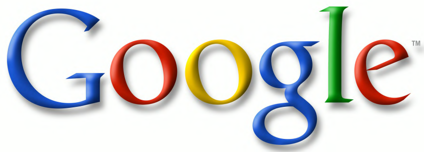
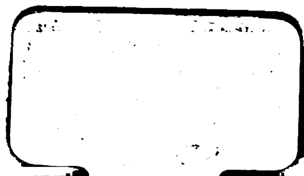

Google





ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DEPARTEMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H: LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.

A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,
Grand'Place.

CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR,
rue Nationale.

57e ANNÉE. — 1885.


BODLEIAN
17 DEC 1970
P
LIBRARY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Présidence de la République.

M. Jules GRÉVY, G. ✻, Président de la République.

MM. F. Pittié, (C. ✻), général de brigade, *Chef de la Maison militaire, Secrétaire général.* — Fourneret ✻, *Secrétaire particulier.*

MAISON MILITAIRE.

MM. Bruyère (O. ✻), *Colonel d'artillerie;* Lichtenstein (O. ✻), *Lieutenant-colonel de cavalerie*; Dessirier, ✻, *Chef de bataillon d'infanterie*; Fayet (O. ✻), *Chef d'escadron d'artillerie*; Cance (O. ✻), *Chef d'escadron de gendarmerie, Commandant militaire du palais de l'Elysée*

MINISTRES SECRÉTAIRES D'ETAT.

M. Jules Ferry, député, *Ministre des Affaires étrangères,* Président du Conseil.

M. Martin Feuillée, député, *Garde des Sceaux*, *Ministre de la Justice et des Cultes*

M. Waldeck-Rousseau, député, *Ministre de l'Intérieur.*

M. Tirard, député, *Ministre des Finances.*

M. le général de division Campenon (G. O. ✻), sénateur, *Ministre de la Guerre.*

M. le vice-amiral Peyron (G. O. ✻), (✪ I.), *Ministre de la Marine et des Colonies.*

M. Fallières, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

M. Raynal, député, *Ministre des Travaux publics.*

M. Rouvier, député, *Ministre du Commerce.*

M. Méline, député, *Ministre de l'Agriculture.*

M. Cochery, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes.*

Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

Bureau du Sénat.

Président : M. Le Royer.

Vice-Présidents : MM. Humbert; Peyrat; Teisserenc de Bort; Magnin.

Questeurs : MM. Rampont; Eugène Pelletan; le général Pélissier.

Secrétaires : MM. Millaud (Edouard), Honnoré, Barbey, Gayot, Clément et N...

Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne*; Barthélemy St-Hilaire, *Oise* ; Bérenger, *Drôme :* général Billot, *Corrèze ;* Calmon, *Seine-et-Oise ;* Carnot père, *Seine-et-Oise ;* Cazot, *Gard;* général de Chabron, *Haute-Loire ;* colonel de Chadois, *Dordogne ;* Corbon, *Seine ;* Cordier, *Seine-Inférieure ;* Corne, *Nord ;* comte de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure ;* Denormandie, *Seine*; Duclerc, *Basses-Pyrénées*; Dumon, *Gers*; Foubert, *Manche* ; général Frébault, *Seine*; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord*; Humbert, *Haute-Garonne* ; amiral Jaurès, *Tarn* ; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz, *Seine;* Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; vicomte de Lorgeril, *Côtes-du-Nord*; Luro, *Gers*; Magnin, *Côtes-du-Nord*; marquis de Maleville, *Dordogne*; Martel, *Pas-de-Calais* ; amiral de Montaignac, *Allier*; Pajot, *Nord* ;

Rampont, *Yonne*; Scherer, *Seine-et-Oise*; Scheurer-Kestner, *Seine*, Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin, *Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux Sèvres*; Wallon, *Nord*.

Sénateurs élus par le Sénat.

MM. Allou; Baragnon; Bardoux; Berthelot; Lucien Brun; Buffet; Général Campenon; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Cheneslong; Clamageran; Deschanel; Didier; Dietz-Monnin; Dupuy de Lôme; général Farre; Grandperret; général Gresley; Albert Grévy; l'amiral Jauréguiberry; John Lemoinne; Lalanne; Jean Macé; de Marcère; Pelletan; vice-amiral Peyron; de Pressensé; Tirard; de Vallée; de Voisins-Lavernière.

Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.

MM. Adam, *Seine-et-Marne;* Ancel, *Seine-Inférieure;* général Marquis d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise;* Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales;* Arbel, *Loire;* général Arnaudeau, *Vienne;* Audren de Kerdrel, *Morbihan*.

Barbey, *Tarn*; Barne, *Bouches-du-Rhône;* Barthe, *Basses-Pyrénées;* Batbie, *Gers;* Bazille, *Hérault;* Béral *Lot;* Béraldi, *Aude;* Berlet, *Meurthe-et-Moselle*; X. Blanc, *Hautes-Alpes*; Bocher, *Calvados;* Boffinton, *Charente-Inférieure;* Boisse, *Aveyron;* comte de Bondy, *Indre;* Bonnet, *Ain;* de Bosredon, *Dordogne*; Bozérian, *Loir-et-Cher;* général marquis de Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure;* Ch. Brun, *Var;* Brunet, *Corrèze*.

Callen, *Gironde;* Camparan, *Haute-Garonne*; Canrobert, *Charente*; marquis de Carné, *Côtes-du-Nord*; Carquet, *Savoie;* Chalamet, *Ardèche*; Challemel-Lacour, *Bouches-du-Rhône;* vicomte H. de Champagny, *Cotes-du-Nord;* de Chantemerle, *Allier;* Chardon, *Haute-Savoie;* Charton, *Yonne;* Chaumontel, *Haute-Savoie;* Chavassieu, *Loire*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Claude, *Vosges*; Clément, *Indre*; Combescure, *Hérault;* Cordelet, *Sarthe;* comte de Cornulier, *Vendée;* Cuvinot, *Oise*.

Dauphin, *Somme;* Dauphinot, *Marne;* général Deffis, *Hautes-Pyrénées;* Delacroix, *Eure-et-Loir;* Delbreil, *Tarn-et-Garonne;* Delsol, *Aveyron*; Demiautte, *Pas-de-Calais;* Demôle, *Saône-et-Loire;* Denis, *Mayenne*; Donnot, *Haute-Marne;* général Duboys Fresney, *Mayenne;* Dufay, *Loire-et-Cher;* Dufresne, *Manche;* Dumesnil, *Loiret;* Dupouy, *Gironde*; Dupré, *Hautes-Pyrénées*.

Escarguel, *Pyrén.-Orientales*; général Espivent de la Villes-

boisnet, *Loire-Inférre*; Eymard-Duvernay, *Isère.*

Faidherbe, *Nord;* Faye, *Lot-et-Garonne*; Fayolle, *Creuse*; Feray, *Seine-et-Oise;* comte Ferrouillat, *Var;* Forcioli, *Constantine*; Foucher de Careil, *Seine-et-Marne*; Fournier, *Cher*; Casimir Fournier, *Nord;* Fournier (Henry), *Indre-et-Loire*; de Fourtou, *Dordogne;* Frézoul, *Ariège*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine.*

Gailly, *Ardennes*; Galloni d'Istria, *Corse,* Garrisson, *Tarn-et-Garonne*; Gaudineau, *Vendée*; de Gavardie, *Landes;* Gayot, *Aube;* Gazagne, *Gard*; Gent, *Vaucluse*; George, *Vosges;* Gilbert-Boucher, *Seine-et-Oise;* Goguet, *Deux-Sèvres*; Goutay, *Puy-de-Dôme;* général Grévy, *Jura*; Griffe, *Hérault*; Guiffrey, *Hautes-Alpes*; général Guillemaut, *Saône-et-Loire*; Guinot, *Indre-et-Loire*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme.*

Halna du Fretay, *Finistère;* Hébrard, *Haute-Garonne;* Hébrard, *Inde-Française;* Honnoré, *Meuse;* Huguet, *Pas-de-Calais.*

Issartier, *Gironde.*

Jacques, *Oran*; Jobart, *Haute-Saône;* Jouin, *Ille-et-Vilaine.*

Kiéner, *Vosges.*

Labiche, *Manche*; Labiche, *Eure-et-Loir;* Labitte, *Somme;* Lacave-Laplagne, *Gers;* La Caze, *Basses-Pyrénées;* Lacomme, *Côte-d'Or;* général de Ladmirault, *Vienne;* de La Fayette, *Haute-Loire;* Lafond de Saint-Mur, *Corrèze;* Lasche, *Oise;* général comte de Jaille, *Guadeloupe;* Lambert de Sainte-Croix, *Aude;* baron de Lareinty, *Loire-Inférieure;* de La Sicotière, *Orne*; de Lavrignais, *Loire-Inférieure;* Le Bastard, *Ille-et-Vilaine,* Le Blond, *Marne*; Gal Lecointe, *Eure;* Bon Le Guay, *Maine-et-ire;* Le Guen, *Finistère*; Le Lièvre, *Alger;* Le Monnier, *Sarthe*; Lenoël, *Manche*; Lizot, *Seine-Inférieure*; de Lur Saluces, *Gironde.*

Magniez, *Somme*; Malens, *Drôme*; Marquis, *Meurthe-et-Moselle*: Martenot, *Allier*; Massé, *Nièvre*; Massiet du Biest, *Nord;* Masson de Morfontaine, *Aube*; Mathey, *Saône-et-Loire;* Mayran, *Aveyron*; Mazeau, *Côte-d'Or;* colonel Meinadier, *Gard;* Merlin, *Nord;* de Mérode, *Doubs*; Michaux, *Martinique;* Michel, *Basses-Alpes*; Milhet-Fontarabie, *la Réunion*; Millaud, *Rhône*; comte de la Monneraye, *Morbihan*; Munier, *Rhône.*

Naquet, *Vaucluse*; Ninard, *Haute-Vienne;* Noblot, *Haute-Saône.*

Oudet, *Doubs.*

Palotte, *Creuse*; Parent, *Savoie*; de Parieu, *Cantal;* Paulmier, *Calvados*; gén. Pélissier, *Haute-Marne*; Péronne, *Ardennes;* Peyrat, *Seine*; Piétri, *Corse*; Pons, *Lot-et-Garonne*; Poriquet, *Orne*; Pouyer-Quertier, *Seine-Inférieure.*

De Raismes. *Finistère*; Bon de Ravignan, *Landes*; de Reignié, *Deux-Sèvres*; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*; Renaud, *Basses-Pyrénées;* Ribière, *Yonne*; Rigal, *Tarn;* duc de Rivière, *Cher*; Robert de Massy, *Loiret*;

général Robert, *Seine-Infér.*; Robin, *Ain*; Roger Marvaise, *Ille-et-Vilaine*; Roussel, *Lozère*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; de Rozière, *Lozère*; Rubillard, *Sarthe*.

Vicomte de Saint-Pierre, *Calvados*; comte de Saint-Vallier, *Aisne*; Salneuve, *Puy-de-Dôme*; Léon Say, *Seine-et-Oise*; Soubigou, *Finistère*.

Tailhand, *Ardèche*; Teisserenc de Bort, *Hte-Vienne*; Tenaille-Saligny, *Nièvre*; Thurel, *Jura*; Tolain, *Seine*; comte de Tréveneuc, *Côtes-du-Nord*.

Baron Vast-Vimeux, *Charente-Inférieure*; Victor Hugo, *Seine*; de Verninac, *Lot;* Viellard-Migeon, *Belfort*; Vigarosy, *Ariège*; Vissaguet, *Hte-Loire*.

Waddington, *Aisne*.

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

Ain. MM. Bonnet, Robin.

Aisne. Waddington, comte de Saint-Vallier, N...

Allier. De Chantemerle, Martenot, N...

Alpes (Basses). Michel, N...

Alpes (Hautes). Guiffrey; Xavier Blanc.

Alpes-Maritimes. Chéris. N...

Ardèche. Chalamet, Tailhand.

Ardennes. Gailly, Péronne.

Ariège. Vigarosy, Frézoul.

Aube. Masson de Morfontaine, E. Gayot.

Aude. Beraldi, Lambert de Sainte-Croix.

Aveyron. Boisse, Delsol, Mayran.

Bouches-du-Rhône. Barne, Challemel-Lacour, N...

Calvados. Bocher, Paulmier, vicomte de Saint-Pierre.

Cantal. De Parieu, N...

Charente. Général marquis de Brémont d'Ars, Canrobert (maréchal).

Charente-Inférieure. Boffinton, Roy de Loulay, Baron Vast-Vimeux.

Cher. H. Fournier, duc de Rivière.

Corrèze. Brunet, Baron Làfond de St-Mur.

Corse. Galloni d'Istria, Piétri.

Côte-d'Or. Lacomme, Mazeau.,

Côtes du Nord. Vicomte de Champagny, comte de Treveneuc, marquis de Carné, N...

Creuse. Fayolle, N...

Dordogne. de Fourtou, de Bosredon, N......

Doubs. Cte de Mérode, Oudet.

Drôme. Malens, N...

Eure. duc de Broglie, général Lecointe.

Eure-et-Loir. Delacroix, Labiche.

Finistère. De Raismes, Soubigou, Halna du Fretay, Le Guen

Gard. Gazagne, colonel Meinadier, N......

Garonne (Haute). Camparan, Hébrard, Paul de Rémusat.

Gers. Batbie, Lacave - Laplagne.

Gironde. Callen, Dupouy, comte Henry de Lur-Saluces, Issartier.

Hérault. G. Bazille, Dr Combescure, Griffe.

Ille-et-Vilaine. Le Bastard, Jouin, Roger-Marvaise.

Indre. comte de Bondy, Clément.

Indre-et-Loire. Fournier, Guinot.

Isère. Eymard - Duvernay, N... N...

Jura. Général Grévy, Thurel.

Landes. Baron de Ravignan, de Gavardie.

Loir-et-Cher. Bozérian, Dufay.

Loire, Arbel, Chavassieu, N...

Loire (*Haute*). E. de Lafayette, Vissaguet.

Loire - Inférieure. Baron de Lareinty, général Espivent de la Villeboisnet, de Lavrignais.

Loiret Dumesnil, Robert de Massy.

Lot, Béral, de Verninac.

Lot-et-Garonne. L. Faye, Pons

Lozère. T. Roussel, de Rozière

Maine - et - Loire. Général d'Andigné, baron Le Guay, N......

Manche. Dufresne, Labiche, Lenoël.

Marne. Dauphinot, Leblond.

Marne (*Haute*). Général Pélissier, Donnot.

Mayenne. Général Duboys-Fresney, G. Denis.

Meurthe - et - Moselle. Berlet, Marquis.

Meuse. Honnoré, N...

Morbihan. Audren de Kerdrel, comte de la Monneraye, Fresneau.

Nièvre. Massé, Tenaille-Saligny.

Nord(1). général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Merlin, N......

Oise. général comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.

Orne. Poriquet, de la Sicotière. N.....

Pas-de-Calais. Huguet, Demiautte, N... N...

Puy-de-Dôme. Guyot-Lavaline, Salneuve, Goutay.

Pyrénées (*Basses*). Barthe, La Caze, Renaud.

Pyrénées (*Hautes*). Gal Deffis, Dupré.

Pyrénées - Orientales. Em. Arago, Escarguel.

Rhin (*Haut*). *Belfort*, Viellard-Migeon.

Rhône. Millaud, Guyot, Munier, N......

Saône (*Haute*). Jobard, Noblot.

Saône-et-Loire. Général Guillemaut, Demôle, Mathey.

Sarthe. Rubillard, Le Monnier, Cordelet.

Savoie. Parent, Carquet.

Savoie (*Haute*). Chardon, Chaumontel.

Seine. De Freycinet, V Hugo, Peyrat, Tolain, N......

Seine - Inférieure. Ancel, Pouyer-Quertier, général Robert, Lizot.

Seine-et-Marne. Adam, Fouché de Careil.

---

(1) Adresses des sénateurs du Nord, à Paris, page 7.

Seine-et-Oise. Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.
Sèvres (Deux). de Reigné, Goguet.
Somme. Dauphin, Magniez, Labitte.
Tarn. Rigal, Barbey.
Tarn-et-Garonne. Delbreil, Garrisson.
Var. Ch. Brun, Ferrouillat.
Vaucluse. Gent, Naquet.
Vendée. Gaudineau, comte de Cornulier, N......
Vienne, général Arnaudeau, général de Ladmirault.
Vienne (Haute). Teisserenc de Bort, Ninard.
Vosges. Claude, George, Kiener.
Yonne. Charton, Ribière.
ALGÉRIE. *Alger*, Le Liévre; *Constantine*, Forcioli; *Oran*, Jacques
MARTINIQUE. Michaux.
GUADELOUPE. Général Comte de la Jaille.
RÉUNION. Milhet-Fontarabie.
INDE FRANÇAISE. Hébrard.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), ✻, *secrétaire-général*; Didier, *sous-chef*.
CABINET DU PRÉSIDENT : M. Lebon, ✻, *chef du cabinet*; M. Leleux, *chef-adjoint*.

DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

Sénateurs inamovibles.

M. CORNE, rue d'Assas, 76.
M. KOLB-BERNARD, rue de Tournon, 14.
M. PAJOT, rue de Rennes, 93.
M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.
M. THÉRY, rue de Rennes, 93.
M. WALLON, Quai Conti, 25.

Sénateurs élus par le Département.

M. le général FAIDHERBE, au Palais de la Légion d'Honneur.
M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.
M. MASSIET DU BIEST, rue de Rennes, 108.
M. MERLIN, rue d'Assas, 15.
M. N....

Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

BUREAU DE LA CHAMBRE.

Président : M. H. Brisson.

Vice-Présidents : MM. Philippoteaux, Carnot (Sadi), Spuller, Floquet.

Questeurs : MM. Madier de Montjau, Margaine, Nadaud (Martin).

Secrétaires : MM. Cavaignac, Bizarelli, Etienne, Jullien, Riotteau, De La Biliais, Bénazet, Rodat.

Liste alphabétique de Messieurs les Députés.

Abrial, *Tarn*; Achard, *Gironde*; d'Aillières, *Sarthe ;* Alicot, *Hautes-Pyrénées*; Allain-Targé, *Seine*; Amagat, *Cantal*; Ancel, *Mayenne*; Andrieux, *Rhône*; Ansart, *Pas-de-Calais*, Arène, *Corse*; Armez, *Côtes-du-Nord;* Arnoult, *Finistère ;* Arnous, *Charente*; Audiffred, *Loire.*

Bacquias, *Aube ;* Baïhaut, *Haute-Saône ;* Ballue, *Rhône* ; Baltet, *Aube*; Bansard des Bois, *Orne ;* Barbedette, *Charente-Inférieure ;* Barodet, *Seine*; Bartoli, *Corse*; Bastid, *Cantal*; Baudry-d'Asson (de), *Vendée ;* Bavoux, *Jura*; Beauquier, *Doubs*; Bel, *Savoie;* Bélizal (Vte de), *Côtes-du-Nord*; Belle, *Indre-et-Loire*; Bellot, *Cher*; Bélon, *Lozère*; Bénazet, *Indre* ; Benoist, *Maine-et-Loire ;* Bergerot, *Nord ;* Bernard, *Doubs ;* Bernard, *Nord ;* Bernier, *Loiret ;* Bernot, *Somme ;* P. Bert, *Yonne;* Bertholon, *Loire ;* Bienvenu, *Vendée* ; Billiais (de la), *Loire-Inférieure*; Bischoffsheim, *Alpes-Maritimes* ; Bisseuil, *Charente - Inférieure* ; Bizarelli, *Drôme*; Bizot de Fonteny, *Haute-Marne;* Blanc Pierre *Savoie*; Blancsubé, *Cochinchine*; Blandin, *Marne;* Blin de Bourdon (v^te), *Somme*; Boissy d'Anglas (b^on), *Ardèche ;* Bontoux, *Basses-Alpes*; Borriglione, *Alpes-Maritimes* ; Boucau, *Landes ;* Bouchet, *Bouches-du-Rhône;* Boudeville, *Oise;* Bougues, *Haute-Garonne*; Boulliez-Bridou, *Pas-de-Calais;* Boulard, *Cher ;* Bourgeois, *Vendée*; Bourneville, *Seine ;* Bourrillon, *Lozère*; Bousquet, *Gard*, Bouteille, *Basses-Alpes*, Bouthier de Rochefort, *Saône-et-Loire*, Bovier-Lapierre, *Isère*; Boyer, *Gard*; Boysset, *Saône-et-Loire*, Brame, *Nord*; Brelay, *Seine*, Bresson, *Vosges*; Brialou, *Rhône*, Briens, *Manche*; Brice, *Ille-et, Vilaine* ; Brierre, *Loiret*, Brisson, *Seine* ; Brossard, *Loire* ; Brousse, *Pyrénées-Orientales*; Bruel, *Allier*; Bru.

gère, *Dordogne*; Brugnot, *Vosges*; Bruneau, *Mayenne*; Bully, *Eure*; Bury, *Maine-et-Loire*; Buvignier, *Meuse*; Buyat, *Isère*.

Cadet, *Seine*; Caduc, *Gironde*; Calla, *Seine*; Camescasse, *Finistère*; Cantagrel, *Seine*; Carette, *Somme*; Carnot (Sadi), *Côtes-d'Or*; Carret, *Savoie*; Casimir-Perier, *Aube*; Casimir-Perier (Paul), *Seine-Inférieure*; Casse, *Seine*; Cassou, *Basses-Pyrénées*; Caurant, *Finistère*, Cavaignac, *Sarthe*; Cavalié, *Tarn*; Cayrade, *Aveyron*; Cazauvieilh, *Gironde*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazeaux, *Hautes-Pyrénées*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chantemille, *Allier*; Charmes, *Cantal*; Chauveau, *Oise*; Chavanne (Marius), *Loire*; Chavanne (Alexis), *Rhône*; Chavoix, *Dordogne*; Cheneau, *Cher*; Chevandier, *Drôme*; Chevreau (Léon). *Oise*; Choiseul (Horace de), *Seine-et-Marne*; Christophle, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord*; Clémenceau, *Seine*; Cochery, *Loiret*; Codet, *Haute-Vienne*; Colbert-Laplace (c[te] Jean de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Corentin Guyho, *Finistère*; Corneau, *Ardennes* Cornudet, *Creuse*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Courmeaux, *Marne*; Couturier, *Isère*.

Danelle-Bernardin, *Haute-Marne*, Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; David Jean, *Gers*; David, *Indre*; Daynaud, *Gers*; Delafosse, *Calvados*; Delattre, *Seine*; Deluns-Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demarcay (baron), *Vienne*; Denayrouse *Aveyron*; Deniau, *Loir-et-Cher*; Deproge, *Martinique*; Deroyer, *Côtes-du-Nord*; Descamps, *Gers*; Desmons, *Gard*; Desmoutiers, *Nord*; Desprez, *Pas-de-Calais*; Dessoliers, *Oran*; Desson de Saint-Aignan, (vic[te]), *Seine-Inférieure*; Dethomas, *Seine-et-Marne*; Dethou, *Yonne*; Devade, *Loiret*; Develle, *Eure*; Develle, *Meuse*; Devès, *Hautes-Pyrénées* Dieu, *Somme*; Donnet, *Haute-Vienne*; Douville-Maillefeu (Comte de), *Somme*; Dréolle, *Gironde*; Dreux, *Eure-et-Loir*; Dreyfus, *Seine-et-Oise*; Drumel, *Ardennes*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Dubost, *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duchesne-Fournet, *Calvados*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *H[te]-Savoie*; Dufour (baron), *Lot*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; Dureau de Vaulcomte, *la Réunion*; Durieu, *Cantal*; Dusolier, *Dordogne*; Dutailly, *Haute-Marne*; Duval Raoul, *Eure* Duval, *Haute-Savoie*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*; Duvivier, *Seine-Inférieure*.

Escande, *Dordogne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Eschasseriaux, (baron,) *Charente-Inférieure*; Esnault, *Calvados*; Espeuilles, (comte d') *Nièvre*; Etienne, *Oran*; Even, (de Lannion) *Côtes-du-Nord*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Fanien, *Pas-de-Calais*; Farcy, *Seine*; Faure Hippolyte, *Marne*; Faure Félix, *Seine-Inférieure*; Fauré, *Gers*; Féau, *Seine-et-Oise*; Feltre (Duc de), *Côtes-du-Nord*; Ferrary,

Hautes-Alpes; Ferry Albert, *Vosges*; Ferry Charles, *Vosges*; Ferry Jules, *Vosges*; Fleury, *Orne*; Floquet, *Pyrénées-Orientales*; Florent-Lefebvre; *Pas-de-Calais*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forest, *Seine*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fougeirol, *Ardèche*; Fouquet, *Aisne*; Fourcand, *Gironde*; Fousset, *Loiret*; Franconie, *Guyane française*; Frébault, *Seine*; Freppel, *Finistère*; Fréry, *Belfort*;

Gagneur, *Jura*; Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gaillard, *Vaucluse*; Galpin, *Sarthe*; Galtier, *Hérault*, Gambon, *Nièvre*; Ganault, *Aisne*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Garet, *Basses-Pyrénées*; Garnier, *Yonne*; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal*; Gassier, *Basses-Alpes*; Gatineau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inf.*; Gaudy, *Doubs*; Gautier, *Charente*; Gavini, *Corse*; Gérard (baron), *Calvados*; Germain, Henri, *Ain*; Germain, *Haute-Garonne*; Gerville-Réache, *la Guadeloupe*; Gevelot, *Orne*; Giard, *Nord*; Giguet, *Ain*; Gilliot, *Saône-et-Loire*; Ginoux de Fermon (comte), *Loire-Inférieure*; Girard, *Nord*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girodet, *Loire*; Girot-Pouzol, *Puy-de-Dôme*; Giroud, *Nord*; Goblet, *Somme*; Gomot, *Puy-de-Dome*; Gonidec de Traissan (comte Le), *Ille-et-Vilaine*; Granet, *Bouches-du-Rhône*; Granier de Cassagnac (P.), *Gers*; Graux, *Pas-de-Calais*; Graziani, *Corse*; Greppo, *Seine*; Grollier, *Orne*; Grout, *Seine-Inférieure*; Gueguen, *Finistère*; Guillemant, *Saône-et-Loire*; Guillemin, *Nord*; Guillot, *Isère*; Guilloutet (de), *Landes*; Guyot (Paul), *Marne*;

Hamille, *Pas-de-Calais*; Hémon, *Finistère*; Henry, *Calvados*; Herault, *Vienne*; Hérédia, (de) *Seine*; Hérisson, *Nièvre*; Hérisson, *Seine*; Horteur, *Savoie*; Hovius, *Ille-et-Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or*; Hugues, *Bouches-du-Rhône*; Hurard, *la Martinique*.

Jametel, *Somme*; Janzé (le baron de), *Côtes-du-Nord*; Jolibois, *Charente-Inférieure*; Jonglez, *Nord*; Joubert, *Indre-et-Loire*; Journault, *Seine-et-Oise*, Jouve, *Haute-Loire*; Juigné (Cte de), *Loire-Inférieure*; Jullien, *Loir-et-Cher*.

Kergorlay (comte de) *Haute-Loire*: Kermenguy (vicomte de), *Finistère*;

La Bassetière (de) *Vendée*; Labat, *Basses-Pyrénées*; de la Bourdonnay, *Maine-et-Loire*; Labrousse, *Corrèze*; Labussière, *Allier*; Labuze, *Haute-Vienne*; Lacôte *Creuse*; Lacretelle (de), *Saône-et-Loire*; Lacroix, *Seine*; Ladoucette (Etienne de) *Ardennes*; Laffitte de Lajoannenque (de), *Lot-et-Garonne*; Lafont, *Seine*; La Forge (Anatole de) *Seine*; Lagrange, *Rhône*; Laguerre, *Vaucluse*; Laisant, *Loire-Inférieure*; Lalande, *Gironde*; Lannessan (de) *Seine*; Langlois, *Seine-et-Oise*; Lanjuinais, (comte de) *Morbihan*; Laporte, *Nièvre*; La Porte (de) *Deux-Sèvres*; Largentaye (de) *Côtes-du-Nord*; Lariboissière (Cte), *Ille-et Vilaine*; La Rochefoucault duc de Bisaccia, *Sarthe*;

La Rochejaquelein (marquis de) *Deux-Sèvres*; Laroche-Joubert, *Charente*; La Rochette, (Ernest de), *Loire-Inférieure*; Laroze *Gironde*; Lesbaysses, *Ariège*; Lasserre, *Tarn-et-Garonne*; Latour, *Haute-Garonne*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Lavergne, *Tarn*; La-Vieille, *Manche*; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Lechevallier, *Seine-Inférieure*: Le Comte, *Mayenne*; Lecomte (Maxime), *Nord*; Lecomte, *Indre*; Lefebvre de Fontainebleau, *Seine-et-Marne*; Lefebvre-du Prey, *Pas-de-Calais*; Lefevre, *Seine*; Leglise, *Landes*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legrand (Pierre), *Nord*; Lelièvre, *Jura*; Lenient, *S.-et-Marne*; Léon (Prince de), *Morbihan*; Lepère, *Yonne*; Leporché, *Sarthe*; Le Provost de Launay, *Côtes du-Nord*; Le Roux *Vendée*; Leroy, *Côte-d'Or*; Lesguillier, *Aisne*; Letellier, *Alger*; Le Vavasseur, *Oise*; Lévêque, *Côte-d'Or*; Levert, *Pas-de-Calais*; Levet, *Loire*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Liouville, *Meuse*; Lockroy, *Seine*; Lombard, *Jura*; Loranchet, *Saône-et-Loire*; Lorois, *Morbihan*; Loubet, *Drôme*; Loustalot, *Landes*;

Mackau (Bon de), *Orne*; Madier de Montjau, *Drôme*; Mahy (de), *La Réunion*; Maigne, *Haute-Loire*; Maillé (d'Angers), *Maine-et-Loire*; Comte de Maillié, *Maine-et-Loire*; Malartre, *Haute-Loire*; Malézieux, *Aisne*; Mallevialle, *Aveyron*; Mangon (Hervé), *Manche*; Marcou, *Aude*; Maret, *Seine*; Margaine, *Marne*; Margue, *Saône-et-Loire*; Marion, *Isère*; Marquiset, *Haute-Saône*; Marrot, *Charente*; Martin (d'Auray), *Morbihan*; Martin-Feuillée, *Ille-et-Vilaine*; Mas, *Aveyron*; Massip, *Ariège*; Masure, *Nord*; Mathieu, *Morbihan*; Mauger, *Calvados*; Mauguin, *Alger*; Maunoury, *Eure-et-Loir*; Maurel, *Var*; Mayet, *Savoie*; Maynard de la Claye, *Vendée*; Maze, *Seine-et-Oise*; Mazéron, *Creuse*; Méline, *Vosges*; Ménard-Dorian, *Hérault*; Mercier, *Ain*; Mestreau, *Charente-Inférieure*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michou, *Aube*; Million, *Rhône*; Mingasson, *Cher*; Mir, *Aude*; Montané, *Haute-Garonne*; Monteilhet, *Rhône*; Morel, *Manche*; Mun, (comte Albert de) *Morbihan*, Murat (Comte Joachim), *Lot*.

Nâdaud, (Martin), *Creuse*; Neveux, *Ardennes*; Noblot, *Meurthe-et-Moselle*; Noël Parfait, *Eure-et-Loire*; *Noirot, *Haute-Saône*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ordinaire, *Doubs*; Ornano (Cunéo d'), *Charente*; Osmoy, (comte d') *Eure*; Outters, *Nord*;

Pagés, *Tarn-et-Garonne*; Paillard-Duclère, *Sarthe*; Pain, *Vienne*, Papinaud, *Aude*; Papon, *Eure*; Parry, *Creuse*; Passy (Frédéric), *Seine*; Passy (Louis) *Eure*; Pelisse, *Lozère*; Pellet, *Gard*; Pelletan, *Bouches-du-Rhône*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Pénières, *Corrèze*; Péraldi, *Corse*; Périgois, *Indre*; Périn, *Haute-Vienne*; Perras, *Rhône*; Petitbien, *Meurthe-et-Moselle*; Peulevey, *Seine-Inférieure*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Philippe (Jules) *Haute-Savoie*; Philippoteaux, *Ardennes*;

Picard, (Arthur) ; *Basses-Alpes*; Pierre Alype, *Inde-française* ; Pieyre, *Gard* ; Pinault, *Ille-et-Vilaine;* Plantié, *Basses-Pyrénés*: Plessier , *Seine-et-Marne ;* Plichon , *Nord ;* Pochon, *Ain* ; Ponlevoy (Frogier de) *Vosges ;* Poujade *Vaucluse* ; Poulet, *Var* ; Pradal *Ardèche* ; Pradet-Balade, *Basses-Pyrénées* ; Pradon, *Ain* ; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne;* Préveraud, *Allier*; Antonin Proust, *Deux-Sèvres.*

Rameau, *Seine-et-Oise;* Ranc, *Seine;* Raspail, *Seine;* Rathier, *Yonne;* Rauline, *Manche;* Raynal, *Gironde*; Récipon, *Alpes-Maritimes* ; Regnault, *Manche* ; Reille,(baron)*Tarn ;* Remoiville, *Seine-et-Oise*; Renault, *Alpes-Maritimes* ; Renault-Morlière, *Mayenne* ; Révillon, (Tony), *Seine* ; Rey, *Basse-Pyrénées*; Reymond, *Loire*; Ribot, *Pas-de-Calais*; Richard, *Drôme*; Ringuier, *Aisne*; Riotteau, *Manche;* Rivet, *Isère* ; Rivière, *Indre-et-Loire*; Robert, *Oise*; Roche (Gves), *Charente-Infér.*; Roche (Jules), *Var* ; Rodat, *Aveyron* ; Roger, *Dordogne ;* Roque (de Fillol), *Seine*; Roquet, *Allier* ; Rotours, (Bon des)*Nord*; Roudier, *Gironde*; Rougé, *Aude*; Rousseau, *Finistère*; Rouvier. *Bouches-du-Rhône;* Roy de Loulay, *Charente-Inférieure ;* Royer, *Meuse* ; Roys (marquis de), *Aube;* Rozières, *Lot*;

Saint-Martin (de) *Indre ;* Saint-Martin, *Vaucluse*; Saint-Prix, *Ardèche*; Saint-Romme, *Isère ;* Salis, *Hérault* ; Salomon, *Vienne ;* Sandrique, *Aisne* ; Sarlat, *La Guadeloupe* ; Sarrette, *Lot-et-Garonne;* Sarrien, *Saône-et-Loire ;* Screpel, *Nord ;* Sentenac, *Ariège*; Serph, *Vienne;* Silhol, *Gard*; Simon, *Loire-Inférieure;* Simonnet, *Allier;* Soland (de)*Maine-et-Loire;* Sonnier(de), *Loir-et-Cher* ; Soubeyran (baron de), *Vienne;* Souchu-Servinière, *Mayenne ;* Sourigues ; *Landes* ; Soustre, *Basses-Alpes* ; Spuller, *Seine ;* Steeg, *Gironde*;

Talandier, *Seine* ; Tallon (Alfred), *Puy-de Dôme* ; Tarbouriech, *Hérault*;Tassin, *Loir-et-Cher ;* Ténot, *Hautes-Pyrénées*; Terves (de) *Maine-et-Loire*; Tézenas, *Aube ;* Theulier, *Dordogne*; Thiesse, *Seine-Inférieure;* Thirion-Montauban, *Dordogne ;* Thoinnet de la Turmelière, *Loire-Inférieure* ; Thomas, *Marne ;* Thompson, *Constantine*; Tondu, *Ain*; Toulet, *Somme*; Treille, *Constantine* ; Trouard-Riolle, *Seine-Inférieure*; Truelle, *Eure-et-Loir*; Trystram, *Nord*; Turigny, *Nièvre*; Turquet, *Aisne.*

Vachal, *Corrèze*; Vacher, *Corrèze*; Valon (de) *Lot*; Vaschalde, *Ardèche*; Vermond, *Seine-et-Oise;* Vernhes, *Hérault* ; Vernière, *Hérault*; Versigny, *Haute-Saône*; Vielfaure, *Ardèche*; Viette, *Doubs*; Vignancour, *Basses-Pyrénées*, Villain, *Aisne*; Villeneuve. *Seine*; Villiers, *Finistère*; Viox, *Meurthe-et-Moselle*;

Waddington, *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Ille-et-Vilaine* ; Wilson, *Indre-et-Loir*

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.

Ain. MM. Tondu, Pradon, Mercier, Germain, Pochon, Giguet.

Aisne. Ganault, Fouquet, Lesguiller, Villain, Malézieux, Ringuier, Turquet, Sandrique.

Allier. Labussière, Chantemille, Simonnet, Roquet, Préveraud, Bruel.

Alpes (*Basses*). Soustre, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Bontoux.

Alpes (*Hautes*). Chaix, Laurençon, Ferrary,

Alpes-Maritimes. Borriglione, Bischoffsheim, Renault Léon, Recipon.

Ardèche. Pradal, Vieilfaure, Vaschalde, Saint-Prix, baron Boissy-d'Anglas, Feugeirol.

Ardennes. Corneau, Drumel, Neveux, Philippoteaux, baron de Ladoucette.

Ariège. Massip, Lasbaysses, Sentenac.

Aube. Bacquias, Baltet, Tézenas, marquis de Roys, Michou, Casimir Périer.

Aude. Marcou, Mir, Rougé, Papinaud.

Aveyron. Fabre, Rodat, Denayrouse, Mas, Mallevialle, Cibiel, Cayarde.

Bouches-du-Rhône. Peytral, Hugues Clovis, Rouvier, Bouchet, Pelletan, Granet, Leydet.

Calvados. Henry, Mauger, baron Gérard, Esnault, comte de Colbert Laplace (Jean), Duchesne, Fournet, Delafosse.

Cantal. Bastid, Durieu, Charmes, Amagat.

Charente. Laroche-Joubert, Marrot, Arnous, Ornano (Cunéo d') Duclaud, Gautier.

Charente-Inférieure. Barbedette, baron Eschassériaux, Mestreau, Bisseuil, Jolibois, Roy de Loulay fils, Roche (Georges).

Cher. Chéneau, Boulard, Girault, Bellot, Mingasson.

Corrèze. Vachal, Vacher, Le Cherbonniers, Labrousse, Pénières.

Corse. Péraldi, Gavini, Graziani, Bartoli, Arène (Emmaauel).

Côte-d'Or. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Carnot (Sadi), Leroy Hugot.

Côtes-du-Nord. Armez, vicomte de Bélizal, de Largentaye, Ollivier, duc de Feltre, Le Provost de Launay, Even (de Lannion), b[on] de Janzé, Déroyer.

Creuse. Lacôte, Nadaud, Parry, Mazeron, Cornudet.

Dordogne. Theulier, Chavoix, Garrigat, Thirion-Montauban, Dusolier, Brugère, Roger, Escande.

Doubs. Beauquier, Gaudy, Bernard, Viette, Ordinaire.

Drôme. Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, Richard.

Eure. Bully, Papon, Passy, Raoul Duval, Develle comte d'Osmoy.

Eure-et-Loir. Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

Finistère. Hémon, Arnoult, Camescasse, Villiers, Freppel, Caurant, Gueguen, Rousseau, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guyho.

Gard. Boyer, Bousquet, Desmons, Silhol, Pellet, Pieyre.

Garonne (*Haute*). Constans, Duportal, Montané, Germain, Bougues, Latour, Caze.

Gers. David, Daynaud, Des-

camps, Fauré, Granier de Cassagnac (Paul).

Gironde. Achard, Fourcand, Steeg, Raynal, Cazauvieilh, Laroze, Dréolle, Caduc, Lalande, Roudier, N...........

Hérault. Ménard - Dorian, Salis, Vernhes, Tarbouriech, Vernière, Galtier.

Ille-et-Vilaine. Waldeck-Rousseau, Martin - Feuillée, comte de Lariboisière, Pinault, René Brice, Hovius, Durand, le comte Le Gonidec de Traissan.

Indre. Périgois, David, Benazet, Leconte, De Saint-Martin.

Indre-et-Loire. Belle, Rivière, Joubert, Wilson.

Isère. Bovier-Lapierre, Guillot, Dubost, Marion, Saint-Romme, Buyat, Couturier, Rivet.

Jura. Lelièvre, Lombard, Gagneur, Bavoux.

Landes. De Guilloutet, Boucau, Loustalot, Léglise, Sourigues.

Loir et Cher. Deniau, Tassin, Jullien, De Sonnier.

Loire. Bertholon, Girodet, Chavanne, Levet, Reymond, Audiffred, Brossard.

Loire (Haute), Jouve, comte de Kergorlay, Maigne, Malartre.

Loire-Inférieure. Laisant, Gaudin, Biliais (De La) Thoinnet de la Turmelière, Ginoux de Fermon (comte), Juigné (Comte de), Simon, De La Rochette.

Loiret. Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierre.

Lot. Murat (comte de), De Valon, Rozières, Dufour (baron)

Lot et Garonne. De Laffite De La Joannenque, Deluns-Montaud, Fallières, Sarrette.

Lozère. Bourrillon, Belon, Pelisse.

Maine-et-Loire. De Soland, Maillé, Benoist, comte de Maillé, de la Bourdonnaye, Bury, comte de Terves.

Manche. Rauline, Morel, Riotteau, La Vieille, Regnault, Legrand, Mangon (Hervé), Briens.

Marne. Faure, Blandin, Courmeaux, Thomas, Margaine, P. Guyot.

Marne (Haute) Dutailly, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

Mayenne. Souchu-Servinière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

Meurthe-et-Moselle. Duvaux, Mézières, Viox, Petitbien, Noblot.

Meuse Develle, Liouville, Royer, Buvignier.

Morbihan. Du Bodan, Lorois, Mathieu, Martin (d'Auray), Cte de Lanjuinais, comte de Mun, Prince de Léon.

Nièvre. Laporte, Turigny, comte d'Espeuilles, Hérisson, Gambon.

Nord (1). P. Legrand, Masure, Scrépel, baron Des Rotours, Brame (Georges), Guillemin, Jonglez, Lecomte Maxime, Bernard, Cirier, Giroud, Desmoutiers, Trystram, Bergerot, Outters, Plichon, Girard, Giard.

Oise. Boudeville, Chevreau, Le Vavasseur, Robert, Chauveau (Franck).

Orne. Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot,

(1) Adresses des députés du Nord, à Paris, page 16

Bansard des Bois, Fleury.

Pas-de-Calais. — Bouilliez-Bridou, Florent-Lefebvre, Fanien, Desprez, Ansart, Ribot, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Graux.

Puy-de-Dôme. Tallon, Costes, Girot-Pouzol, Gomot, Laville, Duchasseint, Gaillard.

Pyrénées (Basses), Garet, Cassou, Plantié, Labat, Pradet-Balade, Rey, Vignancour.

Pyrénées (Hautes). Cazeaux, Tenot, Alicot, Devès.

Pyrénées-Orientales. Brousse, Forné, Escanyé, Floquet.

Rhin (Haut) Fréry.

Rhône. Ballue, Chavanne, Andrieux, Perras, Lagrange, Million, Brialou, Monteilhet.

Saône (Haute). Noirot, Versigny, Baïhaut, Marquiset.

Saône-et-Loire. Margue, de Lacretelle, Gilliot, N . . . ., Boysset, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Loranchet, Guillemant.

Sarthe. Leporché, Paillard-Ducléré, Galpin, de la Rochefoucauld duc de Bisaccia, d'Aillières, Cavaignac.

Savoie. Bel, Blanc, Mayet, Horteur, Carret.

Savoie (Haute). Philippe, Ducroz, Folliet, Duval.

Seine. Forest, Brelay, Spuller, Barodet, Bourneville, de Lanessan, Hérisson, Frébault, Passy, De La Forge, Ranc, Lefebvre, Henri Brisson, Cadet, Lockroy, Greppo, Cantagrel, Casse, Farcy, Calla, de Heredia, Maret, Allain-Targé, Lacroix, Révillon Tony, Delattre, Villeneuve, Roque (de Fillol), Raspail, Talandier, Lafont, Clémenceau.

Seine-Inférieure. Duvivier, Dautresme, Waddington, Grout, Trouard-Riolle, Peulevey, Casimir Périer, Faure, Thiessé, Lechevalier, Desson de Saint-Aignan (V[te]).

Seine-et-Marne. De Choiseul Plessier, Lefebvre, Dethomas, Lenient.

Seine-et-Oise. Journault, Maze, Rameau, Remoiville, Féau, Lebaudy, Vermond, Langlois, Dreyfus.

Sèvres (Deux-). Proust, de La Porte, Marquis de la Rochejaquelin, Giraud, Ganne.

Somme. Goblet, Dieu, Carette, comte de Douville-Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jametel, Bernot, Toulet.

Tarn. Cavalié, Abrial, Baron Reille, Lavergne, Compayré.

Tarn-et-Garonne. Prax-Paris, Pagès, Lasserre, Chabrié.

Var. Roche, Daumas, Maurel, Marius Poulet.

Vaucluse. Saint-Martin, Poujade, Gaillard, Laguerre.

Vendée. Maynard de la Claye, Bourgeois, Bienvenu, Le Roux (Paul), de la Bassetière, Baudry-d'Asson (de).

Vienne. Salomon, Pain, Hérault, Serph (Gusman), baron de Soubeyran, baron Demarçay.

Vienne (Haute). G. Périn, Pénicaud, Labuze, Donnet, Codet.

Vosges. Brugnot, Ferry (Ch.), Bresson, Ponlevoy (Frogier de), Méline, Ferry (Jules), Ferry (A.)

Yonne. Lepère, Bert (Paul), Garnier, Dethou, Rathier, N..

Algérie. Letellier, Mauguin Thomson, Etienne, Dessoliers Treille.

Colonie. Gerville-Réache, Sarlat, Pierre Alype, Dureau de Vaulcomte, De Mahy, Franconie, Hurard, Deproge, Gasconi, Blancsubé.

Secrétariat-général de la Présidence de la Chambre.

MM. Poudra, O. ✻, *Secrétaire-Général*; — Garreaud, ✻, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; — Lefebvre, *Commis principal.*

DOMICILES DES DÉPUTÉS DU NORD, A PARIS.

Avesnes. — 1re circonscription. — *Cantons d'Avesnes Sud et Nord, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon*: M. Guillemin, rue de l'Estrapade, 15. — 2e circonscription. — *Cantons de Bavai, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy Est et Ouest*: M. Leconte (Maxime), boulevard Saint-Germain, 206.

Cambrai. — 1re circonscription — *Cantons de Cambrai Est et Ouest, Carnières, Marcoing*: M. Bernard, Boulevard St-Germain, 215 bis. — 2e circonscription. — *Cantons du Câteau, Clary, Solesmes*: M. Cirier, rue de l'Université, 35.

Douai. — 1re circonscription. — *Cantons de Douai Nord, Ouest et Sud*: M. Giroud, rue Servandoni, 23. — 2e circonscription. — *Cantons d'Arleux, Marchiennes, Orchies*: M. Desmoutiers, rue Jacob, 29.

Dunkerque. — 1re circonscription. — *Cantons de Dunkerque Est et Ouest, Gravelines*: M. Trystram, rue de Rennes, 95. — 2e circonscription. — *Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt*: M. Bergerot, rue de Ponthieu, 8.

Hazebrouck. — *Cantons de Cassel, Hazebrouck Nord et Sud, Steenvoorde*: M. Outters, rue de la Perle, 5. — 2e circonscription. — *Cantons de Bailleul-Nord-Est et Sud-Ouest, Merville*: M. Plichon, rue de Lisbonne, 2.

Lille. — 1re circonscription. — *Cantons de Lille Nord-Est et Ouest*: M. Pierre Legrand, rue Tronchet, 13. — 2e circonscription. — *Cantons de Lille Sud-Est et Sud-Ouest*: M. Masure, rue Godot-de-Mauroi, 35. — 3e circonscription. — *Cantons de Roubaix-Est et Ouest*: M. Scrépel, rue Montmartre, 132. — 4e circonscription. — *Cantons d'Armentières, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle*: M. Des Rotours, rue de l'Université, 29. — 5e circonscription. — *Cantons de Gysoing, Lannoy, Pont-à-Marcq, Seclin*: M. G. Brame, rue Tronchet, 25. — 6e circonscription. — *Cantons de Tourcoing-Nord et Sud*: M. Jonglez, boulevard Haussmann, 93.

Valenciennes. — 1re circonscription. — *Cantons de Valenciennes-Nord, Est et Sud*: M. Giard, boulevard Saint-Germain, 181. — 2e circonscription. — *Cantons de Bouchain, Condé, Saint-Amand* (rive droite et rive gauche): M. A. Girard, rue de Rome, 68.

Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

Composition des sections du Conseil d'État.

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président.* — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Courcelle-Seneuil, Victor Chauffour, Paul Dupré, Colonna Ceccaldi, Camille Sée. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Jacquin, Billot.— *Maîtres des requêtes* : MM. Paul Boiteau, Cotelle, Brossard-Marsillac. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Bize, Gueret Desnoyers. — *Auditeurs de 2e classe* : MM. Wolski, Morlot, Eymond. — *Secrétaire* : M. Salin.

Section du contentieux. — M. Laferrière, *Président. Conseillers d'Etat*: MM. Lamé-Fleury, Bertout, Braun, Tétreau, Georges Coulon, Chabrol. — *Conseillers d'Etat désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'Etat statuant au Contentieux.* — *Président de section*, M. Collet. — *Conseillers d'Etat* : MM. Du Mesnil, Chauchat, colonel Mojon, Colonna-Ceccaldi, Camille Sée, Paul Dislère, Alfred Picard. — *Maîtres des requêtes* : MM. Mayniel, Gervais de Rouville, Gauwain, Georges Bousquet, Abel Flourens, Dédebat. Jagerschmidt, Colson. — *Commissaires du gouvernement* : MM. Gomel, Le Vavasseur de Précourt, Marguerie, Chante-Grellet. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Baudenet, Vandal, Saint-Paul, de Mouy. — *Auditeurs de 2e classe* : MM. Quennec, Guillemin, Romieu, Menant, Simon, Tardit, Arrivière, Meyer, Seligman. — *Secrétaire* : M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux arts. — M. Collet, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire :* MM. Gilbert Le Guay, Zévort, Buisson.— *Maîtres des requêtes :* MM. Vacherot, de Salverte, Francisque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — *Auditeurs de 1re classe :* MM. Sevène, Mourier. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Cottu, Dubief, Carré, Devillers. — *Secrétaire* : M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. le contrôleur général de l'Administralion de l'armée Blondeau, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire :* MM. le vice-amiral Bourgeois,

Hély d'Oissel, Albert Delmas, le colonel Mojon, Paul Dislère. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Dufrayer, Ambaud, général Ferron, Fournier, Pallain, Gay, Renaud. — *Maîtres des requêtes* : MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Camille Lyon, Léon Grévy. — *Auditeurs de 1re classe* : MM. Marcel, Ducos. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. Turrel, Grenier, Duclos. — *Secrétaire* : M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Berger, *président*. — *Conseillers d'État en service ordinaire* : MM. Dunoyer, Chauchat, Alfred Picard, capitaine de vaisseau, Gougeard, Léon Béquet. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire* : MM. Tisserand, Cendre, Bellot, Nicolas. — *Maîtres des requêtes* : MM. Fabas, Camille Krantz, Bérard-Varagnac, Bailly, Auburtin — *Auditeur de 1re classe* : MM. Paul Blondot. — *Auditeurs de 2me classe* : MM. de Loménie, Bénac, Manégat, Roume. — *secrétaire* : M. Delabarre.

Bureau de l'assistance judiciaire près le Conseil d'État.

MM. Rigaud, ✻, *président* ; Bidoire, Collin, ✻, administrateurs de l'enregistrement et des domaines ; Péradon, ✻, directeur de l'enregistrement et du timbre ; Griolet, ✻ ; Housset, ✻. Renault-Morlière ; Caille, ✻, secrétaire du contentieux, *secrétaire-délégué*.

Tout pourvoi au Conseil doit être formé dans les trois mois de la notification de la décision ou de l'arrêté attaqué. Il ne peut être introduit que par le ministère d'un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, conformément au décret du 22 juillet 1806.

Il n'y a d'exception que pour :

1° Les recours pour incompétence ou excès de pouvoirs formés en en vertu des lois des 7-14 octobre 1790 et 24 mai 1872 (art. 9).

2° Les recours en matière de pension.

Dans les deux cas ci-dessus, les recours peuvent être adressés directement au Conseil d'Etat : ils doivent être transcrits sur papier timbré, soumis au préalable à la formalité d'enregistrement (*droit de* 46 *fr.* 88 *c. décimes compris*) *et accompagnés d'une copie authentique de la décision attaquée.* (*Décret du* 2 *novembre* 1864). *La décision qui intervient est passible d'un droit d'enregistrement semblable, dont le paiement est réclamé par l'Administration de l'Enregistrement quand cette décision st rendue.*

3° Les pourvois en matière d'élections non municipales, qui peuvent être adressés directement au Conseil, en y joignant une copie authentique de l'arrêté attaqué. (*Lois des* 22 *Juin* 1883, *art.* 53 *et* 31 *juillet* 1875, *art.* 16).

Les recours en matière d'élections municipales, qui DOIVENT ÊTRE déposés au secrétariat de la Sous-Préfecture ou de la Préfecture, dans le délai d'un mois. (*Loi du* 5 *avril* 1884, *art.* 37 *à* 40.)

4° Les pourvois en matière de contributions directes ou de taxes assimilées aux contributions directes, qui doivent être transmis par l'intermédiaire du Préfet, transcrits sur papier timbré quand la réclamation porte sur une côte de 30 francs et au-dessus, et accompagnés d'une copie authentique de l'arrêt attaqué ou de la lettre de notification dudit arrêté (*Loi du* 21 *avril* 1832, *art.* 28 *et* 30).

Une circulaire du Ministre des Finances, en date du 23 *février* 1854, *charge le Préfet de faire l'instruction sur le pourvoi et de le transmettre ensuite au Conseil d'Etat*

5° Les recours contre les arrêtés des Conseils de préfecture relatifs aux contraventions dont la répression leur est confiée par la loi, qui peuvent avoir lieu par simple mémoire déposé au secrétariat de la Préfecture ou à la Sous-Préfecture (*Loi du* 21 *juin* 1865, *art.* 12).

6° Les recours relatifs à la police de roulage sont soumis aux mêmes règles que ceux désignés au paragraphe 5°.

7° Les recours pour excès de pouvoirs contre les décisions des commissions départementales, quand elles statuent sur les matières énumérées aux articles 86 et 87 de la loi du 10 août 1871, qui doivent avoir lieu dans le délai de deux mois et peuvent être formés sans frais.

Dans tous les cas, les pourvois peuvent être introduits par un avocat au Conseil d'Etat.

Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'État qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

Membres du Tribunal.

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, *président*; Merville, O ✻, conseiller à la Cour de cassation, *vice-président* ; Chauffour et Tétreau, O ✻, conseillers d'État; Berger, O ✻, président de section au Conseil d'État; Sallanim, O ✻ et Petit, O ✻, conseillers à la Cour de cassation; Chambarcaud, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, et Monod, ✻, conseiller à la Cour de cassation; — *Membres suppléants* : MM. de Rouville, ✻, maître des requêtes, au Conseil d'Etat, et Leveillé, ✻, professeur à la faculté de droit,

Commissaires du Gouvernement.

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Rousselier ✻, avocat-général à la Cour de cassation.

Suppléants.

M. Chante-Grellet, maître des requêtes au Conseil d'État.
M. Loubers, ✻, avocat général à la Cour de cassation.
Secrétaire : M. Darnault.

MINISTÈRES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Jules Ferry, député, *Ministre des Affaires Etrangères*, *Président du Conseil.*

CABINET DU MINISTRE ET SECRÉTARIAT. — M. Marcel, ✻, *chef*; M. Hanotaux, ✻, *sous-chef.*

SERVICE DU PROTOCOLE. — M. Mollard, O ✻, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de directeur.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX. — M. Billot, O ✻, *Ministre plénipotentiaire de 1re classe, directeur*; M Nisard, O ✻, *sous-directeur du Nord*; M. Cogordan, ✻, *sous-directeur du Midi et de l'Orient*; M. Millet, ✻, *sous-directeur de l'Amérique*; M. Boutin, ✻, *sous-directeur du contentieux.*

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES. — M. Clavery, O ✻, *ministre plénipotentiaire, directeur*; M. Blanchart, ✻, *sous-directeur, chef du service du personnel consulaire*; M. Louis, ✻, *sous-directeur des affaires commerciales*; M. Chevrey-Rameau O ✻, *sous-directeur des affaires consulaires*; M. Belliard ✻, *sous-directeur des affaires de chancellerie.*

DIVISION DES ARCHIVES. — M. Girard de Rialle, ✻, *chef de division.*

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Roger (Henri) ✻, *chef de division.*

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

M. Martin Feuillée, député, *Garde des Sceaux, Ministre.*

M. Noirel, député, *Sous-Secrétaire d'Etat.*

Cabinet du ministre. M. Blondot, ✻ *chef*. — M. Manégat, *sous-chef*. — M. Martin-Feuillée, fils, *secrétaire particulier*. — M. Mola, ✻, *chef de bureau*.

Division du personnel. — M. Roulier, *chef de division*. — M. A. Durand, *chef du bureau du Personnel des Cours, Tribunaux, etc.* — M. A. Chéreau, *chef du bureau de l'Algérie*.

Division de la comptabilité et des pensions. — M. Durier, ✻, chef de division.

Direction des affaires civiles et du sceau. — M. Gonse, O ✻, *directeur*.

Bureau du sceau. — M. Fabrègue, *chef de bureau*.

Direction des affaires criminelles et des graces. — M. Jacquin, *conseiller d'Etat, directeur*.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CULTES.

M. Flourens, O ✻, *directeur général*. — 1er bureau: *cabinet du directeur général, affaires réservées et contentieuses*. — 2e bureau: *personnel du clergé, organisation et régime administratif des chapitres, séminaires, cures et succursales*. — 3e bureau: *biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs, contrôle administratif*. — 4e bureau: *administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions*. — 5e bureau · *édifices diocésains*.

Cultes non catholiques. — M. Eugène Hepp, ✻, *sous-directeur*.

Comptabilité, bibliothèque et archives. — M. A. de Taillandier, ✻, *chef du service*. — 1er bureau: *opérations centrales, liquidation, ordonnancement*. — 2e bureau: *écritures centrales, tenue des livres, pensions, service du matériel des bureaux*.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Waldeck-Rousseau, député, *Ministre*.

M. Laroze, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

Cabinet du ministre. — M. Camille Lyon, ✻, *Directeur*.

Secrétariat particulier du ministre. — M. Alfred Foubert, ✻, *chef*; M. Noël, ✻, *secrétaire particulier*.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT. — M. Brunot, *chef du cabinet.*

SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE. — Correspondance générale : M. Fleury, O. ✻, *chef.* — Personnel administratif et récompenses honorifiques : M. Doyer, ✻, *chef.* — Secours généraux : M. Gallo, ✻, *chef.* — Presse : M. Carles, O. ✻, *sous-directeur*, chef du bureau. — ALGÉRIE : M. Delabarre, ✻, *sous-directeur, chargé du bureau.* — Sociétés professionnelles : M. Barberet, *chef.*

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — M. Rousseau, O ✻, *directeur.*

DIVISISION DU SECRÉTARIAT. — 1er Bureau : *Personnel et matériel de l'administration centrale* : M. de Lacroix, *chef.* — *Service intérienr* : M.L. Tardieu, ✻, *chef.* — 2e bureau : *Sociétés de secours mutuels :* M. le Baron Chadenet, O ✻, *sous-directeur.* — 3e bureau : *Etablissements généraux de bienfaisance* : M. Carron, ✻, *chef.*

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ. — 1er bureau : M. Corpel, ✻, *chef, Opérations et écritures centrales.* — 2e bureau : M. Phellipon, *chef, Ordonnancement.* — 3e bureau : M. Tardieu, *chef, Comptabilité départementale.* — *Caisse centrale du ministère* : M. Badin, ✻, *caissier.*

Direction de l'administration départementale et communale. — M. Gilbert Le Guay, C. ✻, *directeur, Conseiller d'Etat en service extraordinaire.*

DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE. — 1er bureau : M. Morgand, ✻, *chef, Administration générale, élections, pensions.* — 2e bureau : M. Lucas, ✻, *chef, Administration départementale.* — 3e bureau : M. Payelle, ✻, *chef, Aliénés, enfants assistés, mendicité.*

DIVISION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — 1er bureau · M. Paget, ✻, *chef, Administration financière des communes.* — 2e bureau : M. Vauchelet, ✻, *chef, Contentieux des communes.* — 3e bureau : M. Guillaume, ✻, *sous-directeur, Voirie urbaine, vicinale et rurale.* — 4e bureau : M. Defarge, ✻, *chef. Construction et comptabilité des chemins vicinaux.*—Service de la carte deFrance et de la statistique graphique: M.Anthoine, ✻ *Ingénieur, chef de service.* — 5e bureau : M. de Valbreuze, *chef, Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*

Direction de l'administration pénitentiaire. — M. Herbette, ✲, *directeur*. — 1er bureau : *Contrôle des dépenses et de la comptabilité* ; *affaires diverses*, M. Reynand, ✲, *chef* — 2e bureau : *Prisons départementales*, M. Coussol, *chef*. — 3e bureau : *Maisons centrales de force et de correction et pénitentiers agricoles*, M. Vincent, ✲, *chef*. — 4e bureau : *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel*, M. Brunet, ✲, *chef*. — 5e bureau : *Transfèrements*, M. Delacour, ✲, *chef*.

Direction de la sûreté générale. — M. N......, *directeur*. — 1er bureau : *Correspondance politique*. — *Personnel* : M. Leroux, ✲, *chef*. — 2e bureau : *Associations non politiques*, M. Laty, *chef*. — 3e bureau : *Police administrative*, M. Maijssent, *chef*. — 4e bureau : *Police spéciale*, M. Joffroy, *chef*. — 5e bureau : *Imprimerie et librairie*, M. Boudin, ✲, *chef*.

MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Tirard, député, *Ministre des finances*.

M. Labuze, député, ✲, *sous-secrétaire d'Etat*.

DIRECTION DU CABINET, DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL. — M. Lanjalley, ✲, *sous-directeur chargé de la direction*.

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Alem, ✲, *sous-directeur* ; MM. Lemoine, ✲, et Ulry, *chefs des bureaux du personnel*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES LÉGISLATIVES, DU MATÉRIEL, DES ARCHIVES ET DU CONTRE-SEING.— M. Garnier, ✲, *chef du bureau du matériel, des impressions et des services annexes*.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.–M. Déchérac ✲, *chef du cabinet*. — M. Rischmann, O. ✲, *sous-directeur du contrôle du personnel des administrations financières*. — M. Tiphaigne, O ✲, *sous-directeur des administrations financières et contre-seing*.

DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'INSPECTION GÉNÉRALE, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ORDONNANCEMENT.—M. Pallain, O ✲, *directeur, agent judiciaire du Trésor*.

SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. de Liron d'Airoles, ✲, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Harmand, O ✲, Tronson du Coudray, O ✲, de Colmont, O ✲, Cavailhon, O ✲, marquis de Marguerie, O ✲, Druilhet, O ✲, Rouget, O ✲, Duparge, O ✲, Jacquême, O ✲, Le Blant, O ✲, Brodin, O ✲, Bellaigue de Bughas, ✲, Hamot, ✲.

Direction du mouvement général des fonds. — M. Gay, C ✻, *directeur.* — M. Prevost, O ✻, *sous-directeur.*

Direction de la dette inscrite. — M. Grimprel, O ✻, *directeur*, M. Gorges, O ✻, *sous-directeur.*

Direction générale de la comptabilité publique. — M. Couder, C ✻, *directeur* ; M. A. Lanjalley, O ✻, *sous-directeur.*

Caisse centrale du trésor public. — MM. Chazal, O ✻, *caissier-payeur-central.*

Service du payeur-central de la dette publique. — M. de Marcillac, O ✻, *payeur-central.*

Division du contrôle central. — M. de Boisdeffre, O ✻, *contrôleur central du Trésor, chef de division.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Campenon, G. O. ✻, Sénateur, *Ministre de la guerre.*
M. Casimir-Perier (Jean), ✻, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

Cabinet du ministre. — M. Mourlan, O ✻, *Colonel, chef du cabinet.* — 1er bureau : M. Ray, O ✻, *chef.* — 2e bureau : M. Jeanson, O ✻, *chef.*

Cabinet du Sous-Secrétaire d'État. — M. Romanet, O ✻, *contrôleur de 1re classe, chef du cabinet.* — 1er bureau (personnel de l'Administration centrale), M. La Chesnais, O ✻, *chef.* — 2e bureau (pensions et secours), M. Béjot, ✻, *chef.*

État-Major général. — MM. Ferron, O. ✻, *général de brigade, conseiller d'Etat, ffons de chef d'état-major général.* — Boudet, C., ✻, *général de brigade, sous-chef d'état-major général.*

Bureau du personnel du service d'état-major. — M. Beaufrère, O ✻, *chef.* — 1er bureau : M. Parizon, *lieutenant-colonel* ✻, *chef* ; 2e bureau : M. Lemoyne, *colonel*, O ✻, *chef* ; 3e bureau : M. de Saint-Germain, *colonel*, O ✻, *chef* ; 4e bureau : M. Leplus, *lieutenant-colonel*, O ✻, *chef.*

Sous-direction du service géographique (Dépôt de la guerre) — M. Perrier, O. ✻, *colonel d'infanterie, membre de l'institut, sous-directeur.*

Direction du contrôle. — M. Birouste, C, ✻, *contrôleur général de 2e classe, directeur* ; 1° Contrôle extérieur (service dirigé par le Directeur) Bureau de contrôle. — 2° Contrôle centrale : M. Fieffé de Liévreville, O ✻, *sous-directeur.* — 1er bureau :

(budgets et comptes), M. Aimès, ✻, *chef*; 2e bureau : (contentieux liquidation des dépenses), M. Denise, ✻, *chef*; 3e bureau : (fonds et ordonnances, M. Lebrun, ✻, *chef*.

SERVICE INTÉRIEUR. — M. de Beaucourt, O ✻, *chef*. — 1er bureau : (Matériel de l'Administration centrale), *dirigé spécialement par le chef du service intérieur*; 2e bureau : (Archives administratives), M. Moderat d'Otémar, ✻, *chef*.— Agence comptable : M. Desassis, *agent comptable*.

1re DIRECTION, (Infanterie). — M. Coiffé, O ✻, *général de brigade*, *directeur*; M. Caillard, (J.-B.-H.), ✻, *colonel*, *sous-directeur*.

1er bureau : (Personnel de l'infanterie), M. de la Londe, ✻, *chef*; 2e bureau : (Matériel de l'infanterie), M. Blanchet, *lieutenant colonel*, ✻, *chef*; 3e bureau : (Recrutement), M. Gerome, O ✻, *chef*; 4e bureau : (Réserves et Armée territoriale), M. Larmegiani, O ✻, *chef*.

2e DIRECTION, (Cavalerie). — M. Augey-Dufresse, O, ✻, *général de brigade*, *directeur*. — 1re SOUS-DIRECTION : M. Robert, ✻ *colonel*, *sous-directeur*. — 2e SOUS-DIRECTION : M. d'Estouvelles, O ✻, *sous-directeur*.

1er bureau : (Cavalerie), M. Garan, ✻, *chef*; 2e bureau : (Remontes), M. Prieur, ✻, *chef*; 3e bureau : (Justice militaire), M. Bonnet, O ✻, *chef*; 4e bureau : (Gendarmerie), M. Coussin, ✻, *chef*.

3e DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Ladvocat, O ✻, *général de brigade*, *directeur*. — 1er bureau : Personnel de l'artillerie et des équipages militaires, *lieutenant-colonel* M. Noël, ✻, *chef*; 2e bureau : Matériel de l'artillerie et des équipages militaires, *lieutenant-colonel* M. Deloye, O ✻, *chef*,

4e DIRECTION, (Génie). — M. Gallimard, C. ✻, *général de brigade*, *directeur*. — 1er bureau : *personnel du génie*, 2e bureau : *matériel du génie*.

5e DIRECTION, (Services administratifs). — M. Gaffiot, C. ✻, *intendant général*, *directeur*.—1re SOUS-DIRECTION : M. Macquin, O ✻, *sous-intendant militaire de 1re classe*, *sous-directeur*. — 2e SOUS-DIRECTION : M. François, ✻, *sous-intendant militaire de 1re classe*, *sous-directeur*.

1er bureau : (Personnels administratifs, lits militaires), M. Lamy. O ✻, *chef*; 2e bureau : (Vivres), M. Migault, ✻, *chef*; 3e bureau : (Fourrages et chauffage), M. Antonini, ✻, *chef*; 4e bureau : (Solde, revues de comptabilité), M. Ducellier, ✻, *chef*; 5e bureau : (Transports et indemnités de route), M. Lallement, ✻, *chef*; 6e bureau : (Habillement et campement), M. Imbault, ✻, *chef*.

6e **Direction**, (Poudres et Salpêtres). — M. Maurouard O ✱. *inspecteur général, directeur.* — *Bureau des poudres et salpêtres* : M. Bonnard, ✱, *chef.*

7e **Direction**, (Service de santé). — M. Didiot, C ✱, *médecin-inspecteur, directeur.* M. Dehau, O ✱, *sous-directeur.* — *Bureau des hôpitaux* : M. Flandin, ✱, *chef.*

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Peyron, G. O. ✱, I. ✪, *Ministre de la marine et des colonies.*

État-major général du ministre. — MM. Marcq de Blond de Saint-Hilaire, C. ✱ A. ✪, contre-amiral, *chef d'état-major général et chef du cabinet.* — Dupont, O. ✱, capitaine de vaisseau, *sous-chef d'état-major général.* — Communal, O. ✱, A. ✪, capitaine de frégate, 1er *aide de camp.* — Maréchal, O. ✱. capitaine de frégate, *aide de camp.* — *Officiers d'ordonnance*, MM. Jauréguiberry, ✱, lieutenant de vaisseau. — Bugard, ✱, idem, *détaché à l'état-major général du Ministre de la Guerre.* — Herbert, ✱, lieutenant de vaisseau. — Rouvier, ✱, idem. — Ducrest de Villeneuve, idem. — Rodier, capitaine d'artillerie de la marine. — Boninais, ✱, capitaine d'infanterie de marine. — Josse, ✱, capitaine d'artillerie de l'armée de terre. — Binos de Pombarat, ✱, commissaire de la marine, *chef du secrétariat particulier du Ministre.* — Billet, O. ✱, capitaine de frégate, *archiviste de l'état-major général.*

État-major général et du cabinet. — MM. Marcq de Blond de Saint-Hilaire, C. ✱, contre-amiral, *chef d'état-major général et chef du cabinet.* — *Cabinet*, M. Morel, ✱, *chef.*

1re direction. — personnel. — M. Vignes, C. ✱, A. ✪, contre amiral, *directeur.*

2e direction. — matériel. — M. Peschard d'Ambly, O. ✱, *directeur des constructions navales.* — *Directeur.*

Surveillance des travaux confiés a l'industrie, recettes en usine et service forestier. — MM. Lisbonne, O. ✱, *directeur des constructions navales.* — Fliche, O. ✱, *ingénieur de 1re classe*

Inspection des charbonnages. — M. Laugier, O. ✱, méd. mre, *mécanicien en chef*, magasin central (4, rue Jean-Nicot). MM. Nègre, ✱, *commissaire de la marine.* — Giraud, *agent-comptable, garde magasin.*

3e direction. — services administratifs. — M. Giraud, O. ✱ A. ✪, *commissaire général, directeur.*

4ᵉ Direction.—comptabilité générale.—M. Fournier, O. ✻, A. ✪, *commissaire général, directeur.*

COLONIES.

M. Félix Faure, *sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Marine et des colonies.*

Exposition permanente des colonies.— M. de Nozeille. ✻, ✪ A *pharmacien en chef de la Marine, conservateur.*

Établissement des invalides de la marine. — — M. Roubaud, O. ✻, *commissaire général de la marine, directeur.*

Trésorerie générale de l'établissement des invalides de la marine —M. Delarbre, C. ✻, *conseiller d'Etat honoraire,* rue Cambon, nº5.

Contrôle central. — MM. Bouchet, O. ✻, *Inspecteur en chef,* Gestin. ✻. — Bideau, ✻. — Goby, ✻.

Direction générale du dépôt des cartes et plans. — M. le vice-amiral de Jonquières, G. O. ✻, A. ✪, *directeur général.*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Fallières, député, *Ministre.*

M. Durand, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

Cabinet du ministre. — M. Morel, ✻, *chef*; M. Roujon, *chef de bureau.* — M. Laurent, *sous-chef.*

Secrétariat particulier du ministre. — M. Lanes, *secrétaire particulier, affaires personnelles.*

Cabinet du sous-secrétaire d'état. — M. Lemaire, *chef du cabinet*; M. Passeleu, *secrétaire particulier.*

Service intérieur du ministère. — M. Debras, *chef du service.*

Direction du secrétariat. — M. Charmes, ✻, *directeur.*

Direction de l'enseignement supérieur. — M. Liard, ✻, *directeur.*

Direction de l'enseignement secondaire. — M. Zévort, G O ✻, *directeur.*

Direction de l'enseignement primaire. — M. Buisson, O ✻, *directeur.*

Direction de la comptabilité. — M. Langlois de Neuville, O ✻, *directeur.*

DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. Kaempfen, ✻, *directeur*.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX. — M. Poulin, ✻, *directeur*.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Raynal, député, *Ministre des travaux publics*.

M. Baïhaut, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Bénac, ✻, Anditeur au Conseil d'Etat, *chef*.

SECRÉTARIAT PARTICULIER. — M. Regnault (André), *secrétaire particulier*.

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Affaires d'un caractère intime et confidentiel.

Demandes d'audience. — Réceptions. — Correspondance particulière.

Insertion au *Journal officiel*. — Communication avec la Presse. — Rapports personnels avec les Chambres. — Affaires réservées.

Réunion du travail pour le Conseil d'État et pour la signature du Président de la République. — Réunion des documents pour la discussion dans les Chambres.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ETAT. — M. Crémieux (Eugène), *chef*.

Direction du personnel et du secrétariat : M. Gouzay, ✻ (Ⓘ A.), *directeur*. — 1re DIVISION. — M. Nobécourt (Emile), ✻ (Ⓘ A.), *chef de division*. — 2e DIVISION. — M. Bizé, ✻ (Ⓘ A.), *chef de division*.

Direction de la comptabilité : M. Boyer, O. ✻, *directeur*. — 1re DIVISION. — M. Bouteiller, ✻, *chef de division*. — 2e DIVISION. — M. Génué, ✻, *chef de division*.

Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique : M. Cheysson, ✻ (Ⓘ I), *ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur*. — DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE. — M. Charle, ✻ *chef de division*.

Direction des routes, de la navigation et des mines. — M. E. Bellot, O. ✻, *conseiller d'état, inspecteur général es ponts et chaussées, directeur*. — DIVISION DES ROUTES ET PONTS.

— M. Rouget, ✻, *chef de division*. — Division de la navigation. — M. Beaurin-Gressier, ✻, *chef de division*. — Division des mines et usines. — M. Dequet, ✻, *chef de division*.

Direction des chemins de fer. — M. Cendre, O ✻, *conseiller d'Etat, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur*. — 1re Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer (Réseaux d'Etat, d'Orléans et du Midi)*. — M. Schelle, ✻, *chef de division*. — 2e Division. — *Etudes et travaux des chemins de fer (Réseaux du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, réseaux d'Algérie et réseaux secondaires)*. — M. Mayer ✻ (✪ I), *chef de division*. — 3e Division. — *Exploitation des chemins de fer*. — M. Allary, ✻, *chef de division*. — 4e Division. — *Contrôle des comptes des Compagnies et statistique des chemins de fer*. — M. Systermans, ✻, *chef de division*.

MINISTÈRE DU COMMERCE.

M. Maurice Rouvier, député, *Ministre*.

Cabinet du ministre. — M. H. Louis Vignon, *chef du cabinet*. — M. Gaston Grenier, auditeur au Conseil d'État, *chef du cabinet adjoint*. — M. Charles Paulet, *secrétaire particulier*.

Service de l'enseignement. — M. Jacquemart, ✻, *Inspecteur général des écoles d'arts et métiers et de l'enseignement technique, délégué dans les fonctions de chef du service*.

Direction du secrétariat et de la comptabilité. — M. Grison, ✻, *directeur*.

Direction du commerce intérieur. — MM. Nicolas ✻, Conseiller d'État, *directeur*; Vannacque, *chef de division*.

Direction du commerce extérieur. — MM. Marie, C. ✻, *directeur*; Fréauff-Ozenne, ✻, et Renard ✻, *sous-directeurs*.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Méline, député, *ministre*.

Cabinet du ministre. — M. Labarthe, *chef*; M. Mersey, ✪ A, *inspecteur-adjoint des Forêts, sous-chef*; M. Soubies, ✻ ✪, *chef de bureau*.

Division du secrétariat et de la comptabilité et des services intérieurs. — M. N......, *chef de division.*

Direction de l'agriculture. — M. Tisserand (C ✻), *Conseiller d'Etat, directeur.* — 1re division : M. Leblond, *chef de division.* — 2e Division : M. Challot, ✻, *chef de division.*

Direction des forêts. — M. N......, *directeur.* — 1er service : *personnel et contrôle*; M. Colnenne, ✻, *inspecteur général, chef de service.* — 2e service : *aménagement et exploitation*; M. Lecomte, conservateur, *chef de service.* — 3e service : *reboisement et travaux*; M. Ethis, conservateur, *chef de service.* — 4e service, *contentieux et comptabilité*; M. Auvray, conservateur, *chef de service.*

Direction de l'hydraulique agricole. — M. Philippe, O. ✻, ingénieur en chef, *directeur.*

Direction des haras. — M. de Cormette (O. ✻), inspecteur général, *directeur.*

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. A. Cochery, député, *Ministre.*

Direction du cabinet et du service central. — M. Georges Cochery, ✻, *directeur.* — MM. Réné Jacquet et André de Joly, *sous-chefs du Cabinet.* — Cabinet. — (*Enregistrement. et Correspondance générale*).

Service central. — *Services placés sous les ordres immédiats du directeur-Contentieux. — Bibliothèque — Traductions. — Statistiques. — Etudes sur le service étranger. — Travaux législatifs. — Bulletin mensuel. — Autographie.* — 1er bureau : *Conventions internationales. — Tarifs télégraphiques. Concessions de fils et cables. — Réseaux téléphoniques.* — 2e bureau : *Locaux affectés au service des Postes et des Télégraphes. — Service intérieur.*

Direction du personnel. — M. Fribourg, O. ✻, *directeur.*

1er Bureau (*placé sous les ordres immédiats du directeur*) : *Personnel des agents supérieurs de l'administration centrale, des services speciaux et des directions. — Receveurs. — Cautionnements. — Enseignement. — Télégraphie militaire.* — 2e bureau : *Agents inférieurs et sous-agents du service actif d'exploitation. — Congés. — Pensions.*

Direction du matériel et de la construction. — M. Bergon, C. ✻, *directeur*. — 1er bureau : *Construction et entretien des lignes aériennes*. — 2e bureau : *Lignes spéciales* (*souterraines, sous-marines, pneumatiques*). — *Appareils*. — 3e bureau : *Construction et entretien des bâtiments. Mobilier*. — *Matériel postal*. — *Habillement*. — *Imprimés*.

Direction des services sédentaires. — M. Baron O. ✻, *directeur*. — 1er bureau : *Service des bureaux sédentaires*. — 2e bureau : *Transmissions télégraphiques*. — 3e bureau : *Distribution*.

Direction des correspondances postales. — M. Besnier. C ✻, *directeur*. — 1er bureau : *Correspondance intérieure*. — *Service des courriers*. — 2e bureau : *Correspondance étrangère*. — *Services maritimes*. — *Colis postaux*. — 3e bureau : *Franchises et contraventions*.

Direction de la comptabilité. — M. Chassinat, O, ✻, *directeur*.

1er Bureau : *Ordonnancement*. — 2e bureau : *Vérification des produits*. — 3e bureau : *Articles d'argent*.

Direction de la caisse nationale d'épargne. — M. de Laboulaye, ✻, *administrateur délégué à la direction*.

Inspection générale du contrôle. — M. Boussac, O ✻, *inspecteur général*.

CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le département du Nord, sont : MM. Trystram, député de Dunkerque; Alfred Girard, député de Valenciennes; Vuillemin, directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Emile Delcsalle, président de la Chambre de commerce de Lille; A. Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Julien Le Blanc, industriel à Lille.

TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain........	Bourg.......	Massat.....	Soubirane.........	Belley.
Aisne.	Laon	Sebline, O ✱, ...	Thibaudier, ✱	Soissons.
Allier.......	Moulins.....	Genouille, ✱	De Dreux-Brézé	Moulins.
Alpes (B.) ...	Digne.......	Huet	Vigne	Digne.
Alpes (H.) ...	Gap	Joucla-Pelous............	Gouzot............	Gap.
Alpes-Marit..	Nice	Lagrange de Langre, O✱..	Balaïn, ✱	Nice.
Ardèche.....	Privas	Fauré....................	Bonnet............	Viviers.
Ardennes....	Mézières	Blondin, ✱............	Langénieux........	Reims (Marne).
Ariége	Foix	Paul	Rougerie..........	Pamiers.
Aube	Troyes	Rondineau, ✱	Cortet, ✱.........	Troyes.
Aude	Carcassonne .	Paysant................	Billard............	Carcassonne.
Aveyron	Rodez	Bardon ✱	Bourret.	Rodez.
Bouches-du-Rhône	Marseille....	Cazelles O ✱............	FORCADE, O ✱	AIX, Arles et Embrun.
			Robert	Marseille.
Calvados	Caen	Monod, ✱.............	Hugonin, ✱........	Bayeux.
Cantal	Aurillac.....	Lozé, ✱, ...	Baduel	Saint-Flour.
Charente. ...	Angoulême ..	Rivaud, ✱.............	Sebaux............	Angoulême.
Charente-Inf.	La Rochelle..	Stéhelin ✱, ...	Ardin.............	La Rochelle.
Cher........	Bourges.....	Berniquet ✱............	Marchal	BOURGES.
Corrèze	Tulle	Frémont................	Dénechaux	Tulle.
Corse.	Ajaccio......	Dufresne, ✱............	De la Foata........	Ajaccio.
Côte-d'Or ...	Dijon........	Duval, O ✱	N	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc.	Cavé-Esgaris	Bouché............	Saint-Brieuc.
Creuse......	Guéret......	Dumonteil	Blanger...........	Limoges (Haute-Vienne).
Dordogne....	Périgueux. ..	Bargeton, ✱............	Dabert, ✱	Périgueux.
Doubs	Besançon....	Levaillant, ✱, ❦ A........	Foulon, ✱	BESANÇON et Haute-Saône.
Drôme	Valence.....	Monier......	Cotton	Valence.
Eure	Évreux	Barrême, ✱............	Grolleau.	Évreux.
Eure-et-Loir.	Chartres	Proudhon	Regnault ✱ ,......	Chartres.
Finistère	Quimper	Reboul, ✱, ❦ A	Nouvel............	Quimper.
Gard........	Nîmes	de Girardin, ✱......	Besson......... ..	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse	Baile, ✱...............	DESPREZ, O ✱ .	TOULOUSE et Narbonne.
Gers........	Auch	Delatte	GÉRAULT DE LANGALERIE, ✱....	AUCH.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Gironde.....	Bordeaux ...	Schnerb, O ✻	Guilbert, ✻.......	BORDEAUX.
Hérault	Montpellier..	Galtié, ✻	De Cabrières.......	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes......	Le Comte de Brancion, C ✻.	Place	RENNES.
Indre.	Châteauroux	Peaudecerf, ✻...........	Marchal	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire	Tours.......	Daunassans, O ✻, ❦ A...	Meignan, ✻.......	TOURS.
Isère	Grenoble....	Pointu, ✻, ❦ A.........	Fava	Grenoble.
Jura........	Lons-le-Sauln	Ligier, ...	Marpot	Saint-Claude.
Landes......	Mont-de-Marsan.	Paitel..................	Delannoy, ✻.......	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	André..................	Laborde...........	Blois.
Loire	St-Étienne...	Glaize, O ✻, ❦ A	Caverot...........	Lyon (Rhône).
Loire (Haute)	Le Puy......	Reibell,................	Lebreton, O ✻.....	Le Puy.
Loire-Infér ..	Nantes......	Catusse, ✻, ❦ A.........	Lecoq	Nantes.
Loiret	Orléans.	Henry, O. ✻	Coullié	Orléans.
Lot.........	Cahors.....	G. Graux, ✻	Grimardias, ✻	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen........	Chapron, ✻.............	N.................	Agen.
Lozère	Mende	Mordon	Costes............	Mende.
Maine-et-Loir	Angers......	Jabouille, ✻, ❦ I.......	Freppel, ✻........	Angers.
Manche	St-Lô	Filippini, O ✻, ❦ A	Germain...........	Coutances.
Marne	Châlons. ...	Delasalle, O ✻..........	LANGENIEUX, ✻... Sourrieu	REIMS (Arr. de Reims et Arden. Châlons.
Marne (H) ...	Chaumont...	Favalelli.	Larue............	Langres.
Mayenne	Laval.......	Bobeuf	Le Hardy du Marais	Laval.
Meurthe et Moselle	Nancy.......	Bihourd ✻...	Turinaz....	Nancy.
Meuse.......	Bar-le-Duc..	Baudran..	N...........	Verdun.
Morbihan ...	Vannes......	Courtois, ✻............	Bécel, ✻..........	Vannes.
Nièvre	Nevers......	Nelson-Chierico..........	Lelong.	Nevers.
Nord........	Lille........	Jules Cambon, O ✻, ❦ I.	N.....	CAMBRAI.
Oise........	Beauvais....	De Selves, ✻............	Péronne...........	Beauvais.
Orne	Alençon.	Doucin..................	Trégaro, O ✻......	Séez.
Pas-de-Calais.	Arras.......	Vel-Durand ✻............	Dennel............	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	Le Mallier, ✻............	Boyer.............	Clermont
Pyrénées (B).	Pau	Robert de Massy, ✻......	Ducellier.........	Bayonne.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H).	Tarbes......	Geanet,...............	Billère............	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Deffès...................	Caraguel..........	Perpignan.
Rhin (Haut)..	Belfort......	Duflos..................	Turinaz...........	Nancy.
Rhône......	Lyon........	Massicault, O ✱, ✪ I....	CAVEROT, O ✱....	LYON et Vienne.
Saône (H)....	Vesoul......	Michel, ✱, ✪ A..........	Foulon............	Besançon (Doubs)
Saône-et-Loire	Mâcon......	Floret...................	Perraud, ✱........	Autun.
Sarthe......	Le Mans.....	Allain-Targé ✱..........	N.................	Le Mans
			LEUILLIEUX.......	CHAMBÉRY.
Savoie......	Chambéry...	Lefebvre Du Grosriez, ✱...	Rossel............	St-Jean de Maurienne
			Pagis.............	Tarentaise.
Savoie (H.)..	Annecy.....	Grimanelli, ✱............	Isoard............	Annecy.
Seine.......	PARIS......	Poubelle O ✱, Méd. M^re ✪ I	S. E. le Cardinal GUIBERT, O ✱...	PARIS
			Richard, év. *coadjut.*	
Seine-Infér...	Rouen.......	Hendlé, O ✱, ✪ A......	Thomas...........	ROUEN.
Seine-et-Marn	Melun......	Lagarde, ✱.............	de Briey,..........	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles...	Laurens.................	Goux..............	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort.......	De Malherbe............	Bellot des Minières..	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Somme.....	Amiens......	Cohn, ✱, ✪ I...........	Jacquenet.........	Amiens.
Tarn.......	Alby........	Landard, ✱.............	FONTENEAU......	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban..	Eynac..................	Fiard, ✱..........	Montauban.
Var.........	Draguignan..	Laugier-Mathieu.........	Terris............	Fréjus et Toulon.
Vaucluse....	Avignon.....	Assiot, O ✱, ✪ I.......	Hasley............	AVIGNON.
Vendée......	La Roche-s.-Yon.	Calvet..................	Cateau............	Luçon.
Vienne......	Poitiers.....	Cleftie..................	Bellot des Minières,	Poitiers (Vienne et Deux-Sèv.)
Vienne (H.)..	Limoges....	Lebœuf..................	Blanger...........	Limoges.
Vosges......	Épinal......	Bœgner, ✱, ✪ A........	De Briey..........	Saint-Dié.
Yonne.......	Auxerre.....	Faure, ✱................	BERNADOU, O ✱...	SENS et Auxerre.

Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Firbach, O ✱, préfet; — Département d'Oran, M. Dumaigre, préfet : Département de Constantine, M. Du Chaylard, préfet

Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique)...................... Mgr. Coldefy
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles).......................... N.....
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles)............... Carméné.
Sénégal... Dubois.

Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand Lavigerie, O ✱; Duserre, *coadjuteur*
Evêque d'Oran, Mgr. Gaussaal. — Évêque de Constantine, Mgr. Combes

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. Joubert, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. Dieudonné, officier de la Légion d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. de Pommereul, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. Duplantier, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte Beugnot a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron Siméon, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. Dupont-Deleporte, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. Dupleix de Mézy, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'Etat, directeur-général des postes.

M. le comte de Rémusat, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. de Murat, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-

Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7ᵉ arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, commandeur de la Légion d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, grand officier des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'État.

M. COLLET-MEYGRET, commandeur des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de

Belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. Piétri, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. Sencier, grand officier de la Légion d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. de Saint-Paul, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand'croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. Léon Masson, chevalier de la Légion d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. Testelin, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, depuis sénateur.

M. Pierre Legrand, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce.

M. Paul Bert, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'instruction publique.

M. Ernest Hendlé, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. Baron, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. Cleenewerck de Crayencour, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim.*

M. Baron, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron Séguier, officier de la Légion d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. Limbourg, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron Le Guay, (O ✻), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. Lizot (O ✻), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. Welche (C ✻), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul Cambon, O. ✻ (I. ✿, G. O. ✠), nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, depuis ministre plénipotentiaire.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

Préfet : M. Jules Cambon O ✻, ✿ I. G O ✠.

Cabinet du préfet. — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

MM. A. Jossier, *chef du cabinet*, Rével, *employé de 1re classe* et Brunin, *attaché*.

SECRÉTARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

Secrétaire-général : M. Gabriel Bouffet, ✻, C ✠, ✿ I.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes a fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux,

conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le président et le conseiller rapporteur peuvent ouïr en son cabinet les observations orales des intéressés. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet suivant).

La présence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *président* ; Arnauld de Praneuf, C ✠, I. ✿, ✠, *vice-président* ; Poirson, O ✠, A ✿, Facon, N..., *conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

Commissaire du Gouvernement, M. le secrétaire-général et, à son défaut, un des conseillers.

SECRÉTARIAT-GREFFE. — MM. Flament, *secrétaire-greffier* ; G[ve] Delesalle, 1[er] *commis-greffier* ; Puvrez, 2[e] *commis-greffier* ; Colas, *employé*.

CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le Conseil général nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déférées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du Conseil général est de 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir: Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Le Conseil général est composé comme suit :

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.
Bavai,	Darche-Levent, industriel, à Bavai.
Berlaimont,	Evrad Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. ✪, propr. maire de Landrecies.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. ✪, agriculteur, maire de Salesches.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Epine, propr. à Wargnies-le-Petit.
Maubeuge,	Sculfort, industriel à Maubeuge.
Solre-le-Château,	De Robaulx de Beaurieux, maire de Beaurieux.
Trélon,	Boussus, ✱, filateur à Wignehies.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.
Cambrai-Ouest,	Bernard, député, fab. de sucre à Aubencheul-au-Bac
Carnières,	Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.
Clary,	Dutemple, ancien notaire à Walincourt.
Le Cateau,	Ch. Seydoux, O. ✱, I. ✪, ✠, manuf. au Cateau.
Marcoing,	A. Desmoutiers, agriculteur à Vaucelles (Crèvecœur).
Solesmes,	Macarez, ✱, industriel à Saint-Python.

(1) Voir à la 3e partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.

Arrondissement de Douai.

Arleux,	Ch. Mention, propriétaire, à Douai.
Douai-Nord,	Alain-Chartier, ✱, A ✪, industriel à Douai.
Douai-Ouest,	Ed. Bernard, ✱, agriculteur, maire de Roost-Warendin.
Douai-Sud,	Ed. Fiévet, fabric. de sucre, maire de Masny.
Marchiennes.	Emile Dubois, propriétaire à Marchiennes.
Orchies.	DesRotours. député, maire d'Avelin.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues,	Claeys, maire de Bergues.
Bourbourg,	Edmond Duriez, fabricant de sucre, maire de Bourbourg-Campagne.
Dunkerque-Est,	Gustave Lemaire, avocat, maire de Dunkerque.
Dunkerque-O.,	Trystram, député, président honoraire de la Chambre de Commerce, à Dunkerque.
Gravelines,	Demarle-Fetel, armateur, maire de Gravelines.
Hondschoote,	Boudeweel, notaire, maire d'Hondschoote.
Wormhoudt,	Bergerot, député, maire d'Esquelbecq.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul-N.-E.,	Biesval, propriétaire à Bailleul.
Bailleul-S.-O.,	Plichon, O. ✱, C ✠, député, à Bailleul.
Cassel,	Desmyttère, ✱, propriétaire et maire de Cassel.
Hazebrouck-N.,	Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Massiet du Biest, sénateur, prop. à Hazebrouck
Merville,	Duquenne, négociant à La Gorgue.
Steenvoorde,	Outters, député, ancien notaire, maire de Steenvoorde.

Arrondissement de Lille.

Armentières.	Aug. Mahieu, ✱, manufacturier, à Armentières.
Cysoing,	Bourgeois, banquier, propriétaire, maire de Sainghin-en-Mélantois.
Haubourdin,	Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin.
La Bassée,	Édouard Chombart, maire d'Herlies.
Lannoy,	Bouchery, agriculteur, maire de Sailly.
Lille-Centre,	P. Legrand, député, avocat à Lille.
Lille-Nord-Est,	Basquin, avocat, adjoint au maire de Lille.

Lille-Ouest. Albert Legrand, industriel, maire de St-André.
Lille-Sud-Est, Mariage, négociant à Lille.
Lille-Sud-Ouest, Testelin, sénateur, docteur en médecine à Lille
Pont-à-Marcq, Delécluse, ancien juge de paix à Pont-à-Marcq.
Quesnoy-sur-D., Meurillon, notaire à Comines.
Roubaix-Est, Pierre Catteau, ✲, ancien manufacturier à Roubaix.
Roubaix-Ouest, Emile Moreau, ingénieur à Roubaix.
Seclin, Desmazières, industriel, maire de Seclin.
Tourcoing-Nord, Ch. Jonglez, député, Président de la chambre de commerce de Tourcoing.
Tourcoing-Sud, Lehoucq, adjoint au maire de Tourcoing.

Arrondissement de Valenciennes.

Bouchain, Delcambre, brasseur à Denain.
Condé, Dervaux, ✲, industriel à Condé.
St-Amand, r. d., Jules Sirot, maître de forges à St-Amand.
St-Amand, r. g., L. Legrand (de Lecelles), avocat à Douai.
Valenciennes-E., Dassonville, agriculteur, fabricant de sucre et maire de Préseau.
Valenciennes-N, De Carpentier, banquier, à Valenciennes.
Valenciennes-S., Louis Legrand (de Valenciennes), ministre plénipotentiaire à la Haye.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Instituée par la loi du 10 *août* 1871.

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Ed. Bernard, *président* ; Ernest Legrand, *secrétaire* ; Seydoux, Potié, Claeys, Sirot et Duquenne.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Gironde.....	Bordeaux ...	Schnerb, O ✻........	Guilbert, ✻.......	BORDEAUX.
Hérault	Montpellier..	Galtié, ✻	De Cabrières.......	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes......	Le Comte de Brancion, C ✻.	Place	RENNES.
Indre.	Châteauroux	Peaudecerf,✻...........	Marchal	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire	Tours.......	Daunassans, O ✻, ✿ A...	Meignan, ✻.......	TOURS.
Isère	Grenoble....	Pointu, ✻,✿ A.........	Fava	Grenoble.
Jura........	Lons-le-Saunier	Ligier, ...	Marpot	Saint-Claude.
Landes......	Mont-de-Marsan.	Paitel..................	Delannoy, ✻.......	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois	André..................	Laborde...........	Blois.
Loire	St-Étienne...	Glaize, O ✻, ✿ A	Caverot...........	Lyon (Rhône).
Loire (Haute)	Le Puy......	Reibell,................	Lebreton, O ✻.....	Le Puy.
Loire-Infér ..	Nantes......	Catusse, ✻, ✿ A.........	Lecoq	Nantes.
Loiret	Orléans.	Henry, O. ✻	Coullié	Orléans.
Lot.........	Cahors......	G. Graux, ✻	Grimardias, ✻	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen........	Chapron, ✻............	N................	Agen.
Lozère	Mende	Mordon	Costes............	Mende.
Maine-et-Loir	Angers......	Jabouille, ✻, ✿ I........	Freppel, ✻........	Angers.
Manche	St-Lô	Filippini, O ✻, ✿ A	Germain..........	Coutances.
Marne	Châlons. ...	Delasalle, O ✻..........	LANGENIEUX, ✻... Sourrieu	REIMS (Arr. de Reims et Arden. Châlons.
Marne (H) ...	Chaumont...	Favalelli.	Larue............	Langres.
Mayenne	Laval.......	Bobeuf	Le Hardy du Marais	Laval.
Meurthe et Moselle	Nancy.......	Bihourd ✻...	Turinaz....	Nancy.
Meuse.......	Bar-le-Duc..	Baudran..	N............	Verdun.
Morbihan ...	Vannes......	Courtois, ✻.............	Bécel, ✻..........	Vannes.
Nièvre	Nevers......	Nelson-Chierico..........	Lelong...........	Nevers.
Nord........	Lille........	Jules Cambon, O ✻, ✿ I.	N.....	CAMBRAI.
Oise........	Beauvais....	De Selves, ✻............	Péronne..........	Beauvais.
Orne	Alençon.....	Doucin..................	Trégaro, O ✻......	Séez.
Pas-de-Calais.	Arras.......	Vel-Durand ✻...........	Dennel...........	Arras.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	Le Mallier,✻............	Boyer............	Clermont
Pyrénées (B).	Pau	Robert de Massy, ✻......	Ducellier..........	Bayonne.

Première division. — M. Charrier, O ✠, A ✿, *chef de division.*

1er Bureau. — Secrétariat-général. — MM. Breton, père, *chef de bureau;* Joseph Delesalle, Cailliau, Waignon et Castel, employés.

Attributions. — Administrations municipales, maires, adjoints, conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives. — Associations agricoles. — Concours. — Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-arts : élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie : consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie : Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections : Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties : Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand : Admission des indigents. — Etrangers : admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des jurés. — Logements insalubres. — Médecine vétérinaire. — Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allo-

cation de primes.—Presse, journaux et écrits périodiques.—Presses de petites dimensions. — Prix de vertu. — Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux. — Réunions publiques. — Sapeurs-pompiers. — Sociétés de tir ; munitions. — Sociétés particulières. — Sociétés savantes. — Sociétés industrielles. — Sociétés d'agriculture. — Sociétés de secours mutuels. — Sociétés de charité maternelle ; crèches. — Sociétés subventionnées. — Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses. — Subsistances : mercuriales de quinzaine. — Tabac. — Travail des enfants dans les manufactures. — Travail des adultes. — Vaccine ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

Affaires militaires. — MM. Plumecoeq, *chef de bureau adjoint*; Lesaffre, *sous-chef*; Duhin, *employé*.

Attributions. — Recrutement de l'armée. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Contrôle des non disponibles. — Mariage des militaires. — Mouvements de troupes. — Casernement, logement. — Gîtes d'étapes. — Subsistances militaires. — Prytanée militaire. — Ecole spéciale militaire. — Ecole polytechnique. — Ecole navale. — Ecole de cavalerie de Saumur. — Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées. — Réquisitions militaires. — Etrangers : questions d'extranéité. — Secours aux anciens militaires. — Invalides de la marine : pensions. — Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides. — Canonniers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

2e Bureau. — police. MM. Breton fils, *chef de bureau*; Torck, *sous-chef;* Lefebvre, Demade et Telliez, *employés.*

Attributions. — Algérie. — Colonisation. — Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties. — Armes et poudres, transport. — Chasse. — Colonies agricoles et pénitentiaires. — Condamnés libérés soumis à la surveillance. — Crimes. — Délits. — Evènements. — Incendies. — Débits de boissons. — Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon. — Echenillage. — Etat-civil. — Transmission des actes. — Expulsions. — Extraditions.— Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers.— Gendarmerie. création de brigades. — Inhumations, transport de corps. — Loteries. — Louveterie — Maisons centrales de force et de correction. — Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté. — Maison de refuge du Bon-Pasteur. — Passeports à

l'étranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour évènements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

Deuxième division.—M. H. Lecocq, O ✠, *chef de division*

1er Bureau.— MM. Barbotin, *chef de bureau* ; Guinois, *sous-chef*; Bourelle, Coquelle et Chuffart *employés*.

Attributions. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de desséchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2e Bureau. — MM. Petit, *chef de bureau* ; Colpaert et Bécourt *employés*.

Attributions. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers ; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Construction à distance prohibée — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.

Troisième division. — M. Féver, O ✠, *chef de division.*

1er Bureau. — Administration communale et hospitalière. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Crépin, *sous-chef*; Decourcelles, Lefebvre, Martin et Carré, *employés.*

Attributions. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Taxe des chiens. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques.

2e Bureau. Finances de l'Etat. — Comptabilité départementale et vicinale. — Service des enfants assistés et du 1er age. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous-chef*; Broutin, Jules Delcambre, Quenet, Brisy, Charles Delcambre et Hennaghe, *employés.*

Attributions. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux.— Comptes des contumax.— Contributions indirectes.— Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures.— Amendes de police.— Ordonnancement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons.— Pécule des condamnés.— Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse.— Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles — Rentes et valeurs mobilières consignées — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité

et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnancement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. —Produits éventuels du département.— Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1er âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1er âge. — Service des caisses d'épargne. — Statistique.

Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.

Directeur départemental : M. Brunel, ✼, I. ✪, inspecteur d'académie ; M. Poulain, O ✠, A. ✪, *chef de division*, *inspecteur primaire délégué*, *secrétaire*.

1er Bureau. — Administration et personnel. — M. Rogeaux, *chef de bureau*, Badard, Morelle, *employés*.

Attributions.— Instruction secondaire.—Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. — Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, au certificat de grammaire, aux bourses dans les lycées, collèges à l'école de Cluny. —Expédition des diplômes.—Enquête sur les demandes debourses dans les lycées et collèges.—Attribution des bourses départementales.—Propositions pour décorations et dictinctions honorifiques. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. — Bibliothèques pédagogiques.— Bibliothèques scolaires.—Conférences.—Cours d'adultes : ouverture.—Ecoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture — Statistiques diverses.— Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord.— Bulletin de l'enseignement primaire.

2e Bureau. — Comptabilité et matériel. — MM. Bouchez, *chef de bureau* ; Ménétereau, Berthelon, Leleux, Duponchel, *employés*.

Attributions.— Conseil départemental de l'instruction publique.

— Comptabilité des écoles normales. — Budget départemental de l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Subventions aux communes. — Traitementsdu personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraitedu personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Cartes et globes. — propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.

MM. l'abbé Dehaisnes, I. ✪, *archiviste honoraire*; M. Finot, ✪ A, *archiviste;* Forret, *chef de bureau*; Decleene, Vermaere, *employés*; M. Fournet, *dessinateur*.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président*; Van Hende, I ✪, propriétaire a Lille; Pressecq, ✻, directeur d'enregistrement, à Lille; l'abbe Dehaisnes, I ✪; Finot, ✪ A, archiviste, *secrétaire*.

Imprimeur de la Préfecture, M. L. Danel, O ✻, à Lille, rue Nationale.

Conservateur-régisseur, M. Plumecoeq.

Huissier du cabinet du préfet, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Crombet. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Jacqmars-Giélée, Delesalle. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Garin.

Garçons de bureau, Delannoy, *brigadier*; Delattre, *sous-brigadier* George, Garin, Lescornez

SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 1er août 1883. Des élections auront lieu en 1886.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Sous-préfet, M. René Pichon O ✠, ✪ A.
Secrétaire, M. Deckmyn.

Conseil d'arrondissement.

Bergues,	MM.	de Meesemaecker, à Bergues.
Bourbourg,		Vercoustre, président des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,		Duriau, ✱, ✪ A, docteur en médecine, à Dunkerque.
—		Derode, propriétaire à Rosendael.
Dunkerque-O.,		Vézien, docteur en médecine, à Dunkerque.
—		Vancauwemberghe, industriel, maire de Saint-Pol.
Gravelines,		Torris, négociant à Gravelines.
Hondschoote,		Outters, propriétaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,		Lernout, docteur en médecine à Wormhoudt.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Sous-préfet, M. Léon Capelet.

Secrétaire, M. Quilliet ✪ A.

Conseil d'arrondissement.

Bailleul-N.-E.,	MM.	Ignace de Coussemacker, à Bailleul.
—		Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,		Pierre Béhaghel, propriétaire à Bailleul.
Cassel,		Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,		Dausse, négociant à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,		Deram, notaire, maire à Steenbecque.
Merville,		Hennion, notaire à Estaires.
—		Bouilliez, ✱, à Merville.
Steenvoorde,		Verrièle, maire de Winnezeele.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Conseil d'arrondissement.

Armentières,	MM. Lescornez, Achille, à Armentières.
Cysoing,	Dubreucq, Victor, à Templeuve.
Haubourdin,	Billon, ✻, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,	Leroy-Dubois, cultivateur et maire d'Illies
Lannoy,	Le Hardy du Marais, propriétaire à Chéreng.
Lille-Centre,	Jules Leduc, rue St-Sébastien, à Lille.
Lille-Nord-Est,	Tribourdeaux, rue de la Chaude-Rivière, à Lille.
Lille-Ouest,	Barbe, avocat à Lille.
Lille-Sud-Est,	G. Wattrelot, à Lille
Lille-Sud-O.,	Carron, à Moulins-Lille.
Pont-à-Marcq,	Et. Vallois, maire de Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,	Bodé, Charles, à Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Lacquement, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Faidherbe, rue de Soubise, 23, à Roubaix
Seclin,	Achille Leleu, à Annœullin.
Tourcoing-N.,	Dhalluin, notaire et maire de Linselles.
Tourcoing-S.,	Léon Ducrocq, rue de la Gare, 16, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Sous-préfet, M. Desprez.
Secrétaire, M. J. Sainsaux.

Conseil d'arrondissement.

Cambrai-Est,	MM. Fiévet, brasseur, maire d'Iwuy.
Cambrai-Ouest,	Liefquint, Jean-Baptiste, cultivateur à Haynecourt.
Carnières,	Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,	Fontaine-Herbet, propriétaire, maire de Bertry.
—	Leduc-Delaporte, brasseur, maire de Ligny.
Le Cateau,	Hallette, Jules, ✻, fabricant de sucre, Cateau.
—	Constant Lozé, propriétaire, maire du Cateau
Marcoing,	Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.
Solesmes,	Vallez, fabricant de sucre et maire de Briastre.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Sous-préfet, M. G. Pasques.
Secrétaire, M. Gravet, Albert.

Conseil d'arrondissement.

Avesnes-N,,	MM. Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,	Obled Léon, à Etrœungt.
Bavai,	Gravis, Amand, à Louvignies-Bavay
Berlaimont.	Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,	Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,	Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,	Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,	Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,	George, à Solre-le-Château.
Trélon,	Boulet, à Anor.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Sous-Préfet, M. Edouard Vatin ✪ A.
Secrétaire, M. P. Collier, licencié en droit

Conseil d'arrondissement.

Arleux,	MM. Trannin, industriel, maire de Lambres.
Douai-Nord.	Renard, agricult[r] et maire de Sin-le-Noble.
—	Morel, maire de Lallaing.
Douai-Ouest,	de Boisset, ✻, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
—	Gust. Nutly, propriétaire, adjoint au maire de Flers.
Douai-Sud,	Ducret, Charles, ✻ propriétaire à Douai.
Marchiennes,	Helbecque, banquier à Somain.
—	Willox, ancien contrôleur des contributions indirectes, à Erre.
Orchies,	Josson, avocat à Lille.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Sous-Préfet, M. Chadenier.
Secrétaire, M. Ségard.

Conseil d'arrondissement.

Bouchain,	MM. Laderrière, brasseur à Escaudain.
—	Ignace Cauvez, à Abscon.
Condé,	Wagret ✻, maître de verreries à Escaupont
Saint-Amand, r. d.	Le docteur Isnard, ✻ à Saint-Amand.
— r. g.	Georges Legrand, avocat à Douai.
Valenciennes-E.,	Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,	Patoir, négociant, à Wallers.
—	Debaralle, Paul, A. ✪, adjoint au maire Valenciennes.
Valenciennes-S.,	César Sirot, maître de forges, à Trith

SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Personnel.

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 24 arrondissements d'inspection.

Le département du Nord fait partie de la 3e inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, de la 17e pour ce qui concerne les chemins de fer et de la 24e pour ce qui concerne les rivières, les canaux et les ports maritimes.

Inspecteur général du 3e arrondissement, M. Grégoire, ✻, boulevard Saint-Germain, 211, à Paris.

SERVICE ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables, chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, ✻, O ✠, A ✪, *Ingénieur en chef du departement*, rue Nationale, no 91, Lille.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Étienne, rue de Bruxelles, no 2, à Lille; Crépin, à Dunkerque; Devos, à Cambrai; Barbet, à Douai; Berthet, ✻, ✠, à Valenciennes; Bonneau, condr Pal ff. d'ingr à Avesnes

Conducteurs principaux. — M. Legendre, J., Legrand. à Lille.

Conducteurs de 1re classe. — MM. Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Caroulle, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Heunet, à Douai; Groniez, à Cassel, Vanriscotte, à Lille.

Conducteurs de 2e classe. — MM. Godin, à Lille; Vallez, Thiéry, à Douai; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque; Mallet, J.-B., à Cambrai; Robin, Bouchez, à Lille; Dagalier, Belin, Dargent, à Valenciennes; Baelen, à Bailleul, Delsaux, à Cambrai.

Conducteurs de 3e classe. — MM. Lecat Léon, à Lille; Dayez, à Valenciennes; Thoury, à Lille; Muylaert, à Douai; Dethour, à Dunkerque; Caullery, à Avesnes.

Conducteurs de 4e classe. — MM. Desmasures, à Avesnes; Legendre, R., à Hazebrouck; Lecat (Louis), à Douai; Sipra, à Dunkerque, Troncquée, à Dunkerque; Balden, à Douai; Lerebours, à Valenciennes.

Chef de section. — M. Loir (Erasme), *chef de section de 2e classe*, à Cambrai.

Employés secondaires; 1re classe. — MM. Pigache, Godefrind, Degouge, Piat, Legroux, Legendre G., Risbourg, Devos, à Lille; Désicy, à Cambrai; Denis, Coquet, à Valenciennes; Martinès, Billiau, Gahault, à Avesnes; Gendrop, Wiart, à Douai.

Employés secondaires: 2e classe. — MM. Tembremande, Lefèbre, Gombert, à Lille; Wattremez, Fromont, à Valenciennes; Ravaux, à Dunkerque; Delavalle, Desaint, à Cambrai; Malaquin, à Valenciennes; Denimal, à Avesnes. — *Agents temporaires*: Cailleret, à Dunkerque; Vasseur, à Lille; Schmidt, à Valenciennes.

SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, ✻, *ingénieur en chef*, à Dunkerque

Ingénieurs ordinaires: MM. Crepin, Ribière et Dardenne, à Dunkerque

Conducteurs principaux: M. J. Haeuw, à Dunkerqne.

Conducteurs de 1re classe: MM. Gauthier, Em. Debacker, et Ed. Debacker, à Dunkerque.

Conducteurs de 2e classe: MM. Dieuset, E. Haeuw, Vitrant, Verlinde et Breynaert, à Dunkerque.

Conducteurs de 3e classe: MM. Heraud, Delbouve, A. Balsen, Cleenewerck, Jh Mesnage et Denquin, à Dunkerque.

Conducteur de 4e classe: M. Vangraefschepe, Jeunne, Sipra, Vanloo et N..., à Dunkerque; Laverge et Bourdon, à Gravelines.

Sous-chef de section de 1re classe du cadre auxiliaire: M. Lafra, à Dunkerque.

Employés secondaires de 1re classe: MM. Butez et Jannin, à Dunkerque.

Employés secondaires de 2e classe: MM. Delahaye, Lubin, Nortier, Declercq, Bocquet, Landay, A. Mesnage, Vanloo, Magniez, Wadoux, Decleer, Loonis, G. Lecomte, J. Lecomte, Janssoone, Dewismes et Marquis, à Dunkerque; Dutoit et Merlen, à Gravelines.

Officiers de port: MM. Devriés, *capitaine de port de 2e classe, chef de service;* Hamelin, Damman (Pre) et Sion, *lieutenants de*

2e *classe* ; Couvreur, *maître de* 1re *classe* ; Damman (Jh) Claeyssen et Lathouwer, *maîtres de* 2e *classe* ; Merlen, Messen, Bommelaer, Robyn, Claeysen, Gens et Patte, *maîtres de* 3e *classe*, à Dunkerque ; Lavallée, *maître de* 3e *classe*, à Gravelines.

Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque : MM. Léglise, *capitaine d'armements* ; Guillermou, Trouhaud, Lion et Wessemael, *capitaines en premier* ; Michelot, Dhondt et Cousin, *capitaines en second* ; Dumont, Darnet, Vanwaelfelghem et Boëchie, *maîtres d'équipage* ; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1re classe et 19 de 2e classe.

NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur mer, établie à Dunkerque, conformément à l'ordonnance royale du 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, ✻, *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président* ; Ribière, *ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire* ; Berteloot, ✻, *lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port* ; Crépin, *ingénieur des Ponts et Chaussées* ; Dardenne, *ingénieur des Ponts et Chaussées* ; Devries, *capitaine de port* ; Rouillé, *chef à terre des pilotes* ; Terquem, ✻, *professeur d'hydrographie en retraite* ; Fénard, *commissaire de l'inscription maritime.*

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

Commission de Dunkerque : MM. Eyriaud des Vergnes, ✻ *ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président* ; Crépin et Ribière, *ingénieurs des Ponts et Chaussées*, Devries, *capitaine de port* et Terquem, ✻ *professeur d'hydrographie en retraite.*

Commission de Douai. — MM. Peslin, ✻ *ingénieur en chef des mines*, à Douai, *président* ; Gruson, ✻ ✪ A, *ingénieur en chef*, à Douai ; Barbet, *ingénieur des Ponts et Chaussées*, à Douai ; Marck, *ingénieur de la Société des anciens établissements Cail* et Gosselin, *ingénieur civil.*

SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Gruson, ✻ ✪ A, *ingénieur en chef de* 2e *classe*, à Douai.

Ingénieur ordinaire de 1re *classe :* M. Crépin, à Dunkerque.

Ingénieurs ordinaires de 2e *classe* : MM. Barbet, à Douai ; Stoclet, rue Nationale, 296, à Lille ;

Conducteurs principaux : MM. Cuvelier, à Dunkerque; Pons, à Douai.

Conducteurs de 1re classe: MM. Diruit, à Roubaix; Coyaux et Mallet, à Lille; Caroulle, à Bergues.

Conducteurs de 2e classe: MM. Haeuw, à Douai; Dereuder, à Dunkerque; Wackernie, à Merville.

Conducteur de 3e classe: M. Renault, à Lille; Durier, Quarré, à Dunkerque; Olivier, à Douai.

Conducteurs de 4e classe: MM May, à Dunkerque; Le Noan, à Lille; Bouchar, Leroy P., et Rousseaux, à Douai.

Chef de section des travaux de l'Etat : M. Devrez, 2e classe, à Douai.

Sous-chef de section des travaux de l'État: MM. Savagner, 1re *classe*, Dunkerque; Pezard, 1re *classe*, Lille.

Employés secondaires de 1re classe : MM. Leferre et Gheers, à Lille; Lejonne et Savary, à Douai.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Pesin, Leroy M. et Houcke, à Dunkerque; Héquet, Caby, Gailliard et Vallez, à Douai.

SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.

Direction du service. — M. Derome, ✵, *ingénieur en chef*, à Compiègne; *conducteurs* : MM. Girardin, *principal*; Doldé, 2e *classe*; Pecqueux, 4e *classe*.

Employés secondaires : MM. Ruin et Réné, 1re *classe*; Massonnet et Renaud, 2e *classe*.

Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge: M. Berthet ✵, ✠, *ingénieur ordinaire*, à Valenciennes.

Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins : M. Devos, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai.

Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise : M. Dubreuque, *ingénieur ordinaire*, à Saint-Quentin.

Contrôle de la Sambre française canalisée : M. Bonneau, *conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire*, à Avesnes.

Conducteurs: MM. Huriez, *principal* à Valenciennes; Cavel, 1re *classe*, à Condé; Drouets, 1re *classe* à Avesnes; Godreuil, 1re *classe*, à Saint-Quentin; Brassarl, 2e *classe*, à Riqueval; Lallement, 2e *classe*, à Marcoing; Odet, 2e *classe*, à Valenciennes; Rose, 2e *classe*, à Cambrai; Chomer 2e *classe*, à Valenciennes; Carlier, 4e *classe*, à Cambrai.

Chef de section des travaux de l'État : M. Bara, 2e *classe*, à Cambrai.

Employés secondaires de 1re classe : MM. Goursault, à Avesnes ; Carion, à Valenciennes ; Paul, Bruniaux, Raux, à Cambrai ; Cuisset, à Valenciennes.

Employés secondaires de 2e classe : MM. Corneille, à Cambrai ; Mercier, à Condé; Hombert, à Riqueval; Latreille, à Valenciennes.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur* ; Raverdy, *président* ; M. Wattiau, *secrétaire-trésorier*.

SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

Canal du Nord sur Paris. — MM, Gruson, ✻, ✿ A, ingénieur en chef, à Douai. — Salle, ingénieur ordinaire, à Clermont. — Luneau, ingénieur ordinaire, à Paris. — Lecourt, ingénieur ordinaire, à Beauvais.

Canal de la Meuse à l'Escaut. — MM. Peslin, ✻, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Certain, chef de section, à Valenciennes.

Chemins de Fer.

SERVICE DU CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Luuyt, O. ✻, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, 2, rue de la Chaussée-d'Antin.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'Ingénieur en chef. La totalité des lignessituées dans le département du Nord est comprise dans la 2e section.

Ingénieur en chef de la 1re section : M. Loche, ✻, à Paris, 24, rue d'Offemont.

Ingénieur en chef de la 2e section : M. Duporcq, ✻, à Arras.

Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées : M. Berthet, ✻, ✠, à Valenciennes : *Lignes de Douai (bifurcation St-Eloy,* 215 *k.* 4 *et bifurcation Notre-Dame,* 216 *k.* 6 *exclusivement) à Valenciennes et à Blanc-Misseron frontière ; Valenciennes à Orchies (exclusivement) ; St-Amand à Blanc-Misseron ; St-Amand à la frontière de Maulde vers Tournai ; Somain à Busigny (inclusivement) ; Cambrai à Douai et raccordement de Cambrai ; Aubigny-au-Bac (bifurcation) à Somain ; Cambrai à Chaulnes (exclusivement) : Marcoing à Masnières ; Valenciennes au Cateau ; Cambrai à Dour frontière ; Valenciennes à Aulnoye ; Valenciennes à Maubeuge (Douzies) ; Busigny (inclusivement) à Erquelines frontière ; de bifurcation d'Hautmont à la frontière Quévy ; raccordement de Maubeuge : Aulnoye à Hirson (exclusivement) ; Anor à la frontière.*

M. Stoclet, rue Nationale, 196, à Lille ; *Lignes de Lille à Douai (bifurcation de St-Eloy inclusivement) ; Lille à la frontière vers Mouscron et raccordement ; Lille à la frontière vers Baisieux ; Lille à Orchies (inclusivement) ; Fives à St-Sauveur et Ceinture de Lille ; Tourcoing à la frontière vers Menin ; Orchies à la frontière vers Tournai ; Orchies à Douai, Orchies à Tourcoing ; Orchies à Somain (exclusivement) ; Lille à la frontière vers Comines ; Lille à Calais (inclusivement) ; Hazebrouck à Dunkerque ; Armentières à la frontière vers Comines ; Hazebrouck à la frontière vers Popéringue ; Dunkerque à la frontière vers Furnes ; Watten à Bourbourg ; Calais à Dunkerque ; Lille à Béthune (exclusivement) ; Lens (exclusivement) à Armentières Don-Sainghin à Hénin-Liétard ; Armentières à Berguette (exclusivement) ; Lens (exclusivement) à Carvin.*

Ingénieurs des mines : M. Olry, ✻, rue de Bruxelles, 1, à Lille, et M. Chesneau, à Valenciennes.

Conducteurs des Ponts et Chaussées : MM. Roussel, *à Valenciennes ;* Belin, *au Quesnoy ;* Debray, *à Lille ;* Mallet, *à Lille.*

Gardes-Mines : MM. Lefèvre, Devaux, Potaux, *à Lille ;* Vaillant, *à Valenciennes ;* Poteau, *à Douai.*

Ligne de Somain à Anzin et à la frontière Belge vers Péruwelz.— MM. Peslin, ✻, *Ingénieur en chef des mines à Douai ;* Chesneau, *Ingénieur des mines, à Valenciennes ;* Berthet, ✻ ✠, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, idem ;* Lafont, *garde-mines, idem.*

Inspecteurs de l'exploitation commerciale : MM. Duplan, *Inspecteur principal, à Paris,* et Thévenin, *Inspecteur particulier, à Lille.*

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duméril, *commissaire à Lille*; Utéza, ✻, *idem à Lille*; Samuel, ✻, *idem à Valenciennes*; Blondiaux, ✻, *idem à Douai*; Boissière, ✻, *idem à Dunkerque*; Châtelain, *idem à Maubeuge*; Latapie, *idem à Armentières*; Prêcheur, ✻, *idem à Cambrai*.

CHEMIN DE FER DE SOMAIN A ANZIN. — M. Marula, ✻, *commissaire de 2e classe à Anzin*.

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✻, ingénieur en chef à Paris, rue Vineuse, 10.

Lignes de Lille à Valenciennes. — MM. Berthet, ✻ ✠, ingénieur ordinaire à Valenciennes; Roussel, conducteur, idem.

Ligne de Maubeuge à Fourmies. — MM. Bonneau, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Avesnes; Passage, Desmazures, conducteurs à Avesnes.

Ligne de Calais à Dunkerque. — MM. Crépin, ingénieur ordinaire à Dunkerque; Cuvelier, conducteur principal, à Dunkerque.

Lignes de Lille à Valenciennes, de Douai à Orchies, d'Orchies à la frontière et d'Aubigny-au-bac à Somain. — MM. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai; Haeuw, conducteur à Douai.

Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens. — MM. Dubosque, conducteur, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Béthune; Dussossoy, conducteur, à Béthune

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Service de M. Doniol, ✻, O ✠ ✿ A. ingénieur en chef à Lille rue Nationale, 91

Chef de section de 1re classe, chef de bureau : M. Sannier; *agent temporaire* : M. Tramblay.

1er ARRONDISSEMENT. — *Etudes et travaux des Lignes de Lens à Armentières, de Valenciennes au Cateau, de Lille-la-Madeleine à*

Lannoy, d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge.

Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Lourches, de Denain à St-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-André. — Ingénieur ordinaire ; M. Etienne boulevard Papin, 8, à Lille.— *Conducteurs* : MM. Géneau, *à Solesmes* ; Barré, *à Valenciennes* ; et Bouchez, *à Fives-Lille. — Chef de section* : M. Sannier, *à Lille. — Agent secondaire* : M. Choquart, *à Valenciennes.*

2e ARRONDISSEMENT. — *Ligne d'Avesnes à Sars-Poteries (Études). — Conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur*, M. Bonneau, *à Avesnes ; Conducteur* : M. Barré, *à Valenciennes.*

Service de M. Gérard, ✱, Ingénieur en chef à Laon.

TRAVAUX ET CONTROLE DES TRAVAUX.

Lignes de Busigny à Hirson et du Cateau à Laon. Direction du service, (Bureaux : rue des Casernes, 23, à Laon). — MM. Gérard, ✱, *ingénieur en chef*, à Laon ; Jongleux, *conducteur principal*, *chef du bureau* ; Havart, *conducteur de 2e classe* ; Carlier, *conducteur de 4e classe* Lefrançois, *employé temporaire.*

SECTIONS. — 3e Arrondissement : *Travaux. — Ligne de Busigny à Hirson.* — MM. Devos, *ingénieur ordinaire*, à Cambrai ; De Salma, *chef de section de 1re classe*, à La Chapelle ; Franckhauser, *chef de section de 2e classe*, à Vaux-Audigny ; Lecœur, *sous-chef de section de 1re classe*, à Cambrai ; Fraënkel, *sous-chef de section de 1re classe*, à Hirson ; Bergounhoux, *sous-chef de section de 2e classe*, à Cambrai ; Schulerud, *idem*, à Etreux ; Cabasse, *idem*, à Cambrai ; Splingart, *employé secondaire* ; Barthe, Lermigeaux, Prévot, Tourneux, et Guinguerlot, *employés temporaires.*

1er Arrondissement : *Ligne du Cateau à Laon. — Contrôle des travaux.* — MM. Delerue, *sous-ingénieur faisant fonctions d'ingénieur*, à Laon ; Degonville, *conducteur de 1re classe*, à Laon ; Maroteaux, *conducteur de 2e classe*, au Nouvion ; Villé, *employé secondaire.*

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Service de M Doniol. ✱, O ✠. ✪ A, Ingénieur en chef, rue Nationale, 94, à Lille.

Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation : M. Olry, ✱, O✠, ✪ A, *Ingénieur des mines, rue de Bruxelles, 4, à Lille.*

CONTROLE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX D'ART :

Tramways de l'arrondissement de Lille, partie du chemin de fer d'in-

térêt local de Dunkerque à Lille comprise entre Hazebrouck et Lille, et chemin de fer d'intérêt local de La Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille : M. Etienne, *Ingénieur des ponts et chaussées, rue de Bruxelles*, 2, *à Lille.*

Tramways de l'arrondissement de Dunkerque, partie du chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille comprise entre Dunkerque et Hazebrouck, et embranchement de Bergues à Hondschoote : M. Crepin, *Ingénieur des ponts et chaussées à Dunkerque.*

Chemin de fer d'intérêt local d'Hénin-Liétard à Vis-en-Artois (partie comprise sur le territoire du Nord) : M. Barbet, *ingénieur des ponts et chaussées, à Douai.*

Lignes exploitées par la Société des chemins de fer économiques du Nord et chemins de fer d'intérêt local de Valenciennes au Quesnoy, de St-Amand à la limite du Nord et du Pas-de-Calais vers Lens, et de Lille à Solesmes : M. Berthet, ✻, ✠, *ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes.*

Tramway de Cambrai à Catillon, chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing (partie comprise sur le territoire du Nord), de Denain et de Cambrai à la limite du Nord et de l'Aisne vers le Catelet : M. Devos, *ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai.*

Tramways de l'arrondissement d'Avesnes et chemin de fer d'intérêt local de Quiévy à Wignehies par Solesmes et Landrecies. (partie comprise sur le territoire du Nord) : M. Bonneau, *conducteur principal, ffons d'ingénieur à Avesnes.*

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, ✻, O ✠, ✪ A., ingénieur en chef, à Lille.

1er arrondissement — *Bassin de la Sambre et ses affluents.* — M. Bonneau, conducteur principal, ffons d'ingénieur, à Avesnes.

2e arrondissement. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys.* — M Berthet, ✻, ✠, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3e arrondissement. — *Bassin de la Scarpe.* — M. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai.

4e arrondissement. — *Bassin de la Lys.* — M. Stoclet, ingénieur ordinaire, à Lille.

5e arrondissement. — *Bassin de l'Yser.* — M. Crepin, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.

MINES.

Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest, M. de Chancourtois, O ✻.

Ingénieur en chef chargé du service des mines dans les départements du Nord et de l'Aisne, M. Peslin, ✻, ✪ A, à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines* : MM. Olry, ✻, à Lille ; Chesneau, à Valenciennes — *Gardes-mines :* MM. Lafont, Vaillant, à Valenciennes; Lefèvre, Devaux et Potaux, à Lille; Poteau, à Douai.

ÉCOLE DES MAITRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

L'instruction qui leur est donnée et qui a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés, comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin de plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

PERSONNEL.

Directeur : M. Peslin, ✻, ✪ A, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris et Cambessédès, gardes-mines. — *Maître-surveillant*, M. Dorsinfang, ✻. — *Économe :* M. Poteau, garde-mines.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6e Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Soufrerie.

Directeur du service, M. Maurouard, O. ✻, inspecteur général de 1re classe, rue d'Argenton, n° 1, Paris.

Directeur-Adjoint : M. Faucher (Léon), ✻, ✪ A., *ingénieur en chef de 1re classe*, 13, boulevard du Palais, Paris.

Inspecteur-Général : M. Arnould, O. ✻, *inspecteur-général de 2e classe*, rue Denfert-Rochereau, 22, Paris.

RAFFINERIE NATIONALE DE SALPÊTRE DE LILLE.

Directeur : M. Billardon (Auguste), ✻, *ingénieur en chef directeur des Poudres et Salpêtres, à Esquerdes, par Wizernes (Pas-de-Calais)*.

Ingénieur : M. Lecourt (Armand), *sous-ingénieur des Poudres et Salpêtres*, 5, *cour des Bourloires, Lille.*

Caissier-comptable : M. Baratte, *commis principal de 2e classe.*

Chefs ouvriers : MM Camelin, *chef raffineur*; Chevrette, *chef emballeur*; Barbe, *adjoint au chef raffineur.*

SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

Chargés des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires

M. Doniol, ✻, O ✠, A ✪, *agent-voyer en chef*, à Lille, rue Nationale, N° 91.

M. Ternant, *sous-agent-voyer en chef*, à Lille, passage de la Fontaine, N° 7.

MM. Dubois, Romain, ✻, et Leroy, *agents-voyers en chef honoraires.*

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT

MM. Carbonel, (Alexandre), agent-voyer principal de 1re classe, à Cambrai ; Fourquez, idem, de 1re classe, à Valenciennes ; Vandevelde, idem, de 2e classe, à Lille ; Jeanjean, idem, de 2e classe, à Hazebrouck ; Rolez, idem, de 3me classe, à Douai ; Degravier (Edouard), idem, de 3me classe, à Dunkerque ; Bodvin, idem, de 3e classe, à Avesnes.

AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

Bureaux de l'agent-voyer en chef, à Lille.

MM. Dubois, agent-voyer principal de 3e classe, *chef de bureau* ; Quilliet, agent-voyer cantonal de 4e classe, *chargé de la*

comptabilité; Mestagh, agent-voyer cantonal de 5e classe; Dusautoir, id., de 5e classe; Leroy (Charles), commis de 1re classe; Montaigne, id., de 2e classe; Carron, idem, de 3e classe.

Bureaux des agents-voyers d'arrondissement.

MM. Petit, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Lille; Pruvot, agent-voyer cantonal de 4e classe à Avesnes; Riddez, idem, de 5e classe à Hazebrouck; Delasalle, idem, de 5e classe à Cambrai; Laude idem, de 5e classe, à Valenciennes; Parent, commis de 1re classe, à Valenciennes; Catoire, idem, de 1e classe, à Avesnes; Roch, idem, de 2e classe à Cambrai; Debadts, commis de 2e classe, à Lille; Degravier (Auguste), idem, de 2e classe, à Dunkerque; Carbonel (Alphonse), idem de 2e classe à Cambrai; Desmons, idem, de 2e classe à Douai; Basiez, idem de 3e classe à Hazebrouck; Tilloy, idem, de 3e classe à Douai; Chartier, idem, de 3e classe à Lille; Lahannier, idem, de 3e classe à Avesnes; Berthe, id., de 3e classe, à Dunkerque.

SERVICE DES CIRCONCRIPTIONS.

Arrondissement de Lille. — MM. Collart, agent-voyer cantonal, de 1re classe, à Tourcoing; Garbe, idem, de 1re classe, à Lille; Deschodt, idem, de 2e classe, à Haubourdin; Saguez, idem, de 3e classe, à Lannoy; Maranjon, idem, de 3e classe, à Pont-à-Marcq; Cloëz, idem, de 3e classe, à Cysoing; Codvelle, idem, de 3e classe à Armentières; Nory, idem, de 4e classe, à Seclin.

Arrondissement d'Avesnes. — MM. Delasalle, (Jean-Baptiste), agent-voyer cantonal, de 1re classe, au Quesnoy; Siron, idem, de 1re classe, à Trélon; Ansieaux, idem de 2e classe, à Maubeuge; Guilmain, idem, de 2e classe, au Quesnoy; Langelé, idem, de 2e classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 2e classe, à Avesnes; Devred, idem, de 3e classe, à Bavai; Delille, idem, de 3e classe, à Berlaimont; Bruyère, idem, de 4e classe, à Landrecies.

Arrondissement de Cambrai. — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1re classe, au Cateau; Bouvier, idem, de 1re classe, à Cambrai; Vasseur, idem, de 2e classe, à Solesmes; Gillot, idem, de 2e classe, à Marcoing; Renaux, idem, de 3e classe, à Clary; Lecoutre, idem, de 3e classe, à Carnières; Quarré, idem, de 3e classe, à Cambrai.

Arrondissement de Douai. — MM. Pilate, agent-voyer cantonal de 2e classe, à Douai; Guilbert, idem, de 2e classe, à Marchiennes; Coplo, idem, de 3e classe, à Douai; Willaeys, idem, de 3e classe, à Orchies; Fiévet, idem, de 4e classe, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque. — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 1re classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 2e classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 3e classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 5e classe, à Wormhoudt.

Arrondissement d'Hazebrouck — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1re classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 1e classe, à Hazebrouck; Clément, idem, de 4e classe, à Cassel; Lotthé, idem, de 4e classe, à Steenvoorde.

Arrondissement de Valenciennes. — MM. Leroy (Jules), agent-voyer cantonal de 3e classe, à Denain; Guillaume, idem, de 3e classe, à Valenciennes; Delerue, idem, de 4e classe, à St-Amand; Falempin, idem, de 4e classe, à Valenciennes; Dhenin, idem, de 5e classe, à Condé.

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.

COMITÉ DE DIRECTION.— MM. le baron Alph. de Rothschild, C. ✻, *président*; le baron de St-Didier, O. ✻, *vice-président*; Léon Say; Griolet, ✻; de Waru, ✻; Vallon, ✻, Hottinguer.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, O. ✻, *secrétaire de la Compagnie*, Ramond de la Croisette, *chef du contentieux et du domaine*; Graffin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*: Gateau, *chef du bureau des titres.*

EXPLOITATION.— MM. Félix Mathias, O ✻; *Ingénieur en chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation*; Muel, ✻, *Inspecteur principal*, à Lille; Lechelle, *Inspecteur*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✻, *Ingénieur chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, ✻, *Ingénieur principal de la Traction*, à Paris; Sauvage, *Ingénieur des ateliers*; Dubousquet, *Ingénieur de la Traction*, à Lille.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Boucher, O ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, *chargé du service des travaux et de la surveillance*; Vainet, ✻, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, *ingénieur en chef des travaux d'entretien*, à Paris; Morice, ✻, *ingénieur de la voie*, à Hazebrouck; Piéron, ✻, idem, à Lille; Dablincourt, *inspecteur de la voie*, à Lille; Hardelin, *inspecteur de la voie* à Hazebrouck.

TRAVAUX NEUFS. — MM. Boucher, O. ✻, Ingénieur en ch^e, Salle, ✻, idem ; de la Frémoire, ✻, idem.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

Siège de la Compagnie, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✻✠, ancien député, *président*; Wallerand, ✻, président de la Chambre de commerce, de Cambrai, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, O. ✻, propriétaire à Paris ; le comte de Villermont, propriétaire à Paris ; J. Brabant, ✻, ancien député, ancien maire de Cambrai, à Cambrai ; E. Brabant, industriel, à Paris ; A. Delaherche, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Beauvais ; Gontran Gonnet, O. ✻, ancien notaire, à Péronne ; le comte de Fontaine de Resbecq, ✻, propriétaire à Paris, *administrateurs*.

Ingénieur en chef. — M. E. Cambier, O. ✻, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ANZIN.

Siège à la Compagnie des Mines d'Anzin.

Administration : M. Guary, *directeur général des mines d'Anzin* ; M. de Forcade, *secretaire-général.*

Exploitation : M. Huez, *chef d'exploitation* ; M. Lambour, *inspecteur*.

Matériel : M. Gavelle, *directeur en chef des travaux du jour*; M. Tripier, *ingénieur du matériel et de la traction.*

Travaux et surveillance : M. Gavelle, *directeur en chef des travaux du jour* ; M. Mercier, *ingénieur de la voie.*

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES ET SES EXTENSIONS.

Syndic définitif de la faillite : M. Sauvalle, 25, Quai des Grands Augustins, Paris.

Compagnie des Tramways du département du Nord

Siège social : rue Auber, 2, à Lille. — Administration : place Vendôme, 15, Paris.

Président du Conseil d'Administration : M. Ch. Wallut. — *Administrateur délégué* : M. Auguste Lemoyne. — *Ingénieur-Conseil* : M. L. Francq.

EXPLOITATION GÉNÉRALE. — *Directeur* : M. V. Muller, *rue Auber*, 2, *Lille*. — *Chef des dépôts* : M. A. Toutain, *rue Auber*, 2, *Lille*.

Construction et entretien des voies et bâtiments, directeur : M. Ch. Marsillon, *Ingénieur, rue d'Isly*, 71, *Lille*. — *Conducteur des travaux* : M. E. Arnaudon, *rue Puebla*, 10, *Lille*.

Traction à vapeur et Ateliers, directeur : M. Ch. Marsillon, *Ingénieur.* — *Chef des Ateliers et du Dépôt* : M. Descamps, *Ingénieur au Dépôt des Tramways, rue du faubourg de Roubaix,* 159. — *Inspecteur*: M. Delabre

Service central, Comptabilité, Économat, chef de la comptabilité : M. Baille, *boulevard Montebello,* 52. — *Magasin central* : M. Galard.

Comptabilité et magasins de la traction à vapeur: M. Despeyroux, *rue Blanche,* 4, *St-Maurice-lez-Lille.*

Chemins de fer Economiques du Nord.

Conseil d'administration : MM. Edmond Caze, à Paris, *président*; Edmond Terlinden, *à Bruxelles*; Edouard Empain, *administrateur délégué.*

Directeur : M. V. Mestreit, *rue de la Cave, à Anzin.*

Ingénieur : M. Ferret, *à Anzin.*

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.
Siège social, 21, rue Porte-Robert, à Cambrai

Conseil d'administration : MM. Georges, *président*; Nicolas, *vice-président*; le comte de Saint-Foix, Rey et Lambert.

Administrateur délégué de la Compagnie : M. Lambert.

Tramways de Dunkerque.

M. Spilliaert, banquier à Anvers, *rétrocessionnaire.*

M. Lessent, *sous-directeur,* à Dunkerque.

Tramways de Roubaix-Tourcoing.

La compagnie rétrocessionnaire est en faillite et les villes sont actuellement en instance pour obtenir sa déchéance. — *Syndic de la faillite* : M. Ruffelet, à Roubaix.

APPAREILS A VAPEUR.

Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, O ✻, ✠, *ingénieur en chef de l'association.* — Bureaux : rue de la Gare, 16, à Lille.

ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Lille , M. Marteau ✻ ; — *de Dunkerque ,* M. Van Moé ;— *d'Hazebrouck,* E. Vandenbulcke ; — *de Cambrai,* M. Lallemand (intérimaire); — *d'Avesnes,* M. Fiévet ; — *de Douai,* M. Neveux ; — *de Valenciennes,* M. Bernard.

Commission départementale des bâtiments civils.

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt

du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

Membres de la Commission. — MM. le Préfet, *président*, Marteau, ✲, architecte du département, *vice-président*; Mourcou, architecte à Lille, *secrétaire*; A. de Praneuf, C ✠, ✪I. Vice-président du Conseil de préfecture; Brunel ✲, ✪I, inspecteur d'Académie, à Lille; Vandenberg, architecte, à Lille; Druez, ✲, chef de division honoraire de la Préfecture; Contamine père, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblan, architecte à Tourcoing; Etienne et Stoclet, ingénieurs des ponts et Chaussées, à Lille; H. Lecocq, O✠ chef de la division des travaux publics à la Préfecture; Albert Contamine, architecte à Lille; Thibaut, architecte à Roubaix et les architectes départementaux.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Gustave, *Roubaix*, 16 mars 1868; Barbier, *Hazebrouck*, 22 mai 1860; Barbotin, *Roubaix*, 31 mai 1859; Barbotin, *Lille*, 28 mars 1870; Barbotin, Louis, *Roubaix*, 21 décembre 1880; Battsur, *Lille*, 1er février 1872; Bernard, Jules, *Valenciennes*, 31 décembre 1872; Boivin, *Lille*, 4 juin 1869; Boudin, *Lambersart*, 17 mai 1878; Bruyerre, *Paris*, 10 décembre 1858; Cannissié, *Lille*, 5 octobre 1875; Canonne, *Le Cateau*, 19 novembre 1866; Canu, *Valenciennes*, 19 septembre, 1854; Cokempot, *Lille*, 12 juin 1688; Contamine, *Lille*, 23 janvier 1849; Contamine, Albert, *Lille*, 23 mars 1880; Cordonnier, J.-Bte, *Haubourdin*, 17 août 1847; Cordonnier, Louis, *Lille*, 7 juin 1882; Croin Louis, *Tourcoing*, 21 mai 1869; Dautel, *Valenciennes*, 11 novembre 1869; Debayser, *Lille*, 4 décembre 1832: Decroos, *Lille*, 8 mai 1861; Defretin, Gustave, *Haubourdin*, 19 juillet 1883; Dehaene, Désiré-Joseph, *Tourcoing*, 20 juillet 1883; Delannoye, Edouard-Jean-Désiré; *Dunkerque*, 16 janvier 1883; Delery Edmond, *Lille* 18, août 1882; Dellemmes, *Lille*, 17 août 1846; Delvigne, *Cambrai*, 30 avril 1879; Deperne, Charles, *Lille*, 16 mars 1868; Deperne,

Jules, *Lille*, 14 novembre 1870 ; Derégnaucourt, *Roubaix*, 21 mars 1856 ; Destombes, Paul, *Roubaix*, 5 avril 1879 ; Dubuisson, *Lille*, 19 avril 1865 ; Dupire, *Lille*, 15 juin 1870 ; Dussart, *Valenciennes*, 22 novembre 1851 ; Duthilleul, *Lille*, 5 avril 1862 ; Dutouquet, *Hasnon*, 4 août 1847 ; Duvivier, *Cambrai*, 24 janvier 1862 ; Faucon, Arthur, *Hondschoote*, 1er oct. 1869 ; Fiévet, Oscar, *Avesnes*, 10 décembre 1868 ; Flament, *Fourmies*, 24 avril 1846 ; Gilquin, *Lille*, 8 octobre 1856 ; Godey, *Roubaix*, 12 novembre 1863 ; Foucart, Jean-Georges-Victor, *Paris*, 18 août 1882 ; Goris, Gustave, *Haubourdin*, 14 juin 1877 ; Gourmez, *Hazebrouck*, 10 juillet 1874 ; Gruloy, *Lille*, 15 mars 1849 ; Guillemin, *Maubeuge*, 6 avril 1859 ; Guillot, *Lille*, 6 février 1868 ; Hannotin, *Lille*, 23 novembre 1875 ; Lafitte, Jean, *Fourmies*, 6 mars 1882 ; Lajoie, *Anzin*, 29 mai 1869 ; Lallemand, *Le Câteau*, 3 octobre 1868 ; Leblan, Louis, *Tourcoing*, 23 février 1876 ; Lecocq, *Hazebrouck*, juillet 1872 ; Leroux, *Tourcoing*, 2 mars 1880 ; Lestienne, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Liagre, Achille, *Lille*, 7 juin 1882 ; Mabille, Octave, *Tourcoing*, 13 mars 1883 ; Mahieu, Adolphe, *Lille*, 1er août 1866 ; Marteau, *Lille*, 12 juin 1839 ; Meurant, *Maubeuge*, 27 mars 1844 ; Meurillon, *Lille*, 9 décembre 1861 ; Meurillon, Louis, *Lille*, 7 août 1883 ; Mourcou, *Lille*, 11 mai 1852 ; Mouton, *Lille*, 12 juin 1868 ; Neveux, Louis, *Douai*, 2 décembre 1879 ; Neuilliès, fils, *Maubeuge*, 1er septembre 1869 ; Newnham, *Lille*, 28 mai 1862 ; Nicole, Désiré, *Haubourdin*, 6 août 1872 ; Nieuviarts, Félix-Paul Joseph, *Haubourdin*, 14 décembre 1882 ; Normand, *Lille*, 31 mars 1854 ; Outters, *Bergues*, 13 septembre 1848 ; Pavot, Henri, *Bergues*, 22 juillet 1874 ; Pennel, *Lille*, 22 mai 1860, Peckre, *Lille*, 30 mars 1875 ; Pennequin, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Pèpe, *Douai*, 24 novembre 1859 ; Pilette, Emile *Armentières* ; 17 novembre 1880 ; Richez, *Valenciennes*, 8 août 1871 ; Roussel, *Lille*, août 1873 ; Salomé, Henri-Joseph-Edouard, *Lille*, 18 août 1882 ; Sauvage, *Lille*, 26 juin 1851 ; Seiter, Emile, *Lille*, 27 juillet 1858 ; Tenière, *Cambrai*, 4 septembre 1867 ; Thibeau, Ernest, *Roubaix*, 1er mai 1879 ; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854 ; Vandenbulcke, *Hazebrouck* ; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871 ; Vennin, *Cambrai*, 22 mars 1867 ; Vitrant, *Valenciennes*, 7 mars 1841 ; Wissocq, *Bourbourg*, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÊTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — EXAMENS A SUBIR.

Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa séance du 21 avril 1873.

Le postulant doit : 1° Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ;—

2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ;— 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statique, *(stabilité)*, etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; — 4° subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livre à cette étude n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

DESSÉCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOERES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un réglement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

Commission administrative. — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président* ; Hovelt Em., Christiaens, Louis ; Feron, Gustave ; N.... — *Conducteur* : M. Fornet, à Warhem ; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une commission particulière conformément au décret organique du 29 janvier 1852. Les membres des commissions restent en fonctions pendant 5 ans ; ils sont renouvelés par cinquième chaque année.

Première section. — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9.729 hectares.

1re *section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandenbavière, *président* ; Louf, *vice-président* ; Cocquillier, Hamerel, Geerssen. — *Conducteur-secrétaire* : M. Degravier, *percepteur* : M. Barbier.

2e *Section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; — de Bergues, à l'Est ; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

Commission administrative. — MM. Vercoustre, *président* ; Meezemacker, Alexandre à Looberghe, *vice-président* ; Meezemacker, Isaïe à Bierne, Ghys, Charles; Demerseman. — *Conducteur:* M. Petit; *Secrétaire :* M. Petit. — *Receveur :* M. Flajollet.

Troisième section. — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten e Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

3e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Outters, *président*; Bellanger, *vice-président*; Daniel Dantu ✻; Carlier Lucien, Vanhove Edouard ; Decroocq, *receveur;* Hagron,. *conducteur et secrétaire-archiviste.*

Quatrième section. — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin des Moëres, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

4e *section.* — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président* ; Demeezemaker, Stanislas, *vice-président* ; Grysez, Jules; Lebecque, Auguste ; Boudeweel, Auguste ; — *Conducteur*, M. A. Smagghe, à Dunkerque ; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

MM. Auguste Anquez, *directeur* ; Fernand Wintrebert, *sous-directeur* ; Demarle Fétel ; Pierre Anquez et Edouard Locquet, *syndics*; Lecointe, *receveur.*

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du desséchement des marais de la Haute-Deûle,

est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

Syndicat d'entretien institué par décret du 17 *février* 1866. — MM. Ed. d'Hespel, *directeur* ; E. Schotsmans, *directeur-adjoint*; Ducourouble , propriétaire à Lille ; Coget, propriétaire à Marquillies et Parsy, propriétaire à Annœullin, *syndics titulaires* ; MM. les maires d'Emmerin et Wavrin, *syndics suppléants*. — *Percepteur* : M. Deman , à Haubourdin ; *secrétaire* : M. Godin, conducteur des ponts et chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du desséchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÉS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, *directeur* ; Ramery , Alexandre, *directeur-adjoint* ; Delattre-Desplanque, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles , *syndics*.

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — Syndicat mixte institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de Calais, et du courant des Breux, son affluent. Les syndics sont nommés pour 3 ans, sauf le président nommé pour 6 ans. — *Syndics nommés par le département du Nord.* — MM. Messéan, maire de Bois-Grenier ; Lemaire, propriétaire à Fromelles ; Capelle, cultivateur à Radinghem ; Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières. — *Syndics nommés dans le Pas-de-Calais* : — MM. Pollet, maire de Fleurbaix ; Bavière, maire de Laventie ; Lebleu, maire de Sailly ; Legillon, avocat à Béthune. — *Suppléant du Nord* : — M. Wattel, cultivateur à Bois-Grenier. — *Suppléant du Pas-de-Calais* : — M. Cuvelier, maire de Lorgies. — *Bureau du syndicat* : — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président* ; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire*.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Albert Legrand, conseiller général, *président* ; Morel, Auguste, *vice-président*; les maires de Roubaix, Tourcoing, Mouveaux, Wattrelos (à défaut les adjoints ffons de maires), et Jules Leblanc, manufacturier, à Tourcoing, *secrétaire*; M. Wéber, conducteur des ponts et chaussées à Lille, *régisseur comptable*.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un syndicat a été établi à Landrecies par arrêté prefectoral du 18 décembre 1882 pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies. La commission a été élue le 22 juin 1883 pour cinq années. Ses pouvoirs expirent le 22 juin 1888. — *Commission administrative*. — MM. Manesse, Emile, *directeur* ; Gille, Antoine; Inglard, Ildephonse ; Remy, Victorien ; Doutrelaine, Arsène, *syndics*.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat. La commission du syndicat de la rive droite a été élue pour cinq ans le 27 juin 1880. Ses pouvoirs expirent le 27 juin 1885. Celle du syndicat de la rive gauche a été élue le 9 août 1882. Ses pouvoirs expirent le 9 août 1887. — *Commission administrative du syndicat de la rive droite*. — MM. Briatte, *directeur*; Mary, Alfred, *directeur adjoint*; le baron Ferdinand de l'Epine, Cauderlier, Lamelin, Poulet, Paul Evrard, *syndics titulaires*; Evrard Achille, Balligand-Waignier, *syndics - adjoints*. — *Conducteur*, M. Drouets. — *Commission administrative du syndicat de la rive gauche*. — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douillet, *membres*. — *Conducteur*, M. Drouets.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont; l'autre, dont le siége est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Boussois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun

par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

Syndicat de Berlaimont. — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur* ; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint* ; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont ; Witrant, Narcisse propriétaire à Leval ; Duchemin Aimé, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics* ; Dequesnes Leon, propriétaire à Leval ; Bayart, Eléonore, propriétaire à Bachant ; Durieux Pierre, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics-suppléants*: — M. Drouets, *conducteur*.

Syndicat de Maubeuge — MM. Deharveng-Colson, propriétaire à Maubeuge, *directeur* ; Meurisse, propriétaire à Recquignies, *directeur-adjoint* ; Duchateau, fermier, à Assevent ; Bultiaux, Constant, propriétaire à Rousies ; Neuillies, Jules, propriétaire à Assevent. — *Syndics-suppléants* : MM. Wilmant, nég. à Maubeuge ; Henri, Charles, propriétaire à Jeumont; Fissiau, propriétaire, à Assevent.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies. — Les membres de cette association nommés par arrêté du 9 décembre 1882 sont : MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes ; MM. Berteaux, Bélisaire, *Directeur*, filateur à Fourmies ; Gouttière Omer, filateur, à Wignehies, *directeur-adjoint* ; Rousseau Emile, propriétaire à Wignehies, Staincq, filateur à Fourmies, *syndics*. — MM. Legrand Auguste, filateur à Fourmies, et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, *syndics suppléants*. — M. Hettler, *receveur*.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat : MM. Lamelin, *président*; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Preux André, *membres*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association régie par l'ordonnance du 16 novembre 1834, est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de desséchement. Les membres sont élus pour deux ans.

Les élections doivent avoir lieu chaque année, le 15 octobre — *Commission administrative* (1). MM Jh Morel, conseiller d'arrondissement, maire de Lallaing, *président-directeur* ; Lenclud, à Hasnon, *Vice-Président* ; *Syndics* : MM. Ed. Bernard, conseiller général, maire de Roost-Warendin; Renard, conseiller d'arrondissement, maire de Sin-le-Noble ; Denisse, maire de Raches; de Bretagne, maire de Mortagne ; André à Nivelles. — *Taxes et rôles.* Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée ; *receveur-payeur,* M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs* : MM. Lefèvre, à Douai; Guilbert, à Marchiennes. — *Piqueur,* M. Baudry, ✱, à Hasnon. — *Garde,* Tailliez à Lallaing.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

Les syndics actuels sont : MM. Tassin, maire de Crépin, *président-directeur* ; Raverdy, propriétaire à Condé, *vice-président, directeur-adjoint* ; Mercier, receveur des Vaucelles ; Cousin, vétérinaire à Condé ; Dupriez-Cyriaque, propriétaire à Hergnies. — *Conducteur* : M. Brunelat ; *secrétaire-percepteur* : M. Mayeur, Constantin ; *garde des canaux*: M. Wuillaume.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce syndicat a été organisé en vertu d'une ordonnance du 17 octobre 1826. — *Commission administrative* — MM. Miroux, Arthur, *président* ; Hautcœur, Emile, *vice-président* ; Dubois Ernest ; Lamotte Honoré; Dorchies Gustave, *membres* ; M. Dagalier Charles, *conducteur-percepteur.*

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative.* — MM. Joseph de Bretagne, *président* ; Robart-aanipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — *Percpteur-receveur,* M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le syndicat est composé de

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.

MM. Dufrenoy Théophile, *directeur*; J.-B^te^ Devaux, *directeur-adjoint*; J^h^ Devaux, Dewez-Balingand, Hornez-Henneton, *syndics-titulaires*;—MM. Ferd. Bardieux, Hornez-Barbieux, Louis Hache, *syndics suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé a une réunion de propriétaires le desséchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit : MM. Coquelle Clément, *directeur* ; Gidoin, ex-secrétaire-général de la Cie d'Anzin, *directeur-adjoint* ; Dombre, directeur des mines de Douchy ; Pailly, directeur des verreries de Lourches; Delcambre-Bridoux, brasseur à Denain ; *syndics*. — Le baron de Maingoval, à Douchy ; Diverchy, négociant à Rœulx, *syndics-suppléants*. — *Receveur*, M. Ringot, instituteur à Mastaing.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876. *Syndics titulaires*. — MM. Lemer-Dupriez ; Blicquy-Hocq ; Capillon Arnoul ; Dupriez-Foucart; Dupont Julien. — *Syndics-suppléants* : MM. Dupriez Adelson : Berlutiau Pierre-Joseph.

MARAIS DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce desséchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. — *Syndics-titulaires*.—MM. Sirot, César, maire de Trith, industriel, *directeur-président* ; Nauts, consul de Belgique, à Valenciennes, *directeur-adjoint* ; le maire de la commune de la Sentinelle ou son adjoint ; Maurice, fabricant de sucre, à Aubry ; Leduc-Delinsel, propriétaire à Wavrechain-sous Denain ; Monfort, propriétaire à Valenciennes ; Babonaux, J.-B., industriel à Valenciennes; *Syndics-suppléants*.— MM. Alard-Girard, propriétaire à Douai ; Delgrange, J.-B., cultivateur au faubourg de Cambrai ; Deligne, Camille, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes.

Rivière de l'Hogneau.— Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau. Les

membres de cette association sont : MM. Tassin, maire de Crépin, *directeur*; Plaquet Zéphirin, maire de Thivencelles, *directeur-adjoint*; le conseiller général ou à défaut le conseiller d'arrondissement du canton de Condé; le maire de St-Aybert; Estoret Jules de Crespin; Réghem-Pont, de Crespin; Hecq Célestin de Thivencelles; Saladin, J.-B. de Saint-Aybert, *syndics titulaires*. — MM. Crépin-Plaquet, de Crespin; Mayeur Constantin de Crespin; Plaquet Germain de Thivencelles; Lefebvre-Merlin, de Thivencelles, *syndics suppléants*. — M. Mayeur, *receveur et secrétaire*; M. Roussel, *conducteur des travaux*.

SERVICES DE SANTÉ.

Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque; Decool, à Hazebrouck; Pilat, ✻, à Lille; A. Delbarre, à Cambrai; Contesse, à Etrœungt; Bagneris fils, à Douai; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président*; Meurein, ✻, ✠, pharmacien, *vice-président*; Arnoud, ✻, docteur en médecine, *secrétaire-général*; Garreau, ✻, professeur à la Faculté de médecine; Charles, médecin-vétérinaire; Joire, docteur en médecine; Viollette, ✻, doyen de la Faculté des Sciences; Delezenne, pharmacien; Pilat, ✻ docteur en médecine; Pollet, médecin-vétérinaire; Hallez, docteur en médecine; Wannebroucq, ✻, doyen de la Faculté de médecine; Thibaut, dr en méd., pharmacien, chef des travaux chimiques de la Faculté; Marteau, ✻, architecte du département; Crépelle-Fontaine, industriel, à la Madeleine; Doniol, ✻, O ✠, A ✪, ingénieur en chef du département.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président*; Reumeaux, médecin des épidémies, à Dunkerque, Vermullen, docteur en médecine, à Bergues; Duriau, *idem*, à Dunkerque; Dieu, *idem*, à Dunkerque; Deswarte, *idem*, à Dunkerque; Vaneste, pharmacien, à Dunkerque; Goube-d'Anzin, pharmacien, à Rosendaël; Monnot, chimiste en chef des douanes, à Dunkerque; Coolen, vétérinaire, à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement, à Dunkerque; le chef du génie de la place de Dunkerque; Van Moé, architecte départemental, à Dunkerque.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; Decool, docteur en médecine, *secrétaire*; Fiévé, pharmacien, à Merville; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck; Lesage, pharmacien à Bailleul; Vandenbulcke, architecte départemental; de Baecker, pharmacien, à Hazebrouck; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck; de Capol, industriel, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Delerue, Charles, corroyeur, à Hazebrouck.

CONSEIL D'HYGIENE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; A. Boileux, pharmacien, à Cambrai, *vice-président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *secrétaire*; Delbarre fils, docteur en médecine à Cambrai; Timal, idem; Ronnelle, architecte, à Cambrai; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai; Bernard (Auguste), député, à Aubencheul-au-Bac; Boucly, docteur en médecine, à Cambrai; Robert, docteur en médecine à Ligny; Depoutre, pharmacien à Cambrai; Lallemand, architecte à Cambrai; et Ronnaux, docteur en médecine, à Cambrai.

CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Mouronval, doct[r] en médecine, à Avesnes; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Demazure, docteur, en médecine, à Dourlers; Flament, filateur, à Avesnelles; Lemoine, pharmacien, à Avesnes; Mariscal, pharmacien, à Dourlers; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Malard, docteur en médecine, à Bavai.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *président*; Léonardi ✻, docteur en médecine, *vice-président*; Delplanque A ✪, vétérinaire; Frey, pharmacien;

Paix, chimiste; Trannin, agronome, fabric. de sucre, maire de Lambres; Sockeel, docteur en médecine; Watelle, fils, idem; Laigniez, idem; Pollet, idem; Barbet, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; Raison, directeur des fours à coke de Dorignies; J, Legrain, pharmacien.

CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Pesier, ✻, chimiste, *vice-président*; Dutemple, ancien fabricant de sucre; Lecerf et Devémy, docteurs en médecine; Honnis, ex-pharmacien; Canu, architecte; Huart, vétérinaire; Bara, docteur en médecine; Manouvriez, Anatole, docteur en médecine; Tauchon, docteur en médecine; Abadie, pharmacien; Weil, industriel, maire de Marly. — *Secrétaire* : M. Devemy.

Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

Inspecteur de la salubrité : M. Meurein, ✻, ✠, A. ✪, chimiste, rue de Gand, 30, à Lille; *Inspecteur adjoint* : M. le docteur Thibaut, pharmacien, rue des Augustins, 4, à Lille.

Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, *Président*; le comte de Melun ✠, *Vice-Président honoraire*.

1[re] *Section* : MM. V. Meurein ✼, ✠, A ♁, inspecteur de la salubrité, *Président* ; J. Dutilleul, architecte ; Paul Thellier, avocat ; Deleplanque, propriétaire ; Manoury, docteur en médecine. — *Secrétaire*, M. Lestienne, architecte.

2[e] *Section* : MM. D. Sauvage, architecte, *Président*; Bécourt, docteur en médecine; Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur; Ozenfant-Scrive ; Charles, vétérinaire ; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire*, M. Bouchée, conseiller municipal.

3[e] *Section* : MM. Mourcou, architecte, *Président* ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langangne, conducteur des ponts et chaussées en retraite ; Bazin, administrateur des hospices ; Carlier, propriétaire, ancien entrepreneur; Caron, docteur en médecine.

Service : M. Sauvage, inspecteur-secrétaire ; M. Teffry, employé.

Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service.

Arrondissement de Lille. MM. Joire, docteur en médecine, professeur à la Faculté ; Garreau ✼, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la Faculté ; Meurein, ✼, ✠, A. ♁ pharmacien, à Lille.

Arrondissement de Dunkerque MM. Duriau ✼, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, pharmacien, idem ; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendael.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Pascalin, docteur en médecine à Estaires ; Debacker, Gaston, pharmacien à Hazebrouck.

Arrondissement de Cambrai. MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai ; Boileux et Genet pharmaciens à Cambrai.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Marquis, docteur en médecine à Avesnes ; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

Arrondissement de Douai. MM. Legrain, pharmacien à Douai ; Frey, pharmacien à Douai ; Pollet, docteur en médecine, à Douai.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Honnis, pharmacien à Valenciennes ; Devemy et Bara, docteurs en médecine à Valenciennes.

Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes, Reumaux, conseiller municipal; Faucompré, idem; Petyt, Alfred, Président de la Chambre de commerce; Vancauwemberghe-Lemaire, membre de la Chambre de commerce; Duriau ✵, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène; Deswarte, idem; N...

Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872 *:* MM. Thuillier, capitaine des douanes, à Dunkerque; Lenoir, Jeanne, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque; Couture, idem, à Gravelines.

Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 *février* 1879 *approuvé par décision ministérielle*: MM. les officiers du port, les pilotes et les gardes maritimes.

Vaccine.

COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président*; N..., *vice-président*; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille; le curé-doyen de Saint-Michel; Ollier, pasteur protestant; Pilat, ✵, docteur en médecine; Wannebrouck, ✵, docteur en médecine; Hallez, docteur en médecine; Olivier, idem; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire de Dunkerque; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque; Derode, conseiller d'arrondissement; Vitse, doyen-curé de la paroisse St-Eloi, à Dunkerque; Breynaert, docteur en médecine; Duriau, idem; Reumeaux, médecin des épidémies, *secrétaire.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; le maire d'Hazebrouck; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Thellier, médecin, à Nieppe; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Cambrai ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai ; Bernard, Auguste, Député, à Aubencheul-au-Bac ; Hannois, docteur en médecine ; Delbarre, médecin des épidémies ; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Avesnes ; Hannoye, doyen-curé à Avesnes ; Marquis, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Douai ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai ; Sockeel, docteur en médecine ; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre ; Watelle fils, docteur en médecine ; Monnier, docteur en médecine ; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Valenciennes ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance ; Debaralle, conseiller d'arrondissement ; Tauchon, docteur en médecine ; Depoorter, docteur en médecine ; Manouvriez, Anatole, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité.*

Eaux et Boues de Saint-Amand.

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureures de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 68 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses: La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Évêque d'Arras et une cinquième, découverte récemment, non encore dénommée, et d'un débit énorme pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine.

La température des eaux et des boues est de 24 degrés, celle des boues peut être élevée artificiellemeut selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Grégoire, jusqu'au 31 décembre 1906 en vertu d'un acte passé le 23 juin 1882

et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

Inspecteur de l'établissement: M. Isnard, ✻, docteur en médecine à Saint-Amand.

Service médical. — M. le docteur Isnard, ✻, à Saint-Amand.

PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 7e circonscription pénitentiaire sont au nombre de neuf, savoir : une maison d'arrêt de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises ; six maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de correction à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

Prisons départementales.

Directeur: M. Girard ✻, directeur de la maison centrale de Loos et de la 7e circonscription pénitentiaire; *gardiens-chefs* : MM. Pouzet à Lille; Champaya, à Douai; Delvallée, à Avesnes; Costa, à Cambrai; Cliquot, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; Montacq à Valenciennes.

Commission de Surveillance des Prisons.

(MEMBRES DE DROIT.)

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal, le procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres nommés de ces commissions.

DUNKERQUE: MM. le Sous-Préfet, *président* ; Dessurne, *vice-président*; de Vienne juge d'Instruction; Reumeaux, docteur en médecine; Terquem, ✻, ✪ I; Decoster Gustave, négociant; Lefebvre, avocat, *secrétaire.*

HAZEBROUCK. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Massiet du Biest, sénateur; Salomé, doyen-curé; Dufresne, juge; Taverne, ex-avoué; Deschodt, Louis.

LILLE. MM. le Préfet, *président*; Scrive, *vice-président ;* Albert Legrand ; Werquin ; Bommart ; L. Rouzé, licencié en droit; Coquelin, juge au Tribunal civil ; Richard.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *président* ; de Liénard, *vice-président ;* Wallerand, ✵, manufacturier ; Tamboise, juge de paix.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président*; Caplain, notaire ; Guillemin, député ; Pasqual, avocat ; Legrand, avocat ; Manesse, avocat ; Pillion, avocat

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président* ; le Procureur général, le Maire de Douai, Hanotte, ✵, adjoint au maire, *vice-président ;* Waternau, *vice-président honoraire* ; Desmarets, propriétaire, *trésorier ;* Espinas, conseiller à la Cour, *secrétaire ;* Legentil, propriétaire ; Hattu, avocat ; Emile Dubois, ancien notaire, à Douai ; Watelle, père, docteur en médecine.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président ;* N....., ; *vice-président ;* Courtin, juge suppléant ; Guillemart, juge d'instruction ; Sabès, juge de paix ; Lecerf, docteur en médecine ; Lemaître, conseiller municipal.

Médecins des prisons.

Douai (maison de justice), MM. Maugin et Watelle ; Dunkerque, M. Vézien ; Hazebrouck, M. le dr Decool ; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet ; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*); Avesnes, M. Herbecq ; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

Aumôniers des prisons.

Douai M. Delegorge ; — Dunkerque, M Jourdin ; — Hazebrouck, M. Tollens ; — Lille, M. Sterckeman ; — Cambrai, M. Paris ; — Avesnes M. Moine ; — Valenciennes, M. Dupuis.

Maison centrale de détention de Loos.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin, sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

M. Billon, ✻, maire de Loos.

Administration. — MM. Girard, *directeur;* Froideval, et Pujol, détachés à la colonie agricole de St-Bernard, *inspecteurs*; Renard, *greffier-comptable*; Billon, ✻, docteur en médecine; Dewailly, *pharmacien*; Deman, *aumonier*; Lebrat, *Pasteur protestant*; Carlotti, *instituteur*; M Marteau, *architecte*; Brandstetter, Ott, Herménégilde, *commis aux écritures*; Roussel, *gardien-chef*; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens.

Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 400.

Administration. MM. Bondy, *directeur*; Pujol, *inspecteur*; Grasset, *économe*, Courmontagne, *greffier-comptable*; Deman, *aumonier*; Lipman, *rabbin;* Savinel, *teneur de livres*; Martin et Etienne, *instituteurs*; Toulze, *gardien-chef*; 2 premiers gardiens, un gardien commis-greffier, 10 gardiens contre-maîtres et 17 gardiens ordinaires.

Commission de surveillance. MM. A. de Praneuf, C. ✠, ✪ A., vice-président du Conseil de préfecture, *vice-président*; Albert Legrand, conseiller général; Desmazières, idem; Duriez, curé de la paroisse de Sainte-Catherine, à Lille; Hell, vice-président du Tribunal Civil de Lille.

Monastère du Bon-Pasteur.

Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'établissement reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle.

Société de patronage des jeunes libérés.

Comité central de Lille. Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *président-d'honneur* ; Aug. Scrive, *président* ; général du Guiny, *vice-président* ; le premier président de la Cour d'appel de Douai, le Préfet du département, le Procureur général, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, le maire de Lille, le président du Comité agricole ; chanoine Lasne, curé-doyen de Saint-Maurice ; l'abbé Duriez, archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille ; Chombart, conseiller général ; Albert Legrand, conseiller général ; Potié, conseiller général ; Bondy, directeur de la colonie agricole de St-Bernard ; Charrier, O ✠, ✪ A, chef de division à la préfecture, *trésorier* ; E. Breton, chef de bureau à la préfecture, *secrétaire*.

ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous :

de 12 membres	dans celles de :	501 à 1,500	habitants.
— 16	—	1,501 à 2,500	—
— 21	—	2,501 à 3,500	—
— 23	—	3,501 à 10,000	—
— 27	—	10,001 à 30,000	—
— 30	—	30,001 à 40,000	—
— 32	—	40,001 à 50,000	—
— 34	—	50,001 à 60,000	—
— 36	—	60,001 et au-dessus	—

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire, et à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des adjoints est d'un dans les communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2;501 à 10,000. Dans les communes d'une population supérieure, il y a un adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des adjoints puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire*: M. Gustave Lemaire.

Adjoints: MM. Delval, A. Dumont.

Conseillers municipaux: MM. Didier, Beyhammer, Spiers, Hamoir, Bonpain-Vandercolme, Deman, Létendart, Flament, Leroy, Gérard, Choquet, Delelin, Dezwarte, Grysez, Faucompré, Lebleu, Bellam, Reumaux, Verleye, Lefébure-Ghesquière, d'Ortigue, Ingelet, Winndert. — *Secrétaire en chef*, M. H. Gauthier. — *Receveur municipal*: M. Gardet.

BERGUES. — *Maire*: M. Léon Claeys.

Adjoints: MM. A. Carpentier, Vermullen.

Conseil municipal, MM. Goetgheluck, Dekyndt Benjamin, Wulveryck, Verclytte, Chevalier-Vareilles, Dupuy Victor, Deleger Alfred, Haemers, Swynghedauw Jérémie, Charlemaigne, Lassael-Bertin, Coudeville Henri, Beyaert-Becuwe, Lips Benoit, Zorninger, Leceuche Ernest, Vanderhaeghe, Verriele Louis, Cousin Jules. — *Secrétaire de la mairie*, M. Braets. — *Receveur municipal*, M. Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire*: M. Demarle-Fétel.

Adjoints: MM. Voiturriez et Leurette.

Conseil municipal: MM. Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Declercq-Buttez, Torris, Anquez, Daullé-Martel, Merlen, Legoulon, J. Lavallée, Gombert Lavalée, J. Merlen, E. Bonne, Jannin Codron, F. Wintrebert, C. Bracq, J. Gossart, P. Schmeltz, Manier Martin, Wasca-Courco. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bellon — *Receveur municipal*: M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire*: M. Boudeweel.

Adjoints: MM. Hennegrave et Pauwels.

Conseil municipal: MM Outters, Coornaert, Vansteenberghe, Verhulst, Vermersch, Sapelier, Bollengier, Debril, De Merrsseman, Depoorter, Coulier-Lootvoet, Massélis, Versmisse, Lelieur, Marcant, Libberecht, Choquet et Wattez. — *Secrétaire de la mairie*, M. A. Cornette. — *Receveur municipal*: M. Lambert.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

Hazebrouck. — *Maire*: M. Georges Degroote.

Adjoints: MM. Guermonprez-Rodrigue et Deberdt Charles.

Conseil municipal: MM. Masson-Beau, Bieswal Réné, Deschodt Joseph, Claudorez Dominique, Castier, Omaere Gustave, Smagghe Charles, Warein Auguste, Davis Auguste, Defoort Théophile, Defoort Edouard, Dehaine Isidore, Homenaghel Réné, Lernout, Degrendel Léon, Vandenbussche Georges, Ghesquière Georges, Waryn Auguste, Hénaux, Ducroquet François, Dequidt Léon, Defraéye Charles, Vaninghelandt, N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

Bailleul. —*Maire*: M. Emile Hié.

Adjoints: MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault.

Conseil municipal: MM. Delalleau, Devos, P. Liefooghe, Lesage, Leroy, Bieswal, Th. Liefooghe, Vandewalle, Hopsomer, Herry, V. Flahaut, Venière, Becuwe, V. Behaghel, H. de Coussemaker, Perrier, Pruvost, Gourmez, Dufour, P. Behaghel, Gombert, A. Cortyl, Lotthé Ch., Flahault Charles. — *Secrétaire de la mairie*, M. D. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

Cassel. — *Maire*: M. Desmyttère, ✻.

Adjoints: MM. Dehandschœwercker et Vantroyen.

Conseil municipal : MM. Windrif, Vanbever, Becuwe, Bosquillon de Jenlis, Marant, Smagghe, Grondel, Delabaere, Chevalier, Dequidt, Laporte, Bafcop, Vernimmen, Depriek, Ryckewaert, Clytpi, Behaghel, Haeu, Masselis, Trassaert. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors. — *Receveur municipal*, M. Decousser.

Estaires. — *Maire*: M. Degruson Edouard.

Adjoints : MM. Salomé, Watine et Singer Omer.

Conseil municipal : MM. Deroullers, Dupont, Pascalin, Delbecq, Fénart, Hernu, Blanquart, Dethoor, Duprez, Durez, Gruson, Hennion, Duchateau, Hameau, Patinier, Logez, Rohart, Guise et Degroote. — *Secrétaire de la mairie*, M. Streck — *Receveur-municipal*, M. Bertein.

Merville. — *Maire* : M. Duhamel, Charles.

Adjoint : MM. Bouilliez, Emile, ✻, et Traisnel, Henri.

Conseil municipal : MM. Roussel, Lefebvre, Bourel, Potié, Crinquette, Dambrine, Ducatez, Cassez, Degruson, Duhamel Léon, Cappon, Desnoulez, Loridan Achille, Loridan Louis Auguste, Verhaeghe, Halouchery, Senellart, Hennion, Legrand, Arnould. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*: M. A. Outters.

Adjoints: MM. Verbèke et Vandamme

Conseil municipal: MM. Samsoen, Mortier, Meaux, Serlooten, Dejonghe, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Becquaert, Fossaert, Gilloots, Vanhove, Goetgheluck, Carton Adolphe, Carton Edouard, Degrave, Demey Désiré, Demey François, Parmentier, Vandamme. — *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*: M. Géry Legrand. A ✪.

Adjoints : MM. Rigaut ✻, ✪ A, Meurein ✻, ✠, A ✪, Violette ✻, I ✪, Bouchée, Gavelle, Cannissié, Basquin et Dutilleul.

Conseil municipal: MM. Alhant, Baggio A ✪, Bère, Bianchi, Bonduel, Bucquet, Dalbertanson, Desurmont, Druez, Duflo, Gronier-Darragon, Houde, Lefebvre, Lequenne, Lhotte A ✪, Martin, Parent-Parent, Pascal, Rochart, Scrive, Théry, Vaillant, Werquin, Wertheimer et Willay, N..., N.... — *Secrétaire général de la mairie*, M. Toffart, I. ✪. — *Secrétaire-Adjoint*, M. Maurice Contamine. — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE. — MM. Mongy, A. ✪, conducteur des ponts et chaussées, *Directeur*; Midard, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal*, *chef du service de la* 1re *circonscription*; Parsy, Achille, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal*, *chef du service de la* 2me *circonscription*.

ARMENTIÈRES. — *Maire*: M. Tahon-Fauvel.

Adjoints : MM. Decherf, Lebleu.

Conseil municipal: MM. Villard, Loridan, Duhot, Fauvergue, Bouchez, Woussen Debosque-Bonte, Desmazières, Lambert, Vor Pouchain, Alfred Cary, André Cary, Dansette, Becquart, Chas, Rogeau, Potel, Fremaux, Duriez, Dubar, Turpin, Hoet, Dautricourt, Briquet. — *Secrétaire de la mairie*, M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

COMINES. — *Maire*: M. Lauwick Van Elslande.

Adjoints: MM. Meurillon et Hassebroucq Liévin.

Conseil municipal : MM. Bourlet Charles, Capelle Louis, Carissimo Henri, Desprez Clément, Desprez Louis, Flayelle Léonce, Goeman Louis, Gondrexon Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq César, Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre

Florent, Montaigne Désiré, Pollet Augustin, Pollet Noël, Salembié Jean-Baptiste, de Wulf Eugène, Froidure Louis et Catteau Charles. —*Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. — ***Receveur municipal***, M. Delobel.

ROUBAIX. — ***Maire***: M. Lagache Julien.

Adjoints : MM. Vinchon, Faidherbe, ✪ I., Pennel, Destombes et Watine, C. ✠.

Conseil municipal: MM. Roussel, Martel-Delespierre, Comerre, A. ✪ Salembier, Dupire, Harinkouck, Heyndrickx, Legrand, Reboux, Ernoult-Derville, Buisine, Chéron, Fauvarque, Leclercq, Senneville, Roche, Cordonnier, Delannoy-Destombes, Pollet-Desquiens, Cuvelier, Beghin-Bonave, Catteau, Carrette, Louage, Descamps, Sandevoir, Orange, Dazin, Baas.—*Secrétaire en chef de la mairie*, M. J.-N Gung'l. ✪ A. — *Chef du bureau du secrétariat*, M. E. Devernay. — *Chef du bureau de l'état-civil :* M. A. Duhamel. — *Receveur municipal*, M. Salembier. — *Service des travaux municipaux*, M. A. Richez, *architecte, chef du service des bâtiments ;* M. A. Varlet, *chef du service de la voirie.*

TOURCOING. — ***Maire***: M. V. Hassebroucq, ✻.

Adjoints: MM. Fidèle-Lehoucq, Edouard Sasselange, ✻ ✪ A., Alfred Lefrançois.

Conseil municipal: MM. Monnier Léon, Dupont-Chopart, Honoré Dumortier, Leroy-Meurice, Rasson, Leloir, Didry-Bodin, Glorieux, Faveur, Jubaru, Dupont-Jevenois, Grau, Dewyn, Fournier, Doublemart, Dron, Dehaene, Dervaux, Darras, Delesalle-Deleporte, Dhalluin, Desmettre, Dessauvages, Monmarché. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Armand Bury. — ***Receveur municipal***, M. E. Bulté.

SECLIN. - ***Maire***: M. L. Desmazières.

Adjoints: MM. Pinte, Desurmont Edouard.

Conseil municipal: MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier, Lepoivre, Duriez, Guillemaud, Vasseur, Demeestère, Collette, Gruson, Duvivier, Delaune, Dujardin-Bernard, Thuet, Roger-Caucheteux, Delahaye, Delhaye, Desmazières Eugène et Ladon Jules. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hue-Delacourt. — ***Receveur municipal***, M. de Beauvais.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — ***Maire***: M Galland-Ruskoné.

Adjoints: MM. Brunel-Pamart et Lallemant.

Conseil municipal; MM. Isidore Danquigny, Bilbaut Jules, Wiart Bertrand, Lantoine, Brunelle-Pierson, Delalande, Soland, Delan-

noy, Rommelle, Bocquet, Vaillant-Pruvot, Depreux, Simon, Cirier, Cornaille, Copin. Boulanger-Lefebvre, Ramette, Capliez, Timal, Simonot et Boucly. — *Secrétaire de la mairie*: M. Dhaussy. — *Receveur municipal,* M. Delattre.

CATEAU. — *Maire*: M. Lozé.

Adjoints: MM. Basquin et Ponsin.

Conseil municipal: MM. Blangille, Hallette, Seydoux, O ✻, I ✪, ✠. Déjardin-Denise, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Robert-Ledieu, Garin, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Soufflet-Leblond, Picard, Lacourte-Dumont, Sartiaux, Mouton, Normand, Martinet, Petitjean, Dehaussy César et Lebègue Vincent.— *Secrétaire de la Mairie*, M. Dubois. — *Receveur municipal,* M France.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire*: M. Herbecq.

Adjoints: MM. Manesse, Marquis.

Conseil municipal: MM. Liézard, Pillion, Druart, Herbecq, Guillemin, Lequime, Neuillés, Goursault, Laffineur, Mouronval, Clavon, Dubois, Ducarne, Lecohier, Corduant, Legrand, Baudoux, Jouniaux, Lisange, Lemoine.—*Secrétaire de la mairie,* M. Bisiaux. — *Receveur municipal,* M. Ringuet.

FOURMIES. — *Maire*: M. Bernier aîné.

Adjoints: MM. Deshons, Driguet.

Conseil municipal: MM. Legrand L. Baligant, Levasseur, Delsaux, Berrois, Sizaire, Goury, Bouret, Delval, Thierry, Mulat, Petit, Proisy, Poreaux, Piette, Gobinet, Legrand. G. Buissart, Berteaux, Hancart, Gérard, Dervillée, Demoulin, Lermigeaux. — *Secrétaire de la mairie*, M. Sizaire J. — *Receveur municipal*, M. Hettler.

MAUBEUGE. — *Maire*: M. Berteau.

Adjoints: MM. Pechmarty, Neuillès.

Conseil municipal : MM. Deharveng, Dubois, Colart, Dutron, Monier, Verdavainne, Julien, Walrand, Autier, Pesant, Warnotte, Laloux, Hernoux, Matton, Duvivier, Jean, Guichard, Laurent, Cerisier, Manfroy, Mallet, Michaux, Autier, Brasseur.—*Secrétaire de la mairie,* M. Cobert.— *Receveur municipal,* M. Voeltzel.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire*: M. Merlin, A. ✪, sénateur.

Adjoints : MM. Hanotte, ✻ et Maugin, A. ✪.

Conseil municipal : MM. Watelle, Raison, Evrard, Cavroy, Offret, Demont, Messien, Desmarets, Courdaveaux ✻, de Baillien-court, François-Bertelle, Dumont ✻, Leleu, ✻ Scouteten, Chevalier, Jacquart ✻, Lefrançois, Dubois-Estabel, Cazin, Vaast, Goniau et Devred. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Fonrobert. — *Receveur municipal,* M. Parsy.

Marchiennes-Ville. — *Maire*: M. Maton.

Adjoints: MM. Rocquet et Meunier.

Conseil municipal: MM. Descamps, Laden, Ceulv, Groulez, Henniquaux, Hubert, Théry, Dubois Emile, Finez, Tilmant, Cardon, Sinsoilliez, Dubois Henri, Haze, Groulez, Deffontaine, Carbonné et Tréca. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bernard. — *Receveur municipal*, M. Griffon.

Orchies. — *Maire*: M. Sturne O.✠, ✪ A.

Adjoints: MM. Dufossé et Herbo.

Conseil municipal: MM. Chantraine ✻, Henno, Naveau, Descarpentries, Delemer, Rémy, Deletombe, Couplet, Tréhout, Legris, Durand, Dennetière, Broutin-Dechenaux, Desespringalle, Broutin-Tonnel, Leper, Lubrez, Laurent, Dedeuxville et Josson. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hugot.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. — *Maire*: M. Bultot ✻.

Adjoints: MM. Debaralle et P. Sautteau.

Conseil municipal: MM. Leduc Hyacinthe; Doutriaux Auguste; Fontellaye Eugène; Lecerf Irénée; Dècle Julien; Cheval Charles; Desorbaix Victor; Damien François-Côme; Mineur Léon; Renotte Adolphe; Debiève Anatole; Lestoille Edmond; Debrabant Henri; Boucher Charles; Tauchon Charles; Vincent Edmond; Lemaître Louis; Binet Adolphe; Devillers Louis-Charles; Frache Léon; Trinquet Alfred; Wateaux Auguste-Charles; Warin Ernest; Delhaye Jules. — *Secrétaire de la mairie*, M. Victor Patou. — *Receveur municipal*, M. Caffiaux.

Condé. — *Maire*: M. Castiau.

Adjoints: MM. Lefèvre et Abrassart.

Conseil municipal: MM. Pureur, Fauveau, Fally, Deblaton, Raverdy, Lebrun, Cavel, Housez, Rousseau, Wettge, Amand, Verchain, Jossé, Martel, Cousin, Beaumont, Baugnies, Wattellez, Dubreucq, N...... — *Secrétaire de la mairie*, M. Caille — *Receveur municipal*, M. Nector Gonthier

Saint-Amand. — *Maire*: M. Bruneau-Flour.

Adjoints: MM. Davaine Jonathan et Biller.

Conseil municipal: MM. Sirot, Copin, André, Coquériaux, Raviart, Carlier-Poulain, Davaine Ernest, Vignon, Deschars, Remy, Lesage, Duranton, Coquériaux Jules, Rasiez-Delcourt, Davaine Eugène, Beauboutique, Baudet, Saint-Ober, Dorémieux Corez, Duflot, Larivière, Notredame, Dupont, — *Secrétaire de la mairie*, M. Flament. — *Receveur municipal*, Broutin.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du épartement sont inscrits dans le tableau ci-après:

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du culte.
Abancourt...	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Lesne, V	Lesne, F..	Bourdon.
Abscon......	V	Bouchain....	Lourches.....	Cauvez......	Colau, Caille....	Gobert
Aibes........	A	Solre-le-Chât	Cousolre	Petit, D.	Hersoy	N.......
Aix.........	D	Orchies......	Orchies	Masquelier ..	Lubret.........	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L	Seclin	Annœullin...	Marchand....	Lhomme	Dechy.
Alnes........	D	Marchiennes .	Marchiennes..	Monier.	Tison	Leroy.
Amfroipret ..	A	Bavai	Bavai	Lhussier	Pauquet J.-B.. .	Cailliez.
Anhiers......	D	Douai-Nord ..	Raches......	Coulmont....	Delval	*V. Raches.*
Aniche......	D	Douai-Sud...	Bureau	Dewez	Bàstin, Dubrulle.	Lecocq.
Annappes....	L	Lannoy	Ascq........	De Montalambert	Spriet,et Delporte	Delcroix.
Anneux	C	Marcoing....	Cambrai.....	Delabre	Crépin.........	Parent
Annœulin...	L	Seclin	Bureau.....	Parsy.	Leleu, Wattrelot.	Allard, Ridez.
Anor........	A	Trélon	Id..........	Hansénius...	Boulet et Lecoyer	Crouzet.
Anstaing.....	L	Lannoy	Ascq........	Delahoutre ..	Dufay..........	Delassus.
Anzin.......	V	Valenciennes.	Bureau	Jacquemin...	Laurent, Lobert.	Dubus.
Arleux	D	Arleux	Id.........	Drocour	Herbo	Vandepitte.
Armbouts-Cappel.	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Dewaele	Dupond	Pillyser.
Armentières..	L	Armentières..	Bureau	Tahon-Fauvel	Decherf,Lebleu..	Berteloot, Huet.
Arnèke......	H	Cassel	Id.........	Becquaert...	Permandt	Beck.
Artres.......	V	Valenciennes.	Id.........	D'Haussy....	Deswatenne	Douce.
Ascq........	L	Lannoy	Id.........	Lamblin.....	Delerue.	Dillies.
Assevent	A	Maubeuge....	Maubeuge....	Neuillès J....	Wigniolle	V. *Boussois.*
Attiches.....	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Maurice	Lecomte........	Desmarescaux.
Aubencheul-au-B.	C	Cambrai-O ..	Aubigny	N	Leroy..........	*V Aubigny-au-Bac*
Auberchicourt....	D	Douai-Sud . .	Aniche	Buisson......	Goguillon	Samain.
Aubers	L	La Bassée . .	Bureau.....	Waymel, Ed.	Dassonville......	Caullier.
Aubigny-au-Bac .	D	Arleux	Bureau.....	Hannois.	Dumont........	Dumont.
Aubry.......	V	Valenciennes.	Anzin.......	Manbré......	Lebrun.........	Collet.
Auby	D	Douai-O.....	Flers	Courtecuis e.	Facomprez......	Legrand.
Auchy	D	Orchies	Orchies	Simon ✻....	Dupire.	Melot.
Audencourt..	C	Clary........	Caudry	Nicolas, C ...	Moreau.........	*V. Inchy.*
Audignies ...	A	Bavai	Bavai	Hennet d'Audignies.........	Jonart	*V. Bavai.*
Aulnoy......	V	Valenciennes.	Valenciennes.	Thiétart.....	Miroux.........	Dolez.
Aulnoye.....	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpentier...	Colmant,.......	N......
Avelin	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Des Rotours .	Lecouffe.. ...	Barbieux.
Avesnelles . .	A	Avesnes-S....	Avesnes.....	Pecquériaux .	Antoine	Deloffre.
Avesnes.....	A	Avesnes	Bureau	Herbecq.....	Manesse,Marquis	Hannoye.
Avesnes-le-Sec ..	V	Bouchain....	Bouchain....	Bricout......	Lanthiez.	Linglin.
Avesnes-lez-Aub.	C	Carnières....	Bureau	Derieux.....	Beaury, Mériaux	Daubresse.
Awoingt.....	C	Cambrai-Est..	Cambrai	Lesage	N	Lefebvre.
Aymeries .. .	A	Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary........	Bertrand.	Huriau.
Bachant.....	A	id.......	Pont s/Sambre...	Deghilage ...	Bayart, B	Boulogne.
Bachy	L	Cysoing......	Cysoing	Quique......	Devienne.......	Piat.........
Bailleul	H	Bailleul	Bureau	Hié-Delemer .	de Coussemaker, Flahaut.	Hamez,Coubronne Dannoot, Revel,

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire.

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Baisieux.....	L	Lannoy......	Bureau.....	Carrez......	Dubar.........	Bombart.
Baives......	A	Trélon......	Trélon......	Pécheux.....	Bernard........	Imbert.
Bambecque..	Dk	Hondschoote.	Wormhoudt.	Van Bockstael..	Verschave......	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing....	Masnières....	Crépin......	Trocmet........	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Foveau.....	Bernard........	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing....	Masnières....	Millet J......	Sombrin.......	Herbaux.
Bas-Lieu....	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Pépin........	Colart..........	*V. Avesnes*.
Baudegnies..	A	Le Quesnoy E	Le Quesnoy..	Cafflau.....	Dhourdin......	Trannois.
Bauvin......	L	Seclin......	Bureau.....	Delecourt....	Lefort..........	Leman.
Bavai.......	A	Bavai.......	Id........	Hennet de Courtefoy.......	Moutier B.......	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel......	Cassel......	Piérens......	Maes...........	Vandromme.
Basuel......	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Besse........	Lemaire........	Midavaine.
Beaucamps..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Prémecque..	Caignet.........	Mortreux.
Beaufort.....	A	Maubeuge...	Hautmont....	Courtin......	Decorruée......	Marchand.
Beaumont...	C	Le Cateau...	Inchy.......	Dejardin.....	Priot...........	*V. Inchy*.
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes...	Drecq.......	Caffeau........	Noisette.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S...	Landrecies...	Melot........	Dupont.........	Leblanc.
Beaurieux...	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	De Robeaux.	Arnould........	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières...	Bureau.....	Watremez A.	Bastien, Watremez E.	Remy.
Bellaing.....	V	Valencien.-N.	Wallers.....	Joly........	Dupont........	Delannoy.
Bellignies...	A	Bavai.......	Bavai......	Cordier, E...	Bastenier.......	Jourdain
Berelles.....	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Hanze.......	Dusart.........	Talbroux.
Bergues.....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	Claeys......	Carpentier, Vermullen	Staelen.
Berlaimont..	A	Berlaimont..	Id........	Eliez Evrard.	Bailly et Doctobre	Sinsoilliez.
Bermerain...	C	Solesmes....	Solesmes....	Crépin......	Lefebvre........	Manouvrier.
Bermeries...	A	Bavai.......	Bavai.......	Sénéchal....	Postiau.........	*V Amfroipret*
Bersée......	L	Pont-à-Marcq	Bureau......	Hovine.......	Dubus.........	Turpin.
Bersillies....	A	Maubeuge...	Maubeuge....	Moreau......	Molle..........	*V Villers-sire-N.*
Berthen.....	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.....	Vandewalle..	Chirouter......	Dupondt.....
Bertry......	C	Clary.......	Bureau.....	Fontaine Herbet..	Delhaye, Poulain	Druenne.
Béthencourt..	C	Carnières...	Caudry.....	Dubois......	Bracq..........	Helbecque...
Bettignies....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Moreau......	Croy...........	*V. Mairieux*.
Bettrechies..	A	Bavai.......	Bavai.......	Fiévet, A....	Jupin..........	Facon.
Beugnies....	A	Avesnes-N...	Sars-Poterie	Jounieaux....	Lelong.........	Brassart.
Beuvrages...	V	Valencien.-N.	Anzin.......	Lefebvre.....	Plumecocq......	Ghyselinck.
Beuvry.....	D	Orchies......	Orchies......	Dupont.....	Robert.........	Wallez.
Bevillers....	C	Carnières...	Carnières....	Prevôt......	Lemaire........	Hébert.
Bierne......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Bastaert.....	Meesemaecker..	Vanrechem.
Bissezeele....	Dk	Id........	Id.......	Vanhoucke..	Boudenoot......	Vandendriesche.
Blaringhem..	H	Hazebrouck-N	Renescure...	Mordacq.....	Lefort..........	Declerck.
Blécourt.....	C	Cambrai-O..	Cambrai....	Norman.....	Richard........	Cardon.
Boeschèpe...	H	Steenvoorde.	Godewaersvelde.	Decanter....	Houvenaghel...	Caulier.
Boeseghem..	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Foine........	Cattoir.........	Reuben.
Bois-Grenier.	L	Armentières.	Armentières.	Messéan.....	Bouchery......	Mouque.
Bollezeele...	Dk	Wormhoudt..	Bureau....	Bellynck....	Peenaert........	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Bureau....	Dhespel.....	Pollet, Desbonnets....	Feuillet.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Borre	H	Hazebr.-Sud	Hazebrouck	Soots	Staes	Cappelaere.
Bouchain	V	Bouchain	Bureau	Valéry Tétar.	Ghienne	Bourgois
Boulogne	A	Avesnes-Sud.	Avesnes	Flament	Dupont	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Duriez	Wissocq	*V. Bourbourg-V.*
Bourbourg-Ville.	Dk	Id	Bureau	Vandenbroucque	Cronier	Dominicus.
Bourghelles	L	Cysoing	Cysoing	Foutry	Lemaire	Lotthé.
Boursies	C	Marcoing	Hermies (P-d-C)	Bocquet	Brusquin	Rogel.
Bousbecques	L	Tourcoing-N.	Bureau	Dalle	Delannoye	Duez.
Bousies	A	Landrecies	Bureau	Collet, S	Bricout, Lemaire, Lebrun	Lubrez.
Bousignies	A	Solre-le-Chât.	Cousolre	Pouillard	Matagne	Lerche.
Bousignies	V	St-Amand (r. g.).	Hasnon	Hennocq	Lecœuvre	*V. Brillon.*
Boussières	A	Berlaimont	Hautmont	Forest	Fauviau	Ducatteau
Boussières	C	Carnières	Carnières	Senez	Ledieu	Léveillé.
Boussois	A	Maubeuge	Jeumont	Durieux	Liénard	Duwez.
Bouvignies	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier	Cathelain	Leconte.
Bouvines	L	Cysoing	Cysoing	Dehau	Defontaine	Desbarbieux.
Bray-Dunes	Dk	Hondschoote.	Dunkerque	Coolen	Pichon	Thoris
Briastre	C	Solesmes	Viesly	Vallez	Decrouez	Boutrouille.
Brillon	V	St-Amand (r. g.).	Hasnon	Remy	Martin	Dumon
Brouckerque	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Debavelaere.	Devey	Léturgie
Broxeele	Dk	Wormhoudt	Bollezeele	Permandt	Cloet	Snyders.
Bruay	V	Valencien.-N.	Anzin	Dellombe	Dassonville et Chevalier	Dauchy.
Bray-Dunes	Dk	Hondschoote.	Dunkerque	Coolen	Pichon	Dorchies
Bruille-lez-March.	D	Marchiennes.	Somain	Brabant	Pot	Valet
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.).	St-Amand	Cambier	Dutrieux	Basiez.
Brunémont	D	Arleux	Arleux	Duhen	Tantart	Liénard
Bry	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	François J.	Moreaux	Viseur.
Bugnicourt	D	Arleux	Arleux	Mailliet	Dénizart	De Lécu
Busigny	C	Clary	Bureau	Lépousez	Vilette, Debail	Christiaen.
Buysscheure	H	Cassel	Cassel	Drieux	Devynck	Bailleul.
Caestre	H	Hazebr.-N.	Hazebrouck	Degrootte	Vanneufville	Coulon.
Cagnoncles	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Lefebvre	Lemaire	Bouchart, Lecocq Demaret.
Cambrai	C	Cambrai	Bureau	Galland-Ruskoné.	Brunel - Pamart et Lallemand	Lobet.
Camphin-en-Car.	L	Seclin	Carvin	Hennart	Collette	Lecuppre.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing	Baisieux	C de Brigode	Vernier	Delnatte.
Cantaing	C	Marcoing	Cambrai	Raux	Billoir	Cattelain
Cantin	D	Arleux	Bureau	Coquelet	Bauvois	*V. Escarmain*
Capelle	C	Solesmes	Solesmes	Macarez	Mériau	*V. Lomme.*
Capinghem	L	Armentières.	Lomme	Delepierre	Lhermitte	*V. ArmboutsC*
Cappelle	Dk	Dunkerque-O	Bergues	DeMersseman	Leconte	Feucheroles
Cappelle	L	Cysoing	Templeuve	Poutrain	Ballet	Vanneufville
Cappellebrouck	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Vaesken	Delepouve	Brunet.
Carnières	C	Carnières	Bureau	Déjardin	Leduc	Cauliez.
Carnin	L	Seclin	Carvin	Descamps	Berte	Dransart
Cartignies	A	Avesnes-Sud.	Bureau	Huet	Bonnaire	Loviny.
Cassel	H	Cassel	Id.	Desmyttère ✱	Dehandschoewercker, Vantroyen.	

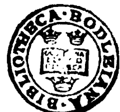
NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte
Catillon	C	Le Cateau	Bureau	Fleuru-Lefebvre	Bronzé, Roisin	Lesnes
Cattenières	C	Carnières	Carnières	Leduc	Jeronnez	Delassus.
Caudry	C	Clary	Bureau	Carpentier J-B	Jacquemin et Carpentier, Ed.	Vandenbroucque,
Caullery	C	Id	Ligny.	Dolez	Vitou	Fasseur.
Cauroir	C	Cambrai-Est.	Carnières	Bricout, P.	Lestoquoy	Delannoy.
Cerfontaine	A	Maubeuge	Ferrière-la Gd	Mabille	Bastien	*V. Rousies.*
Chapelle-d'Arm	L	Armentières.	Armentières.	Vigneron	Béhagle, Coustenoble,	Serleys
Château-l'Abbaye	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand.	Camberlin	Jouveneaux	Fourdin.
Chemy	L	Seclin	Phalempin	Cordonnier	Winglet	B eu we.
Chéreng	L	Lannoy	Baisieux	Duquennoy	Castel	Leroy.
Choisies	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Minon	Legrand	*V. Obrechies.*
Clary	C	Clary	Bureau	Millot	Largillière et Dénimal	Senneville.
Clerfayts	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Payen	Sirot	Pruvost.
Cobrieux	L	Cysoing	Cysoing	de Lagrange.	Wartel	Legrand.
Colleret	A	Maubeuge	Cousolre	Ouverlaix	Clouwez Léon	Fiévet.
Comines	L	Quesnoy-s-D.	Bureau	Lauwick-Van Elslande	Meurillon, Hassebroucq	Duburcq et Décrouez.
Condé	V	Condé	Id	Castiau	Lefèvre, Abrassart	Béréaud, Deregnaucourt.
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues	Janssen Bennynck	Vanhove	Quétu.
Coudekerque-Br.	Dk	Id	Dunkerque	Clerc	Pieters -Vanlerberghe	*V. Dunkerque*
Courchelettes	D	Douai-O	Douai	Humez	Silvin	*V. Lambres.*
Cousolre	A	Solre-le-Chât.	Bureau	Deltour	Lecat et Hénaut	Genain.
Coutiches	D	Orchies	Orchies	Deregnaucourt	Drumez	de Calmayrac
Craywick	D	Gravelines	Gravelines	Duriez	Desmidt	Lordénimus.
Crespin	V	Condé	Bureau	Tassin	Laurent	Margerin.
Crèvecœur	C	Marcoing	Bureau	Desmoustier	Pilloy	Caillez, Fiévez.
Crochte	Dk	Bergues	Bergues	Cockenpot	Thibouw	Leenhouder.
Croix	A	Landrecies	Bousies	Lacomblez	Dehen	Bottiaux.
Croix	L	Roubaix	Bureau	Pluquet	Ségard et Florin.	Deram
Cuincy	D	Douai-O	Douai	Mis d'Aoust ✠.	Lemaire	Lamorisse.
Curgies	V	Valenciennes-E.	Bureau	Hayez	Mannet	Esquive.
Cuvillers	C	Cambrai-O	Cambrai	Germe	Théry	*V. Bantigny.*
Cysoing	L	Cysoing	Bureau	Desmons	Olivier-Descatoire	Herrengt.
Damousies	A	Maubeuge	Ferrière-la-Gde.	Moustier	Sury	Dupire.
Dechy	D	Douai-S	Douai	Ducatillon	Lalot	Debuchy.
Dehéries	C	Clary	Walincourt	Taisne	Leveau	*V. Malincourt*
Denain	V	Bouchain	Bureau	Deschanvres.	Payen et Levêque	Vaast.
Deulémont	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D	Flipo	Vandermersch	Lavechin
Dimechaux	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Châ.	Bultiaux	Solasse	*V. Dimont.*
Dimont	A	Id	Sars-Poteries	Gobled	Vadé	Vaille.
Doignies	C	Marcoing	Hermies(P-d-C)	Lourdeau	Chopin	Duvillier.
Dompierre	A	Avesnes-N.	Bureau	Harramant	Pecqueur	Delobelle.
Douai	D	Douai	Bureau	Merlin	Hanotte, Maugin.	Voir au chapitre des Cultes.
Douchy	V	Bouchain	Bureau	Soriaux	Dorémieux	Toupet
Dourlers	A	Avesnes-N.	Bureau	Desmazures	Desquennes	Denis.
Driucham	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Declercq	Bertram	Impe.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau	Lemaire Gust.	Delval et Dumont.	Vitse, Lootgieter et Scalbert.
Ebblinghem..	H	Hazebrouck-N. .	Hazebrouck..	Dumont	Dassonneville...	Gantois.
Ecaillon.....	D	Douai-Sud...	Montigny....	Proust	Houriez	Hébert.
Eccles.......	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled......	Desoit	*V. Solrinne* .
Eclaibes.....	A	Maubeuge...	Hautmont ...	Cuisset......	Boulanger......	Louys...
Ecuelin	A	Berlaimont. .	Berlaimont ..	Fiévet	Masure.........	*V. St-Remi-Ch*
Eecke.......	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Desmarescaux ..	Houvenaghel ...	Gryson.
Elincourt....	C	Clary.......	Walincourt..	Delhay......	Décandin.......	Delassus.
Elesmes	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Gillot, T.....	Gillot Jules	Delcambre
Emerchicourt	V	Bouchain....	Aniche......	Rémy, Ph. ..	Loquet.........	*V. Aniche.*
Emmerin....	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Castel.......	Delepierre......	Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau	Lenglet	Moreaux........	Pollet.
Englos	L	Haubourdin .	Haubourdin .	Bajeux......	Lesieu	Budin.
Ennetières-en-W.	L	Id........	Id........	Lefebvre	Descamps	Roch.
Ennevelin ...	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier	Mouveaux.	Phalempin.
Eppe Sauvage	A	Trélon	Trélon	Culhiat-Du Fresne	Wattiez.	Berteaux.
Erchin	D	Arleux......	Cantin......	Locquet	Lefebvre	Castier.
Eringhem ...	Dk	Bergues.....	Esquelbecq ..	Meneboo.....	Hemelsdael.....	Lagache
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Six	Caignet	*V. Hallennes.*
Erquinghem-Lys	L	Armentières.	Armentières.	Decherf.....	Gruson.........	Bèle.
Erre........	D	Marchiennes.	Somain	Lotte	Delcambre......	Locquet.
Escarmain ..	C	Solesmes....	Solesmes....	Macarez.	Henry..........	Caudron.
Escaudain. ..	V	Bouchain. ...	Bureau......	Cartigny	Copin, Jonas. ...	Poupart.
Escaudœuvres ..	C	Cambrai-Est.	Cambrai	Brabant.....	Gourdin........	Fauvel.
Escaupont. ..	V	Condé	Fresnes	Wagret	Alglave........	Cerf.
Escobecques .	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Delefortrie...	Fortrie.........	*V. Englos*
Esnes.	C	Clary.	Walincourt..	Laslins, Jules	Laslins, H.	Déhon.
Esquelbecq ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau	Bergerot	Champeaux.....	Paëile.
Esquerchin ..	D	Douai-Ouest..	Douai.......	Lubrez......	Carneau.	Wicart.
Estaires.....	H	Merville.....	Bureau	Degruson....	Salomé, Watine, Singer	Boedt. Carpentier.
Estourmel. ..	C	Carnières....	Carnières....	Fleury Hutin.	Hutin..........	Dehen.
Estrées	D	Arleux	Arleux......	Lefranc.	Jacquart	Montaigne.
Eth.	A	Le Quesnoy-O	Sebourg.....	Ladrière	Valin..........	Dhainaut.
Etrœungt ...	A	Avesnes-S. ..	Bureau	Obled	Cuisset, Godbille	Laurent.
Etrœux......	V	Valenciennes-E.	Saultain.....	Hunet.......	Becquériaux	Joly.
Estrun......	C	Cambrai-E..	Iwuy	Stiévenard ✻	Boulet.........	Gralle.
Eswars	C	Id........	Cambrai	Sales	Lelong.	Dupas.
Faches......	L	Lille-Sud-Est.	Lille........	Dehaynault..	Roussel et Marchand.	Lecomte, Gahide.
Famars......	V	Valenciennes-S .	Valenciennes	Douay Ph....	Lottiaux........	Dekerchieter.
Faumont	D	Orchies.	Raches......	Desmontiers .	Hornez.........	Dal.
Favril	A	Landrecies ..	Landrecies...	Manesse	Dupont.........	Leclercq.
Féchain	D	Arleux......	Aubigny	Tétar	Delille..	Boudailliez.
Feignies.....	A	Bavai.......	Bureau......	Derkenne ...	Moreau, Dursent	Delannoy.
Felleries.....	A	Avesnes-N...	Bureau......	Crucis	Trempondt	Dupain.
Fenain.	D	Marchiennes.	Somain......	Boulangé....	Bourlet	Gombert

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Férin	D	Douai-Sud. ..	Cantin	Couppé......	Mélayers.......	Ritaine.
Féron.......	A	Trélon	Wignehies...	Lion	Bosquet.	Denis.
Ferrière-la-Gr. .	A	Maubeuge. ..	Bureau	N........ ...	Demeure et Lemaire .	Lenglein.
Ferrière-la-Petite	A	Id........	Ferrière-la-Gr. ..	Huftier A....	Lecat-Louzé.....	Cattelin
Flaumont et Waud	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Carnoye, M..	Renoirt..	Dubray.
Flers	L	Lannoy	Croix	Masquelier...	Duhamel et Leclercq.	Delrue
Flers	D	Douai.	Bureau	Carlier......	Nutly-Desmoutier	Cailliez.
Flesquières ..	C	Marcoing....	Cambrai	Coupez......	Goubet........	Dervaux.
Flêtre.......	H	Bailleul-S-O .	Bailleul.	Ricour......	Huyghe	Vancostenoble.
Flines-l-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne ...	Colin...... ...	Henneton.......	Plet.
Flines-l-Raches.	D	Douai-N	Bureau	Debruille....	Larose, Gruyelle	Rouez.
Floursies	A	Avesnes-N...	Dourlers	Maillard.....	Thiroux........	*V. Semousies.*
Floyon	A	Avesnes-S...	Etrœungt....	Hédon.......	Dussart	M ı
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Leblond.....	Berquet....... ..	Mouton.
Fontaine-au-Pire	C	Carnières ...	Beauvois ..	Lemaire.....	Labbé..	Laisney.
Fontaine-N.-D. .	C	Cambrai-O ..	Cambrai ...	Lavalard, Jh.	Bocquet.	Claisse.
Forenville. ..	C	Cambrai-E ..	Id........	Banse, L.....	Banse Dominique	*V Seranvillers*
Forest	L	Lannoy	Ascq.........	Prouvost	Thieffry.........	Vandebeuque
Forest	A	Landrecies...	Bousies	Soufflet......	Michaux.........	Poulet.
Fort-Mardyck	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.......	Druel.......	Zoonekynd......	Lemière.
Fourmies.....	A	Trélon	Bureau	Bernier......	Deshons, Driguet	Soufflet, Basquin.
Fournes.	L	La Bassée....	Id.	Béhague ..	Selosse.........	Dufour.
Frasnoy.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	De l'Epine...	Manesse........	Ployart.
Frelinghien..	L	Armentières.	Houplines ...	Toffart......	Ducroquet......	Cochet.
Fresnes	V	Condé	Bureau	Renard, L. ✲	Guiot, Ville.....	Decalonne.
Fressies.	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Haine.......	Donain.........	Dernoncourt.
Fressain.....	D	Arleux......	Monchecourt.	Lanvin......	Deprez.........	Martinache.
Fretin	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Wastelier du Parc, ✲...	Chuffart...	Goëman.
Fromelles....	L	La Bassée ...	Aubers......	Descamps ...	Gruson	Dassonville.
Genech......	L	Cysoing.....	Templeuve ..	Delezenne ...	Caby..........	Rigaux.
Ghissignies ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Deparis......	Donay.........	Dufour.
Ghyvelde ...	Dk	Hondschoote.	Dunkerque ..	Mormentyn ..	Deswarte.......	Deram.
Glageon.....	A	Trélon	Bureau......	Rousseaux...	Walbert	Lacomblez.
Godewaersvelde.	H	Steenvoorde.	Bureau......	Staes	Vermersch	Legrain.
Gœulzin	D	Arleux	Cantin	D'Heursel....	Broquet	Laurette.
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge....	Maubeuge. ..	Lemaire.....	Flamant........	Baert.
Gommegnies.	A	Le Quesnoy-O	Bureau......	Lanselle.....	Basilaire, Payen.	Proyo, Samain.
Gondecourt..	L	Seclin	Id......	Cordonnier...	Marquant.......	Helle
Gonnelieu...	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Delabre	Dubois.........	Seulin.
Gouzeaucourt	C	Id........	Bureau	Tordeux.....	Farez..........	Selosse.
Grande-Synthe. .	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.......	Maegherman.	Lefebvre.	Deduytsche.
Grand-Fayt..	A	Avesnes-S....	Cartignies...	Denis, E.....	Sculfort........	Béthune.
Gr.-Port-Philippe	Dk	Gravelines...	Gravelines...	Carney......	Leprêtre.......	Harreau.
Gravelines...	Dk	Gravelines...	Bureau	Demarle-Fétel	Voituriez, Leurette	Brousse.
Gruson	L	Lannoy	Cysoing.....	Libert, A....	Stien..........	Wattelier.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Guesnain....	D	Douai-Sud...	Douai......	Leleu.......	Poulet.........	Reytier.
Gussignies...	A	Bavai.......	Bavai.......	Colot..	Godry..........	Defroyenne.
Hallennes-l-Haub	L	Haubourdin .	Haubourdin..	Platel.......	Choquet........	Pennequin.
Halluin......	L	Tourcoing-N .	Bureau	Lemaitre....	Phalempin, Lemaire.	Deyne.
Hamel	D	Arleux......	Arleux......	Vallez	Varlet.........	Rigaut.
Hantay......	L	La Bassée ...	La Bassée ...	Parent......	Pollet..........	Bauduin.
Hardifort....	H	Cassel	Cassel.......	Deman......	Baelden........	Savage.
Hargnies	A	Berlaimont ..	Pont-sur-Sambre	Caillau......	Demeure.......	Pouille.
Hasnon......	V	St-Amand (r. d)	Bureau	Cochin......	Lenne, Monier...	Duquesne.
Haspres.	V	Bouchain....	Bouchain....	Lestoille.....	Morelle, Boucly .	Deswel.
Haubourdin..	L	Haubourdin..	Bureau	Cte d'Hespel..	Rose et Waymel.	Cateau.
Haucourt....	C	Clary.......	Ligny........	Happe, D....	Happe, A.......	Corneil.
Haulchain...	V	Valenciennes-S .	Thiant......	Macarez.....	Lefebvre.	Marle.
Haussy......	C	Solesmes....	Solesmes. ...	Bera........	Sorriau et Marchant..	Fatrez
Haut-Lieu...	A	Avesnes-Sud.	Avesnes.....	Depret......	Evrard	*V. Avesnes.*
Hautmont ...	A	Maubeuge...	Bureau	Collet.......	Lejuste, Dubois..	Cloche.
Haveluy.....	V	Bouchain....	Denain......	Olivier......	Delille.........	Pierchon.
Haverskerque	H	Merville.....	Hazebrouck..	Delassus.....	Colson	Verbecque.
Haynecourt..	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Herbet......	Tétart	Brunet......
Hazebrouck..	H	Hazebrouck..	Bureau	Degroote ...	Guermonprez,Deberdt	Salomé.
Hecq	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Carlier......	Lauda	Cordonnier.
Hélesmes....	V	Bouchain....	Denain......	Brassart	Boissau.........	Lemay.
Hellemmes...	L	Lille-N. E ...	Lille........	Castel.......	Decalonne,Dewas	Vanacker.
Hem.	L	Lannoy	Lannoy	Leuridan....	Franchomme, Braquaval....	Pollet.......
Hem-Lenglet.	C	Cambrai-O ..	Cambrai	Tribon......	Berlant.........	Tartulier.
Hergnies	V	Condé.......	Vieux-Condé.	Dupas	France, Dubruille	Demars.
Herlies......	L	La Bassée....	Fournes.....	Chombart ...	De Beaulincourt.	Canyn.
Hérin.	V	Valencienn.-S	Valenciennes	Bisiaux......	Breucq, Dupont .	Briffaut.
Herrin	L	Seclin	Gondecourt..	Queva	Duroc..........	Dubois.
Herzeele.....	Dk	Wormhoudt..	Wormhoudt..	Outters-Hilst	Declunder......	Hemelsdael.
Hestrud.	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Binot	Raux	Harlez
Holque......	Dk	Bourbourg...	Watten......	Ghys	N	Deruywe.
Hondeghem..	H	Hazebrouck N	Hazebrouck..	Declerck	Plancke........	Blaevoet
Hondschoote.	Dk	Hondschoote.	Bureau	Boudeweel ..	Hennegrave, Pauwels.	Wyckaert.
Hon-Hergies .	A	Bavai.......	Bavai.	Joli.........	François, H.....	Danel.
Honnechy....	C	Le Câteau...	Bureau	Levêque C...	Galiègue.......	Jaclin
Honnecourt..	C	Marcoing....	Gouzeaucourt	Anselin......	Ponthieux	Manet, Rousselle
Hordain.	V	Bouchain....	Bouchain....	Oliviez......	François	Delebecque
Hornaing....	D	Marchiennes.	Somain	Brassart.....	Copin..........	Dessauvage
Houdain.....	A	Bavai.	Bavai.......	Bourlart.....	Carlot..........	Parent.
Houplin.	L	Seclin.......	Seclin.......	Durot.......	Marchand	Pélabon.
Houplines ...	L	Armentières.	Bureau.....	Roussel	Mouret, Deflesselles..	Houcke.
Houtkerque..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde.	Castelyn	Vanlichtervelde.	Depecker..
Hoymille	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Vernaelde...	Beyaert,.......	*V. Bergues*

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Illies	L	La Bassée	La Bassée	Leroy	Rigaut	Testelin.
Inchy	C	Le Câteau	Bureau	Gabet	Delwarde	Mériaux.
Iwuy	C	Cambrai-E.	Bureau	Fiévet	Derieux et Panien	Dehaisnes.
Jenlain	A	Le Quesnoy-O	Bureau	Cantineau	Marlière	Dupont.
Jeumont	A	Maubeuge	Bureau	Hannequart	Ronflette, Wautier	Montay.
Jolimetz	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy	Poirette	Damotte	Lancelle.
Killem	D	Hondschoote	Hondschoote	Debreeuw	Cornette	Hayeaert.
La Bassée	L	La Bassée	Bureau	Cousin	Cordier, Leroy	Leblon.
La Flamengrie	A	Bavai	Bavai	Philippe	Duhot	Denis.
La Gorgue	H	Merville	Bureau	Cattoir	Ridez, Gailly	Ruyssen.
La Groise	C	Le Câteau	Catillon	Denise	Béthune	Menet.
Lallaing	D	Douai-N.	Raches	Morel	Bastien	Flesch.
La Longueville	A	Bavai	Bavai	Prévot	Jean Victor	Delvallée.
Lambersart	L	Lille-O.	Lille	Bailly	Wambre, Taquet	Cazier, Capelle.
La Madeleine	L	Lille-C.	Bureau	Crépelle	Galley, Leclercq	Blanquart,
Lambres	D	Douai-O.	Douai	Trannin	Mazet	Démaret.
Landas	D	Orchies	Bureau	Bont Landrieu	Lorthior	Batteur.
Landrecies	A	Landrecies	Bureau	Marie-Soufflet	Legrain, Deloffre	Blondel.
La Neuville	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries	Bernard	Denneulin	Dardenne.
Lannoy	L	Lannoy	Bureau	Mulliez de Wailly	N.	Destombes.
La Rouillies	A	Avesnes-S.	Etrœungt	Contesse	N.	Lemoine.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trith-St-Léger	Moreau	Dumont, Parmentier	Heirfelinck.
Lauwin-Planque	D	Douai-O.	Douai	Cresson	Bulcourt	Réquillart.
Le Câteau	C	Le Câteau	Bureau	Lozé	Basquin, Ponsin	Decorne.
Lecelles	V	St-Amand (r. g.)	St Amand	Bouchart	Legrand	Cérisier.
Lécluse	D	Arleux	Bureau	Villart	Lelong	Richez.
Lederzeele	Dk	Wormhoudt	Watten	Debroucker	Devynck	Lagatie.
Ledringhem	Dk	Id.	Esquelbecq	Cailliau	Castier	Corion.
Leers	L	Lannoy	Lannoy	Salembier	Ducatillon, Hespel	Bordoduc.
Leffrinckhoucke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque	Deswarte	Lebecque	Monsterlet.
Le Maisnil	L	Haubourdin	Fournes	Bartier	Lutun	Cornille.
Le Quesnoy	A	Le Quesnoy	Bureau	Dubois	Gorisse, Gillard	Lotte.
Lesdain	C	Marcoing	Crèvecœur	Dorchin	Thiery	Gonthier.
Les Moëres	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Mallengier	Regodt	Decherf.
Lesquin	L	Seclin	Lille	Descat	Marchand	Crépin.
Leval	A	Berlaimont	Berlaimont	Bois	Fontaine	Vandeville.
Lewarde	D	Douai-S.	Douai	Béharelle	Simon	Mascret.
Lezennes	L	Lille-S.-E.	Lille	Lainé	Blondel	Ducarin.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Biérent	Coquelet	Lamour.
Liessies	A	Id.	Id.	Lhomme, Ch.	Larzillière	Vallez.
Lieu-St-Amand	V	Bouchain	Bouchain	Margerin	Gossez	Coez.
Ligny	C	Clary	Bureau	Leduc	Taisne	Claise.
Ligny	L	Haubourdin	Fournes	De Garsigny	Waymel	*V. Beaucamps*



NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Lille........	L	Lille........	Bureau.....	Géry Legrand	Rigaut, Meurein, Violette, Bouchée, Gavelle, Cannissié, Basquin, Dutilleul.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. ..	Hautmont...	Vandermarcq	Derniwet.......	Delrue.
Linselles	L	Tourcoing-N.	Bureau.....	Dhalluin	Ducatteau, Demarcq	Leroux.
Locquignol ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Renard......	Douyet.........	Claise.
Loffre.......	D	Douai-Sud...	Montigny.....	Blanchart ...	Debève.........	*V. Montigny.*
Lomme......	L	Haubourdin..	Bureau.....	Becquart	BecquetDeflandre	Loquet.
Lompret.....	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies ...	Destombes...	Lesage.........	Sénéchal.
Looberghe...	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Becuwe	Pelerein........	Maes.
Loon.........	Dk	Gravelines...	Bureau.....	Fetel	Matrenghem....	Leynaert.
Loos	L	Haubourdin..	Id........	Billon, ✻....	Denoyelle, Guillemand	Bodin.
Lourches	V	Bouchain....	Id.	Blaise.......	Fleury-Delbecque	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai.	Bavai.	Mandron	Lobry...	*V. Bavai.*
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Wattremez ..	Dreumont	Dewez.
Louvil.......	L	Cysoing.	Cysoing.	Damide......	Dehau..........	Carnel.
Louvroil.....	A	Maubeuge. ..	Bureau	Pecqueriaux	Daniel, Fontaine	Lenain.
Lynde	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue.	Baey	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy......	Lannoy......	Boutemy.....	Constant, Echevin	Lécuyer.
Maing	V	Valencienn.-S	Bureau.....	Plichon fils.	Dupont..	Butin.
Mairieux	A	Maubeuge. ..	Maubeuge. ..	Blavier	Veillez	Manouvrier.
Malincourt ..	C	Clary	Walincourt. .	Lecompte....	Laude	Caude.
Marbaix.....	A	Avesnes-S...	Dompierre...	Wéry.......	Bertaux........	Clavier.
Marchiennes-C. .	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart.....	Lesens.........	*V. Rieulay.*
Marchiennes-V. .	D	Id.	Bureau.....	Maton	Rocquet, Meunier	Lefebvre.
Marcoing....	C	Marcoing....	Id.	Dron	Bidaux.........	Leriche
Marcq.......	D	Arleux......	Monchecourt.	Fournet	Wiart..........	Wallez
Marcq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau.....	Aug. Delesalle	Gouillard et Fremaux	Guillem Walaert.
Mardyck.....	Dk	Dunkerque-O	St-Pol	Cocquillier ..	Mormentyn.....	Aernout.
Mareschès. ..	A	Le Quesnoy-O	Artres	Frémaut	Sueur..........	Cambreleng.
Maretz	C	Clary.	Bureau	Poete-Taisne.	Lantoine, L. Mahieux	Charles.
Marly.......	V	Valencienn.-E	Bureau.. ...	Weil........	Druesne	Dubus.
Maroilles. ...	A	Landrecies...	Bureau.....	Briatte......	Troyaux........	Farinaux.
Marpent.....	A	Maubeuge. ..	Jeumont.....	Hannequart..	Moulin	Roseau.
Marquette ...	L	Lille-Ouest ..	Lille.	Goeman.....	Desreumaux, Delserre	Dethoor.
Marquette ...	V	Bouchain....	Bouchain....	Cachera, J...	Cachera, J.-B...	Bourlet
Marquillies ..	L	La Bassée ...	Fournes	Coget.	Delemer........	Millescamps.
Masnières....	C	Marcoing....	Bureau.....	Crépin.......	Dumont	Pollet.
Masny.......	D	Douai-Sud...	Montigny....	Fiévet	Herbage........	Heughebart.
Mastaing	V	Bouchain....	Lourches....	Coquelle	Danquigny......	Detourmignies.
Maubeuge ...	A	Maubeuge. ..	Bureau.....	Berteaux....	Pechmarty, Neuillès..	Lasselin, Bouchez Panien.
Maulde	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne....	Dutrieux	Cholin.	Baligand.
Maurois	C	Le Cateau. ..	Honnechy ...	Bouillier	Feret......... .	Metsu.
Mazinghien. .	C	Id.	Le Cateau. ..	Warin	Richard........	Wyart.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Mecquignies .	A	Bavai.	Bavai.	Gérin	Prévost	Loyez.
Mérignies. . . .	L	Pont-à Marcq	Pont-à-Marcq	Leboucq	Hanne	Callens.
Merkeghem . .	Dk	Wormhoudt. .	Bollezeele. . . .	Desmidt.	Clément.	Lambert.
Merris	H	Bailleul-S-O.	Bailleul.	Dubaële.	Savaete . . . : . . .	Bécuwe.
Merville.	H	Merville.	Bureau.	Duhamel. . .	Bouilliez,✠,Tralsnel.	Becquart
Meteren.	H	Bailleul-S-O.	Bailleul	Bécuwe P. . .	Becuwe et Deswarte.	Ruckebusch ,
Millam.	Dk	Bourbourg. . .	Watten.	Vandenbavière . .	Delgrange.	Meesemacker
Millonfosse. . .	V	St-Amand (r. g.)	Hasnon	Mouy	Larivière	*V. Hasnon.*
Mœuvres	C	Marcoing. . . .	Cambrai	Foulon, Ph. . .	Pagniez	Fremaux.
Monceau-St-W.	A	Berlaimont . .	Berlaimont . .	Bosseaux . . .	Vitrant.	Hénin.
Monchaux . . .	V	Valenciennn.-S	Thiant	Léquipar	Dhaussy.	Richard.
Moncheaux . .	L	Pont-à-Marcq	Thumeries . .	Mathis	Carlier.	Degruson.
Monchecourt.	D	Arleux.	Bureau.	Dujardin	Hocquet.	Dewitte.
Mons-en-Bar.	L	Lille-N.-E. . .	Lille-St-Maur.	Delemar.	Spriet.	Comère.
Mons en-Pév.	L	Pont-à-Marcq	Bersée	Carlier.	Carpentier.	Deregnaucourt,
Montay	C	Le Cateau . . .	Le Catea . . .	Dupont	Colnion.	Dumortier.
Montigny. . . .	C	Clary.	Bertry	Legentil.	Rousseaux.	Leveaux.
Montigny. . . .	D	Douai-Sud. . .	Bureau	Dovillers	Legrand	Régrigny.
Montrécourt. .	C	Solesmes. . . .	Saulzoir.	Thomas.	Tétar	Delfosse.
Morbecque. . .	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck. .	Deblonde. . . .	Vermelle,Béquart	Despicht, Devos.
Morenchies . .	C	Cambrai-O. .	Cambrai.	Bonnel.	Lesage.	*V. Neuville-St-Rémy.*
Mortagne. . . .	V	St-Amand (r. d.)	Bureau.	de Bretagne.	Decourrières. . . .	Margerin,
Mouchin	L	Cysoing.	Orchies	Varlet	Dumoulin	Hennino.
Moustiers. . . .	A	Trélon	Trélon	Hancart.	Docquier	Imbert.
Mouveaux . . .	L	Tourcoing-S.	Tourcoing. . .	Varasse.	Lepers , Lecroart	Deleruyelle.
Naves.	C	Cambrai-Est.	Cambrai.	Lemaire	Coulmon	Mutel.
Neuf-Berquin.	H	Merville.	Estaires.	Petitprez. . . .	Dedours.	Coevoet.
Neuf-Mesnil. .	A	Bavai.	Hautmont . . .	Boez.	Chony	Lelong.
Neuville	A	Le Quesnoy-E	Poix	Jacquemart. .	Lacomblez.	Sockeel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N.	Tourcoing. . .	Dewitte.	Cau-Carette, Dhalluin	Prince.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O. .	Cambrai	Ledoux.	Derly	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain. . . .	Bouchain. . . .	Fauville.	Félix.	Sapelier.
Neuvilly.	C	Le Cateau . . .	Bureau. . .	Toillez.	Watremez, Chatelain Leclercq.	Dapvril.
Nieppe.	H	Bailleul-N-E.	Bureau.	Loridan.	Delcour , Deschildre.	Schacht.
Niergnies. . . .	C	Cambrai-E. . .	Cambrai.	N	Mussault	Sapelier.
Nivelle.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand. . .	Monnier.	Morival	Ficheux.
Nomain	D	Orchies	Orchies	Lemaire.	Dorchies	Catteau. . . . .
Noordpeene. .	H	Cassel.	Cassel	Heele.	Marquis.	Devos.
Noyelles.	A	Berlaimont . .	Maroilles	Demade	Lécaillez.	Lepers.
Noyelles.	C	Marcoing. . . .	Cambrai.	Dherbécourt.	Solau	Masingue.
Noyelles-l-Seclin.	L	Seclin	Wattignies. . .	Debuchy	Chivoret	Decrocq.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain. . .	Douchy.	Oudart.	Flament.	Dubus.
Obies.	A	Bavai.	Bavai.	Duhot.	Fatrez.	Carlier.
Obrechies . . .	A	Maubeuge. . .	Ferrière - la - Grande.	Butin-Martial.	Legrand Victor.	Denis.

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Ochtezeele...	H	Cassel.......	Arnéke	N.	Cardon.........	Delautre
Odomez.	V	Condé.......	Fresnes......	Patoir.......	Bocquet........	Delahousse.
Ohain	A	Trélon	Trélon.......	Bastien......	Hanoteau.......	Corbier.
Oisy........	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Pluchart	Gourdin........	*V. Hérin.*
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Fréville, V...	Leroux, Monard.	Cailliez.
Oost-Cappel .	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat..........	Drieux.
Orchies	C	Orchies	Bureau.....	Sturne......	Dufossé, Herbo..	Flament.
Ors.........	C	Le Cateau ...	Le Cateau. ..	Manesse.....	Parent.........	Mouque.
Orsinval.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Croix.	Pruvost.
Ostricourt. ..	L	Pont-à-Marcq.	Carvin	Dubois......	Lefebvre.	Dubus.
Oudezeele. ..	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Blaevoet.	Bossuwe.	Spanneut.
Oxelaëre	H	Cassel......	Cassel.......	Joos	Dequidt........	Vandenabeele
Paillencourt..	C	Cambrai-O ..	Iwuy	Gamez......	Delmotte.	Wirth.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny	Derode, ✠ ✪	Vallée..........	Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau......	Decottignies .	Lamblin, Deprez.	Bertein.
Péronne.....	L	Cysoing.	Cysoing.	Deffontaine..	Tonnelle	Costenoble.
Petite-Forêt .	V	Valencienn.-N	Anzin.......	Lobert......	Quinet.........	*V. Aubry.*
Petite-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Pol.......	Deschamps ..	Cardock........	Delaeter.
Petit-Fayt ...	A	Avesnes-S ...	Cartignies...	Rousseaux...	Lebon..........	N.....
Phalempin ..	L	Pont-à-Marcq.	Bureau ...	Coget.	Thérain........	Duriez.
Pitgam......	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Stevenoot, D.	Gars...........	Gaymay.
Poix	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Williot......	Fignier........	Margerin.
Pommereuil..	C	Le Cateau. ..	Le Câteau. ..	Carpentier...	Druesne........	Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Bulteau.	Brulin	Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont ..	Bureau	Cathelotte...	Blanchard......	Wallez.
Potelle	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux	Lecomte.	*V. Villereau.*
Pradelles....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier	Debrock........	Lobbedey.
Prémesques..	L	Armentières.	Pérenchies ..	Lemesre.....	Pau............	Boone.
Préseau.	V	Valenciennes.	Curgies	Dassonville. .	Chuffart........	Harbonnier.
Preux-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Boulmont ...	Ternant........	Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Tacq........	Dehove.........	Malaquin.
Prisches.....	A	Landrecies...	Landrecies...	Godfrin-Huguet.	Béthune-Maréchal....	Carpentier
Prouvy......	V	Valenciennes.	Thiant	Cachera.....	Moreau.........	Baillet.
Proville	C	Cambrai-O ..	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir........ .	Hennion.
Provin	L	Seclin.......	Carvin	Lequesne....	Mortelecque-Lemaire.	Delgorge.
Quaëdypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Delater.	Dewaele.	Bultheel.
Quarouble ..	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave	Maizière, Joly...	Desilve.
Quérenaing..	V	Valencienn.-S	Artres.	Tamboise ...	Monchicourt	Saffroy.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Dervaux ...	Bodé, Delannoy..	Plouy.
Quiévelon ...	A	Maubeuge. ..	Cousolre.....	Hannequart..	Suin.	*V. Aibes.*
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Crespin	Cartry	Equipart.. ...	Simoulin.
Quiévy	C	Carnières....	Bureau.....	Delcroix	Deladœuille, Davaine	Deligny.
Raches......	D	Douai-O.....	Id.	Denisse	Delcleve	Gadenne.
Radinghem..	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernout.....	Barbery	Quentin.
Raillencourt.	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret-Bury .	Chauwin	Savary.
Raimbeaucourt. .	D	Douai-O.....	Raches......	Dupuis... ..	Lemerre-Masquelier .	Delplanque.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Rainsars	A	Trélon	Sains	Peronne	Tordeux	Germe.
Raismes	V	St-Amand (r. d.)	Bureau	Lepez	Gripon, Moriamez	Rogie, Bernard.
Ramillies	C	Cambrai-Est	Cambrai	Vasseur	Lesne	Delcourt.
Ramousies	A	Avesnes-N	Sains	Rousseau	Dequesne	Delannoy.
Raucourt	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Lozé	Caudrelier	*V. Englefontaine*
Recquignies	A	Maubeuge	Jeumont	Meurisse	Huart	Dubuisset.
Rènescure	H	Hazebrouck	Bureau	Sockeel	Stoven	Denys, Dehenne.
Reumont	C	Le Cateau	Le Cateau	Passet	Gibot	Carlier.
Rexpoëde	Dk	Hondschoote	Hondschoote	Dewaele	Cornette	Baert.
Ribécourt	C	Marcoing	Marcoing	Delcroix	Peugnet	Ledoux.
Rieulay	D	Marchiennes	Marchiennes	Villain	Williatte	Lallemant.
Rieux	C	Carnières	Bureau	Derieux, F.	Vilain	Dayez.
Robersart	A	Landrecies	Landrecies	Pauplaire	Collet	Baligand.
Rœulx	V	Bouchain	Lourches	Diverchy	Robert	Delattre
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Sebourg	Theillier	Bouvier	Delattre.
Romeries	C	Solesmes	Solesmes	Bourson	Hautecœur	Porez.
Ronchin	L	Lille-Sud-Est.	Lille	Dubuisset	Descarpentries, Leman	Delsart.
Roncq	L	Tourcoing-N.	Bureau	Bonduel	Catteau, Lepoutre	Delehaye, Villain
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest	Raches	Bernard ✲	Pinquet	Delnatte.
Rosendaël	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Schoddyn	de Bavre, Bulteel	Bouden.
Rosult	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Delourmignies	Legrand	Castelain.
Roubaix	L	Roubaix	Bureau	Lagache	Vinchon, Faidherbe, Pennel, Destombes et Watine.	Berteaux, Evrard, Tilmant, Thomas Plancke Lesage.
Roucourt	D	Douai-Sud	Douai	Becquet de Mégile	Berlant	Marcotte
Rousies	A	Maubeuge	Maubeuge	Pillard	Droussies	Delcambre.
Rouvignies	V	Valencien.-S.	Denain	Flavigny	Lefebvre	*V. Prouvy.*
Rubrouck	H	Cassel	Arnèke	Leurs	Martau	Legrain
Ruesnes	A	Le Quesnoy-E	Le Quesno	Camaret	Bruyère	Démont.
Rumegies	V	St-Amand (r.g.)	St-Amand.	Robert	Lejeune	Delporte
Rumilly	C	Marcoing	Masnières.	Bertrand	Lempereur	Taquet.
Sailly	C	Cambrai-O.	Cambrai	Richard	Brunelle	Barbet.
Sailly-l-Lannoy	L	Lannoy	Lannoy	Bouchery	Deleplanque	Delvallée.
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing	Ascq	Bourgeois	Souplet, Milleville	Deleporte.
Sainghin-en-W	L	La Bassée	Wavrin	Binauld	Pierreuse	Courtois.
Sains	A	Avesnes-Sud.	Bureau	Revelart	Fosset, Leroy	Lobry.
St-Amand	V	St-Amand	Id	Bruneau Flour	Davaine, Biller.	Carlier.
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest	Lille	Legrand	Bailly	Dezitter.
St-Aubert	C	Carnières	Bureau	Canonne	Duez, Lebon	Villain.
St-Aubin	A	Avesnes-Nord	D rler	Willot	Lermusieau	Vincent.
St-Aybert	V	Condé	Condé	Merlin	Lepine	Viviers.
St-Benin	C	Le Cateau	Le Cateau	Caillot	Lacourt	Watrin.
St-Georges	Dk	Gravelines	Gravelines	Louf, P.	Boulain	Fockenberghe
St-Hilaire	A	Avesnes-Nord	Avesnes	Lécuyer	Siron	Coquelet.
St-Hilaire	C	Carnières	St-Aubert	Dépommier	Leducq	Bécar.
St-Jans-Cappel	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul	Bacrot	Weexsteen	Pouwels.
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel	Cassel	Dequidt	Werkeyn	Vanuxem.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
St-Martin....	C	Solesmes ...	Solesmes....	Hégot.......	Roger..........	Lecuppre.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg...	Watten......	Castier......	Du Teil	Desmis.
St.Pierrebrouck..	Dk	Id.	Bourbourg ..	Sailly.......	Lecler..........	Plouvier.
St-Pol.......	Dk	Dunkerque-O.	Bureau ...	Vancauwenberghe	Depaepe, Loosdregt .	Desodt.
St-Python....	C	Solesmes	Solesmes....	Cardon......	Douay...........	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss	A	Berlaimont ..	Avesnes.....	Lapostolle ...	Juniet..........	Desrousseaux.
St-Rémy-mal-B..	A	Maubeuge ...	Hautmont ..	Bois..	Juste	Caudron.
St-Saulve....	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Jacqmarcq...	Alglave	Graveline.
St-Souplet ...	C	Le Cateau ...	Bureau......	Delay.......	Bricout.........	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde..	Steenvoorde..	Gantois	Deboudt	Thibaut.
St-Vaast.....	C	Solesmes....	St-Aubert.. .	Langrand....	Signal	Veys.
St-Waast	A	Bavai	Bavai	Delfosse.....	Mirland.	Defontaine.
Saleschés ...	A	Le Quesnoy-E	Poix	Boulangé....	Lasne..........	Malaquin.
Salomé	L	La Bassée ...	La Bassée....	Dubrulle. ...	Fourmault......	Lenoir.
Saméon.	D	Orchies	Landas.....	Herbomez ...	Duhem..	Ducornetz.
Sancourt	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Crépin......	Delsaux	Dufour.
Santes	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Fremaux	Coustenoble	Wattel.
Sars-et-Rosières..	V	St-Amand (r. g.).	St-Amand ...	Doby........	Couteau........	Laurent.
Sars-Poteries	A	Solre-le-Châl	Bureau....	Manfroid. ...	Maillard, Contesse ...	Boltiaux.
Sassegnies ..	A	Berlaimont ..	Berlaimont...	Flament.....	Lenclud	Lepers.
Saultain.....	V	Valencien.-E.	Bureau....	Hamoir, ✻ ..	Martin	Quintin de Kercadio.
Saulzoir	C	Solesmes....	Bureau.....	Gouvion.....	Marchant.......	Fournet.
Sebourg	V	Valencien.-E.	Bureau.....	Lengrand ...	Baudry	Honorez.
Seclin	L	Seclin	Bureau.....	Desmazières .	Pinte, Desurmont	Hutin.
Selvigny	C	Clary	Walincourt ..	Delhay.......	Venet..........	Delecambre.
Semeries....	A	Avesnes-N. ..	Avesnes.....	Nicodème...	Boulanger......	Duquesne.
Semousies...	A	Id.	Id........	Hénaut	Wattremez	Delannoy.
Sepmeries...	A	Le Quesnoy-O	Artres	Dervillers....	Lanselle.........	Delebarre.
Sequedin....	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Blanquart ...	Six	Muys.
Séranvillers..	C	Carnières....	Cambrai.....	Lenoir	Parent.........	Danel
Sercus	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck. .	Justice	Cousyn.........	Cornette.
Sin-le-Noble .	D	Douai-Nord ..	Douai.......	Renard	Anache-Théry et Décloquement	Deleflie.
Socx........	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Poublanc....	Dehaene........	Lotten.
Solesmes	C	Solesmes	Bureau.....	Degardin....	Béra, Huyon....	Rousselle.
Solre-le-Chat	A	Solre-le-Châl	Id	George Albert	Lamelin,Michaux	Echevin.
Solrinnes....	A	Id	Solre-le-Châl.	Flayelle	Lebrun.........	Gilleron.
Somain......	D	Marchiennes.	Bureau......	Helbecque...	Dransart, Pennequin.,	Buzin.
Sommaing ...	C	Solesmes....	Solesmes. ...	Bruyère	Vinoix	Coutelle.
Spycker.....	Dk	Bourbourg ..	Bourbourg...	Depoers.....	Wemaere.......	Lemeiter.
Staple	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck ..	Fovez E.....	Fovez M........	Braets.
Steenbecque .	H	Hazebrouck-S	Id	Deram	Deroo	Delattre.
Steene	Dk	Bergues.....	Bergues	Dantu Géry..	Demey	Dekervel.
Steenvoorde..	H	Steenvoorde..	Bureau.....	Outters	Verbeke et Vandamme	Reumaux.
Steenwerck ..	H	Bailleul N.-E.	Id	Plouvier.....	Charlet, Chieus.	Leleu et Boedt
Strazeele....	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Deswarte....	Ruckebusch.....	Papegaey.
Taisnières-en-T..	A	Avesnes-N...	Maroilles	Nécaille	Wittrant, Binot......	Blas.

NOMS des COMMUNES.	NOMS de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Brasseur	Auquier	Scoyer.
Templemars.	L	Seclin	Wattignies	Gossart	Becourt	Bernard.
Templeuve.	L	Cysoing	Bureau	Baratte	Dubreucq, Demesmay	Sagary.
Terdeghem.	H	Steenvoorde	Steenvoorde	Boone	Colpaert	Yden
Téteghem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Kyndt	Fouble	Beck.
Thiant	V	Valenciennes-S.	Bureau	Mariage✲	Bertout	Leduc.
Thiennes	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Dequiedt.	Verlyck	Pruvot.
Thivencelles.	V	Condé	Condé	Plaquet Z.	Plaquet A.	Dupuis.
Thumeries	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Coget	Blondeau	Vandermeersch.
Thun	V	St-Amand (r.-g.).	Mortagne	Broquet	Vandeville	Dumoulin.
Thun-l'Evêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Charlet	Legrand	Desmons.
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy	Miroux	Chevalier	Delannoy.
Tilloy	C	Cambrai-O	Cambrai	Leleu	Beauvais	*V. Neuville-sur-E*
Tilloy	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bricquet	Debrabant	*V. Brillon*
Toufflers.	L	Lannoy	Lannoy	Deleplanque.	Fin	Dehuy.
Tourcoing	L	Tourcoing	Bureau	Hassebroucq ✲	Lehoucq, Sasselange, Lefrançois	Debrabant, Vanboekstael Marchant, Vanheeger.
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier	Coget	Marcotte...
Trélon	A	Trélon	Bureau	Motte J.	Monnier, Ansieau	N....
Tressin	L	Lannoy	Ascq	Fourmestraux	Deponthieux	Catteau.
Trith-St-Léger	V	Valenciennes-S.	Bureau	Sirot	Cacheux, Dupas.	Renard.
Troisvilles.	C	Le Cateau	Bertry	Bourgeois	Langlet	Bruaux.
Uxem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Janssen	Poidevin	Massiet.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau	Bultot✲	Debaralle, Sautteau	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet	Hutin	Broyart.
Vendegies-s-Éc	C	Solesmes	Solesmes	Lecompt	Macarez	Bégain.
Vendeville	L	Seclin	Lille	Delattre	Carre	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Thiant	Jouglet	Pottiez	Sinsoyez
Verlinghem	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Mélisse	Lamblin	Gourdin.
Vertain	C	Solesmes	Solesmes	Dubois	Drecq	Martin.
Vicq	V	Condé	Fresnes	Sizaire	Couteau	Coillot
Viesly	C	Solesmes	Bureau	Sommain	Vitrant, Canonne	Fontaine.
Vieux-Berquin	H	Bailleul-S-O.	Bureau	Biebuyck	Podvin, Potié	Dekeister.
Vieux-Condé.	V	Condé	Bureau	S ohier	Degaugne-Pollet.	Paris.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont	Pont-sur-Sambre	Minaire	Halgrain	*V. Boussières*
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge	Villers-sire-Nicole	André	Scoyez	Dorlencourt.
Villereau.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Déparis	Dutrieux	Noisette.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux	Monchecourt.	Bazin	Vincq.	Thiry.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes.	Somain	Chevaillier	Sourd	*V. Somain*
Villers-en-Cauch.	C	Carnières	St-Aubert	Cardon	Cachera	Faucqueux.
Villers-Guislain.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Vitté	Catherine	Cornil.
Villers-Outreau.	C	Clary	Walincourt	Leduc	Caillez L., Caillez A.	Lecœuvre.
Villers-Plouich.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Carrez	Farez	Rogie, Duthoit.
Villers-Pol.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Carlier	Lefebvre	Barbet.
Villers-sir-Nicole	A	Maubeuge	Bureau	Tellier	Pronier	Dubrulle.
Volkerinckhove.	Dk	Wormhoudt	Bollezeele	Marquis	Cockenpot	Werkeyn.

NOMS des COMMUNES.	de l'arrondt.	NOMS du CANTON.	BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES MAIRES.	NOMS DES ADJOINTS.	NOMS DES MINISTRES du Culte.
Vred	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bailliez	Villain	Vanreust.
Wahagnies	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries	Vallois	Marquant	Dupire.
Walincourt	C	Clary	Bureau	Happe	Mailliez, Proy	Gillet
Wallers	A	Trélon	Trélon	Paul, Clovis	Boudry	Marbotin.
Wallers	V	Valencien-N.	Bureau	Lavechin	Wallez et Ricq	Carpentier.
Wallon-Cappel	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck	Deseure	Dormion	Salomé
Wambaix	C	Carnières	Cambrai	Delacourt	Lefebvre	Leducq.
Wambrechies	L	Lille-Ouest	Bureau	Sénélar	Delos, Salembier.	Destombes.
Wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Cauvez	Rachez	Vallez.
Wannehain	L	Cysoing	Cysoing	Heddebault	Delbecque	Bernaert.
Wargnies-le-Gr.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain	Dervaux	Picry	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id	Le Quesnoy	Colmant, F.	Dremaux	Dernoncourt.
Warhem	Dk	Hondschoote.	Bergues	Didier	Vandaele	Cockempot.
Warnêton B.	L	Quesnoy-s. D.	Comines	Vermersch	Delannoy	*V. Deûlémont*
Warnêton-S.	L	Id	Id	Bondue	Duprez	*Id.*
Wasnes-au-Bac	V	Bouchain	Bouchain	Rohart	Bétrencourt	Hennion.
Wasquehal	L	Roubaix	Croix	Deroulers	Brulois, Tyberghien.	Vanalderwerelt.
Watten	Dk	Bourbourg	Bureau	Pannier	Semette	Delanghe.
Wattignies	A	Maubeuge	Ferrière-la-Gr	Préseau, Félix	Carnoye F.	*V. Damousies*
Wattignies	L	Seclin	Bureau	Desrousseaux	Crépin, Briffaux.	Richard
Wattrelos	L	Roubaix	Bureau	Pollet	Dhalluin, Delmarre.	Lejeune.
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain	Denain	Leduc	Cheminais	*V. Denain.*
Wavrechain-s-F.	V	I	Bouchain	Leleu	Dolet	Huart.
Wavrin	L	Haubourdin	Bureau	Cte O. d'Hespel	Conia-Liénard, Lenglard	Dhinaut.
Waziers	D	Douai-Nord	Douai	Duforets	Leboucq de Castro.	Leroy.
Wemaers-Cappel.	H	Cassel	Cassel	Devloo	Reumaux	Barbry.
Wervicq-Sud.	L	Quesnoy-s.-D.	Comines	Flipo	Dumortier, Seruus	Roussel.
West-Cappel.	Dk	Bergues	Bergues	Chocqueel	Verriéle	Acke.
Wicres	L	La Bassée	Fournes	Lelong	Chombard	Bonduel.
Wignehies	A	Trélon	Bureau	Poulet	Dupont-Makenghen	Bernaux.
Willems	L	Lannoy	Baisieux	Delattre	Pottier	Wastin.
Willies	A	Trélon	Solre-le-Chât.	Cuisset	Appedsal	*V. Liessies.*
Winnezeele	H	Steenvoorde	Steenvoorde.	Verriele	Goussen	Huyser.
Wormhoudt	Dk	Wormhoudt	Bureau	Morael	Lernout, Desmyttère,	Herreman
Wulverdinghe	Dk	Bourbourg	Watten	Delafosse	Delgrange	Béroyer.
Wylder	Dk	Bergues	Bergues	Verschave	Verriele	Sadyn.
Zeggers-Cappel	Dk	Wormhoudt	Esquelbecq	Franchois	Arnouts	Serlooten.
Zermezeele	H	Cassel	Cassel	Vandaele	Decuyper	Vandermeersch.
Zuytcoote	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Adam Louis.	Bardoulant	Dedryver.
Zuytpeene	H	Cassel	Cassel	Hémart du Neufpré	Desmoudt	Deblonde.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement
Abeele (l')	Boeschèpe	H
Aire	Escaudœuvres	C
Allumette (l')	Wasquehal	L
Amervalles	Solesmes	C
Ancoisne	Houplin	L
Antrœuille	Avelin	L
	Ennevelin	L
Arbre de Guise (l'	Mazinghien	C
Arbrisseau (l')	Wattignies	L
Arbroye (l')	Etrœungt	A
Ardomprez	Templeuve	L
Asturies (les)	Auby	D
Avelu	Maretz	C
Azincourt	Emerchicourt	V
Bac-à-Wavrin	Gondecourt	L
	Houplin	L
	Wavrin	L
Bains (les)	Rosendaël	Dk
Bargues	Wattignies	L
Basse - Maroilles (la)	Maroilles	A
Baviseau	Obies	A
Beaucamps	Villers-Plouich	C
Beaulieu	Wattrelos	L
Belle-Hôtesse	Blaringhem	H
Belle-Vue (la)	Denain	V
Benties Meulen	Hoymille	Dk
	Warhem	Dk
Bercu	Mouchin	L
ke m	La Madeleine	L
rliè e (la)	Feignies	A
Béthune (fg de)	Lille	L
Beumont	Willies	A
Bistade (la)	St-Pierre-Brouck	Dk
Bizet (le)	Armentières	L
Blanc-Coulon	Comines	L
Blanc-Misseron	Quiévrechain	V
Blanc-Seau	Tourcoing	L
Blaton	Linselles	L
	Wervicq-Sud	L
Bodelez (les)	St-Aubin	A
Bois-des-Retz	Roost-Warendin	D
Bois-l'Abbaye	Câtillon	C
Bois-Lasson	Fournes	L
Bois-Maillard	Crévecœur	C
Bois-St-Denis	Wignehies	A
Boistrancourt	Carnières	C
Bonavis	Banteux	C
	Crévecœur	C

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Booneghem	Lederzeele	Dk
Boucheneuil	Bouchain	V
Boulette (la)	Blécourt	C
	Cuvillers	C
Bout-là-Haut (le)	Bermeries	A
Bracquemart (le)	Amfroipret	A
Bréaugies	Bellignies	A
Briquette (la)	Marly	V
Broderie (la)	Bersée	L
Bruyère (la)	St-Amand	V
Buffle (le)	Etrœungt	A
Buisson (le)	Lille	L
Buisson - Barbet (le)	Féron	A
Buisson-Moreau	Cartignies	A
Buridon	Château-l'Abbaye	V
Buvignies	Louvignies-Bavai	A
Cambrai (faubourg de)	Valenciennes	V
	Trith-St-Léger	V
Canteleu	Lambersart	L
	Lille	L
Canteleux	Flers	L
Cantigneul	Cantaing	C
	Proville	C
Cantraine	Etrœungt	A
Carnoy	Gommegnies	A
Carnoye (la)	Lambersart	L
	Lomme	L
Cassel (faubourg de)	Quaedypre	Dk
	Socx	Dk
Cattelet (le)	Flines	D
	Marchiennes-Ville	D
Cave-St-Paul (la)	Wambrechies	L
Champeaux	Willies	A
Chapeau - Rouge (le)	La Groise	C
Chapelle (la)	Monceau-St-Vaast	A
Charnoul (la)	Beugnies	A
Chaussée-du-Bois (la)	Hon-Hergies	A
	Taisnières-sur-Hon	A
Chêne-au-Leup (le)	Audignies	A
	Mecquignies	A
Chêne-Houpline (le)	Tourcoing	L
Cheval-Blanc (le)	Gommegnies	A
Chevireul	Etrœungt	A
Cinq-Chemins (les)	Oost-Cappel	Dk

NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Cinq-Rues	Bollezeele	Dk
Citadelle (la)	Bondues	L
Cloche (la)	Esquelbecq	Dk
	Zeggers-Cappel	Dk
Cohem	Lys-lez-Lannoy	L
Colbras	Halluin	L
Comtée (la)	Prisches	A
Coppenaxfort	Bourbourg-Campagne	Dk
	Brouckerque	Dk
	Craywick	Dk
Coquerie (la)	Cappelle	L
Cornet (le)	Erquinghem-le-Sec	L
	Santes	L
Couplevoie	Glageon	A
Coutant	Hargnies	A
Couvagne	Bousignies	A
Crèche (la)	Bailleul	H
Créchet (le)	Croix	L
Crétinier	Wattrelos	L
Croisette (la)	Forest	A
	Solesmes	C
Croisette (la)	St-Amand	V
Croix (la)	Lez-Fontaine	A
Croix-au-Bois (la)	Frelinghien	L
Croix-de-Pierre	Lomme	L
Croix-du-Bac (la)	Steenwerck	H
Croix-Rouge (la)	Caestre	H
Croix Rouge (la)	Tourcoing	L
Croquet (le)	Avelin	L
Crosse (la)	Renescure	H
Cruysse (la)	Lederzeele	Dk
Cyseaux (les)	Boeseghem	H
Dacquerie	Wambrechies	L
Demicourt	Boursies	C
Don	Annœullin	L
	Sainghin-en-Weppes	L
	Wavrin	L
Dorignies	Douai	D
	Flers	D
Doulieu	Estaires	H
Douzies	Feignies	A
	Maubeuge	A
Drumez	Attiches	L
Dunes (les)	Mardyck	Dk
		Dk
Ecluses (les)	Deûlémont	L
Elpret	Marchiennes-Ville	D
Empempont	Hem	L

NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Enchemont	Lesquin	L
Engrain	Lesquin	L
Ennecourt	Camphin-en-Carembault	L
Ennequin	Loos	L
Epine (l')	Solre-le-Château	A
Epinoy	Clairfayt	A
Erkelsbrugghe	Bollezeele	Dk
Ermitage (l')	Beaufort	A
Ermitage (l')	Estrées	D
Escarpelle (l')	Roost-Warendin	D
Etoquies (les)	Landrecies	A
Eugnies	Houdain	A
Eveltin	Lesquin	L
Fives	Lille	L
Fléquières	Wattignies	L
Folie (la)	Hon-Hergies	A
Folie (la)	Landrecies	A
Fontaine	Limont-Fontaine	A
Fosse-Thiers (la)	Bruay	V
Fourmanoir	Avesnelles	A
Fourneau (le)	Ferrière-la-Grande	A
Frais-Marais	Douai	D
Fresnoy (le)	Beaucamps	L
	Fournes	L
Funquereaux	Frelinghien	L
Futoy	Louvignies-Quesnoy	A
Gamand	Fretin	L
	Lesquin	L
Gibraltar	Leers	L
Glatignies	Quesnoy-sur-Deûle	L
Grand-Bréart	Prisches	A
Grand-Bois (le)	Etrœungt	A
Grand-Bray	Hasnon	V
Grand-Cataine	Hasnon	V
Grande-Carrière (la)	Berlaimont	A
Grandes-Pâtures (les)	Locquignol	A
Grandes-Zorées (les)	Sémeries	A
Grand Fussiau	Dompierre	A
	St-Hilaire	A
Grand-Mille-Brugghe	Armbouts-Cappel	Dk
	Steene	Dk
Grand-Pont	Esnes	C
Grand-Sart	Gommegnies	A

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Gravelin	Illies	L
Grenouillère (la)	Bantouzelle	C
Gressart	Tressin	L
Grimonpont	Wattrelos	L
Grisoelle	Mairieux	A
Gros-Chêne (le)	La Longueville	A
Guerzignies	Bas-Lieu	A
Guides (les)	Feignies	A
Guindal (le)	Bourbourg-Campagne	Dk
Guizette	Béthencourt	C
Hachette	Locquignol	A
Haeghemeuelen	Warhem	Dk
Haie-Catelaine	Beaurepaire	A
Haie-Menneresse	Busigny	C
	Saint-Souplet	C
Haies (les)	Cousolre	A
Haies (les)	Trélon	A
Halot (le)	Tourcoing	L
Happegarbes	Landrecies	A
Hautefois	Cappelle	L
Hauterive	Bruille-St-Amand	V
	Nivelle	V
Haute-Rue (la)	Pont-sur-Sambre	A
Helin	Ennevelin	L
Herbignies	Villereau	A
Hôtel	Bachy	L
Huiteau	Semousies	A
Huquinville	Capelle	L
	Templeuve	L
Huttes (les)	Gravelines	Dk
Huvet	Fretin	L
Jardins (les)	Marchiennes-Ville	D
Jeune-Bois (le)	Beauvois	C
Killem-Lynde	Hondschoote	Dk
	Killem	Dk
Kreule (la)	Hazebrouck	H
Kruys-Straëte (la)	Bambecque	Dk
Labroye	Ennevelin	L
Laboureur (le)	Wattrelos	L
Lacherie (la)	Santes	L
Lameries	Vieux-Rengt	A
Laurette	Câtillon	C
Lehem	Auchy	D
Ligny-le-Grand	Illies	L
Lille (faubg de)	Valenciennes	V
Linières	Prisches	A
Lommelet	Marquette	L
Longsart	Esnes	C
Louverval	Doignies	C
Lynck	Cappellebrouck	Dk
	Looberghe	Dk
	Merckeghem	Dk
Machine (la)	Ferrière-la-Grande	A
Macon	Condé	V
Malgarni	Fontaine-au-Bois	A
Malgarni	La Longueville	A
Malgarni	Prisches	A
Malplaquet	Taisnières-sur-Hon	A
Marais (le)	Lomme	L
Marchenelle	Annappes	L
Marcigny	Cousolre	A
Marequais	Chéreng	L
Marichon	Flines	L
Marlière (la)	Tourcoing	L
	Wattrelos	L
Marly (faubs de)	Valenciennes	V
Martinsart	Seclin	L
Merchin	Lesquin	L
Milourd	Anor	A
Mitterie (la)	Lomme	L
Molinel (le)	Marcq-en-Barœul	L
	Wasquehal	L
Molpas	Mérignies	L
Mont-d.-Péruwelz	Vieux-Condé	V
Mont-des-Bruyères	St-Amand	V
Marchipont	Rombies	V
Mont-à-Camp	Lambersart	L
	Lomme	L
Mont-Berbu	Tressin	L
Mont-Dourlers	Dourlers	A
Mont-du-Croquet	Blaringhem	H
Montécouvez	Crèvecœur	C
Montreuil	Flines-les-Raches	D
Motte-aux-Bois (la)	Morbecque	H
Mottes (les)	Feignies	A
Mottes (les)	La Longueville	A
Moulins (les)	Lille	L
Nieppe	Renescure	H
Nieurlet	Lederzeele	Dk
Noir-Bonnet	Wasquehal	L
Noires-Terres	Fourmies	A
Notre-Dame (fs)	Cambrai	C
Notre-Dame-au-Bois	Bruille-St Amand	V
Nouvion (le)	Bavai	A

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Ocron	Sainghin-en-Weppes	L
Offies	Dimont	A
Offrande (l')	Mons-en-Barœul	L
Ogiers (les)	Croix	L
Ostergnies	Colleret	A
Outtersteene	Bailleul	H
Ouvignies	Nomain	D
Ovillers	Solesmes	C
Oversteel	Watten	Dk
Parc (le)	Morbecque	H
Paris (faub. de)	Cambrai	C
Pas-de-l'Étang	Anor	A
Petit-Cambrésis (le)	Câtillon	C
Petit Cataine	Millonfosse	V
Petit-Fort-Philippe	Gravelines	Dk
Pétrie (la)	Mons-en-Pévèle	L
Picterie (la)	Coutiches	D
Pile (le)	Roubaix	L
Placette (la)	Raches	D
Planche-à-Quesnoy	Loos	L
Plonck (le)	Phalempin	L
Pommereau	Aubers	L
Pont-à-Charrette	Teteghem	Dk
Pont-à Pierres	Beaudegnies	A
Pont-à-Tressin	Chéreng	L
Pont-de-Douai	Lallaing	D
Pont de-Nieppe	Nieppe	H
Pont-de-Petite-Synthe	Armbouts-Cappel	Dk
	Petite-Synthe	Dk
Pont-l'Abbesse	Cappellebrouck	Dk
	Merckeghem	Dk
	Millam	Dk
Pont-Rouge	Frelinghien	L
Porquerie (la)	Pont-sur-Sambre	A
Posterie (la)	Bourghelles	L
Prayelle	Viesly	C
Prévôté (la)	Frelingbien	L
	Pérenchies	L
Quennaumont	Cysoing	L
Quennelet (le)	Ascq	L
Ramponneau	Villereau	A
Raquet (le)	Lambres	D
Rejet-de-Beaulieu (le)	Câtillon	C
Renaissance (la)	Somain	D
Rensies	Ramousies	A
Retteau	Floyon	A
Reugnies	Cousolre	A
Rieux-de-Condé (le)	Hergnies	V
	Vieux-Condé	V
Risquons-Tout	Neuville-en-Ferrain	L
	Tourcoing	L
Rivage (le)	Marquillies	L
Rocq	Recquignies	A
Rœux	Flines-lez-Mortagne	V
Romarin (le)	Lomme	L
Rond-Quesne	Jolimetz	A
	Villereau	A
Ropsies	Beaufort	A
Rouge-Croix	Cartignies	A
Rouges-Barres (les)	Marcq-en-Barœul	L
Rouillies (la)	Feignies	A
Rouillon	Flines-lez-Mortagne	V
Rue-Heureuse (la)	Féron	A
Rue-Marle	Chapelle-d'Armentes	L
Rue des-Vignes (les)	Crévecœur	C
St-Antoine	Maubeuge	A
St-Cloud (faub.)	Cambrai	C
Ste-Aldegonde	Maubeuge	A
St-Druon (faub.)	Cambrai	C
Ste-Hélène	St-André	L
Ste-Marguerite	Comines	L
Ste-Mulders	Millam	Dk
St-Georges	Coudekerque-Branche	Dk
St-Ladre (faubg)	Cambrai	C
St-Lazare	Maubeuge	A
St-Maurice	Lille	L
St-Nicolas	Bourbourg-Campagne	Dk
St-Pierre	Wambrechies	L
St-Quentin	Maubeuge	A
St-Roch (faubg)	Cambrai	C
St-Sépulcre (faub)	Cambrai	C
St-Waast-là-Haut	Valenciennes	V
Sambreton	Landrecies	A
Sapin-Vert (le)	Wattrelos	L
Sarbaras	Berlaimont	A
Sarloton	Gommegnies	A
Sart (le)	Flers	L
Sart (le)	Merville	H
Sartel (le)	Wattrelos	L
Sarts (les)	Maubeuge	A

NOMS des hameaux.	NOMS des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Sebourquiaux...	Sebourg...........	V
Sec-Bois (le)....	Vieux-Berquin......	H
Sec-Marais......	Beuvry............	D
	Marchiennes.......	D
Selles (faubg de)	Cambrai...........	C
Sept-Planètes(les)	Cappel............	Dk
Sin............	Baisieux..........	L
Steentje (le)....	Bailleul..........	H
Sud (faubg du)..	Lille......	L
Sur-Hon (à).....	Taisnières-sur-Hon..	A
Targette (la)....	Armentières.......	L
Targette........	Forenville........	C
Tatimont........	Etrœungt..........	A
Tente-Verte (la)..	Rosendaël.........	Dk
Terne (le)......	Liessies..........	A
Terrière (la)....	Honnecourt........	C
Tête-Noire (la)..	Berlaimont........	A
Thélu..........	Thumeries.........	L
Thumesnil......	Faches............	L
Touquet (le).....	Marquette.........	L
Touquet (le)....	Wattrelos.........	L
Touvent........	Etrœungt..........	A
Tramelois......	Illies.............	L
Tréchon........	Obies.............	A
Trieux-de-Villers	Fourmies..........	A
Triez (le).......	Wasquehal........	L
Trois-Baudets (les)	Hem..............	L
Trois-Ponts (les).	Roubaix...........	L
Vacquerie (la)...	Gonnelieu.........	C
	Villers-Plouick.....	C
Vallée (la)......	Ennetières-en-Weppes............	L
Vallées (les)....	Prisches...........	A
Vaucelles.......	Crévecœur.........	C
Vémy..........	Bersée............	L
Vercognie......	Landas............	D
Vertigneul......	Romeries..........	C
Vicoigne........	Raismes...........	V
Vigne (la)......	Wambrechies......	L
Vignette (la)....	Linselles..........	L
Wachemy......	Chemy............	L
Wagnonville....	Douai.............	D
Wagnonville....	Poix..............	A
Wargnories.....	Hautmont..........	A
Wattiessart.....	Seclin.............	L
Wattendam.....	Holque............	Dk
	Watten...........	Dk
Waudrechies ...	Flaumont-Waudrechies............	A
Wemy.........	Cappelle..........	L
Westhouck.....	Loon..............	Dk
Wez-Macquart..	Chapelle-d'Armentières..........	L
	Ennetières-en-Weppes............	L
	Houplines.........	L
	Prémesques.......	L
Willy..........	Illies.............	L

OCTROIS.

***Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés* (1).**

Arrondissement de Dunkerque. — Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Maes, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannot, r.c.; Grand-Fort Philippe, MM. Monfet, p. ch.; Becuwe, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondschoote, M. Debril, r. c.; Brangers, surveillant ; Saint-Pol, M. Metsu, r. c.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. réposé chef) ; c. (contrôleur) ; r. c. (receveur central).

Arrondissement d'Hazebrouck. — Bailleul, MM. Freson, p. ch., Bacy, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. Cokelaere, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Decherf, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Leleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, M. Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuville, r.c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r.c.

Arrondissement de Lille. — Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r.c.; La Bassée, M. Coupin, r. c.; Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Ch. Levat, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Daire, r. c.; Lannoy, M. Herbaux, r. c.; Lille, MM. Lemaire Is., p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M Castelain, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Decottignies, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Ployart, r.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Cateau, MM. Carpentier, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, MM. Boucard, p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Boutteau, r. c.; Cousolre, M. Pringarbe, r. c.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Berteaux, r. à la gare; Hautmont, M. Maîtrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Louvroil, M. Lecomte, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r.c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Picton, r. c.

Arrondissement de Douai. — Aniche, M. Cléry, r. c.; Douai, MM. Daulé, p. ch.; Petit Clément, r.c; Orchies, M. Hugot, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Benoît, Etienne, r.

Arrondissement de Valenciennes. — Anzin; MM. Coderlier, p. ch.; Dusart, r .c.; Saint-Amand, MM. Guillaume, p. ch.; Roquet, r. c. Tréhout, r.; Condé, MM. Dormy, p. ch.; Roger, brigadier; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., N......., r c.; Lourches, M. Lannoy, r. c.; Denain, MM. Dernoncourt, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c.; Cazin, J.-B, r. c.; Vieux-Condé, M. Trotin, r. c.

SAPEURS-POMPIERS.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés.

Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ETAT-MAJOR. — MM. Armand Labbé, *chef de bataillon*; L. Croquet, ✻. *capitaine-adjudant-major*; Ch. Deperne, *capitaine-ingénieur*; Vueghs, *capitaine d'habillement et d'armement*; Olivier, *aide-major en premier*; Castelain, Manoury, Verhaeghe, Van Pétéghem, Deblonde, Anatole Boutry, *aides major en second*; Bourelle, *lieutenant*, *chef d'harmonie*; Wybo, *sous-lieutenant*, *sous-chef*; Parent, *adjudant-sous-officier*.

1re COMPAGNIE. — MM A. Herland, *capitaine*; Em. Deléarde, *lieutenant*; Ch. Thellier, *sous-lieutenant*. — 2e COMPAGNIE. — MM. J. Vermont, *capitaine*; Eug. Druez, *lieutenant*; Hirtz, *sous-lieutenant*. — 3e COMPAGNIE. — MM. E. Delattre, *capitaine*; Phalempin, *lieutenant*; G. Lesage, *sous-lieutenant*. — 4e COMPAGNIE. — MM. F. Lainé, *capitaine*; H. Liénard, *lieutenant*; J. Bonnet, *sous-lieutenant*. — VÉTÉRANS. — MM. Hornez, Doutreligne, Noffe et André, *capitaines*; Mouquet et Desprez, *lieutenants*.

COMMISSARIATS DE POLICE.

LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues, MM. Staës; Bourbourg, Chapé; Dunkerque, Calvet-Abet, *commissaire central;* Leroy, Guargualé; Gravelines, Camson.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul, MM. Guyot; Hazebrouck, Decarpentries; Merville, Gavrel; Estaires, Bollier.

Arrondissement de Lille.

VILLE DE LILLE. — M. Gasser, *commissaire central;* 1er arrond.; M. Simon; 2e arrondiss., M. Barroyer; 3e arrondiss., M. Debuyser; 4e arrondiss., M. Six; 5e arrondiss., M. Desbant; 6e arrondissement, M. Guilluy; 7e arrondiss., M. Perlet; 8e arrondiss., M. Maguero; — Armentières, M. Tresfond; — Comines, M. Van Costenoble; — Halluin, M. Guilbert: — La Madeleine, M. Verbaere; — Loos, M. Bride; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central*; MM. Pouilliaud, Bailly, Henry, *commissaires d'arrondissement*, — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Piercy, Chamberlin; — Wattrelos, M. Letoucq; — Seclin, M. Robert.

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai, MM. Nicolich, *commissaire central*; Pelte ; Le Câteau, M. Maurin ; Solesmes, M. Carlier.

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes, MM. Bontemps; Maubeuge, Lemaire; Le Quesnoy, Leblanc; Fourmies, Roussel ; Hautmont, Waëles.

Arrondissement de Douai.

Douai, M. Pinson, *commissaire central.*

Arrondissement de Valenciennes.

Valenciennes, M. Hénauld, *commissaire central*; Condé, M. Mercier; Denain, M. Guénin ; Saint-Amand, M. Godefroy ; Anzin, M. Taxil.

Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.

Commissaires spéciaux : MM. Guilhen, à Feignies; Audebez, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; de Beaufort, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Lanctin, à Baisieux; Echinard, à Lannoy; Lutigneaux, à Somain; Desbonnet à Caudry; Salomez à Halluin; Buchenaud, à Vieux-Condé; Escarfail, à Godewaersvelde; Banse, à Mortagne; Desoutter, à Ghyvelde; Leibrand, à Bavai ; Casanova, à Bachy.

Inspecteurs spéciaux : MM. Audriffen, à Dunkerque; Léoni, à Tourcoing; Keller, à Jeumont; Roger, à Feignies; Houzelles, à Blanc-Misseron.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

Recteur : M. Nolen, ✲ ✪ A; *Inspecteurs :* MM. Brunel, ✲, ✪ I, à Lille ; Cune, ✪ I, à Douai; Zeller, ✪ I, à Laon; Bail-

liart, ✿ I, à Amiens; Ridoux, A. ✿, à Arras; Cornet, ✠, ✿ I, à Mézières; *secrétaire de l'Académie*: M. Dauthuile, ✿ A; *commis*: MM. Leblanc, Gilles, Roger et Rozier.

CONSEIL ACADÉMIQUE.

Membres de droit : Le Recteur, *président;* les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

Membres nommés : MM. Testelin, sénateur; Philippoteaux, député; Carette, ancien maire d'Abbeville; Tiéfaine, Conseiller général, Aisne); Charles, proviseur du Lycée de Douai; Bailliez, principal du Collège d'Armentières

Membres élus : MM. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai: Terquem, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Pilat, professeur à la faculté de médecine de Lille; Mollien, professeur à l'Ecole de médecine d'Amiens; Contet, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de St-Quentin; Noguès, professeur de physique au Lycée de Lille; Théliez, professeur de philosophie au Lycée de Douai; Choquet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque; Lenel, professeur au lycée d'Amiens; Postel, professeur au collège d'Abbeville.

INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1° M. Brunel, ✱, ✿ I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2° M. Cune, ✿ I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, à dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, I. ✿, *doyen de la Faculté*, *passage de l'Hôtel-de-Ville*, 2; M. Provansal, *secrétaire*; M. Cousin, *bibliothécaire*.

1re année. — Droit romain : M. Drumel, *professeur, député à Paris*; M. Monchet, *agrégé, chargé du cours*, 45, *rue St-Jacques*; Histoire générale du droit français public et privé : M. Artur, *agrégé, chargé du cours*, 14bis, *rue des Foulons*; code civil : M. de Folleville, *professeur doyen*; législation criminelle : M Garçon, *professeur*, 16, *rue de la Comédie*.

2e année. — Droit romain : M. Piébourg, *professeur, place du Barlet*, 6; code civil : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours*, 16, *rue de la Comédie*; procédure civile : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours*, 54, *rue de la Mairie*; économie politique : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours*.

3e année. — Code civil : M. Féder, *professeur*, 10, *place St-Jacques*; droit commercial : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours*, 37, *rue de Bellain*; droit administratif : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours*, 6, *rue Cuvelle*; droit international privé : M. de Folleville, *professeur, doyen*; cours complémentaire de code civil : M. Mouchet, *agrégé, chargé du cours*, 45, *rue St-Jacques*; droit maritime : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours*, 37, *rue de Bellain*.

4e année. —Pandectes : M. Piébourg, *professeur*, 6, *place du Barlet*; droit constitutionnel : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours*; histoire du droit romain et du droit français : M. Garçon, *professeur*; droit des gens public et législations comparées de l'Angleterre, de la Belgique et de la France : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours*; cours sur une matière approfondie du droit français : M. Féder, *professeur*; cours sur l'enregistrement avec ses rapports sur le droit civil : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours*; législation industrielle : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours*; Procédure civile (des saisies) : M. Artur, *agrégé, chargé du cours*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE, RUE JEAN-BART.

Doyen et professeur honoraire : M. Cazeneuve, O. ✱, I. ✪.

Professeur honoraire : M. Parise, O. ✱, I. ✪.

Administration. — Doyen : M. E. Wannebroucq, ✱, I. ✪; assesseurs : MM. Joire, I. ✪ et Folet, A. ✪; secrétaire : M. Ab. de Valon, A. ✪.

Enseignement. — *Clinique médicale* : MM. Vannebroucq, ✱, I. ✪, L. Hallez, A. ✪; *clinique chirurgicale* : MM. Paquet, A. ✪, Folet, A. ✪; *clinique obstétricale* : M. Pilat, ✱, I. ✪; *pathologie médicale* : M. Leroy; *pathologie chirurgicale* : M. Baudry; *anatomie pathologique et pathologie générale* : M. Herrmann; *thérapeuthique et matiére médicale* : M. Joire, I. ✪; *hygiène* : M. Arnould, ✱, I. ✪; *médecine légale* : M. Castiaux, A. ✪; *opérations et appareils* : M. Dubar; *accouchements, maladies des femmes* :

M. Pilat, ✻, I. ✪ ; *phisiologie* : M. Wertheimer ; *clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. Leloir ; *anatomie* : M. Testut ; *histologie* : M. Tourneux ; *chimie médicale et toxicologie* : MM. Garreau, ✻, I. ✪, Lescœur, A. ✪ ; *physique médicale* : M. Terquem, ✻, I. ✪ ; *histoire naturelle médicale* : M. Moniez ; *pharmacie et pharmacologie* : M. Lotar, I. ✪ ; *Agrégés* : MM. Gaulard, Leroy, Doumer, Dubar, Baudry, Wertheimer, Demon ; *chargés des fonctions d'agrégé* : MM. Castelain, A. ✪, Thibaut, N.... et N.... ; *maîtres de conférences* : MM. Doumer, Gaulard, Duponchelle.

Cours complémentaires. — *Maladies nerveuses et mentales* : M. Dubiau ; *maladies des enfants* : M. Castelain, A. ✪ ; *maladies des yeux* : M. Cuignet O. ✻, O. ✠, A. ✪.

Bibliothécaire : M. Maguin.

Chef des travaux anatomiques : M. Chotin ; *chef des travaux d'anatomie pathologique* : M. N.......... ; *chef des travaux chimiques* : M. le Dr Thibaut ; *chef des travaux de physique* : M. E. Morelle ; *prosecteur d'anatomie* : M. Chotin ; *chefs de clinique* : MM. les Drs Turgard, Traill, Hochstetter ; Colas, Richez, Coppens, Monnet ; *préparateur de chimie* : MM. Machelart et Lhomme ; *préparateur d'histologie* : M. Leguay ; *préparateur de physiologie* : M. Meyer ; *préparateur d'histoire naturelle* : M. Delplanque ; *aides-préparateurs* : MM. Jacquié, Coquard, Thiéry, Blanckaert, de Fisson et Toussaint ; *aides-d'anatomie* : MM. Carpentier et Létévè ; *appariteur* : M. E. Duval.

FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

rue des Fleurs

Doyen : M. C. Viollette, ✻, ✪ I, rue Patou, 43 ; *Secrétaire* : M. Roullier, rue Charles-de-Muyssart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits, mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Tous les auditeurs inscrits, sans exeption, doivent se munir d'une carte d'étudiant, qui leur est délivré à titre gratuit, et valable pour un an. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés ; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année ; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août ; les candidats, qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres ; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques ; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

Mathématiques pures et appliquées, professeur: M. Boussinesq, quai Basse-Deûle, 58; ***Mécanique et astronomie, professeur***: M. Souillart, rue Fontaine-del-Saulx, 20 ; ***Physique, professeur***: M. Terquem, ✻, rue Nationale, 116 ; ***Chimie industrielle***: M. Viollette, ✻, doyen ; *Géologie et minéralogie, professeur*: M. Gosselet, ✻, rue d'Antin, 18 ; ***Chimie générale*** : M. Willm, à la Faculté ; ***Zoologie, professeur***: M. Giard, suppléé par M. P. Hallez ; ***Botanique, professeur*** : M. Bertrand ; ***Conférences, Géologie et minéralogie***: M. Charles Barrois, docteur ès-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; ***physique***: M. Damien, docteur ès-sciences, rue Brûle-Maison, 45 ; ***Mathématiques***: M. Lefebvre, professeur au lycée. ***Préparateurs :*** MM. Buisine, Emmanuel, Six, Lignier, Dutilleul, Cannissié, Bonnier, Gosselet.

COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

Géographie: M. Mamet, professeur d'histoire, (en congé) ; ***Littérature française***: M. Moy, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai ; ***Littérature ancienne***: M. Courdavaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai; ***Littérature étrangère***: M. Angellier, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; ***Histoire***: M. Cons, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Douai.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O ✻, ✪ I, membre correspondant de l'Institut, *professeur d'histoire ;* Penjeon, ✪ I, *professeur de philosophie ;* Courdaveaux, ✻, ✪ I, *professeur de littérature grecque* ; Moy, A. ✪ *professeur de littérature française* ; Bailly, *professeur de littérature étrangère ;* Thomas, *professeur de littérature latine ;* Cagnat, *maître de conférences d'histoire* ; Cons, *professeur de géographie ;* Poiret, *maître de conférences de littérature grecque*; Angellier, *maître de conférences d'anglais ;* Bétout, *chargé de conférences de littérature latine* ; Cousin, ✪ I, *secrétaire de la Faculté* ; Henry, *chargé du cours de Philologie*.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Lycée de Lille.

Bureau d'administration : MM. Brunel, ✻, ✪ I, inspecteur d'académie, *président* ; le Préfet du département du Nord, O ✻, ✪ I ; le maire de Lille ; Gossin, ✪ I, proviseur du Lycée ; Viollette, ✻, ✪ I, doyen de la Faculté des sciences ; Cornut, O. ✻, Ingénieur ; Rigaut, ✻ ✪ A, adjoint au maire ; Wannebrouck, ✻ ✪ I, doyen de la faculté de médecine ; Ovigneur ✻ et Kolb, ✻, directeur des usines Kuhlmann.

Administration : MM. Gossin, ✪ I, *proviseur du lycée* ; Jacob ✪ I, *censeur des études* ; Legrand, *aumônier* ; Dufaure, ✪ A, *économe* ; Lefèvre et Lepan, *surveillants généraux* ; Petitjean et Boivin, *commis d'économat*.

Professeurs : *Mathématiques spéciales* : M. Noguès, ✪ I ; *philosophie* : M. Debon, ✪ A ; *rhétorique* : M. Lafont, ✪ A, *physique et chimie* : MM. Colardeau, Gay et Boissart ; *histoire naturelle* : M. Colomb ; *histoire* : MM. Epinay, ✪ A, Massebiau ; *mathématiques pures et appliquées* : MM. C. Bouvart ✪ I, Lefebvre ✪ A, Millot, ✪ A et Darchez ✪ A ; *Seconde* : M. Giroux ; *troisième* : M. Rosman A ✪ ; *professeur de lettres pour les classes de sciences* : M. Berlemont A ✪ ; *quatrième* : MM. Doisy ✪ I et Froissart ; *cinquième* : MM. Dorémieux ✪ A ; *sixième* : MM. Renard, ✪ I et Dongny ✪ A ; *septième* : MM. Buridant, ✪ A et Lemoine ; *huitième* : MM. Locquette et Hébert ; *classe préparatoire* : MM. Swynghedauw et Dupret.

Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles : *Littérature* : M. Meunier ; *histoire et géographie* : M. Michaud ; *mathématiques* : MM. Basselart ✪ A et Frœlich ; *chimie*, *manipulations chimiques* : M. Boissart ; *histoire naturelle* : M. Colomb. — *Français* : M. Dubois ; *Professeur de langue allemande* : MM. Rohmer, Meyer et Muller ; *professeurs de langue anglaise* : MM. Guesnon, ✪ I, Aigre et Masquillier. — *Classes primaires* : MM. Cœugnet et Antoine Charles. — *Dessin d'imitation* : M. Sératzki et Stubbe.

Lycée de Douai.

Bureau d'administration : MM. Cune, ✪, I, inspecteur d'Académie, *président* ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Mazeaud, 1er Président, Maullion, Procureur général ; A. Chartier, ✻, ✪ A, conseiller général ; Gruson, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Farez, industriel ; Maugin, propriétaire ; Charles, ✻, ✪ I, proviseur.

Administration : MM. Charles, ✻, ✪ I, *proviseur*; Varenne, ✪ A, *censeur* ; Fournet, ✻, ✪ I, *aumônier*; Lamarre, *économe*; Rivet, Labonne, *commis d'économat*.

Professeurs : *Philosophie* : M. Izoulet; *rhétorique* : M. Betout, *mathématiques spéciales* : M. Piquet, ✪ A; *physique* : M. Offret, ✪ I; *histoire* : MM. Quesvin et Cardon; *mathématiques pures et appliquées* : MM. Demartre; Théry ✻, Amoureux; *professeur de physique* : M. Fiévet; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire* : M.Hilaire; *seconde* : M. Poiret; *troisième* : M. Bernès; *quatrième* : M. Petit; *cinquième* : M. Théliez; *sixième* : M. Longuet, A. ✪; *septième* : M.Bercq, ✪ I; *huitième* : M.Cousin; *langue anglaise* : MM.Thumerel,de Lauwereyns; *langue allemande* : MM. Kotzustski, ✪ I, Koscherperger; — *Surveillants généraux* : MM. Petain et Blaizot.

Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire : MM. Leleu et Lenglet; directrice de la classe enfantine : Melle Regnaud.

Enseignement spécial. — *Professeurs : Sciences mathématiques* : M. Lamy; *sciences physiques et naturelles* : M. Lirondelle ; *histoire et géographie* : M. Boblin; *morale, littérature et grammaire* : MM. Izoulet, Boblin, Paquier ; *comptabilité* : M. Riémain; *législation* : M. Boblin.

Maître des travaux graphiques : M. Gosselin; *Maître de chant* : M. Detrain; *Maître de dessin* : M. Crépin, de Sylva; *Maître d'écriture* : M. Flament; *Médecin* : M. Maugin; *Chirurgien* : M. Watelle fils; *Maître de gymnastique* : M. Deleplace et M. Demaire.

Lycée de Valenciennes.

Bureau d'administration : MM. Cune, ✪ I, Inspecteur d'Académie, *président ;* Chadenier, sous-préfet de Valenciennes ; Bultot, ✻, ✪ A, maire de Valenciennes ; Beauvois Louis, docteur en droit; Berthet, ✻, ingénieur des ponts et chaussées; Baron Chabert, receveur particulier des finances ; Doutriaux, ✪ A, avocat, docteur en droit; Debaralle, ✪ A, adjoint au maire de Valenciennes; Sabès, ✪ A, juge au tribunal civil, Deshays, ✪ I, *proviseur du lycée*.

Administration.—MM. Deshays, ✪ I, *proviseur*; Pitoiset, ✪ A, *censeur des études* ; Lehoucq, ✪ A, *aumônier*; Dournes, *économe* ; Guillemin, *commis d'économat*.

Enseignement classique — Professeurs : MM. Audic, ✪ A, Cannac, *mathématiques;* Robin, Descamps, Demandre, *physique;* Goblot, *philosophie;* Laborde, Oliot, *histoire et géographie* ; Comte, *rhétorique ;* Hersent, *seconde;* Pottier,

O A, *troisième ;* Godbout, *quatrième ;* Carton, *cinquième ;* Duburcq, O I, *sixième;* Lebeau, O A, *septième ;* Buridant, O A, *huitième;* Darras, Landa, *neuvième*; Mlle Wilfert, *classe enfantine* ; Laurent O A. Fitz-Patrick, *langue anglaise;* Labaere, Rœthel, *langue allemande.* — *Enseignement spécial* : *Professeurs* : MM. Goblot, *morale* ; Crapin, Mascart, Bouve, *mathématiques et comptabilité* ; Farez, O I, *histoire naturelle;* Simonet, *littérature francaise*; Laborde, Oliot, Simonet, *histoire et géographie*; Antoine Céleste, Delbove, *français*; St-Quentin, *législation.*— *Dessin d'imitation*: M. Gilliot. — *Dessin graphique*: MM. Grapin, Mascart, Bouve. — *Ecriture*: M. Duchêne.— *Musique vocale* : M. Billoir. — *Gymnastique et exercices militaires* : trois instructeurs du 127e de ligne.

Collège communal d'Armentières (1).

Bureau d'administration. MM. le maire; Wanin, O A; Rémant, O A; Frémaux, L. Miellez H. Becquart.

Administration : MM. Bailliez, O A, *principal* ; Delaporte, *sous-principal* ; Hieulle, *surveillant genéral* ; l'abbé Langlade, *aumônier* ; Fontaine, *économe*.

Professeurs: MM. Manier, (*suppléant* M. Martinage), et Vandenbroucque, *mathématiques* ; Barthelemy, *physique et chimie*; Bebin, *histoire naturelle* ; Bailliez, O A, *histoire* ; Mouton, *philosophie* ; Bréard, *rhétorique* ; Aubert, *seconde ;* Aubert, *troisième* ; Bertemont, *quatrième*; Demoulin, *cinquième*; Delahaye, *sixième*; Meurant, *septième*; Delaporte, *huitième*; Dollé, *allemand* ; de Lauwereyns, *anglais* ; Bleuzet, Hieulle, *enseignement spécial;* Levêque, Fanicz, Lobidal, Denis, Mlle Ruel, *enseignement primaire*; Martinage, *dessin linéaire* ; Moral, *dessin d'imitation* ; Bertiaux, *musique vocale* ; Stappen, *musique instrumentale*; Bachelet, *gymnastique* ; Dhilly, *escrime*.

Collège communal d'Avesnes.

Bureau d'administration : MM. le Maire, Pascal, Manesse, Mutiau, Cromback.

Administration : MM. Tirlemont, O A, *principal*; Huyghe, *surveillant général.*

Professeurs: MM. Baudet, *mathématiques ;* Legrand, *physique ;* Dutate, *histoire*; Debraine, *allemand*; Véron, *anglais*; Merlot, *troisième* ; Demangeot, *quatrième et cinquième*; Hervotte, *sixième*;

---

(1) M. l'Inspecteur d'Académie est président de droit de tous les bureaux d'administration des collèges.

Souillart, *septième et huitième*; Dutate, Joly, *enseignement spécial*; Tricot, Huyghe, *enseignement primaire* ; Baudet, *dessin.*

Collège communal de Bailleul.

Bureau d'administration : MM. le maire; Plichon, O ✻, député, l'abbé Coubronne, archi-prêtre, Liefooghe, P. Behaghel, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal, De Coussemaker, conseiller municipal.

Administration : l'abbé Pruvost, *principal.*

Professeurs : MM. Bellot, *mathématiques* ; le principal, *rhétorique et seconde*; Loviny, *troisième et quatrième* ; Lefebvre, *cinquième et sixième* ; Chatilliez, *enseignement spécial*, (partie scientifique) ; Lesecq, (partie littéraire); Declerck, *enseignement primaire.*

Collège communal de Cambrai.

Bureau d'administration : MM. Galland-Ruskoné, maire ; Dutemple père, avocat ; Cirier, député ; Romelle, G. Cornaile et Timal, conseillers municipaux ; Lecat, avoué ; Dazin, docteur en médecine ; J. Galland, négociant.

Administration : MM. Rigaux, ✪. I, *principal ;* Cloup, *sous-principal* ; M. l'abbé Méresse, *aumônier.*

Professeurs de l'enseignement classique. MM. Fournaud, A ✪ ; Laurens, *mathématiques* ; Watteau, *physique, chimie, histoire naturelle;* Capelle, ✪ I, *philosophie* ; Bauer, *histoire et géographie* ; Liennart, *rhétorique* ; Chauvin, *seconde* ; Le Palud, *troisième ;* Lemaire, *quatrième ;* Buridant, ✪ A, *cinquième ;* Déjardin, ✪ A, *sixième ;* Raison, *septième ;* Delaby, *huitième* ; Diehly, *allemand* ; Hirch d'Aubyn, *anglais.* — *Professeurs de l'enseignement spécial :* MM. Blanchard, *mathématiques et comptabilité ;* Carion, *physique, chimie, histoire naturelle ;* Capelle, *littérature* ; Diehly, *allemand;* Hirch d'Aubyn, *anglais* ; Waslet et Lavalée, *grammaire française, histoire, géographie, écriture.* — *Enseignement primaire*; MM. Lecuppre, Mauriaucourt, Catelain. — MM. Berger, Durieux, *dessin d'imitation* ; MM. Christian et Decisy, *dessin géométrique* ; M. Deflandre, *gymnastique* ; M. Datte, *musique.*

Collège communal de Cassel.

Bureau d'administration: MM. Desmyttère, ✻, maire; Dehandschoewerker, Aimé; Vantroyen, Chevalier, Marant et Massélis.

Administration : M. Debierre, ✪ I. *principal.*

Professeurs : MM. Fromentin, *mathématiques* ; Debierre, *littérature, quatrième, et cinquième* ; Vasseur, *sixième et septième ;* Bourel, *enseignement primaire.*

Collège communal du Cateau.

Bureau d'administration: MM. le maire; Ch. Seydoux, O ✻, conseiller général, Sartiaux, Jules, conseiller municipal ; Ponsin, manufacturier ; Cottiau , propriétaire.

Administration: M. Francq, ✪. A., *principal.*

Professeurs : MM. Bricout et Simonet, *latin* ; Bonvallet, *mathématiques* ; Dubois, *physique* ; Lhomme, *enseignement spécial* ; Père, *langues vivantes* ; Lozé et Delval, *enseignement primaire* ; Orange de Prat, *dessin* ; Ferret, *musique* ; Carlin, *gymnastique* ; Legrand, *instruction militaire.*

Collège communal de Condé.

Bureau d'administration : MM. Castiaux, maire; Martel, Petit, Fougnies ; Cavel.

Administration, MM. Bouchendomme , *principal* ; Canonne, *surveillant général.*

Professeurs : MM. Richard , *mathématiques* ; Thiéry, *physique*, Bouchendomme, *troisième et quatrième*; Desmarchelier, *cinquième et sixième*; Canonne, *septième et huitième* ; Cantrel, Pourchez, *enseignement spécial* ; Lacoste *enseignement primaire;* Marissiaux, *langues vivantes*; Tabary et Thierry, *dessin* : Vettge et Provinsal, *musique*; le docteur Wagnier, *hygiène*; Songis, *gymnastique*; deux sous-officiers, *équitation.*

Collège communal de Dunkerque.

Bureau d'administration : MM. le sous-préfet ; le maire ; Terquem , ✻, ✪ I ; Collet ; Lebleu, O. ✻, ✪ I ; Coquelle-Gourdin ; Pelletreau, Crépin.

Administration : M. L. Bouvart, *principal*.

Professeurs : MM. Choquet, Schmitt et Cagnard, *mathématiques* ; Bouchon, *physique* ; Défossé , *histoire* ; Boone, ✪ A, *philosophie* ; Fouinat, *rhétorique* ; Dubrulle , *seconde* ; Bonnemayre , *troisième*, Armand , *quatrième* ; Dubus , *cinquième* ; Marguet , *sixième* ; Dubuc, *septième* ; Tirmont, *huitième* ; Détaille et Huot , *anglais* ; Leroy, *allemand* ; Calot. *dessin d'imitation* ; Morel , *littérature française* ; Montfort , *histoire naturelle;* Lefranc , *mathématiques et dessin géométrique* ; Hocquette , *année préparatoire* ; Heulle et Pinard, *enseignement primaire* ; Colin, *gymnastique.*

Collège communal d'Hazebrouck.

Bureau d'administration : MM. le sous-préfet, le maire ; Massiet du Biest ; Carlier; Duvet; Bogaert; Thibaut.

Administration ; M. Pruvost ✪ I, *Principal* ; M. Camerlinck, *aumônier*,

Professeur: MM. Conem et Fourgault, *sciences* ; Sebeau et Pruvost *latin* ; Malice, Théry, ✪ A, Hugoo et Dumez, *enseignement spécial.* — Chateauneuf, *langues vivantes* ; Wackernie, *dessin* ;

Collège communal de Landrecies.

Bureau d'administration : MM. le maire, Manesse, Emile, propriétaire ; Démoulin, docteur en médecine ; Lefrancq, propriétaire.

Administration : M. Lemaire, ✪ A, *principal.*

Professeurs : MM. Soumier, *mathématiques* ; Lemaire, *physique* ; Hallynck, *latin* ; Lemaire, *anglais.* — Chopin et Fontaine, *enseignement spécial.* ; Giffroy, *enseignement primaire.*

Collège communal de Maubeuge.

Bureau d'administration. MM. le maire ; Culot, médecin ; Sculfort, industriel ; Michaux, pharmacien ; Walrand, notaire ; Dubois, *ingénieur civil.*

Administration : M. Monnier, ✪A, *principal.*

Professeurs : MM. Bonafous, *mathématiques ;* Vivot, *physique ;* Tournoux, *rhétorique et seconde ;* Thuillier, *troisième et quatrième ;* Manier, *cinquième et sixième ;* Berriot, *histoire* ; Herrewyn, *langues vivantes.* — MM. Drucbert, Ainé (✪, A.), Levaux, *enseignement spécial* ; Cotreaux, *enseignement primaire* ; Laurain et Levaux, *dessin.*

Collège communal du Quesnoy.

Bureau d'administration. MM. Dubois, maire ; Petit, juge de paix ; Beauvais, ancien banquier ; Coquelain, propriétaire ; Avis, propriétaire.

Administration : M. Brepsant, *principal.*

Professeurs : MM. Regnault, *mathématiques ;* Sueur, *physique* ; Gouyet, *histoire* ; Nison, *langues vivantes* ; Laude, *philosophie rhétorique et seconde ;* Galampoix, *troisième et quatrième ;* Lays, *cinquième et sixième ;* Meunier, *septième et huitième ;* Carlier, *enseignement primaire* ; Lesne, Héroguez, *enseignement spécial ;* N..., *dessin* ; Farbu, *gymnastique* ; Despagne et Vermée, *musique.*

Collège communal de Saint-Amand.

Bureau d'administration. MM. le maire, Davaine, Jules Sirot, Raviart, Vaché, Doutriaux et Herbert.

Administration : MM. Cosserat, ✿ A. *principal*; Guyard, *surveillant général.*

Professeurs : MM. Cosserat, ✿ A. *mathémathiques et physique*; Croix, *histoire naturelle*; Toulet, ✿ A. et Bigaut, *latin*; Envin, *histoire el géographie*; Thiollier, *langues vivanles*; Guyart,— *enseignemenl spécial*; Cosserat et Guyart, *dessin*; — Moreau, *enseignemenl primaire*; Maillard, *gymnastique.*

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, *président*; Brunel, ✵, ✿ I, inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire, *vice-président*; Telliez, ✵, ✿ A, juge au tribunal civil, *secrétaire*; Monseigneur l'archevêque de Cambrai ou son délégué M. l'abbé Lasne, doyen de St-Maurice ; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, désigné par monseigneur l'archevêque; Lipman, ✵, ✿ A, grand rabbin; Ollier, ✿, A, pasteur protestant; le procureur de la République; Seydoux, O ✵, ✿ I, membre du Conseil général; Giroud, ✵, ✿ A, député; Toussaint, ✿ I, inspecteur de l'instruction primaire.

COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÉGES.

Garçons.

MM. Brunel, Inspecteur d'académie, *président*; Gossin, proviseur du lycée de Lille; Massebieau, Froissart, Darchez, Guesnon et Meyer, professeurs au lycée.

Filles.

MM. Brunel, inspecteur d'académie, *président*; Bouvart, professeur au lycée de Lille; Mlle Lambret, directrice du collège Fénelon, à Lille; Mmes Badard-Lempereur et Lamorlette, professeurs au même établissement.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. Brunel, inspecteur d'Académie, *président*; Doisy et Darchez, professeurs au lycée de Lille ; Aubert, Toussaint, Bertrand et Delsart, inspecteurs primaires ; Foucault, inspecteur primaire honoraire; Dubus, Christiaens, Cavro et Lesnes, instituteurs à Lille ; Mme Badard, professeur au collège Fénélon; Mlle Tellier, institutrice à Lille.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Inspecteurs de l'enseignement primaire.

MM. Quiquet, ✪ A., pour l'arrondissement de Dunkerque; Dupont, ✪ I., pour l'arrond. d'Hazebrouck ; Toussaint, ✪ I., pour l'arrondissement de Lille, 1re circonscription; Aubert, ✪ I., pour la 2e circonscription; Bertrand ✪ A, pour la 3e circonscription; Delsart, ✪ A., pour la 4e circonscription ; Martin ✪ A, pour la circonscription de Cambrai; Moriez, ✪ I, pour la circonscription d'Avesnes; Richez, ✪. A, pour l'arrondissement de Douai; Lambert, ✪. I., pour l'arrondissement de Valenciennes ; Lancelin, ✪. A., pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes; Foucault, ✪ I, inspecteur primaire honoraire, à Lille, délégué pour le service des commissions scolaires, des enquêtes administratives et des examens.

Commission d'examen des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

LILLE. — MM. Humbert, Doisy, Duponchelle, Millot, Muller et Aigre, professeurs au lycée; Aubert, Bertrand, Delsart et Toussaint, inspecteurs primaires à Lille ; Vandenberghe, architecte à Lille; Lecuy, professeur de gymnastique ; de Prins, délégué cantonal; Cavro, Christiaens, Caudrelier, Dubus et Lesnes, instituteurs à Lille; Mmes Brogniart, Telliez et Lesnes, institutrices à Lille. — M. Foucault, inspecteur primaire honoraire.

DOUAI. — MM. Duhem, président de chambre à la Cour d'appel; Fournet, aumônier du lycée ; Moy et Dupont, professeurs à la faculté des lettres ; Bétout, Quesvin, Lamy, Lirondelle, Fiévet, Offret, Paquier, Crépin, professeurs au lycée ; Petit, professeur de dessin ; Guiselin, professeur de musique ; Demaire, professeur de gymnastique ; Monier, professeur ; Miniscloux ,Bra-

bant; Reiter, Basuyaux, instituteurs; Mmes Leblanc, Larivière et Bardet, institutrices à l'École normale; M. Richez, inspecteur primaire à Douai,

VALENCIENNES, — MM. Demandre ; Damien conseiller municipal; Simonet, Potier, Robin, Gillot, professeurs au lycée; Lambert, inspecteur primaire à Valenciennes; Damien et Lesur instituteurs à Valenciennes; Mlles Delecour et Wallerand, institutrices; Fitz Patrick, professeur d'anglais; Rœthel, professeur d'allemand.

Commission chargée d'examiner les aspirants à la direction des écoles maternelles.

MM. Brunel, directeur de l'enseignement primaire, *président* ; Aubert, Bertrand, Toussaint et Foucault, inspecteurs primaires; Mlle Deghilage, directrice de l'école supérieure de filles; Mmes Dubois et Lemaire, directrices d'écoles maternelles à Lille.

Ecoles normales primaires du département

Établies à Douai.

Ecole de garçons.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. Brunel, ✻ I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président ;* Merlin, Sénateur, A. , Lemaire, Président de Chambre à la cour d'appel de Douai; l'abbé Fournet, ✻, Aumônier du Lycée de Douai; Gruson, ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Maugin, A, Adjoint au maire de Douai; Giroud, ✻ A., Député; Alain-Chartier, ✻ A, Conseiller général et Hilaire, ✻, I, *directeur.*

Personnel enseignant. — MM. Hilaire, ✻, I, *directeur;* Monier, A, *économe;* Leduc, Caulle et Poirel, *professeurs*; Pamart, A, Daujat, Petit, Prévot, *maîtres-adjoints*; Herlin, A, *directeur de l'école primaire annexe*; Bonnet, *instituteur-adjoint à l'école annexe*; de Folleville, doyen de la faculté de droit, *professeur de législation et instruction civique*; Moy, *professeur à la faculté des lettres : littérature*; Penjon, *professeur à la faculté de lettres : psychologie et morale;* Offret, *professeur de physique;* Hilaire fils, *professeur de mathématiques*; Crépin, *professeur de dessin ;* Flament, *professeur d'écriture;* Fournier, *maître d'horticulture*; Pollet, *médecin*.

Le nombre des élèves-maîtres est de 180, tous entretenus par l'Etat.

Ecole de filles.

MM. Brunel, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président* ; L. Legrand (de Lecelles) Conseiller général ; Mention, Conseiller général ; Hanotte, adjoint au maire de Douai ; Abel Desjardins, doyen de la Faculté des Lettres de Douai ; Honoré, Président de Chambre à la cour d'appel de Douai ; Hattu, avocat à Douai ; Mlle Peltier, *directrice*

Personnel enseignant. — Mlle Peltier, *directrice*; Mlle Thomas, *économe* ; Mlles Lheureux, Boucher, Charon et Dosser, *professeurs* ; Mlles Texier et Prieur, *maîtresses-adjointes*; Mlle Joffroy, *directrice de l'école primaire annexe* ; Mlle Cattin, *directrice de l'école maternelle annexe*.

Le nombre des élèves-maîtresses est de 120, toutes entretenues par l'Etat.

Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.

MM. Tilmant, ✪ A, *directeur*, Herlemont, Helluy, Lefèvre, Daniel, Hecht, Lebrun, Carton, *professeurs* ; Cochez, *professeur de dessin* ; Bar, *professeur de chant*.

INSTITUT FÉNELON.

Collège municipal de jeunes filles.

Directrice : Mlle Lambret, ✪ A ; *économe* : Mlle Bazin ; *professeurs de* 4e et 5e *année* ; *morale*, M. Debon, ✪ A; *littérature*, M. Rosman ✪ A ; Mlle Lempereur ; *histoire et géographie*, M. Massebieau ; *mathémathiques*, M. Bouvart, ✪ I; *physique et chimie*, Mme Badard ; *histoire naturelle et hygiène*, M. Moniez. — *Economie domestique*, Mlle Lambret, ✪ A. *Professeurs de* 1re, 2e *et de* 3e *année : Langue et littérature française*, Mlle Lempereur ; *sciences*, Mme Badard ; *histoire et géographie*, Mlle Flamant.

Professeurs de langues vivantes; allemand, Mlle Lamorlette ; *anglais*, Mlle Abrey, — *Dessin et peinture* : M. Pluchart et Mlle Guillon ; *musique et chant*, M. Boulanger ✪ A ; *coupe et assemblage*, Mme Pochez ; *gymnastique*, M. Madurel.

École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.

Mlle Deghilage ✪ A, *directriec* ; Mmes Vrambout, Dupont, Pennequin ; Mlles Debay, Van de Wèghe, Dugardin, Mahieu, Descamps, Dufour, *maîtresses adjointes*.

Des professeurs du lycée sont attachés à cet établissement pour les cours de 4e année.

ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

Armentières : MM. l'abbé Coulon. — *Bantigny :* Bachelet. — *Bavai :* l'abbé Fournier. — *La Bassée :* Duchâteau. — *Bergues :* l'abbé Laurent. — *Cambrai :* l'abbé Foulon ; Meurisse (petit séminaire). — *Douai :* l'abbé Loridan. — *Dunkerque :* l'abbé Durant; Mahieu.—*Gondecourt :* Couvreur. — *Estaires :* l'abbé Delplanque. — *Gravelines :* l'abbé Delylle. — *Le Cateau :* Honoré Debuyser. — *Lille :* Béghin ;Pilate ; l'abbé Baunard; l'abbé Motte. — *Marcq-en-Barœul :* l'abbé Lassé. — *Merville :* l'abbé Gardel. — *Hazebrouck :* Baron (petit séminaire). — *Roubaix :* l'abbé Chabé. — *Saint-Amand :* l'abbé Moreaux. — *Tourcoing :* l'abbé Leblanc. -- *Valenciennes :* l'abbé Juleaud ; Bachy-Nonclercq.

FACULTÉS LIBRES.

FACULTÉ DE DROIT.

Droit naturel, M. Rothe. — *Droit canon,* M. l'abbé Pillet. — *Droit romain,* MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil,* MM. de Vareilles-Sommières, *doyen* ; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile,* M. Vanlaer. — *Droit criminel,* M. Gand. — *Droit administratif,* M. Groussau. — *Droit commercial,* M. Trolley de Prévaux. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Histoire de Droit*, M. Rothe.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes,* M. Ory. — *Droit des gens,* M. Selosse. — *Histoire du droit,* M. Dubrulle. — *Droit constitutionnel,* M. Groussau. — *Droit civil approfondi*, M. N...

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit maritime,* M. Trolley de Prévaux. — *Enregistrement et notariat,* M. Vanlaer.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

Professeurs : MM. A. Béchamp, *doyen*; Desplats, Schmitt, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Eustache, J. Béchamp, Baltus, A. Faucon, Redier, Augier, Guermonprez, Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Monnet, Baelde, V. Faucon, Van Oye, Delassus.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Professeurs : MM. de Margerie, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orhand, Charaux, Canet, l'abbé Hyver, l'abbé Cliquesnoy.

FACULTÉ DES SCIENCES.

Professeurs: MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvert, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor, l'abbé Bourgeat.

COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

INSTITUT INDUSTRIEL ET AGRONOMIQUE.

L'institut industriel et agronomique a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1875.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *président;* Bergerot, conseiller général; A. Legrand, id.; Rigaut, adjoint au maire de Lille; E. Delesalle, président de la chambre de commerce de Lille; Wannebroucq, doyen de la faculté de médecine; Olry, directeur de l'institut, *secrétaire*; Etienne, sous-directeur, *secrétaire-adjoint*.

Ce conseil tient ses séances à la préfecture, sur la convocation du Préfet, *président*.

ADMINISTRATION.

M. Olry, (✻, A ✿, ✠), ingénieur au corps des mines, *directeur*; Etienne, ingénieur des ponts et chaussées, *sous-directeur et directeur des études*; Lavigne, ✻, capitaine en retraite, *inspecteur principal des études*, *trésorier*; Castandet, ✻, capitaine en retraite, *inspecteur des études*; Waidmann, ✻, capitaine en retraite, *idem*.

ENSEIGNEMENT.

Mathématiques pures et appliquées. MM. Boussinesq (I. ✿), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (I. ✿), idem; Bouvart, (I, ✿). professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique rationnelle*: Etienne, ingénieur des ponts et chaussées. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Stoclet, ingénieur des ponts et chaussées; Du Bousquet, ancien élève de l'Ecole

centrale, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord, Codron, ancien élève de l'École d'arts et métiers de Châlons. — *Architecture et constructions civiles*, M. Lecourt, sous-ingénieur des poudres et salpêtres. — *Constructions industrielles et rurales*, M. Brossard, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord. — *Chemins de fer*, Stoclet, ingénieur des Ponts et chaussées. — *Physique générale*, M. Terquem (✻. I. ✪), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. ✪) docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; — *Physique industrielle et Métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Chimie générale*, Damien, (A, ✪), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; *Chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*; M. Buisine, pharmacien de 1re classe, Préparateur à la Faculté des Sciences. *Teinture et apprêts*, M. Viollette (✻, I. ✪), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Histoire naturelle. Minéralogie et géologie*, M. Hallez (A. ✪), docteur ès-sciences, professeur supplèamt à la Faculté des Sciences; — *Sucrerie et distillerie*, M. Viollette (✻, I. ✪), doyen de la Faculté des Sciences; — *Économie rurale et Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris, Ancien Constructeur de Machines agricoles; — *Zootechnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Droit et géographie industrielle et commerciale*, M Henry, docteur en droit, et ès-lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Douai; — *Comptabilité*, M. Cochez, ancien élève de l'Ecole des arts industriels et des mines de Lille.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les écoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'Ecole nationale des arts industriels.

Les attributions du conseil supérieur ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'Etat.

Ce conseil est composé de MM. le Préfet du Nord, *président*; le maire de Roubaix, 1er *vice-président*; Carlos-Delattre, 2e *vice-président*; Screpel, député; Delfosse, ✻, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Moreau, conseiller général; Ryo, ingénieur, Lacquement, Directeur du Mont-de-Piété; Cornut, O ✻, ingénieur

en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, à Lille; Jonglez, Député président de la Chambre de commerce de Tourcoing; Vinchon, adjoint au maire de Roubaix; Harinckouke, manufacturier; Emile Roussel, *idem*; et Dupire, architecte.

Administrateur-directeur : M. Henri Verlais.

PROFESSEURS. — *Dessin élémentaire et ornement* : M. Seratzki. — *Têtes et Académies* : M. Bouzin. — *Bosse et Peinture* : M. Mils, ✪ A. — *Dessin de mécanique* : M. Druesne. — *Géométrie élémentaire* : M. Aristide Faidherde. — *Géométrie dans l'espace* : M. Alexandre Faidherbe I ✪. — *Chimie* : l'abbé Vassart. — *Teinture* : l'abbé Vassart. — *Préparateur* : Fournier. — *Tissage* : C. Sadon, ✪ A. — *Professeur-adjoint* : G. Sadon. — *Architecture* : Louis Barbotin.

COURS DE LANGUES. — *Anglais* : M. Hache, 1er *Cours*; M. Dorion, 2e *Cours*. — *Allemand* : M. Wilhem-Rohn. — *Espagnol* : M. Dorion. — *Italien* : M. Hache. — *Cours de langue anglaise pour jeunes filles* : Mlle Débuchy.

Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.

Cet établissement forme deux maisons : l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles. à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

Comité de surveillance : MM. le Maire de Lille, *président;* Théodore Aronio, propriétaire; docteur Billon, conseiller d'arrondissement; docteur Wannebroucq.

Directeurs des Sourds-Muets, les Frères de Saint-Gabriel.

Directrices des Sourdes-Muettes, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1884, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE.

Hospices et Hôpitaux.

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans soixante-deux villes ou communes du département du Nord, est de quatre-vingt-quatre, savoir : 48 hospices, 12 hôpitaux et 24 hospices-hôpitaux, les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2e partie de l'annuaire.

Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1er et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (1)

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — ***Hospices*** : MM. Gve Féron, ***vice-président*** ; Daigremont ; Vézien; Deman J.; Lefebure Charles, ***membres*** ; Mine, ***secrétaire*** ; Vanthielt, ***receveur économe*** ; Bommelaer, ***aumônier***. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Charpentier, ***vice-président*** ; Coolen ; Delval ; B. Lefebvre ; Leroy Alfred ; Ingelet Albert ; Vanthielt, ***receveur-économe*** ; Mine, ***secrétaire***.

Bergues. — ***Hospices*** : MM. Guilbert Louis ; Leceuche Louis ; Dupuy ; Verelytte ; Jle Swynghedauw. N... ; — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Carpentier Arthur ; Dupuy ; Jle Swyngbedauw ; Leceuche Louis ; N.... — Vercnocke, ***receveur-économe-comptable*** ; Braets, ***secrétaire de l'hospice*** ; A. Guilbert, ***secrétaire du bureau de bienfaisance***.

(1) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640 ; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Bollezeele. — ***Hospice*** : MM. Bailleul Bruno ; Vanderhaeghe ; Vanbalinghem François ; Vandenkerckhove Louis ; Peenaert César ; Léturgie, curé. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Bonduaeux Edmond ; Pharaildis ; Cattoor, Delater, Charles ; Dinnewel Benoit ; Pacoou Aimé ; Vanlerberghe Édouard.

Bourbourg. — ***Hospice*** : MM. Delepouve ; Bondu ; Lesage ; V. Declerq ; Tettart Adonis ; Dominicus. — ***Bureau de bienfaisance.*** — Les mêmes. — MM. Courdain, ***receveur*** ; Dammarez, ***secrétaire-économe***

Esquelbecq. — ***Hospice*** : MM. Dejonghe Pierre ; Hamez Martin ; Cazein Isidore ; Belle Ernest ; Lootvoet Désiré ; Iserby Fidèle. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Devey Albert ; Buissart André ; Vandamme Émile ; Schoemaecker Amand ; Lootvoet ; Désiré ; Iserby Fidèle.

Bray-Dunes. — ***Hospice*** : MM. Pichon Ch.-Louis ; Gryson Pierre ; Vanhille François-Louis ; Wallyn Charles ; Vanhoutte François ; N....

Gravelines. — ***Hospice*** : MM. Daullé ; Brousse ; Voituriez ; Flajollet Elie ; Torris Adolphe ; Salomé Victor. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Verheyden-Vigreux ; Legoulon-Butez ; Merlin Joseph ; Wasca Constantin ; Bonne-Brousse.

Hondschoote. — ***Hospice*** : MM. Ryngaert ; Sapelier ; Dedryver ; Monstreul ; Deturck et Vandenbilcke. — ***Bureau de bienfaisance*** : les mêmes. — ***Receveur des deux administrations*** : M. Lambert.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — ***Hospice*** : MM. Salomé Fidèle ; Duvet Louis ; Leleu Charles ; Plancke Charles ; Smagghe Charles ; Dehaine Isidore. — N..., ***receveur*** ; Eugène Demey, ***économe-secrétaire.*** — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Delbecq Alex. ; Salomé, curé-doyen ; Taverne Charles ; Carlier Henri ; Verlynde ; Rivet. — ***Receveur*** : N... ; ***secrétaire*** : Deswarte.

Bailleul. — ***Hospice*** : MM. Baelde Ed. ; Cortyl Eugène ; Houriez ; Gourmez Ed. ; Hamez, curé-doyen ; de Coussemaker Henri. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen ; Liefooghe Prosper ; Perrier Léon ; Petit-Hendrick ; Verbaere Théophile. — Hopsomer Ch., ***receveur et secrétaire*** ; Declercq, ***économe-comptable.***

Cassel. — ***Hospices*** : MM. Bafcop Louis ; Bonnière Achille ; Vanbever Ambroise ; Saison Ferdinand ; Haeu Jules et Berteman Clovis — ***Bureau de bienfaisance,*** MM. Laporte Aimé, Smagghe Benoit ; Vanbever Ambroise ; Devrière Ildephonse. — MM. Decousser, ***receveur et secrétaire*** ; Pastors, ***économe-comptable.***

Estaires. — ***Hospice***: MM. Singer Omer; Descamps F^çois^; Verhaeghe; Fénart-Permanne; Singer Donze; Leconte Paul et Lemettre Alph^se^;— M. Bertein, ***receveur économe***.— ***Bureau de bienfaisance***. MM. Blanquart; Guéquière; Watine; Singer Omer; Gamelin A^te^ et Kieken. — ***Receveur*** M. Bertein.

Haverskerque. — ***Hospice***: MM. Pruvost-Lotte; l'abbé Parent; Delbecque J.-B.; Colson-D'hem; Sénéchal-Delbecque et Ca lonne Florimond. — ***Bureau de bienfaisance***: MM. Delbecque Jean-Baptiste; Danel Albert; Delansay-Danel; Colson-Davrout; SuelJean-Baptiste et Sénéchal Jules.

La Gorgue. — ***Hospice***: MM. Duquenne Adolphe; Joye Jules; Leroy Louis; Marsy Louis; Woussen Georges. — ***Bureau de Bienfaisance***: MM. Courtois Cyrille; Ducrocquet Jean-Baptiste; Dupont Antoine; Gailly Amédée; Ridez César; Vienne Eugène. — MM. Marsy, ***secrétaire-économe***; Verhaeghe, ***receveur***.

Merville. — ***Hospice***: MM. Delassus Charles; Duhamel Léon; Blotin Léon; Potié Henri; Degruson Paul; Grillet Alfred. — ***Bureau de bienfaisance***: MM. Beseau Alphonse; Delrue Louis; Bouilliez Emile; Variscote Orphée; Grillet Desante; Delassus Achille. — MM. Bacrot, ***receveur***; Blotin, ***secrétaire de l'Hospice***; Beeseau, ***secrétaire du Bureau de bienfaisance***.

Morbecque. — ***Hospice***: MM. Asseman Lambert; Boddaert Benjamin; Costenoble Henri; Despicht Louis; Vandenabeele Charles; Baron de La Grange. — ***Bureau de bienfaisance***: MM. Costenoble Henri; Lerouge Jean-Baptiste; Salomé Louis; Lhermitte Désiré; Vermelle Hippolyte; Huyghe François — ***receveur***, M. Barbier. — ***Secrétaire***, M. Sergheraert.

Nieppe. — ***Hospice***: MM. Chieus Ernoud; Gokelaere Omer; Delbecque-Béghin; Schacht Louis, curé; Vancostenoble-Deschildre; Watelet de Messange; Thébobald. — ***Bureau de bienfaisance***: MM. Delangue-Barbry; Demulier François; Dutilleul Jean-Baptiste; Loridan Henri; Poissonnier Henri.

Steenbecque. — ***Hospice***: MM. Deswarte Julien; Naeye Henri; Deblonde Charles; Delattre, curé; Looten Célestin; Gantois Louis; Sockeel Charles; ***économe***. — ***Bureau de bienfaisance***: MM. Deswarte Julien; Lesage Jules; Cadet Edouard; Deblonde Henri; Delattre, curé; Patinier Casimir; ***Receveur-percepteur***: M. Barbier.

Steenvoorde. — ***Hospice***: MM. Bariseel Louis; Fossaert Louis; Parmentier Henri; Rouseré Pierre; Vandamme Désiré; Verbèke Louis. — ***Bureau de bienfaisance***: MM. Degrave Henri; Walbrou

Adolphe ; Dejonghe Amand ; Demey Désiré ; Haeu Désiré ; Carton Adolphe ; M. Buns, *receveur-économe-comptable* et *secrétaire*.

Steenwerck. — *Hospice* : MM. Charlet Jean-Baptiste ; Charlet Jean ; Chieus François ; Decherf Charles ; Boedt, curé ; Vanuxeem Pierre. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bourel Louis ; Boedt, curé ; Peucelle Fleury ; Theeten Auguste ; Chieux, *secrétaire-économe* ; Hubert, *Receveur*.

Vieux-Berquin. — *Hospice* : MM. Bouquet Pierre ; Dekeister, curé ; Loridan Albert ; Senellart Florent ; Deken Louis. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Acquart Auguste ; Labis Léon ; Podvin Emile ; Roussel Henri ; Lesaffre Abel. — MM. Vanhoucke, *receveur* ; Blondeau, *secrétaire*.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices* : MM. Warin, *vice-président* ; Bouchée ; Viseur ; Thévenin ; Wattrelot.

MM. J. Dumoutiez, *receveur* ; Breunin, *secrétaire* ; Bon, *économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie* ; Bodin, *économe de l'hôpital Saint-Sauveur* ; Lecomte, *économe de l'Hospice-Général* ; Delrue, *économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert* ; Mouquet, *économe de l'hospice des Vieux-Ménages* ; Candelier, *chef de comptabilité*.

Lille, — *Bureau de bienfaisance* : MM. Félix Brunet, *vice-président* ; Bazin ; Beuquet ; Delepierre ; Ladureau, *administrateurs* ; A. Baillieux, *secrétaire* ; N..., *chef de comptabilité*.

Armentières. — *Hospices* : MM. Lebleu Jules, *vice-président* ; Briquet ; Loridan Charles ; Dautricourt ; Miellez Édouard ; Rogeau J.-B^te ; — *Bureau de bienfaisance* : — Les mêmes. — M. Leroy, *receveur-économe-comptable*.

Bondues. — *Hospices* : MM. Feuillet, curé ; Deheulle J.-B. ; Delecourt Alphonse ; Crepel J.-B. ; Destombe D. et Duchatelle Désiré ; — *Bureau de bienfaisance* : MM. Feuillet, curé ; Dupire Denis ; Duchatelle Désiré ; Crépel J.-B., Delecourt Alph. et N...... ; Tacquet, *receveur*, Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Bousbecque. — *Hospice* : MM. Delannoy-Vanrullen ; Duez, *curé* ; Dalle-Leroux ; Cuvelier-Lecomte ; Vandebeuque Louis. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Castelain-Deneuville ; Duez, *curé* ; Hazebroucq ; Vandebeulque Jules ; Pollet Louis ; Cuvelier Auguste.

Chappelle-d'Armentières. — *Hospice* : MM. Nory André ; Delannoy Hippolyte ; Behagle Émile ; Deron Henri ; Ramery Alexandre ; Sevin Louis. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Desrousseaux,

Florimond ; Allard Augustin ; Nory Ch.; Hochart Auguste ; Vanuxem Edouard; Lemesre, Alexandre. — M. Delerue, *receveur.*

Comines. — *Hospice*: MM. Carissimo Henri; Dehaene François ; Hassebroucq César père ; Lecomte Ch. ; Logie Louis ; Froidure Adrien. — *Bureau de bienfaisance.* MM. Bourlet-Vermès ; Catteau Louis ; Flayelle ; Hassebroucq-Pollet ; Salembié J.-B. ; Gaudron Emile ; P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance*; Capelle, *économe de l'hospice et secrétaire de l'hospice*; Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance.*

Cysoing. *Hospice.* MM. Desmons Arthur, Oudart Alphonse; Dewauvrin André; Montagne Edmond ; Montois-Mouque ; Gruson Louis ; *Bureau de bienfaisance* : MM . Descatoire Augustin ; Bradefer Xavier ; Ledez J.-B. ; Olivier, J.-B ; Chuffart Charles ; Degand Michel.

Erquinghem-Lys. — *Hospice* : MM. Hocedez ; Demolle; Martin; Herre; Delabroy; Hernu. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Hocedez; Martin; Demolle Hernu ; Herre ; Delabroy ,

Halluin. *Hospice*: MM. Cateau-Hespel, *vice-président*; Dumortier Pierre-François ; Lemaire Jules Loridan Jules ; Odon Pierre et Phalempin Louis.—*Bureau de bienfaisance*: MM. Vouters-Delporte, ordonnateur; Beuque François ; Deyne, curé; Dewyn J.-B.; Leduc-Dubois et Mahieu Alfred.

Haubourdin. *Hospice* : MM. d'Hespel Edmond ; Fichaux Jules ; Testelin Auguste ; Butin Auguste ; Pélicier Auguste ; Delefortrie Henri et Poullet Paul. — *Bureau de bienfaisance* : MM. d'Hespel Edmond ; Butin Auguste ; Bigo Pierre ; Mazingarbe J.-B. ; Loridan Jules ; Germain et Delefortrie. — M. Blanchart, *receveur.*

Herlies. *Hospice* : MM. De Beaulaincourt Edouard ; Canyn, curé; Cousin François ; Dubar Fidèle ; Dutilleul Henri ; Halluin Désiré. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Crépin J.-Bte ; Merveille Aimable ; Duquesne Dominique ; Wicquart François ; Tredez Jovite; Gadenne Auguste.

Houplines. *Hospice* : MM. Delerue Louis ; Duthoit Jules-César; Hellin Charles ; Leroy Augustin ; Roussel. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Chombart Auguste ; Delefortrie Amédée ; Leduc J.-B.; Bonduel Carlos ; Batteur Michel.

La Bassée. *Hospice* : MM. Béghin-Dilly ; Ghesquière ; Lenglin ; Wallart ; Bonnaire et Corbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Guénez ; Prevost ; Dubuisson ; Evrard ; Lesage et Lefebvre ; — Leleux Florimond ; *receveur* ; Clarisse Edouard ; *secrétaire.*

Lannoy. ***Hospice*** : **MM.** Mulliez-Dewailly ; Florimond ; Bétremieux-Quint ; Deffrennes-Derache ; l'abbé Destombes, curé-doyen ; Despretz-Delerue et Valenducq. — M. Mornave ✻, ***économe***. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. J. Mulliez-Dewailly ; Deffrennes-Derache ; Émile Séverin ; Alphonse Toulemonde et Dervaux-Deffrennes.

Linselles. ***Hospice*** : MM. Leroux ; Ducatteau ; Bouillet ; Ghesquière ; Lepers ; Destombes. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Leroux ; Lémesra ; Bouillet ; Six ; Lepers. — M.Barbare, ***receveur***.

Loos. ***Hospice:*** MM. Célarier , Henri ; Wacquez-Lalo ; Delebassée, Amédée ; Deschodt ; Platel, Gustave ; Schlachter. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Célarier Henri ; Cormorant ; Delebassée Amédée ; Vanderaa ; Wacquez-Laol ; Castaing.

Marcq-en-Barœul. — ***Hospice***. MM. Goulliard, Félix ; Ducrocq Léon ; Lerouge Aimé ; Moreau César ; Fremaux Louis ; Frelier Désiré ; Delos Jean-Baptiste. — ***Bureau de bienfaisance***. **MM.** Ducrocq Léon ; Lerouge Aimé, Venant Aimé, Frelier Désiré ; Delobelle Glorieux ; Mortreux Louis.

Quesnoy - sur - Deûle. — ***Hospice*** : MM. Dubuisset ; Despretz Pierre ; Pouillier Charles ; Pasquesoone; Leignel Louis ; Desreumaux Jules. ***Bureau de bienfaisance*** — MM. Lepercq Paul ; Coisne Gustave ; Poullier Charles ; Delebecq Jean-Marie ; Delannoy Isidore ; Leignel Henri.

Roncq. ***Hospice*** : MM. Couvreur Ch. ; Delahousse-Vienne ; Manessier Henri ; Delehaye ; Haquette. — ***Bureau debienfaisance*** : MM. Couvreur Ch. ; Haquette J.-B. ; Manessier Henri ; Piat Pierre-Louis ; Delahousse - Vienne ; Catteau-Destombes Jean-Baptiste.

Roubaix. ***Hospices*** : MM. Auguste Leloire, ***vice-président*** ; Deleporte-Bayart ; Dr Ct Godefroy ; François Roussel ; A. Béghin ; H. Briet. — Vincre, ***secrétaire*** ; Charles Caron, ***économe*** ; — ***Bureau de bienfaisance***. : MM. Martel-Delespierre, ***vice-président*** ; Cyrille Caquant ; Henri Caudrelier ; A. Florin et Dhalluin. — L. Crombé, ***secrétaire***. — Paul Foveau, ***receveur des établissements hospitaliers***.

Seclin. ***Hospice*** : MM. Desurmont ; Pinte J.-B. ; Duriez Pierre-François ; Flinois J.-B. ; Guillemaud Claude ; Mollet Arnould. — Delacourt, ***receveur-économe-secrétaire***. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Caby Henri ; Flinois Auguste ; Olivier Auguste ; Couté Louis ; Hue Louis et Leconte.— M. Hue-Delacourt, ***secrétaire du bureau de bienfaisance***, Delacourt, ***receveur***.

Tourcoing. ***Hospices*** : MM. Delepoulle Joseph ; Hassebroucq-Pollet ; Herbaux-Sion; Jonglez ; Leloir Louis ; Debisschop. —

Bureau de bienfaisance : MM. Dervaux François; Masurel François; H. Vienne; F. Lambin; A. Duhamel; Ad. Vanaverbeck. — Bulté, *receveur et secrétaire*; Ch. Duhamel, *économe-comptable des hospices.*

Templeuve. *Hospice*: MM. Piétin Jean-Baptiste; Degand Louis; Montois Victor; Pottier Louis; Mortreux Jean. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bernard Henri; Pottier Aimé, Demesmay Charles; Doignies Jules; Pottier Louis; Mortreux Jean.

Wambrechies. — *Hospice* : MM. Clayessens; Ledoux; Villers; Delbeecque; Duthoit. N...... — *Bureau de bienfaisance* : MM. Mulié-Butin; Destombes, curé; Lelong; Duthoit; Ghestem; — M. Villemant, *receveur de l'hospice;* M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance.*

Wattrelos. *Hospice* : MM. Delmarre-Dupont; Bayart-Florentin; Dhalluin-Delanglez; Dhalluin-Pollet; Lejeune Louis, curé; Delcroix-Desmullier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delberghe Louis; Delmarre-Dupont; Lejeune, curé; Leruste Louis; Lepers Carlos; Liagre Etienne. — Delchambre J.-B., *économe-secrétaire*; Foutry, *receveur.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices* : MM. Dutemple-Delphin, fils; Brunel-Pamart; Parent Alfred; Wallerand Louis. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bertrand Alfred; Wiart; Lantoine; Cornaille Alfred et Lesage Augustin. — Jacquemart, *receveur ;* Béal, *économe-comptable* ; Delattre, *secrétaire.*

Le Câteau. *Hôpital-Paturle* : MM. Ch. Ponsin ; Flament-Gabet; Basquin; Sartiaux Jules; Seydoux Charles; Regnaudin Adolphe. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Danjou Emile; Dubrulle François; Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet; Lacoure Philippe; Petitjean et Morcrette Eugène. — M. France, *receveur et secrétaire.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices*: MM. Caffieri Georges; Corduant Victor; Chevreux Edouard ; Stou François; Manesse Charles; Baudoux, dit Bénit. — M. Vanamandel, *receveur*; M. Menu, *économe-comptable et secrétaire.* — *Bureau de bienfaisance* : MM. Druart; Adolphe; Caplain Gustave ; Wauthier-Bernard ; Collinet-Azambre; Pécard Henri; Flacon. — M. Vanamandel, *receveur-secrétaire.*

Bavai. *Hospices* : MM. Peyron; Bernard Henri, fils; Wauters; Libert doyen; Broutart; Wattiez. — *Bureau de Bienfaisance* : MM. Lambert; Bernard Henri; Fournier; Audin; Coulmon Henri; Wauters.

Landrecies. ***Hospices*** : MM. Demoulin ; Sueur Eugène; Canniot; Lefrancq ; Leroy Charles; Vendois. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Blondel, curé-doyen; Duchateau; Bouchez; Objoie; Manesse E.;Crapez, Aug.;—MM. Leveaux, ***receveur;*** Martin, ***économe-comptable et secrétaire.***

Maubeuge. ***Hospices*** : MM. Deharveng ; Dubois ; Halgrin ; Herbecq ; Mazel ; Walrand. — Gir, ***receveur.*** Delarroqua, ***secrétaire et économe.*** — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Brasseur ; Hernoux ; Huart ; Lasselin, curé-doyen ; Colart ; Petitville. — M. Delarroqua, ***secrétaire et économe;*** M. Fabre, ***secrétaire.***

Le Quesnoy. ***Hospices*** : MM. Gorisse ; Dechy ; Lustremant ; Motte ; Beauvais ; Salvan. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Laborde ; Vermez ; Cardon ; Dutrieux ; Lamelin ; Largillière ; Lotte, doyen-curé. — MM. Vallet ***receveur;*** — Feron, ***secrétaire*** ; Collet, ***économe.***

Solre-le-Château. ***Hospice*** : MM. Henri ; Lion; Fiévet ; Delcambre ; Michaux ; Pourpoint ; Prissette. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Leroy ; Delcambre ; Pourpoint ; Lamelin ; Degrille-Carpentier. — M. Vasse, ***receveur.***

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — ***Hospices*** : MM.Dubois-Estabel ; Duhem, ✻, ✪ A. Edmond Lemaire ; Legentil ; Watelle père ; Picot. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Goube-Piérache ; Jacquart,Louis ; Honoré Charles, ✻,Bottin Michel et Maronier. — MM. Vasse, ***receveur*** ; Dubois, ***économe-comptable*** ; Vasse Bertin, ***secrétaire.***

Orchies. ***Hospice*** : MM. Broutin J.-B., Butez Joseph ; Chantraine ; Desespringralle J.-B.; Herbo François; Broutin Justin. — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Blanc Eugène; Coez Louis; Henno J.-B., Herbo François ; Legris ; Descarpentries, J.-B., ***Receveur*** : M. Lorthioir ; ***secrétaire*** : M. Lorthioir.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. ***Hospices*** : MM. Sabès, ***vice-président*** ; Deladerrière ; Doutriaux ; Beaupère ; Pesier, ✻ ; Damien, ***administrateurs*** ; M. Forichon, ✻, ***receveur*** ; M. Fromentin, ***secrétaire*** ; Vassart, ***économe.*** — ***Bureau de bienfaisance*** : MM. Wateau, ***vice-president*** ; Courtin ; Lebacqz; Bultot ; Damien ; Sabès, administrateurs ; M. Forichon, ✻, ***receveur*** ; Crespel, ***secrétaire.***

Bouchain. ***Hospice*** : MM. Bouchez Victor, ***vice-président***; Brillet, Jules ; Fleury, Alexandre ; Lefebvre, Gustave; Mériaux Henri.

— *Bureau de bienfaisance* : MM. Fontaine, Émile, *vice-président* ; Duvivier, Victor ; Ghienne, Charles ; Istas, Joseph ; Tétar Valère ; Ghienne, Augustin.

Condé. *Hospice* : MM. Amand, Crunelle; Dubreucq, Pureur, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance* . Les mêmes. — MM. N. Gonthier, *receveur* ; Wettge, *économe*.

Saint-Amand *Hospice* : MM. Raviart Edouard ; Herbert ; Lacquement François ; Vasseur Marcellin ; Raviart-Gardin et Deschars. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Biller ; Duflot Joseph ; de Visme, pasteur ; Vérez ;N... ; N... — MM. Dambrin, *secrétaire et économe des hospices* ; Brasseur, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*, Brasseur, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

ENFANTS ASSISTÉS.

M. Métérié, *inspecteur du service*, rue Jacquemars-Giélée, 37, à Lille ; M. Lagarde, *sous-inspecteur*, en résidence à Cambrai ; M. H. Baré, *sous-inspecteur*, à Lille, rue André, 94 ; M. J. Guillon, *sous-inspecteur*, à Lille, rue Saint-Firmin, 21, St-Maurice; M. Romon, *commis d'inspection*, à Lille, rue Léon Gambetta, 17.

PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants ;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 211 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 58, — Douai, 27, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

Comité départemental. — MM. A. de Praneuf, O. ✠, A. ✪, vice-président du Conseil de préfecture. *président* ; Mariage, conseiller général ; Albert Legrand, conseiller général ; Warin, vice-président de la commission administrative des hospices ;

Brunet, vice-président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille ; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine ; docteur Hallez ; Météré, inspecteur du service des enfants assistés.

Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démence.

Commission de surveillance. MM. Lacherez-Dewilde, *président* ; Chas, Villard, Decherf, Cerf Jules. — *Directeur-médecin,* M. le docteur Dubiau ; *médecin-adjoint*, M. le docteur Adam; *aumônier*, M. Compagnon ; *receveur-économe*, M. Laleu.

BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

Commission de surveillance. MM. Plichon, Député et Conseiller général ; Bieswal, conseiller général ; Henri de Coussemaker, propriétaire, à Hazebrouck ; Coubronne, doyen-archiprêtre et Hié, maire de Bailleul. — *Directeur*: M. Leblond; *médecin en chef*: M. le docteur Belle; *médecin adjoint* : M. Nollet; *aumônier*: M. Debusschère ; *receveur*: M. Flahault ; *économe*: M. Charpy.

LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

Commission de surveillance. MM. Albert Legrand, conseiller général du Nord ; Chombart, conseiller général du Nord ; Castiaux, docteur en médecine ; Deprez, conseiller général du Pas-de-Calais, à Harne ; Basquin, avocat à Lille.

Directeur: M. Suzange ; *médecin en chef*: M. le docteur Bouchaud ; *médecin-adjoint*: M. Ellart ; *médecins consultants*: MM. Pilat, ✵, Wintrebert, Desplats et Castelain, docteurs en médecine ; *aumônier* : M. Sabouret.

Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.

Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 8 1/2 % à Lille, 12 à Dunkerque, et Cambrai; 9 % à Roubaix, 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, *vice-président*, Bouchée, Jules Lefebvre, F. Viseur, P. Houde, A. Stiévenard, *administrateurs*; *Directeur*, M. P. Chambelant ✻.

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, depuis plus de deux ans, s'adressent directement au mont-de-piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans sa donation.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Delval, Feron, Delavaivre, Hamoir, Gryšez et Feron. — *Directeur*: M. Hovelt, *appréciateur*: M. Villette. *caissier*: M. Démaret.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*, Deleporte-Bayart, *vice-président*; Auguste Leloire, Louis Bourgeois, Georges Heyndrickx, Isidore Carette, Henri Briet, *Secrétaire*. — *Directeur*: M. D. Lacquement.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre.

VALENCIENNES. MM. Sabès, *vice-Président*; Deladerrière; Dontriaux; Beaupère; Pesier et Damien, *adminstrateurs*.—*Directeur-caissier*: M. Caudron; *contrôleur*: M. Crespel; *secrétaire*: M. Fromentin.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les jurisconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

Liste nominative des membres des Comités consultatifs.

A Dunkerque, MM. Willems, Gustave Lemaire, de Lesdain. — A Hazebrouck, MM. Ruyssen, Taverne de Tersud, Mantel.

— A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Doise. — A Avesnes, MM. Guillemin, Fosset, Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu *membres titulaires*; MM. Louis Legrand et Jules Dubois, *suppléants* —A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, Paul Sautteau.

Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président honoraire*; E. d'Arras, *président*; J. de Lesdain, *vice-président*; Alfred Leroy, *secrétaire*; Ingelet, *secrétaire-adjoint*; C. Collet, A. Delval, L. Carlier, W. Leroy, H. Lemaitre, G. Cavrois, J. Deman, Ch. Bernard, Mce Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, *Directeurs;* G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, René Hovelt, Thomas Deman, Alfred Minet, Albert Huret, Paul Govar, Maurice Duchateau, Fernand Paulmier, Lucien Choquet, E. Lemaire fils, Henri Durin et Clovis Dufour, *Directeurs-adjoints.* — *Caissier central*: M. Ch. Lefebure.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Meneboo, Hagron, Dupuy, J. Guilbert, Goetgheluck, Margory, Vercnocke, Vandenbroucke E., Demeunynck Ch., Caroulle, B. Dekyndt, Lefebvre, Bailleul. — *Trésorier*: M. Gilent.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain ✻, Schallier, Cronier, F. Vercoustre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguet, V. Vercoustre, E. Duriez. — *Trésorier*: M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Torris, *vice-président*; Salomé, *secrétaire.* — Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Danteuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, Daullé Martel et Levallée Vandewalle, *membres.* — *Trésorier*: M. Reverend, Joseph.

HAZEBROUCK. MM. Degroote Georges, maire, *président*; Morice, ✻, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu Auguste, avoué; Vandenbussche Georges; Castier Henri; Dehaine Isidore; Ghesquière Georges; Carlier, notaire; Wypelier; Taverne de Tersud; Massiet du Biest, sénateur; Smagghe, banquier; Warein Auguste, notaire; N... N..., *membres.* — M. Deroo, propriétaire, *caissier.*

BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Liefooghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter. — M. Baelde, *caissier*.

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, ✻, *président;* Dehandschoewercker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe; Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel. — *Trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président;* Roche, Salomé Paul, Hennion-Delbecque, Gamelin Auguste, Ledieu, Fénart-Bossu, Courdent Réné, Pascalin, Deroullers, Dupont Désiré, Sion, Watine, Blanquart Jean-Baptiste-Louis, Degroote Louis. — *Trésorier*: M. Bertein.

MERVILLE. MM. le maire, *président;* E. Delassus; A. Delassus, brasseur; Verhaeghe-Duquenne, ancien notaire; Arnould, Duhamel Léon; Potié-Moniet; Dambrine; Deroo-Lustre; Lancelle-Decourchelle; Traisnel-Salomé; Halouchery-Bécue; Legrand; Lefebvre-Deroide; Loridan Achille; Ducatez; Auguste; *trésorier*: M. Leroy.

STEENVOORDE. MM. Outters, député et conseiller général, *président*; Verbèke, *vice-président*; Vandamme, *secrétaire*; Dejonghe Séraphin, Vanheegher, pharmacien; Snyders Ed., Folcke, tanneur; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Dejonghe Edouard, Degrave Henri, Snyders Théophile, brasseur; Dejonghe, Amand, Tazzelle Léon, Carton A. — *trésorier*: M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurisse, *vice-président*; A. Ledieu, *secrétaire;* Lefebvre F., A. Quecq, Devémy ✻, Josson, U. Virnot, D. Deblock, *membres*. — M. A. Lebrun, *caissier*. — *Succursales*: Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Fournes, Cysoing, Templeuve, Lomme.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président*; Cerf Jules, *vice-président*; Leroy Emile, Debondues Désiré, Dufour Auguste; Debosque C., Loridan Ch., Chuffart Clovis, Decherf, Mahutte Gustave, Fauverque Désiré, Morin Georges, Debaene Henri, Duhot Fernand, Ryckewaert Gustave, Somon Léon. *trésorier*: M. A. Willebois.

COMINES. MM. le maire *président*; Vandewynkele Auguste, *vice-président;* Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, Froidure; Catteau Charles fils; — M. Lecomte, *secrétaire;* M. Plamont, *trésorier*.

LA BASSÉE. MM. le maire, *président;* Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Houssin, Deleplancque Martial, Cordier Philippe, Leleux Romain, Masure Louis; Leroy-Béghin, Lefebvre Charles. — M. Dubus Vincent, *trésorier.*

ROUBAIX. MM. le maire, *président*; A. Delfosse, ✱, *vice-président*, Etienne Motte, *secrétaire*; Ach. Delattre, Eloy-Toulemonde, Victor Defrenne, Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, Edouard Watine, E. Lecomte-Scrépel, Louis Lefebvre, Victor Despature, L. Gautier, Defrenne, J. Defrenne-Wibaux, *directeurs.* — M. J. Frémont, *trésorier.*

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Delepoulle *vice-président*; G. Desurmont-Motte, L. Duhamel, J. Lehoucq, Bidry-Bodin, A. Lefrançois, Leduc-Wattel, Masurel-Jonglez A. Fournier, G. Lombard, J. Ducoulombier, Em. Destombes, Em. Leprince. — M. Paillard, *caissier.*

CAMBRAI. MM. le maire, *président;* Hattu Adolphe, *vice-président;* Brunel-Pamart, Lantoine, Delalande, Simon, Boulanger-Lefebvre, Capliez Fénelon, Delannoy, Bélami, Dubois Ancelin, Boileux, Décupère. — M. Delattre Victor, *receveur municipal, trésorier central.*

CLARY. MM. le maire, *président:* Bourlet Henri père, Fontaine, Millot-Richez, Sauvez Ch., Piette J.-B., Buridant Jules, Bricout Pierre, Herbet, Lemaire, Béra Edouard, Claisse Placide, Lucas, Renaux, Asselin fils, Bourlet Henri fils, *directeurs.*

IWUY. MM. le maire, *président*; Coullemont Charles, Panien Juvénal. Thieullet Lucien, Houriez Thilesfort, Haniaut Jean-Baptiste, Lefebvre Alphonse, Bracq Arthur, Derieux Adolphe, Edouard Philibert, Houriez Fénelon, Masiaux Henri, Delloye Charles, Margerin Jean-Baptiste, Lemaire Joseph, Savary Jean-Baptiste.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Déjardin-Denise, Normand, Martinet, Petitjean, Eauduin, Lefebvre, Garin, Robert, Cottiau, Regnaudin, Sartiaux, Soufflet, Picard, Blangille, Hallette, Dehaussy, Lebègue, Lacourte, Mouton. — *Trésorier*, M. France.

SOLESMES. MM. Dégardin-Tailliez, maire, *président*; H. Lacomblez, *vice-président*; Lobry J.-B., Payen M., Lecomte Clovis, Delaporte, Richez Zénon, Ménard Antoine, Ménard Léon, Lemahieu Jules, Bombart-Cacheux, Rappe Julien, Béra Etienne, Forest Gustave, Guyot Emile, Decaux. — M. Lempereur, H. *caissier.*

AVESNES. MM. le maire, *président*; George, juge de paix, *vice-président;* Neuilliès, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Collinet,

propriétaire; Druart, rentier; Mutiaux, propriétaire; Goursault, propriétaire; Crombrack, filateur, Marquis, docteur en médecine; Ducarne, Hazard comptable, Mercier rentier, Eliet libraire, Wautier rentier, Corduaut notaire. — *trésorier*: M. Kœlner.

ETRŒUNGT. MM. Obled, maire, *président*; Waffart, *secrétaire*; Carlier Désiré, Carlier Frumence, Cuisset, Degois, Dequesne, Dervillie, Fourdrignier, Genestin, Labanier, Maton, Malherbe, Mercier, Leclercq.

LANDRECIES. MM. Marie-Soufflet, maire, *président*; Legrain Ch., *président par délégation*; Deloffre, *vice-président*; Dehove, *secrétaire*; Vendois, Cardon, Millot, Compagnie, Latouche, Sueur, Martin, Pichart Edmond, Clavelle Antoine, Bonna Augustin, Giffroy Arsène, Neu Vincent.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président;* Goudry, Féret, Rousseau, Delcroix, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean Huart, Wautier fils, Lecohier, Walrand-Petitville, Hernoux, Autier Emile. — *Trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, ✻, conseiller honoraire, *président;* de Bailliencourt, notaire honoraire, *vice-président ;* Bommart, propriétaire, *secrétaire*; Boulet, avocat, *secrétaire-adjoint*; Allard, propriétaire ; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; de Boissonnet, avocat; Coquelin propriétaire; Dincq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Dewinck, ✻, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Demont, propriétaire; Grimbert, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lelièvre, propriétaire; Legrand, juge de paix; Lavoix, avocat; Rousseau, juge, Tailliard, propriétaire; Calot, propriétaire; Libert, ancien percepteur. — M. Rattez, *trésorier*. — *Administrateurs honoraires* : MM. Lagarde, ✻, conseiller honoraire; E. Leroy, propriétaire ; Hardouin, ✻, conseiller honoraire; Delannoy, docteur en médecine ; Waternau, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Guillemart, juge au Tribunal civil, *président;* Boulan Ernest, *vice-président*; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire;* Viel Edouard, *membre honoraire*; Danniaux, E.; Boutry Alb.; Wargny Isidore, propriétaire; Dubois Henri, négociant; Dutemple Adolphe, propriétaire; Lecat Julien, négociant; Deladerrière Emile, avocat; Deltombe Eugène, négociant; Fromont Jules, propriétaire; Thellier de Poncheville Louis; Fontaine, directeur des entrepôts; Boutry, avoué; Danaiaux, ancien magistrat; Grimonprez, propriétaire; — *trésorier central*: M. Verchain.

Caisses de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques rènseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

ASSOCIATIONS CHARITABLES.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer.

Siège à Paris, 19, rue Matignon.

Délégué régional : M. Léonard Danel.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

Président : M. Ed. Longhaye ; *vice-présidents* : MM. F. Reuflet, avocat, et P. Le Blan, filateur ; *secrétaire-général* : M. Allègre, notaire ; *trésorier* : M. P. Crépy, juge au tribunal de commerce

Membres honoraires : MM. Jules Cambon, préfet du Nord ; Géry Legrand, maire de Lille ; Le Roy, ancien président du tribunal civil ; Cuignet, ex-médecin en chef du 1er corps d'armée.

Membres du comité (conseillers) : MM Paul Bernard ; H. Butin, ex-commandant des mobiles ; J. Decroix fils, avocat ; P. Druez, négociant ; L. Gauche, négociant ; Henri Houzé de l'Aulnoit, avocat ; l'abbé Lasnes, doyen-curé de St-Maurice ; Ernest Loyer, filateur ; Roussel, notaire ; A. de la Serre, propriétaire ; Louis Thiriez, filateur.

COMITÉ DES DAMES.

Présidente ; N...... ; *vice-présidentes* : Mmes Léonard Danel Auguste Longhaye, Henri Loyer, *secrétaire* : Mme Le Roy, *trésorière* ; Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.

Membres du comité : Mmes Bocquet-Champon, Delaporte-Decroix, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfred de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin.

Œuvre nationale des orphelins de la guerre.

L'œuvre a clos ses opérations en 1884, en remettant à chacun des 160 Orphelins restant à cette date, sur les 180 adoptés en 1871, un livret de Caisse d'Epargne d'une moyenne de 1200 francs, qu'ils pourront toucher, capital et intérêts, à leur majorité ou à leur mariage.

Le service de l'Œuvre a nécessité une somme de plus de 500,000 francs dont 300,000 pour le montant des pensions payées depuis 1871 et 200,000 ponr l'attribution des 160 livrets.

Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

Président: M. le Maire de Lille, *Vice-Président*: M. J. Decroix; *trésorier*, M. P. Le Blan ; *secrétaire*, M. Ed. Longhaye.

Membres : MM E. Bommart; A. Thiriez; A. Scrive-Wallaert; Maurice Descamps; Dr Castelain; Ernest Loyer.

Œuvre des vieillards indigents, à Lille.

Cette association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

Président: M, Emile Bigo; *vice-président*: M. Fiévet; *trésorier*; M. Jules Descamps; *secrétaire*, M. Auguste Bonte; *rapporteur* : M. Maurice Bommart; *commissaires* : MM. Charles Bonte, Rigal, Ch. Maes, Loingeville, Edouard Fauchille, Léon Rouzé, Louis Bigo, Demerode, Laurenge, Gustave Barrois. — *Vestiaire*: MM. Boniface-Moudoy, Léon Descamps, Jules Blondeau, Louis Danel,

Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille,

Rue Léon-Gambetta. 288,

Cet établissement fondé par une Société propriétaire des immeubles est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a cent lits. On reçoit des orphelins moyennant une pension de 20 francs par mois et même gratuitement, suivant les ressources de l'œuvre, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins y sont instruits et apprennent un métier selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

Directeur : M. l'abbé Joseph Bologne. — *Comité de la Société* : MM. Ch. Huet, *président* ; A. de Montigny, *vice-président* ; F. Lefebvre, *trésorier* ; P. Chesnelong, *secrétaire*.

Sociétés de Charité maternelle.

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires et des subsides de la ville, du gouvernement et du département.

Voici le tableau des dames de l'association :

Présidente honoraire, Mme la Préfète.

Présidente, Mme H. Scrive-Briansiaux.

Vice-présidentes, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Auguste Longhaye.

Dames pour la confection des vêtements, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

Trésorier, M. Dujardin, notaire.

Dames administrantes.

Pour l'ancien Lille. Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, Albert Scrive, H. Barrois, Rogez, Valdelièvre, V[e] Hourie, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Bommart, Courmont, Paul Delemer, Fauchille-Blondeau, Em. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstraete, Fontaine, Leroy-Crépaux, Paul Stéverlinck, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Georges Scrive, Vanverts, C. Mas, E. Remy, Hallez, Babled, V[e] Reumaux Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delecroix, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Devilder, Dujardin-Scrive, A. Desrousseaux, Albert-Fauchille, Roussel, L. Danel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, d'Halluint, Pouiller-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Behaghel, Trannin, Desmedt-Faucheur, Ch. Delesalle, Reuflet, Edmond Agache, Droulers.

Pour la section de Wazemmes. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Ed. Faucheur, H. Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Le Blan, Boisse, H. Faure, Crépy-Scrive Menessier, de Caumont, E. Crépy, Soncke, Tesse-Bailleux, Stéverlinck-Desmons.

Pour la section de Moulins-Lille. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Debailleux, — DAMES ADMINISTRANTES : Mme V. Oliviér, Mlle Cliquennois, Mmes Boone-Bériot, Dequoy, Duprez.

Pour la section d'Esquermes. — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Gennevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Chartier, Versmesch, Lherminez, Durif-Rose. E. Loyer, Druon,

Pour la section de Fives. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, G. Barrois, Debievre, Léon Boutry, Bouchery-Desquiens.

Pour la section de Saint-Maurice. — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglart-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Jules Barrois.

VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

Présidente, Mme Ve Mabille; *secrétaire*, Mme Ve Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de MM. le maire de la ville, *président*, H. Allard, Treca-Legentil et Dauphin, fils, de Gantés et Paul Dubrulle, *membres*.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Maugin, Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades. (*Fondée en* 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après:

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur*;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André;*

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré Cœur*.

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).

Au bureau de charité, rue Fénelon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille.*

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

PRÉSIDENTE : Mme Henry Scrive. — DAMES DÉLÉGUÉES : Pour *St-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *St-Maurice*, Mme Lemaitre, pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mmes Ovigneur et Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme N........... ; pour *La Madeleine*, Mme Prosper Derode ; pour *St-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Camille Bériot. pour *Saint-Martin*, Mme Alfred Crépy ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Auguste Catoire ; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme E. Verstraete ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille : l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur ; une autre, la crèche Saint Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille ; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. Mmes Emile Wallaert, *présidente* ; Emile Humbert, *trésorière* ; P. Deledicque, *secrétaire* ; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, Sauvaige, Gentil, Loyer, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel, A. Maquet.

Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

Présidente, Mme Delelis ; *vice-présidente*, Mme Rolland ; *secrétaire*, Mme Emile d'Arras ; *vice-secrétaire*, Mme Edouard de Clebsattel ; *trésorière* : Mme Carlos-Bernard ; *vice-trésorière* : Hip. Bourdon.

Conseil d'administration. MM. G. Lemaire, *président* ; le Doyen de St-Jean-Baptiste, docteur Blanckaert, Chapelot.

Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts

Conseil d'administration : MM. G. Beck, *président*; E. Didier, *vice-président* et *trésorier*; Ogez, *secrétaire*; Dewulf-Cailleret, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, *membres*; Jonneskindt, Pierre-Charles-Alexandre, Bodo, Louis Joseph, *capitaines*, *membres participants*.

Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.

(*Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879*).

Conseil d'administration. — MM. L. Wullens, écoreur, *président*; Devos, *vice-président*; le trésorier des Invalides de la marine, *trésorier*. Le commissaire de l'Inscription maritime membre de droit, *secrétaire*, Delpierre, J. Patron, Vanhille, B. Patron, Battez André, patron, Joonekindt armateur, Morée patron.

Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière*; Mme Delherbe, *vice-présidente*; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère*.

Société charitable de St-François Régis, à Lille.

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.

Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

N.-B. Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.

Cette société a eu pour but de construire des maisons et elle les loue aux ouvriers à bas prix.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, ✻, président de chambre honoraire; Hanotte, ✻, adjoint au maire.

Fourneaux économiques Valenciennois
(*Société de Bienfaisance*).

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

Président : MM. A. Bultot ✻, maire ; *Vice-président* : J. Sabès ; *Secrétaire-Trésorier* : E. Clément

---

CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liége.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siége est à Cambrai.

Le siége de Cambrai, établi au commencement du VIe siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siége de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

Archevêque : N ....

Vicaires-capitulaires : Mgr. Henri MONNIER, évêque de Lydda. MM. DESTOMBES, Cyrille, J.-B., MORTIER, Henri-Abel, *agréés par le gouvernement* ;

SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général* ; Tersin, Louis, *secrétaire.*

OFFICIALITÉ DIOCÉSAINE.

Mgr MONNIER, vicaire-général, *official* ; MM. Bury, chanoine, *promoteur* ; Tersin, *greffier.*

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

Chanoines d'honneur : S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix; Mgr Langénieux, archevêque de Reims; Mgr D'Herbomez, évêque de Mélitopolis ; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille ; Mgr Fava, évêque de Grenoble ; Mgr Le Hardy-Dumarais, évêque de Laval; Mgr Dennel, évêque d'Arras, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

Chanoines titulaires : MM. Bury, Cailliau, Marchaisse, Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin et Derode.

Chanoines honoraires : MM. Giraud, ancien vicare général, Lotte, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Lasnes, Lecocq Augustin, Duriez, Coubronne, Vitse, Lecocq Jules, Chevalier, Deroubaix, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Masselis, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoye, Salomé, Hamez, Jaspart, Peenaert, et Dhalluin.

SEMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

Président : Mgr l'archevêque.

Vice-président : l'un de MM. les vicaires-généraux.

Membres : MM. Sudre, supérieur du grand séminaire, Massart, chanoine, *trésorier* ; Antier, économe du grand séminaire.

Secrétaire : M. Tersin, secrétaire de l'archevéché.

GRAND SÉMINAIRE.

Supérieur : M. Sudre.

Professeurs : MM. Dautzenberg, *Ecriture-Sainte* ; Mott, *Dogme*, Coitoux, *Morale* ; Geoffroy, *Histoire* ; Préau, *Philosophie.*

Économe : M. Antier.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

Supérieur : M. Meurisse, chanoine.

Économe et directeur de la petite division : M. Desmons.

Professeurs : MM. Delpierre, *philosophie*, Martin et Monteuuis, *rhétorique* ; Fercot, *seconde* ; Lemaire, *troisième* ; Hécart, *histoire* ; Davoine, *sciences* ; Monteuuis, *anglais.*

Carlier et Parent, P., *surveillants* (*grande division*) ; Romon, *quatrième* ; Goris, *cinquième* ; Cateau, *sixième* ; Leclercq et Bouqueau, *surveillants* (*petite division*).

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

Supérieur : M. Baron.

Économe : M. Hasbrouck.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Genuys, *Architecte du gouvernement* et *Professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs*, 21, boulevard des Batignolles, à Paris.

DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtrés, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtrés, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtrés, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtrés, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtrés sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton	d'Hazebrouck-Sud,	chef-lieu de cure, à	Morbecque.
»	de Cysoing,	»	Templeuve.
»	de Pont-à-Marcq,	»	Mons-en-Pévèle.
»	de Saint-Amand, rive gauche,	»	Lecelles.
»	d'Avesnes-Sud,	»	Etrœungt.
»	de Quesnoy-Ouest,	»	Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent trois succursales dont cinq sont situées en Belgique.

ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Mgr Monnier, vicaire-capitulaire, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Dehaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen* ; Cambrai-Ouest (St-Géry), MM. Bouchart, *doyen*; Bourdon, curé d'Abancourt, *vice-doyen.* — Le Câteau, MM. Decorne, *doyen*; Dapvril, curé de Neuvilly, *vice-doyen.* — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen.* — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucque, curé de Caudry, *vice-doyen.* — Mar-

coing, MM. Leriche, *doyen*; Selosse, curé de Gouzeaucourt, *vice-doyen*. — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen*.

Archiprêtré de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre*.

Décanats. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen*. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; N...... *vice-doyen*. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspar, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen*. — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; Richez, curé de Lécluse, *vice-doyen*. — Orchies, MM. Flament, *doyen*; Mucherie, curé d'Aix, *vice-doyen*. — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; Buzin, curé de Somain, *vice-doyen*.

ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-capitulaire, *archidiacre*.

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *archiprêtre*.

Décanats. — Armentières, MM. Berteloot, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen*. — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen*. — Haubourdin, MM. Cateau, *doyen*; Wattel, curé de Santes, *vice-doyen* — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), MM. Duriez, *doyen*; Dethoor, curé de Marquette, *vice-doyen*.— Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Étienne), M. Dereu, *doyen*; Carton, curé de Wazemmes, *vice-doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, *doyen*; Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq, *vice-doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Helle, curé de Gondecourt, *vice-doyen*.—Cysoing (Templeuve), MM. Sagary, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen*.

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *archiprêtre*.

Décanats. — Comines, M. Duburcq, *doyen*. — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; N..,. *vice-doyen*. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen*. Lille-Centre. La Madeleine, M.

Fremaux, *doyen.* — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen.* — Quesnoy-sur-Deûle, MM. Plouy, *doyen* ; Lavechin, curé de Deulémont, *vice-doyen.* — Roubaix, Saint-Martin, M. Berteaux, *doyen* ; — Roubaix, Notre-Dame, MM. Evrard, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wasquehal, *vice-doyen.* — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen.* — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Debrabant, *doyen*; Duez, curé de Bousbecques, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, chanoine, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Vitse, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Eloi, MM. Vitse, *doyen*; Bouden, curé du Rosendael, *vice-doyen.* — Dunkerque-Ouest, St-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen.* — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen.* — Bergues, M. Staelen, *doyen* ; Lotten, curé de Socx, *vice-doyen.* — Gravelines, M. Brousse, *doyen.* — Hondschoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Cockempot, curé de Warhem, *vice-doyen.* — Wormhoudt, MM. Herreman, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen.*—Bourbourg, MM. Dominicus, *doyen* ; Delanghe, curé de Watten, *vice-doyen*

Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Blaevoet, curé d'Hondeghem, *vice-doyen.* — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Despicht, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen.* —Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, *doyen* ; N...., *vice-doyen.* — Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand, MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen.* — Cassel, MM. Loviny, *doyen* ; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen.* — Steenvoorde, MM. Reumaux, *doyen*; Kuyser, curé de Winnezeele, *vice-doyen.* — Merville, MM. Becquart, *doyen* ; Boedt, curé d'Estaires, *vice-doyen.*

ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Mortier, vicaire-capilaire, *archidiacre.*

Archiprêtré de l'arrondissement de Valenciennes.

M. Prouvost, *archiprêtre.*

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen.* — Valenciennes-Sud, St-Nicolas, MM. Cappliez, *doyen*; Dekerchieter, curé de Famars, *vice-doyen.* — Valenciennes-Est(Notre-Dame), MM Prouvost, *doyen*; De Kercadio, curé de Saultain, *vice-doyen.* — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Dubus, curé d'Anzin, *vice-doyen.* — Condé, MM. Béreaud, *doyen*; Margerin, curé de Crespin, *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Carlier, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen.* — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Cérisier, *doyen*; Ficheux, curé de Nivelles, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 1re section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoye, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Avesnes-Nord, Avesnes, MM. Hannoye *doyen*; Denis, curé de Dourlers, *vice-doyen.* — Avesnes-Sud, Étrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N...., *vice-doyen.* — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Baligand, curé de Robersart, *vice-doyen.* —Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen..* — Trélon, M. N..., *doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen.*

Archiprêtré de la 2e section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre.*

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen;* Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen.* — Berlaimont, MM. Sinsoilliez, *doyen;* N..., *vice-doyen.* — Maubeuge, MM. Lasselin, *doyen;* Lenglein, curé de Ferrière-la-Grande, *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen;* Trannois curé de Beaudegnies, *vice-doyen.* — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Proye, *doyen;* Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen.*

CULTE PROTESTANT.

CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordon-

nance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, Le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif*, M. F. Ollier, ✿ A, pasteur à Lille, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais et un évangéliste Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à St-Amand, ✻, *Président honoraire du consistoire*; F. Ollier, à Lille, ✿ A, *Président*; V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, C. Van Oordt, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, Morel, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévreux, au Cateau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont : MM. D. Ollier, à Lille, P. Poulain, à Maubeuge, Lorriaux, à Cambrai, Alf. Davaine, à Roubaix. Les pasteurs anglais sont : MM. Faulkner, à Croix, Dr Stanley, à Lille, N..., à Dunkerque.

ÉGLISE ANGLICANE.

Pasteur, M. Stanley, LL. D, rue Jeanne d'Arc, 16. — *Eglise anglaise*, rue Lydéric, Lille.

CULTE ISRAÉLITE.

Il existe à Lille un consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.

Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix à Valenciennes et à Dunkerque.

Grand rabbin du consistoire à Lille, M. Lipman, ✲. *Rabbin de Valenciennes*, M. Herrmann. *Ministre officiant à Lille*, M. Ab. Lévy. *Président du consistoire*, M. Lipman, grand rabbin.

ORGANISATION JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siége ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siége au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir sans interruption.

COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

Premier président : M. Mazeaud, ✲, A ✪. — *Présidents* : MM. Duhem, ✲, A ✪, Honoré, ✲, Lemaire; — *Présidents honoraires*: MM. Deschodt, ✲, comte De Guerne, ✲.

Conseillers : MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✠, Desticker, Daunoy, ✲, Martinet, Poulmaire, Mauflastre, Delaby, Espinas, Clément, des Etangs, Poulle A ✪, Pierre de Borville, Aubry, Bosquet, Mattelin A ✪, Hannotin, Ruhland. — *Conseillers honoraires* : MM. Lagarde, ✲, Tournier, Devinck, Danniaux, ✲, E. Deshayes, de Marcère, David, Hardouin, ✲.

PARQUET. — *Procureur général* : M. Maulion, ✻ A, ✪. — *Avocats généraux* : MM. Berton, ✠, A ✪, de Savignon, Dumas. — *Substituts du Procureur général* : MM. Vibert et Blondel. — *Secrétaire du parquet* : M. A. Lenoir.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet ; — *commis-greffiers assermentés* : MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE.

PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

Premier président : M. Mazeaud, *Président* : M. Lemaire, *Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Desticker, Daunoy, Espinas, Pierre de Borville.

DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

Président : M. Duhem. *Conseillers* : MM. Dubrulle, Martinet, Poulmaire, Mauflastre, Poulle, Aubry, Hannotin.

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

Président : M. Lemaire ; *Conseillers* : MM. Desticker, Daunoy, Bosquet, Mattelin.

CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

Président : M. Honoré. *Conseillers* : MM. Delaby, Clément, des Etangs, Bosquet, Mattelin, Ruhland.

CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Merlin, *bâtonnier*; Clavon, *secrétaire* ; Dupont père, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois, Eugène Allaëst.

Avocats inscrits au tableau : MM. Dupont père, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent Druelle, Grimbert, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, Vanwormhoudt, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Malotau de Guerne, Bottieau, Devimeux, Dubron, Maurice, Garçon, de Warenghien, Kremp, Lefebvre du Prey, Deschodt, Boucher, Broy, Piébourg, Lacour, Bourguin, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Maurice, Coppin, Henry, Allard, Plouvier.

Avocats admis au stage : MM. Lavoix, Cavroy, Darras, Legentil, Bertin, Legrand Albert, Poulle, Brasseur, Moreau, Tonnelier, Deville, Michaux, Defontaine, De Prat, de Sars, Langlais, Castier, Dubois Charles Graey, Leglaey, Gauche, Joly, Denabrif, Dieu, Wiart

Avoués près la cour : MM. Dussalian, Gennevoise, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedienne, Fardel, Delajus.

Huissiers audienciers : MM. Pinsart, Lecq, Parent, Jaspard.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

Président : M. Tabary. — *Juges* : M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et Cattoir. — *Juges suppléants* : MM. N......, N...... — *Procureur de la Rép ublique* : M. Pelletreau, — *Substitut*: M. Lespagnol.— *Greffier*: M. Spriet.— *Commis-greffier*: M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Avocats : MM. G. Lemaire, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, G. Lemaire, Lefebvre, Alf. Dumont, Lebleu, G. Cavrois; *Stagiaires* : MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, Réné Hovelt, Paulmier.

Avoués : MM. Liem, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont, Monteuuis.

Huissiers : MM. Vollaeys, Vianne, Lion, Suywens, Galloo, à Dunkerque; Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Dujardin, à Hondschoote; Belvas, à Watten, Goetghebeur, à Wormhoudt.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Olivier; *suppléants* : MM. Lefebvre et Monteuuis.— *Greffier* : M. Cortois. *Huissier-audiencier* : M. Galloo.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis,à dix heures.

2e CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. de Villers. *Suppléants* : MM. Delval et Ladureau. — *Greffier* : M. Ducrocq. *Huissier-audiencier* : M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Dunkerque : MM. Lebleu, De Baecque, Caboche, Huret, Darras, Gabriel Beck.

Commissaires-priseurs : MM. Braquaval et G. Henry.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Campignion.

3e CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

Juge de paix : M. Vandeper *Suppléants* : MM. Leceuche et Demeunynck. — *Greffier*: M. Isoré. *Huissier-audiencier* : M. Zeghers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

Notaires du canton : MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

Commissaire-priseur : M. Kieken.

4e CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix* : M. Decarpentry. *Suppléants :* MM. Verschave et Milliez. *Greffier* : M. Boin. *Huissier-audiencier*: M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5e CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge de paix* : M. Flajollet. *Suppléants* : MM. Waguet et Salomé. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audiencier* : M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6e CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

Juge de paix : M. Vannuxem. *Suppléants* : MM. Deprez et Boudeweel. *Greffier* : M. Zoëte. *Huissier-audiencier* : M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Boudeweel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7e CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes

Juge de paix : M. Vernimmen. *Suppléants :* MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier*: M. de Lylle. *Huissier-audiencier*: M. Goetghebeur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton : MM. Debreyne, à Wormhoudt; Dehaene, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement d'Hazebrouck.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à midi. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles ; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

Président, M. Joppé, O ✠, A ✪.— *Juges* : MM. Demazière, juge d'instruction, Dufresne. — *Juges suppléant* : M. Gobert. — *Procureur de la République* : M. Lanio. — *Substitut* : M. Lenormand. — *Greffier* : M. Olivier.— *Commis-greffier* : M. Vanderputte.
Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats : MM. Degroote, de Coussemaker, Deschodt.

Avoués : MM. Leleu, Didry, Mantel.

Huissiers : MM. Tersen, Fryson, Thouny, à Hazebrouck; Dehorter, à Bailleul; Baudry, à Cassel; Lassure, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Taverne de Tersud. *Suppléant* : M. Carlier. *Greffier* : M. Legrand. *Huissier-audiencier* : M. Tersen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2 CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Bigot. *Suppléants* : MM. Deram, Mantel. *Greffier* : M. Desmyttére. *Huissier-audiencier* : M. Thouny.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Hazebrouck : MM. Bogaert, Carlier, Warein, à Hazebrouck ; Goutier, à Renescure ; Dormion à Wallon-Cappel ; Demol, à Caestre ; Deswarte, à Steenbecque.

Commissaire-priseur : M. Rollier.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges de paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Gobrecht.

3e CANTON.— BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M Lorthioir,

Suppléant : M. Herry. *Greffier* : M. Sename. *Huissier-audiencier* : M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4e CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fourment. *Suppléants*: MM. H. de Coussemaker et Biebuyck. *Greffier* : M. N.... *Huissier-audiencier* : M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Bailleul : MM. Leroy, Guichart, Lotthé, à Bailleul ; Pollet, à Nieppe ; Plouvier, à Steenwerck ; Helbecque, à Vieux-Berquin.

Commissaire priseur : M. Robeaux.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures ; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Loviny Victor.

5e CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge de paix* : M. Scellier *Suppléants* : MM. Dehandschoewerke et Desmyttère. *Greffier* : M. Paresys. *Huissier-audiencier* : M. Baudry.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis à dix heures.

Notaires du canton de Cassel : MM. Moeneclaey, Deprieck et Singer, à Cassel ; Bogaert, à Rubrouck.

6e CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix* : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Verhaeghe, Domarles. *Greffier* : M. Guy. *Huissier-audiencier* : M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires du canton de Merville : MM. Wamberghe, Legrand fils, à Merville ; Hennion et Domarles, à Estaires.

Commissaires priseurs : MM. Chassing, à Merville ; Sion, à Estaires.

7e CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix* : M. Dauvrin. *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke. *Greffier* : M. Wydeauw. *Huissier-audiencier* : M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

Notaires du canton de Steenvoorde : MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde ; Vansteenberghe, à Winnezeele.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

de l'arrondissement de Lille.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles ; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles ; à onze heures, les 1er et 3e mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, *au Palais de Justice*, tous les jours non fériés, à onze heures et demie.

Président : M. Paul. — *Vice-présidents* : MM. Parenty, Hedde. — *Juges* : MM. Telliez (✻ ✪ A), Coquelin, Martineau, Multier, Enlard de Guesmy, Labbe. *Juges d'instruction* : MM. du Bahuno du Liscoet, de Brix. — *Juges suppléants* : MM. Bacquet, Mouron, Legrand et Gambard. — *Procureur de la République* : M. Subian. — *Substituts* : MM. Dassonville, Duhamel, Sauvajo,

et Dupas. — *Attaché au parquet*: M. Mahieu. — *Juges honoraires*: MM. Bourdon, Théry. — *Secrétaires du parquet*: MM. Janssoone et Bailleul. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers* : MM. Fiévet, Oyer, Duflot, Delplanque, Dufour, Bernard. — *Interprète judiciaire*: M. N.........

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés

Avocats : MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reuflet, Decroix, Dalbertenson, Basquin, Fichaux, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Houdoy, Selosse, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde, Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chammard, Mertian, Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chombart, Kien, Béchamp, Parenty, Bernard.

Avocats stagiaires: MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jaspar, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbecque, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine, d'Herbigny, Stoven, Godefroy, Faucompré, Legrand, Werquin fils, Laleman, de Caumont, Mathias, Roquette.

Avoués: MM. Lefrancq, Gennevoise, Bulteau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty, Godron.

Huissiers : MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Depret, Rattel, Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Douvrin, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Legrain, Jourdain, à Roubaix; Brebant à Seclin; Ledet, à Cysoing; Coddeville, à Tourcoing.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*: M. Desante *Suppléants :* MM. Pajot, Blondeau. *Greffier :* M. Prouvost. — *Huissier-audiencier*: M. Moity.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2e CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Cap-

let. (A, *Suppléants* : MM. Ovigneur et Gennevoise, *Greffier* : M. Dugard, *Huissier-audiencier* : M. Leboucq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures.

3e CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix* : M Liechtenberger. *Suppléants* : MM. Deledicque et De Renty *Greffier* : M. Becquart. *Huissier-audiencier* : M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

4e CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Lancien. *Suppléant* : M. J. Lefebvre, et Basquin. *Greffier* : M. Lassime. *Huissier-audiencier* : M. Rattel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille ; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations ; vendredi, à 3 heures, audience.

5e CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Boudry. *Suppléants* : MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier* : M. Devriendt. *Huissier-audiencier* : M. Crapet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, No 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

Notaires des cinq cantons de Lille : MM. G. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Pérault, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille ; Théry, à Ronchin ; Vallois, à Wambrechies.

Commissaires priseurs : MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges de paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier : M. Spriet.

6e CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge de paix*: M. Clément. *Suppléants* : MM. Lebleu; Pouchain.—*Greffier* : M.Mabutte, *Huissier-audiencier*: M.Dewerve.
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Notaires du canton d'Armentières: MM. Dufour, Debruyn, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

Commissaire-Priseur : M. Quintrel, à Armentières.

7e CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix*:M. Hay. *Suppléants* : MM. Desmons, Pottier à Cysoing — *Greffier*: M. Lefebvre, *Huissier-audencier* : M. Coupin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin ; mardi, affaires civiles ; vendredi, simple police.

Notaires du canton de Cysoing : MM. Brunel, à Cysoing; Dorchies, à Templeuve.

8e CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Marlet. *Suppléants* : MM. Duverdyn et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audiencier* : M. Lis.
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

Notaires du canton d'Haubourdin: MM. Delehelle, à Haubourdin; Desmotte, à Lomme; Galloo, à Radinghem ; Chamonin, à Wavrin.

9e CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix*; M. D'Herbomez. *Suppléants* : MM. Leroy-Dubois et Deron, *Greffier* : M. Béghin, *Huissier-audiencier* : M. Lemaitre.
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

Notaires du canton de La Bassée : MM. Buisine, Callens, à La Bassée; Deron, à Aubers; Cauchie à Fournes.

10e CANTON. — LANNOY. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Jonville. *Suppléants* : MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier* : M. Trempont, *Huissier-audiencier* : M. Douvrin.
Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

Notaires du canton de Lannoy : MM, Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11e CANTON. — PONT-A-MARCQ. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix*: M. Vittori, *Suppléants* : MM. Leperyle et

Bulteau, *Greffier*: M Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Pont-à-Marcq : MM. Theys, à Pont-à-Marcq ; Cousin, à Phalempin.

12e CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix*: M. Samyn. *Suppléants*: MM. St-Léger, et Pasquesoone. *Greffier*: M. Dhalluin. *Huissier-audiencier* : M. Lemar.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deûle. MM. Vandenbussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13e CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge de paix*: M. Claustre. *Suppléants*: MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*: M. Balza *Huissiers-audienciers*: MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14e CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge de paix*, M. Pannier. *Suppléants* : MM. Tournier, et Baudé. *Greffier* : M. Legay. *Huissiers-audienciers* : MM Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Roubaix: MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

Commissaire-priseur: M. Fiquet.

15e CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix* : M. Deltombe (✪ A). *Suppléants* : MM. Louis Desmazières, N..., *Greffier* : M. Dupont, *Huissier-audiencier*: M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et les vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

Notaires du canton de Seclin: MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16e CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Legrand. *Suppléants*: M. Deroubaix et Destombes. *Greffier*: M. Vanaverbeck *Huissier-audiencier*: M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17e CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Goubet ✪ A. *Suppléants* : MM. Defontaine et N........ *Greffier*: M. Farvacque *Huissier-audiencier* : M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

Notaires des deux cantons de Tourcoing : MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

Commissaire-priseur: M. Huart.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Dujardin.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Cambrai

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à onze heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à onze heures.

Juges honoraires : MM. Quecq, Renard.

Président : M. Henriet. *Juge d'instruction* : M. Honoré. *Juges*: MM. Barbier. Quantin. *Juges suppléants* : MM. Prioux, Delame, Dutemple fils. *Procureur de la République* : M. Laisné. *Substitut* M. Lefrançois. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffiers*: MM. Petit et Tanière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

Avocats : MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Delattre, Lancelle, Roth Le Gentil, Tribou, Flinaux, Doise, G. Delattre, La Rivière, Cirier fils.

Avoués: MM. Glinel, Lecat, Duez, Christian, Chappeau, Morand, Carpentier.

Huissiers : MM. Doucedame , Hutin , Bernard , Cousin , Limos, Lemaire, Simon, Gressier, à Cambrai ; Dumont, à Carnières ; Hautecœur, Danjou, au Câteau ; Lesne et Béra, à Clary ; Avis, à Marcoing ; Blanchard , à Solesmes.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*, M. Doyen. *Suppléants* : MM. Cirier et Lancelle, *Greffier* : M. Delsalle *Huissier-audiencier*, M. Limos.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à deux heures.

2e CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Charlier. *Suppléants*, MM. Delattre, Bédorez. *Greffier*, M. Lefebvre. *Huissier-audiencier*, M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Prétoire.

Notaires des deux cantons de Cambrai: MM. Taisne, Flamant, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Moraux, Laffrat, à Cambrai.

Commissaires priseurs : MM. Ronsin à Cambrai, N......

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences tous les mercredis, à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

Greffier : M. Thiéry.

3e CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix* : M. Goy. *Suppléants*: MM. Salez, Bisiaux, *Greffier* : M. Lansiaux. *Huissier-audiencier*: M. Dumont, à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine, à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

Notaires du canton de Carnières : MM. Bisiaux, à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix, à Quiévy.

4e CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau, le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix* : M. Herlem. *Suppléants*: MM. Sartiaux et Basquin. *Greffier*: M. Godard. *Huissiers-audienciers* : MM. Hautecœur et Danjou.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

Notaires du canton du Câteau : MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau; Basquin, à Catillon.

5e CANTON.— CLARY.— Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix* : M. Labache. *Suppléants*: MM. Maronniez et Ramette, *Greffier*: M. Bricout. *Huissiers-audienciers* : MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences: les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin.

Notaires du canton de Clary, MM. Dutemple, à Walincourt: Dupont, Gérin, à Clary : Taisne, à Caudry.

6e CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix*: M. Boutèmy. *Suppléant*: M. Leroy. *Greffier*: M. Delobel, *Huissier-audiencier* : M. Avis.

Jours d'audiences: tous les mardis à neuf heures.

Notaires du canton de Marcoing: MM. Andrieux, à Flesquières; Boulanger, à Gouzeaucoourt.

7e CANTON.— SOLESMES.— Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix*: M. Nugues. *Suppléants* : MM. Ratte et Mallet. *Greffier* : M. Decaux. *Huissier-audiencier* : M Blanchard.

Jours d'audiences: les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

Notaires du canton de Solesmes: MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'Arrondissement d'Avesnes.

Ce tribunal est composé de deux chambres : 1re chambre (affaires civiles et criées) jeudis à 2 heures, vendredis et samedis à 9 heures.— 2e chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardis, mercredis et jeudis à 9 heures.

Président: M. Borel. *Vice-président*: M. Levé. *Juge d'instruction*: M. Gaucher. *Juges*: MM. Drappier, Formis, Villette, Dumont.—*Suppléant*: M. Manesse, *Procureur de la République* : M. Lamiche. *Substitut*, M. Testart. — *Greffier*: M. Castin. — *Commis-greffiers*: MM. Dubois, Wersinger, Brion. *Commis-expéditionnaires*: MM. Caudry, Chauderlot, Cartigny.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.

Avocats : MM. Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand, Mutiaux, Fosset, Champeaux, Beaugrand, Maire, Rodez (stagiaire).

Avoués : MM. Gauchet, Pécard, Bascourt, Wittrant, Watelet. Ducrot, N......

Huissiers: MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes ; Marchant, à Berlaimont ; Mansy, Gorisse, à Landrecies ; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge ; Bocquet, Marchand, Collas, au Quesnoy ; Blas, à Solre-le-Château, Baudson, à Trélon ; Marchand et Mercier, à Bavai ; Demode, à Fourmies.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Dupont, *Suppléants* : MM. Pasqual et Colinet. *Greffier* : M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2e CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Piérard. *Suppléants*: MM. Corduant, Caplain, *Greffier*: M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

Notaires des deux cantons d'Avesnes : MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Dourlers, Leclercq, à Etrœungt ; Boutrouille, à Cartignies.

Commissaire-priseur: M Herbecq.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier : M. Daniel.

3e CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge de paix*: M. Gaudonnet. *Suppléants*: MM. Richard et Coulmont. *Greffier*: M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers* : MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Tréca, Dumont, Richard.

4e CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*: M Emond, Ernest. *Suppléants*: MM. Emond et Eliet. *Greffier*: M. Leporcq. *Huissier-audiencier*: M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton, MM. Eliez et Favart à Berlaimont.

5e CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix*: M. Cordier, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier* : M. Lenain. *Huissiers-audienciers* : MM. Gorisse et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton: MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6e CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Petit. *Suppléants* : MM. Lustremant et Avis , *Greffier*, M. N...... *Huissiers-audienciers* : MM. Bocquet, Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, dix heures.

7e CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lustremant Ernest, *Suppléants*: MM. Canquelain et Luzardy. *Greffier* : M. Michel. *Huissiers -audienciers*: MM. Bocquet et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

Notaires des deux cantons du Quesnoy, MM. Gorisse, Lustrement et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures, il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges de paix.

Greffier : M. Brassart

8e CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix*: M. Piettre. *Suppléants*: MM. Deharveng, et Walrand. *Greffier*: M. Favre. *Huissiers-audienciers* : MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à nenf heures.

Notaires du canton: MM. Walrand, Herbecq, Gillet et Allexandre, Maubeuge.

Commissaire-priseur : M. Bréda.

9e CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix* : M. Michaux. *Suppléants*: MM. Vallerand et Lamelin. *Greffier* : M. Sévin. *Huissier-audiencier*: M. Blas Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton : MM. Lecomte, Lamelin, à Solre-le-Château.

10e CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treizé communes. *Juge de Paix*: M. Sohier. *Suppléants*: MM. Azambre et N....... *Greffier* : M. Buchet , *Huissiers - audienciers*: MM. Baudson et Demode.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Azambre à Fourmies ; Bastien, à Wignehies ; Lemaire à Trélon.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

de l'arrondissement de Douai.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales ; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

Président : M. Delangre. — *juge d'instruction* : M. Cottigny.— *Juges*: MM. Bottin, Rousseau. — *Juges suppléants* : MM. Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. Tellier. — *Substitut*: M. Lemaire. — *Greffier* : M. Coppin. — *Commis-greffiers* : MM. Vallée, Vast.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Avocats : les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

Avoués : MM. Thouret, Fabré, Parenty, Lecœuvre.

Huissiers : MM. Ducoin, Pinsart, Leureele, Saillard, Lecq, Parent, Bunetier Jaspard, Delinselle, à Douai; Vasseur, à Arleux, Meunier, Behin, à Marchiennes ; Lemaire, à Orchies.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Théry.

Suppléants: MM. Druelle, Daix. *Greffier*: M. Duhen. *Huissier-audiencier*: M. Campion.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2e CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Legrand, *Suppléants*: MM. Dubois, Regnault *Greffier*: M. Dehem. *Huissier-audiencier*: M. Saillard.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3e CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Bottin. *Suppléants* : MM. Desplanque et Boutet. *Greffier* : M. Jovenet. *Huissier-audiencier* : M. Lecq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des trois cantons de Douai : MM. Cardon, Trinquet, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyart, Wable, de Baillievcourt dit Courcol, Waymel, Pouchain.

Commissaires-priseurs : MM. Parenty, Delcambre, Coutelier, à Douai.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix.

Greffier du tribunal : M. Coutelier

4e CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de Paix*: M. Potiez. *Suppléants* : MM. Pennequin et Bar, *Greffier* : M. Moreau. *Huissier-audiencier*: M. Vasseur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton: MM. Dransart, Herry, à Arleux.

5e CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge de Paix* : M. Savary. *Suppléants* : MM. Théry et Spriet. *Greffier*: M. Dubus Jules. *Huissier-audiencier*: M. Meunier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

Notaires du canton : MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6e CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de Paix*: M. Vandrival, *Suppléants* : MM. Pierart, Henno. *Greffier* : M. Dépret. *Huissier-audiencier*: M. Lemaire.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à neuf heures.

Notaires du canton: MM. Delaroière, Dubus, à Orchies.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits, après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bateaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

Président: M. Deberdt. — *Juges* : MM. Guillemart, Berard (juge d'instruction), Sabès, (✿ A.) — *Juges suppléants*: MM. Courtin, Doutriaux. — *Procureur de la République*: M. Gheerbrant (médaille milit.), — *Substitut*: M. Poulle. — *Greffier*: M. Malicorne. — *Commis-greffiers*: MM. Lejay, Ernoult, Picques.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

Avocats: MM. Armand, *bâtonnier* : Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Bossaut, Sautteau, Désorbaix, Dubiez, Dellecourt, Foucart Paul, St-Quentin, Boca, Blocaille, Ewbank. — *Stagiaires* : MM. Canu, Bultot, Dupont, Lezeal, Goudemant.

Avoués : MM. Lestoile, *président de la Chambre*; Delhaye, Marbottin, Devillers, Boutry, Meurs.

Huissiers: MM. Dreyfus; Gardin ; Lis, Tabary, Coulon, Ghienne, Delgrange, Chaussez, Gérin-Mathieu à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Watteau, Rollero, à Saint-Amand.

JUSTICES DE PAIX.

1er CANTON. — VALENCIENNES-NORD. — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lavoix. *Suppléants*, MM. Sautteau, Lestoille, *Greffier* : M. Baboma, *Huissier-audiencier* : M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

2e CANTON. — VALENCIENNES-EST. — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Devette. *Sup-*

pléant : M. Deromby. *Greffier* : M. Delhaye. *Huissier-audiencier*: M. Tabary.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3ᵉ CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Vandermersch. *Suppléants* : MM. Saint-Quentin, Fally. *Greffier* : M. Trelcat *Huissier-audiencier*: M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

Notaires des trois cantons de Valenciennes : MM. Beaupère, Lefebvre, Bultot, Cartigny, Deltombe, Delcourt Mabille, Namur, Julien, Fally, Roger, à Valenciennes.

Commissaires-priseurs: MM. Decarpentier, Hannoire, Gosticau, à Valenciennes.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Lemoine.

4ᵉ CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge de paix* : M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier* : M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers* : MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

Notaires du canton : MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5ᵉ CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix*: M. Baudrain. *Suppléants* : MM. Martel, Wetge. *Greffier*, M Carpin. *Huissier-audiencier* : M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

Notaires du canton : MM. Longatte, Boëto, F. Castiau, à Condé.

Commissaire-priseur : M. Charles, à Condé.

6ᵉ CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge*

de paix : M. Pelé. *Suppléants* : MM. Barbieux Hippolyte, N.. *Greffier* : M. Copin. *Huissiers-audienciers* : MM Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7e CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Waché. *Suppléants* : MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier* : M. Lenne. *Huissiers-audienciers* : MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

Notaires des deux cantons de Saint-Amand : MM. Mascaux, à Mortagne ; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vérez, à Saint-Amand.

Commissaire-priseur : M. Desuette, à Saint-Amand.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges de paix ; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

Greffier du tribunal : M. Lemaire. *Commis-greffier* : M. Dupire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit :

COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Deschodt ✻, président de chambre honoraire ; Merlin, avocat ; Dupont père, avocat ; Desmarets, conservateur des hypothèques ; Hattu, avocat ; Villette, ancien avoué et Picquet, avoué. — Bricquet, *secrétaire.*

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Allaert, avocat, *président ;* Allard, ancien notaire ; Demont, propriétaire ; Desmarets, conservateur des hypothèques ; Lecœuvre, avoué ; Coppin, *greffier-secrétaire.*

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. de Lesdain, avocat, *président* : Deman, ancien notaire ; Dumont, ancien avoué ; Lefebvre, père, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Bogaert, notaire; Olivier, secrétaire; Toursel, ancien notaire; Degroote, avocat; Carlier, notaire.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Blondeau, avocat, *président*; Gennevoise, avoué; Decroix, avocat; Barbe, conseiller d'arrondissement; Declercq, inspecteur de l'enregistrement; Legrand, *greffier secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. Ledoux, notaire, *président*; Flinaux, avocat; Lecat, avoué; Deloffre, receveur d'enregistrement; Hulot, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Mutiaux, *président*; Pillion, avocat; Pécard, avoué; Colinet, receveur d'enregistrement; Corduant notaire; Brion, *commis-greffier secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Libert, avoué honoraire; *président*; Doutriaux, avocat; Delcourt, avocat; Lestoille, avoué; Pierrat, receveur des domaines; Malicorne, *greffier du tribunal, secrétaire*.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Loi du 8 décembee 1883.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes: ils sont composés comme suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Féron. — *Juges* : MM. Coquelle-Gourdin, Collet, Decoster, Lefebure-Ghesquière. — *Juges suppléants*, MM. Jean Trystram, Vanhoutte-Flamant, Gérard et Bonpain. — *Greffier* : M. Michel. — *Commis-Greffier*: M. Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE. — M. Ch. Verley, *Président* — *Juges* : MM. Aug. Wallaert, J. Le Blan, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, J. Schoutteten, Alf. Thiriez, Ch. Bocquet, H^or^ Wargny. — *Juges-suppléants* : MM. Abel Giraud, Em. Rouzé, Alf. Scalbert, P. Le Gavrian. — *Greffier en chef* : Broutin père. — *Commis-greffiers* : Broutin fils et Capon Louis.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président* : M. Henry Bossut. — *Juges*: MM. Cateaux-Leplat, Henry Ternynck, fils, Droulers-Prouvost. — *Juges suppléants*: MM. Léon Motte, Dumortier-Cuignet et Emile Picavet, François Roussel fils. — *Greffier en chef*: M. Gustave Vincent. — *Commis-greffier*: M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Eugène Jourdain. — *Juges*: MM. Mahieu-Lorthioit, Jules Desurmont, J.-B Desurmont. — *Juges suppléants*: MM. Alex. Deletombe, Ed. Six, D. Frys, Paul Dubrule. — *Greffier* : M. Delerue.

TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président* : M. Charles Petit. — *Juges*: MM. Edouard Moraux, Paul Mallez, Th. Risbourg, Mazinghien, — *Juges suppléants* : MM. Henri Vanwtberghe, Messian-Langrand, Brunelle-Pierson, Alex. Pagniez. — *Greffier*: M. Gustave Férez. — *Commis-Greffier* M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président*: M. Delame, ✻. — *Juges*, MM. Leduc, Nicolle, Pecqueur. — *Juges suppléants*: MM. Haillot, Debièvre, Courtin, Dècle Auguste. — *Greffier*: M. Leroy. *Huissier-audiencier* : M. Duflau.

CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE (à réorganiser).

Secrétaire-Greffier : M. E. Pipelart, rue de l'Hôpital-Militaire, 10.

ROUBAIX. — *Président*: M. N... — *Vice-président* : M. Charles Dervaux. — *Secrétaire*, N......... *Commis-greffier*: — M. Victor Gadénne. — *Patrons* : MM. François Deletoile, Bonami-Picavet, *Ouvriers*: Dervaux Charles, Monnier Joseph, Bonne Charles, Carpentier Louis, Lepers, Achille, Kowalski Louis, Ségard Henri.

TOURCOING. — *Président*: M. Bernard, Louis; *vice-président*: M. A. Rigonnier.— *Patrons*: MM. L. Honoré, L. Bernard, Scalabre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaître-Seynave, Lorthioit-Peenaert, Duhamel-Dujardin, Denis Grau; *Ouvriers*: MM. A. Rigonnier, J. Lefebvre, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nollet, A. Vanzuydt, J. Christory. — *Secrétaire*: M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — *Président*: M. N...........*vice-président*: N... — *Patrons*: MM. Hacot, Louis Beun, Gruson Charles, Wanin, Gustave. Lesage Jules. — *Ouvriers*: MM. Wable Léon, Chauffoureaux Léopold, Delettré Charles-Henri, Dupont Louis, Pouchain Arthur, Rambaut Antoine, Fretin Pierre. — Mahutte Gustave, *secrétaire*.

HALLUIN. — *Président*: M. Dumortier-Leconte; *vice-président*: M. Désiré Castelain. — *Patrons* : MM. Gustave Dassonville, Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc. — *Ouvriers*: MM. Ed. Drouart, Debaisier Emile, Henri Drouart. — *Secrétaire*: M. Bailly-Carette.

DOUAI. — *Président*: M. Cavroy ; *vice-président* : M. Dargaud; *secrétaire*: M. Richart. — *Patrons*: MM. de Bailliencourt, Hanotte ✻, Jupin, Chartier, Cavroy, Tesse, Lesurque-Leborgne, Abel Moreau et Détrain. — *Ouvriers*: MM. Berton, Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy, Lucas et Pico.

VALENCIENNES. — *Président* : M. Vernus Émile, *Vice-président*: M. Capon François. — 1re *catégorie, patrons* : MM. Renotte

Adolphe, Vernus Emile, Coutelier Auguste; *ouvriers* : MM. Capon, Ratel Séraphin, Delsart. — 2[e] *catégorie*, *patrons*, MM. Canqueteau, Dubus. — *ouvriers* : MM. Cambray Jules, Villars. — 3[e] *catégorie*, *patrons* : M. Cuvelier et Lapchin; *ouvriers* : MM. Bataille. Derly. — 4[e] *catégorie*, *patron* : MM. N......, N....., N.....; *ouvriers*, MM. Bauduin, Binet, Gaisse. — *Secrétaire greffier* : M. Léon Clément. *Huissier* : M. Hector Coulon.

CAMBRAI. — *Président*, M. Henninot; *vice-président*: M. Belamy. — *Patrons*: MM. Gransart, Carlier, Paris, Tilmant. N...... — *Ouvriers*: MM. Dubois, Legrand, Vallet, Delille.

LE CATEAU. — *Président* : M. Robert Ledieu : *vice-président*: M. Bara. — *Patrons*: MM. Picard, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Edouard. — *Ouvriers*: MM. Bara, Lostria, Blangille, Deloffre-Marcelin, Bernard Alfred, Vitaux,—*Secrétaire*: M. Maquaire.

MAUBEUGE. — 1re catégorie, *patrons*: MM. Hensell, François, Fockedy, Henri; Seguin, Oscar; Dehavayal; Joubert Louis. — 2e catégorie, Longueville, Victor; Forest, Philibert Delcroix, Edmond. — 3e catégorie, Warnotte, Adolphe; Colart, Pierre; Rémy, Léonard, — 1[re] catégorie, *ouvriers* : MM. Didier Oscar; Lecompte, Alfred; Gallois Victor; Carion, Mathieu; Demoulin, Jules. — 2e catégorie, Poulet, Victor; Carlier, Frédéric; Parisse, Désiré. — 3e catégorie, Duquesnoy, Victor; Berteaux, Ed.; Quénot, Alfred.

COUSOLRE : 1[re] *catégorie*. — *Patrons*: MM. Froment, François, Lançon, Clouvez;— *ouvriers* :MM. Mahieu, Garsaux, Poëtier Ed. Maton Isidore. — 2[e] *catégorie*, — *Patrons* : MM. Henaut-Dehu, Henaut-Tournay; *Ouvriers* : MM. Tournay-Moyen et Hazard Alfred.

FOURMIES. — Le Conseil est incomplet et ne siége pas encore.

ORGANISATION MILITAIRE.

L'article 1[er] de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée

destinés a occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1er corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

1er CORPS D'ARMÉE.

M. Billot, (G. O. ✻), général de division, *commandant le 1er corps d'armée.*

MM. Mercier, capitaine au 19e Régiment de chasseurs ; Robert, lieutenant au 15e d'artillerie, *officiers d'ordonnance.*

État-major général du 1er corps d'armée.

MM. de France, O. ✻, colonel d'artillerie, hors cadre, *chef d'état-major;* La Tour d'Affaure, ✻, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *sous-chef d'état-major;* Gosse-Dubois, ✻, chef de bataillon d'infanterie hors cadre ; De Taffart de St-Germain, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre ; Klipffel, ✻, chef de bataillon du génie hors cadre ; Féry, ✻, capitaine d'infanterie hors cadre ; Castex, capitaine d'infanterie, hors cadre ; Thil, capitaine de cavalerie hors cadre ; de Wignacourt, capitaine de cavalerie hors cadre, détaché au Tonkin ; Hocq, archiviste de 2e classe ; Peuchot, archiviste principal de 2e classe ; Williot, archiviste de 3e classe.

1re DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Comte, C. ✻, général de division, *commandant.*

MM. Ferry, ✻, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major;* de Grandprey, capitaine du génie hors cadre ; Guillemard, capitaine du genie, hors cadre.

1re brigade d'infanterie, à Lille.

MM. du Guiny, O. ✻, général de brigade, *commandant;* Peslin, capitaine breveté au 127e de ligne, *officier d'ordonnance* ; Morin, archiviste de 3e classe.

2e brigade d'infanterie à Cambrai.

MM. de Conchy C. ✻, général de brigade, *commandant ;* Quentin, lieutenant au 1er de ligne, *officier d'ordonnance*, Abaddie, archiviste de 3e classe.

2e DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Bardin, C. ✻, général de division, ***commandant;*** Falret de Tuite, lieutenant au 33e de ligne, ***officier d'ordonnance***; Dion, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, ***chef d'état major***; Hallo, capitaine d'infanterie hors cadre.

3e *brigade d'infanterie, à Arras.*

MM. Vigneaud, C. ✻, général de brigade, ***commandant;*** Barret, capitaine breveté au 73e de ligne, ***officier d'ordonnance***; Demont, archiviste de 3e classe.

4e *brigade d'infanterie, à Saint-Omer.*

MM. Bosquillon de Frescheville. O. ✻, général de brigade, ***commandant;*** Hélouis, capitaine breveté au 8e de ligne, ***officier d'ordonnance***; Labarrière, archiviste de 3e classe.

1re *brigade de cavalerie, à Lille.*

M. Duhesme C. ✻, général de brigade, ***commandant.***

2e *brigade de dragons, à Valenciennes.*

M. Hubert-Castex, O. ✻, général de brigade, ***commandant.***

1re *brigade d'artillerie, à Douai.*

MM. Putz, O ✻, général, ***commandant***; Boucly ✻, chef d'escadron au 15e d'artillerie, ***chef d'état-major***; Grillot, ***capitaine, aide-de-camp.***

DIRECTION DU SERVICE DU GENIE DE LA 1re RÉGION, A LILLE.

MM. Masselin, O. ✻, général de brigade, commandant le Génie de la 1re Région; L'Huillier, capitaine, ***aide-de-camp***; Baron, ✻, adjoint de 1re classe.

COLONELS DES RÉGIMENTS EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

DUNKERQUE. — 110e de ligne, M. Duchesne.

CAMBRAI. — 1er de ligne, M. Michaud.

AVESNES. — 84e de ligne, M. Besson.

VALENCIENNES. — 127e de ligne, M. Lamy.

LILLE. — 43e de ligne, M. de Ricouart d'Hérouville; 16e bataillon de chasseurs, M. Blancq, ***chef de bataillon;*** 19e régiment de chasseurs, M. Grosjean;

Maubeuge — 8[e] régiment de cuirassiers, M. Dufaud.

Valenciennes. — 8[e] régiment de dragons, M. Bousson.

Cambrai. — 9[e] régiment de dragons, M. Jacques.

Douai. — 27[e] d'artillerie, M. Régnier; 15[e] d'artillerie, M. de Geoffre de Chabrignac.

COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Lille. — M. M. Farny, lieutenant-colonel du 19[e] chasseurs, *major de la garnison.*

Douai. — M. Pioct, O. ✲, chef d'escadron au 27[e] d'artillerie, *major de la garnison.*

Cambrai. — M. Gossart, ✲, lieutenant-colonel du 1[er] de ligne, *major de la garnison.*

Dunkerque. — M. Grasset, ✲, lieutenant-colonel du 110[e] de ligne, *commandant d'armes.*

Valenciennes. — M. du Hamel de Canchy, lieutenant colonel du 8[e] dragons, *major de la garnison.*

Maubeuge. — M. Dufaud, ✲, colonel du 8[e] cuirassiers, *commandant d'armes.*

Bouchain. — M. Nouffert, lieutenant au 1[er] de ligne *commandant d'armes.*

Condé. — M. Sauffrignon, O ✲, chef de bataillon au 127[e] de ligne, *commandant d'armes.*

Landrecies. — M. Colombier, ✲, chef de bataillon au 84[e] de ligne, *commandant d'armes.*

Bergues. — M. Jubault, O. ✲, chef de bataillon au 110[e] de ligne, *commandant d'armes.*

Gravelines. — M. Cueille. capitaine au 110[e] de ligne, *commandant d'armes.*

Avesnes. — M. Besson, O ✲, colonel du 84[e] de ligne, *commandant d'armes.*

Le Quesnoy. — M. Fleury, ✲, chef de bataillon au 1[er] de ligne, *commandant d'armes.*

BUREAUX DE RECRUTEMENT.

Lille. — MM. Duchesne, ✲, lieutenant-colonel, hors cadre; Ferry, capitaine, hors cadre; Corneux, lieutenant adjoint; Dugois, ✲, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée

territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; Habert, ✳, capitaine en retraite, capitaine major du 1er régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

Valenciennes. — MM. Gravis, lieutenant-colonel d'infanterie, Barré, ✳, capitaine hors cadre; Bluteau, lieutenant adjoint; Mulot, ✳, capitaine en retraite, capitaine-major du 2e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Lelong, lieutenant adjoint.

Cambrai. — MM. Haffner, O, ✳, chef de bataillon, en retraite; Daman, capitaine, hors cadre: Frayssinet, lieutenant adjoint, Canoz, ✳, capitaine, hors cadre, capitaine-major du 3e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

Avesnes. MM. Noiret, ✳, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Cacan, ✳, capitaine hors cadre; Salmon, lieutenant adjoint; Lhotellerie, ✳, capitaine en retraite, capitaine-major du 4e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Pougat, lieutenant-adjoint.

Dunkerque. MM. Dubois, ✳, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Mauzon, ✳, capitaine hors cadre; Devisch, lieutenant, adjoint; Assonion, ✳, capitaine en retraite, capitaine-major du 8e régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Viaud, lieutenant-adjoint.

Direction du service de santé du 1er corps d'armée, à Lille.

MM. Arnould, ✳, *médecin principal de 1re classe*, directeur du service de santé; Remy, *officier d'administration adjoint de 1re classe*.

Place de Lille. — Hôpital militaire.

MM. Chabert, *médecin principal de 1re classe*, chef; Mabboux, ✳ *médecin-major de 1re classe*; Héricourt, *médecin-major de 2e classe*; Arrufat ✳, *pharmacien major de 1re classe*; Décobert, *pharmacien-major de 2e classe*; Mages, ✳ *officier d'administration comptable de 1re classe;* Mas, *officier d'administration adjoint de 1re classe*; Rémy, *officier d'administration adjoint de 2e classe*; Thomières, *idem*.

Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.

MM. Rouflay, *médecin major de 1re classe*; Brenac, *pharmacien major de 2e classe*; Portier, *officier d'administration de 1re classe*.

Place de Cambrai. — Hôpital militaire.

MM. Malaval, ✱, *médecin major de 1re classe*; Balland, *pharmacien-major de 1re classe*; Coustié, *officier d'administration comptable de* 1re *classe*; Capelle, *officier d'administration adjoint de 2e classe.*

Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.

MM. Van Merris, ✱, *médecin major de 1re classe*; Quiquet, *pharmacien major de* 2e *classe*; Delaporte, *officier d'administration adjoint de 2e classe.*

Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.

MM. Bouchez, *médecin-major de 1re classe*; Bocquet, *pharmacien-major de* 2e *classe*; Chauviré, *officier d'administration comptable de 1re classe*; Maubecq, *officier d'administration adjoint de 2e classe.*

Place de Condé. — Hôpital Militaire.

M. Petitmengin, *officier d'administration adjoint de 1re classe.*

GÉNIE.

Direction de Lille.

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Castel. C ✱, colonel, *directeur du génie*; M. Ferron, adjoint de 2e classe.

PLACE DE LILLE. — MM. de la Taille, O. ✱, lieutenant-colonel, *chef du génie*; Frossard, ✱, capitaine de 1re classe; Leblanc, de Feydeau, Barbin, Hirschauer, capitaines de 2e classe; Boudaille, Mathis, Girard, adjoints de 1re classe; Martin, adjoint de 2e classe; Besson, adjoint de 3e classe; Fourré, sous-officier stagiaire.

PLACE DE DOUAI.—M. Vouaux, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Flambert, ✪ A., adjoint principal de 2e classe; Aubert, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Roshem, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Boquin et Merveille, adjoints de 3e classe,

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Carton, adjoint de 1re classe.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Cossart, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Gengembre, ✱; Loustalot-Laclette, Gérard, capitaines de 2e classe; J. Loiseau, ✱, adjoint de 2e classe; Lafaille, adjoint de 3e classe; Guyard, sous-officier stagiaire du génie.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 1re classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Lebourg, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Martin, adjoint de 3e classe; Ternaux, Guillaume, sous-officiers stagiaires.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Lussan, ✱, chef de bataillon, *chef du génie;* Petit, ✱, Petitbon, ✱, capitaines de 1re classe; Borgolz, Vallernaud, capitaines de 2e classe; Schlouppe, ✱, adjoint principal de 2e classe, Keller, adjoint de 2e classe; Faber, Lamboley Louis, méd. mre, adjoints de 3e classe.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Giroux, ✱, adjoint de 2e classe

Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Garnier, O. ✱, lieutenant-colonel, *directeur du génie.*; Dupont, méde. mre, adjoint de 2e classe du génie, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Gomien, ✱, chef de bataillon, *chef du génie;* Roux, capitaine de 1re classe; Hanotau, capitaine de 2e classe; Berlemont ✱, Volboudt, méde. mre, adjoints principaux de 2e classe; Bec, Cassin, stagiaires.

PLACE DE BERGUES, — M. Théry, ✱, adjoint principal de 1re classe.

ARTILLERIE.

MM. Putz, O ✱ général de brigade commandant l'artillerie du 1er corps d'armée; Boucly, ✱, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; Grillot, capitaine aide de camp du général commandant l'artillerie.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Gillet, ✱, lieutenant-colonel, *directeur*; Rodet, ✱, *chef de musique*: Martin, *garde principal de 2e classe, agent spécial*; Simon, *garde de 2e classe*; Mirgon, *garde de 3e classe, chef artificier.*

Direction d'artillerie de Douai.

MM. Pépin, ✱, colonel, *directeur*; Ravaut, ✱, chef d'escadron, *sous-directeur.*

DOUAI. — Hermant, capitaine en 2e au 25e régiment d'artillerie; Filhon, capitaine en 2e au 15e régiment d'artillerie; Trinquart, capitaine en 2e au 15e régiment d'artillerie; Dubousquet de St-Pardoux, capitaine en 2e au 27e régiment d'artillerie; Koszutski, capitaine en 2e au 29e régiment d'artillerie; Pennetot, méde mre, Raymond, *gardes principaux d'artillerie de 2e classe*; Marnet, ✱,

agent special, *garde d'artillerie de* 1re *classe*; Noviant, méd^e^ m^e^, *chef artificier*, *garde d'artlilerie de* 1re *classe*; Coste, méd^e^ mil^e^, *chef ouvrier garde d'artillerie de* 3e *classe*; Cornot, *garde d'artillerie de* 3e *classe* Lelarge, méd. m^re^, *chef ouvrier*, *gardes d'artillerie de* 3e *classe*; Devos, Denniel, méd. m^re^, et Canton, *gardes d'artillerie de* 3e *classe*; Cardinot, méd. m^re^, *contrôleur d'armes de* 3e *classe*.

Arras. — MM. Benoist, capitaine en 1er, *commandant l'artillerie*; Capelier, *garde d'artillerie de* 2e *classe*; Ott, méd^e^ m^re^, *contrôleur d'armes de* 3e *classe*.

Cambrai. — M. Marhem, ✻, garde d'artillerie de 2e classe.

Direction d'artillerie de Lille.

Lille. — MM. Le Bourg, ✻, *colonel-directeur*; Dumousseau, ✻, *chef d'escadron*, *sous-directeur*, *commandant l'artillerie de l'arrondissement*; Lombard, *capitaine d'artillerie adjoint à la direction*; de Bussac, *idem*; Lorentz, méd. m^re^, *idem*; De Roffignac, *idem*; Morelle, *idem*; Bourzac, *garde principal d'artillerie de* 2e *classe*; Friant, méd. m^re^, *garde d'artillerie de* 1re *classe*; Bey, méd. m^re^, *garde d'artillerie de* 2e *classe*; Portet, *garde d'artillerie de* 2e *classe*; Rôle, *garde d'artillerie de* 3e *classe*, *agent spécial*; Bachelin, *garde d'artillerie de* 3e *classe*; Bonnet, méd. m^re^, *contrôlenr d'armes de* 3e *classe*; Brun, méd. m^re^, *ouvrier d'Etat de* 1re *classe*; Laurent, *ouvrier d'Etat de* 2e *classe*; Courtot, *gardien de batterie de* 2e *classe*; Hecht, *idem*; Moulines, *idem*.

Maubeuge. — MM. Bessière, ✻, *chef d'escadron*, *commandant l'artillerie de l'arrondissement*; de Massacré, *capitaine d'artillerie*, *adjoint au commandant de l'artillerie*; Morel, *idem*; Mutin, ✻, *garde d'artillerie de* 2e *classe*; Serres, *garde d'artillerie de* 3e *classe*; Hutinet, *idem*; Greffeuille, *ouvrier d'Etat de* 1re *classe*; Bergerot, méd. m^re^, *ouvrier d'Etat de* 2e *classe*; Veuillequez, *gardien de batterie de* 2e *classe*.

Landrecies. — M. Vogel, *faisant fonctions de garde d'artillerie*.

Valenciennes. — MM. Isaac, O. ✻, *lieutenant-colonel*, *commandant l'artillerie de l'arrondissement*; Pillière, *capitaine d'artillerie*, *adjoint au commandant de l'artillerie*; Porcherot, *idem*; Harlé, ✻, *idem*; Probst, *garde d'artillerie de* 2e *classe*; Point, ✻, *contrôleur d'armes de* 3e *classe*; Courtin, *gardien de batterie de* 2e *classe*; Lefèvre, *idem*.

Bouchain. — M. Fabaron, *garde d'artillerie de* 2e *classe*.

Condé. — M. Thomas, *garde d'artillerie de* 3e *classe*; Tranier, *gardien de batterie de* 2e *classe*.

Le Quesnoy. — M. Bresson, méd. m^re^, *garde d'artillerie de 3e classe.*

Direction d'artillerie de Dunkerque.

Place de Dunkerque. — MM. d'Aumale, ✻, *lieutenant-colonel, directeur*; Rivet, ✻, *chef d'escadron, sous-directeur*; Favre, *capitaine d'artillerie, adjoint*; Labarraque, *capitaine d'artillerie, adjoint*; Chamton, *garde principal de 2^e^ classe*; Guyot, *garde de 1re classe*; Fuchs, *garde de 2^e^ classe*; N..., *contrôleur d'armes.*

Place de Gravelines. — M. Dewailly, *garde de 1re classe.*

Place de Bergues. — M. Gueneau, *garde de 3^e^ classe.*

Place de Calais. — MM. Nicolas, ✻, *chef d'escadron, commandant l'arrondissement*; Massiet du Biest, *capitaine d'artillerie, adjoint*; Grincourt, ✻ *garde de 1re classe*; Grandjean, *garde de 3e classe.*

Place de Boulogne. — M. Decherf, *garde de 2e classe*; Bergeon, *contrôleur d'armes de 3e classe.*

Place de saint-omer. — MM. Aviez, *garde de 2e classe*; Kind, *contrôleur d'armes de 3e classe.*

Place d'Aire. — M. Mérey, *garde de 2e classe.*

CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Oudet, ✻, chef d'escadron en retraite, *commissaire du gouvernement;* Lebon, ✻, capitaine en retraite, *rapporteur;* Kiffert, lieutenant au 33e de ligne, *substitut du rapporteur*; Raymond, méd^e^· m^re^, officier d'administration, *greffier de 2e classe*; Deschamps, officier d'administration de 4e classe, *greffier*; Garandeau, adjudant, *commis-greffier de 2e classe*; Cambours, adjudant, *commis-greffier de 2me classe.*

ADMINISTRATION MILITAIRE.

Intendance. — MM. Sanson, C. ✻, *intendant général, directeur du service de l'Intendance du 1er corps d'armée,* à Lille; Guillemin, O. ✻, *intendant militaire, attaché à la direction du service de l'Intendance du 1er corps d'armée*; Saunier, O ✻, *sous-intendant militaire de 1re cl.*, à Lille; Joba, ✻, *idem*, à Lille; Kuntz, ✻, *idem de 2me classe*, à Maubeuge; Segonne, *idem*, à Douai; Berger, ✻, *sous-intendant militaire de 3me classe,* à Cambrai; Arbinet, *idem,* à Lille; Pesch, *idem,* à Dunkerque; Pollacchi, *adjoint à l'intendance militaire*, à Lille; N ......, *sous-intendant militaire* à Valenciennes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. — MM. Doffe ✻, *officier d'administration principal*, à Lille, *chef des bureaux de la direction du service de l'intendance du 1er corps d'armée*; Sauton, *officier d'administration de 1re classe*, à Lille; Loth, *idem*, à Lille, Manem-Laplansonnie, *officier d'administration de 2e classe*, à Lille; Mantey, *idem*, à Douai; Denoailly, *officier d'administration adjoint de 1re classe*, à Lille; Bertrand, *idem*, à Valenciennes; Dalmas, *idem*, à Maubeuge; Remi, *idem*, à Cambrai; Ghienne, *idem*, à Lille; Sauvage, *idem*, à Lille; Raffaitin, *idem*, à Lille; Dioque, *idem*, à Lille; Pastourel, *idem*, à Dunkerque; Noël, *officier d'administration adjoint de 2e classe*, à Douai; Hébert, *idem*, à Lille; Flogny, *idem*, à Lille; Tacquet, *idem*, à Douai; Cuvellier, *idem*, à Lille; Perroud, *idem*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX. — MM. Mages ✻, *officier d'administration comptable de 1re classe*, à Lille; Coustié, *idem*, à Cambrai; Chauviré, *idem*, à Maubeuge; Portier, *idem*, à Valenciennes; Vautier, *officier d'administration de 2e classe*, à Lille; Mas, *officier d'administration adjoint de 1re classe*, à Lille; Petitmengin, *idem*, à Condé; Capelle, *idem*, à Cambrai; Maubecq, *officier d'administration adjoint de 2e classe*, à Maubeuge; Remy, *idem*, à Lille; Delaporte, *idem*, à Dunkerque; Zimmermann, *idem*, à Lille; Thomières, *idem*, à Lille; Salasca, *idem*, à Valenciennes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES. — MM. Bréard, ✻, *officier d'administration principal, comptable*, à Lille; Bouffard, *idem*, à Douai; Vendois, *officier d'administration comptable de 1re classe*, à Valenciennes; Chotel, *idem*, à Dunkerque; Patez, *officier d'administration comptable de 2e classe*, à Cambrai; Blondel, *idem*, à Maubeuge; Georgin, *officier d'administration de 2e classe*, à Lille; Barbot, *officier d'administration adjoint de 1re classe*, à Lille; Décalonne, *idem*, à Lille; Guillier, *idem*, à Maubeuge; Grivel, *idem*, à Cambrai; Godet, *officier d'administration adjoint de 2e classe*, à Lille; Billon *idem*, à Lille; Wuillaume, *idem*, à Lille; Douvry, *idem*, à Valenciennes; Mazoyer, *idem*, à Dunkerque; Bourgeois, *idem*, à Douai.

HABILLEMENT ET CAMPEMENT. — MM. Chartier, *officier d'administration comptable de 1re classe*, à Lille; Michallat, *officier d'administration adjoint de 1re classe*, Lille; Voizard, *officier d'administration de 2e classe*, à Lille.

LITS MILITAIRES. — MM. Pierron, *agent régional du service du 1er corps* à Lille; Legros, *préposé*, à Lille; Monnier, *idem*, à Cambrai et Bouchain; Contart, *idem*, à Douai; Duflot, *idem*, à Dunkerque; Héminger, ✻, *idem*, à Maubeuge; Meurant, *idem*, à

Valenciennes ; Ternaux, *idem*, à Avesnes ; Delarroqua, *idem*, à Bergues ; Rachez, *idem*, à Condé ; Laine, ✻, *idem*, à Gravelines ; Coudray, *idem*, à Landrecies ; Vermez, *idem*, au Quesnoy.

GENDARMERIE.

La Compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1re légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1er janvier 1870.

M. Simon, ✻, *lieutenant-colonel, chef de légion*, à Lille

M. Delache, *brigadier secrétaire du colonel*

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Guillaut, ✻, *chef d'escadron, commandant la compagnie*, à Lille ; M. Martin, *capitaine-trésorier*, à Lille ; MM. Dellys ✻, *capitaine commandant la 1re section de l'arrondissement de Lille* ; Corbière, *sous-lieutenant, commandant la 2e section du même arrondissement*, à Roubaix ; Orange, *capitaine*, à Dunkerque ; Chrétien, ✻, *capitaine*, à Valenciennes ; Herblay, *capitaine*, à Cambrai ; Coutin, ✻, *capitaine*, à Douai ; Le Ny, *lieutenant*, à Avesnes ; Dupré, *lieutenant*, à Hazebrouck ; Langlois, *maréchal des logis, adjoint au trésorier*, à Lille ; Delattre, *adjudant sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La Compagnie du département du Nord est composée de 80 brigades, dont 35 à cheval et 45 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

COMMANDANTS :

Arrondissement de Lille. — *Lille* : 3 à cheval, MM. Delattre, *adjudant sous-officier* ; Gernez et Chevalier, *brigadiers*. — 5 à pied, MM. Priem, *maréchal des logis* ; Crouët, *idem* ; Leporcq, Liévin, Henninot, *brigadiers*. — *Armentières* : 1 à cheval, M. Lestienne, *brigadier*. — *Cysoing* : 1 à pied, M. Laigre, *maréchal des logis*. — *Halluin* : 1 à pied, M. Lefeuvre, *brigadier*. — *Haubourdin* : 1 à pied, M. Esdain, *brigadier*. — *Houplines* : 1 à pied, M. Blondé, *brigadier, médaille militaire*. — *La Bassée* : 1 à cheval, M. Lugez, *brigadier*. — *Lannoy* : 1 à cheval, M. Lefebvre, *brigadier*. — *Pont-à-Marcq* : 1 à cheval, M. Monet, *brigadier, méd. mre*. — *Quesnoy-sur-Deûle* : 1 à pied, M. Danten, *brigadier*. — *Roubaix* : 1 à cheval, M. Germain, *maréchal des logis* ; 2 à pied, MM. Vandewalle, *brigadier*, et Fried, *brigadier, méd. mre*. — *Seclin* : 1 à cheval, M. Dartevert, *brigadier*. — *Tourcoing* : 1 à cheval, M. Nonnet, *maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Colliot, *brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* : 1 à cheval, M. David, *maréchal des logis, méd. m^re* ; 1 à pied, M. Tarane, *brigadier.* — *Bavai* : 1 àcheval, M. Géhéniaux, *brigadier.* — *Berlaimont* : 1 à pied, M. Blondeaux, *maréchal des logis, méd. m^re*. — *Bousies* : 1 à pied, M. Darras, *brigadier.* — *Fourmies* : 1 à pied M. Gressier, *maréchal des logis.* — *Hautmont* : 1 à pied, M. Wuilbert, *maréchal des logis, med. m^re*. — *Jeumont* : 1 à pied, M. Cottignies, *brigadier.* — *Landrecies* : 1 à cheval, M. Deblock, *brigadier.* — *Le Quesnoy* : 1 à cheval, M. Lecompte, *brigadier.* *Maubeuge* : 1 à cheval, M. Viart, *maréchal des logis.* — *Solre-le Château* : 1 à pied, N......, *maréchal des logis.* — *Trélon* : 1 à pied, M. Coquelet, *maréchal des logis.*

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, MM. Devienne, *maréchal des logis* ; Wintzinger, *brigadier.* — *Busigny* : 1 à cheval, M. Delcroix, *brigadier.* — *Carnières* : 1 à pied, M. Pomme, *maréchal des logis.* — *Clary* : 1 à cheval, M. Guyon, *brigadier.* — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, M. Wattiaux, *brigadier.* — *Iwuy* : 1 à pied, M. Robbe, *brigadier.* — *Le Cateau* : 1 à cheval, M. Ocquement, *maréchal des logis, méd. m^re*. — *Masnières* : 1 à cheval, M. Pommelet, *brigadier.* — *Solesmes* : 1 à cheval, M. Danel, *brigadier.*

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, MM. Joyen, *maréchal des logis* ; Corette, *brigadier* ; 1 à pied, M. Lesaffre, *brigadier.* — *Aniches* : 1 à pied, M. Grapoulet, *brigadier.* — *Aubigny-au-Bac* : 1 à cheval, M. N......, *brigadier.* — *Dorignies* : 1 à pied, M. Arbonnier, *brigadier.* — *Marchiennes* : 1 à pied, M. Tahon, *brigadier.* — *Orchies* : 1 àcheval, M. Isaërt, *brigadier.* — *Somain* : 1 à pied, M. Trogneux, *maréchal des logis.*

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, M. Magherman, *maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Leclercq, *brigadier.* — *Bergues* : 1 à cheval, M. Hallart, *brigadier.* — *Bourbourg* : 1 à pied, M. Hétuin, *brigadier.* — *Gravelines* : 1 à pied, M. Malère, *maréchal des logis.* — *Hondschoote* : 1 à pied, M. Delplanque, *brigadier.* — *Rosendaël* : 1 à pied, N........, *brigadier.* — *Watten* : 1 à pied. M. Depretz, *brigadier.* — *Wormhoudt* : 1 à pied, M. Deltonne, *brigadier.*

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 1 à cheval M. Eug. Houillez, *maréchal des logis*; 1 à pied, M. Wambeke, *brigadier.* — *Bailleul* : 1 à cheval, M. Blanckaert, *brigadier.* — *Cassel* : 1 à cheval, M. Deramont, *brigadier.* — *Merville* : 1 à pied M. Poiriez, *maréchal des logis.* — *Steenvoorde* : 1 à pied, M. Petit, *brigadier.*

Arrondissement de Valenciennes. — *Valenciennes* : 1 à cheval, M. Hus, *maréchal des logis, méd. m^re^* ; 1 à pied, M. Lahille, *brigadier*. — *Anzin* : 1 à pied, M. Bailly, *maréchal des logis*. — *Blanc-Misseron* : 1 à pied, M. Leclercq, *brigadier*. — *Bouchain* : 1 à cheval, M. Gérard, *brigadier*. — *Condé* : 1 à cheval, M. Jossud, *brigadier*. — *Denain* : 2 à pied, MM. Roussel, *brigadier* et Fraillon, *maréchal des logis, méd. m^re^*. — *Hérin* : 1 à pied, M. Moirez, *brigadier*. — *St-Amand* : 1 à cheval, M. Chocreaux, *marechal des logis, méd. m^re^*.

CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

Lille. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur ✻.

Valenciennes. *Chef de bataillon*, M. Mariage, *chef d'escadron*.

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille a un effectif de 624 hommes; celui de Valenciennes de 100 hommes.

MARINE ET COLONIES.

PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu : Cherbourg*).

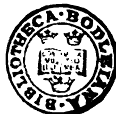
M. Allemand (G O ✻), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime*.

Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valery-sur-Somme. Il renferme six syndicats.

MM. Mancel (O. ✻), commissaire, *chef du service de la marine*; Kerdoncuf, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs* ;

Berteloot, ✠, lieutenant de vaisseau, ***directeur des mouvements du port***; Kerespert, sous-agent du commissariat, ***chargé du Bureau central***; Pauwels, écrivain de 1re classe du commissariat. Bureau central: Mauger, commis de 3e classe du commissariat, ***au secrétariat du chef du service***; Langlet sous-agent du commissariat, ***attaché aux détails administratifs***; Denis, commis de 1re classe, idem. Nacry, commis de 3e classe du commissariat, idem., Dupuy agent comptable, garde magasin; Martin, magasinier du corps des comptables, ***transbordements des charbons de la marine***; Choimin, distributeur de 1re classe, idem; Ourset, idem.



INSCRIPTION MARITIME.

Quartier de Dunkerque.

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Fenard, ✠, commissaire-adjoint, ***commissaire de l'inscription maritime***; Hémery, Sous-Agent du commissariat; Copillet, commis de 1re classe, idem; Vantomme, idem; Duponchel, commis de 2e classe du commissariat; Delacharlonny, commis de 3e classe, idem. Vandevelde, écrivain du commissariat.

Syndicat de Dunkerque.

MM. Aubril, syndic de 1re classe; Constant, garde maritime de 1re classe à Dunkerque; Agneray, idem, station du Rosendael; Vanhille, idem, station de Zuydcoote et Bray-Dunes; Gens, station de fort Mardyck.

Ecole d'hydrographie.

M. Vallerey, professeur de 2e classe.

Trésorerie des invalides de la Marine.

M. Bonnefin, trésorier de 1re classe.

Gendarmerie maritime.

M. Agnès, méd., mre, ***maréchal des logis***, commandant le détachement à Dunkerque.

Quartier de Gravelines.

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Canton Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Oye.

MM. Jézéquel, sous-commissaire, *commissaire de l'inscription maritime*; Bouvier, commis de 2e classe du commissariat.

Syndicat de Gravelines.

MM. Gossart, syndic de 2e classe au Grand fort Philippe; Agniéray, garde maritime de 1re classe au Petit fort Philippe; Coppin, garde maritime de 2e classe, au Grand fort Philippe.

ORGANISATION FINANCIÈRE.

TRÉSOR PUBLIC.

Trésorier-Payeur-Général du département du Nord, M. Levylier.

Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général, M. Clochez.

Chef de la comptabilité, M. Thieffry.

Chef du service de la recette particulière du chef-lieu, M. Réaud.

Chef du service de la dépense, M. Cassier.

Chef de caisse et de portefeuille, M. Tourbé.

Caissier principal, M. Aldebert.

Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements:

Avesnes. M. Vincens, *receveur des finances*; M. Pépin, *caissier*, *fondé de pouvoirs*.

Cambrai. M. Pontallié, ✻, *receveur des finances*, M. Collardeau, *fondé de pouvoirs*.

Douai. M. Fischer, ✻, *receveur des finances*; M. Fouques, *caissier*, *fondé de pouvoirs*.

Dunkerque, M. Jacob, O. ✻, *receveur des finances*; M. Boyer, *fondé de pouvoirs*.

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances*; M. Bailly, *fondé de pouvoirs*.

Valenciennes, M. le baron Chabert, *receveur des finances*, M. Fouquet, *fondé de pouvoirs*.

PERCEPTEURS.

Tableau des circonscriptions de perceptions

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 *mai* 1850.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS. (1)	NOMS DES TITULAIRES.
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Baude Eugène, en résidence à Bergues.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Parenty, en résidence à Bollezeele.
5	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.
1	DUNKERQUE	Bris,
4	GRAVELINES Grand-Fort-Phil. Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.
3	HONDSCHOOTE Killem Moëres (les)	Lambert, en résidence à Hondschoote.
4	LOOBERGHE Capellebroucq Drincham St-Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.
5	PETITE-SYNTHE Armbouts-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Amiot, en résidence à Dunkerque.
5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	Coillet, en résidence à Pitgam.
4	QUAEDYPRE Socx West-Cappel Wylder	Decroocq, en résidence à Bergues.
4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Rahou, en résidence à Rexpoede.
9	TETEGHEM Bray-Dunes. Coudekerqu-Br. Coudekerque-Vi. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydcoote	F. Béhagle, en résidence à Dunkerque.

(1) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
5	WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe	Lefèvre, en résidence à Watten.	5	WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel	Looten, en résidence à Wormhondt

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
6	ARNÊKE Buysscheure Noordpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele.	Coppens en résidence à Arnêke.	6	HAZEBROUCK BORRE Caëstre Hondeghem Pradelles Strazeele	Isèbe, en résidence à Hazebrouck.
2	BAILLEUL St Jans-Cappel	Poyé, en résidence a Bailleul.	5	MÉTEREN Berthen Flêtre Merris Vieux-Berquin	Vanhoucke, en résidence à Bailleul.
7	CASSEL Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene	A. Wyts, en résidence à Cassel.	3	MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
7	EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel	Artzet, en résidence à Hazebrouck.	4	MORBECQUE Boeseghem Steenbecque Thiennes	Barbier, en résidence à Hazebrouck.
2	ESTAIRES La Gorgue	Verhaeghe, en résidence à Estaires.	2	Steenwerck NIEPPE	Hubert, en résidence a Steenwerck.
5	ECKE Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdeghem	Decool, en résidence à Hazebrouck	4	STEENVOORDE Houtkerque Oudeezele Winnezeele	Bué, en résidence à Steenvoorde.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	ANNAPPES Ascq Flers Forest	Boucher, en résidence à Annappes.
8	ANNŒULLIN Allennes-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin	Berton, en résidence à Annœulin.
4	ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier	Delerue, en résidence à Armentières.
6	BAISIEUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems	Dacquet, en résidence à Baisieux.
5	BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé	Rondeau, en résidence à La Bassée.
5	COMINES Deûlémont Warnêton-Bas Warnêton-Sud Wervick-Sud	Pilot, en résidence à Comines.
3	CROIX Wasquehal Wattrelos	Dubois, en résidence à Roubaix.
7	CYSOING Bourghelles Bouvines. Camphin-en-Pévele Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain	Dunoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
6	Ennetières-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem	Millon, en résidence à Haubourdin.
5	FOURNES Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
5	HALLUIN Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	HAUBOURDIN Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
5	HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prémesques	Theillier, en résidence à Houplines.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITLLAIRES.
6	LANNOY Hem Leers Lys Sailly Toufflers	Faucon, en résidence à Lannoy.
	LILLE 1re division	Mimerel O ✻ Colbrant 16
	LILLE 2e division	Bommart, r. de Gand, 62
	LILLE 3e division	Chevalier, rue Saint-André, 8.
	LILLE 4e division	Spire, rue Solférino, 245
	Lille extra muros :	
7	LILLE (fgs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (la) Mons-en-Barœul Ronchin	Baude, en résidence à Lille, boulevard Papin.
3	MARCQ-EN BARŒUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté, 14.
8	MONS-EN-PÉVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	Bianchi, en résidence à Phalempin.
7	PONT-A-MARCQ Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Charras, ✻, en résidence à Quesnoy.
1	ROUBAIX-EST	De Burgh, r. de la Promenade, 34
1	ROUBAIX-OUEST	Rigodit, O. ✻, r. du Chemin-de-fer, 85
4	SAINT-ANDRÉ Lambersart Marquette Wambrechies	Villemant, ✻, en résidence à Lille, r. Nationale, 223
5	SANTES Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	Deman, en résidence à Haubourdin.
3	SECLIN Gondecourt Houplin	Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin.
7	TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Bécart, en résidence à Templeuve.
1	TOURCOING	Dissard, à Tourcoing.
5	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Demazure, en résidence à Wattignies.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

COMMUNES composant chaque réunion. — Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. — NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
9	ABANCOURT Blécourt Aubencheul-au-Bac Cuvillers Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt	Saudubray, en résidence à Cambrai.
6	AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies	Tisseau, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.
5	BEAUVOIS Béthencourt Bévillers Boussières Fontaine-au-Pire	Cornez, en résidence à Beauvois.
1	CAMBRAI	Gavarry dit Charpenel.
5	ESTOURMEL Cattenières Carnières Séranvillers Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.
5	CATEAU (LE) Montay Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.
5	CATILLON Basuel La Groise Mazinghien Ors	Derquenne, en résidence à Catillon.
6	CAUROIR Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
5	CLARY Bertry Busigny Maretz Montigny	Cornuau, en résidence à Clary.
7	GOUZEAUCOURT Banteux Bantouzelle Gonnelieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
5	HAUSSY Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain	Marminia, en résidence à Haussy.
7	IWUY Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies Thun-Lévêque Thun-St-Martin	Ségard. en résidence à Cambrai.
6	LIGNY Audencourt Caudry Caullery Esnes Haucourt	Ricard, en résidence à Clary.

COMMUNES composant chaque réunion — Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion — Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	Masnières Crévecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribécourt Rumilly	Bécart, en résidence à Masnières.	6	Solesmes Beaurain Briastre Saint-Python Romeries Viesly	Lecat, en résidence à Solesmes.
6	Mœuvres Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Vandevoir, en résidence à Fontaine N.-D.	7	Inchy Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont	Moureaux, en résidence à Inchy.
8	Neuville-St-Remy Fontaine-N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai.	6	Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing	Dewalle, en résidence à Vendegies-sur-Ecaillon
			6	Walincourt Dehéries Elincourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Frilet de Chateauneuf, en résidence à Walincourt.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

7	Avesnes Avesnelles Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.	7	Bavai Audignies Houdain Hon-Hergies Louvignies-Bavai Mecquignies Obies	Hermand, en résidence à Bavai.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT Damousies Eclaibes Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Dordin, en résidence à Beaufort.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnies	Bournazet, en résidence à Berlaimont.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	Breton, en résidence à Cartiguies.
6	COUSOLRE Aibes Bérelles Bousignies Hestrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Suret, en résidence à Dourlers.
8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Bonnay, en résidence à Englefontaine.
6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Choquet, en résidence à Eppe-Sauvage.
3	ETRŒUNGT Floyon Larouillies	Marchant, en résidence à Etrœungt.
4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou, en résidence à Fourmies.
7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	Huré, en résidence à Gommegnies.
7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies.	Degouve-Denuneque, en résidence à Jeumont.

COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion. Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
4	LA LONGUEVILLE Feignies Neuf-Mesnil Taisnières-s.-Hon	Mantoulet, en résidence à La Longueville	5	SAINS Felleries Ramousies Sémeries Rainsars	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart	de Cugnon d'Alincourt, en résidence à Landrecies.	7	SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies	Vermersch, en résidence à Bavay.
7	LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.	10	SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrinnes	Vasse, en résidence à Solre-le-Chateau.
4	MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.	3	TRÉLON Glageon Ohain	Jeanjeân, en résidence à Trélon.
6	MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil	Hanry, en résidence à Maubeuge.	6	VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
6	PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuelin Hargnies Vieux-Mesnil	Trausch en résidence à Pont-s.-Sambre	7	VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt	Fournier, en résidence à Gognies-Chaussée.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

COMMUNES composant chaque réunion. — Nombre.	NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monchecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.
7	CUINCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.
	DOUAI	Devise.
5	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	Lacoste, en résidence à Orchies.
7	ANICHE Auberchicourt Ecaillon Lewarde Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Aniche.
5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mouy en résidence à Marchiennes
4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	Fourmentin, en résidence à Orchies.
5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne Rieulay Vred	Bronsart, en résidence à Pecquencourt.
6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Delaporte, O ✠, ✿ A. en résidence à Douai.
6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delclève, en residence à Douai.
5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch Rennuit, en résidence à Somain.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Nombre.	COMMUNES composant chaque réunion. NOMS.	NOMS DES TITULAIRES.
7	ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Wallers,	Lesage, en résidence à Anzin.
7	BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx	Varlet, en résidence à Bouchain.
5	CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé	Rennuit V., en résidence à Condé.
7	DENAIN Abscon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain	Pinot, en résidence à Denain.
7	DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches- Neuville Noyelles	Coppin, en résidence a Bouchain.
7	FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Quérenaing Verchain-Maugré	De Casteras, en résidence à Valenciennes.
5	FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq	Jager, en résidence à Condé.
6	LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun	Demarcy, en résidence à Saint-Amand.
5	MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg	Libersat, en résidence à Valenciennes.
5	ONNAING Etrœux Quarouble Quiévrechain Rombies	Loze, en résidence à Valenciennes.
7	RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	ROUVIGNIES Haulchin Hérin La Sentinelle Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger	Muller, en résidence à Valenciennes.
5	SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
1	VALENCIENNES	de Boucherville, rue St-Géry, 87.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

Directeur général : M. Boutin, O. ✻, à Paris.

Directeur : M. Boulart, ✻, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

Inspecteur-premier commis : M. Bouthors, rue de la Halle, 2, Lille.

Contrôleur, premier commis-adjoint : M. Pugniere, rue Masséna, 22, Lille.

Inspecteurs : MM. Mote, rue Henri Kolb, 61, et Baylet, boulevard Vauban, 3, à Lille.

Contrôleurs : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedypre, Hondschoote, Rexpoëde, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Cadart, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Bricout, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perceptions d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Painblan, à Roubaix, perceptions de Roubaix.-Ouest et de Croix

M. Boulanger, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà muros moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Capet, à Lille, 2e perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Touzard, à Lille, 1re et 3e perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections deWazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnienville, à Lille, perceptions de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Hannard, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, , à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas. Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Cuincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-St-Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Virally, au Câteau, perceptions du Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Duriez, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Bachelu, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Saint-Paul, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. Dusseaux, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Lecoeuche, au Quesnoy, perceptions du Quesnoy, Famars, Marly, Englefontaine, Gommegnies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. d'Hôtel, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

MM. Mote (Adolphe), Goutier, Leloup, Lusson, Patte, Motte (Edouard), surnuméraires

CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

Géomètre triangulateur : M. Martin.

Géomètres de 1re classe : MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

Directeur général : M. Boulanger, rue de Rivoli, 192. à Paris.

La direction du Nord est la première après celle de Paris; elle produit annuellement plus de 25 millions; son personnel est composé ainsi qu'il suit:

Directeur : M. Presseq, ✻, rue Gauthier de Chatillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la direction* : MM. Delacourt; Dupire, *contrôleurs*. — *Inspecteurs* : MM. Lambert et Pichon, à Lille. — *Sous-inspecteurs* : MM. Declercq, Jombart et Malignon, à Lille; Leterrier, à Dunkerque; Thibaut, à Avesnes; Lacoste et Régnier, à Valenciennes Hémery, à Douai; Frère, à Cambrai; N..., à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Mahieu, Paquet et Decourtrai. à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire* : M. de Clément du Mez, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre* : M. Servière.

Nota. Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, vingt-sept débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N° 58 : Grand'Place, N° 14; rue de Paris, N° 89; rue des Tanneurs, N° 1; rue Royale, N° 45; rue de la Barre, N° 108; place des Reigneaux, N° 18; place des Quatre-Chemins, N° 1; rue des Chats-Bossus, N° 19; rue Esquermoise, N° 28; rue d'Arras, N° 56; rue Nationale, N° 153; rue du Metz, N° 8; rue des Prêtres, N° 40; boulevard de la Liberté, N° 117; rue Nationale, N° 302; rue du Long-Pot, N° 3; rue Masséna. N° 5; place Philippe-le-Bon, N° 7, rue Léon-Gambetta, N° 111; rue de Paris, N° 287; rue du Faubourg-de-Roubaix, N° 71; Place de Rihour, N° 7; place du Vieux-Marché-aux-Poulets, N° 5; rue de Douai, N° 78; rue d'Isly, 97; rue d'Angleterre, 51.

Nota. Il y a en outre dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

Arrondissement de Dunkerque.—Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Langlois; successions, baux et locations verbales, M. de Lamorte-Féline; domaines et actes judiciaires, M. Piquot; hypothèques, M. Ginalhac; Gravelines M. Valmier; Hondschoote, M. Henry; Wormhoudt, M. Bissonnet.

Arrondissement d'Hazebrouck. —Bailleul, M. Monbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Stoffaes; hypothèques, M. Meaume; Merville, M. Blotin; Steenvoorde, M. Meunier.

Arrondissement de Lille. — Armentières, M. Douillet; Cysoing, M. Mars; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Graveline; Lannoy, M. Mathellon; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu; successions, baux et locations verbales; 1er bureau, M. Ackein, 2e bureau, M. Brasseur; 3e bureau, M. Caumartin; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Rovel; actes d'huissiers et timbre, M. Moizan; hypothèques, M. Bouly de Lesdain; Pont-à-Marcq, M. Thévenot; Quesnoy-sur-Deûle, M. Poirson; Roubaix, actes civils, M. Paquet; successions, M. Barbier; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

Arrondissement de Cambrai. — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Deloffre; successions, M. Ansart; hypothèques, M. Froussard; Carnières, M. De Chaptal-Lamure; Clary, M. Bizot; Le Câteau, M. Pottier; Marcoing, M. Arsac; Solesmes, M. Laffont.

Arrondissement d'Avesnes.—Avesnes, enregistrement, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Colinet; hypothèques, M. Beghin; Bavai, M. Baumelou; Berlaimont, M. Piérard; Landrecies, M. de Lagarcie; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, MM. Chardon et Aubert; Solre-le Château, M. Larger; Trélon, M. Perrin.

Arrondissement de Douai. — Arleux, M. de Doubet; Douai, enregistrement et timbre, M, Lelièvre; successions, baux et locations, verbales, M. Capuron; domaines, actes judiciaires et timbres M. Lallement; hypothèques, M. Desmarets; Marchiennes, M. Prolhiac; Orchies, M. Potel.

Arrondissement de Valenciennes. — Bouchain, M. Fèvre, Condé, M. Clément; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Chamvoux; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Gandar; successions, baux et locations verbales, M. Heurteux; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Pierrat; hypothèques, M. Willaume.

DIRECTION DES DOUANES DE LILLE.

Directeur : M. Duserech, 9bis, *rue des Jardins, à Lille.*

Cabinet du directeur et bureaux de la direction, 9ter, *rue des Jardins.* (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir). — *Contrôleur, chef des bureaux* : M. Rincheval. — *Contrôleurs-adjoints attachés aux bureaux* : MM. Lenglet, Pagard, Derveaux, Malleville. — *Attaché* : M. Vermersch. — *Surnuméraires* : MM. Winnaert, de la Monneraye.

Inspecteurs : MM. Paloc, *Inspecteur principal à Lille, commandant le bataillon de forteresse des douanes, à Lille,* 4, rue de a Gare ; Paulinier, *Inspecteur, chef de la division d'Armentières, à Armentières* ; Vautier, *Sous-Inspecteur, chef de la division d'Orchies, à Orchies, commandant le 2e bataillon actif des douanes* ; Petit, *Inspecteur sédentaire à Lille,* 11, *rue des Jardins.*

Receveurs principaux : MM. Hugon, ✻, *à Lille,* 11, *rue des Jardins* ; Dalverny, *à Orchies* ; Lefrançois, *à Armentières.*

Sous-Inspecteurs : MM. Leroux, *à Lille ;* de Bremoy, *à Tourcoing.*

PERSONNEL DES BUREAUX. — DIVISION DE LILLE.

LILLE. — MM. Duhem, *contrôleur principal* ; Minon, Cousso, Demasur, Delemotte, Desmazières, Jourdain, Platelle, Champagne, Charreyron, Netter, Vercoustre, *contrôleurs* ; Ballet, Ballot, Cousin, *controleurs-adjoints* ; Guilbert, Corbeau, *commis-principaux* ; Lobé, Réveillon, Lest, Chéruit, de l'Escale, Fichaux, *commis* ; Defives, Deneuville, *gardes-magasins.*

HALLUIN. — M. Desmidt, *receveur* ; M. Fertoret, *commis principal* ; MM. Lenglet, Lefrançois, *commis.* — RISCONTOUT : M. Choffat, *receveur.* — Lamarlière : M. Courtois, *receveur.* — LE TOUQUET : M. Pharisien, *receveur.* — TOURCOING : M. Leblanc, *receveur* ; MM. Lefebvre, Bouvier, *contrôleurs* ; M Fleury, *contrôleur-adjoint* ; MM. Henrion, Le Clair, Boucher, *commis.* — CROIX-WASQUEHAL : M. Bacquart, *commis.* — WATTRELOS : M. Capelier, *receveur* ; M. Battard, *commis.* — LEERS : M. Dallenne, *receveur.* — TOUFFLERS : M. Tancrez, *receveur* ; M, Choisy, *commis.* — NEUVILLE-EN-FERRAIN : M. Chiriaux, *receveur.* — MARCQ-EN-BARŒUL : M. Paillard, *receveur.* — MONS-EN-BARŒUL : M. Darcourt, *receveur.* — FIVES : M. Dernancourt, *receveur* — SAINT-ANDRÉ : M. Roussel, *receveur.* — DOUAI : M. Dru, *receveur, agent spécial près la Cour de Douai* ; MM. Hibon, Briez, *contrôleurs* ; M. Barguet, *garde-magasin.* —

LOOS : M. Basset, *contrôleur-adjoint* ; MM. Werquin, Anciaux, Castel, *commis*. — LA MADELEINE : MM. Le Breton dit Lalande, Deregnaucourt, Caruel, Gauthier, *commis*.

Division d'Armentières. — ARMENTIÈRES : M. Lernould, *contrôleur-adjoint* ; MM. Richard, Desmidt, *commis*.— SEAU : M. Magnier, *receveur*. — PONT-DE-NIEPPE : M. Dupagny, *receveur*. — BIZET, M. Ruel, *receveur*. — HOUPLINES (gare) : M. Ogée, *receveur*. — HOUPLINES (route) : M. Quéva, *receveur*. — PONT-ROUGE : M. Thomas, *receveur*. — FRELINGHIEN : M. Vieillard, *receveur*. — DEULÉMONT : M. Blondel, *receveur* ; M. Couture, *commis*. — PONT-DE-WARNETON : M. Blicq, *receveur*. — COMINES (route) : M. Arnouts, *receveur* ; M. Henrion, *commis*. — COMINES (station) : M. Ellebode, *receveur*. — WERWICQ : M. Raiff, *receveur* ; M. Lemare, *commis*. — QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Couty, *receveur*. — STEENWERCK : M. Hennebelle, *receveur-buraliste*. — RUE DE LA LYS : M. Girard, *receveur-buraliste*. — L'ARMÉE : M. Paravicini, *receveur-buraliste*. — WEZ-MACQUART : M. Raout, *receveur-buraliste*.

Division d'Orchies. — ORCHIES : MM. Nicod, Coloos, *commis*. — WILLEMS : M. Hubreckt, *receveur*. — BAISIEUX (gare) : M. André, *receveur* ; M. Canoville, *contrôleur* ; M. Thiry, *contrôleur-adjoint* ; M. Dubreu , *commis*. — BAISIEUX (route) : M. Laurent, *receveur* — WANNEHAIN : M. d'Estrée, *receveur*. — MOUCHIN : M. Muchery, *receveur*. — PONT-A-MARCQ : M. Philippe, *receveur*. — CYSOING : M. Lardée, *receveur*. — ANICHES : M. Jourdan, *contrôleur-adjoint* ; MM. Derambure, Emal, Cahon, *commis*.

OFFICIERS.

Capitaines : MM. Duval, à *Lille* ; Sant, à *Toucoing* ; Mouy, à *Lannoy* ; Guéricy, à *Armentières* ; Fontaine, à *Comines* ; Tap, à *Erquinghem-Lys* ; Davesne, à *Templeuve* ; Huot, à *Cysoing*.

Lieutenants : MM. Lemaire, à *Tourcoing* ; Clarise, à *Houplines* ; Magnies, à *Fives* ; Lannoy, à *Marcq-en-Barœul* ; Gilotin, à *Roubaix* ; Oblet, à *Toufflers* ; Drouart, à *Nieppe* ; D'Estrée, à *Roncq* ; N......, à *Deulémont* ; Keilling, à *Wervick* ; Darras, à *Sailly-Lys* ; Béjannin, à *Wez-Macquart*, Rolin, à *Capelle* ; Maillet, à *Bouvignies* ; Eissendeck, à *Baisieux* (route) ; Carpentier, à *Bachy* (gare) ; Maret, à *Péronne* ; Coquelet, à *Planard*.

DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

Directeur : M. de Tastes, 8, *rue de Paris*. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir.— MM. Herbecq, *contrôleur, chef de bureau* ; Duval, Winnaert,

Colombier, *contrôleurs-adjoints*; Bacqueroet, *commis-attaché*; Debacker, Chistiaens, Watteau, *surnuméraires*.

Inspecteurs: MM. Deborde, *inspecteur principal à Dunkerque*; Barbier, *inspecteur-sédentaire à Dunkerque, commandant le bataillon de forteresse des douanes, à Dunkerque*; Plancke, *inspecteur à Hazebrouck, commandant le 1er bataillon actif*.

Receveurs principaux: MM Sordot, *à Dunkerque*, 11, *rue Faulconnier*; Rincheval, *à Hazebrouck*.

Sous-inspecteurs: MM. Godart et Bréhier, *à Dunkerque*.

PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE.— MM. Cardock, Herbart, Ed. Tortel, Henri Tortel, *contrôleurs*, *chefs de sections*; MM. Alvernhe, Angois, Bossaert, Bouvert, Caron, de Baecque, Noizet, Pavèse, Salemon, Vanheeger, Vincent, Collet, *controleurs*; MM. Degraeve, Flament, Jannin, Le Pivain, Réveillon, Soudain, *controleurs-adjoints*; M. Lemaltre, *commis-principal*; MM. Belgueule, Duterte, Hecquet, Hibon, Legrand, Sauvage, Canneaux, Huret, Lépée, *commis*; M. Lest, *surnuméraire*; MM. Bernard et Gaceux, *gardes-magasins*.

GRAVELINES: MM. Beuzard, *receveur*; Sauvage, *commis*. — GHYVELDE (station): MM. Blanckaert, *receveur*; Darcourt, *commis*. — GHYVELDE (route): M. Danctoville, *receveur*.— LA BROUCKSTRAETE: M. Watbled, *receveur*. — HONDSCHOOTE: M. Longueval, *receveur*. — OOST-CAPPEL: M. Bassompierre, *receveur*. — WORMHOUDT: M. Pruvot, *receveur*. — BERGUES: M. Sauvage, *receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Rincheval, *receveur-principal*; Daux, *contrôleur-adjoint*; Lory, *commis*. — HOUTKERQUE: M. Winckel, *receveur*. — STEENVOORDE: M. Vermeulen, *receveur*. — GODEWAERSVELDE: MM. Maniez, *receveur*; Salé, *commis*. — BOESCHEPE: M. Lefebvre, *receveur*. — BAILLEUL: MM. Bonnaire, *receveur*; Leroy, *commis*. — SCHAEXKEN: M. Dehaeck, *receveur*.— LA CORNETTE: M. Damatte, *receveur-buraliste*. — L'HAZÉWINDE: M. Banckaert, *receveur-buraliste*. — OUTTERSTEENE: M. Pétel, *receveur-buraliste*.

OFFICIERS.

Capitaines: MM. Tillier, *à Dunkerque*; Réveillon, *à Bergues*; Malo, *à Hondschoote*; Leys, *à Steenwoorde*; Simon, *à Bailleul*; Bulteel, *à Hazebrouck*.

Lieutenants: MM. Barbier, *à Loon*; Fichaux, Lenoir, Delattre, *à Dunkerque*; Mazier, *à Moërkerque*; Charlet, *à Rexpoëde*; Leprêtre,

à Warhem; Charles, *à Wormhoudt*, Mollière, *à Houtckerque*: Delaval, *à Godewaersvelde*; Le Cerclé, *à Bailleul*; Bailly, *à Bavinchove*; Lemaître, *à Strazeele*.

Sous-lieutenants: MM. Jeanne, *à Dunkerque*; Lebas, *à Berthen*.

DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Pernelet, *directeur*.

Bureaux de la Direction. — MM. Lécuyer, *contrôleur*, *chef des bureaux de la direction*; Moucheront, *contrôleur*, *attaché aux bnreaux de la direction*; Petit et Gaillard, *contrôleurs-adjoints attachés aux bureaux de la direction*; MM. Letourneur, Margerin et Deulin, *commis attachés*; MM. Plin, Féval et Allard, *surnuméraires expéditionnaires*.

Service administratif.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef lieu est à Valenciennes.

Inspecteur: M. Planet, *commandant du bataillon de forteresse*, à Valenciennes.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — M. Aliamet, *receveur principal*, MM. de Varènes, Schillinger, Pirolle et Gripon, *contrôleurs*; Froissard, Ozanam, Delwaule, Chéruit et Dineur, *commis*; Trap, *surnuméraire*.

MM. Génelle et Guilbert, *gardes-magasins*

Blanc-Misseron: MM. Bégué, *sous-inspecteur*; Lefebvre, *receveur*; Malavoy et Maisonnave, *contrôleurs*; Bourdon et Tillier *contrôleurs adjoints*; Ridon, Choribit, Bayssellance et Pissarro, *commis*.

M. Delcourt, *garde-magasins*.

Condé: MM. Ponchau, *receveur*, Ruffin et Bidault, *contrôleurs*; Bertrand, *commis*: Strub, *commis*.

Crespin: M. Bruniaux, *receveur*; — *Hergnies*: M. Audin, *receveur*. — *Le Coq*: MM. Germain, *receveur* et Davesne. *commis*.

Marchipont: M. Bailly, *receveur*.

Maulde: M. Gérard, *receveur*.

Maulde-Mortayne: MM. Sindely, *receveur*; Dauhiez, *commis*.

Mortagne : MM. Bocquillet, *receveur* ; Huart, *contrôleur-adjoint* ; Marchand, *commis*.

St-Amand : M. Philippot, *receveur*. — *Sebourg* : M. Camus, *receveur*.

Vieux-Condé (route) : M. Deschamps, *receveur*.

Vieux-Condé (gare) : MM. Grétérin, *receveur* ; Doué, *contrôleur adjoint* ; Dufau, *commis*.

Bruay (route) : M. Dubar, *receveur buraliste*.

St-Saulve : M. Trelcat, *receveur buraliste*.

Raismes : M. Landon, *receveur buraliste*.

Marly : M. Desbordes, *receveur buraliste*.

Fabrique de soude de *Trith-St-Léger* : M. Landon, *commis, chef de service* ; Parmentier et Lamy, *commis*.

INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Jeumont.

M. Féval, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal* ; Vautier, *sous-inspecteur* ; Derycke, Lelong, Collart, Meurant, Choffez et Jaugeon, *contrôleurs* ; Docquier et Goutière, *contrôleurs adjoints* ; Béhague, Hiély, Grandgirard, Joly, Leleu, Desgardin, Dauverchain et Sagary, *commis* ; Leleu, *garde-magasins* ; Lacour, *surnuméraire*.

Feignies : MM. Ramond-Goutand, *sous-inspecteur, commandant du bataillon de forteresse de Maubeuge* ; Boramet, *receveur* ; Salomé et Blondin, *contrôleurs* ; Clergue et Carret, *contrôleurs-adjoints* ; Audin et Mathieu, *commis* ; Fromont, *garde-magasins*. — *Bavay* : MM. Perriot, *receveur* ; Bravelle, *commis*. — *Villers-sire-Nicole* : M. Dubois, *receveur*. — *Eth* : M. Hainaut, *receveur*. — *Bry* : M. Valin, *receveur*. — *St-Waast* : M. Drapier, *receveur* ; *Bellignies* : M. Lépée, *receveur*. — *Hergies* : M. Lavallard, *receveur*. — *Hon*, M. Bouillon, *receveur*. — *Malplaquet* : M. Lacour, *receveur*. — *Gognies-Chaussée* : M. Augustin, *receveur*. — *Bellignies* : M. Fossier, *receveur*. — *Vieux-Rengt* : M. Vingt-Deux, *receveur*. — *Maubeuge* : M. Hamel, *receveur*. — *Pont-sur-Sambre* : M. Grandais, *receveur-buraliste*. — *Le Quesnoy* : M. Blutel, *receveur buraliste*. — Fabrique de soude d'*Hautmont* : MM. Mineur, *contrôleur-adjoint, chef de service* ; Champagne et Dupont, *commis*.

INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur, commandant du 3e bataillon actif.*

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, *receveur principal*; Docquier, *contrôleur adjoint de 2e classe*; Thiry, *commis de 1re classe.*

Cousolre, M. Deltour, *receveur.* — Hestrud, M. Despouy, *receveur.* — Beaurieux, M. Margerin, *receveur.* — Eppe-Sauvage, M. Marchand, *receveur.* — Trélon, M. Aubert, *receveur.* — Ohain, MM. Fosset, *receveur*; Franck, *commis de 2e classe.*

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur-buraliste.* — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur-buraliste*; Solre-le-Château, M. Rile, *receveur-buraliste.*

SERVICE ACTIF.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINERIE DE CHATEAU-L'ABBAYE. MM. Mathieu, *capitaine à Château-l'Abbaye*; Berteau, *lieutenant à Maulde-Mortagne*; Dominé, *lieutenant à Notre-Dame.*

Cette capitainerie comprend les brigades de : *Lecelles, rue Chorette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé* (ligne), *Vieux-Condé* (gare) et *Fresnes.*

CAPITAINERIE D'HASNON. MM. Masson, *capitaine à Hasnon*; Flamant, *lieutenant à St-Amand*; Guilbart, *lieutenant à Vicoigne.*

Cette capitainerie comprend les brigades de *Brillon, Hasnon, St-Amand, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne* et *Raismes.*

CAPITAINERIE DE BLANC-MISSERON. MM. Crépin, *capitaine à Blanc-Misseron*; Lernould, *lieutenant à Crespin*; Bourdon, *lieutenant à Sebourquiaux.*

Cette capitainerie comprend les brigades de *Condé, Thivencelles, Crespin, Blanc-Misseron* (ligne), *Blanc-Misseron* (gare), *Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux*; *Sebourg* et *Curgies.*

CAPITAINERIE DE VALENCIENNES. MM. Dineur, *capitaine à Valenciennes*; Tonnel, *lieutenant à Valenciennes*; Jean-Baptiste, *lieutenant à Vendegies-sur-Ecaillon.*

Cette capitainerie comprend les brigades de *Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes* (gare), *Anzin* (mobile), *Famars, Sepmeries* et *Vendegies-sur-Ecaillon.*

INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINERIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wargnies-le Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast; Delvallée, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Vaast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINERIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, *capitaine*, à La Longueville; Ferrie, *lieutenant*, à Bavai; Lenquette, *lieutenant*, à Feignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINERIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *capitaine*, à Jolimetz, Mercier, *lieutenant*, à Berlaimont; Brimont, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINERIE DE MAUBEUGE. MM. Chassaing, *capitaine*, à Maubeuge; Defosse, *Sous-lieutenant*, à Elesmes; Leveau, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINERIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Lépine, *lieutenant*, à Solre-le-Château; Jacquart, *lieutenant*, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beaurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre et Damousies.

CAPITAINERIE DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Boucher, *lieutenant*, à Trélon; Leleu, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

CAPITAINERIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Défossé, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt, Saint-Hilaire et Beugnies.

DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, ✻ *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, commune, d'Anor et de Fourmies.

Bureau principal d'Anor (gare). — MM. Pichoir, *receveur principal* (station); Oury et Godfrin, *contrôleurs-adjoints*; Colmant, Rive, Ricquier et Thuillier, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir, en hiver, et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

Bureau subordonné d'Anor (route). — M. Douce, *receveur*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail, le jeudi et le samedi de chaque semaine de 1 h. à 4 h. du soir.

Bureau subordonné de Fourmies. — M. Blocteur, *receveur*.

Lieutenance d'Anor. — M. Bernard, *lieutenant*.

Cette lieutenance comprend:

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-le-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; à Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Conseiller d'État, directeur-général: M. Renaut, O. ✻, ⚜ I.

Direction des contributions indirectes du département du Nord.

Directeur: M. Péroche, ✻, *rue des Fossés*, 30.

Sous-directeur: M. Bodros, *rue Voltaire*, 3.

BUREAUX DE LA DIRECTION

Contrôleur, 1er *commis* : M. Delebecque ; *contrôleurs* : MM. Leulier et Létissier ; *commis principaux* : MM. Chocquel; Forel, Delbecque, Sevin, Vadurel, Wallez, Lehut et Boulanger Albert ; *commis* : MM. Gasnier, Boulanger Auguste, Rousselot, Girardin, Cailliez et Lecourt. *surnuméraires* : MM. Sérendat et Dathis ; *préposés* : MM. Marie et Delespaul.

SERVICE GÉNÉRAL.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Inspecteurs départementaux : MM. Haumé, *rue Dujardin*, 10, Garnier, *rue Dujardin*, 12, Plancke, *rue Manuel*, 94 *bis*, David, *rue Charles-de-Muyssaert*, 12, Frédérick, *rue du Marché*, 9.

LILLE, *Inspecteur sédentaire* : M. Villard, *rue Jean-Bart*, 14 ; *receveur principal* : M. Thiébaut, *rue Gauthier-de-Châtillon*, 5 ; *entreposeur des tabacs et des poudres à feu* : M. Chevanne, *rue Solférino*, 173 ; *contrôleurs* : MM. Martin, *rue des Pyramides*, 36 ; Lagniez, *rue Henri-Kolb*, 9 *bis*, Girard, *rue des Urbanistes*, 9 ; *receveurs particuliers sédentaires* : MM. Causse, *rue Barthélemy-Delespaul*, 238 *bis*, Ansart, *rue de Valmy*, 7, Tabary, *rue des Urbanistes*, 9, Lesnes, *rue d'Antin*, 16 ; *chefs de poste* : ST-ÉTIENNE : M. Lecointe des Isles ; ST-MICHEL : M. Beaumont : TOURNAY : M. Momont ; FIVES : M. Duthoit ; LES MOULINS : M. Rosapelly ; GARE ST-SAUVEUR : M. Lenant ; *Receveurs buralistes* : MM. Martin, *rue de l'Entrepôt*, 6 ; Salmon, *rue Gambetta* 50 *bis*, Van Bambecke, *rue Durnerin*, 30, Devaux, *rue de l'Hôpital-Militaire*, 16, Périer, *Gare St-Sauveur*, Beauchet, *rue de Stien*, 27, *à Fives*, et Tramblin, *à la Halle aux Sucres*.

ARMENTIÉRES, *contrôleur* : M. Beauchamps ; *receveur particulier* : M Troizet. — ROUBAIX, *contrôleur* : M. Chauvin : *receveurs particuliers* : MM. Lefebvre et Dulinval ; *Chefs de poste* : ROUBAIX-EST : M. Aubrion ; ROUBAIX-OUEST : M. Grébert. — TOURCOING, *contrôleur* : M. Collin ; *receveur particulier* : M. St-Gest. — ANNŒULLIN, *receveur ambulant* : M. Coustols, *commis principal* : M. Lemaire. — CYSOING, *receveur ambulant* : M. David, *commis principal* : M. Lefebvre. — FOURNES, *receveur ambulant* : M. Decopman ; *commis principal* : M. Dumont. — HALLUIN, *receveur ambulant* : M. Cavry ; *commis principal* : M. Cubizol. — HAUBOURDIN, *receveur particulier sédentaire* : M. Pontet ; *chef de poste* : M. Benjamin. — HELLEMMES, *receveur ambulant*. M. Boizart ; *commis principal* : M. Lacombe. — LANNOY, *receveur ambulant* : M. Marsat ; *commis principal* : M. Caplier. — LA PASSÉE, *receveur ambulant* : M. Baléchat ; *commis principal* : M. Delesalle. — LA MADELEINE, *receveur ambulant* : M. Dony ; *commis*

principal : M. Mormentyn. — **LOMME**, *receveur ambulant* : M. Holbecq ; *commis principal* : M. Masurel. — **MARCQ-EN-BARŒUL**, *receveur ambulant* : M. Graive ; *commis principal* : M. Masuit. **PONT-A-MARCQ**, *receveur ambulant* : M. Courouble ; *commis principal* : M. Meignaut. — **QUESNOY-SUR-DEULE**, *receveur ambulant* : M. Voisin ; *commis principal* : M. Delobel. — **SECLIN**, *receveur ambulant* : M. Lecointe des Iles ; *commis principal* : M. Decoopman.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, *Sous-directeur* : M. Dalard ; *receveur principal*, *entreposeur* : M. Mangin ; *chef de poste* : M. Défossé.

MAUBEUGE *Contrôleur* : M. Jacquot ; *receveur particulier* : M. Levent. — **FOURMIES**, *receveur particulier* : M. Raguet ; *chef de poste* : M. Bricout. — **LANDRECIES**, *receveur particulier* : M. Prohon ; *chef de poste* : M. Dazin. — **BAVAI**, *receveur ambulant* : M. Blareau ; *commis principal* : M. Hiolle. — **BERLAIMONT**, *receveur ambulant* : M. Gessié ; *commis principal* : M. Bourg. — **COUSOLRE**, *receveur ambulant* : M. Boudart ; *commis principal* : M. Viennet. — **ÉTRŒUNGT**, *receveur ambulant* : M. Jacoillot ; *commis principal* : M. Arnoux. — **ENGLEFONTAINE**, *receveur ambulant* : M. Duroux ; *commis principal* : M. Cuisset. — **FEIGNIES**, *receveur ambulant* : M. Daussy ; *commis principal* : M. Rouez. — **FELLERIES**, *receveur ambulant* : M. Mercier ; *commis principal* : M. Gervaise. — **HAUTMONT**, *receveur ambulant* : M. Deltombe ; *commis principal* : M. Lecouvez. — **JENLAIN**, *receveur ambulant* : M. Jeumont ; *commis principal* : M. Duhem. — **LE QUESNOY**, *receveur ambulant* : M. Descamps ; *commis principal* : M. Brévet. — **MAROILLES**, *receveur ambulant* : M. Dautan ; *commis principal* : M. Pascal. — **SOLRE-LE-CHATEAU**, *receveur ambulant* : M. Allard ; *commis principal* : M. Raimbeaux. — **TRÉLON**, *receveur ambulant* : M. Preumont ; *commis principal* : M. Cuvelier. — **JEUMONT**, *receveur ambulant* : M. Henrion ; *commis principal* : M. Bouchez.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Sous-directeur* : M. Lefebvre ; *receveur principal* : M. Lenglet ; *entrepreneur des tabacs et des poudres à feu* : M. Dumoulin ; *contrôleur* : M. Garrigoux ; *receveur particulier* : M. Regnier ; *chefs de poste* : MM. Claquart et Marchand.

LE CATEAU, *receveur particulier* : M. Lambs ; *chef de poste* : M. Gaud. — **ABANCOURT**, *receveur ambulant* : M. Briquet ; *commis principal* : M. Lucas. — **BEAUVOIS**, *receveur ambulant* : M. Flacon ; *commis principal* : M. Dufour. — **LE CATEAU** (banlieue), *receveur ambulant* : M. Capelle ; *commis principal* : M. Robitaille. — **CAUDRY**, *receveur ambulant* : M. Caillet : *commis principal* : M. Renard. — **GOUZEAUCOURT**, *receveur ambulant* : M. Laborde ; *commis principal* : M. Colet. — **HAUSSY**. *receveur ambulant* : M. Bart ; *commis principal* : M. Bernard. — **IWUY**, *receveur ambulant* : M. Gusquet ; *commis principal* : M. Ma-

lésieux. — **MASNIÈRES**, *receveur ambulant*: M. Marquant; *commis principal*: M. Pouzol. — **SOLESMES**, *receveur ambulant*: M. Coin; *commis principal*: M. Collet. — **WALINCOURT**, *receveur ambulant*: M. Salle; *commis principal*: M. Adnet.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Sous-directeur*: M Artigaud, *receveur-principal.* — *Entreposeur*: M. Demasur. — *Contrôleur*: M. Rossignol.

SOMAIN, *receveur particulier* : M. Pernot; *chef de poste* : M. Dumerchez. — **ARLEUX**, *receveur ambulant* : M. Bécar; *commis principal*: M. Nory. — **ANICHES**, *receveur ambulant* ; M. Dieusaërt; *commis principal*: M. Darras. — **DOUAI**, (banlieue), *receveur ambulant* : M. Lhotellier; *commis principal* : M. Legroux. — **FLINES**, *receveur ambulant*: M. Décamps; *commis principal*: M. Coppens. — **LEWARDE**, *receveur ambulant*: M. Poulain; *commis principal*: M. Ogré. — **MARCHIENNES**, *receveur ambulant*: M. Deschepper; *commis principal* : M. Macquart. — **ORCHIES**, *receveur ambulant* : M. Demouy; *commis principal* : M. Dupuis. — **SIN**, *receveur ambulant* : M. Lorriaux; *commis principal*: M. Dupont.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

DUNKERQUE, *Sous directeur*: M. Condamine; *receveur principal*, *entreposeur*: M. Caudrelier; *contrôleur*: M. Bourgeois; *receveur particulier*: M. Wiscart; *chefs de poste*: **NORD**: M. Backeroot; **SUD**: M. Lamps; **PORT**: M. Verriele.

BERGUES, *contrôleur* : M. Baré; *receveur principal*: M. N...... — **BOURBOURG**, *receveur particulier*: M. Mélan; *chef de poste*: M. Décosse. — **DNNKERQUE** (banlieue), *receveur ambulant*: M. Vigraix; *commis principal*: M. Gugelot. — **GRAVELINES**, *receveur ambulant*: M. N...... : *commis principal*: M. Looten. — **HONDSCHOOTE**, *reeeveur ambulant*: M. Méni; *commis principal*: M. Beaurain. — **WATTEN**, *receveur ambulant*: M. Ranouille; *commis principal*: M. Becqué. — **WORMHOUDT**, *receveur ambulant*: M. Gauthier; *commis principal* : M. Orange.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

HAZEBROUCK, *Sous-directeur*: M. Ravet; *receveur principal*, *entreposeur*: M. Hellein; *chef de poste*: M. Viez.

BAILLEUL, *receveur particulier*: M. Prady; *chef de poste*: M. Carpentier. — **ARNEKE**, *receveur ambulant* : M. Hovaër; *commis principal*: M. Gaublin. — **BOESEGHEM**, *receveur ambulant*: M. Claërebout; *commis principal*: M. Delattre. — **CASSEL**, *receveur ambulant*: M. Carré; *commis principal*: M. Cavry. — **ESTAIRES**, *receveur ambulant*: M. Piettre; *commis principal*: M. Martel. — **MERVILLE**, *receveur ambulant*: M. Monnier; *commis principal*: M. Fatin-Rouge. — **STEENVOORDE**, *receveur ambulant*: M. Dominique; *commis principal*: M. Dicap.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *sous-directeur* : M. Maugin ; *receveur principal* : M. Troupeau ; *Entreposeur des tabacs et des poudres à feu* : M. Herbeaux ; *contrôleur* : M. Leclerc; *Receveur particulier* : M. Schneider.

ANZIN, *contrôleur* : M, Collesolle ; *receveur particulier* : M. Breton ; **DENAIN,** *contrôleur* : M. Werner ; *receveur particulier* : M. Fontan ; **ST-AMAND,** *contrôleur* : M. Gillot ; *receveur particulier* : M Juillet ; **ONNAING,** *receveur particulier* : M. Thomas ; *chef de poste* : M. Vasseur ; **BOUCHAIN,** *receveur ambulant* : M. Caplet ; *commis principal* : M. Fleur de Montagne ; **DOUCHY,** *receveur ambulant* : M. Havez ; *commis principal* : M. Parent ; **ESCAUDAIN,** *receveur ambulant* : M. Ancelot ; *commis principal* : M. Carémiaux ; **CONDÉ,** *receveur ambulant* : M. Courteville ; *commis principal* : M. Carlier ; **FRESNES,** *receveur ambulant* : M. Vasseur ; *commis principal* : M. Dupont ; **HERGNIES,** *receveur ambulant* : M. Doué ; *commis principal* : M. Coqueret ; **HERIN,** *receveur ambulant* : M. Morgau ; *commis principal* : M. Doyen ; **MAING,** *receveur ambulant* : M. Héren ; *commis principal*: M. Lecerf ; **MARLY,** *receveur ambulant* : M. Bauduin ; *commis principal* : M. Carlier ; **MORTAGNE.** *receveur ambulant* : M. Roch ; *commis principal* : M. Mayeraz.

SERVICE SPÉCIAL DES SUCRES ET DES DISTILLERIES

INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Gouelin, *rue Solférino*, 161 ; *contrôleurs* : LILLE-ENTREPÔT : M. Joly ; LILLE : M. Estagerie ; LA BASSÉE : M. Demarcq ; BERGUES : M. Wallon ; FOURNES : M. Durand ; MARCQ-EN-BARŒUL : M. Masuit ; QUESNOY-SUR-DEULE : M. Moutenot ; SECLIN : M. Lecerf.

INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Benoit.

Contrôleurs : CAMBRAI : M. Cappelaere ; IWUY : M. Vourioq ; CANTIN : M. Nacry ; DOUAI : M. Poivre ; MASNIÈRES : M. Etienne ; PONT-A-MARCQ : M. Appourchaux ; SOLESMES : M. Ollier ; ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI, *chef de poste* : M. Dorchis.

INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. Gourier.

Contrôleurs : VALENCIENNES-EST : M. Clauzel ; VALENCIENNES-OUEST : M. Méreau ; DENAIN : M. Quénée ; JEULAIN : M. Gourel ; MARCHIENNES : M. Gernez ; ONNAING : M. Delalé ; LE QUESNOY : M. Lucas ; ST-AMAND : M. Legrand ; ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES, *chef de poste* : M. Mondet.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

LILLE, *boulevard Vauban*, 38 *bis*, *chimiste en chef* : M. Grenet ; *chimiste-adjoint* : M. Le Banneur.

VALENCIENNES, *rue de Mons*, 30, *chimiste en chef* : M. Malandrin ; *chimiste adjoint* : M. Quénot.

SERVICE DE LA GARANTIE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

LILLE, *contrôleur* : M. Ferrey ; *Essayeur* : M. Lacombe.

DUNKERQUE, *contrôleur* : M. Lamps.

VALENCIENNES, *contrôleur* : M. Leclercq.

TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1884, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

Directeur-général : M. Regnault, rue de Rivoli, Paris.

Directeur des tabacs : M. Gerbet, ✻, à la manufacture.

MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

Ingénieur : M. Bère. — *Contrôleur* : M. Kling. — *Sous-Ingénieur* : M. Bancourt. — *Garde-magasin* : M. Petin. — *Premier commis* : M. Houzé. — *Second commis* : M. N.... — *Commis aux écritures* : MM. Changeux et David.

MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

Entreposeur : M. Broutta. — *Contrôleur de magasin* M. Tournier.

CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

Inspecteur : M. Andlauer à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Taffin. — *Contrôleurs de culture* : M. Armand, à Lille et M. David, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Pelte, Hamant, Changeux et Marc. — *Vérificateur stagiaire* : M. Lelorieux. — *Commis de culture* : MM. Godin et Coudriet. — *Commis de surveillance* : MM. Maigrot, Vouloir, Hanart et Poursuira.

MAGASINS DE LILLE.

Entreposeur : M. Scohyers.— *Contrôleur de magasin* : M. Meyer.

MAGASIN DE MERVILLE.

Entreposeur : M. Didier.— *Contrôleur de magasin* : M. Sauvestre.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins. il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,249 hectares appartiennent à l'État, 1,789 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,103 hectares; la forêt de Nieppe, de 2,521 hectares; la forêt de Saint-Amand, de 3,298 hectares; la forêt de Phalempin, de 883 hectares; le grand bois l'Évêque de 730 hectares; la forêt de Fourmies, de 871 hectares; la forêt du bois l'Abbé, de 1,085 hectares; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares; la forêt de Raismes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-huit conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

Conservateur : M. Honoré, à Amiens.

MM. Froissart, *inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtin, *brigadier*, Lebon et Brasseur, *gardes sédentaires*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord.

MM. Chouffe, *inspecteur, chef de service*, rue Solférino, n° 268, à Lille; Pézier, *garde-sédentaire*, *attaché à l'inspection;* Dion, *inspecteur-adjoint* à Valenciennes.

INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy; Taquet, *garde sédentaire, attaché à l'inspection;* Becquet, *garde général*, à Avesnes; Pintiau, *inspecteur adjoint* au Quesnoy.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Direction du service départemental: M. Gréterin, ✻, directeur des postes et télégraphes du département, Hôtel des Postes et des Télégraphes, place de la République à Lille.

Bureaux administratifs de la direction : — MM. Hénon et Berteloot, inspecteurs, M. Crépin, sous-inspecteur; commis principaux de direction, MM. Savary, Bourdonnais, et Terlet; commis de direction: MM. Maire,Lesage, Trémeau, Despièrres, Burette et Rousselot; brigadiers-facteurs: Dutoit et Bonnet.

Exploitation — Il y a dans le département du Nord 217 bureaux de poste et de télégraphe dont 124 bureaux mixtes, 42 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 48 chargés exclusivement du service télégraphique et 3 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille* (recette principale), boulevard de la Liberté, (Poste). MM. Dussourt, receveur principal; Parsy, Veslot, Ponsinet, Alavoine, *commis principaux*; LILLE (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutmy, *receveur, chef de dépôt* Greslé, Miélet, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut, Lavielle, Lheureux, *commis principaux*; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Robert, receveur; Lille-Moulins, id. M. Carrey, idem ; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem; Lille (rue de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, Lille St-Maurice (Poste) mad[e] Deletele. idem; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur; Ascq, (poste et télégraphe), Mme Wallart, receveuse; Aubers, (poste), Mlle Binaut, receveuse; Baisieux, (Poste) Mlle Ponroy, receveuse; Bassée (La), (poste, Mlle Tancrez, idem; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur; Bauvin, (poste), Mlle Ducanchez, receveuse; Bondues, (poste), Mlle Deschamps, receveuse; Bousbecques, (poste) Deloffre, facteur-boîtier, (télégraphe), M. Devries,

receveur; Comines, (poste et télégraphe) Mlle Dubuisson, receveuse; Croix, (poste), Mme Brach, id; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur; Cysoing, (poste et télégraphe), Mlle Fourment, receveuse; Fournes-en-Weppes, (idem), Mlle Lecœuvre; idem; Halluin, (poste), MmeWallard, idem; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur; Haubourdin, (poste et télégraphe), Mme Reboux, receveuse; Houplines, (P. et T.), Mlle Barbeconty, receveuse; Lannoy, (télégraphe et poste); Mlle Cartier, receveuse; Linselles, (poste et télégraphe), Mlle Cuisinier, receveuse, Lomme, id.; Mlle Petitberghien, id.; Loos, (poste), Mme Estagerie, id.; Loos, (télégraphe, M. Bodou, receveur; Madeleine (La), (poste et télégraphe), Mlle Annoot, receveuse; Marcq-en-Barœul,(poste et télégraphe, Mme Vasseur, idem; Marquette, (télegraphe), M. N......., receveur; Pérenchies, (poste), Mlle Delesalle, receveuse; Phalempin, (poste et télegraphe), Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marcq, (poste et télégraphe), Mlle Huguier, idem; Quesnoy-sur-Deûle, (poste et télégraphe), Mlle Guillaume, idem; Roncq, idem; Mme Delangre, (idem), Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal, Samson, commis principal, Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, receveur; St-André (télégraphe), M. N...., idem; Templeuve, (poste), Madame Depoit, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mlle Vaitte, idem; Thumeries, (poste et télégraphe), Mlle Elise Fossé, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Berteloot, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Sabourault, receveuse; Wattrelos, (poste et télégraphe), Mme Canonne, receveuse; Wavrin, (poste et télégraphe), Mlle Pottier, receveuse.; Wattignies, (poste); Mme D'Hooghe, receveuse.

Arrondissement d'Avesnes. — Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur, M. Leray, commis-principal; Anor, (idem), M Gomel, receveur; Bavay, (idem), Mme Dumay, receveuse; Berlaimont, (idem). Mme Soyez, idem; Bousies, (poste), Mme Legrand, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle Naudeau, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (poste et télégraphe), Mme Vadrot, receveuse; Dourlers, (télégraphe et poste), Mlle Dumoulin, receveuse; Englefontaine, (poste), Mlle Blary, receveuse; Etrœungt, (poste et télégraphe), Mlle Lebourlier, idem; Feignies, (poste), Mlle Théry, receveuse; Felleries, (poste et telégraphe), Mlle Marissal, receveuse; Ferrière-la-Grande (télégraphe et poste, Mlle Hénaut, receveuse; Fourmies, (poste et télégraphe), M. Rousseau, idem; Glageon, (poste et télégraphe), Mlle Delabarge, receveuse; Gommegnies, (poste), Mlle Dupont, receveuse; Hautmont, (poste), M.

Thiébault, idem ; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem; Jenlain (poste et télégraphe), Mme Simon, receveuse ; Jeumont, (poste), M Disneur, ✱, receveur ; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem ; Louvroil, (poste et télégraphe), Mlle Henrotel, idem; Maroilles (poste et télégraphe), Mlle Fauchard, receveuse; Maubeuge, (idem), MM. Riotte, receveur, Rose, commis principal ; Poix, (poste et télégraphe), Mlle Dongny, receveuse; Quesnoy (Le), (poste et télégraphe), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), M. Gilles, receveur ; Sars-Poteries, (idem), M. Lelong, receveur ; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), Mme Goudeau, receveuse ; Trélon, (poste), Melle Cowez, receveuse; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem ; Villers-sire-Nicole ; (poste), Mlle Demorgny, idem ; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem ; Pont-sur-Sambre, (poste), Mlle Canonne, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. Cambrai, (poste et télégraphe), M. Dhoudain, receveur, M. Hébert, commis-principal ; Avesnes-les-Aubert, (idem), Mlle Furgeros, receveuse ; Beauvois (poste et télégraphe), Mlle Dubois, receveuse ; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur ; Busigny, (poste et télégraphe), Mlle Lefebvre receveuse ; Carnières, (poste et télégraphe), M. Laude idem ; Cateau (Le), (poste et télégraphe), M. Godard, receveur ; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Maréchal, receveuse ; Caudry, idem, M. Mayot, receveur ; Clary, (idem), Mlle Decorde, receveuse; Gouzeaucourt, (idem). Melle Devaux, idem ; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem ; Inchy (poste et télégraphe), Melle Tison, idem ; Iwuy, (poste), Melle Tailiefer, idem ; Ligny, (poste et télégraphe), Melle Desse, idem ; Marcoing, (poste), Mme Guilbert, idem ; Marcoing, (télégraphe), M, Regnault, receveur ; Maretz, (poste et télégraphe), Mlle Wallez, receveuse ; Masnières, (poste), Mlle Harvich, idem ; Masnières, (télégraphe), M. Isbled, receveur ; Neuvilly, (poste), Mlle Noury, receveuse ; Noyelles-sur-Escaut, (télégraphe), M. Capont, idem ; Quiévy, (poste et télégraphe), Melle Petitdemange receveuse ; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîter-municipal; Saulzoir, (poste), Mlle Burlet, receveuse ; Solesmes, (poste), Mme Vivien, idem ; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur ; Walincourt. (poste et télégraphe), Mme Leclercq receveuse ; St-Souplet, (poste), Mlle Cochard, receveuse ; Viesly, (poste), Mlle Boniface, receveuse ; St-Aubert (poste), Melle Lehmann, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. Douai, (poste et télégraphe), MM. Vandesmet receveur ; Faux, Lallanne, commis principaux ; Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse ; Arleux, (idem), Mme Tison, idem ;

Aubigny-au-bac (poste), Mlle Tellier, idem; Cantin (poste), Mlle Marula, receveuse; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem; Landas, (poste), Mlle Binaut ; Marchiennes, (poste et télégraphe), Mme Gérard, idem; Monchecourt, (poste), Mlle Bernard, idem ; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem ; Râches, (poste), Mme Selle, idem: Somain, (poste), Mlle Mio, idem; Lécluse, (poste et télégraphe), (idem), Moreau, facteur-boîtier.

Arrondissement de dunkerque. Dunkerque, (poste et télégraphe) MM. De Biré, receveur; Lépine, Humbert, commis-principaux; Dunkerque, (gare télégraphe), M. Devisch, receveur; Bergues, (poste et télégraphe), M. Chevalier, receveur ; Bollezeele, (poste), M. Merlier, receveur; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mlle Chassaing, idem ; Esquelbecq, (poste), Mme Luyts, idem ; Gravelines, (poste et télégraphe, Mme Bonnefoy, receveuse ; Hondschoote, (poste), Mlle Dubrulle, receveuse, Hondschoote, (télégraphe) M. Dekayser, receveur ; Moëres (les) (télégraphe), M. Colette, idem; Rosendaël, (télégraphe), M. N..., idem ; Steene, (télégraphe), M. Courtecuisse, idem; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse ; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mlle Cagin, idem ; Loon, (idem), Mme Dassencourt, receveuse.

Arrondissement d'hazebrouck Hazebrouck, (poste et télégraphe), M. Corbeau, receveur; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse; Bailleul, (poste et télégraphe), M. Dehaisne, receveur ; Cassel, (poste et télégraphe), Mlle Lebrun, receveuse ; Estaires, (poste), Mlle Cornillot, idem ; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur; La Gorgue (poste), Mlle Magnin ; Merville, (poste), Melle Rigaut, receveuse; Merville, (télégraphe, M. Leleux, receveur; Renescure, (poste), Mlle Bénard, receveuse; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles, receveuse; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem; Vieux-Berquin, (poste), Mlle Grancier, idem ; Godewaersvelde, (poste), Mlle Lasselin, receveuse.

Arrondissement de valenciennes Valenciennes, (poste et télégraphe, MM. Blazart, receveur, Leclercq, Halluin. Maillard, commis principaux ; Anzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaut, receveur, Artres, (idem), Mlle Delplanque, receveuse ; Bouchain, (idem), M Mougin. receveur; Condé, (idem), Mlle Nicolet, idem; Crespin, (idem), Mme Mayeur, receveuse ; Curgies, (poste et télégraphe), Mlle Titremann. receveuse; Douchy (poste), Mlle Bonnet; Denain, (idem). M. Pihan, receveur; Escaudain, Mlle Poitau, idem ; Fresnes, (idem), Mlle François, idem ; Hasnon,

(poste), Mlle Lederubey, idem; Lourches, (poste et télégraphe), Mlle Decourrières, idem; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem; Onnaing, (poste et télégraphe), Mlle Lavinay, receveuse; Raismes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), M. Lobbé, receveur; Trith, (poste et télégraphe), Mlle Serrier, idem; Vieux-Condé (poste et télégraphe), Madame Beauchamps, receveuse; Wallers, (poste), Mme Dudant, idem; Saultain, (poste), Melle Serrier, Célina, idem; Sebourg, Lelouarn, (poste).

Entreposeurs dans les gares de chemin de fer. — MM. Maurel, à Lille; Ratel, à Cambrai; Thiroux, à Douai; Ruyssens, à Hazebrouck; Prégnon, à Somain; Legroux, à Valenciennes; Alliot, à Busigny.

Bureaux sémaphoriques.—Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote

Bureaux d'écluse. Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun et Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

Bureaux d'intérêt privé. Anzin, (forges d'), Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Hauts-Fourneaux de Maubeuge; Madeleine (la), Marly; Pecquencourt, Prouvy, Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire Nicole, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe.

Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée. — Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-H, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Haumont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Lourches, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

TÉLÉGRAPHIE.

SERVICE TECHNIQUE. — DIRECTION DE LILLE.

La direction régionale de Lille comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

Directeur-ingénieur: M. Berthot, ✱, rue des Jardins, 17, à Lille.

Bureau de la direction, rue des Jardins, 17 : M. L'heureux, *contrôleur*; MM. Lalisse, Morenvillé, Borgard, Just et Geeraert, *employés*; M. Chivalet, *chef surveillant du Nord*; M. Sintier, *chef surveillant du Pas-de-Calais.*

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais: *Inspecteur-ingénieur* : M. Sueur.

L'inspection d'Amiens comprend les départements de l'Aisne et de la Somme : *Inspecteur-ingénieur*: M. Vasseur, ✻.

L'inspection de Paris-Nord comprend le département de l'Oise et partie de Seine-et-Oise : *Inspecteur-ingénieur* : M. Chauvassaignes, ✻.

POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

Vérificateur en chef de la 3e circonscription régionale : M. Girod, à Bar-le-Duc.

Lille, MM. Boone, *vérificateur* ; Tertois, Robaud, *vérificateurs-adjoints*. — Roubaix, M. Bertin, *vérificateur*. — Dunkerque, M. Sire, *vérificateur*. — Hazebrouck, M. Chaudron, *vérificateur*. — Cambrai, M. Delavenne, *vérificateur* ; Norguin, *vérificateur-adjoint*. — Avesnes, MM. Gaude, *vérificateur* ; L'Hévéder, *vérificateur-adjoint*. — Douai, M. Pinchart, *vérificateur*. — Valenciennes, MM. Loriaux, *vérificateur* ; Leroy, *vérificateur-adjoint*.

SCIENCES ET ARTS.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Commission historique du département du Nord.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

Membres honoraires.

MM. De Saint-Aignan, ✻, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission ; Robert (Charles), ✻, membre de l'Institut, à Paris ; Paillard, ✻, ancien préfet du Pas-de-Calais ; Vincent (Charles), A. ✪, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

Bureau : MM. Dehaisnes, I. ✪, chanoine honoraire, archiviste honoraire du département, *président* ; Van Hende (Edouard), A. ✪,

numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

Membres titulaires résidents.

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergerot, député; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire; le comte de Caulaincourt, ✠, propriétaire; Chautard, ✠, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, ✲, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; Dalle à Bousbecque; Danchin, bibliophile; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres; David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ✿, conducteur des ponts et chaussées; Deligne (Jules), professeur; Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet (Jules), I. ✿, professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert, bibliophile; le chanoine Hyver, archéologue; Legrand (Géry), maire de Lille; Leuridan (Théodore), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix; Marteau (Charles), ✲, architecte du département; Mortreux, curé de Beaucamp; De Norguet, propriétaire; De la Phalecque, propriétaire; Quarré, bibliophile; Scrive-Bertin, archéologue; De Smyttere, I. ✿, propriétaire Ternant, sous-agent-voyer en chef à Lille; Verly, archéologue; Vernier, numismatiste.

Membres titulaires non résidents.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverne, Eliacin, à Avesnes; Desilve, curé à Ohain; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy; Jennepin, maître de pension à Cousolre; Lhomme, maire à Liessies; Pierret, archéologue à Etrœungt; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai; Delattre, receveur municipal à Cambrai; Durieux, A. ✿, archiviste de la ville de Cambrai; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Brassart (Félix), avocat à Douai; Bréan, ingénieur à Douai; Dechristé, imprimeur à Douai; Delplanque, conservateur du musée archéologique; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai; Favier, propriétaire à Douai; Hazard, ancien magistrat, à Douai; Heuguebart, curé à Masny; Lahaussois, à Orchies; Laloy (Roger), à Flines; De Sars) William), propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque; Lecocq, architecte à Dunkerque; Outters, architecte

à Bergues ; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq ; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould-Detournai, à Merville ; De Baecker, propriétaire à Noordpeene ; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul ; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul ; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul ; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul ; De Smyttère, ✻, conseiller général à Cassel ; Van Costenoble, curé à Flètre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ✪, docteur ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes ; Caille, secrétaire de la mairie de Condé ; Dekerchieter, curé à Famars ; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand ; I. Desilve, curé à Quaroube, J. Desilve, licencié ès-lettres, prêtre, à Quaroube ; Grar (Edouard), ✻, à Valenciennes ; Legrand (Louis), Minisre plénipotentiaire à La Haye ; Martin (Adolphe), ✻, à Valenciennes.

Membres correspondants.

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résident ; Boca, Louis, ancien archiviste du département, à Amiens ; Bollaert, ✻, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résident ; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais ; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) ; de Fontenay, à Autun ; de la Frémoire, ✻ ingénieur en chef des ponts et-chaussées, à Paris ; le baron de Girardot, ✻, à Nantes ; Grimon, ✻, à Paris, ancien membre résidant ; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux ; Le Glay (Edward) ✻ ancien sous-préfet, à Paris ; de Linas, ✻, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen ; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette ; le comte de Melun ; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris ; le comte de Resbecq, ✻, I. ✪, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris ; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais) ; Van Drival, ✠, A. ✪, chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras ; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne) ; Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique) ; le d^r^ Rembry-Barth, archiviste de Menin (Belgique).

Commission météorologique du Nord.

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30

novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission météorologique du département du Nord se réunit à la Faculté des sciences, le 1er jeudi de chaque mois, à trois heures.

Membres honoraires : MM le Préfet du Nord, *président d'honneur*; V. Meurein, inspecteur de la salubrité, *président honoraire.*

Bureau : MM. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *président*; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille, *vice-président* ; Berthot, inspecteur, ingénieur des lignes télégraphiques à Lille, *archiviste*; Damien, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *secrétaire*; Schmeltz, ancien professeur au lycée de Lille, *secrétaire-adjoint.*

Membres titulaires : MM. Gruson, ingénieur en chef à Douai; Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef à Dunkerque; Peslin, ingénieur en chef des mines à Douai; Olry, Stoclet, Crépin, Berthet, Etienne, ingénieurs des ponts et chaussées; Desmarets, directeur de l'Observatoire météorologique à Douai; Guary, directeur des mines d'Anzin; Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Cayet, ancien inspecteur des forêts à Lille; Gossin, proviseur du lycée de Lille; Humbert professeur honoraire; Gay, professeur au lycée de Lille; Offret, professeur au lycée de Douai; Mongy, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; A. Maugin, docteur en médecine, adjoint au maire de Douai.

Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, établie à Douai.

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1er octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

Membres honoraires de droit.

Mgr l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour d'appel; le procureur-général; le Préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le général commandant l'artillerie; le président du tribunal de 1re instance; le procureur de la République; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

Membres honoraires nommés par la Société.

MM. Lagarde, ✻, conseiller honoraire à la cour d'appel; Corne, sénateur; Bagneris, ✻, docteur en médecine; E. Leroy, propriétaire; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant; le comte de Guerne, ✻, président honoraire à la Cour; Fleury, O ✻, recteur honoraire

Membres résidents.

MM. Dupont, père, avocat; Frédéric de Guerne, propriétaire; Offret, professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire; Maurice, ancien conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Brassart, archiviste; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil; Vuillemin, ✻, directeur des mines d'Aniche; B. Cambier, fabricant de sucre; Picot, fabricant de sucre; Boulanger, ingénieur civil; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Alfred Dupont fils, avocat; Dutilleul, propriétaire; Maillard, avocat; Bernard ✻, propriétaire; Laloy, fabri-de sucre; Dauphin, avocat; Deschodt, ✻, président honoraire à la Cour; Morel, propriétaire; Poncelet, propriétaire; L. Cambier, propriétaire; Faucheux, docteur en médecine; Taisne, avocat; Lebon, avocat; Bréan, ingénieur; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économe des hospices; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur; G. Maugin, propriétaire; Quinion-Hubert, avocat; Béharelle, propriétaire; Dovillers, agriculteur; Vitrant, avocat; Hilaire ✻, directeur de l'École normale; Hazard, ancien conseiller; le colonel de Bailliencourt, C ✻; de La Gorce, avocat; Champenois, ✻, médecin-major; le baron E. Boissonnet, avocat; Groult, fabricant de sucre; André, brasseur; le baron de Warenghien, avocat; Desmarets, directeur de l'observatoire météorologique; Coupet (de Faux-Vivier), agriculteur; le docteur Dransart, à Somain; Boutet, avocat; Rivière, bibliothécaire de la ville; Leleu, O, ✻, colonel du génie en retraite à Douai; Sockeel docteur en médecine.

Fonctionnaires de la Société.

MM. Offret, *président*; Deschodt, 1er *vice-président*; Fleury, 2e *vice-président*; Quinion-Hubert, *secrétaire général*; Favier; *premier secrétaire-adjoint*; Dr Faucheux, *deuxième secrétaire-adjoint*; Paix, *trésorier*; Brassart, *archiviste-bibliothécaire.*

Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.

BUREAU. MM. de Norguet, *président*; Vandenbercgh *vice-président* Paul Hallez, A ✪, *secrétaire-général*; Damien, *secrétaire de correspondance*; Marteau ✱, *trésorier*; Rigaux, *bibliothécaire-archiviste*.

Membres honoraires.

MM. le général commandant le 1er corps d'armée; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille.

Membres de droit.

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie à Lille.

Membres résidents.

MM. Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. ✱, docteur en médecine; Chon, ✱, I. ✪, ancien professeur d'histoire; Lavainne, ✱, ✠, professeur de musique; Parise, ✱, professeur à la Faculté de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, I. ✪, peintre; Garreau, ✱, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, ✱ ✠, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Viollette, Ch., ✱, A. ✪, doyen de la Faculté; Van Hende, I. ✪, ancien chef d'institution; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. ✪; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenbergh, architecte; Leuridan, ✠, bibliothécaire à Roubaix; Gosselet, ✱, A. ✪, professeur à la Faculté, Telliez, A. ✪, ✱, juge; Scrive, A., propriétaire; l'abbé Dehaisnes, I. ✪, chanoine; Dépret, ✪ A, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, ✱, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, A. ✪, docteur en médecine; Rigaux, A ✪, archéologue; Souillart, A. ✪, professeur à la Faculté des sciences; Verly, ✱, littérateur; Marteau, ✱, A ✪, architecte du département; Charles Barrois, A. ✪, maître de conférences de géologie à la Faculté des Sciences; Alfred Renouard, industriel; Paul Hallez, A ✪, chimiste; Darcq Albert, ✪ A, professeur aux écoles académiques; Jules Barrois, docteur ès-sciences; Cornut O ✱, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Desrousseaux A ✪, chansonnier; Ozenfant-Scrive, propriétaire; Mamet, prof. d'histoire; Wannebroucq, doyen de la Faculté de médecine; Auguste Herlin; Mone, ingénieur de la ville; Obry, ✱, ingénieur directeur de l'institut industriel; Dubar, économiste; Finot, archiviste du département.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de l'arrondissement de Valenciennes.

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel

a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale. les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

Bureau : MM. Martin, Adolphe, ✻, *président*; Pesier, Edmond, ✻, 1er *vice-président* ; Hamoir, Gustave, ✻, 2e *vice-président* ; Lecat, Julien, *secrétaire-général*; N....

SECTION CENTRALE.

Membres titulaires élus.

MM. Martin, Adolphe, ✻, homme de lettres, à Saint-Saulve; Cromback, ✻, principal honoraire du collège, à Beuvrages; Gustave, ✻, agriculteur à Saultain; Mariage, ✻, fabricant de sucre, maire à Thiant; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes; de Quillacq, ✻, industriel à Anzin; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau; de Carpentier, banquier, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, avocat à Valenciennes; Leroy, Edmond, père, propriétaire à Valenciennes.

Membres de droit.

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

Membres honoraires résidents.

MM. Boudousquié, ✻, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; Pesier, Edmond, ✻, chimiste, à Valenciennes; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Cafliaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes; Cromback, ✻, propriétaire à Beuvrages.

Bureaux des Sections.

SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✻, chimiste à Valenciennes, *président*, N....., *vice-président*; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire*; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire-adjoint.*

SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✻, *président*; N..., *vice-président*; N....... *secrétaire*; N...., *secrétaire-adjoint.*

SECTION DE MORALITE.

MM. Mangé, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes, *président*; Leroy, Edmond propriétaire à Valenciennes, *vice-président*; Lehoucq, aumônier du lycée, *secrétaire*; Losset, préposé en chef de l'octroi à Valenciennes. *secrétaire-adjoint*.

Société Dunkerquoise

Fondée en 1851 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).

BUREAU : MM. Duriau, ✻, O ✪, *président*; Terquem et Vézien, *vice-présidents*; Debacker, *secrétaire-adjoint*; Daigremont, *trésorier*; Devos, *archiviste*.

Membres titulaires résidents : MM. Bernaert, ancien négociant; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes; Desmit, professeur de peinture; Terquem, ✻, professeur d'hydrographie en retraite; Vandercolme Alex., ✻, propriétaire; Mine, négociant; Delbeke, capitaine au long cours; Vaneste, pharmacien; Daigremont, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite; Bouvart, principal du collège communal; Duriau, docteur en médecine; Gardet, receveur municipal; Vezien, ✻, docteur en médecine; Vanmoé, architecte départemental; Devos, bibliothécaire; Thiéry, instituteur; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes; Bouchon, professeur; Schmidt, professeur; Debacker, conducteur des ponts et chaussées; Lecocq, architecte; Dutoit chimiste; Liénard, comptable; Valleray, professeur d'hydrographie; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées; Dardenne, ingénieur des ponts et chaussées; Dubuc, professeur au collège; A. Sergent, agent de change; Pavèze, s-inspecteur des douanes; Degravier, agent-voyer principal; Broquant, filateur; G. Vancauwenberghe, filateur, maire de St-Pol; Eit, instituteur communal; Delanoye, architecte; Van Merris, ✻, médecin en chef de l'hôpital-militaire; A. Verhoeven, artiste peintre; Gourliau, agent comptable de la Marine; Calot, artiste sculpteur; Reumaux, docteur en médecine; Baudelet, journaliste; E. Dubuisson, entrepreneur de construction; Marcel Verley, commissionnaire en transports; A. Ravinet, brasseur et malteur; A. Detraux, négociant; H. Lemattre, négociant; Clerc, industriel; Carpentier-Nivelle, ingénieur des arts et manufactures; Shelley, artiste peintre; F. Trystram, industriel; G. Morel, ingénieur des arts et manufactures, négociant; Quiquet, pharmacien en chef de l'hôpital-militaire; Benj[in] Morel, docteur en droit; Georges Ravinet, brasseur et malteur; Douau, ingénieur des arts et manufactures; Mercadier, idem, chef du service municipal; L. Caboche, notaire; Detaille, professeur d'anglais au

collège; Constant Lemaire, industriel; Valory, directeur de la succursale de la Société générale; Isidore Monteuuis, avoué; de Boisadam, rédacteur en chef du journal *Le Phare*; Dcssignolle, professeur au Collège communal; De Tastes, directeur de douanes.

Membres titulaires non-résidents : MM. Galloo, propriétaire à Bergues; Outters, architecte à Bergues; Victor Derode, propriétaire à Rosendael; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël; Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël; Vandercolme, docteur en médecine, à Bourbourg; Edmond About, homme de lettres à Paris; Vandevelde, agent-voyer principal, à Lille; Dehaene, notaire à Bollezeelle; Défossé, professeur à Rosendaël; Alibert, courtier maritime, à Rosendaël; Gasp. Malo fils, propriétaire à Rosendaël.

UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à Avesnes, Douai, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

Le bureau central siègeant à Douai, se compose de MM Nolen, recteur, *président de l'Union*; Cons, *secrétaire-général*; J. de Guerne, *secrétaire-général adjoint*; Chevalier, *trésorier général de l'Union*; Gilles, *secrétaire-archiviste*.

BUREAU ET COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président*; MM. Espinas, conseiller à la Cour; Migurski, commandant d'artillerie; Picot, conseiller municipal, *vice-présidents*; M. G. Maugin ✿, *secrétaire-général*; MM. Emile Evrard, industriel; Lachaume, lieutenant au 27e d'artillerie; Georges Cardon, professeur d'histoire au Lycée, *secrétaires*; M. C. Cardon, notaire, *trésorier*; M. Courtecuisse, banquier, *trésorier-adjoint*; M. Mille-Corbitt ✿, *bibliothécaire-archiviste*; MM. Farez ✿, industriel; Halphen, lieutenant au 27e d'artillerie; Meurant, architecte; Riémain, professeur de comptabilité; François, instituteur et Lecouffe, *membres de la commission administrative*.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

Président d'honneur : MM. Trystram, député; Foncin, ✻, ✪ I., inspecteur général de l'instruction publique; *président*: M. Terquem, ✻, I. ✪, N..... ; *vice-président* : M. Berteloot, ✻, lieutenant de vaisseau; *secrétaire-général*: M. Bouvart, ✪ A., principal du Collège; *secrétaires*: MM. Défossé, professeur; Deman, avocat; *trésorier* : M. Girard, directeur de la succursale de la Banque de France; *trésorier-adjoint* : M. Albert Dutoit, chimiste; *bibliothécaire-archiviste* : M. Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées : *commission administrative* : MM. Crépin, ingénieur des ponts et chaussées; Hutter, ingénieur, représentant des mines d'Anzin; Monnot, chimiste en chef des douanes; Vesson, pasteur de l'Eglise réformée; Fourcy, instituteur à Rosendael; Delbeke, agent d'assurances.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM. Doutriaux, avocat, ancien bâtonnier, *président* ; Delame, président de la Chambre de commerce; Lambert, inspecteur primaire; Jules Sirot, conseiller général; Wagret, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents* ; Paul Foucart, avocat, *secrétaire-général* ; Damien, instituteur communal; Giard Pierre, libraire, *secrétaires* ; Binet, chef de comptabilité, *trésorier* ; Mariage, *bibliothécaire.*

Commission administrative : MM. Bouchez, notaire à Bouchain; Bultot, maire de Valenciennes; Deladerrière, avocat; Dombre, directeur des mines de Douchy et Lourches; Sautteau, avocat, adjoint au maire de Valenciennes; Mascart, professeur au Lycée; Lemoine, greffier.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

Depuis le 1er janvier 1881, la Société de Géographie de Lille s'est séparée de l'Union géographique du Nord. Elle compte aujourd'hui 1072 membres, son bureau est constitué comme suit :

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, *président d'honneur* ; Paul Crepy ✠, ✪, négociant, juge au tribunal de commerce, *président* ; Henri Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix; Dejardin, avocat; Verly ✻, publiciste; Brunel ✻, inspecteur d'Académie, *vice-présidents* ; Alfred Renouard, ingénieur civil, manufacturier, *secrétaire-général* ; Duflos, homme de lettres; Dr Léon Lacroix, *secrétaires*; Fromont, Auguste, homme de lettres, trésorier; Vanhende, O ✠, I ✪, numismate, *bibliothécaire* ; Bertoux, négociant; Bouffet,

✻, O ✠, A ✪, secrétaire-général de la Préfecture ; Damien, A. ✪, maître de conférences à la Faculté des sciences; Delamarre, O. ✻, che de bataillon au 43e de ligne ; Delessert, homme de lettres, à Croix ; Ange Descamps, filateur ; Victor Duburq, publiciste à Roubaix ; Gosselet, ✻, professeur à la Faculté des sciences ; Jules Scrive, ✠, membre de la chambre de commerce ; René Telliez, ✻, A. ✪, juge au tribunal civil ; Tilmant, directeur de l'école supérieure ; Warin, administrateur des hospices ; Epinay, professeur au Lycée et Cannissié, manufacturier, *membres du Comité d'études* ; Dr Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris ; Suérus, professeur d'histoireà Paris, ancien secrétaire-général ; Foncin, ancien recteur, ancien président de l'Union géographique ; Guillot, professeur d'histoire au Lycée Charlemagne, *membres d'honneur* ; A. Lacroix, chirurgien de la marine à La Martinique ; Meyer, consul de France à Tananarive; Dr Brock, à Christiania ; Theiler, officier de la marine Brésilienne à Rio Grande do sul, *membres correspondants*.

La Société a son siège rue St-Jacques. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel ; Des conférences sont faites tous les jeudis à 8 heures 1/4 du soir, par MM. Alfred Renouard, secrétaire-général, Rosman, Mamet, Gosselet, Ardouin du Mazet, Dr Lacroix, Jacquin, Massebiau, etc., membres de la Société.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD.

La *Société géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences. Autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873, la Société tint régulièrement, pendant plusieurs années, des séances mensuelles ou bi-mensuelles dont les procès-verbaux restaient simplement manuscrits.

En 1874, le nombre des membres ayant beaucoup augmenté et des subventions ayant été obtenues du Conseil général du Nord, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité ; son 11e volume est aujourd'hui presque terminé. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8° la Société publie des *Mémoires* in-4° quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Le second volume des *Mémoires* vient de paraître.

La *Société géologique* compte 102 membres titulaires, domiciliés

dans le ressort académique de Douai. — 25 membres correspondants — 31 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de 1,100 volumes et brochures.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE DE LILLE.

(Fondée le 3 juin 1857.)

MM. Crépy Paul, *président*; Werquin Achille, *vice-président* ; Boniface Alphonse, *secrétaire-général* ; Contamine Maurice, *secrétaire adjoint* ; Auguste Fromont, *trésorier*.

COMMISSION : MM. Lefebvre Jules ; Vanriscotte Charles ; Brackers-d'Hugo Réné ; Barbe Jean ; Cannissié Ernest ; Van Hende Edouard ; Verdier, Emile ; Faucheur, Edmond ; Godron Emile ; Thibaut David.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE LILLE.

(Siége social, 2; rue du Lombard).

Cette Société, reconstituée le 8 février 1881 a pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants et sortis pour les aider dans le choix d'une carrière, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'école.

Président : MM. Jules Lefebvre A ✿. — *Vice-président* : Alfred Mongy A ✿. — *Trésorier* : Louis Broutin. — *Secrétaire* : L. Berthelon.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction publique et gratuite des adultes. Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de compléter leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique présidée par M. Edouard Crépy, a eu lieu au Grand Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la *véritable égalité.*

Président : M. Courdaveaux ; *vice-présidents*: MM. L.-G. Parent et Charles; *secrétaire général*: M. Giacomoni ; *trésorier*: M. Deschamps.

Professeurs : *Comptabilité pour dames et garçons* : M. Pollet.— *Comptabilité pour garçons* : M. Taffin, A ✪. — *Architecture civile et militaire et dessin industriel* : M. Roussel, A. ✪. — *Langue italienne* : M. Giacomoni, A. ✪. — *Calligraphie et sténographie* : M. Dazin. — *Cours de français* : M, Dazin. — *Mécanique* : M. Marandon : *Mathématiques* : M. Arachart. — *Dessin* : M. Becvort. — *Hygiène* : M. le docteur Richard.

Société centrale de Médecine du département, à Lille.

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq heures de l'après-midi.

Bureau.— MM. Castiaux, *président* ; Arnould ✻, *vice-président* ; Noquet, *secrétaire-général* ; Gorez, *secrétaire-adjoint* ; Thibaut, *bibliothécaire* ; Lotar, *trésorier.*

Membres honoraires.

MM. Despinoy, pharmacien ; Feron, docteur en médecine ; Gueury (O. ✻), docteur en médecine.

Membres titulaires résidents.

MM. Arnould, ✻, Baudry, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O✻, Cuignet, O✻, Daubresse, Delage, Demon, Dubar, Folet, Gaulard, Gorez, Hallez, Leroy, Joire, Lescoeur, Lober, Looten, Lotar, Meurein, ✻, ✠, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, O ✻, Patoir, Pilat, ✻, Pucelle, ✻, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, ✻, Wertheimer.

Membres titulaires non résidents.

MM. Windriff, à Cassel ; Couvreur, à Seclin ; Vincent, à Armentières ; Van Merris, à Dunkerque; Manouvriez fils, à Valenciennes, Dransart, à Somain ; Derville, à Roubaix ; Delhaye, à Solesmes - Lecerf à Valenciennes.

Société Industrielle du Nord de la France.

Déclarée d'utilité publique par décret du 12 *août* 1874.

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion, sur un point central, d'un grand nombre d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux dans un *bulletin trimestriel*

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et a consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

Constitution du bureau. MM. Mathias, ✲, *président* ; Auguste Wallaert, Edouard Agache ✲, Emile Bigo, Kolb, *vice-présidents*, Alfred Renouard, *secrétaire - général* ; Paul Crépy, ✪, *secrétaire du Conseil d'administration* ; Faucheur. *trésorier* ; Hartung, ✲, *bibliothécaire*. — Membres délégués de *Roubaix*, M. Emile Roussel ; de *Tourcoing*, M. J. Leblan, ✲ ; d'*Armentières*, M. V. Pouchain.

COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*: M. Pierron; ✲ *vice-président* : M. Deswarte, *secrétaire* : M. Barrois.

Filature et tissage. *Président* : M. Goguel ; *vice-président* : M. E. Loyer ; *secrétaire* : M. Georges Wallaert fils.

Chimie. *Président* : M. Delannoy ; *vice-président* : M. Thibaut; *secrétaire* : M. Bruneau.

Commerce, banque et utilité publique. *Président* : M. G. Dubar ✲ ; *vice-président* : M. N......... ; *secrétaire* : M. Villaret.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU : MM. Léonardi, docteur en médecine, *président* ; Lambilliotte, docteur en médecine, *secrétaire* ; Frey, pharmacien, *trésorier-archiviste.*

Membres : MM. Watelle fils, docteur en médecine ; Léonardi, ✻, idem ; Maugin, ✪ idem ; Sockeel, idem ; Delplanque, ✪, vétérinaire ; Bagnéris ✻, docteur en médecine ; Faucheux, idem ; Frey, pharmacien ; Monnier, Lambilliotte, idem. ; Baude, idem ; *membres honoraires* : MM. Watelle père, docteur.

Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'Intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. C. Petit, *président* ; A, Deloffre, *vice-président* ; Durieux, ✪, I, *secrétaire-général* ; Marc Douay fils, *bibliothécaire-archiviste* ; Roth, Ch., *trésorier.*

Membres honoraires.

MM. l'archevêque de Cambrai, le préfet, le général de brigade ; le sous-préfet de Cambrai ; le recteur de l'Académie ; le maire de Cambrai ; Petit-Courtin, ✻, Jules Brabant, ✻, Wiart-Pinquet, anciens maires.

Membres résidents.

MM. Berger, directeur de l'école de dessin ; Blin, fils, négociant ; Boisteau, chimiste ; Boulanger, agriculteur ; Déjardin, agriculteur ; Delattre, receveur municipal, Deloffre, receveur de l'enregistrement ; Desmoutiers, agriculteur ; Douay fils, artiste-sculpteur ; Durieux, professeur de dessin ; Dutemple père,, avocat ; A. Jacqmart, médecin-vétérinaire ; E. Jacqmart, chef d'institution ; Lallement ✻, officier supérieur en retraite ; Leclercq, professeur de l'enseignement primaire ; Leleu père, ✻, agriculteur ; Lemaire, (le chanoine), directeur de la maison métropolitaine ; Petit, ingénieur civil ; Richard, géomètre-expert ; Ronnelle, architecte ; Roth-le-Gentil, père, banquier ; Simonet, chimiste ; Tribou, président du Comice agricole ; de Vendegies, propriétaire.

Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président*; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents*; N..., *secrétaire*; Arthur Maroniez, *secrétaire-adjoint*; Édouard Crépin, *trésorier*; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Favier, Delétrez Poncelet, Quiniou et Hubert, *administrateurs*.

Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

Bureau : MM. A. Bonvarlet *président;* I. de Coussemaker et l'abbé F. Van Costenoble, *vice-présidents*; l'abbé Becuwe, *secrétaire;* Eug. Cortyl, *trésorier;* E. Vandercolme, *archiviste.*

Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

Bureau : MM Caverne, *président*;, Collinet, *vice-président;* Tordeux *secrétaire*; Pauquet, *trésorier;* Gossart, *bibliothécaire-archiviste.*

Membres résidents: MM. Caverne, pharmacien ; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire; Collinet (E); de Colnet, propriétaire; Fosset, ex-professeur au collège ; Gossart, négociant; Guillemin, architecte; le comte de Mérode, propriétaire; Mutiaux, ancien notaire; Pauquet, propriétaire; Tordeux, filateur; Dupont, propriétaire; Dutate, professeur au collège ; Adam, propriétaire; Baron, agent du génie de 1re classe.

Société des architectes du Nord de la France, à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a tou-
» jours été entourée d'une juste considération; différentes causes

» tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société » s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à » augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties « à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1884-1885. — MM. Sauvage, *président*; Antoine (d'Amiens), *vice-président*; Mourcou, *secrétaire*; Cockenpot, *archiviste;* Caunissié, *archiviste*.

Membres : MM.Antoine Henri, à Amiens; Antoine Georges, id. · Bienaimé Anatole, id.; Billoré, Charles, id.; Cannissié Henri, à Lille; Cockenpot Omer, id.; Contamine Henri, id.; Contamine Albert, id.; Cordonnier, J.-B., à Haubourdin; Cordonnier Louis, à Lille; Darcourt, Omer, à Péronne; Decroix, à Calais-St-Pierre; Delanoye-Squeder, à Dunkerque; Delefortrie Victor, à Amiens; Delefortrie Paul, id.; Deperne Charles, à Lille; Destombes Paul, à Roubaix; Douillet Edmond, à Amiens; Dubuisson Alphonse, à Lille; Dupire-Royau, à Roubaix; Duthilleul Jules, à Lille; Dutouquet Louis, à Valenciennes; Echalié Ernest, à Amiens; Gilquin Louis, à Lille; Hannotin Albert, id.; Leblan Louis, à Tourcoing; Lecocq Jules, à Dunkerque; Leullier Louis, à Amiens; Mahieu Adolphe, à Lille; Marteau Charles, id.; Massenot, à Amiens; Meurant Gustave, à Douai; Meurillon Henri, à Lille; Meurillon Louis, id.; Mourcou Auguste, id; Neveux Louis, à Douai; Newnham Alfred, à Lille; Outters Auguste, à Bergues; Pennel Henri, à Lille; Sauvage Désiré, id.; Ricquier Emile, à Amiens; Thibeau Ernest, à Roubaix: Vandenbergh Emile, à Lille; Vanmoé Adolphe, à Dunkerque.

La société tient ses séances à Lille, le deuxième samedi de chaque mois à 3 heures de l'après-midi, rue d'Angleterre, 67, jusqu'au mois de mars 1885, et à partir de cette date, rue Nationale, 87.

Cercle horticole du Nord.

Siège social: Grande-Place, 5, à Lille.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la naturalisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horticulture et de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'administration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque mois, et les assemblées générales le deuxième dimanche de chaque mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*; Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président;* Delobel,

horticulteur, à Loos et L. Lajoie, propriétaire, à Loos, *vice-présidents*; Louis Aldebert, à Lille, *secrétaire-général*; Emile Dupont, *secrétaire-adjoint*; N......, *trésorier*; Leleu, propriétaire, à Lille, *trésorier-adjoint*; Vallin, jardinier à Lille, *bibliothécaire.*

Conseil d'administration: MM. Casimir Berton, horticulteur; rue des Roses, à Lille; A. Delezenne, jardinier à Saint-Maurice; Leriche, maraîcher, à Canteleu; Ch. Devos, propriétaire à Saint-Maurice-Lille; Grolez-Vallet, horticult.-pépiniériste à Marcq-en-Barœul; Brou, jardinier, à Loos; L. Mesplomb, jardinier, à Marcq-en-Barœul; J.-B. Lorthois, horticulteur, à Canteleu; L. Demay, jardinier-maraîcher, à Mouveaux; E. Pénin, horticulteur, à Saint-Maurice-Lille; C. Plumcoeq, chef de bureau adjoint à la Préfecture du Nord; L. Dorchies, jardinier maraicher, à Loos.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption, Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 2 heures.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 50 personnes qui viennent journellement en compulser les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le mercredi soir de 5 h. à 9 h. 1/2 etqui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

Service de la bibliothèque: MM. Eug. Debièvre *bibliothécaire*, Vandermersch, *sous-bibliothécaire*; Blot, Senoutzen, Baron, Mahieu, Touvenot. Crapet, employés.

Commission de surveillance: MM. Contamine, *vice-président;* de Prins, *secrétaire*; Marteau, Debray, Lebigre, Rigaut, Danchin, Quarré, Debièvre, de Renty.

BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 6,500.

M. Adolphe Rémant, *bibliothécaire*.

BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1[er] février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 8,400 volumes imprimés et 34 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV[e] siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 34.

Bibliothécaire : M. Th. Leuridan, ✠.

BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,600 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambge, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tou les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.

(nommé par le Ministre).

MM. Poulle, ✪, *vice-président;* Boulanger, *secrétaire ;* Courdaveaux, ✱, E. Fabre, ✪ A., Garçon, Honoré, ✱, Jacquart, ✱, G. Maugin ✪.

Bibliothécaire : M. Benjamin Rivière : *bibliothécaire-adjoint* : M. Horoy; *surveillant* : M. Vinois.

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 34,300 ou 35000 avec la bibliothèque populaire; les manus-

crits forment un total de 1,236 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

Commission d'inspection et d'achat de livres: M. Galland-Ruskoné, maire, *président;* de Liénard, *vice-président*; de Vendegies, Cirier, Barbier, A. Bertrand et Capelle.

Conservateur: M. Blin.

Ouverture : tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté ; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1884, 1000 volumes environ.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1884, 900 volumes environ, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à un peu plus de 3,000 pour l'année précitée.

BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Cateau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,360.

Commission de surveillance: MM. Lozé, maire, *président*; Camus, docteur en médecine; Garin, Regnaudin et Sartiaux, membres du conseil municipal.

Bibliothécaire : M. Leclercq.

La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir : les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir ; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 24,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches

et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

Conservateur: M. Cromback, ✻ ; *sous-bibliothécaire* : M. Watte-camps.

Bibliothèque et Musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.

Cette collection qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,160 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'ac croître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de deux à quatr heures du soir.

Bibliothécaire : M. Olivier.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,000 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir ; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

Bibliothécaire: M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

Conservateur : M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1er mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

Commission de surveillance, MM. le maire, ***président;*** Gaspard, docteur en droit; Bouly de Lesdain; et Duriau, docteur en médecine.

Bibliothécaire: M. Devos, ✿ A.

BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,429 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

Conservateur: M. Parfait Joos.

BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire, formèrent une Société : *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; ***membres***: MM. Hautefeuille, Levent, L. Cirot, A. Leurette, L. Vosselle, E. Lecointe. — ***Bibliohécaire,*** M. L. Dubois.

BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues ; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

LILLE.

MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

Commission de surveillance: MM. Aug^{te} Herlin, ✿ A., *vice-président;* Sauvaige, ✿, A. Agache, Colas, ✿ I., Lenglart, Pluchart, Denneulin, Ozenfant-Scrive ✿ A.; Louis Schoutteten ✿ A.; Darcq, ✿ A., sculpteur; Verly Hippolyte, ✱, Coquidé ✿ A. et Faure.

MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.

MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

Commission de surveillance : MM. Pluchart, *vice-président;* Colas ✪ I.; L. Sauvaige ✪ A.; Auguste Herlin ✪ A.; Darcq ✪ A ; Marteau, ✵, ✪ A; H. Faure.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux

Ce musée est placé dans les locaux de la Faculté des sciences

Commission de surveillance: MM V. Meurein ✵, ✠, *vice-président;* le président de la Société des sciences; de Norguet, Gosselet, ✵, ✪ A Giard, ✪ A, Viollette, ✵, Lethierry, Hallez et Barrois Charles, ✪ A.

MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, ✵ *vice-président;* Vanhende, ✪ I, Debray, ✪ A, Rigaux, ✪ A, Chon, ✵, Dehaisnes, ✪ A, Giard, ✪. A.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICQ.

MM. Ozenfant, ✪ A *vice-président*; Verly, ✵, Fontaine, Schoutteten, ✪ A Marteau, ✵, Planquart, Carnel, Roussel, ✪, A.

MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, ✪ I *vice-président*; Vernier, Rigaux, ✪ A, Fromont, Demeunynck.

MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Cussac, *vice-président*; Sauvaige, ✪ A Gavelle, ✪ A Baudet.

MUSÉE MOILLET.

Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, ✪ A, *vice-président honoraire;* Van Hende, ✪ I, *vice-président* de Norguet, Rigaux. ✪. A.

MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui

en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

Commission chargée de la surveillance et du classement: MM. Ch. Bachy, ✿ A, *vice-président honoraire ;* Cornut , ✻ , ingénieur , *vice-président* ; Léon Gauche , ✿ A, Ch Viollette, ✻, ✿, doyen de la Faculté des sciences, Gavelle, ✿,

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS.

MM. Ozenfant, ✿ A, *vice-président*, Casse, ✻, Fontaine, Van Hende ✿ I ; Viollette, ✻, ✿.

DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'administration de M. Gaspard, en 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, du 1er juin au 30 septembre, de midi à cinq heures de relevée et les dimanches et jeudis, du 1er octobre au 1er mai, de midi à quatre heures.

Le nombre des tableaux exposés s'élève au chiffre de 303, celui des objets de sculpture à 45 (catalogue de 1883).

Commission du musée: MM. le Maire, *président de droit*; Terquem, *vice-président ;* Gaspard, *secrétaire*.

Section des beaux arts: MM. Dagneau, Desmit, Coffyn, Detraux, E. Verleye, Meyer-Petitqueux.

Section d'histoire naturelle : MM. Prevost, Terquem, délégués; Ponchez, Duriau, Vaneste.

Section d'archéologie : MM. Bonvarlet, Ch. Collet, délégués, Alibert.

Conservateur : M. Desmit.

BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la révolution, et provenant en grande partie

des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand Ier*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc, etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

Commission de surveillance : MM. Léon Claeys, maire, *président*; Bailleul, Bollaert, Vandenbroucke, Dupuy. — *Secrétaire* : M. Braets. — *Conservateur* : M. Verlinde.

BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée :

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Behaghel; Leroy, de Coussemaker.

Conservateur : M. Swynghedauw.

Conservateur honoraire : M. Ch. Allo.

CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les

divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

Commission de surveillance : MM. Galland-Ruskoné, maire, *président*; Ronnelle, *vice-président*; Berger, le comte de Vendegies, et Dutemple père, A. Durieux, *conservateur*.

DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

Commission générale: MM. le maire de Douai, *président*; Poulle, *vice-président*; Garçon, *secrétaire-général*; Lirondelle, *secrétaire-adjoint*.

Section de la bibliothèque et des médailles: MM. Boulanger, *président;* Jacquart, *secrétaire*; Courdaveaux, Fabre Eugène, Garçon, Honoré Charles, Jacquart, Maugin Gustave, *commissaires* ; B. Rivière, *bibliothécaire* ; l'abbé Horoy, *bibliothécaire-adjoint* ; Dumarquet, *surveillant*.

Section des beaux-arts: MM. Ed. Paix, *président*; Piébourg, *secrétaire*; Delétrez Louis, Demont Adrien, Demont Edmond, Haudouart, Meurant, Dr Watelle père, *commissaires*.

Section du musée Berthoud: MM. Bréan, *président*; Mille, *secrétaire*; Brassart, Delannoy Auguste, Farez E., Groult, Leconte, de Sars, *commissaires*.

Section d'histoire naturelle: MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; Ed. Gosselin, *secrétaire*; Jules de Guerne, Paul Desmarets, Lirondelle, Offret, Dr Pollet, Treuffet, *commissaires*

Conservateur du musée : M. Edmond Delplanque, ✪ A, ✠.
Commis aux écritures: M. Alcide Quéant.
Aides de laboratoire : MM. Lambert, Richez.

VALENCIENNES. — MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce musée, installé au second étage de l'hôtel-de-ville, renferme plus de 400 tableaux.

Parmi eux, un triptyque de Rubens provenant de l'abbaye de St-Amand occupe le premier rang. Il représente au centre, *la Lapidation de St-Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers l'*Annonciation*.

Auprès de cette œuvre maîtresse viennent se grouper le *Martyre de St-Jacques*, de Van Dyck; le *Roi boit*, de Jordaens; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St-Pierre*, de Crayer; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878; *la Circoncision* et l'*Adoration des Mages*, de Martin de Vos, le *St-Bernard d'Aquitaine*, de Martin Pépin; le *Saint-Eloi*, de Gérard Seghers; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer; l'école espagnole, par des peintures de Carrêno de Miranda et de Juan de Pereja; enfin l'école française, par le *St-Etienne*, de Simon Vouet; par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Charlet, d'Henner, de De Crec, etc.

L'Ecole Valenciennoise est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck; par deux toiles d'Antoine Watteau, trois toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabille, de Fagel et d'autres artistes.

Cet établissement est placé sous la surveillance d'une commission composée de MM. Bultot, *président*, Dècle, Sautteau et Doutriaux.

Conservateur : M. Nicolle, (François).

Au musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeau*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville, et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par une commission composée de MM. Dècle, *président*, Nicolle, Fromentin et Foucart (Paul), qui en a rédigé le catalogue.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

Commission administrative: MM. Pesier, ✻, *vice-président*; De Clercq, ✻, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

Conservateur: M. Farez, ✪ A.

ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné a ouserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales : 1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; 4° quatre-vingt-dix-neuf carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

Conservateur: M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement : 68 tableaux, 16 dessins, 30 gravures, lithographies et photographies, 19 sculptures; ensemble 133 numéros

Conservateur: M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Ile Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de

l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 600 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

Conservateur, M. Th. Leuridan, ✠.

JARDINS ET PROMENADES.

LILLE.

La ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heuseusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres assez spacieuses où sont cultivées des collections de plantes assez importantes.

Enfin il existe dans cette cité un jardin zoologique d'acclimatation organisé et entretenu par une société particulière.

Commission de surveillance : MM. Grodée, ✻, *président honoraire*; Meurein, ✻, ✠, ✪, A, *vice-président*; Van den Heede Adolphe, horticulteur; Ed. Desbonnets, propriétaire; Bouchée, adjoint au maire; Charles, vétérinaire; Bertrand, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, Moniez, professeur à la Faculté de médecine; Lotar, ✪, A., professeur à la Faculté de médecine.

DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

Jardinier en chef : M. Duriau.

THÉATRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes, ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

ECOLES SPÉCIALES COMMMUNALES.

LILLE.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

Origine de l'école. En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fût arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu

d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en **1820**, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en **1827**, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En **1852**, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis **1816** par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

Commission de patronage et de surveillance. MM. le maire, *président* ; Ed. Desrousseaux, *vice-président honoraire;* Th. Herlin, *vice-président*; Bigo-Danel, *secrétaire*; Paul Pannier, *secrétaire*; E. Vandeweghe, G. Lammens, A. Ladureau, Baggio, Bonet.

ADMINISTRATION. *Directeur*: M. F. Lavainne ✻ ; *secrétaire-archiviste* : M. Sinsoilliez, Ad.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs. — Harmonie* : demoiselles, hommes, M. F. Lecocq, — *Solfége* : Classes supérieures de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugghe; classes élémentaires de demoiselles; Mme Bulteau ; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Dienne, classe élémentaire de garçons, M. F, Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — *Chant* : demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair; (hommes), M. Boulanger. — *Piano* : Classe supérieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monneret; classe préparatoire de demoiselles, Mme Devos, Mlles Magot, Ortille; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Valtier. — *Piano et orgue* : (garçons), M. Lefebvre. — *Classe élémenlairv de Piano*: M. Delespaul — *Violon*, 1re et 2e classes, M. Paul Martin. — *Violoncelle*: M. Delannoy. — *Contre-basse*: M. Darcq. — *Flûte et hautbois* : M. Herman. — *Clarinette*: M. Gaubert. ✪ A, — *Basson*, M. Bar. — *Saxophone*: M. Gaubert. — *Cor*: M. Wybo. — *Cornet à pistons et trompette*: M. Sinsoilliez, Georges. — *Torombone*: M. Masurel.—*Class d'ensemble et chorale,* (garçons et demoiselles), M. Boulanger.

ÉCOLES ACADÉMIQUES.

Lille.

Commission administrative. MM. le Maire, *président*; Marteau, ✻, ✪ A., *vice-président;* Agache, Aug., Marsillon, Schout-

teten, Van der Vinck, Rochart, Sauvage, Desoblain, Delphin, Petit, Cornut, Coquidé, Huidiez.

Peinture: M. Colas, *direteur*. — *Dessin de la figure*. MM. Colas, *professeur;* Darcq, *professeur en second*. — *Sculpture*: M. Darcq, *professeur*. — *Anatomie* : M. le docteur Etienne Colas, *professeur*. — *Architecture*: M. Vandenbergh, *professeur*, Duthilleul, *professeur-adjoint*. — *Cours d'ornement*: M. Dubuisson, *professeur*. — *Cours de perspective linéaire*: M. Dubuisson, *professeur*. — *Géométrie et mécanique appliquées*: M. Vanriscotte, *professeur*. — *Dessin linéaire*: M. Dubuisson, *professeur* — *Dessin élémentaire*: MM. Lecat, *professeur*; Degouge, *professeur-adjoint*. — *Histoire de l'art*: M. Mamet, *professeur*. — *Algèbre et trigonométrie* : M. Cochez, *professeur*.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

Roubaix.

Directeur, M. V. Delannoy, A. ✿; *secrétaire*, M. A. Turbelin.

Commission administrative. — MM. le Maire, *président;* Victor Delannoy, *vice-président*; Turbelin, P. Parent, V. Barrez, F. Bulteau ✡, P. Destombes, A. Jourdeuil fils et A. Vassier.

ENSEIGNEMENT. — 1re *classe de solfège* (demoiselles) : Mme Prus-Seynave; 2e *Classe de Solfège*: Mme Ve Seynave; 3e *Classe de Solfège* : Mme Duhin-Letellier; 1re *Classe de Piano* : Mmes Prus-Seynave et Duhin-Letellier; 2e *Classe de Piano*: Mlles Célinie Roussiez et Adèle Prus; *Classe de chant* : Mme Landouzy-Besville ; *Classe d'harmonie* (hommes et demoiselles) : M. V. Delannoy, ✿A ; 1re *Classe de Solfège* (garçons) : M. V. Delannoy, ✿A; 2e *Classe de Solfège*: M. Turbelin; 3e *Classe de Solfège*: M. Hodum; 1re *et* 2e *Classe de Solfège* (adultes): M. Turbelin; *Classe de Chant* (hommes) : M. V. Minssart; *Classe de Violon*: M. V. Delannoy, ✿A; *Classe de Violoncelle et Coutre-Basse*: M. Landouzy; *Classe de Piano et Orgue* (hommes): M. L. Montagne; 1re *Classe de Clarinette*: M. P. Fournier; 2e *Classe de Clarinette*: M. E. Tesse; *Classe de Flûte et Saxophone*: M. J. Knoor: *Classe de Hautbois et Basson*: M. R. Brisy; *Classe de Piston, Trompette et Bugle*: M. C. Montigny; *Classe de Cor et Saxhorn-Alto* : M, P. Géminick; *Classe de Saxhorn-Baryton et Basse*: M. L. Mercier; *Classe de Trombone et Bombardon*: M. A. Samain.

Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative* : M. le Maire, *président*.

Section de musique: MM. Dervaux-Wetzel, *vice-président*; Du-

pret Henri, Grau-Libert, L. Duhamel, L. Marafin, G. Glorieux, Adolphe Vanaverbeck, H. Balois.

Section d'architecture, de peinture et de dessin: MM. Goubet ✪ A. *vice-président*, O. Devaux, Doublemart, Masure-Six, J. Duprez, Dr Dron, Dr E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene.

Membre honoraire. M. L. Cadeau

Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin*: MM. N......, *président;* Verley, *secrétaire;* E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Dortigue.

Ecole d'Architecture: M. J. Lecocq, architecte de la ville, *directeur-professeur*, M. Debacker, *professeur de géométrie*, Delanoye, *professeur-adjoint*.

Dessin et peinture: MM. Callot *directeur-professeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique*: MM Pouleur, *président;* E. Lucien Lemaire, *secrétaire*; G. Dutoit, Liem, Attelyn.

Directeur : M. Neerman père.

Professeurs : MM. Vergriete ; C. Théry ; Victor Lest; A. Melsen, Neerman père, Huot.

Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

Commission d'administration : MM. le Maire, *président;* Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy, de Coussemaker, Ignace

Directeur: M. Swynghedauw ; *professeur* : M. Croes, fils.

Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs :* MM. le Maire, *président*; Dutemple, *vice-président*; Ernest Maronniez, Eugène Delalande, Alfred Delannoy, André Deloffre, Roquart, *censeur*.

Professeurs : MM. Datte, *professeur de violon, de violoncelle et de solfége supérieur*; Muguet, *professeur de clarinette et de saxophone*, Mascret, *professeur de flûte, de hautbois et de basson;* Dienne et Etienne, *professeurs d'instruments de cuivre*; Caudriller, *professeur de solfége*, *cours secondaire*: Etienne, *idem*, *cours élementaire*.

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*: MM. le Maire, *président*; le comte de Vendegies,

vice-président; Delannoy, Cornaille, Bélamy; Ronnelle, Caluyer et Maréchal Hyacinthe fils; *directeur*: M. Berger, fils; *professeur*: M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance*: MM. le Maire, *président*; Cornaille fils; A. Bertrand, Carbonel, Boileau, Messian; Douay fils; *directeur*: M. Christian; *professeur*: M. Desicy.

Avesnes.

COURS DE DESSIN: M. Baudez, *directeur*.

Maubeuge.

COURS DE DESSIN. — M. Neulliés, *directeur*.

Douai.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission*: M. le Maire, *président*; MM. Farez, A ✪, ingénieur civil, *vice-président*; Meurant, architecte; Moy, professeur à la Faculté des lettres; Gruson, ✵, ✪, A, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Barbet, ingénieur des ponts et chaussées; Leleu O✵, colonel au génie en retraite; Maronniez, secrétaire; Giroud ✪ I. ✵, député; Watelle, docteur en médecine; *Surveillant général*: M. Carpentier.

PROFESSEURS: *de Géométrie mécanique*: M. Gosselin, ingénieur civil; *d'Architecture*: M. Neveu; *de Perspective*: M. Neveux; *de Dessin et figure*: M. Petit ✪ A; *d'ornement*, M. Delétrez; *de Modelage et sculpture*: M. Delétrez; *Cours de comptabilité et de tenue des livres*: M. Riémain; *Cours de calligraphie*: M. Flament.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance*: M. le Maire, *président*; M. Evrard, *vice-président*; MM. Desmarets, François Bertelle, Cuelenere, *directeur*. *Professeurs*: M. Delahaye, *solfège* (*garçons*); Mlle Dubus, *solfège* (*filles*); Mme Fonrobert-Beauclair, A. ✪, *vocalisation et chant* (*hommes et demoiselles*); N......, *piano* (*demoiselles*); M. Heisser, *violon et alto*; M. E. Henry, *violoncelle et contrebasse*; M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone*; M. Alfred Bernard, *clarinette*; M. Démoulier, *basson et saxhorns-basses*; M. Delahaye, *piano et accompagnement* (*jeunes gens*); M. A. Détrain, *hautbois*; M. Devred, *cor*; M. Elie, *trombone à pistons et à coulisse*; N. Fromont, *cornet à pistons*, *trompette*, *et saxophone soprano et contralto*.

Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC, AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

Membres administrateurs: MM. le maire, *président*; Julien Dècle, *vice président*; Émile Vernus, *secrétaire*; J. B, Foucart, F. Nicolle, J Batigny, Paul Foucart, Ch. Marlière, Ch. Boulanger, Alph. Rombaux, Jh. Déprez.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

Professeurs : MM. Henry-Eugène Delacroix, *classe supérieure de dessin* et *peinture*; Fache, *sculpture, modelure et ornements;* Dussart, *architecture* ; Pettiau, Auguste, *classe élémentaire de dessin*.

COURS DIVERS ET DESSIN INDUSTRIEL.— *Professeurs* : MM. Fache. *sculpture pratique;* Delacroix, *anatomie*; Simonnet, *histoire de l'art*; Accard, *Cours élémentaire. de géométrie et cours de dessin industriel du soir*; Dussart, *Cours de perspective*

COURS POUR LES JEUNES FILLES. — Mme Delacroix, professeur.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.— *Membres administrateurs* : MM. le maire, *président*, Devillers, *secrétaire*; Boucher Charles; Dugardin; Georges Devémy, Alfred Trinquet, Emile Vernus. *Directeur* : Henri Labit, ✲.

Professeurs : MM. de Cornillon, *violon et alto*. Absalon, *violoncelle et contre-basse*; Gaubert, *clarinette, saxophone et basson*; Alfred Datte, *flûte et hautbois*; Cantin, *cor*; Martin, *instruments de cuivre à pistons*, Biloir Henri, et Félix Moronvalle, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*.

Imprimerie et Librairie.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	Journaux politiques.	
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.	
Dunkerque..	L'Autorité	Quotidien.
Id.	Le Phare de Dunkerque	Id.
Id.	Le Nord Maritime	Id.
Bergues	Journal de Bergues, Revue commerciale	Hebdomadaire
Bourbourg ..	Journal de Bourbourg et du canton de Gravelines	Id.
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.	
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Id.	Journal d'Hazebrouck	2 fois par sem.
Bailleul	La Bailleuloise	Hebdomadaire
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.	
Lille.	L'Echo du Nord	Quotidien.
Id.	Le Progrès du Nord	Id.
Id.	Le Courrier populaire	Id.
Id.	La Vraie France	Id.
Id	La Feuille des Campagnes	Hebdomadaire
Id	Les Affiches et Annonces	Quotidien.
Id.	Le Petit-Nord	Quotidien.
Id.	La Semaine religieuse de Cambrai	Hebdomadaire
Id.	Bulletin de l'Œuvre des facultés catholiques.	Mensuel.
Id.	La Gazette du Nord	Hebdomadaire
Id	Grains de Senevé	Mensuel.
Id.	Union de prières pour la ville de Lille	Id.
Id.	La Dépêche	Quotidien
Id.	Le Nord agricole	Hebdomadaire
Id.	Le Nouvelliste	Quotidien
Id.	L'Exploité	Hebdomadaire
Id.	Le Messager du Nord	Id.
Id.	Lille-Journal	Id.
Id.	Le cri de l'ouvrier	Id
Roubaix	Le Journal de Roubaix	Quotidien
Id.	Le Réveil du Nord	Quotidien.
Id.	L'Illustration Roubaisienne	Hebdomadaire
Id.	Roubaix-Républicain	Id.
Tourcoing. ..	L'Echo de Tourcoing	Quotidien.
Tourcoing ...	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix	Hebdomadaire
Id.	La Brouette Tourquennoise	id.
Armentières..	Le Journal d'Armentières	Bi-hebdomad[re]
Id.	La Gazette d'Armentières	Quotidien.
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.	
Cambrai	L'Émancipateur de Cambrai	4 fois par sem.
Id.	La Gazette de Cambrai	2 fois par sem.
Id.	Le Libéral de Cambrai	2 Id
Id.	Le Petit Cambrésien	Hebdomadaire
Le Câteau. ..	Le Cambrésis	2 fois par sem.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.	
Avesnes	L'Observateur	3 fois par sem.
Id.	Le Patriote	Id.
Id.	La Défense	Hebdomadaire
Fourmies	Le Journal de Fourmies	2 fois par sem.
Id.	Le Courrier de Fourmies	Hebdomadaire
Id.	L'Argus, Journal de la région du Nord	Id.
Maubeuge	La Frontière	Id.
Id.	La Sambre	Id.
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.	
Douai	L'Indépendant de Douai	3 fois par sem.
Id.	L'Ami du peuple	Id.
Id.	La Gazette de Douai	Id.
Id.	Echo de la Scarpe	Bi-Hebdomad.
Id.	Le petit Douaisien	3 fois par sem.
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.	
Valenciennes	Le Courrier du Nord	3 fois par sem.
Id.	L'Echo de la frontière	Id.
Id.	L'Impartial du Nord	Id.
Id.	La réforme du Nord	Quotidien
Condé	Le Courrier de l'Escaut	Hebdomadaire
Id.	L'Éclaireur	Id.
St-Amand	Echo Amandinois	Id.
Denain	Le Journal de Denain	2 fois par sem.
	Journaux non politiques.	
Paris(1)	Le Diable Rose	Mensuel.
Id.	Journal des marchandes de modes	Id.
Id	Les Modes européennes	Id.
Id.	Le Génie de la Mode	Bi mensuel.
Lille	Le Portefeuille d'un Conteur	Mensuel.
Id	Journal des brasseurs du Nord	Hebdomadaire
Id	Le financier du Nord	Id.
Id	La Feuille d'ann[es] du Nord	Id.
Id.	La Région du Nord	Mensuel
Id.	Bulletin de l'Adoration réparatrice	Id.
Id.	Annonces des arrondiss. de Lille et d'Arras	Hebdomadaire
Id.	Journal général d'annonces, affiches et avis du département du Nord	3 fois par sem.
Id.	La Semaine musicale	Hebdomadaire
Id.	La Semaine agricole	Id.
Id.	Journal financier	Hebdomadaire
Id.	Journal des sciences médicales	Mensuel.
Id.	Le Petit Lillois	Hebdomadaire
Id.	La Halle de Paris	Id.
Id.	L'annonce illustrée	Mensuel
Id.	Bulletin de la Société Industrielle	Trimestriel
Id.	Revue de Législation des mines	Id.
Id	La province littéraire	Bi-Mensuel
Id	L'économie populaire	Hebdomadaire
Id	La Vérité	Id.
Id	Le petit flamand	Quotidien

(1) Ces journaux paraissent à Paris mais sont imprimés et déposés à Lille.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille........	La Gymnastique...........................	Bi-Mensuel.
Id........	Archives botaniques.....................	Mensuel
Id.	Revue Générale des chemins de fer........	Id.
Id.	Journal de l'Agriculture du Nord..........	Hebdomadaire
Id.	Les Saisons................................	Bi-Mensuel.
Id.	Le Moniteur de l'Industrie................	Mensuel
Id.	Le Renseignement..........................	Hebdomadaire
Id.	Commission Historique....................	Annuel.
Id.	Mémoires de la société des sciences.......	Trimestriel.
Id.	Bulletin mensuel.........................	Mensuel.
Id.	Journal de la société régionale d'horticulture du Nord de la France.............	Bi-Mensuel.
Id.	Journal de la Micrographie...............	Mensuel.
Id	Société de Géographie de Lille............	Trimestriel.
Id.	Bulletin des anciens élèves de l'Institut....	Id.
Id	Société des propriétaires d'appareils à vapeur......................................	Id.
Id.	Le Moniteur universel des brasseurs et distillateurs..................................	Hebdomadaire
Id........	Cabinet historique.......................	Trimestriel.
Id.	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Id.
Id.	Bulletin des architectes de Lille...........	Id.
Id.	Revue électro-homéopathique..............	Mensuel.
id.	La Comédie Lilloise.......................	Id.
id.	Bulletin des Beaux-Arts...................	Id.
id.	Guirlande de Marie........................	Id.
id.	L'Omnibus illustré........................	Hebdomadaire
id.	Bulletin bibliographique des familles et des institutions catholiques...................	Mensuel.
Roubaix.....	Revue électro-homéopathique..............	Bi-Mensuel...
Tourcoing:..	Le Carabinier.............................	Hebdomadaire
Id........	Revue Colombophile.......................	Id.
Id.	Le Brouteux de Tourcoing..................	Id.
Id........	La Revue..................................	Id.
Armentières.	Agence internationale de la Presse-Correspondance J. Merlay....................	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces....................	Hebdomadaire
Fresnes......	Le Coopérateur............................	Mensuel.
Valenciennes.	Feuilles d'annonces.......................	Hebdomadaire
Id........	Le petit Valenciennois...................	Id.
Douai......	L'Indicateur Financier....................	Mensuel.
Id.	Douai-Théâtre illustré....................	3 fois la sem.
Id.	Les Épreuves du baccalauréat.............	Bi-Hebdomad.
Id.	Bulletin des cours de l'Enseignement supér.	Hebdomadaire
Id.	Les Petites affiches et annonces...........	Id.
Maubeuge...	Le Nord métallurgique....................	Hebdomadaire
Id.	La Maubeugeoise..........................	Id.
Dunkerque...	Le Trésorier du soldat....................	Mensuel.
Id	La Plage..................................	Saison balnéa.
Cambrai....	Revue hebdomadaire, Commerciale et Agricole,................................	Hebdomadaire
Id.	Revue Agricole de la région du Nord.......	Id.
Id.	Feuille d'annonces de l'arrondissement.....	Id.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'*n* pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

AGRICULTURE.

CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

Arrondissement de Lille. MM. V. Meurein, ✻ ✠, agronome, *vice-président* ; Deleporte-Bayart, à Roubaix, *secrétaire* ; E. Behagle, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières ; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle ; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin ; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies ; Bouchery Charles, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy ; Ed. Desbonnets, négociant en farines, à Lille; Catel-Beghin, ✻ propriétaire à Lille ; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries; Vandebeulque, cultivateur à Tourcoing ; Lepercq, Alexandre, cultivateur, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.

Arrondissement de Dunkerque. MM. Dantu ✻, maire à Steene ; Lebecque, agriculteur à Coudekerque ; Vandenbavière, agriculteur à Loon ; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque ; Dehaene, agriculteur à Wormhoudt ; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

Arrondissement d'Hazebrouck. MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président* ; Plouvier, maire de Steenwerck ; Vandewalle, maire de Berthen; Bouilliez, à Merville; Becquaert, maire d'Arnèke ; Desmarescaux, maire d'Eecke, Dequiedt, maire et agriculteur à Thiennes.

Arrondissement de Cambrai. MM. Danquigny-Mallet, cultivateur à Cambrai ; Herbet, maire d'Haynecourt ; Dejardin, pro-propriétaire à Carnières ; Lombois, maire de Catillon ; Vallez, maire de Briastre, et Tribou, propriétaire à Hem-Lenglet.

Arrondissement d'Avesnes. MM. Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-président* ; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *secrétaire*; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers; Cuisset Jules, conseiller municipal, à Haut-Lieu; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles; Boulangé, conseiller général à Salesches; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

Arrondissement de Douai. MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres ; Renard, cultivateur, maire de Sin ; Bernard, à Roost-Warendin; Couppé, maire et fabricant de sucre à Férin ; Brassart, cultivateur, maire d'Hornaing; Hector Simon, ingénieur-draineur à Beuvry.

Arrondissement de Valenciennes. MM. Caullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président* ; Davaine Jonathan, à Saint-Amand ; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles ; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing ; Jouglet Théophile à Anzin ; Macarez, agriculteur à Haulchin ; M. P. J. Lemer, brasseur à Hergnies ; M. Ségard, *secrétaire*.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

Président honoraire: MM. Telliez, René, ✻, magistrat à Lille ; *président*: Macarez Emile, ✻, conseiller général, à St-Python, *vice-président*: Trannin, conseiller d'arrondissement, fabricant de sucre

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.

à Lambres ; Claeys, ✻, conseiller général, maire à Bergues; Claudorez, Dominique, cultivateur à Hazebrouck; Desprez, Florimond, ✻, producteur de graines de betteraves, à Cappelle-Lille; Dubar Gustave, économiste à Lille; Brabant, ✻, fabricant de sucre à Onnaing. — *Section étrangère*: Vion, Emile, cultivateur à Lœuilly-sur-Somme; *secrétaire-général*: Renouard, Alfred, industriel, à Lille; *secrétaire-archiviste*: Jacqmart, directeur du Journal d'agriculture à Cambrai ; *secrétaire*: Roger, Victor, médecin-vétérinaire, à Roubaix ; *trésorier*: Deleporte-Bayart, agronome, à Roubaix.

DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 160 membres.

MM. Vandercolme, père, ✻, *président honoraire;* Fidèle Vanhersecke, *vice-président honoraire.*

BUREAU : *président*: M. J. Delelis, ✻ ;

Canton de Dunkerque-Est. — *vice-président*: M. Auguste Gaspard.

Canton de Bergues. — M. Léon Claeys, conseiller général.

Canton d'Hondschoote. — M. Mallengier, maire des Moëres.

Canton de Wormhoudt. — M. Dehaene, *secrétaire*: M. Coolen , *trésorier* : M. Louis Debaecque *; secrétaire-archiviste*: M, Bradts.

BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau : MM. le Sous-préfet, *président d'honneur* ; Ed. Hubert-Legaigneur, *président ;* Vandenbavière, cultivateur et Alexandre Meesemaecker, *vice-présidents;* Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire;* P, Joos, *secrétaire-adjoint ;* P. Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire.*

Membres titulaires de la Société : 90.

HAZEBROUCK.

Bureau: MM. le Sous-Préfet, Claudorez Dominique, *présidents honoraires*; Margerin du Metz, *président ;* Bouilliez, *vice-président* ; Claudorez, Paul, *secrétaire ;* de St-Mart, *trésorier.*

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

BAILLEUL.

Bureau: MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire de Bailleul, *président;* H. Bieswal et P. Becuwe, *vice-présidents;* D. Depoorter, *secrétaire;* C. Hopsomer, *trésorier.*

Les autres membres de la Société sont au nombre de 130.

LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Ce comice est composé de 5 membres honoraires et de 620 membres titulaires.

Membres honoraires: MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*; le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division; Lasne, curé-doyen de St-Maurice.

Bureau : MM. Beaucarne-Leroux, ✻, *président* ; Hellin, Vallet-Roger, *vice-présidents*; De Norguet, *secrétaire-général;* Des-Rousseaux, Schmitt, *secrétaires-adjoints;* H. Butin, ✻, *bibliothécaire;* Nicole, *bibliothécaire adjoint;* Tripier-Durieux, *trésorier*.

Le nombre des membres titulaires est de *six cent vingt*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Ernest Legrand, *président*; François Boulangé, *vice-président*; Victor Marquis, *secrétaire-général*; Henri Pecard, *secrétaire-adjoint*; Jules Hiroux, *trésorier*; Deharvengt-Derkenne, *archiviste*; Désiré Legrand, *bibliothécaire*

VALENCIENNES.

Comices agricoles de l'arrondissement.

VALENCIENNES. — MM. Hunet, *président;* Mariage, ✻, 1[er] *vice-président*; Dhaussy Albert, 2[e] *vice-président*; Losset, *secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, ✻, agriculteur à Denain, *président;* Gouvion, Jules, fabricant de sucre à Denain, *secrétaire-trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, agriculteur à St-Amand, *président;* Davaine, Jonathan, agriculteur à St-Amand, *vice-président;* Wachez, juge de paix à St Amand, *secrétaire;* Meriaux, propriétaire à St-Amand, *trésorier*.

CAMBRAI.

Bureau: MM. Tribou, à Hem-Lenglet, *président*; Dejardin, à Carnières, et Vallez, à Briastre, *vice-présidents*; E. Desmoutiers, à Crèvecœur, *secrétaire-général;* Jacqmart, A., vétérinaire à Cambrai, *secrétaire-rédacteur*; Douay fils, *secrétaire-adjoint*; Richard, *secrétaire-archiviste*; Millot, ancien notaire, *trésorier*.

Nombre des membres, 370.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à

Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing en 1881, Le Câteau en 1882, Cambrai-Ouest en 1883, Clary, en 1884 et Cambrai-Est aura le sien en 1885.

Haras.

Le département du Nord fait partie du 1er arrondissement des Haras.

Inspecteur général : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; *directeur* : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1884, dans le Nord, 19 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait ; St-Amand, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Maubeuge, 4 dont 2 demi sang, 2 de trait ; Landrecies, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait ; Bergues, 2 dont 1 demi-sang et 1 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé 24 étalons qui ont touché 9,600 fr., et en a autorisé 7.

Art vétérinaire.

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 90, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 23; Cambrai, 14; Avesnes, 21 ; Douai, 6; Valenciennes, 17 ; Hazebrouck, 5.

Vétérinaire du département du Nord: M. Pollet à Lille.

Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Autorisée par décision ministérielle du 14 *octobre* 1844.

Président: M. Bernard, à Aubencheul.

Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires-sanitaires des épizooties.

Inspecteur vétérinaire du service des épizooties : M. Pollet, *vétérinaire départemental, à Lille.*

INDUSTRIE. — COMMERCE.

CHAMBRES DE COMMERCE. (1)

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de sept. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur;* E. Delesalle, *président* ; Decroix, *vice-président ;* A. Masquelier; E. Agache ; Th. Barrois ; Alf. Delesalle ; H. Labbe ; A. Descamps ; P. Derode ; P. Le Gavrian; J. Schoutteten; A. Vial ; F. Brunet ; J. Leblan ; J. Scrive-Loyer. L. Danel ; Bernard ; Alf. Thiriez,

Secrétaire de la chambre : M. H. Tournier.

DUNKERQUE. MM. J.-B. Trystram , *président honoraire*, député du Nord ; Alfred Petyt, *président* ; Th. Foort, *vice-président ;* D. Vancauwenberghe-Bellenger, *trésorier* ; Ad. Fichaux ; P. Marchand, J. Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, L. Herbart, L. Dubuisson, Deregneaucourt, Demarle-Fétel, Collet Ch.; Emile Lemaire ; Decoster; Hutter M., Max, Douau, ingénieur, directeur des services. A. Sevin, *chef de bureau.*

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, ✻, *président;* Screpel-Roussel, *vice-président ;* Th. Leuridan, ✠, *secrétaire ;* H. Mathon, *trésorier ;* G. Wattinne ; F. Roussel ; J. Lagache ; Eloy-Duvillier ; Parent-Monfort; A. Vinchon, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Jonglez-Desurmont, *président ;* E. Jourdain, *vice-président ;* Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste ;* D. Leurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, Paul Dubrule, Paul Desurmont, Ed. Flipo, ✠ P., Lorthiois-Desplanque, *secrétaire*.

DOUAI. MM. Charles de Bailliencourt, *président ;* V. Hanotte, ✻, *vice-président;* Maronier, *secrétaire* ; Alain-Chartier, ✻ ✪ A; Cavroy; Paix; Farez, ✪ A. ; A. Trannin ; Goube-Piérache ; Delcroix, Messien, Vandembroeck.

Membres correspondants : MM. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*: M. Richart.

CAMBRAI. MM. Wallerand, Louis, ✻, *président* ; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. ✻, *vice-président ;* Mallez, Paul, *secrétaire* ; Petit, Charles, *trésorier*; Ménard, Antoine-Gérard ; Hallette, Jules ; Ledieu, René ; Ménard, Henri ; Delloye, Charles ; Cornaille ; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, ✻.

(1) Nous donnons les noms des membres en fonctions au 1er décembre 1884. Des élections doivent avoir lieu fin décembre pour toutes les Chambres de commerce.

VALENCIENNES. MM. Charles Delamé, ✱, *président ;* Harpignies, père, *vice-président* ; Leduc, *trésorier* ; A. Wagret, Weil, Pésier, Lamour, Debrabant — M. Victor Henry *Secrétaire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

ARMENTIÈRES.

Président : M. Miellez Edouard ; *Vice-président*: M. Leuridan Bouche ; *Membres*: MM. Vial ; H. Becquart ; L. Bouchez ; Lutun ; Gille ; Félix Deren ; Pierre Woussen ; Victor Pouchain ; Lacherez ; Léon Fremaux, *secrétaire*.

AVESNES. — Les membres sont démissionnaires.

BUREAUX DE CONDITIONNEMENT A ROUBAIX ET TOURCOING.

Établissement comprenant :

1° Bureau de conditionnement des soies, des laines et des cotons;
2° Bureau de pesage des matières textiles ;
3° Bureau de décreusage officieux ;
4° Bureau de titrage et de numérotage des fils.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles. Le droit de pesage a été modifié par un autre arrêté préfectoral du 13 décembre 1861.

Commission de surveillance: MM. A. Vinchon; Georges Heyndrickx; Legrand, conseillers municipaux ; A. Delfosse, ✱, Président de la chambre du commerce ; H. Mathon membre de la Chambre de commerce.

Directeur: M. A. Musin, ✠ ; 1er *commis*: M. Simoëns ; *receveur*: M. A. Destrée ; plus 44 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a

organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel ; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

Un service de factage spécial *restitue gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

L'établissement de Roubaix sous le rapport du mouvement est le plus important de tous ceux qui existent.

Depuis le 16 octobre 1882 l'établissement est transféré boulevard d'Halluin dans une belle et vaste construction spéciale qui se trouvera prochainement reliée, par une voie ferrée, au chemin de fer du Nord et aux Magasins généraux qui sont à proximité.

TOURCOING. Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

Commission de surveillance : MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

Directeur: M. Desmettre.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

Directeur-Ingénieur : M. A. Binet ; *Régisseur-comptable* : M. Descamps ; *Conducteur* : M. Berte ; *piqueur* : M. Rifflard, ✻.

Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants et filles mineures ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.

La 6e circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

Inspecteur divisionnaire : M. Nadeau ✻, rue Gauthier-de-Chatillon, 9.

Inspecteurs départementaux: MM. Arnold ✠, rue Esquermoise, 37, à Lille ; Pastour ✻, à Valenciennes, rue Abel-de-Pujol, 14.

Comité linier du Nord.

(*Fondé en* 1849).

MM. Julien Le Blan, ✻, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Edouard Agache, ✻, à Lille, *secrétaire-général* ; Gustave Dubar, ✻, à Lille *secrétaire*.

Membres: MM. Cannissié, à Lille; Ch. Catel fils; Adolphe Crépy; Ange Descamps; J. Dequoy, à Lille; de Baillencourt, à Douai ; Duplay, à Frévent ; E. Faucheur, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin; Leroy-Crépaux, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Georges Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils; Georges Saint-Léger; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières; Paul Le Blan; Gavelle à Lille; Desurmont à Seclin; Léon Fremaux, à Armentières; Ed. Wallaert, à Lille; Emile Neut et Maurice Descamps à Lille.

Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez. *président* ; Alfred Delesalle, *vice-président ;* Jules Schoutteten, *secrétaire-général.*

Membres : MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Wibaux-Florin.

BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*: M. Dupleix, ✻; *Administrateurs*: MM. Bernard Henri, ✻; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, Paul Crepy; Scalbert; Ed. Longhaye; Aug. Masquelier, ✻; A. Wallaert ; *censeurs* : MM. Scrive-Bigo, ✻ ; Descamps-Crespel ; C. Mas ; *contrôleur* : M. Mouza ; *caissier*: M. Renut.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur* : M. Boivin ; *Censeurs :* MM. Bracq Amédée, Bultot, ✻, Guary ; *Administrateurs* : MM. Decle, Delame, ✻, Dubois, P. Dupont, Lecat, Piérard, de Quillacq ✻. — *Caissier*: M. Van Gelder. — *Chef de comptabilité* : M. M. Allavène.

SUCCURSALE DE DUNKERQUE. *Etablie par décret du* **13** *juin* **1855.** *Directeur* : M. Armand Girard. — *Administrateurs* : MM. Trystram Jean; Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, Decoster, Coquelle, Gourdin. — *Censeurs* : MM. Carpentier, Collet, Vendercolme. *Cassier* : A. Delalande.

SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING. *Autorisée par décret du* **31** *décembre* 1867 — M. Thoyer, *directeur.* — MM. Bossut-Delaoutre; Charles Jonglez; Ernest Galpin; François Masurel; Wattinne-Hovelacque; J.-B. Desurmont; Cavrois-Mahieu, *administrateurs.* — MM. J. Lefebvre ✻; Mulliez-Eloy; Bernard-Cuvillier, *censeurs.* — Jacquemart, *caissier.*

SUCCURSALE DE CAMBRAI. — *Autorisée par décret du* **12** *août* **1880,** *(promulgué Journal officiel du* 7 *septembre* 1880). — M. Bougroint, *directeur.* — *Administrateurs* : MM. Éd. Bertrand, Jules Brunel-Pamart, Camille Maîresse, Cornaille Georges, Wiart Gustave et Paul Mallez. — *Censeurs :* MM. Brabant Jules, Seydoux Charles, Wallerand Louis. — *Caissier* : M. Brocarc, Léon. — *Teneur de livres* : M. Roguin, Louis.

SUCCURSALE DE DOUAI. — *Autorisée par décret du* **7** *janvier* **1881.** — M. Chevalier, *directeur.*

BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Tourcoing.

BOURSE DE DUNKERQUE. *Agents de change, courtiers d'assurances interprètes et conducteurs de navires.* — *Chambre syndicale* : M. D. Spiers *syndic*; P. Debaecker, *premier adjoint*; A. Sergent, *deuxième adjoint*; G. Toutain, *troisième adjoint* et L. Deman, *quatrième adjoint. Membres* : MM. A. Leroy, Alibert, G. Ladureau, E. Plaideau, V. Duchateau, P. Beck.

Courtier honoraire : M. A. Vandercolme, père.

BOURSE DE LILLE. *Agents de change* : MM. Verbiest, Liagre, Févez, Pajot, Paquin, Crouan, [redacted].

BOURSE DE DOUAI. *Courtiers de commerce* : MM. Poüille, Pochez, Camille Lefebvre, et Dupire.

BOURSE DE TOURCOING. *Courtiers de commerce* : MM. Emile Destombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

DUNKERQUE. — *Allemagne*, consul : M. A. Wagner; *Angleterre*, vice-consul : M. Taylor; *Autriche-Hongrie*, consul : M. Numa Plai-

deau ; *Belgique*, consul : M. L. Dewulf-Cailleret ; *Brésil* et *Grèce*, consul : M. G. Féron ; *Danemark*, consul : M. Bonvarlet ; *Espagne*, vice-consul : M. Th. Foort ; *Etats-Unis*, vice-consul : M. B. Morel ; *Italie*, consul : M. Th. Foort ; *Pays-Bas*, consul : M. Ed. Petyt ; *Pérou*, consul : M. N... ; *Portugal*, vice-consul : M. Jodocius ; *Russie* et *Costa-Rica*, consul : M. L. Debaecque ; *Suède* et *Norwège*, consul : M. Ch. Collet : *Turquie*, consul : M. Ed. de Clebsattel ; *Chili*, consul : M. F. Bayart ; *République argentine*, M. Mine.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de *Suède, Norwège* et *Danemarck*.

LILLE. MM. Dansaert, consul de *Belgique* ; Edouard Crépy, vice-consul ; Dubois Grégoire, consul des *Etats-Unis* ; Paul Crépy, vice-consul de *Portugal* ; Bayart, vice-consul du *Brésil* ; Venot, vice-consul d'*Espagne* ; Renouard, vice-consul d'*Italie* ; J. Morel, vice-consul de *Perse* ; C. Devos, consul de l'*Uruguay*.

ROUBAIX. MM. Allart, ✠ consul de *Belgique* ; Lepoutre, consul des *Pays-Bas* ; Piat, vice-consul des *Etats-Unis* ; Albert Prouvost, vice-consul d'*Espagne* ; Jules Morel, vice-consul de *Perse*.

TOURCOING. M. Louis Thaune, consul de *Belgique* (intérimaire).

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (✪ A) ✠, banquier, vice-consul d'*Espagne*.

VALENCENNES. M. Nauts, consul de *Belgique*.

COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1er juillet 1855 a établi, dans chaque canton, une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

Deuxième partie.

DOCUMENTS STATISTIQUES.

NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les 0° 13' à l'ouest, et 1° 54' à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les 49° 58' et 51° 5' de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la mer du Nord ; au nord-est la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne ; et au sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 170 kilomètres. Sa largeur est très variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très resserré, elle est de 6 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 569,389 hectares.

Aspect.

Éminences. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,

coteau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cats, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mêlé de pierre meulière; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200,250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

Vallées. Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont en général peu profondes et peu remarquables. Les principales sont:

La vallée de la Lys qui, depuis Merville jusqu'à Menin, a un développement de 53 kilomètres et une pente de $5^{m}36$.

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mèt. 77 de pente sur une largeur inégale.

Les deux vallées de la Sensée, versant de la Scarpe et versant de l'Escaut, ayant environ: la première un développement de 17 kilomètres et une pente de 16 mètres; la seconde, un développement de 19 kilomètres et une pente de 3 mètres.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 69 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon : longueur 25.000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres ; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 myriamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 18 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 50 à 1,200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance ; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Ecaillon, etc.

Rivières. Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 25 (1).

L'Aa, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

L'Yser, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

La Pêene, très petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près Wylder.

La Lys, dont la source est à Lysbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

La Lawe, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais et qui va se jeter dans la Lys à La Gorgue.

La Bourre, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Pré-à-Vin, au Grand-Dam.

La Marque, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.

auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle, à Marquette.

La Deûle, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

La Scarpe, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

La Sensée, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Lécluse, (arrondissement de Douai), alimente le canal de la Sensée et va se jeter dans la Scarpe à Lambres.

L'Escaut, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

La Hayne, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

La Trouille, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

L'Hogneau, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

La Selle, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

La Rhonelle, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

L'Écaillon, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

La Sambre, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landrecies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

Le Bassuyau, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

L'Esdain, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

Le Bayart, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

L'Herclain, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

La Solre, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

L'Helpe-Majeure, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

La Petite-Helpe, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

Ruisseaux. On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

La Becque de Vieux-Berquin, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

La Metterbeck, qui a sa source au Mont-des-Cats et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschêpe et au Mont-Noir ; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

La Vieille-Rivière, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entre-coupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

Marais. Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires ; le nombre

considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entre-coupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moëres, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé;

Enfin, quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Douai et de Cambrai.

Météorologie.

Climat. Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrés de latitude septentrionale

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élévation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

TEMPÉRATURE. D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de (— 19°,0) le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

MÉTÉORES. Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

VENTS DOMINANTS. Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

Division du Territoire.

Le département se compose de 665 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 665 communes du département, on compte 56 villes ayant plus de 5,000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci après dans l'ordre de leur importance :

LILLE. Chef-lieu du département, du quartier-général du 1er corps d'armée, de la 1re division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État : médecine et pharmacie, sciences; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; ville d'industrie et de commerce. —Population : 178,144 habitants.— Distance de Paris : 236 kilom.

ROUBAIX. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 91,757 habitants.

TOURCOING. Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population: 51,895 habitants.

DUNKERQUE. Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée et port de mer; ville de commerce. — Population : 37,328 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

DOUAI. Chef-lieu de sous-préfecture, siége de la cour d'appel et d'une académie universitaire; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 29,172 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

VALENCIENNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 27,607 habitants.

ARMENTIÈRES. Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 25,089 habitants.

CAMBRAI. Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 23,448 habitants.

MAUBEUGE. Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 17,221 habitants.

DENAIN. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 17,202 habitants.

WATTRELOS. Ville onverte, à 15 kil. de Lille. — Population : 15,725 habitants.

FOURMIES. Ville ouverte, à 115 kil. de Lille. — Population : 15,052 habitants.

HALLUIN. Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 14,020 habitants.

BAILLEUL. Chef-lieu de deux cantons; ville ouverte, à 28 kil de Lille. — Population : 12,712 habitants.

SAINT-AMAND. Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 11,184 habitants.

HAZEBROUCK. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance; ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 10,595 habitants.

ANZIN. Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 10,043 habitants.

LE CATEAU. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,564 habitants.

MARCQ-EN-BARŒUL. Ville ouverte, à 8 kil. de Lillle. — Population : 9,266 habitants.

HAUTMONT. Ville ouverte, à 86 kil. de Lille. — Population : 9,204 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 8,504 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 8,416 habitants.

CROIX. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille. — Population : 8,081 habitants.

MERVILLE. Ville ouverte ; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille — Population : 7,028 habitants.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,731 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 6, 637 habitants.

LOOS. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 6,617 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants.

SOLESMES. Chef-lieu de canton, à 89 kil. de Lille. — Population : 6,390 habitants.

FRESNES, ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 6,342 habitants.

VIEUX-CONDÉ. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 6,296 habitants.

HOUPLINES. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 6,230 habitants.

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,223 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 45 kil. de Lille.— Population : 5,861 habitants.

RONCQ. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 5,716 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 105 kil. de Lille. — Population : 5,714 habitants.

SIN. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 5,634 habitants.

SOMAIN. Ville ouverte, à 40 kil. de Lille. — Population : 5,590 habitants.

Bergues. Chef-lieu de canton, à 67 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,385 habitants.

Seclin. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

Wignehies. Ville ouverte, à 108 kil. de Lille. — Population : 5,232 habitants.

Quesnoy-sur-Deule. Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,051 habitants.

Condé. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,621 habitants.

Cassel. Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 49 kil. de Lille.— Population : 4,276 habitants.

Landrecies. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,203 habitants.

Le Quesnoy. Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 67 kil. de Lille. — Population : 4,030 habitants.

La Gorgue. Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,885 habitants.

Orchies. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 26 kil. de Lille. — Population 3,757 habitants.

La Bassée. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,545 habitants.

Hondschoote. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,472 habitants.

Marchiennes. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 34 kil. de Lille. — Population : 3,388 habitants.

Bourbourg. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population · 2,392 habitants.

Lannoy. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,985 habitants.

Bavai. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. — Population : 1,863 habitants.

Bouchain. Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 49 kil. de Lille. — Population : 1,763 habitants.

Mortagne. Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,273 habitants.

SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 569,389 hectares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton. hect.	ares	SUPERFICIE par arrondissement hect.	ares
DUNKERQUE.	Bergues	13	11953	»	72310	»
	Bourbourg	13	11075	»		
	Dunkerque-Est	8	6775	»		
	Dunkerque-Ouest	6	4648	»		
	Gravelines	5	6941	»		
	Hondschoote	9	13713	»		
	Wormhoudt	10	11205	»		
HAZEBROUCK.	Bailleul-Nord-Est	4	9613	»	69458	»
	Bailleul-Sud-Ouest	5	6863	»		
	Cassel	13	11752	»		
	Hazebrouck-Nord	10	12526	»		
	Hazebrouck-Sud	7	8381	»		
	Merville	5	8271	»		
	Steenvoorde	9	12052	»		
LILLE.	Armentières	8	6285	»	87561	»
	Bassée (La)	11	7007	»		
	Cysoing	14	9611	»		
	Haubourdin	16	8724	»		
	Lannoy	16	7872	»		
	Lille Nord-Est	2	2625	»		
	Lille Centre	2	285	»		
	Lille Sud-Est	3	1214	»		
	Lille Sud-Ouest	»	»	»		
	Lille Ouest	4	2965	»		
	Pont-à-Marcq	15	11680	»		
	Quesnoy-sur-Deûle	9	6575	»		
	Roubaix-Est	2	2636	»		
	Roubaix-Ouest	2	1160	»		
	Seclin	16	9592	»		
	Tourcoing-Nord	6	6234	»		
	Tourcoing-Sud	3	3096	»		
CAMBRAI.	Cambrai-Est	14	8891	»	89334	»
	Cambrai-Ouest	17	7892	»		
	Carnières	16	10178	»		
	Câteau (Le)	17	15918	»		
	Clary	17	13731	»		
	Marcoing	20	19959	»		
	Solesmes	17	12765	»		

DÉSIGNATION des arrondissements.	DÉSIGNATION des cantons	Nombre de communes.	SUPERFICIE par canton.	SUPERFICIE par arrondissement
			hect. ares	hect. ares
Avesnes	Avesnes-Nord	14	13046 »	140061 »
	Avesnes-Sud	12	15250 »	
	Bavai	18	12718 »	
	Berlaimont	14	8777 »	
	Landrecies	10	11463 »	
	Maubeuge	15	20963 »	
	Quesnoy-Est	14	18018 »	
	Quesnoy-Ouest	27	7978 »	
	Solre-le-Château	16	13483 »	
	Trélon	13	18365 »	
Douai	Arleux	15	8741 »	47581 »
	Douai Nord	6	5954 »	
	Douai Sud	10	5844 »	
	Douai Ouest	11	6341 »	
	Marchiennes	15	10345 »	
	Orchies	9	10356 »	
Valenciennes	Amand (Saint-), r. g.	10	5856 »	63084 »
	Amand (Saint-), r. d.	7	10788 »	
	Bouchain	21	14244 »	
	Condé	10	8468 »	
	Valenciennes Nord	9	5799 »	
	Valenciennes Est	10	9377 »	
	Valenciennes Sud	15	8552 »	
	Totaux	665	569389 »	569389 »

ÉTAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes	»
— de collines	158,087hect.
— de plaines et de vallons	411,302
	569,389

Sol riche de terreau	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes	7,800
Sol de craie ou calcaire	84,136
— de gravier	1,550
— pierreux	55,600
— sablonneux	28,600
— argileux	280,422
— limoneux ou marécageux	34,281
	569,389

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour	361,075hect.
Prés	95,833
Bois	35,827
Vergers, pépinières et jardins	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation	1,096
Landes, pâtis, bruyères	7,568
Canaux de navigation	361
Cultures diverses	3,731
Superficies des propriétés bâties	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc.	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics	609
	569,389

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885, pour dépenses: ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 64 communes.									
Canton de Bergues.									
Armbouts-Cappel	937hect	7	8	73	1159	9046	95 »	1 4	96 4
Bergues	151	»	9	67	5385	49917	14 »	8 »	22 »
Bierne	1089	2	10	69	534	9309	60 7	1 7	62 4
Bissezeele	347	7	16	62	350	2759	110 »	2 9	112 9
Crochte	762	6	15	70	659	6235	64 »	1 9	65 9
Eringhem	1139	12	19	66	653	6747	73 »	2 9	75 9
Hoymille	551	2	11	69	468	5500	106 »	1 5	107 5
Pitgam	2293	9	15	68	1565	17050	51 2	9 1	60 3
Quaëdypre	1821	5	14	65	1546	16624	80 4	3 4	83 8
Socx	793	4	13	64	727	7204	83 9	1 »	84 9
Steene	1076	6	13	73	1038	10588	73 7	2 4	76 1
West-Cappel	745	9	18	62	866	6360	119 2	23 5	142 7
Wylder	249	9	18	60	309	2322	135 »	6 3	141 3
Totaux	11953hect.				15259	149661			
Canton de Bourbourg.									
Bourbourg-Ville	27hect	»	19	74	2392	22500	14 »	26 7	40 7
Bourbourg-Camp	3784	»	19	74	2493	27792	38 6	23 1	61 7
Brouckerque	1187	7	15	74	981	7367	84 »	1 2	85 2
Cappelle-Brouck	1741	5	23	66	1147	11779	62 »	2 9	64 9
Drincham	336	10	19	64	244	2681	113 »	1 7	114 7
Holque	377	11	27	67	512	3369	75 6	» »	75 6
Looberghe	1922	7	16	67	1454	12929	70 »	2 2	72 2
Millam	1221	12	26	66	1006	9620	85 4	12 3	97 7
Momelin (St-)	596	20	34	66	304	3206	70 »	12 »	82 »
Pierre-Brouck (S)	881	7	25	74	666	6502	59 »	7 »	66 »
Spycker	938	10	10	75	670	5759	121 3	1 9	123 2
Watten	774	14	28	67	1763	13919	72 5	7 4	79 9
Wulverdinghe	291	18	29	70	321	2101	107 »	1 9	108 9
Totaux	14075hect.				13953	129524			
Canton de Dunkerque-Est.									
Coudekerque	173hect	6	6	73	637	7906	68 »	2 6	70 6
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	2420	17621	42 »	6 6	48 6
Dunkerque-Est	377	»	»	76	16631	431493	12 »	20 »	32 »
Leffrinckoucke	708	7	7	81	334	2712	68 9	1 4	70 3
Rosendaël	717	3	3	79	6223	36194	17 »	22 3	39 3
Téteghem	1887	7	7	81	1496	15429	49 4	13 3	62 7
Uxem	730	10	10	73	437	4570	48 »	»	48 »
Zuytcoote	263	10	10	81	333	1187	96 1	1 8	97 9
Totaux	6775hect.				28511	517112			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires. annuel^es	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Dunkerque-Ouest.									
Cappelle	538hect.	5	5	75	641	6673	87 5	0 3	87 8
Dunkerque-Ouest	»	7	7	76	20697	Voir Dunkerque-Est.			
Fort-Mardyck ...	129	6	6	82	1375	2170	40 5	9 6	50 1
Mardyck	682	10	10	86	440	3275	54 7	6 7	61 4
Grande-Synthe..	1518	7	7	84	782	7805	78 8	3 1	81 9
Petite-Synthe ...	1139	4	4	82	2415	16145	79 6	10 3	89 9
Pol (Saint)......	642	3	3	79	4406	15817	24 6	55 1	79 7
Totaux......	4648hect.				30756	51885			
Canton de Gravelines.									
Gd fort Philippe.	89hect.	3	23	98	2470	7433	9 »	»	9 »
Craywick........	772	10	13	83	517	5934	52 »	6 1	58 1
Georges (St-)....	812	4	20	95	357	3948	74 6	2 3	76 9
Gravelines......	1838	»	20	97	5946	36857	14 »	0 4	14 4
Loon...........	3430	7	12	89	2321	18450	76 5	2 3	78 8
Totaux......	6941 hect.				11614	72622			
Canton d'Hondschoote.									
Bambecque.....	1180hect.	10	24	67	998	9515	118 3	10 3	128 6
Bray-Dunes.....	857	13	12	89	1095	2682	81 »	»	81 »
Ghyvelde........	1646	10	12	84	1343	8651	45 6	8 8	54 4
Hondschoote. ...	2472	»	22	82	3472	29926	35 9	28 5	64 4
Killem.	1199	3	20	81	1185	9450	80 8	4 8	85 6
Moëres (Les)	1945	5	15	75	847	9336	67 5	4 »	71 5
Oost-Cappel.....	293	7	23	82	404	3444	92 »	1 2	93 2
Rexpoëde........	1337	6	19	78	1863	14533	105 1	19 3	124 4
Warhem	2784	9	14	74	2283	20416	108 6	3 5	112 1
Totaux......	13713hect.				13490	107953			
Canton de Wormhoudt.									
Bollezeele	1754hect.	11	25	65	1798	15361	85 6	20 »	105 6
Broxeele	376	15	27	65	357	3083	103 7	»	103 7
Esquelbecq	1230	3	20	63	1856	13075	128 9	7 8	136 7
Herzeele	1717	5	24	64	1647	13426	94 7	2 8	97 5
Lederzeele......	1888	17	29	66	1581	11963	86 4	13 3	99 7
Ledringhem	701	4	24	57	642	5582	84 1	2 2	86 3
Merckeghem....	1073	14	27	68	838	5842	146 6	32 3	178 9
Volckerinckhove	987	15	27	66	927	8197	67 4	1 2	68 6
Wormhoudt	2740	»	20	56	3649	30220	87 »	7 9	94 9
Zeggers-Cappel..	1739	6	19	66	1699	13601	72 8	2 4	75 2
Totaux......	14205hect.				14964	120350			

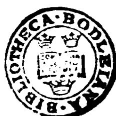


TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.									
Canton de Bailleul-Nord-Est.									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect	»	16	28	7381	79249	25 »	46 1	71 1
Jans-Cappel (St-)	795	3	17	31	1179	6111	129 6	7 4	137 »
Nieppe....	1729	9	25	20	4992	27818	103 1	17 6	120 7
Steenwerck.....	2747	6	22	25	4229	27382	115 3	21 7	137 »
Totaux...	9613 hect.				17781	140560			
Canton de Bailleul-Sud-Ouest.									
Bailleul-Sud-O..	» hect.	»	16	28	5331	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen........	518	6	18	35	660	3760	93 8	30 9	124 7
Flêtre	897	7	11	35	1074	7359	110 1	14 1	124 2
Merris	1009	6	10	35	1208	7197	108 2	11 1	119 3
Meteren........	1844	3	12	32	2516	16760	102 3	11 8	114 1
Vieux-Berquin..	2595	8	12	37	3217	19478	91 2	10 4	101 6
Totaux....	6863 hect.				14006	54554			
Canton de Cassel.									
Arnêke.........	1341 hect.	7	18	56	1488	12567	103 8	2 9	106 7
Bavinchove.....	831	4	11	53	900	6840	79 7	10 5	90 2
Buysscheure....	615	12	19	64	793	5824	86 8	30 4	117 2
Cassel..........	1300	»	11	49	4276	28880	27 2	27 8	55 »
Hardifort.	614	3	14	52	539	4405	83 9	5 1	89 »
Marie-Cappel(ste)	756	3	8	48	1695	6294	75 5	43 2	118 7
Noordpeene.....	1711	8	18	57	1392	10258	95 3	8 3	103 6
Ochtezeele......	557	7	18	56	490	4577	92 3	1 7	94 »
Oxelaère.	465	3	10	50	543	4240	72 5	4 5	77 »
Rubrouck	1487	12	23	61	1335	12952	90 2	14 4	104 6
Wemaers-Cappel	412	4	15	53	453	3227	92 5	4 6	97 1
Zermezeele.	483	4	15	53	359	3378	111 6	2 1	113 7
Zuydtpeene.....	1180	5	14	54	822	8078	83 6	10 5	94 1
Totaux.....	11752 hect.				14085	111520			
Canton d'Hazebrouck-Nord.									
Blaringhem	1819 hect.	12	12	56	1924	12686	126 3	13 1	139 4
Caëstre.......	1009	7	7	38	1635	11562	99 2	21 3	120 5
Ebblinghem	908	9	9	53	703	5849	118 2	11 3	129 5
Hazebrouck-Nord	2725	»	»	44	5440	82446	23 2	20 »	43 2
Hondeghem.....	1259	4	4	45	1385	10641	99 1	24 5	123 6
Lynde..........	896	10	10	54	813	6490	120 5	4 9	125 4
Renescure......	1881	12	12	56	2024	13851	93 »	3 »	96 »
Sercus.	495	7	7	51	521	3942	105 8	3 7	109 5
Staple.........	995	8	8	52	937	8111	101 6	8 2	109 8
Wallon-Cappel..	539	5	5	49	700	4968	133 5	13 6	147 1
Totaux....	12526 hect.				16082	160546			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton d'Hazebrouck-Sud.									
Boeseghem	695 hect.	11	11	55	1023	6255	119 4	4 4	123 8
Borre.........	595	4	4	40	792	5184	129 0	5 2	134 2
Hazebrouck-Sud.	»	»	»	44	5155	Voir Hazebrouck-Nord.			
Morbecque......	4384	4	4	48	3547	30281	51 3	2 6	53 9
Pradelles.......	323	5	5	38	295	2592	119 »	5 »	124 »
Steenbecque	1175	7	7	51	1944	11816	88 9	22 2	111 1
Strazeele.	466	8	8	36	630	4537	105 8	28 5	134 3
Thiennes.	743	10	10	51	1030	6694	93 3	19 3	112 6
Totaux.....	8381 hect.				14446	67359			

Canton de Merville.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Estaires.	2523 hect.	7	19	30	6731	44916	45 »	19 8	64 8
Haverskerque...	924	8	10	45	1607	8033	107 8	0 5	108 3
La Gorgue......	1488	6	18	32	3885	26075	66 2	6 5	72 7
Merville........	2705	»	12	37	7028	46016	66 3	26 8	93 1
Neuf-Berquin ...	631	4	15	34	1364	6315	119 8	23 2	143 »
Totaux....	8274 hect				20615	131355			

Canton de Steenvoorde.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Boëschèpe	1358 hect	9	17	36	2175	10578	116 8	16 7	133 5
Eecke..........	1029	4	9	40	1182	9160	110 4	8 7	119 1
Godewaersvelde.	1189	5	13	40	1770	10156	115 9	12 1	128 »
Houtkerque.....	1312	9	20	54	1278	9300	106 4	19 2	125 6
Oudezeele	935	6	17	54	982	6254	141 8	16 »	157 8
Steenvoorde	2981	»	11	44	4219	29281	69 4	29 3	98 7
Sylvestre-C. (St-)	813	5	7	43	1092	7422	103 4	23 2	126 6
Terdeghem	882	4	10	46	608	6270	91 3	10 »	101 3
Winnezeele.....	1553	4	15	49	1466	9975	114 5	12 9	127 4
Totaux....	12052 hect				14772	98396			

ARRONDISSEMENT DE LILLE, 17 cantons, 429 communes.

Canton d'Armentières.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Armentières	649 hect.	»	16	16	25089	210243	12 »	26 4	38 4
Bois-Grenier....	749	5	16	16	1225	7852	86 3	5 1	91 4
Capinghem.	185	8	8	8	291	2545	114 7	20 »	134 7
Chapelle-d'Arm..	1070	3	13	13	3960	21293	65 »	25 7	90 7
Erquinghem-Lys.	879	3	19	19	2224	14424	79 4	30 »	109 4
Frelinghien.....	1119	5	13	13	2388	20986	93 6	7 7	101 3
Houplines	1129	3	16	16	6230	46796	68 »	24 2	92 2
Prémesques	505	7	9	9	1168	6505	94 7	23 3	118 »
Totaux.....	6285 hect.				42575	330644			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de La Bassée.									
Aubers.........	1013 hect.	10	23	23	1835	10003	165 »	51 6	216 6
La Bassée	344	»	24	24	3545	28668	16 8	0 3	17 1
Fournes.........	822	9	16	16	1734	12711	66 4	12 1	78 5
Fromelles	854	10	23	23	1213	7174	145 7	29 7	175 4
Hantay	209	5	24	24	575	2304	191 »	9 1	200 1
Herlies..........	711	7	20	20	950	7364	123 5	24 »	147 5
Illies	791	4	24	24	1116	9921	137 1	35 8	172 9
Marquillies	691	8	21	21	1227	6908	58 9	12 9	71 8
Sainghin-en-W..	770	10	20	20	2573	11639	125 5	15 6	141 1
Salomé.........	525	3	24	24	1219	8700	83 9	33 5	117 4
Wicres.........	277	6	19	19	250	2491	152 »	23 5	175 5
Totaux......	7007 hect.				16537	107880			
Canton de Cysoing.									
Bachy..........	635 hect.	4	18	18	1029	5424	116 4	25 4	141 8
Bourghelles	646	2	16	16	1290	6739	136 1	10 5	146 6
Bouvines	268	3	13	13	565	3843	108 3	4 8	113 1
Camphin-en-Pév.	639	5	16	16	1371	7566	114 6	15 4	130 »
Cappelle........	806	8	18	18	1313	9146	85 1	14 3	99 4
Cobrieux.	278	4	17	17	444	2084	125 3	19 6	144 9
Cysoing.	1351	»	14	14	3160	22146	74 5	14 2	88 7
Genech	740	5	16	16	1131	6047	113 6	27 2	140 8
Louvil..........	248	3	14	14	679	2965	131 7	31 8	163 5
Mouchin........	919	9	23	23	1492	9941	62 6	61 3	123 9
Péronne........	413	5	12	12	718	2624	167 »	21 8	188 3
Sainghin-en-Mél.	1036	5	10	10	1792	11774	65 2	21 6	86 8
Templeuve	1565	7	18	18	2997	23797	91 4	2 9	94 3
Wannehain.....	367	4	18	18	565	3006	119 »	11 1	130 1
Totaux......	9611 hect.				18516	117072			
Canton d'Haubourdin.									
Beaucamps	421 hect.	6	13	13	1141	5403	77 6	2 7	80 3
Emmerin.	490	3	10	10	1571	6826	61 7	12 7	74 4
Englos	134	3	10	10	484	1943	140 »	31 2	171 2
Ennetières-en-W.	1044	4	10	10	1739	10977	109 »	10 9	119 9
Erquinghem-le-S	174	5	12	12	264	1650	141 3	3 6	144 9
Escobecques	185	5	12	12	351	2428	120 9	27 9	148 8
Hallennes-lez-H..	435	2	9	9	924	5724	93 2	21 8	115 »
Haubourdin.....	528	»	7	7	6409	56140	45 7	37 4	83 1
Le Maisnil......	350	10	17	17	458	2871	156 »	19 7	175 7
Ligny..........	81	6	13	13	107	923	14 »	»	14 »
Lomme.........	930	7	6	6	4364	29871	103 »	24 1	127 1
A reporter...	4772				17842	124756			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton.	Distance en kilomètres au chef-lieu: de la Sous-Préfecture	Distance en kilomètres au chef-lieu: de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: extraordinaires et remboursement d'emprunt.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report....	4772 hect.				17812	124756			
Loos..........	754	3	5	5	6647	43815	18 »	20 6	38 6
Radinghem.....	682	8	15	15	1144	6898	148 6	»	148 6
Santes.........	756	3	10	10	1963	13420	70 8	35 5	106 3
Sequedin.......	405	3	10	10	648	4769	121 9	29 1	151 »
Wavrin.........	1355	7	14	14	3483	17807	71 5	13 4	84 9
Totaux......	8724 hect.				31667	211465			
			Canton de Lannoy.						
Annappes......	1156 hect.	7	6	6	2651	15966	74 6	5 4	80 »
Anstaing.......	226	9	10	10	650	3350	132 »	2 2	134 2
Ascq............	659	8	8	8	2409	14472	74 1	17 5	91 6
Baisieux.......	861	9	15	15	1966	13425	73 6	43 5	117 1
Chéreng.......	411	8	12	12	1391	7459	93 2	12 »	105 2
Flers...........	907	8	6	6	3363	20448	91 4	4 4	95 8
Forest..........	103	5	12	12	769	2648	93 8	2 8	96 6
Gruson.........	311	10	12	12	382	3014	127 »	10 »	137 »
Hem............	956	3	11	11	3320	19478	68 »	18 3	86 3
Lannoy........	14	»	13	13	1985	15665	55 4	20 »	75 4
Leers..........	525	4	16	16	3459	14712	86 8	22 4	109 2
Lys-lez-Lannoy.	320	1	14	14	3773	23184	57 »	26 2	83 2
Sailly..........	430	3	14	14	885	5754	93 5	4 5	98 »
Toufflers.......	237	2	14	14	1512	5641	95 »	20 »	115 »
Tressin........	186	7	10	10	522	3948	97 3	23 4	120 7
Willems.......	570	5	15	15	2162	11891	82 2	12 7	94 9
Totaux......	7872 hect.				31199	181055			
			Canton de Lille-Nord-Est.						
Hellemmes-Lille.	329 hect.	4	4	4	3880	26786	81 7	22 9	104 6
Lille-Nord-Est...	2008	»	•	»	42222	2800663	10 3	20 »	30 3
Mons-en-Barœul.	288	3	3	3	2389	14703	63 2	28 2	91 4
Totaux	2625 hect.				48491	2842152			
			Canton de Lille-Centre.						
Lille-Centre .	»	»	»	»	46686	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La)..	285 hect.	2	2	2	8504	62938	26 7	14 »	40 7
Totaux......	285 hect.				25190	62938			
			Canton de Lille-Sud-Est.						
Faches	462 hect.	6	6	6	3095	15878	64 8	10 8	75 6
Lezennes.......	213	6	6	6	1590	4821	118 3	42 9	161 2
Lille-Sud-Est...	»	»	»	»	16195	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin	539	5	5	5	2650	14150	34 6	59 »	93 6
Totaux......	1244 hect.				23530	34849			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton	Distance en kilomètres au chef-lieu: de la Sous-Préfecture	Distance en kilomètres au chef-lieu: de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: extraordinaires et remboursement d'emprunt.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Canton de Lille-Sud-Ouest.									
Lille-Sud-Ouest.	»	»	»	»	90057	Voir Lille-Nord-Est.			
Canton de Lille-Ouest.									
André (St-)	313 hect.	3	3	3	2053	23736	87 7	25 4	113 1
Lambersart.....	625	3	3	3	2775	25264	100 5	18 5	119 »
Lille-Ouest	»	»	»	»	12984	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette......	485	5	5	5	3770	24785	113 »	21 7	134 7
Wambrechies...	1542	7	7	7	4239	32397	118 4	20 »	138 4
Totaux....	2965 hect.				25821	107482			
Canton de Pont-à-Marcq.									
Attiches........	668 hect.	4	14	14	849	7375	70 9	13 4	84 3
Avelin	1376	3	12	12	1586	14587	91 6	7 7	99 3
Bersée	1093	5	19	19	1843	12410	81 7	28 2	109 9
Ennevelin	991	3	17	17	1544	11105	101 5	4 3	105 8
Fretin..........	1317	5	11	11	2179	14459	87 9	19 5	107 4
La Neuville.....	394	7	17	17	380	3225	58 5	40 7	99 2
Mérignies.......	861	2	16	16	931	8000	77 1	24 »	101 1
Moncheaux.	497	9	23	23	1048	5260	87 8	34 1	121 9
Mons-en-Pévèle..	1236	5	19	19	2079	14530	78 9	3 1	82 »
Ostricourt......	759	11	23	23	785	6237	57 8	29 1	86 9
Phalempin	792	8	15	15	1434	13326	90 7	9 2	99 9
Pont-à-Marcq ...	222	»	14	14	806	6733	63 3	1 6	64 9
Thumeries	702	8	19	19	1044	7619	83 »	30 9	113 8
Tourmignies....	203	3	16	16	540	3013	99 8	7 6	107 4
Wahagnies	569	8	19	19	924	5755	98 3	6 4	104 7
Totaux....	11680 hect.				17972	133634			
Canton de Quesnoy-sur-Deûle.									
Comines	1602 hect.	8	18	18	6637	51174	35 »	37 7	72 7
Deûlémont	994	5	16	16	1862	14916	110 »	6 2	116 2
Lompret..... ..	309	7	8	8	707	4442	123 8	7 9	131 7
Pérenchies......	303	6	8	8	2538	13791	127 5	5 8	133 3
Quesnoy-sur-D ..	1436	»	11	11	5051	42580	113 4	28 7	142 1
Verlinghem	1007	4	7	7	1635	11665	130 9	3 7	134 6
Warnéton-Bas ..	279	6	16	16	233	2697	77 5	»	77 5
Warnéton-Sud ..	137	5	15	15	127	1840	107 »	»	107 »
Wervicq-Sud....	508	10	18	18	2545	13952	92 2	32 9	125 1
Totaux....	6575 hect				21335	157057			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Roubaix-Est.					
Roubaix-Est	1275 hect.	»	11	11	55065	1170993	15	20	35
Wattrelos	1361	4	15	15	15725	55221	109	16 4	125 4
Totaux....	2636 hect.				70790	1226214			
				Canton de Roubaix-Ouest.					
Croix	474 hect.	3	8	8	8081	62558	71 4	9 »	80 4
Roubaix-Ouest.	»	»	11	11	36692	Voir Roubaix-Est.			
Wasquehal	686	4	7	7	3275	20732	78 4	33 7	112 1
Totaux....	1160 hect.				48048	83290			
				Canton de Seclin.					
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	17	17	1017	7472	89 8	32 4	122 2
Annœullin......	1129	3	19	19	4156	24751	24 8	3	27 8
Bauvin.........	385	13	24	24	1998	9863	45 1	1 3	46 4
Camphin-en-Car	739	6	17	17	906	8565	68 »	25 7	93 7
Carnin.	236	6	17	17	426	2972	140 1	18 5	158 6
Chemy.........	348	4	15	15	355	3574	110 8	18 6	129 4
Gondecourt.....	821	4	15	15	2095	12010	62 4	13 6	76 »
Herrin	217	6	16	16	441	2975	115 7	8 4	124 1
Houplin.	647	3	14	14	1635	10877	75 7	11 1	86 8
Lesquin.	851	7	7	7	1335	11048	94.6	8 5	103 1
Noyelles	238	7	9	9	339	2867	55	15 4	70 4
Provin.	339	11	20	20	1610	6937	73	2 4	75 4
Seclin	1742	»	11	11	5379	52172	37	19 6	56 6
Templemars. ...	460	4	8	8	982	5562	96	62 2	158 2
Vendeville	256	6	8	8	469	2645	139	28 2	167 2
Wattignies......	630	5	7	7	2543	12832	89 3	34 9	123 2
Totaux....	9592 hect.				25686	177122			
				Canton de Tourcoing-Nord.					
Bousbecque.....	638 hect.	8	16	16	2214	15490	109 3	16 5	125 8
Halluin	1248	9	17	17	14020	64969	73 4	46 7	120 1
Linselles	1169	7	13	13	4402	26099	134 3	8 8	143 1
Neuville-en-Ferr.	614	3	17	17	4266	14776	118 6	46 »	164 6
Roncq	1056	5	14	14	5716	30541	96 3	29 7	126 »
Tourcoing-Nord	1509	»	14	14	20094	617868	18 3	20	38 3
Totaux....	6234 hect.				50712	769743			
				Canton de Tourcoing-Sud.					
Bondues	1292 hect.	7	8	8	3206	20689	91 8	15 1	106 9
Marcq-en-Barœul	1390	8	5	8	9266	52767	85 2	19 2	104 4
Mouveaux	414	3	10	10	3678	17928	91 3	22 6	113 9
Tourcoing-Sud ..	»	»	14	14	31801	Voir Tourcoing-Nord.			
Totaux....	3096 hect.				47951	91384			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI, 7 cantons, 118 communes.									
Canton de Cambrai-Est.									
Awoingt	628 hect.	6	6	65	551	5196	125 1	33 5	158 6
Cagnoncles	623	7	7	66	837	6152	120 »	2 2	122 2
Cambrai-Est ...	1651	»	»	59	9182	272536	18 3	15	33 3
Cauroir	559	6	6	65	684	6632	83 9	24 8	108 7
Escaudœuvres ..	663	3	3	62	2411	19459	57 2	14 5	71 7
Estrun	268	11	11	58	627	3097	102 1	61	163 1
Eswars	274	7	7	63	470	2918	137 »	18 9	155 9
Forenville	335	7	7	63	97	2896	85 3	17 1	102 4
Iwuy	1269	9	9	62	3853	20352	70 3	25 3	95 6
Naves..........	513	7	7	66	868	5598	122 7	61 4	184 1
Niergnies	435	5	5	64	593	3553	195 4	15 7	211 1
Ramillies.......	508	5	5	65	570	5544	79 4	21 6	101 »
Thun-Lévêque ..	562	8	8	63	852	5341	112 9	3 6	116 5
Thun-St-Martin.	603	8	8	66	852	7233	94 »	26 4	120 4
Totaux....	8891 hect.				22447	366507			
Canton de Cambrai-Ouest.									
Abancourt......	561 hect.	7	7	54	634	5511	95 6	18 3	113 9
Aubencheul-au-B	346	11	11	48	515	4000	54 5	26 9	81 4
Bantigny.......	315	7	7	62	557	3388	83 6	3 7	87 3
Blécourt	355	6	6	56	419	3492	83 9	9 1	93 »
Cambrai-Ouest..	»	»	»	59	14266	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers	283	6	6	56	348	2204	117 3	16 8	134 1
Fontaine-Notre-D	1038	6	6	66	2071	10322	88 3	16	104 3
Fressies	463	10	10	51	663	3971	57 7	28	85 7
Haynecourt.....	585	7	7	54	365	5372	94 4	10 6	105
Hem-Lenglet....	485	10	10	54	747	4127	49 1	22 4	71 5
Morenchies	150	3	3	59	108	4319	123 5	»	128 5
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	1280	6758	94 6	0 7	95 3
Paillencourt	748	10	10	60	1249	6678	68 6	28	96 6
Proville	622	3	3	62	787	6703	75 8	6 6	82 4
Raillencourt	697	5	5	65	1188	9422	81 9	13 7	95 6
Sailly.	324	5	5	56	594	3564	148 7	36 7	185 4
Sancourt	387	6	6	53	426	3939	116 7	5 6	122 3
Tilloy..........	329	3	3	57	388	2977	105 8	2 8	108 6
Totaux....	7892 hect.				26605	83747			
Canton de Carnières.									
Aubert (St-).....	812 hect.	8	15	74	2418	10756	148 2	12 2	160 4
Avesnes-lez-Aub.	894	5	12	71	3920	12543	130 1	48 9	179 »
Beauvois.	352	5	12	71	3333	17949	71 8	63 8	135 6
A reporter.	2058 hect.				9671	41248			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS — des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu — du canton	Distance en kilomètres au chef-lieu — de la Sous-Préfecture	Distance en kilomètres au chef-lieu — de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses — ordinaires annuelles.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses — extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses — TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.	2058 hect.				9671	41248			
Béthencourt	514	9	16	74	1463	6591	118 »	43 1	161 1
Bévillers	478	4	14	73	1119	4976	139 5	37 4	176 9
Boussières	481	2	11	71	1122	5660	137 9	45 5	183 4
Carnières	823	»	11	70	1817	10835	134 8	24 2	159 »
Catteniéres	539	5	10	69	1284	6088	139 4	32 6	172 »
Estourmel	534	3	8	67	724	3858	158 6	12 »	170 6
Fontaine-au-Pire	757	7	13	72	1934	8267	117 2	48 5	165 7
Hilaire (St-)	646	7	14	72	2277	8690	133 2	10 8	144 »
Quiévy	686	7	16	76	3210	12250	136 3	29 3	165 6
Rieux	764	4	11	69	2220	11149	72 »	30 6	102 6
Séranvillers	388	9	9	66	464	3359	140 1	29 »	169 1
Villers-en-Cauch.	894	9	14	77	1606	7435	135 1	43 5	178 6
Wambaix	616	6	9	68	685	4544	116 »	25 7	141 7
Totaux	10178 hect.				29596	134950			
Canton du Câteau.									
Basuel	1170 hect.	4	27	87	1056	8629	138 1	35 3	173 4
Beaumont	327	7	17	76	828	3491	1827	42 9	225 6
Benin (St-)	461	4	28	87	730	3859	147 6	58 3	205 9
Câteau (Le)	2697	»	24	83	9564	92680	26 2	36 »	62 2
Câtillon	1968	8	32	90	2451	20502	108 6	16 7	115 3
Honnechy	646	8	24	84	1360	5003	158 7	70 7	229 4
Inchy	384	6	17	77	1498	7934	168 6	16 7	185 3
La Groise	929	11	35	93	914	8396	82 1	11 »	93 1
Maurois	208	7	23	83	832	4445	92 »	31 6	123 6
Mazinghien	896	9	32	80	1076	5515	158 3	3 5	161 8
Montay	546	2	26	85	543	5270	78 »	26 2	104 2
Neuvilly	1245	5	23	84	2644	14434	118 6	43 »	161 6
Ors	1797	7	31	90	888	10763	111 4	17 2	128 6
Pommereuil	587	4	28	87	1329	7251	142 2	16 4	158 6
Reumont	277	6	22	82	904	3292	159 4	25 2	184 6
Souplet (St-)	947	6	30	89	2490	13368	109 3	46 2	155 5
Trois-Villes	833	6	20	81	1801	10289	104 7	51 3	153 »
Totaux	15918 hect.				30908	225121			
Canton de Clary.									
Audencourt	223 hect.	6	17	76	300	1619	307 3	51 3	358 6
Bertry	854	4	23	82	3001	11091	160 9	54 2	215 1
Busigny	1681	8	28	85	3086	18113	110 2	20 7	130 9
Caudry	1069	5	15	74	5334	37016	53 2	48 8	102 »
Caullery	249	2	17	77	926	3423	246 7	46 5	293 2
Clary	992	»	20	77	2657	10337	169 6	49 2	218 8
Dehéries	186	7	17	77	100	728	208 5	3 8	212 3
Elincourt	840	5	20	78	1812	6616	115 3	5 »	120 3
A reporter	6094 hect.				17216	88943			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report	6094hect.				17216	88943			
Esnes..........	1444	8	11	69	1590	10504	124 5	15 »	139 5
Haucourt.......	357	6	13	71	650	2711	238 4	76 2	314 6
Ligny..........	877	4	16	74	2147	9437	128 7	38 2	166 9
Malincourt	1030	8	18	75	1052	5534	144 2	32 7	176 9
Maretz.........	1128	4	24	82	3228	15450	124 3	59 4	183 7
Montigny.......	586	2	20	79	1150	4208	222 8	86 5	309 3
Selvigny	615	4	17	75	756	3557	142 »	39 7	181 7
Villers-Outreau.	709	10	21	78	2967	9082	122 »	13 7	135 7
alincourt.....	891	5	15	74	2511	10455	104 5	1 »	105 5
Totaux......	13731 hect.				33267	159881			
Canton de Marcoing.									
Anneux........	538hect.	6	9	68	478	4327	143 6	12 5	156 1
Banteux........	607	9	14	82	969	5318	147 5	27 4	174 9
Bantouzelle.....	754	10	14	83	1040	5210	116 9	22 2	139 1
Boursies........	757	13	16	74	704	6573	100 1	19 »	119 1
Cantaing.	639	4	8	67	605	5904	108 7	11 6	120 3
Crèvecœur	3691	7	9	79	2569	20974	168 8	17 8	186 6
Doignies........	733	15	18	76	725	6675	110 4	20 2	130 6
Flesquières.....	619	5	12	72	677	5491	102 5	19 »	121 5
Gonnelieu	496	8	16	75	868	4300	177 2	36 4	213 6
Gouzeaucourt...	1207	9	18	77	2409	12924	85 9	14 3	100 2
Honnecourt.....	1522	11	17	76	1806	10428	157 1	18 3	175 4
Lesdain	844	9	14	71	1115	5136	131 7	4 2	135 9
Marcoing.......	1497	»	9	66	1936	12846	83 6	6 3	89 9
Masnières	1089	4	7	66	1983	17579	94 7	21 »	115 7
Mœuvres.......	727	12	15	73	881	5739	103 3	3 5	106 8
Noyelles	488	2	7	64	794	6217	97 2	1 3	98 5
Ribécourt....	876	3	12	68	647	5926	138 5	24 6	163 1
Rumilly........	665	5	6	64	2016	8155	108 7	39 4	148 1
Villers-Ghislain.	1112	11	18	77	1954	10707	104 1	24 7	128 8
Villers-Plouich..	1098	6	15	75	980	6905	161 8	9 8	171 6
Totaux......	19959hect.				25156	167334			
Canton de Solesmes.									
Beaurain.	99hect.	5	25	84	388	1404	237 4	35 5	272 9
Bermerain......	647	10	24	82	1133	6488	118 4	23 9	142 3
Briastre........	687	4	21	79	1006	8833	119 8	15 9	135 7
Capelle	507	8	28	83	329	4187	66 8	2 5	69 3
Escarmain	637	7	27	84	905	5696	126 4	25 7	152 1
Haussy	1609	5	19	85	3071	17901	106 »	26 8	132 8
Martin (St-).....	525	9	24	82	695	4659	102 5	10 1	112 6
Montrécourt	353	8	18	89	295	2364	164 2	25 6	189 8
Python (St-)	733	2	18	77	1819	10306	128 4	16 5	144 9
A reporter ..	5797hect				9641	61838			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	5797hect.				9641	64838			
Romeries	594	3	23	82	868	5883	138 6	35 7	174 3
Saulzoir........	1003	9	17	80	2259	16386	96 1	31 2	127 3
Solesmes.	2306	»	20	89	6390	49316	60 5	15 3	75 8
Sommaing......	355	10	22	79	519	3103	117 6	»	117 6
Vendegies-s-Ecail	647	9	23	80	1185	7907	71 2	30 9	102 1
Vertain.........	574	4	24	85	1170	6031	90 4	53 3	143 7
Viesly	1054	6	19	78	3021	12255	114 7	32 3	147 »
Vaast (St-)......	435	6	14	73	1856	7303	105 5	2 »	107 5
Totaux......	12765hect.				26909	170022			

ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 10 cantons, 153 communes.

Canton d'Avesnes-Nord.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions	ordinaires annuelles.	extraordinaires	TOTAL.
Aubin (St-)......	1042hect.	6	6	92	472	5865	97 3	»	97 3
Avesnes-Nord ..	216	»	»	105	3863	57992	14 »	15 3	29 3
Bas-Lieu.	761	2	2	102	440	5510	70 »	»	70 »
Beugnies.	891	9	9	105	619	5881	67 5	32 »	99 5
Dompierre	1320	7	7	92	890	9583	72 3	6 3	78 6
Dourlers	874	7	7	99	713	6928	71 6	5 »	76 6
Felleries	1949	9	9	114	1932	15475	151 9	5 4	157 3
Flaumont et W..	570	4	4	109	402	3530	121 7	12 4	134 1
Floursies.......	464	8	8	100	483	2243	118 4	2 4	120 8
Hilaire (St-).....	1541	3	3	93	925	8739	70 2	19 »	89 2
Ramousies	946	9	9	115	585	3928	183 5	14 8	198 3
Sémeries.......	1345	6	6	111	799	7218	129 2	19 5	148 7
Semousies	308	6	6	93	226	2076	100 »	5 »	105 »
Taisnières-en-T..	849	10	10	100	731	7193	95 6	14 9	110 5
Totaux......	13046hect.				12780	142164			

Canton d'Avesnes-Sud.

NOMS des Communes.	Superficie totale.	du canton	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions	ordinaires annuelles.	extraordinaires	TOTAL.
Avesnelles	1270hect.	2	2	107	2149	18781	66 9	14 1	81 »
Avesnes-Sud ...	»	»	»	105	1851	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire	786	13	13	93	438	3918	97 »	»	97 »
Boulogne.......	869	6	6	104	456	5857	105 7	24 6	130 3
Cartignies	2641	8	8	96	1670	16470	88 8	7 5	96 3
Etrœungt.......	2510	7	7	113	2565	24362	88 9	10 3	99 2
Grand-Fayt.....	879	10	10	93	584	6759	123 8	21 1	144 9
Petit-Fayt	816	10	10	95	339	4502	124 1	1 2	125 3
Floyon.........	1746	11	11	108	1053	10845	108 7	1 6	110 3
Haut-Lieu......	914	4	4	111	456	4664	118 1	9 9	128 »
La Rouillies.....	540	9	9	116	405	4332	107 4	5 7	113 1
Marbaix........	662	7	7	97	681	5686	71 »	0 4	71 4
Sains........ ..	1617	8	8	105	4043	30529	163 5	18 5	182 »
Totaux....	15250hect.				16690	136765			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	Distance en kilomètres au chef-lieu de la Sous-Préfecture.	Distance en kilomètres au chef-lieu de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses extraordinaires et remboursement d'emprunt.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Bavai.					
Amfroipret	153 hect.	6	26	74	288	1484	111 »	21 »	132 »
Audignies	355	2	23	75	203	1901	58 5	»	58 5
Bavai	353	»	24	73	1863	16518	45 5	7 5	53 »
Bellignies	511	4	28	77	922	7168	61 3.	»	61 3
Bermeries	529	5	26	62	399	3407	94 3	3 2	97 5
Bettrechies	333	5	29	73	362	3075	103 »	3 3	106 3
Feignies	1876	9	23	85	2618	20175	63 4	31 7	95 1
Flamengrie (La)	201	6	30	70	306	1826	119 8	1 2	121 »
Gussignies	341	7	29	80	508	3522	100 7	15 »	115 7
Hon-Hergies	1102	4	28	77	1444	11394	74 9	5 »	79 9
Houdain	1211	2	26	73	1006	11693	73 8	4 6	78 4
Longueville (La)	1736	5	22	77	1178	12801	51 5	8 6	60 1
Louvignies-Bavai	679	1	23	74	1033	8198	79 1	18 3	97 4
Mecquignies	477	3	22	73	886	4318	76 »	0 6	76 6
Neuf-Mesnil	126	9	18	83	1251	3891	65 »	17 »	82 »
Obies	538	4	23	77	940	5368	70 »	0 9	70 9
Taisnières-s-Hon.	1610	4	26	77	1335	14938	66 2	20 7	76 9
Waast (St-)	587	3	27	70	734	8118	69 5	1 »	70 5
Totaux	12718 hect.				46976	139794			
				Canton de Berlaimont.					
Aulnoye	446 hect.	1	12	83	1085	11759	52 7	13 2	65 9
Aymeries	417	2	13	84	242	2989	56 »	11 »	67 »
Bachant	937	5	13	89	976	7075	104 5	1 5	106 »
Berlaimont	1309	»	13	82	2689	21109	57 5	6 5	64 »
Boussières	327	11	18	85	391	2473	63 5	»	63 5
Ecuelin	340	8	8	90	149	1593	107 9	1 1	109 »
Hargnies	514	7	18	80	528	3815	44 »	»	44 »
Leval	589	4	11	87	869	5746	68 »	6 »	74 »
Monceau-St-W.	592	5	9	88	547	4644	61 4	»	61 4
Noyelles	649	8	12	95	445	6733	43 5	»	43 5
Pont-sur-Sambre	1132	4	13	87	1443	12009	64 3	19 5	83 8
Rémy-Chaussée (St-)	517	6	7	88	487	3913	102 »	14 »	116 »
Sassegnies	414	3	16	85	347	3725	68 4	»	68 4
Vieux-Mesnil	594	8	19	85	398	3057	75 4	1 3	76 7
Totaux	8777 hect				10596	90610			
				Canton de Landrecies.					
Bousies	979 hect	6	25	79	3012	18745	71 2	24 8	96 »
Croix	396	9	28	80	483	3248	112 5	10 4	122 9
Favril	1141	4	19	85	630	6338	91 8	10 1	101 9
Fontaine-au-Bois	768	4	23	83	996	7124	51 7	»	51 7
Forest	887	»	28	81	1572	8436	137 8	6 8	144 6
A reporter	4171				6693	43891			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu: du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 188 p our dcpenses: ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report......	4171 hect.				6693	43591			
Landrecies	2152	»	19	82	4203	39404	20 5	15	35 5
Maroilles.......	2193	6	13	88	1954	28063	54	12 2	66 2
Preux-aux-Bois.	395	5	24	76	1670	5654	146 1	8	154 1
Prisches	2322	8	13	90	1391	12528	86 8	1 1	87 9
Robersart	230	5	24	77	263	2546	165	3	168
Totaux......	11463 hect.				16174	131786			
			Canton de Maubeuge.						
Assevent	187 hect.	4	23	89	172	1792	92 6	12	104 6
Beaufort	1276	8	11	96	1116	1712	94 2	12 4	106 6
Bersillies.......	282	6	25	93	169	1729	61 5	2 8	64 3
Bettignies	161	6	25	92	194	2506	115 2	87	202 2
Boussois	628	6	25	92	679	5498	63 6	12 4	76
Cerfontaine.....	386	5	19	94	497	2454	69 2	»	69 2
Collerel	1877	9	21	95	1190	10448	35 4	»	35 4
Damousies	500	8	14	96	275	1730	75 5	»	75 5
Eclaibes........	488	10	10	97	292	2296	64 2	31 8	96
Elesmes........	623	4	23	91	493	1791	70 8	15 8	86 6
Ferrière-la-Gr..	1000	4	18	90	3175	22101	57 3	12	69 3
Ferrière-la-Petite	535	6	17	94	871	5461	51 5	43 7	95 2
Gognies-Chaussée	794	8	27	95	810	5098	111 1	14 5	125 6
Haultmont	1227	5	15	86	9204	83398	14	33 6	47 6
Jeumont	1020	10	26	96	2707	28613	14	12 5	26 5
Limont-Fontaine.	677	10	11	97	582	3785	17	20	37
Louvroil	590	2	17	89	3477	35621	31 9	»	31 9
Mairieux	648	5	24	92	493	4251	56 3	11	67 3
Marpent	482	8	25	94	981	7873	48 9	23.4	72 3
Maubeuge	1882	»»	19	97	17221	131722	14	20 5	34 5
Obrechies	542	10	15	87	250	2112	66	2 7	68 7
Quiévelon	434	11	23	94	195	1220	125 2	7	132 2
Recquignies	616	6	23	94	811	7819	43 5	11 5	55
Rémy-Mal-Bâti (St-)	591	9	14	93	811	3756	87 8	31 5	119 3
Rousies	578	4	22	91	1036	7811	58 6	13 3	71 9
Vieux-Rengt	1163	8	27	94	886	7454	26	1 3	27 3
Villers-sire-Nicole	845	8	27	95	1406	13411	58 5	12	70 5
Wattignies	631	10	12	99	239	1662	107 8	9	116 8
Totaux......	20963 hect				50232	414127			
			Canton du Quesnoy-Est.						
Beaudegnies....	785 hect.	5	31	71	1215	7636	82 5	3 7	86 2
Englefontaine...	407	7	26	74	1900	10453	98 4	11 2	109 6
Ghissignies.....	450	4	29	70	528	3988	120 4	23 2	143 6
Hecq ...	135	9	25	76	528	2131	142 6	» 8	143 4
Jolimetz........	394	4	26	71	957	6655	66 4	6 2	72 6
A reporter...	2171 hect.				5128	30863			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	2171 hect.				5128	30863			
Locquignol	9755	8	22	75	661	36310	36 8	31 2	68
Louvignies-Quesnoy	833	4	27	70	1039	7796	86 9	25 5	112 4
Neuville	314	8	31	75	526	2914	226 5	25 7	252 2
Poix	920	8	28	74	1805	11791	132	15 5	147 5
Potelle.	400	3	27	70	213	2950	86	»	86
Quesnoy-Est....	1412	»	30	67	2114	35196	38	30 3	68 3
Raucourt........	103	6	24	72	263	1292	236 6	2 5	239 1
Ruesnes.........	665	4	33	70	485	4544	77 9	3 5	81 4
Salesches	458	8	30	74	614	4255	110	3 4	113 4
Vendegies-au-B.	989	10	29	77	893	6841	170 1	17 2	187 3
Totau	18018 hect				13741	144752			

Canton du Quesnoy-Ouest.

Bry...........	284 hect.	9	31	63	350	2312	93 4	17	110 4
Eth............	278	10	32	62	339	3280	102	20 4	122 4
Frasnoy.........	572	5	28	71	539	5557	38 6	4 7	43 3
Gommegnies....	1531	6	25	68	3517	19964	43 1	21 1	64 2
Jenlain	584	7	35	60	924	7930	53 9	20 9	74 8
Maresches......	472	7	35	58	983	7055	158 4	22	180 4
Orsinval	332	3	31	64	503	3585	111 3	»	111 3
Preux-au-Sart..	499	7	27	66	399	3696	77 4	8 4	85 8
Quesnoy-Ouest..	»	»	30	67	1946	Voir Quesnoy-Est.			
Sepmeries......	596	7	35	60	852	5386	96 9	50 5	147 4
Villereau.......	561	4	25	68	1065	7080	80 9	6 2	87 1
Villerspol	1206	5	32	61	1113	11927	64	21	85
Wargnies-le-Grnd	555	8	31	64	965	8116	76 9	13 5	90 4
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	851	5671	74 2	1 6	75 8
Totaux. ...	7978 hect.				14646	94559			

Canton de Solre-le-Château.

Aibes.	916 hect.	8	19	100	349	2974	93 5	»	93 5
Beaurieux......	729	3	17	106	236	2192	75 8	1 6	77 4
Bérelles.........	577	5	19	104	487	1589	116 5	5 3	121 8
Bousignies......	1200	15	29	105	810	5239	51 8	14 2	66
Choisies.......	244	8	16	98	102	729	56 4	»	56 4
Clairfayts.......	739	3	17	107	341	2880	129 9	3 3	133 2
Cousolre	2069	12	26	102	3316	20658	17	26	43
Dimechaux	473	5	13	99	259	1718	17	»	17
Dimont	737	7	12	101	426	3057	86 1	19 8	105 9
Eccles	346	4	18	104	156	965	103 2	»	103 2
Fontaines (lez) ..	443	3	13	101	289	1816	43 6	»	43 6
A reporter..	8473 hect.				6471	43817			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	extraordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report...	8473 hect.				6471	43817			
Hestrud........	600	6	20	119	514	2711	82 8	17 »	99 8
Liessies........	1732	8	14	106	970	7238	72 3	16 »	88 3
Sars-Poteries...	777	5	10	103	2560	13660	70 »	41 6	111 6
Solre-le-Château	1367	»	22	100	2669	23681	39 1	21 5	60 6
Solrinnes	534	4	18	102	171	1556	106 8	2 7	109 5
Totaux....	13483 hect.				13355	92663			

Canton de Trélon.

NOMS	Superficie	du canton	Sous-Préf.	Préf.	Population	Principal	ordinaires	extraordinaires	TOTAL
Anor	2205 hect	9	22	121	4539	30350	87 »	23 »	110 »
Baives	784	7	23	121	256	2211	81 6	11 6	93 2
Eppe-Sauvage ..	1666	10	25	124	617	6041	17 »	3 »	20 »
Féron..........	1324	8	12	117	540	6333	88 »	18 8	106 8
Fourmies.......	2276	9	17	115	15052	121650	39 8	44 2	84 »
Glageon........	1165	2	14	112	2156	16667	37 5	17 5	55 0
Moustier	709	10	26	124	172	1831	98 »	0 1	98 1
Ohain	1173	3	18	117	1357	8042	30 »	6 2	36 2
Rainsars.......	605	12	8	114	294	2439	121 9	»	121 9
Trélon.........	3919	»	16	114	3752	27717	85 9	3 »	88 9
Wallers........	775	6	21	120	472	3123	66 1	11 8	77 9
Wignehies......	1352	10	15	108	5232	35314	30 5	»	30 5
Willies.........	412	9	15	111	271	1984	62 3	12 5	74 8
Totaux...	18365 hect.				34710	263702			

ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.

Canton d'Arleux.

NOMS	Superficie	du canton	Sous-Préf.	Préf.	Population	Principal	ordinaires	extraordinaires	TOTAL
Arleux.........	1110 hect.	»	14	47	1723	16393	29 4	4 6	34 0
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	47	1012	5532	17 »	16 5	33 5
Brunémont	199	6	13	46	464	2444	37 5	»	37 5
Bugnicourt	628	4	11	44	769	6856	59 2	8 8	68 0
Cantin	931	5	8	41	977	12148	69 3	2 8	72 1
Erchin	528	8	10	44	490	4977	92 1	26 8	118 9
Estrées.........	582	3	9	42	1043	6522	66 3	8 »	74 3
Féchain	514	12	17	43	1372	5542	81 3	16 8	98 1
Fressain	638	8	13	36	884	6978	60 3	29 1	89 4
Gœulzin	478	6	6	39	902	6876	42 2	1 5	43 7
Hamel.........	358	3	13	44	437	3533	39 9	4 5	44 4
Lécluse	496	7	13	46	1806	8692	47 »	»	47 »
Marcq	627	12	22	53	522	5747	55 9	14 5	70 4
Monchecourt....	679	10	15	50	1062	9725	50 5	8 4	58 9
Villers-au-Tertre.	457	7	13	45	408	4143	59 8	36 7	96 5
Totaux...	8741 hect.				13871	106128			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu du canton.	Distance en kilomètre au chef-lieu de la Sous-Préfecture.	Distance en kilomètre au chef-lieu de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Douai-Nord.					
Anhiers........	462hect.	9	9	28	418	2263	11 »	25 9	39 9
Douai-Nord.....	1674	»	»	33	10479	349418	16 »	14 »	30 »
Flines-lez-Raches	1959	12	12	28	4020	26292	21 »	2 2	23 2
Lallaing........	552	8	8	38	2063	8507	17 »	»	17 »
Sin	1175	3	3	35	5634	29958	17 »	14 8	31 8
Waziers........	432	3	3	39	2134	11891	14 »	17 4	31 4
Totaux......	5954hect.				24748	428329			
				Canton de Douai-Sud.					
Aniche.........	651hect.	11	11	45	5861	43635	22 »	36 3	58 3
Auberchicourt...	711	13	13	48	2453	15223	49 4	48 8	98 2
Dechy	906	4	4	36	2028	12870	17 »	»	17 »
Douai-Sud......	»	»	»	33	6170	Voir Douai-Nord.			
Ecaillon........	400	12	12	37	614	5368	64 6	13 9	78 5
Ferin	552	6	6	39	799	8569	60 2	8 1	68 3
Guesnain	400	6	6	43	914	7219	51 5	7 4	58 9
Lewarde	390	7	7	40	1302	8467	51 5	4 8	56 3
Loffre..........	260	8	8	40	198	2830	61 1	9 8	70 9
Masny	715	10	10	44	1094	9724	49 5	18 7	58 2
Montigny.......	541	9	9	46	855	7999	51 2	9 »	60 2
Roucourt.......	318	7	7	42	308	4054	55 2	17 8	73 0
Totaux......	5844hect.				22596	125958			
				Canton de Douai-Ouest.					
Auby	706hect.	7	7	40	2410	19403	21 5	26 8	48 3
Courchelettes...	165	4	4	40	314	6360	43 »	6 3	49 3
Cuincy.........	693	4	4	37	1208	11515	42 1	8 9	51 0
Douai-Ouest....		»	»	33	12523	Voir Douai-Nord.			
Esquerchin	528	6	6	38	684	6058	47 »	10 8	57 8
Flers	712	5	5	38	1424	12628	41 2	16 5	57 7
Lambres	881	3	3	37	1146	15695	42 4	4 2	46 6
Lauwin-Planque	365	4	4	37	692	5043	49 »	14 3	63 3
Raches.........	485	7	7	26	1613	10350	22 8	»	22 8
Raimbeaucourt..	1101	10	10	28	2357	15911	17 »	6 2	23 2
Roost-Warendin.	705	7	7	28	2003	10534	17 »	»	17 »
Totaux......	6341hect.				26374	143497			
				Canton de Marchiennes.					
Alnes..........	388hect.	4	23	37	654	3275	153 »	30 1	183 1
Bouvignies	879	5	15	48	1618	10330	63 »	29 8	92 6
Bruille-lez-March	433	6	14	47	1051	5237	92 4	14 2	106 6
Erre...........	588	9	18	43	1471	6591	76 9	32 6	109 5
A reporter...	2288hect.				4794	25433			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	2288hect.				4794	25433			
Fenain.........	578	8	17	42	2489	12351	58 3	28 1	86 4
Hornaing.......	895	10	20	40	1290	9576	50 6	5 4	56 0
Marchiennes-Vill.	2143	»	19	34	3388	27674	14 »	»	14 »
Marchiennes-C[gne]	556	5	16	39	471	3437	62 9	8 8	71 7
Pecquencourt...	959	8	12	47	1324	11222	17 »	»	17 »
Rieulay........	174	5	16	39	514	2070	84 »	5 2	89 2
Somain	987	6	15	40	5590	39085	62 9	3 7	66 6
Tilloy..........	550	4	24	38	414	3705	59 6	16 2	75 8
Villers-Campeau	245	7	16	40	209	3069	58 8	7 6	66 4
Vred	341	6	15	39	1763	4457	30 8	13 7	44 5
Wandignies et Ham..	629	4	24	38	935	6394	42 4	27 2	69 6
Totaux......	10345hect.				23181	148473			
Canton d'Orchies.									
Aix.............	655hect.	5	23	32	930	7324	95 7	30 2	125 9
Auchy	779	3	19	23	1347	10262	62 4	8 8	71 2
Beuvry	1252	4	21	30	1810	14979	59 4	5 4	64 8
Coutiches	1634	5	13	28	1955	15313	34 6	31 »	65 6
Faumont	957	10	12	21	1617	11690	28 4	11 5	39 9
Landas	1195	5	22	31	2162	15728	78 4	5 4	83 8
Nomain	1911	4	21	30	2385	21284	68 8	6 2	75 0
Orchies	1091	»	17	26	3757	36151	17 »	19 3	36 3
Saméon	882	8	26	34	1458	10660	108 9	22 4	131 3
Totaux......	10356hect.				17421	143391			
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 7 cantons, 82 communes.									
Canton de Saint-Amand (rive droite).									
Amand (St-) r. dr.	3343hect.	»	13	37	6129	96020	14 »	26 8	40 8
Bruille-St-Amand	785	7	17	44	1810	12342	56 2	21 2	77 4
Château-l'Abbay.	436	6	23	40	766	5132	87 7	6 5	94 2
Flines-l.-Mortag.	1435	10	23	40	1924	12609	25 »	17 4	42 4
Hasnon	1262	5	18	39	3597	19051	17 »	9	26 »
Mortagne.......	216	8	21	38	1273	9192	14 »	•	14 »
Raismes........	3311	8	5	44	4896	17366	36 4	6 8	43 2
Totaux......	10788hect.				20395	201712			
Canton de Saint-Amand (rive gauche).									
Amand (St-) r. g.	» hect.	»	13	37	5055	Voir St-Amand (r. dr.)			
Bousignies	315		20	34	331	2758	17 »	3 1	20 1
Brillon	282	8	20	34	682	4505	56 6	1 1	57 7
Lecelles........	1614	4	17	33	2170	19306	26 ».	4 9	30 9
A reporter...	2211hect.				8238	26569			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu du canton	de la Sous-Préfecture	de la Préfecture	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7		9	10
Report	2211 hect.				8238	26569			
Maulde..	515	7	20	37	1033	5996	44 »	3 4	47 4
Millonfosse	345	3	16	36	517	4294	43 »	13 »	56 »
Nivelles........	591	3	16	40	1081	7447	50 »	6 »	56 »
Rosult	811	6	19	34	1286	10947	68 »	8 »	76 »
Rumegies	759	8	20	29	1620	10283	55 »	1 9	56 9
Sars-et-Rosières.	257	7	20	31	527	3331	32 1	10 »	42 5
Thun	367	5	17	41	571	3740	44 »	57 5	101 5
Totaux.........	5856 hect.				14873	72607			
				Canton de Bouchain.					
Abscon	726 hect.	6	19	42	2996	16270	59 7	7 »	66 7
Avesnes-le-Sec..	1038	6	18	55	1785	11288	88 6	27 2	115 8
Bouchain.......	1238	»	19	49	1763	22279	67 9	5 8	73 7
Denain.........	1147	10	11	49	17202	130844	15 9	11 7	27 6
Douchy	920	6	12	53	2393	15531	50 6	12 9	63 5
Emerchicourt. ..	511	7	23	49	336	4797	27 6	16 »	43 6
Escaudain	1022	8	15	44	3633	19460	87 »	33 1	120 1
Haspres........	1220	9	14	57	2763	15903	14 »	3 8	17 8
Haveluy	469	11	11	50	2075	9170	28 9	23 5	52 4
Hélesmes.......	736	11	15	46	1334	7544	64 9	8 6	73 5
Hordain........	565	3	20	52	1440	7652	61 7	24 6	86 3
Lieu-St-Amand..	540	3	18	51	835	6297	64 5	23 6	88 1
Lourches.......	264	5	15	51	4025	11442	11 »	»	11 »
Marquette	746	4	22	49	2472	11869	30 4	10 2	40 6
Mastaing	618	4	19	47	835	6347	62 2	13 6	75 8
Neuville-s.-l'Esc.	474	5	15	54	1449	9279	44 8	27 7	72 5
Noyelles-s.-Selle.	504	6	13	53	664	6065	76 2	6 4	82 6
Rœulx	402	4	17	49	1680	7971	47 »	29 6	76 6
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	781	4281	105 6	31 7	137 3
Wavrechain-s-D.	236	12	9	50	492	4249	41 »	13 8	54 8
Wavrechain-s-F.	380	3	21	51	618	4092	56 6	11 3	67 9
Totaux......	14244 hect.				51511	335660			
				Canton de Condé.					
Aybert (St-).....	449 hect.	6	20	57	371	4972	36 9	7 6	44 5
Condé	1839	»	14	51	4621	47410	14 »	11 9	25 9
Crespin	994	7	14	58	1926	20652	30 5	6 8	37 3
Escaupont......	574	4	10	51	1380	10321	85 »	10 6	95 6
Fresnes	1177	2	12	51	6342	47223	14 »	0 6	14 6
Hergnies.	1075	6	20	47	3130	16403	48 9	7 6	56 5
Odomez	486	6	15	44	517	3056	71 »	8 5	79 5
Thivencelles....	402	4	18	55	568	5601	33 3	14 »	47 3
Vicq...........	392	5	10	52	915	4925	31 2	9 8	41 0
Vieux-Condé....	1106	3	17	49	6296	35194	14 »	3 8	17 8
Totaux......	8468 hect.				26066	196057			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu: du canton.	de la Sous-Préfecture.	de la Préfecture.	POPULATION	Principal des quatre contributions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses: ordinaires annuelles.	extra-ordinaires et remboursement d'emprunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
				Canton de Valenciennes-Est.					
Curgies	602 hect.	6	6	56	1144	9485	60 7	38 4	99 1
Estreux	524	6	6	56	624	6953	68 3	39 2	107 5
Marly	795	2	2	52	1871	21722	67 3	26 8	84 1
Onnaing	1260	6	6	56	4066	31144	71 5	22 4	93 9
Préseau	621	7	7	57	2092	10824	105 4	18 8	124 2
Quarouble	1216	8	8	58	2644	17242	45 6	29 1	74 7
Quiévrechain	465	12	12	62	1262	8146	56 5	33 »	89 5
Rombies	470	9	9	59	584	5211	85 6	25 5	111 1
Saultain	637	4	4	54	1043	9926	86 5	21 4	107 9
Sebourg	1408	10	10	60	1829	15990	100 2	22 7	122 9
Valenciennes-Est	1379	»	»	50	8023	347536	14 9	11 »	25 9
Totaux	9377 hect.				25179	484149			
				Canton de Valenciennes-Nord.					
Anzin	352 hect.	2	2	48	10043	88604	16 »	10 »	26 »
Aubry	427	5	5	47	1174	6106	116 »	»	116 »
Bellaing	336	9	9	51	368	3677	104 »	»	104 »
Beuvrages	294	4	4	48	1513	7617	73 5	11 »	84 5
Bruay	664	5	5	50	4549	23180	64 2	21 9	86 1
Petite-Forêt	453	5	5	47	1207	5116	95 »	26 8	121 8
Saulve (St-)	1191	2	2	52	2468	27843	41 4	2 »	43 2
Valenciennes-N.	»	»	»	50	10169	Voir Valenciennes-Est.			
Wallers	2082	12	12	48	3776	25022	17 »	1.6	18 6
Totaux	5799 hect.				35267	187168			
				Canton de Valenciennes-Sud.					
Artres	647 hect.	8	8	58	1048	8241	91 7	5 7	97 4
Aulnoy	609	3	3	53	2007	10848	84 8	23 8	108 6
Famars	468	5	5	55	818	6802	90 1	3 »	93 1
Haulchin	510	9	9	55	1214	11739	57 7	24 7	82 4
Hérin	441	7	7	53	2552	11324	81 7	6 9	88 6
La Sentinelle	381	4	4	55	2947	11054	31 »	18 2	49 2
Maing	1152	8	8	57	2245	16129	42 7	28 »	70 7
Monchaux	447	12	12	56	557	4498	105 2	2 6	107 8
Oisy	253	8	8	52	298	2354	108 9	13 7	122 6
Prouvy	435	8	8	53	901	8049	23 8	1 8	25 5
Quérenaing	426	8	8	58	509	4148	64 2	12 1	73 3
Rouvignies	321	8	8	53	308	3043	61 7	9 4	71 1
Thiant	826	12	12	54	1618	11707	53 »	21 »	74 »
Trith-St-Léger	683	7	7	55	2777	31684	26 »	14 3	40 3
Valenciennes-S.	»	»	»	50	9415	Voir Valenciennes-Est.			
Verchain et Maugré	953	14	14	59	1427	9967	84 5	10 5	95 0
Totaux	8552 hect.				30644	151557			

Récapitulation par canton.

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	NOMS des CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1884. 4
	ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque	Bergues	15259	149661
	Bourbourg	13953	129524
	Dunkerque-Est	28511	517112
	Dunkerque-Ouest	30756	51885
	Gravelines	11644	72622
	Hondschoote	13490	107953
	Wormhoudt	14964	120350
	Totaux	128544	1149107
	ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck	Bailleul Nord-Est	17781	140560
	Bailleul Sud-Ouest	14006	54554
	Cassel	11085	111520
	Hazebrouck Nord	16082	160546
	Hazebrouck Sud	14416	67359
	Merville	20615	131355
	Steenvoorde	14772	98396
	Totaux	111757	764290
	ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille	Armentières	42575	330644
	Bassée (La)	16537	107880
	Cysoing	18516	117072
	Haubourdin	31667	211465
	Lannoy	31199	181055
	Lille Nord-Est	48491	2842152
	Lille Centre	25190	62938
	Lille Sud-Est	23530	34849
	Lille Sud-Ouest	90057	»
	Lille Ouest	25821	107182
	Pont-à-Marcq	17972	133634
	Quesnoy-sur-Deûle	21335	157057
	Roubaix Est	70790	1226214
	Roubaix Ouest	48048	83290
	Seclin	25686	177122
	Tourcoing Nord	50712	769743
	Tourcoing Sud	47951	91384
	Totaux	636077	6633681
	ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai	Cambrai Est	22447	366507
	Cambrai Ouest	26605	83747
	Carnières	29596	134950
	Cateau (Le)	30908	225121
	Clary	33267	159881
	Marcoing	25156	167334
	Solesmes	26909	170022
	Totaux	194888	1307562

Récapitulation par canton (suite).

NOMS des ARRONDISSEMENTS. 1	NOMS des CANTONS. 2	POPULATION. 3	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1884. 4
	ARRONDISSEMENT D'AVESNES.		
Avesnes	Avesnes Nord	12780	142164
	Avesnes Sud	16690	136765
	Bavai	16976	139794
	Berlaimont	10596	90610
	Landrecies	16174	134786
	Maubeuge	50232	141127
	Quesnoy Est	13741	144752
	Quesnoy Ouest	14616	91559
	Solre-le-Château	13355	92663
	Trélon	34710	263702
	Totaux	199870	1647922
	ARRONDISSEMENT DE DOUAI.		
Douai	Arleux	13871	106128
	Douai Nord	24748	128329
	Douai Sud	22596	125958
	Douai Ouest	26374	113497
	Marchiennes	23181	148473
	Orchies	17421	143391
	Totaux	128191	1065776
	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.		
Valenciennes	Amand (St-) rive g.	14873	201712
	Amand (St-) rive d.	20395	72607
	Bouchain	51511	335660
	Condé	26066	196057
	Valenciennes Est	25179	181149
	Valenciennes Nord	35267	187168
	Valenciennes Sud	30611	151557
	Totaux	203932	1628910

Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS. 1	POPULATION. 2	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1884. 3
Dunkerque	128544	1149107
Hazebrouck	111757	764290
Lille	636077	6633684
Cambrai	194888	1307562
Avesnes	199870	1647922
Douai	128191	1065776
Valenciennes	203932	1628910
Totaux	1603259	14497248

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Session d'avril 1884.

Le 21 avril 1884, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de la loi du 12 août 1876, qui fixe au second lundi après Pâques, l'ouverture de la première session annuelle des Conseils généraux.

M. Testelin, *président*, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte.

M. Macarez, *secrétaire*, prend place au bureau.

M. Jules Cambon, *préfet*, assiste à la séance.

M. Delcambre, *président de la Commission départementale*, dépose le rapport de cette Commission sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'août 1883. Acte est donné du dépôt de ce rapport qui sera imprimé et distribué.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil général a pris les délibérations ci-après :

Agriculture. — Vœux : que les droits des alcools employés au vinage soient abaissés à 20 fr. et que le titrage normal des vins soit porté à 12 fr. au lieu de 15 fr.; Que le Gouvernement donne désormais toutes ses commandes à l'industrie et à l'agriculture françaises et que, dans la limite du possible, il oblige les Compagnies et les Sociétés subventionnées à en faire autant. — Vœu tendant à la création d'une banque agricole qui remplirait, pour l'agriculture, le but que remplit la Banque de France, pour le commerce et l'industrie. — Renouvellement du vœu que le Gouvernement prenne l'initiative de faire remettre, à bref délai, en discussion la question du crédit agricole qui a été ajournée par le Sénat.

La Commission spéciale composée de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Duriez, Bouchery, Boulangé, Bernard, Duquesne, Potié et Des Rotours, chargée de l'examen des nouvelles évaluations de la propriété foncière non bâtie, effectuées en exécution de la loi du 9 août 1879, et de leurs conséquences

fiscales, a présenté au Conseil les propositions suivantes qui ont été adoptées :

1° *Que les évaluations faites en vertu de la loi de* 1879 *n'ont pu, dans les conditions où elles ont été pratiquées à défaut de révision des évaluations cadastrales, donner des résultats certains;* 2° *Que depuis l'époque où elles ont été effectuées, la valeur vénale et la valeur locative de la propriété foncière non bâtie ont subi une réduction variant du tiers au quart; d'où la conséquence qu'alors même qu'elles auraient été exactes à l'origine, elles auraient cessé de l'être aujourd'hui;* 3° *Que, dans ces conditions, il y a lieu de demander au Gouvernement de tenir pour non avenues les dites évaluations; et que, dans le cas où il en serait prescrit de nouvelles, elles soient le résultat non d'un travail de statistique mais d'une révision des évaluations cadastrales, sans laquelle une péréquation d'impôt ne saurait avoir une base exacte et aboutir à des résultats efficaces.* — La même Commission chargée de rechercher les causes et les souffrances de l'agriculture et d'indiquer les moyens d'y porter remède, a présenté, d'accord avec les membres du 2e bureau, les résolutions suivantes qui ont été adoptées après de longues discussions : *Que les céréales soient taxées à leur entrée en France des droits de douane ci-après* : seigle, en grains, 2 fr. par 100 kil.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k.; — avoine, en grains, 3 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. 50 par 100 k.; — orge, en grain, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. par 100 k.; — méteil, en grains, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k.; — sarrazin, en grains, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k.; — fèves et féverolles, en grains, 3 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. 50 par 100 k.; — autres menus grains, en grains, 3 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. 50 par 100 k.; — sons, crons et issues divers, 1 fr. 20 par 100 k.; — maïs, en grains, 1 fr. 25 par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. par 100 k.; — riz en grains, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k. — Augmentation du droit d'entrée sur les blés; — Dégrèvement de l'impôt foncier des terres en friche et celles affectées à la culture du blé; — Que l'on applique au soulagement de l'agriculture les ressources qui seraient créées par les taxes proposées sur les produits agricoles entrant en France; — Qu'en ce qui concerne la race chevaline, les taxes soient portées : pour les chevaux de 30 fr. à 50 fr., pour les poulains de 10 fr. à 20 fr., pour les mules et mulets de 5 à 10 fr.; — Qu'en vue de favoriser l'extension de l'élevage du cheval, le Gouvernement crée des ressources pour l'établissement de nouvelles stations d'étalons réclamées par les centres agricoles; — Pas de changements sur les droits actuels pour les bestiaux, qui sont les suivants : bœufs, 15 fr., vaches, 8 fr., taureaux, 8 fr., bouvillons, 8 fr., taurillons,

génisses, 3 fr., veaux, 1 fr. 50, béliers, brebis, moutons, 2 fr., agneaux, 0 fr. 50; — Que dans l'intérêt de l'agriculture et de la santé publique, le Gouvernement prenne les mesures de préservation les plus sévères à l'égard de l'introduction en France des viandes salées et des viandes fraîches de mauvaise qualité; — Que les mêmes mesures appliquées en Angleterre, à l'égard des animaux vivants importés, pour préserver le bétail des épizooties, soient prises et rigoureusement appliquées en France à l'égard du bétail étranger (désinfection des wagons); — Droit de 6 fr. par 100 k. pour les chanvres et lins teillés, peignés ou en étoupes; de 4 fr. par 100 k. pour les jutes; — Droit de 15 fr. par 100 k. sur les laines en suint, de 32 fr. sur les laines lavées à dos et de 45 fr. sur les laines lavées à chaud; — Droit de 1 fr. 50 sur les graines oléagineuses et fruits oléagineux; — Droit de 6 fr. par 100 k. sur les grandes peaux brutes et petites peaux brutes de béliers, de brebis, de moutons; exemption de droit pour les petites peaux brutes d'agneaux, de chevreaux, etc.; — Droit de 6 fr. par 100 k. sur les suifs ou saindoux non comestibles; — Droit de 5 fr. par 1,000 k, sur les bois feuillards, notamment cercles et lattes; — Qu'en ce qui concerne la culture des tabacs, l'Administration cesse d'acheter à l'étranger des tabacs qui ont leurs similaires en France et encourage le développement de la culture en s'efforçant de faire entrer de plus en plus dans la fabrication des tabacs indigènes; — Qu'on laisse une plus grande liberté aux planteurs sur le choix de la graine et le mode de culture; — Qu'on augmente les prix d'achat et qu'on donne aux planteurs le droit d'intervenir dans le choix des experts; — Que le titrage alcoolique des vins soit ramené de 15 degrés 9/10e à 12 degrés; — Qu'il soit pris des mesures efficaces pour n'admettre, comme vins à l'entrée en France, que les vins naturels; — Que les solutions plus ou moins déguisées sous forme de vins et qui ne sont, pour ainsi dire, que de l'alcool étendu d'eau, acquittent à leur entrée en France les droits de douane et d'accise afférents à l'alcool; — Qu'un projet de loi soit soumis de nouveau aux Chambres pour obtenir la réduction à 20 fr. du droit sur les alcools français employés au vinage; — En ce qui concerne les sucres: le Conseil général conserve ses préférences pour l'impôt sur le jus; il regrette qu'il ait été repoussé à une voix de majorité par la Commission parlementaire. Mais dans un but d'union générale, il se rallie aux conclusions de la Commission parlementaire, sous réserve qu'en cas d'application immédiate de l'impôt sur la betterave, il soit laissé aux fabricants de sucre la faculté d'opter pendant quatre années, soit pour l'impôt sur la betterave, soit pour l'impôt sur le jus, tel qu'il se pratique actuellement, avec extraction indemne de droits des sucres des arrière-produits, dits mélasses; — Que l'échantillonnage et l'analyse des sucres importés se fassent dans les mêmes conditions que

pour les sucres indigènes ; — Que nos législateurs ne votent plus de nouveaux traités et que les anciens soient prorogés au fur et à mesure de leur expiration ; — Que la fourniture des engrais faite à la culture soit privilégiée par la loi au même titre que les fournitures de semences ; — Que les conditions les plus réduites possibles pour les transports par chemin de fer soient appliquées aux produits agricoles français ; — Que les projets de nouveaux tarifs résultant des conventions récentes intervenues entre l'Etat et les Compagnies soient soumis à l'examen des Sociétés industrielles et agricoles avant leur homologation définitive ; — Que, dans les cahiers des charges des fournitures à faire à l'Etat et aux administrations publiques, il soit stipulé que les produits seront d'origine française.

Banque de France. — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Gouverneur de la Banque de France relative à la création de succursales à Avesnes et à Hazebrouck.

Bourses. — Prolongation pour l'année scolaire 1883-1884 d'un 1/4 de bourse à Maerle, Julien, et d'une 1/2 bourse à Cuisset, Albert, du lycée de Lille. — Concession de demi-bourses à Dubromelle et Hue.

Brasserie. — Renouvellement du vœu demandant que la législation de 1816 qui régit actuellement la brasserie, soit révisée, attendu que cette législation ne permet pas de suivre une bonne méthode de fabrication.

Caisse des retraites. — La pension de retraite de la dame Ackein, veuve Nissen, ancien agent-voyer cantonal est fixée à 286 francs. — La pension de la dame Desmidt, veuve de M. Laleu, ancien receveur-économe de l'Asile d'aliénés d'Armentières, est fixée à 1,278 fr.

Canaux et Rivières. — Vœux : Que la reconstruction du pont de Belle-Vue sur l'Escaut, à Fresnes, soit commencée dès les premiers jours de chômage ; — Que la dérivation de la Hayne à Condé soit exécutée rapidement ; — Que la chaîne noyée entre Paris et Conflans soit remplacée ; — Qu'un agent soit installé à la pointe de l'Oise, à Conflans, pour surveiller la marche des bateaux, prévenir les encombrements et constater les causes de retard ; — Que le travail d'amélioration entrepris aux écluses pour le passage des bateaux de 38 m. 50 de long soit continué activement sur l'Escaut, sur l'Oise, la Scarpe, la Sambre et les canaux adjacents ; — Que l'un des ponts qui, dans la traversée de Maubeuge, entrave la navigation soit modifié ; — Que les travaux du grand canal du Nord et du canal de l'Escaut à la Meuse soient entrepris dans le plus

bref délai ; — Qu'il soit procédé sans délai à l'établissement de la gare d'eau de Flers-en-Escrébieux sur le canal de la Deûle ; — Que l'agrandissement et la reconstruction de la décharge du Bac-St-Maur, sur la Lys, soient exécutés promptement ; — Que la reconstruction et l'agrandissement de la décharge d'Houplines soient exécutés ; — Que l'amélioration de la Lys dans la traversée d'Houplines soit déclarée d'utilité publique ; — Que les ponts dits : Pont Rouge, de Frelinghien, de Warnêton et de Wervicq soient améliorés, d'accord avec la Belgique ; — Que les travaux d'amélioration de la Lys, de Merville à Houplines, soient achevés dans le cours des années 1884 et 1885 ; — Qu'il soit dressé un avant-projet du canal maritime à grand tirant d'eau, devant relier le port de Dunkerque à un port intérieur situé entre Lille et Roubaix ; — Que les arbres plantés le long des rivières et canaux soient supprimés s'ils nuisent à la culture ou tout au moins que leur nombre soit diminué ; — Que l'Etat intervienne dans la proportion d'un tiers dans les dépenses relatives à l'amélioration de la Méteren Becque, et notamment dans l'acquisition de la chute d'eau du moulin Vieren ; — Que la vallée de la Sensée soit améliorée en vue de mettre les terrains de culture à l'abri des inondations.

Casernes de Gendarmerie. — Approbation du bail de la caserne de Bousies pour une période de 25 ans et moyennant un loyer annuel de 1425 fr. — Approbation de réparations à la caserne de Dunkerque. — Autorisation de vendre de vieux matériaux provenant d'une ancienne petite serre de la caserne d'Iwuy. — Le Conseil donne les pouvoirs nécessaires à la Commission départementale pour le renouvellement du bail de la caserne de Solre-le-Château ainsi que pour le casernement de Gouzeaucourt. — Renouvellement du bail de la caserne de Masnières pour une période de 3, 6 ou 9 années, moyennant un loyer annuel de 1800 fr. — Approbation du cahier des charges, clauses et conditions concernant l'adjudication publique de l'ancienne caserne de gendarmerie de la rue de Thionville, à Lille, sur la mise à prix de 140.000 fr.

Acte est donné de la communication relative à la création d'une brigade de gendarmerie à Sains.

Chambres de Commerce. — Renouvellement du vœu en faveur du rattachement des deux cantons de Bailleul et de Merville à la circonscription de la Chambre de Commerce de Lille.

***Champs de Tir.* — Vœu pour l'amélioration du Champ de tir de l'Arbrisseau à Wattignies.**

Chemins de Fer. — Le Conseil autorise la mise à l'enquête du projet présenté par la Compagnie Fresson pour l'entrée dans Valenciennes du chemin de fer d'intérêt local de Valenciennes au Quesnoy. — Vœux : qu'une halte soit créée à Jenlain ; — Que le train 13 de Paris arrivant à Busigny à 3 h. 10 du soir, soit prolongé en s'arrêtant à toutes les stations jusqu'à Aulnoye, où il correspondrait avec les trains 745 pour Maubeuge, 748 pour Valenciennes, 2017 pour Anor ; — Que le train 1050 au lieu de partir d'Aulnoye le matin à 4 h. 25 n'en parte qu'après le passage du train 16, c'est-à-dire à 5 h. 55 du matin, de façon à recevoir les voyageurs de ce train, arrivant d'Hirson à 5 h. 40, pour gagner, à Busigny, le train 1058 à 7 h. 05 du matin ; — Que le train 740 arrivant à Aulnoye à 2 h. 10 du soir et amenant les voyageurs de Bavai, Valenciennes, Le Quesnoy, s'arrête à la halte d'Ors ainsi que les trains 22 et 38 venant de Namur et de Charleroi ; — Que les formalités relatives à la création d'une halte à Hachette soient poussées avec activité ; — Que les trains de voyageurs entre Lille et Comines, et vice-versâ, soient disposés de manière à donner trois départs le matin comme le soir ; — Que le train n° 46 partant de Valenciennes à 6 h. 40 du soir, soit mis en relation avec le train 1708 partant de Somain à 6 h. 45, de manière à faciliter la correspondance entre Valenciennes, Cambrai et au-delà. — Approbation du projet de chemin de fer d'intérêt local de Denain au Catelet sous certaines réserves; délégation est donnée à la Commission départementale pour statuer sur les questions réservées. — Vœu que les lignes de chemin de fer d'intérêt général, et notamment d'Avesnes à Sars-Poteries et Solre-le-Château, par Felleries, soient d'urgence étudiées, déclarées d'utilité publique et exécutées. — Vœu tendant à l'arrêt à la gare de Rosult du train n° 855, allant de Lille à Valenciennes. — M. le Préfet est prié d'insister auprès de son collègue du département du Pas-de-Calais pour que l'instruction de la partie du projet de chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille, située dans ce département, soit achevée le plus promptement possible.— Le Conseil délègue à la Commission départementale les pouvoirs nécessaires pour donner son avis sur les résultats de l'enquête ouverte dans les communes d'Aniches, Dechy et Denain, pour le projet de chemin de fer d'intérêt local de Lille à Solesmes. — Vœu que l'instruction du projet de chemin de fer d'intérêt local de La Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille, soit poussée avec toutes les diligences possibles. — Acte est donné de la communication relative à la transmission au Conseil d'Etat du projet

de loi tendant à faire déclarer d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local de Valenciennes au Quesnoy. — Vœux : que l'instruction du projet de chemin de fer d'intérêt local de Caudry à Fourmies soit poursuivie le plus activement possible ; — Que l'administration supérieure intervienne de nouveau auprès de la Compagnie du Nord-Est pour faire activer la construction du chemin de fer de Maubeuge à Solre-le-Château et à Fourmies. — Renouvellement du vœu tendant à la prompte exécution du chemin de fer d'Haubourdin à St-André. — Vœu qu'au départ de Lille pour Douai un train soit intercallé entre ceux de 5 h. 50 et 8 h. 50 du matin, une lacune semblable est signalée le soir au retour de Douai à Lille entre 5 h. 20 et 8 h. 17. — Vœux : que le service des voyageurs soit complété sur la ligne de Lille à Béthune par la création à l'aller et au retour d'un train supplémentaire ; — Que le train partant de Lens pour Lille et Armentières à 6 h. 39 du soir et celui partant d'Hénin-Liétard pour Don à 7 h. 42 du soir, soient mis en correspondance à Don avec le train n° 728 partant de Béthune à 6 h. 35 et arrivant à Lille à 8 h. 02. — Renouvellement du vœu demandant que le chemin de fer longeant la frontière belge d'Armentières à Halluin, par Deûlémont, Comines, Wervicq et Bousbecques, reçoive sa prochaine exécution. — Vœux : qu'une voie de garage soit établie à la halte de Genech ; — Qu'une halte pour voyageurs soit établie au garage de Bettrechies ; — Que le train qui part de Douai à 7 h. 35 m. par le chemin de fer de Picardie et Flandre, au lieu de s'arrêter à Cambrai, continue jusqu'à Péronne ; — Que le train 16 *bis* qui part de Bruxelles à 7 h. 30 du matin pour arriver à Paris à midi et demi s'arrête à Busigny pour prendre les voyageurs à destination de Paris ; — Que la Compagnie concessionnaire du chemin de fer de Poperinghe à Hazebrouck soit invitée à rétablir le train, supprimé depuis quelques années, qui partait de Poperinghe vers 4 h. pour arriver à Hazebrouck vers 5 h. ; — Que le chemin de fer d'intérêt général de St-Amand à Denain, qui est appelé à desservir des intérêts très importants, soit construit dans le plus bref délai possible ; — Que la section du chemin de fer de Valenciennes au Cateau, comprise entre Valenciennes et Solesmes, soit ouverte à l'exploitation ; — Que la Compagnie du Nord établisse une bascule pour les marchandises à la gare de Blaringhem. — Renouvellement du vœu tendant à l'élargissement, au déplacement et à l'amélioratian du portique-abri de la gare de Bourbourg. — Vœu tendant à substituer le nom de Bray-Dunes au nom de Ghyvelde, donné à la station établie à Bray-

Dunes sur la ligne du chemin de fer de Dunkerque à Furnes. — Vœu que le train partant d'Orchies vers Somain à 2 h. 30 et ayant à sa suite des voyageurs de 1re, 2e et 3e classe soit transformé en train mixte prenant des voyageurs dans les stations intermédiaires.

Chemins de grande communication.— Le Conseil autorise la mise en adjudication à Mons (Belgique) des travaux de reconstruction du pont du Moulin de Gognies-Chaussées et d'amélioration des abords, sur le chemin n° 31. — Révision des contingents communaux du chemin n° 24. — Vœu tendant à la révision des crédits d'entretien du chemin n° 25 d'Orchies à Arleux. — Révision des crédits d'entretien des chemins nos 1, 2, 3, 5, 11 et 46. — Approbation des alignements du chemin n° 33 dans la traverse des communes de Strazeele, Méteren et Merris ; du chemin n° 56 dans la traverse de la Gorgue et du chemin n° 9, dans la traverse de Roubaix. — M. le Préfet est autorisé à remplir les formalités d'enquête pour le redressement du chemin n° 69. — Renvoi à l'instruction des vœux : 1° que le chemin d'intérêt commun n° 32 *bis*, dit de Corps-Saints, reliant la commune de Roost-Warendin à la gare de Raches, soit classé de grande communication ; 2° que la portion du chemin n° 32 allant de Roost-Warendin à la route nationale n° 17, actuellement classée de grande communication, soit déclassée et devienne chemin vicinal ordinaire. — Approbation du programme des travaux à exécuter en 1885 sur les chemins de grande communication.

Chemins d'intérêt commun. — Elargissement et fixation des limites des chemins n° 220 et n° 227. — Ouverture et fixation de la largeur et des limites des chemins n° 183 aux territoires de Saint-Saulve et Bruay et n° 173 au territoire de Brillon. — Approbation des plans d'alignements du chemin n° 142, dans la traverse de Loos ; du chemin n° 57, dans la traverse de Frelinghien ; des chemins nos 16 et 51 dans la traverse d'Hazebrouck ; et du chemin n° 158 dans la traverse d'Houplin. — Fixation des limites du chemin n° 11 dans la traverse de Roost-Warendin.—Vœu que les difficultés existantes pour la construction d'un pont sur la Sambre au passage du chemin n° 129, disparaissent dans un bref délai. — Classement comme annexe du chemin n° 225, d'une voie à ouvrir entre le point d'origine actuel dudit chemin (route départementale n° 25) et la nouvelle porte de la ville de Maubeuge dont l'ouverture a été autorisée par M. le Ministre de la Guerre. — Vœu que les travaux de premier entretien et de grosses réparations destinés à mettre en état le chemin n° 227, soient effectués

dans le plus bref délai. — Admission à l'entretien à partir du 1er janvier 1885 de 8 nouveaux chemins formant ensemble une longueur de 30 kilom. 236 m. — Fixation des contingents des chemins admis à l'entretien à partir du 1er janvier 1885. — Approbation de la modification de tracé du chemin d'intérêt commun n° 80 *bis* de Sars-Poteries à Bousignies.

Chemins vicinaux ordinaires. — Rejet du pourvoi Vandamme contre une décision de la Commission départementale au sujet de la rectification des limites du chemin n° 6, dit Poter-Straete, à Hazebrouck. — Fixation des contingents des chemins dits Paradys-Straete et Pollinckhof-Straete, mitoyens entre les communes de Crochte et de Bissezeele.

Chemins ruraux. — Vœu tendant à l'allocation de secours aux communes pauvres pour l'entretien de leurs chemins ruraux.

Douanes. — Acte est donné de la lettre ministérielle faisant connaître que le bureau de douane d'Houtkerque ne peut pas être ouvert à l'importation du bétail. — Renouvellement des vœux que le bureau de douanes d'Hestrud soit ouvert, 2 jours de plus par mois, à l'importation du bétail, et que des réformes soient introduites dans le régime douanier des colonies.

Ecole d'Arts et Métiers. — Vœu que les travaux de construction de l'école des Arts et Métiers à établir à Lille soient commencés dans le plus bref délai possible.

Ecole Normale d'Instituteurs de Douai. — Acte est donné de la communication d'une lettre ministérielle annonçant qu'un secours de 15,000 fr., sur les fonds de l'Etat, a été accordé pour l'Installation d'ateliers de travaux manuels à l'école normale d'instituteurs de Douai.

Églises et presbytères. — Vote d'un secours de 600 francs pour renouvellement de la toiture de l'église et réparations diverses au clocher de la commune de Vieux-Berquin et vœu qu'un secours de 2,060 fr. soit accordé sur les fonds de l'État. — Allocation d'un secours de 500 fr. pour grosses réparations à l'église et au presbytère de Lompret et vœu qu'un secours de 1,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 871 fr. 21 c. sur les fonds du département pour renouvellement des plafonds et couverture de l'église de Bruille-Saint-Amand et vœu qu'une somme de 1,600 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 500 fr. pour grosses réparations à l'église de Leval et vœu qu'une somme de 1,000 fr. soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Allocation

d'un secours de 1,000 fr. pour achèvement du clocher de l'église de Le Maisnil et demande à l'Etat d'un subside de 3,000 fr. — Vote d'un secours de 1,040 fr. pour réparations à l'église et à la tour de la commune de Leers et vœu qu'une somme de 3,000 fr. soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 350 fr. pour restauration au clocher de l'église d'Estrées et vœu qu'une somme de 750 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat.

Établissement thermal de Saint-Amand. — Approbation des conventions nouvelles concernant l'établissement thermal de Saint-Amand.

Frais de justice. — Renouvellement du vœu concernant la réduction des frais de justice et la simplification du code de procédure civile.

Foires et marchés. — Avis favorable à l'établissement de foires aux bestiaux dans les villes de Péronne et de Cléry (Somme) ainsi qu'à l'établissement d'un franc-marché aux bestiaux dans la ville de Lens (Pas-de-Calais). — Approbation de la création de trois foires aux chevaux, dans la ville de Bergues, qui sont fixées aux jeudis les plus rapprochés des 31 mars, 10 juillet et 15 novembre, à la condition, toutefois, que si le jeudi le plus rapproché du 31 mars est le Jeudi-Saint, la foire pour les chevaux serait remise au jeudi suivant.

Fortifications. — Vœu en faveur du déclassement de la place de Landrecies, dans une certaine mesure.

Justices de Paix. — Vœu que le juge de paix de Trélon soit autorisé à tenir une audience chaque semaine à Fourmies, les indemnités et frais de déplacements restant à la charge de la municipalité de cette commune.

Location de biens. — Une proposition ayant pour but de permettre aux hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques, communes : 1° de donner les immeubles ruraux à bail pour une durée supérieure à neuf ans ; 2° de supprimer tout pot-de-vin ; 3° de dispenser les adjudicataires notoirement solvables de fournir hypothèque ou caution, n'est pas adoptée

Maisons d'école. — Vœu qu'un nouveau subside de l'Etat permette au Conseil général de remplir les engagements qu'il a pris en se confiant aux promesses du gouvernement, et qui sont justifiées par des besoins urgents.

Mines. — Vœu relatif aux affaissements des terrains dans le périmètre des puits d'extraction.

Naturalisation. — Vœu que les frais de naturalisation ordinaire, s'élevant aujourd'hui à 350 fr. 50, rien que pour les droits de sceau, soient réduits ; que les formalités soient simplifiées et leur durée abrégée dans les limites du possible.

Occupations temporaires. — Renouvellement du vœu tendant à apporter des modifications à la loi du 16 septembre 1807 afin de permettre aux propriétaires, en cas de contestation, de se pourvoir sans frais, devant Conseil d'Etat, de même que cela se pratique en matière de contributions directes ou d'élections.

Octrois. — Prorogation des tarifs et règlements des octrois de Bourbourg-Ville, La Gorgue, Halluin et Haubourdin et spécialement à l'insertion dans le nouveau tarif de l'octroi de cette ville, d'une taxe de 12 fr. par hectolitre sur les vins alcoolisés ; — Prorogation et révision des tarifs et règlements des octrois du Cateau, Anzin, Fourmies, Roncq, Maubeuge, Saint-Amand, Valenciennes et Lannoy ; — Création d'un nouveau bureau à l'octroi de Douai ; — Modification du règlement de l'octroi de Denain en ce qui concerne la circulation de la bière ; — Modification du périmètre de l'octroi de Gravelines; — Création d'un octroi à Grand-Fort-Philippe ; — Modification du règlement de l'octroi de Landrecies en ce qui concerne les bières reprises ; — Modification du tarif de l'octroi de Roubaix en ce qui concerne les droits sur les scories.

Orphelins. — Une proposition tendant à acheter en Algérie une concession à l'effet d'y installer les orphelins du département du Nord, n'est pas prise en considération.

Ports Maritimes. — Vœu qu'un quai en bois de 40 à 50 m. de longueur soit construit à l'ouest du port de Gravelines, en face de la nouvelle commune du Grand-Fort-Philippe.

Postes. — Vœu qu'une troisième distribution des lettres ait lieu de cinq à six heures du soir à St-Cloud-lez-Cambrai, et que les deux distributions qui existent aient lieu la première de 7 heures à 8 heures du matin et la seconde de 1 heure à 2 heures du soir. — Vœu que la distribution des correspondances dans la ville d'Hondschoote se fasse dorénavant par 2 facteurs, l'un de ville, l'autre rural. — Vœu que des boîtes aux lettres soient établies aux hameaux de Pont-aux-Cerfs (Hondschoote), du Killem-Lynde (Killem), et des Cinq Chemins (Oost-Cappel.)

Pyramide de Denain. — Nomination du sieur Verrier à l'emploi de gardien de la pyramide de Denain.

Race Chevaline. — Vœux tendant : à l'établissement d'un dépôt d'étalons dans l'arrondissement de Cambrai ; — au rétablissement de la station d'étalons de Douai. — Vœu que, contrairement à la demande du Conseil général du Pas-de-Calais tendant à amener la concentration à Arras des montures du 1er corps d'armée, l'état actuel des choses soit maintenu, dans l'intérêt des populations agricoles et de nos marchés. — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Ministre de la Guerre, faisant connaître qu'il n'est pas possible de donner suite au vœu demandant que les juments de selle, à placer en dépôt chez les cultivateurs, soient remises soit au régiment soit dans une ville du département, afin d'éviter les déplacements longs et dispendieux.

Roulage. — M. le Préfet est prié de tenir énergiquement la main à la stricte exécution de l'article 9 du décret du 10 août 1852, ainsi conçu : « *Tout roulier ou conducteur de voitures doit se ranger à sa droite à l'approche de toute autre voiture, de manière à lui laisser libre au moins la moitié de la chaussée.* »

Routes nationales. — Vœu tendant à l'élargissement du passage de la route nationale n° 40, entre le premier et le deuxième pont de la porte de Calais, à Gravelines. — Vœu que les travaux de remaniement de la chaussée pavée entre le passage à niveau de la gare de Cassel et le village de Bavinchove, sur la route nationale n° 42, soient exécutés le plus tôt possible. — Le vœu émis en session d'août tendant à confier à l'industrie privée, au moyen d'adjudication publique, l'entretien des routes nationales et départementales n'est pas pris en considération.

Routes départementales. — Autorisation de mettre en adjudication les travaux de reconstruction du mur de soutènement de la route n° 2, qui longe une décharge de la rivière de la Deûle, à Quesnoy-sur-Deûle. — Un avis favorable est donné aux avant-projets présentés pour le règlement des alignements de la route n° 9, dans la traverse de La Gorgue et de la route n° 19 dans la traverse de Roubaix.

Salubrité. — Vœu que la conférence, provoquée par M. le Préfet au sujet de l'insalubrité des fossés de Bergues, ait lieu d'urgence, et que la décision à intervenir soit aussitôt suivie d'exécution. — Vœu pour que l'administration compétente prenne immédiatement des mesures énergiques pour préserver les cours d'eau et notamment les deux Helpes, des impuretés malsaines qu'y déversent les établissements industriels et notamment le peignage des laines.

Scrofule et rachitisme. — Après une longue discussion, le Conseil vote : 1° un crédit de 3,000 fr. pour le traitement de la scrofule à l'école ; — 2° un crédit de 20,000 fr. pour envoyer dans les communes du littoral du département le nombre d'enfants que le prix de pension permettra d'y envoyer ; la Commission départementale est chargée avec M. le Préfet de faire le nécessaire pour la distribution du crédit.

Sectionnements. — Aucune suite n'est donnée à la réclamation de la commune de Lomme, au sujet du sectionnement électoral décidé par le Conseil général, dans sa session d'août 1883. — Ajournement de la demande de sectionnement, formée par des habitants du hameau des Bains, de la commune de Rosendaël.

Sourds-muets. — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Directeur des sourds-muets au sujet d'une méthode nouvelle pour l'enseignement des sourds-muets. — Une demi-bourse de sourd-muet est accordée, pour l'institution de Lille, au jeune Lèroy, François, de Raimbeaucourt, et une demi-bourse de sourde-muette, pour l'institution de Ronchin, à la jeune Van Royen, de Lille.

Tabacs. — Vœux : Que M. le Ministre des Finances laisse aux planteurs du Nord la liberté de choisir leurs semences et leurs engrais ; — Que les tabacs soient payés, selon leur qualité, sans que l'administration ait à rechercher par quels engrais ils ont été produits ; — Que la culture du tabac en France soit sérieusement et efficacement encouragée ; — Que le nombre des débits de tabacs soit l'objet dans chaque canton d'une sérieuse révision dont serait chargée une Commission spéciale ; — Qu'en attendant et d'urgence, des bureaux soient établis dans toutes les gares importantes de chemins de fer.

Taxe du pain. — Vœu tendant à ce que le Gouvernement ne donne pas suite aux demandes qu'il a mises à l'étude pour la suppression du droit des municipalités de taxer le pain, et que la législation actuelle soit maintenue.

Télégraphe. — Vœux : que le service télégraphique à Roubaix soit prolongé de 9 heures du soir à minuit ; — Que l'administration supérieure indique des délais maxima pour la remise à domicile des dépêches.

Téléphone. — Vœu que les dépêches puissent être expédiées et reçues par téléphone partout où se trouve installé un service téléphonique. — Le Conseil décide que le département ne doit intervenir en aucune façon dans les dépenses d'établisse-

ment de téléphones à Valenciennes, entre le tribunal de cette ville, la prison, la gendarmerie et le bureau de police.

Terres en friches. — Vœu que les terres en friches participent à la remise d'impôt foncier ou à sa modération par trimestre, dont bénéficient les maisons vacantes à titre de propriétés et que la jurisprudence a refusé jusqu'ici aux propriétés non bâties. Le Conseil demande en outre, que cette détaxe soit de droit, et puisse être poursuivie par la voie contentieuse.

Tramways. — Approbation du projet d'exécution du tramway de Fourmies à Wignehies.

Travail des enfants et des adultes. — Vœux : 1° que les enfants ne soient admis dans les établissements industriels qu'à 12 ans pour tous les établissements indistinctement ; 2° que le travail de nuit soit interdit aux femmes adultes ; 3° que la limite de 12 heures de travail journalier pour les adultes soit ramenée à 11 heures ; 4° que l'interdiction du travail de nuit des enfants des filles mineures et des femmes, et la limitation du travail journalier des adultes s'appliquent à tous les établissements industriels.

Vétérinaires. — Vœu que nul ne pourra exercer la médecine vétérinaire en France s'il n'est pourvu du diplôme de vétérinaire.

Voitures cellulaires. — Renouvellement du vœu tendant à ce que le transport des prévenus, de la prison de Dunkerque au Palais-de-Justice de cette ville, soit opéré au moyen de voitures cellulaires. — Le même vœu est émis pour la ville de Valenciennes.

Session d'août 1884.

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le 18 août, à trois heures de relevée, les membres du Conseil général du Nord, se sont réunis dans la salle de leurs séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de l'article 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

M. Ernest Desmoutiers, *doyen d'âge*, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. M. Degroote, *le plus jeune des membres présents*, prend place au bureau comme secrétaire.

Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés :

M. Testelin, *président*;

M. Massiet du Biest, *premier vice-président;*

M. Alain Chartier, *2e vice-président;*

MM. Macarez et Sculfort, *secrétaires.*

M. Desmoutiers, *doyen d'âge*, prononce l'allocution suivante :

« Je prie M. Testelin de venir prendre place au bureau.

» Avant de quitter le fauteuil, je tiens, Messieurs et chers collègues, » à vous remercier de la bienveillance que vous me montrez toujours » pendant mon court passage à la présidence.

» Permettez-moi d'ajouter que depuis notre dernière réunion, en » dehors de ce qui a été fait pour les sucres, aucun changement n'est » survenu pour améliorer la situation agricole du département. » Espérons que, dans un avenir prochain, les mesures qui ont été » votées par les Chambres produiront un effet salutaire et contri- » bueront à relever cette belle, utile et grande industrie agricole de » l'état de souffrance et d'épuisement dans lequel elle est tombée » depuis plusieurs années. La situation malheureuse de l'agriculture » a principalement sa cause dans les traités de commerce qui nous » laissent sans défense contre la concurrence étrangère. Le mal est » arrivé à ce point qu'il se produit en ce moment partout, dans le » pays, un grand mouvement, un pétitionnement général pour signa- » ler au gouvernement les souffrances de nos campagnes et l'engager » à porter un remède efficace au moyen de droits protecteurs sur les » produits étrangers qui ne sont pas compris dans les traités de » commerce.

» Ayons confiance que le gouvernement ne sera pas sourd à ces » justes plaintes, et fera un accueil favorable à ces nouveaux cahiers » des doléances de l'agriculture, trop bien justifiées, et qu'il prendra » résolument les mesures nécessaires pour arrêter la décroissance » alarmante de la source la plus féconde de notre richesse nationale. » (*Vive approbation.*) »

M. Testelin prend place au fauteuil de la présidence et prononce les paroles suivantes :

« Messieurs, vous venez de me faire l'honneur de me désigner » encore pour présider à vos travaux. Je suis extrêmement touché de » cette nouvelle marque d'estime que vous venez de m'accorder, et

» je ferai tout mon possible pour justifier votre choix par mon zèle
» et mon impartialité.

» Quant aux paroles que vient de prononcer notre vénérable président d'âge, je ne puis que m'y associer. Oui, un premier pas a été fait en faveur de l'industrie et de l'agriculture, mais ce n'est qu'un premier pas ; il faut que l'on fasse davantage, et je suis convaincu que les travaux de cette assemblée et les vœux qu'elle a exprimés auront pesé sur les conseils du Gouvernement ; c'est par conséquent pour nous un motif de persévérer dans la voie que nous avons suivie jusqu'à présent. (*Marques unanimes d'approbation.*)

» Je propose au Conseil de voter des remerciements au bureau provisoire. (*Assentiment unanime.*) »

M. Delcambre, *président de la Commission départementale*, dépose le rapport de cette Commission sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril. Ce rapport sera imprimé et distribué.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après (1) :

Agriculture. — Le Conseil général appuie énergiquement les vœux suivants émis par les Conseils d'arrondissements : qu'une protection prompte et efficace soit accordée aux produits indigènes qui, dans les conditions actuelles, ne peuvent lutter contre la concurrence étrangère ; — Qu'il soit établi sur les produits agricoles d'importation étrangère des droits d'entrée comme il en a été établi sur les produits fabriqués ; — Que dans les cahiers des charges des fournitures de l'Etat et aux administrations publiques il soit stipulé que les produits seront d'origine française ; — Que les représentants du Nord continuent en faveur de tous les produits du sol français la campagne qu'ils ont commencée avec tant de succès en faveur de la betterave ; — Que la création d'une ferme expérimentale dans le Nord soit décidée dans les conditions proposées par M Macarez, à propos d'une publication faite par M. de Sauvage, professeur à l'Institut agronomique ; — Allègement de l'impôt foncier et des taxes qui grèvent l'agriculture ; — Élévation de la taxe d'importation des bestiaux, de façon à favoriser l'élevage en France ; — Que les traités de Commerce, quand ils arrivent à la limite de leur durée ne soient pas renouvelés ; — Que les droits sur les alcools employés au vinage des vins soient abaissés à 20fr. — Le Conseil a émis en outre les vœux

---

(1) Pour ce qui concerne les crédits voir les budgets à la suite.

ci-après : que les vins importés en France ne soient admis en franchise de droits d'alcool que jusque 11° et qu'ils soient frappés du droit d'entrée pour tous degrès d'alcool supérieurs à ce titre. — Vœu tendant à l'établissement de droits compensateurs sur les produits agricoles, notamment sur les graines oléagineuses, les blés, avoines, seigles, féverolles, sons, maïs, riz, laines et lins ; et dans des conditions déterminées, sur les peaux brutes, les suifs, les saindoux, les bois en cercles ou propres à les façonner ; — Vœux : que la surtaxe de 7 fr. sur les sucres d'origine européenne votée pour 3 ans soit rendue définitive et étendue aux sucres étrangers d'origine extra-européenne ; — Que l'administration des tabacs cesse d'acheter à l'étranger les tabacs qui ont leurs similaires en France ; — Que le prix des tabacs fournis par les planteurs soit payé un quart en plus et qu'à cet effet, on prélève sur les produits de l'impôt une quote-part des plus-values budgétaires qu'il donne annuellement. — Vœu 1° qu'à l'article 1er de la loi du 30 juillet 1884, concernant le régime des sucres, après les mots « mélasses autres que pour la distillerie, » il soit dit : « ou devant servir à la nourriture des animaux ; » 2° que l'article 2 soit modifié en ce sens, qu'après les mots « vins, cidres, poirés, » il soit ajouté « et bières. » — Vœu tendant à ce qu'un saccharimètre soit acheté dans chaque commune et déposé chez l'instituteur qui initierait ses élèves au fonctionnement de cet instrument et pourrait fournir aux cultivateurs les renseignements qu'ils demanderaient. — Vœux : que les droits sur les céréales et les animaux importés en France soient augmentés ; — Que la législation soit modifiée en se sens : accorder aux cultivateurs 10 p. % de la valeur des récoltes en cas de pertes partielles ; 25 p. %, en cas de pertes totales ; et subsidiairement, remise de la moitié des impôts afférents à la contenance de la terre, pour le premier cas ; et remise complète dans le second. — Renouvellement du vœu demandant la réduction à 25 fr. du droit sur les alcools français employés au vinage.

Assises. — Vœu que les affaires criminelles dans le Nord soient réparties sur un plus grand nombre de sessions, de manière à ce que celles-ci n'excèdent pas le terme normal.

Bégaiement. — Le cours de bégaiement, par la méthode Chervin, aura lieu, en 1885, dans les villes de Lille et de Cambrai.

Bourses. — Allocation : d'une bourse entière au lieu d'une demi-bourse à Charles Bernard, d'Armentières, élève de 4e année à l'Ecole vétérinaire de Lyon ; d'une demi-bourse à

Emile Tellier, d'Aubigny-au-Bac, élève de 3e à l'école vétérinaire d'Alfort; d'une bourse pour l'école des Beaux-Arts, à M, Lepers Edmond, sculpteur; d'une bourse au conservatoire national de musique, au jeune Dumoulin Maurice, violoncelliste, à Mlle Berthe Leclercq, de Lille, chanteuse. — Les demi-bourses suivantes sont accordées savoir : *garçons sourds-muets* : Blervaque. de Coutiches ; Dissès, de Lille ; Destobbelaere, de Wasquehal ; Devoitte, de Bailleul ; Caillaux, de Hargnies ; Copin, d'Escaudain ; *filles sourdes-muettes* : Boudaillez, d'Auby ; Vandenabeele, de Morbecque ; Wiart, de Cambrai ; — *jeunes aveugles garçons* : Duhamel, de Roubaix ; Lobry, de Saint-Python ; Poteaux, d'Hérin ; Liétard, de Mouchin ; Carpentier, de Lille ; Dattignies, de Lille ; — *aveugle fille* : Bourgois, de Roubaix. — Une prolongation de bourse est accordée à M. Pique, du lycée de Douai et à MM Servin et Lamy, du lycée de Lille. — Des compléments de bourses sont accordés aux élèves qui suivent : Pruvot, Rondelle et Cousin. — Un quart de bourse complémentaire est alloué au jeune Fromont, du collège de Cambrai. — Un sixième de bourse complémentaire est attribué au jeune Boulanger, du lycée de Lille. — Des demi-bourses de collège communal sont accordées aux élèves suivants : Douillet, Dubois, Girard, Vermeersch, Vilbert, Carlier, Lemaire et Annibert.

Cadastre. — Les opérations cadastrales devant être terminées dans le canton de Cysoing, en 1885, le Conseil décide que le travail de la révision cadastrale continuera pour le canton de St-Amand (rive droite) en faisant cadastrer à cette occasion les communes de Wallers (canton de Valenciennes) et de Lecelles (canton de St-Amand rive gauche) Le canton de Bergues viendra ensuite. Il sera en outre procédé à la révision du cadastre à Valenciennes, puis à Maubeuge. — Un vœu émis tendant à faire cadastrer la commune d'Hellemmes-Lille, aux frais du département est renvoyé à l'examen de M. le Directeur des contributions directes. — Vœu tendant à la révision du cadastre de St-Pol-lez-Dunkerque et sous réserves qu'il ne sera pas dérogé à l'ordre fixé par les règlements et admis par le Conseil général.

Caisses d'épargne. — Vœu tendant à ce que l'article 11 de la loi du 9 avril 1881 sur les caisses d'épargne postales, qui décide que le remboursement aura lieu dans un délai de huit jours au maximum, sauf le cas de force majeure prévu par l'article 12 de la même loi, soit appliqué aux caisses d'épargne ordinaires.

Caisse des retraites. — La pension de retraite de M. Plouvier, sous-chef de bureau à la préfecture, est fixée à 2,388 fr. — La pension de retraite de M. Delannoy, brigadier des garçons de bureau de la préfecture, est fixée à 1,453 fr. — La retraite de M. Bénazet, garçon de bureau de la préfecture, est fixée à 846 fr.

Canaux, rivières et cours d'eau. — Le Conseil insiste pour la prompte exécution des améliorations depuis longtemps réclamées par la batellerie et notamment des travaux ci-après : 1° Sur l'Escaut : Dérivation de la Hayne à Condé ; Amélioration des abords de l'écluse de Fresnes pour faciliter l'entrée et la sortie des bateaux ; travaux destinés à prévenir l'envasement du chenal au confluent de la Selle à Denain ; amélioration du passage de l'écluse Cantimpré, à Cambrai, à l'effet de prévenir toute interruption dans le service du halage ; 2° sur le canal de St-Quentin : élargissement du canal en amont et en aval des écluses, de façon à permettre de garer les bateaux à proximité de ces ouvrages et éviter des pertes de temps considérables ; 3° sur la rivière de l'Oise : redressement de la petite Oise à Janville ; établissement immédiat d'une seconde écluse à côté de chacune des écluses existantes, de manière à pouvoir écluser trois bateaux à la fois ; établissement d'estacades de 200 mètres de longueur en amont et en aval de chaque écluse, à l'alignement de la ligne des pertuis, afin de créer des gares en eaux mortes et faciliter la formation de trains de bateaux ; création de barrages mobiles avec radiers établis aussi bas que possible ; réfection des ponts de l'Oise, de façon à n'avoir qu'une arche de 50m environ d'ouverture, ou deux arches de 30 à 35 mètres chacune ; établissement de la navigation dans le bras du moulin de l'Ile-Adam et reconstruction du pont établi sur ce bras. — Vœu tendant à l'amélioration de l'Escaut dans la traversée de Valenciennes, à l'acquisition par l'Etat du moulin de la Citadelle existant dans l'intérieur de la ville, pour améliorer la situation de nombreux cours d'eau et fossés dépourvus d'un écoulement suffisant, dans le faubourg de Paris, à Valenciennes.—Vœu que le service hydraulique soit chargé de préparer le projet des travaux nécessaires pour éviter le retour des inondations dans la commune de Wallers. — Le Conseil invite l'administration à curer à vifs fonds et à vifs bords le lit du Vieil-Escaut à Saint-Saulve dont l'écoulement doit rester sans entraves pour assurer la salubrité d'une partie de la ville de Valenciennes. — Vœu : 1° que le projet de loi adopté par la Chambre des députés au sujet du canal du Nord sur Paris, soit soumis dès la rentrée

des Chambres à la haute Assemblée; 2° que le gouvernement prenne avec énergie la défense des intérêts du Nord, jusqu'ici sacrifiés, et soutienne énergiquement le projet de loi devant le Sénat. — Renouvellement du vœu relativement aux difficultés que rencontre la batellerie dans la traversée de Douai. — Vœu pour l'exécution de la dérivation de la Scarpe-Moyenne. — Renouvellement du vœu demandant la prompte exécution du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse. — Le Conseil demande au sujet de la dérivation de la Lys à Merville : 1° l'ajournement de la décision du jury d'expropriation; 2° la réunion d'une nouvelle Commission d'enquête qui devra se prononcer tant sur l'utilité du projet que sur l'effet que produirait son exécution, tant dans Merville qu'en aval de cette ville. — Vœux : que le ministère des Travaux Publics accorde à la 1re et à la 2e section des waeteringues, pour les travaux qu'elles projettent, une subvention égale au 6e de la dépense; — que les travaux projetés dans les 2e et 3e sections des waeteringues ne soient exécutés qu'après l'élargissement et l'approfondissement du canal de Bergues, et qu'ils soient soumis, avant leur exécution, à une conférence entre les administrateurs intéressés; que le canal de la Cunette soit remis à sa largeur primitive ou qu'il soit alloué à la 4e section des waeteringues une indemnité en rapport avec le préjudice causé par suite de l'écroulement de l'écluse de Magloire et le surcroît de dépenses qui en est la conséquence; — que l'administration supérieure veuille bien mettre à l'étude la question d'amélioration du cours de la becque de Steenwerck, depuis la rue des Longs-Champs jusqu'à la Lys, d'y faire des curages et de donner à tous les pontceaux existant sur le parcours de ce courant, les ouvertures que réclame l'écoulement des eaux dans la saison d'hiver; — qu'il soit procédé au curage des cours d'eau : 1° de la Leet, longeant le chemin vicinal n° 14, dit la Leet, au territoire de Bailleul; 2° du courant de Doulieu, sur la droite du chemin d'intérêt commun n° 72 bis d'Estaires au Mont-Noir, au territoire de Bailleul. — L'attention de M. le Préfet est attirée sur l'inaction la plus complète du syndicat de la rivière des Laies. — Vœux : que l'administration supérieure s'entende avec le Génie militaire de Lille, pour mettre un terme aux odeurs pestilentielles qui se dégagent aux abords de la ville de Lille entre la porte de Tournai et la porte de Roubaix, par le cours d'eau dit des Elites; que la ville de Roubaix soit autorisée à faire construire d'urgence l'égout collecteur dont le projet est soumis depuis plusieurs années, à l'examen de l'administration supérieure; que les travaux d'approfondisse-

ment du canal de Bergues soient commencés dans le plus bref délai possible ; — que l'approfondissement du canal de Mardyck soit continué jusqu'au pont du Curé ; que les travaux d'établissement d'un rivage public au pont de Thiennes soient exécutés à bref délai ; qu'un pont tournant soit construit à Houplines sur la Lys, au lieu et en remplacement de la passerelle actuelle ; — que les travaux de curage du canal de la Basse-Deûle entrepris entre Marquette et la Lys, soient poussés avec activité ; — qu'il soit pris sans retard toute mesure qu'il appartiendra pour le prompt achèvement du pont de l'Abbaye à Marquette ; — que dans l'accord intervenu entre la ville de Tourcoing et le Gouvernement pour la création d'un embranchement du canal de Roubaix à Tourcoing, les conditions primitives d'établissement de la largeur du plafond à 10 mètres et de celle des chemins de halage à 4 mètres, soient maintenues ; qu'il soit procédé sans retard à l'exécution dans la Scarpe-Inférieure des travaux d'art et des améliorations approuvées par le décret du 14 novembre 1881 ; — que le syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe, soit mis en demeure de réparer les digues enlevées au marais de la Bruyère, et aussi les digues de la Traitoire et du Décours, et qu'il soit tenu de rétablir, sans plus tarder, la vanne existant au bout du marais de la Bruyère, de façon à donner aux eaux deux débouchés indispensables ; — Renouvellement du vœu tendant à l'abaissement du niveau des eaux de la Sensée. — Vœux : que la date du chômage soit fixée, si c'est possible, dans la seconde quinzaine du mois de mai ; — que le service des voies navigables étende, autant que le permet la circulation de la batellerie, les autorisations de circulation sur les digues ou chemins de halage, nécessaires à l'exploitation des propriétés, et, en cas de nécessité, de proposer l'élargissement des chemins de halage, où la circulation des voitures paraît indispensable.

Casernes de gendarmerie. — La vente de l'ancienne caserne de gendarmerie de la rue de Thionville, à Lille, sur la mise à prix de 140,000 fr. n'ayant pas abouti, M. le Préfet est prié de négocier la vente au mieux des intérêts du département. — Approbation du renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Fourmies, pour une période de neuf années consécutives et moyennant un loyer annuel de 1,700 fr. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à la création d'une brigade de gendarmerie à Sains, à Wignehies-Fourmies, à La Madeleine et à la 3e brigade de Valenciennes.

Champs de tir. — Le Conseil insiste pour qu'il soit apporté à bref délai des améliorations aux installations du champ de tir de l'Arbrisseau, près de Lille, — Vœu que M. le Préfet appelle d'une manière spéciale l'attention de l'administration sur les défectuosités que présente la butte du tir de la Buse, près Cambrai.

Chasse. — Vœu : 1° que la chasse à courre, à cor et à cris, ne soit pas prolongée au-delà du terme fixé par la clôture de la chasse ; 2° qu'une seule date de fermeture soit adoptée comme les années précédentes ; 3° que la chasse soit fermée au plus tard le 15 janvier de chaque année.

Chemins de fer. — MM. Ch. Seydoux, Dutemple et Cirier sont nommés membres de la commission pour régler les questions interdépartementales relatives à la concession définitive du chemin de fer d'intérêt local de Denain au Catelet. — Vœu pour l'établissement d'une gare à Ste-Marguerite (Comines), sur la ligne de Lille à Comines. — Vœu tendant à l'abaissement des tarifs sur la ligne de Lille à Comines. — Renouvellement du vœu tendant à l'établissement d'un train supplémentaire de voyageurs, aller et retour, sur la ligne de Lille à Comines. — Vœux : que satisfaction soit donnée aux nombreuses communes qui se plaignent de ce qu'il n'y ait plus de train partant de Cambrai dans la direction de Péronne après 5 h. 3/4 du soir ; — Que les voyageurs de 2e classe venant de la ligne de Laon à Aulnoye et se dirigeant vers Mons, Bruxelles, Charleroi et Liège, soient admis au départ d'Aulnoye dans les trains 5, 5 *bis* et 25;—Qu'une halte de voyageurs avec bagages soit établie à Berlaimont sur la ligne d'Aulnoye à Valenciennes. Vœu tendant à la construction du chemin de fer d'Armentières à Halluin. — Vœu que tous les instituteurs et leurs adjoints et que toutes les institutrices et leurs adjointes paient moitié place sur toutes les lignes de chemin de fer. — Approbation de la direction générale et du cahier des charges du chemin de fer d'intérêt local, à voie d'un mètre, de Saint-Amand à la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, vers Lens, passant par ou près Rosult, Beuvry, Orchies, Auchy, Bersée, Mons-en-Pévèle, Thumeries et Wahagnies. — Le Conseil général recommande à la Compagnie du Cambrésis la plus grande ponctualité dans l'accomplissement de ses obligations et notamment l'exécution rigoureuse des engagements contractés devant le 5e bureau et ainsi conçus : de terminer et de livrer à l'exploitation la ligne entière de Cambrai à Catillon dans le courant de 1885 ; de présenter le complément des projets de la ligne de Denain au Catelet avant la fin de 1884 ;

de commencer les travaux de la ligne de Denain au Catelet à patir du 15 mai prochain et de livrer à l'exploitation avant la fin de 1885 une section d'au moins 13 kil. comprise entre la gare de Caudry et celle projetée de Walincourt, la Cie du Cambrésis prendra possession de la parcelle du bois de Walincourt, fera le rigolage et l'abatage des arbres de ladite parcelle avant la fin de 1884. — Le Conseil insiste de nouveau pour que le chemin de fer de Saint-Amand à Denain et les autres lignes du même réseau soient enfin exécutées. — Vœu que le train qui part d'Orchies vers 9 h, 20 du matin s'arrête à Rosult. — Vœu que la Compagnie du Nord rétablisse les heures d'arrivée et de départ des trains comme antérieurement au 5 juin 1884, sur le tronçon de la ligne de Dunkerque à Calais, qui dessert d'une part, les communes situées entre Dunkerque et Calais et d'autre part, Watten, Bourbourg et Gravelines. — Renouvellement du vœu demandant que le portique installé sur le quai de la gare de Bourbourg soit modifié de façon à former un abri sérieux pour les voyageurs et ne soit pas une cause permanente de danger. — Vœux : que l'instruction des demandes relatives à la concession des chemins de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille avec embranchements de Bergues à Hondschoote, de Lille à Solesmes, de la Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille, de Valenciennes au Quesnoy et de Caudry à Fourmies, soit poussée avec la plus grande activité possible ; — Que M. le Préfet veuille bien insister tant auprès de son collègue du Pas-de-Calais qu'auprès du concessionnaire pour arriver à un accord au sujet de la partie du chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille, située sur le Pas-de-Calais. — Vœux : que le train nº 2320 qui part d'Hirson à 8 h. 15 du soir pour Aulnoye, où il n'a aucune correspondance soit retardé de 35 min. pour permettre aux voyageurs arrivant de la Belgique à Anor par le train de 9 h. 12 du soir, d'en profiter pour rejoindre les stations de Fourmies, Sains-du-Nord, Avesnes, Dompierre et Aulnoye ; — Que les voyageurs soient admis au train partant de Quesnoy pour Bavai à 8 h. 15 du soir, afin d'éviter que les personnes venant de Valenciennes par le train de 6 h. 25 et de Cambrai par celui de 4 h. 35 du soir, soient forcés de séjourner au Quesnoy ; — Que la Compagnie du chemin de fer du Nord rétablisse le train mixte, partant du Quesnoy à 11 h. 25 du matin pour Bavai ; — Que le train nº 2243 partant de Cambrai à 4 h. 35 de l'après-midi, comme train mixte pour Le Quesnoy, et continuant comme train de marchandises jusqu'à Bavai, conserve les voyageurs jusqu'à cette destination, comme cela avait lieu l'hiver dernier ; — Que des voitures de voyageurs soient ajoutées au train de marchandises partant d'Aul-

noye sur la direction de Valenciennes à 9 h. du soir ; — Que la gare d'Hachette soit construite et ouverte aux voyageurs dans le plus bref délai ; — Que le projet de loi pour la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Valenciennes au Quesnoy soit déposé aussitôt la réunion des Chambres ; — Que le train n° 4 soit rétabli pour le service d'hiver, sur la ligne de Calais à Lille, c'est-à-dire partant de Calais à 6 h. 35, s'arrêtant à Watten à 7 h. 17 et arrivant à Lille à 9 h., en correspondance avec le train partant de Lille pour Paris à 9 h. 5 m.; — Qu'une halte soit établie à Dimont sur la ligne de Maubeuge à Fourmies ; — Que le service des voyageurs soit complété sur la ligne du chemin de fer de Lille à Béthune, par la création à l'aller et au retour d'un train supplémentaire ; — Que la Compagnie effectue la construction d'une marquise et la pose d'une horloge extérieure à la gare de Somain ; — Qu'une gare soit établie à Hornaing, au chemin n° 163 ; — Qu'une passerelle provisoire soit construite au passage à niveau, à Fives ; — Qu'une gare de voyageurs soit établie à Roost-Warendin, entre les stations de Pont-de-la-Deûle et Raches ; — Que la gare de Roubaix soit reconstruite dans les conditions que comporte l'importance de cette ville et le trafic auquel elle donne lieu ; — Que la station de Ghyvelde soit désignée à l'avenir sous le nom de Bray-Dunes ; — Que les barrières placées de chaque côté du chemin vicinal n° 10, dit des filatures à Coudekerque-Branche restent constamment ouvertes dans l'intervalle du passage des trains ; — Que les trains de plaisir, organisés par la Compagnie du chemin de fer du Nord, entre Lille et Dunkerque-Calais s'arrêtent, à l'aller et au retour, à la station de Pérenchies ; — Qu'une voie de garage destinée à la réception et à l'expédition des marchandises soit établie au territoire d'Hellemmes, entre cette commune et celle de Lezennes ; — Que la Compagnie du Nord procède sans retard et activement aux études définitives de la ligne d'Haubourdin à St-André ; — Qu'une passerelle pour les piétons soit établie, à Tourcoing, sur la ligne de Tourcoing à Mouscron, à la hauteur de la rue du Tilleul et de la route de Wattrelos ; — Que la Compagnie du Nord établisse, à ses frais, à Landrecies, une passerelle pour piétons au-dessus du passage à niveau qui se trouve sur la route nationale 45, de Marle à Tournai ; que la durée des manœuvres si fréquentes en cet endroit, n'excède pas dix minutes, chiffre maximum ; — Que la ligne du Cateau à Laon soit construite le plus tôt possible. — Vœu demandant l'établissement d'une halte sur le territoire de Hem, ligne de Somain à Tourcoing. — Vœux que

la partie française de la ligne du chemin de fer de Roubaix à Audenaerde, soit construite d'urgence ;—Que le tracé et la construction de la ligne d'Armentières à Tourcoing-Roubaix, soient entrepris dans le plus bref délai possible. — Que la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries, par Felleries, soit déclarée d'utilité publique le plus tôt possible. — Que le chemin de fer de Busigny à Hirson, soit construit sans retard ; — Que la Compagnie des chemins de fer du Cambrésis exécute à bref délai les améliorations réclamées par la population du Cateau au sujet de la gare. — Vœu pour la prompte étude et la construction prochaine des tramways et chemins de fer économique de Valenciennes à Maubeuge ; de Condé à Vieux-Condé et Hergnies ; de Condé à Macon, Blaton et Bernissart ou de Condé à Bon-Secours. — Vœu que, au point de vue de la sécurité publique et de la facilité des relations entre la ville de Dunkerque et les communes de St-Pol, Petite-Synthe, Grande-Synthe, Mardyck, Fort-Mardyck, Loon, etc., le passage voûté sous le chemin de fer du Nord soit remplacé par un tablier métallique, ou bien que la Compagnie en exécutant les remblais nécessaires remplace le passage inférieur par un passage à niveau, ou par un passage supérieur.

Chemins de grande communication. — Autorisation de renouveler le bail de la maison pontière de Bauvin au passage du chemin n° 39, sur la Deûle. — Classement comme annexe du chemin n° 47, de la voie d'accès à la station de Monchecourt.

Chemins d'intérêt commun. — Elargissement et fixation des limites du chemin n° 228, dans deux sections situées sur la commune de Taisnières-sur-Hon, l'une comprise entre le ruisseau de l'Erelle et le chemin vicinal ordinaire n° 2, l'autre entre le village de Taisnières et le chemin d'intérêt commun n° 84. — Redressement et fixation des limites du chemin n° 130, dans la traverse de Ghyvelde. — Fixation des contingents des chemins n°s 165, de Bousignies à Flines ; 169, de Masny à Fressies ; 198, de Cambrai à Flesquières ; 214, d'Aulnoye à Malplaquet ; 168, de Douai à Férin ; 170, de Bugnicourt à Tortequenne ; 59, d'Estreux à Saultain. — Substitution du chemin de Saint-Momelin à Wulverdinghe au chemin n° 96, de Saint-Momelin à Nieurlet et à Lederzeele. — Approbation du plan d'alignement du chemin n° 94, dans la traverse de Templemars. — Le Conseil décide que les travaux de construction d'un pont au passage d'un chemin sur la Lys à Houplines, pourront être exécutés par anticipation.

Chemins vicinaux ordinaires. — Le Conseil décide que la commune de Maroilles ne devra être appelée à contribuer aux dépenses de réparations du chemin n° 42, dit des Fayts à Landrecies, qu'à la suite d'un vote favorable de son Conseil municipal. — Vœu que le pavage du chemin Duthoit, classé comme chemin vicinal sur les communes de Wasquehal et de Marcq-en-Barœul, soit achevé. — Vœu tendant à la construction du chemin n° 6 de la commune de Wasquehal. — Divers vœux demandant l'admission de nouveaux chemins dans le réseau subventionné ne sont pas adoptés.

Collèges et Lycées. — Vœu que le collège de Dunkerque soit transformé en lycée.

Commission départementale. — Sont nommés membres de cette Commission : MM Ch. Seydoux, Potié, Ernest Legrand, Claeys, Sirot, Ed. Bernard et Duquenne.

Communes. — Transfèrement du chef-lieu communal de Coudekerque-Branche de la section B dans la section D.

Débits de boissons. — Vœu que l'attention de l'autorité supérieure soit appelée sur les inconvénients qui résultent du défaut de surveillance des débits de boissons et la nécessité de rendre à l'administration le droit de sévir par des mesures de fermeture temporaire et même définitive en cas de faits d'immoralité.

Débits de tabacs. — Acte est donné de la communication relative à la création de bureaux de tabacs dans toutes les gares importantes de chemin de fer. — M. Albert Legrand est nommé membre de la Commission des débits de tabacs pour l'année 1884-1885. — Vœu pour la création d'un débit de tabacs dans la nouvelle commune de Bray-Dunes.

Douanes. — Vœu que le bureau de douane de Bry soit ouvert deux fois par semaine.

Ecole centrale des arts et manufactures. — Allocation d'une subvention de 500 fr. en faveur du jeune Gras, de La Madeleine. — Vote d'un subside de 500 fr. en faveur du jeune Letombe, de Roubaix.

Ecole des arts et métiers de Lille. — Vœu que dans l'intérêt du département et de la région cette école soit construite sans nouveaux retards.

Ecole des maîtres mineurs de Douai. — Sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier la situation de

l'école des maîtres mineurs de Douai : MM. Delcambre, Dervaux, Alain Chartier, Louis Legrand (de Lecelles) et Cirier.

Eglises et presbytères. — Allocation d'un secours de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Montay et vœu qu'un secours de 7,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vote d'une somme de 1,000 fr. pour restauration de la tour de l'église de St-Jans-Cappel et vœu qu'un secours de 900 fr. soit demandé au gouvernement.—Allocation de 500 fr. pour grosses réparations à la toiture et au clocher de l'église de Lallaing et demande d'un subside de 1,500 fr. à l'Etat. — Allocation d'une somme de 1,500 fr. pour réparations à l'église de Spycker et vœu qu'un secours de 3,500 fr. soit demandé à l'Etat. — Vote d'un secours de 1,000 fr. pour grosses réparations à la toiture de l'église de Bourbourg-Ville et de Bourbourg-Campagne et vœu qu'un subside de 5,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Allocation d'un secours de 1,500 fr. pour réparations à l'église et au clocher de Frelinghien et vœu qu'une somme de 3,500 fr. soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 1,000 fr. pour restauration de la tour et du clocher de l'église de Bachant et vœu qu'un secours de 3,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vœu qu'un secours de 5,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat à la commune de Thiant pour reconstruction du presbytère. — Allocation de 500 fr. pour travaux à exécuter à l'église de Verlinghem et vœu qu'un secours de 1,300 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un crédit de 500 fr. pour grosses réparations à l'église de Blaringhem et demande d'un secours de 1,500 fr. sur les fonds de l'Etat.

Enfants assistés. — Les frais de layettes et de séjour dans les hospices dépositaires de Lille, Cambrai, Douai, Dunkerque et Valenciennes pour la période quinquennale 1885-1889 sont fixés à 0 fr. 95.

Etablissement thermal de St-Amand. — M. le Préfet est invité à tenir la main à la stricte exécution du traité passé avec le concessionnaire. — Le mandat des membres de la commission de surveillance composée de MM. Louis Legrand (de Lecelles,) Dervaux, Jules Sirot, est renouvelé.

Foires et marchés. — Avis favorable à la création de foires mensuelles aux bestiaux dans les communes de Berthencourt et Hermies (Pas-de-Calais) et à la création d'un franc-marché aux bestiaux et denrées alimentaires à Nordausques (Pas-de-Calais.)

Fortifications. — Vœu pour l'agrandissement de la ville de Valenciennes et pour la réunion, à Landrecies, de la ville haute avec la ville basse. — Vœu que la question de la démolition partielle des fortifications de la place de Bergues soit promptement mise à l'étude.

Impôts. — Fixation à 20 centimes du maximum des centimes communaux extraordinaires. — Fixation de la cote-personnelle pour 1885. — Vœu que le 2e sac du double emballage soit soumis au droit qui frappe à leur entrée en France, les sacs et toiles de jutes importés de pays étrangers. — Vœu tendant à ce que les bouilleurs de crû soient soumis à l'exercice de la régie ou dans le cas où le législateur croirait devoir maintenir ce privilège de bouilleurs de crû, qu'il soit généralisé et étendu à tous les cultivateurs qui transforment en alcool le produit de leurs récoltes, betteraves et grains.

Hospices. — Elévation à 1 fr. 20 du prix de la journée d'infirme et à 1 fr. 50 du prix de la journée de malade des frais de séjour à l'hospice de Maubeuge. — Elévation à 1 fr. 50 du prix de la journée de séjour à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Mines. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à un projet des travaux à exécuter pour l'assèchement des marécages, produits par l'exploitation de la fosse Chabaud-Latour, au moyen de machines à vapeur élevant les eaux stagnantes, et les rejetant dans le canal du Jard ou ses affluents.

Octrois. — Vœu tendant au rétablissement de l'octroi de la commune de Petite-Synthe. — Approbation de la révision du tarif de l'octroi d'Avesnes.

Plans d'alignement. — Vœu que dans toutes les communes réputées villes ou dans celles dont la population agglomérée dépasse 2.000 âmes, il soit fait un plan général d'alignement et de nivellement. — Homologation du plan d'alignement de Rosendaël.

Ports maritimes. — Vœu tendant au maintien d'un syndic de la marine du Petit-Fort-Philippe. — Vœux en ce qui concerne le port de Dunkerque : 1° que les améliorations en cours et à l'étude, pour les phares et balises, soient poursuivies de manière à être réalisées aussi promptement que possible ; 2° que le crédit d'entretien soit porté au minimum, à 450,000 fr.; 3° que l'outillage du port soit réalisé ; 4° que les projets relatifs à la nouvelle entrée soient dressés et présentés pour la fin de

l'année 1884 et communiqués officieusement à la Chambre de Commerce ; 5° que, en attendant une décision définitive au sujet de l'agrandissement général de la ville, les bassins et les chantiers de l'Est du port soient achevés dans les délais prévus; 6° que les produits des dragages soient déversés au-delà du break-banck ; 7° que l'approfondissement du canal de Mardyck soit continué jusqu'au pont du Curé. — En ce qui concerne le port de Gravelines : 1° que le crédit d'entretien soit porté à 50,000 fr.; 2° que le quai demandé à l'Ouest du port, au droit du Grand-Fort-Philippe, soit exécuté immédiatement ; et 3° dévasement complet du chenal de Gravelines et mise en culture de la plage ouest dudit port.

Postes. — Vœux : Que la 3e distribution du bureau de poste de Croix soit étendue à toute la commune ; — Qu'un bureau de poste soit établi à Fretin, que le service des postes de la commune de St-Pol-lez-Dunkerque soit amélioré ; — Qu'un bureau de poste et de télégraphe soit créé à Rosendaël ; — Qu'un bureau de poste soit ouvert à Bellignies ; — Que des recettes de postes soient créées dans les communes de Steenbecque, Winnezeele et Caestre.

Race chevaline. — Renouvellement des vœux qu'un dépôt d'étalons soit établi dans l'arrondissement de Cambrai. — Vœu que la station d'étalons du haras de Compiègne, supprimée à Douai en 1884, soit rétablie en 1885. — Vœu que la station d'étalons de Bergues soit dotée de quatre étalons, dont trois de trait et un demi-sang.

Retraites. — Vœux : que la loi de 1880, qui a augmenté la retraite des anciens marins, soit appliquée à tous les marins indistinctement, aussi bien à ceux qui jouissaient de leur pension antérieurement à la nouvelle loi, qu'à ceux qui ont pris leur retraite à partir de 1880 ; — Qu'une caisse de retraites ou de prévoyance soit créée par le gouvernement en faveur des commissaires de police ; — Que les retraites des sous-officiers et soldats de l'armée de terre soient fixées à un chiffre uniforme pour tous, suivant le nombre des campagnes et des années de service.

Routes départementales. — Vœux : qu'un fil d'eau soit établi le long de la route n° 10, dans la traverse du Cateau ; — Que les travaux de réparations et d'améliorations soient exécutés sans retard sur la route n° 9 entre Merville et la gare et que cette route soit mise au-dessus du niveau des inondations.

Insalubrité. — Vœu que le gouvernement nomme une commission composée des chimistes les plus distingués afin de rechercher les moyens de rendre aux eaux à la sortie des établissements industriels la pureté qu'elles avaient à leur entrée. — Vœu que le projet de curage et de faucardement des fossés d'enceinte de la place de Bergues, notamment de ceux compris entre la porte de Dunkerque et celle de Cassel, reçoive son exécution aussitôt la saison favorable. — Renouvellement du vœu relatif aux cours d'eau et notamment des deux Helpes. — Vœu que les briqueteries en plein air, dites briqueteries flamandes ou volantes, soient classées dans la première classe des établissements insalubres ou incommodes.

Subventions industrielles. —, Vœu que les propriétaires des bois et forêts appartenant à l'État, aux Communes ou aux particuliers, soient assujettis à une subvention industrielle par eux-mêmes, eu égard à l'étendue de leur exploitation annuelle, et à la gravité des dégradations constatées sur les chemins.

Tabacs. — Vœux : 1° que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur; 2° que l'État s'approvisionne plus largement dans le département du Nord; 3° que l'État n'achète, à l'étranger, des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite. — Sont nommés pour la commission des permis de culture pour l'arrondissement de Lille, M. Chombard, et pour celle de l'arrondissement d'Hazebrouck, M. Degroote. — Renouvellement du vœu que les cantons de Clary, Carnières, Marcoing et Cambrai, soient classés dans la deuxième zône pour la vente des tabacs.

Télégraphe. — Vœu pour la transmission des télégrammes, en dehors des heures réglementaires d'ouverture des guichets, et ce, moyennant une surtaxe de façon à rétribuer largement les agents qui seraient chargés de ce service de nuit. — Vœux : que le bureau de Denain soit classé comme bureau composé ; — Que le service téléphonique, installé de Liessies à Sains pour le service des crues de l'Helpe-Majeure soit mis à la disposition du public ; — Que les dépêches soient distribuées gratuitement sur toute l'étendue de la commune de Berlaimont.

Téléphone. — Vœu que des facilités très grandes soien accordées en vue de l'établissement de réseaux téléphoniques et notamment la diminution des dépenses d'installation.

Tramways. — Renouvellement du vœu pour le prolongement jusqu'à Lomme du tramway de Lille à Canteleu. —

Vœux : que les études relatives au tramway de Rosendaël soient suivies d'exécution ; — Que la ligne de tramway de Lille à Haubourdin soit prolongée jusqu'à La Bassée. — Vœu pour l'établissement d'un tramway de Lille à Wambrechies.

Tribunaux et Chambres de Commerce. — Chambres consultatives des Arts et Manufactures. Sont nommés pour la révision des listes d'électeurs des Chambres de Commerce : *de Lille*, MM. Desmoutiers, Mahieu et Albert Legrand ; *de Roubaix*, MM. Bouchery, Pierre Catteau et Bourgeois ; *de Cambrai*, MM. Macarez, Seydoux et Bisiaux; *de Valenciennes*, MM. Dervaux, Delcambre et de Carpentier ; *de Dunkerque*, MM. Gustave Lemaire, Trystram et Claeys ; *de Tourcoing*, MM. Charles Jonglez, Desmazières et Lehoucq ; *de Douai*, MM. Fiévet, Mention et Alain Chartier ; *d'Hazebrouck* (2e *section électorale de la Chambre de Dunkerque*) MM. Duquenne, Outters et Bieswal. — *Pour les Chambres consultatives des Arts et Manufactures : d'Armentières*, MM. Meurillon, Bieswal et Mahieu ; *d'Avesnes*, MM. Ernest Legrand, Jules Hiroux et Boussus. — M. le Préfet et prié de vouloir bien saisir de nouveau M. le Ministre du Commerce du rattachement à la Chambre de Commerce de Lille des cantons de Bailleul et de Merville. — Vœu que les élections pour les Tribunaux et Chambres de Commerce aient lieu dans toutes les communes.

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1884.

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
BUDGET RECTIFICATIF		
SOUS-CHAPITRE Ier		
Dépenses obligatoires.		
Art. 5. Mobiliers des Sous-Préfectures. — Acquisition..........	7.356 16	13.102 76
— 17. Frais d'impression et de confection des listes d'électeurs pour les Tribunaux de commerce.	4.000 »	7.500 »
— 20. Achat de meubles pour les Tribunaux.................	3.018 20	7.536 30
— 21 École normale d'instituteurs à Douai. — Installation d'ateliers pour travaux manuels	»	22.454 »
Articles non modifiés..................................	211.687 50	211.687 50
Total du Sous-Chapitre 1er............	226.061 86	262.280 56
SOUS-CHAPITRE II.		
Propriétés départementales immobilières.		
TRAVAUX, ACQUISITIONS, ETC.		
— 14. Sous-Préfectures. — Travaux de grosses réparations....	4.332 45	12.837 45
— 15. Tribunaux. — Id. id.	8.449 53	22.970 65
— 17. Maisons d'arrêt. — Id. id, ...	15.920 58	25.578 89
— 18. Hôtel de la Préfecture. — Travaux.................	»	9.500 »
— 19. Bâtiments départementaux. — Réparations par suite de l'ouragan du 26 janvier 1884.....................	»	5.297 72
— 20. Acquisition du mobilier de l'internat de l'Institut industriel de Lille....	»	8.500 »
— 21. Travaux d'appropriation dans les bureaux du Conseil de préfecture..	»	3.240 »
— 22. Service téléphonique à la Préfecture. — Entretien et abonnement en 1884..................................	»	162 50
Articles non modifiés..................................	92.119 48	92.119 48
Total du Sous-Chapitre 2e......... ...	120.822 04	180.206 69
SOUS-CHAPITRE IV.		
Chemins vicinaux, chemins de fer d'intérêt local.		
§ 1er. — 1° CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.		
Art. 1. Chemins n° 1. — Entretien	12.713 15	16.513 15
— 2. — 2. — —	6.800 »	8.800 »
— 3. — 3. — —	7.000 »	11.000 »
— 4. — 4. — —	15.000 »	16.000 »
— 5 — 5 — —	4.421 »	6.006 11
A reporter............	45.934 15	58.319 26

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
Report............	45.934 15	58.319 26
2°. CHEMINS D'INTÉRÊT COMMUN.		
Art. 134 Chemin n° 57. — Travaux neufs.................	15.765 71	27.765 71
— 316. — Achat de 2 rouleux compresseurs	»	5.000 »
Articles non modifiés............................	2211507 98	2211507 98
Total du § 1er........................	2273207 84	2302592 93
§ 2. non modifié......................	9.440 88	9.440 88
Total du Sous-Chapitre IV.............	2282648 72	2312033 83
SOUS-CHAPITRE VII.		
Assistance publique.		
Art. 24. Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuleux	»	20.000 »
— 25. Traitement à l'école id. id.	»	3.000 »
— 26. Subvention à l'Association dite « Union des femmes de France..................................	»	100 »
Articles non modifiés	163.015 »	163.015 »
Total du Sous-Chapitre VII...........	163.015 »	186.115 »
SOUS-CHAPITRE XI-		
Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.		
Art. 7. Station d'étalons à Bourbourg. — Dépense d'installation de 5 boxs.—Subvention	»	1.000 »
— 8. Société d'horticulture de Valenciennes. — Exposition internationale de 1884. — Subvention.............	»	300 »
Articles non modifiés	70.800 »	70.800 »
Total du Sous-Chapitre XI	70 800 »	72.100 »
SOUS-CHAPITRE XIII.		
Dépenses diverses.		
Art. 11. Indemnité aux employés de Préfecture pour les travaux du Conseil général	9.000 »	9.450 »
Articles non m difiés.............................	259.365 11	259.365 11
Total du Sous Chapitre XIII	268.365 11	268.815 11

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
SOUS-CHAPITRE XIV.		
Dettes départementales afférentes à des dépenses non obligatoires.		
Art. 2. Enfants du 1er âge. — Dettes de 1883	341 »	740 41
— 7. Secours et frais de transport de voyageurs indigents, en 1883	»	2.178 03
— 8. Impressions. — Dettes de 1883	»	7.307 44
— 9. Enfants assistés. — Dettes de 1883	»	3.842 19
— 10. Aliénés.— id.-	»	26.635 19
— 11. Bâtiments départementaux de l'arrondissement de Cambrai. — Dépenses arriérées des exercices antérieurs.	»	7.681 82
— 12. Salubrité publique. — Inspecteur adjoint. — Frais de déplacement et de tournées en 1883	»	750 »
— 13. Service des épizooties. — Dettes de 1883	»	1.153 »
Articles non modifiés	1.351 78	1.351 78
Total du Sous-Chapitre XIV	1.692 78	51.639 86
RECAPITULATION :		
Sous-Chapitre 1er. Dépenses obligatoires	226,061 86	262,280 56
— 2. Propriétés départementales immobilières	120,822 04	180,206 69
— 4. Cheminsvicinaux, chemins de fer d'intérêt local	2282,648 72	2312,033 83
— 7. Assistance publique	163,015 »	186,115 »
— 11. Agriculture et industrie	70,800 »	72,100 »
— 13. Dépenses diverses	268,365 11	268,815 11
— 14. Dettes départementales afférentes à des dépenses non obligatoires	1,692 78	51 639 86
Sous-Chapitres non modifiés	2014,785 20	2014,785 20
Total des dépenses du budget ordinaire	5148,190 71	5347,976 25
BUDGET ORDINAIRE.		
RECETTES.		
§ 1er Recettes afférentes au Ministère de l'Intérieur — Centimes et produits éventuels	4770,774 35	4794,428 35
§ 2. Recettes afférentes au Ministère de l'instruction publique.— Centimes de l'instruction primaire	555,121 76	555,121 76
Total des recettes ordinaires	5325,896 11	5349,550 11
Les dépenses étant de	»	5347,976 25
Il ressort un excédent de recettes de	»	1,573 86

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
BUDGET EXTRAORDINAIRE.		
DÉPENSES.		
SOUS-CHAPITRE XVII.		
DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DES CENTIMES EXTRAORDINAIRES		
§ 1er *Emploi des 12 centimes votés par le Conseil général en vertu de la loi du 10 août 1871.*		
ROUTES DÉPARTEMENTALES		
Art. 11. Route n° 9. — Remaniement de la chaussée entre Armentières et Merville	8,500 »	12,500 »
— 12. — 11 — Construction de zônes empierrées latérales au pavage sur une longueur de 2,695m.	3,000 »	15,500 »
— 15. — 2. — Reconstruction du mur de soutènement le long de la décharge de la Deûle à Quesnoy	»	12,000 »
— 16. — 5. — Travaux divers	»	9,650 »
— 17. — 6 — Id	»	9,030 62
— 18. — 14. — Construction d'un aqueduc à Mons-en-Barœul	»	3,000 »
— 19. — 19 — Remaniement de la chaussée entre le pont de Forest et le passage à niveau du chemin de fer de Tourcoing à Somain et reconstruction du pont sur la Marque	»	4,266 12
— 20. — 22. — Remaniement entre Marcq-en-Barœul et Mouveaux	»	4,500 »
— 21. — 23. — Travaux divers	»	16,762 72
— 22. — 24. — Élargissement de la chaussée et construction d'un trottoir entre Bellevue et Denain	»	7,039 82
— 23. — 25. — Constructiond'un mur de soutènement et d'un aqueduc	»	250 72
Articles non modifiés	1599,325 55	1599,325 55
Total du § 1er	1610,825 55	1693,825 55
§ 2. — *Instruction publique.*		
Dépenses de l'instruction primaire autorisées sur l'imposition extraordinaire créée par la loi du 17 juillet 1882 (2 centimes).		
Dépenses du Ministère de l'instruction publique	»	138,583 98
Report du § 1er	1610,825 55	1693,825 55
§ 2 et 3 non modifiés	646,455 88	646,455 88
Total du Sous-Chapitre XVII	2257,281 43	2478,865 41

	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS définitifs.
SOUS-CHAPITRE XIX.		
Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires.		
Art. 9. Caserne de gendarmerie. — Grosses réparations.......	»	19,182 88
— 10. Palais-de-justice et maison d'arrêt de Lille. — Travaux d'assainissement	»	4,583 85
— 11. Hôtel de la Préfecture. — Construction d'un bureau supplémentaire pour le service de la 3e division.....	»	1,500 »
— 12. Primes pour l'amélioration de la race chevaline. — Dettes de 1883........	»	2,800 »
Articles non modifiés	37,279 45	37,279 45
Total du Sous-Chapitre XIX............	37,279 45	65,346 18
RÉCAPITULATION :		
§ 1er *Dépenses afférentes au Ministère de l'intérieur.*		
Sous-Chapitre 17. Dépenses imputables sur le produit des 12 centimes extraordinaires....................	1979,720 55	2062,720 55
— 18. Emprunts	1824,328 39	1824,328 39
— 19. Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires	37,279 45	65,346 18
Total des dépenses afférentes au Ministère de l'Intérieur.....	3841,328 39	3952.395 12
§ 2. Dépenses de l'instruction primaire imputables sur le produit des centimes extraordinaires autorisés par les lois des 17 juillet 1882 et 2 août 1883. — Total à couvrir par les ordonnances du Ministre de l'instruction publique..........	277,560 88	416,144 86
Total des dépenses extraordinaires......	4118,889 27	4368,539 98
CHAPITRE II.		
RECETTES.		
Centimes extraordinaires. — Ministère de l'Intérieur	2064,465 42	2064,465 42
Produits d'emprunts...	1824,328 39	1824,328 39
Produits éventuels extraordinaires............................	67,290 16	69,290 16
Total des recettes extraordinaires afférentes du ministère de l'Intérieur..................................	3956,083 97	3956,083 97
Recettes extraordinaires de l'Instruction primaire. — Budget du Ministère de l'instruction publique	277,560 88	416,144 86
Total des recettes extraordinaires	4235,544 85	4372,228 83
Les dépenses s'élevant à la somme de..............	»	4368,539 98
Il ressort un excédent de recettes de.............	»	3,688 85

BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1885.

Budget ordinaire.

DÉPENSES.

SOUS-CHAPITRE Ier.

Dépenses obligatoires.

HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1er	Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . .	34,060 »
2.	Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes.	2,050 »
3.	Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr.	10,000 »

MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4.	Préfecture. — Entretien.	9,000 »
5.	Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions	3,360 »
6.	Entretien du bâtiment de l'Ecole normale d'instituteurs de Douai	5,000 »
7.	Entretien du bâtiment de l'Ecole normale d'institutrices de Douai	1,200 »

CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

8.	Entretien des casernes appartenant au département . .	6,200 »
9.	Loyer des casernes au nombre de 40	70,200 »
10.	Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage	1,200 »
11.	Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie.	3,000 »

COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

12.	Entretien des bâtiments	3,450 »
13.	Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux	2,465 »
14.	Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux	1,800 »
15.	Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux.	27,600 »
16.	Menues dépenses des justices de paix.	8,875 »
17.	Service des épizooties	25,000 »
18.	Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury.	7,500 »
	Total du sous-chapitre Ier	221,960 »

SOUS-CHAPITRE II.

Propriétés départementales immobilières.

Art. 1er.	Entretien du bâtiment des archives départementales . .	650	»
2.	Entretien des maisons d'arrêt.	5,000	»
3.	Traitement des architectes du département	5,100	»
4.	Assurance des propriétés départementales	3,218	89
5.	Contributions dues par les propriétés du Département .	1,939	56
6.	Chauffage et éclairage des bâtiments.	3,395	»
7.	Service des eaux (abonnement).	2,300	»
8.	Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête . . .	5,000	»
9.	Gages des concierges et garçons de bureaux de la Préfecture	5,700	»
10.	Traitement des gardiens des palais de justice.	3,200	»
11.	Caserne de gendarmerie de Clary, 6e annuité . . .	1,800	»
12.	Service téléphonique à la Préfecture. — Entretien et abonnement en 1885	361	60
	Total du sous-chapitre II	37,665	05

SOUS-CHAPITRE III.

Routes départementales.

§ Ier — ENTRETIEN.

Art. 1er	Route No	1, de Lille à Valenciennes.	11,000	»
2	—	2, de Lille à Ypres.	19,000	»
3.	—	3, de Douai à Tournai	6,800	»
4.	—	4, de Cambrai à Tournai	12,900	»
5.	—	5, d'Avesnes à Philippeville.	15,400	»
6.	—	6, de Landrecies à Chimay	32,700	»
7.	—	7, de Condé à Mons	7,400	»
8.	—	8, de Condé à Saint-Amand	8,800	»
9.	—	9, de Lille à Saint-Omer	37,600	»
10.	—	10, de Valenciennes à Bohain	34,600	»
11.	—	11, de Cambrai à Guise	14,000	»
12.	—	12, d'Avesnes au Quesnoy	15,400	»
13.	—	13, de Maubeuge à Maroilles.	13,300	»
14	—	14, de Lille à Courtrai	26,900	
15.	—	15, de Dunkerque à Furnes	8,700	»
16.	—	16, d'Estaires à La Bassée	4,500	»
17.	—	17, d'Haverskerque à Aire.	5,000	»
18.	—	18, de Béthune à Armentières	4,500	»
19.	—	19, de Roubaix a Saint-Amand.	29,600	»
20.	—	20, de Cassel à la frontière belge	7,600	»
21.	—	21, de Bergues à Saint-Momelin	15,500	
22.	—	22, de Lille à Tourcoing.	8,900	»
23.	—	23, de Cambrai à Malplaquet	50,300	
24.	—	24, d'Hélesmes à Denain.	6,800	»
25.	—	25, Ceinture de Maubeuge.	2,400	»
26	—	26 Ceinture de Cambrai.	3,300	»
		A reporter	402,400	»

Report . . . . . 402,400 »

§ 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 1er	Réserve pour travaux imprévus	10,000 »
2.	Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc .	77,825 »
3.	Frais d'impression, etc.	2,570 »
4.	Indemnités fixes des ingénieurs	8,000 »
5.	Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs	3,500 »
	Total du sous-chapitre III	504,295 »

SOUS-CHAPITRE IV.

Chemins vicinaux de grande communication.

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1	6,500	»	6,500
2	2	5,500	»	5,500
3	3	12,500	»	12,500
4	4	5,050	»	5,050
5	5	6,914 89	»	6,914 89
6	6	7,900	»	7,900
7	7	8,400	»	8,400
8	8	20,800	2,500	23,300
9	9	16,800	»	16,800
10	10	5,950	»	5,950
11	11	22,500	»	22,500
12	12	5,000	»	5,000
13	13	15,900	»	15,900
14	14	9,000	»	9,000
15	15	13,000	»	13,000
16	16	8,100	»	8,100
17	17	20,200	2,400	22,600
18	18	3,500	»	3,500
19	19	4,950	»	4,950
20	20	38,000	»	38,000
21	21	8,700	1,700	10,400
22	22	2,600	»	2,600
23	23	19,000	»	19,000
24	24	16,000	»	16,000
25	25	16,500	»	16,500
26	26	1,500	»	1,500
27	27	8,600	»	8,600
28	28	6,200	»	6,200
29	29	1,350	»	1,350

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
30	30	6,400	»	6,400
31	31	650	1,800	2,450
32	32	7,500	»	7,500
33	33	7,000	»	7,000
34	34	5,100	»	5,100
35	35	16,000	2,600	18,600
36	36	13,800	»	13,800
37	37	500	»	500
38	38	14,000	»	14,000
39	39	9,900	»	9,900
40	40	7,000	»	7,000
41	41	9,900	»	9,900
42	42	17,500	»	17,500
43	43	11,900	»	11,900
44	44	4,400	»	4,400
45	45	15,800	1,200	17,000
46	46	9,600	»	9,600
47	47	10,000	»	10,000
48	48	7,000	»	7,000
49	49	7,800	»	7,800
50	50	19,350	»	19,350
51	51	4,500	»	4,500
52	52	11,100	»	11,100
53	53	3,000	»	3,000
54	54	4,000	»	4,000
55	55	11,000	»	11,000
56	56	1,200	»	1,200
57	57	7,800	»	7,800
58	58	14,000	2,500	16,500
59	59	17,600	1,900	19,500
60	60	8,900	1,000	9,900
61	61	6,600	»	6,600
62	62	13,500	»	13,500
63	63	12,800	»	12,800
64	64	7,800	»	7,800
65	65	15,600	»	15,600
66	66	2,000	»	2,000
67	67	2,700	»	2,700
68	68	7,800	»	7,800
69	69	13,900	2,500	16,400
70	70	9,950	»	9,950
71	71	10,090	1,000	11,090
72	72	13,000	1,900	14,900
73	73	2,800	»	2,800
74	74	2,200	»	2,200
75	76	8,000	»	8,000
76	77	2,900	»	2,900
77	78	5,600	»	5,600
78	79	800	»	800
	Totaux .	739,154 89 (1)	23,000	762,154 89 (1)

(1) Non compris une somme de 12,385 fr. 11 imputable sur le budget rectificatif de 1884 à valoir sur les crédits de 1885. Le crédit d'entretien est ainsi de 751,540 fr.

	Report	762,154 89
Art. 79 à 320.	Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseau	1,243,201 »
321 à 333.	Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques	85,830 »
334.	Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	10,000
335.	Réserve pour travaux imprévus	10,000 »
336.	Traitement des agents-voyers, y compris 62,300 francs sur les contingents communaux. . . .	244,200 »
337.	Dépenses diverses, impressions de la grande vicinalité, établissement de plans d'alignement des chemins d'intérêt commun	6,500 »

§ 2. — *Chemins de fer d'intérêt local.*

Art. 1er	Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . .	3,438 55
	Total du sous-chapitre IV	2,365,324 44

SOUS-CHAPITRE V.

Enfants assistés.

Art. 1er	Dépenses du service intérieur . . . . Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 1526 enfants. . . . . Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc.	230,000 »
	Total du sous-chapitre V	230,000 »

SOUS-CHAPITRE VI.

Aliénés.

Art. 1er	Dépense pour un nombre moyen de 1,441 aliénés, frais de transport, etc.	530,000 »

SOUS-CHAPITRE VII.

Assistance publique.

Art. 1er	Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents	[illegible],[illegible]00	
2.	Indemnité pour la propagation de la vaccine	6,000	»
3.	Secours aux sociétés maternelles	5,500	»
4.	Protection des enfants du premier âge	64,000	»
5.	Subvention aux sociétés de secours mutuels	3,000	»
6.	Bureaux d'assistance judiciaire	840	»
7.	Subvention à l'œuvre des aliénées indigentes	500	»
8	Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties	6,750	»
9.	Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon	6,000	»
10.	Secours aux malades indigents	1,000	»
11	Traitement maritime des enfants rachitiques et scrofuleux	20,000	»
12.	Traitement médical de la scrofule à l'école (Achat de médicaments)	3,000	»
13.	Allocation pour le traitement des bègues indigents	2,000	»
14.	Entretien de sourds-muets et jeunes aveugles à Paris, Lille et Ronchin	59,000	»
15.	Subvention pour les jeunes libérés	1,500	»
16.	Subvention pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle	500	»
17.	Secours aux familles des pêcheurs morts à la pêche de la morue	500	»
18.	Secours à la caisse des familles de marins de Gravelines qui vont à la pêche de la morue ou du poisson frais	200	»
19.	Secours à la caisse des marins qui vont à la pêche du poisson frais	500	»
20.	Allocation aux incendiés nécessiteux	2,000	»
21.	Secours en cas d'extrême misère	4,000	»
22.	Société des sauveteurs du Nord	300	»
23.	Secours aux blessés des armées de terre et de mer	150	»
24.	Subvention à la Société de l'enfance abandonnée	100	»
25.	Société de patronage des libérés adultes de l'arrondissement de Valenciennes	200	»
26.	Société de sauvetage des naufragés	1,000	»
	Total du sous-chapitre VII	190,140	»

SOUS-CHAPITRE VIII.

Culte catholique.

Néant.

SOUS-CHAPITRE IX.

Archives départementales.

Art. 1er	Appointements du conservateur et des employés auxiliaires	13,350 »
2.	Dépouillement extraordinaire des archives, etc.	1,700 »
3.	Publication de l'inventaire	1,600 »
4.	Inspection des archives communales	500 »
	Total du sous-chapitre IX	17,150 »

SOUS-CHAPITRE X.

Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.

Art. 1er	Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc		2,500 »
2.	Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :		55,050 »
	Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille	1,500 »	
	Id. id. d'émulation de Cambrai	500 »	
	Id. id. des sciences, lettres et des arts de Valenciennes	500 »	
	Id. id. des sciences de Douai	500 »	
	Id. id. dunkerquoise	500 »	
	Id. id. d'émulation de Roubaix	300 »	
	Id à l'institut industriel de Lille	29,200 »	
	Id. à la faculté de droit de Douai	500 »	
	Id à la société de médecine de Lille	800 »	
	Id. à la société de géologie de Lille	500 »	
	Id. à la société de géographie du Nord de la France	500 »	
	Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille	4,000 »	
	Élèves artistes	14,000 »	
	Prix de thèse de doctorat à la faculté de Lille	150 »	
	Rémunération aux élèves boursiers en récompense de leurs envois	1,600 »	
	A reporter		57,550 »

	Report......	57,550	»
Art. 3.	Subvention à la commission historique de Lille	1,500	
4.	Subside aux communes de Maubeuge et d'Hondschoote pour les monuments à la mémoire des batailles de Wattignies et d'Hondschoote	1,500	»
5.	Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manufactures.	1,000	»
6.	Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons.	1,800	»
7.	Service des observations météorologiques	1,000	»
8.	Élèves sages-femmes envoyées à Paris et à la faculté de Lille	6,000	»
9.	Traitement d'une maîtresse sage-femme.	1,500	»
10	École des maîtres-mineurs à Douai.	4,000	»
11.	Subvention à l'Association nationale de la propagation de langue française à l'étranger et dans les Colonies . .	100	»
	Total du sous-chapitre X	77,450	»

SOUS-CHAPITRE XI.

Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.

Art. 1er	Chambres d'agriculture	1,700 »	41,800	
	Société d'horticulture de Valenciennes. .	500 »		
	Cercle horticole du Nord.	500 »		
	Station agronomique de Lille	2,000 »		
	Concours régional et international de la société d'horticulture du Nord.	1,000 »		
	Amélioration de la culture de la betterave	3,000 »		
	Subvention pour les concours d'animaux reproducteurs de la race bovine.......	8,500 »		
	Dépenses diverses.................. ...	4,600 »		
	Comices agricoles ou Sociétés d'arrondissement.........................	20,000 »		
2.	Encouragements pour l'amélioration de la race chevaline		24,400	»
3.	Encouragement aux artistes vétérinaires		300	»
4.	Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse		3,000	»
5.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .		1,000	»
6	Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises)		300	»
	Total du sous-chapitre XI . . .		70,800	»

SOUS-CHAPITRE XII.

Subventions aux communes.

Art. 1er	Établissement de pompes à incendie	3,000 »
2.	Subvention et pensions aux sapeurs-pompiers	1,000 »
3.	Subvention aux communes privées d'établissements hospitaliers	6,000 »
4.	Faculté de médecine et de pharmacie	11,500 »
5.	Subventions pour construction ou reconstruction d'églises:	

COMMUNES DE :

Le Maisnil	1,000 »	Blaringhem	1,000 »	20,000 »
Hondeghem	100 »	Templeuve	500 »	
Petite-Synthe	2,000 »	Houplin	400 »	
Merville	1,000 »	Monlceau-St-Waast	500 »	
Templemars	1,000 »	Roucourt	500 »	
Bourbourg-Ville et Bourbourg-C^gne	750 »	Saint-André	500 »	
Bugnicourt	800 »	Troisvilles	1,000 »	
Flêtre	1,250 »	Lompret	500 »	
Petite-Forêt	1,000 »	Bruille-St-Amand	871 »	
Communauté israëlite de Valenciennes	1,000 »	Leval	500 »	
Busigny	573 »	Le Maisnil	500 »	
Croix (Lille)	500 »	Leers	306 »	
Bailleul	1,000 »	Estrées	350 »	
		Vieux-Berquin	600 »	

Total du sous-chapitre XII . . 41,500 »

SOUS-CHAPITRE XIII.

Dépenses diverses.

Art. 1er	Indemnités de logements aux aumôniers des prisons	1,200 »
2.	Dépenses des conseils de salubrité	14,300 »
3.	Mesures contre les épidémies	1,000 »
4.	Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie	2,000 »
5.	Avances pour travaux d'intérêt public	50,000 »
6.	Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc	24,000 »
7.	Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	8,100 »
8.	Subvention à la Caisse des retraites	16,590 »
9.	Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires	9,000 »
10.	Allocations aux employés de la préfecture et des sous-préfectures	47,000 »

A reporter . . . . 173,190 »

	Report........	173,190 »
Art. 11.	Gratifications pour belles actions....................	1,400 »
12.	Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture....................................	2,400 »
13.	Sociétés de gymnastique............................	1,000 »
14.	Société de tir de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale..........................	500 »
15.	Société de tir..................................	1,200 »
16	Établissement thermal de Saint-Amand. — Traitement du médecin inspecteur..............................	800 »
17.	Dépenses de la commission départementale..........	2,000 »
18.	Allocation aux vérificateurs des poids et mesures......	3,350 »
19.	Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures..................................	6,000 »
20.	Canal de Grand-Bruille, redevance à la ville de Valenciennes..	94 75
21.	Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale de M. Raillard..	335 95
22.	Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers	7,000 »
23.	Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de ports, gardiens de fanaux, etc..	10,200 »
24.	Réserve pour dépenses diverses et imprévues	10,000 »
	Total du sous-chapitre XIII......	219,970 70

SOUS-CHAPITRE XIV.

Dettes départementales.

Néant.

SOUS-CHAPITRE XV

Instruction publique.

§ 1er.

Art. unique.	Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux..........................	565,422 08
	Total du sous-chapitre XV......	565,422 08

SOUS-CHAPITRE XVI.

Cadastre.

Art. 1er	Subvention pour le renouvellement du cadastre . . .	55,000 »

RÉCAPITULATION.

DÉPENSES.

S.-C. I	— Dépenses obligatoires	221,960	»
II	— Propriétés départementales immobilières	37,665	05
III	— Routes départementales	504,295	»
IV	— Chemins vicinaux. — Chemin de fer d'intérêt local	2,365,324	44
V	— Enfants assistés	230,000	»
VI	— Aliénés	530,000	»
VII	— Assistance publique	190,140	»
VIII	— Cultes	»	
IX	— Archives départementales	17,150	»
X	— Encouragement aux Lettres, aux Sciences et aux Arts	77,450	»
XI	— Encouragement à l'agriculture et à l'industrie.	70,800	»
XII	— Subvention aux communes	41,500	»
XIII	— Dépenses diverses	219,970	70
XIV	— Dettes départementales	»	
XV	— Instruction publique	565,422	08
XVI	— Cadastre	55,000	»
	Total des dépenses ordinaires	5,126,677	27

RECETTES.

§ 1er. *Recettes afférentes au Ministère de l'Intérieur.*

Art. 1er.	Centimes ordinaires	2,014,522	97
2.	Centimes imposés d'office	»	
3.	Centimes applicables au service vicinal.	989,488	64
4.	Produits éventuels du budget ordinaire :		
	1° Revenus des propriétés départementales	8,525	»
	2° Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfecture	25	»
	3° Produit des droits de péage, etc	12,000	»
	4° Subventions pour les dépenses du budget ordinaire.	307,190	»
	5° Ressources éventuelles du service vicinal	1,161,849	56
	6° Id. id. des chemins de fer d'intérêt local	3,438	55
	7° Remboursement d'avances	77,500	»
	Total	4,574,509	02

Report........	4,574,509 02

§ 2. *Recettes afférentes au Ministère de l'Instruction publique.*

Art. 1er. Centimes applicables à l'instruction primaire.......	565,422 08
TOTAL général des recettes du budget ordinaire...	5,139,931 10

Budget extraordinaire.

DÉPENSES.

SOUS-CHAPITRE XVII.

Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.

§ 1er.

Art. 1er Construction d'un quartier de correction paternelle avec addition d'un 2e étage à la maison d'arrêt de Lille..	10,954 50
2. Création d'un externat à l'Institut industriel du Nord de la France....................................	16,500 »
3. Construction d'une caserne de gendarmerie à Valenciennes (solde)......................................	37,500 »
4. Institut industriel du Nord de la France. — Construction de trottoirs....................................	6,000
5. Hôtel de la Préfecture. — Éclairage de la salle des fêtes	18.900 »
6. Subvention pour les travaux des chemins ordinaires .	231,000 »
7. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux..	982,423 84
8. Réserve pour travaux imprévus........................	10,000 »
TOTAL du § 1er..................	1,301,775 31

Instruction publique.

§ 2

Emploi de l'imposition extraordinaire autorisée par la loi spéciale du 5 Août 1884.

Art. 1er Dépenses à ordonnancer par le Ministère de l'Instruction publique..	282,711 04

§ 3.

Art. 1er Emprunts départementaux	368,895 »

RECAPITULATION.

§ 1er. — Loi du 10 août 1871	1,312,975 31
§ 2. — Loi du 5 août 1884	282,711 04
§ 3. — Service des emprunts	368,895 »
Total du sous-chapitre XVII	1,964,581 35

SOUS-CHAPITRE XVIII.

Dépenses imputables sur fonds d'emprunt.

§ 1er.

Art. 1 à 60. Construction ou transformation de chemins d'intérêt commun du nouveau réseau et des chemins stratégiques	1.576,400 »

§ 2.

Restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun de l'ancien réseau.

Art. 1 à 11.	322,200 »
Total du sous-chapitre XVIII	1,898,600 »

SOUS-CHAPITRE XIX.

Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.

Art. 1er. Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun	12,467 07
2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques)	13,120 »
3. Service de l'emprunt de 1,200,000 fr. autorisé par la loi du 17 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun.	2,848 32
Total du sous-chapitre XIX	28,435 39

RÉCAPITULATION.

Sous-Chapitre XVII	—	Centimes extraordinaires...........	1,964,581 35
—	XVIII —	Emprunts départementaux	1,898,600 »
—	XIX —	Produits éventuels extraordinaires,..	28,435 39
		Total des dépenses extraordinaires......	3,891,616 74

RECETTES.

Art. 1er Centimes extraordinaires	1,978,977 28
2. Emprunts..	1,898,600 »
3. Produits éventuels du budget extraordinaire	29,135 39
Total général des recettes extraordinaires......	3,906,712 67

RÉCAPITULATION DES DEUX BUDGETS.

DÉPENSES.

Dépenses ordinaires.............	5,126,677 27
Dépenses extraordinaires............................	3,891,616 74
Total général des dépenses......	9,018,294 01

RECETTES.

Recettes ordinaires.................................	5,139,931 10
Recettes extraordinaires	3,906,712 67
Total général des recettes....	9,046,643 77

BALANCE.

Total des dépenses..........................	9,018,294 01
Total des recettes.................................	9,046,643 77
Exédent...........	28,349 76

POPULATION.

Mouvement pendant l'année 1883.

NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque	4481	88	197	4766
Hazebrouck	3368	39	156	3563
Lille	19508	835	2280	22623
Cambrai	4542	123	496	5161
Avesnes	4561	182	309	5052
Douai	3411	145	201	3757
Valenciennes	5674	199	404	6277
	45545	1611	4043	51199

Le nombre de naissances en 1883 a été inférieur de 66 à celui de 1882. Les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Cambrai et Douai sont en accroissement ; mais ceux de Lille, d'Avesnes et de Valenciennes sont en diminution. Il y a eu diminution des naissances d'enfants légitimes (131) et augmentaiion des naissances des enfants naturels (65).

Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque	2234	2247	146	139	2380	2386
Hazebrouck	1659	1709	91	104	1750	1813
Lille	9979	9529	1639	1476	11618	11605
Cambrai	2332	2210	321	298	2653	2508
Avesnes	2298	2263	247	244	2545	2507
Douai	1771	1640	167	179	1938	1819
Valenciennes	2940	2734	317	286	3257	3020
	23213	22332	2928	2726	26141	25058

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques. Dans les arrondissements d'Hazebrouck et de Douai, le nombre des filles, parmi les enfants naturels, a été supérieur à celui des garçons.

Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES	
	Population urbaine.	Population rurale.
Dunkerque	3265	1501
Hazebrouck	2351	1212
Lille	20353	2270
Cambrai	3041	2120
Avesnes	1793	3259
Douai	2371	1386
Valenciennes	4728	1549
	37902	13297

Sur 1000 naissances, on en trouve 740 pour les villes et 260 pour la campagne.

L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

Division par mois.

Janvier	4615	Mai.........	4221	Septembre...	4136
Février	4346	Juin.........	3050	Octobre.....	4105
Mars	4610	Juillet	4215	Novembre ..	4099
Avril........	4465	Août........	4171	Décembre ...	4286

La moyenne mensuelle a été de 4266. Les mois de janvier, février, mars, avril et décembre, ont dépassé cette moyenne ; les autres mois ne l'ont pas atteinte. Les naissances, comme on le voit, ont été plus nombreuses en hiver que dans les autres saisons.

Naissances multiples.

Il y a eu, en 1883, 570 accouchements multiples, c'est-à-dire 102 de moins qu'en 1882.

Ils ont produit 1,119 enfants, savoir : 575 garçons, dont 525 vivants et 50 mort-nés, et 544 filles, dont 487 vivantes et 57 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 181 ont donné des garçons ; 170 des filles, et 219 garçons et filles.

Il y a eu 3 accouchements triples, ensemble 9 enfants dont 3 garçons vivants, 5 filles vivantes et une fille mort-née.

Mort-nés.

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,468, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque	129	70	199
Hazebrouck..................	81	61	142
Lille.......................	1068	106	1174
Cambrai	148	127	275
Avesnes	66	151	217
Douai.......................	127	60	187
Valenciennes................	213	61	274
	1832	636	2468

Ce nombre de mort-nés représente environ 5 % sur le chiffre total des naissances. L'arrondissement de Lille en représente seul presque la moitié.

MARIAGES.

Les mariages, en 1883, ont été de 12,411, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE : Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	TOTAL.
Dunkerque	830	46	54	35	965
Hazebrouck	706	23	54	12	795
Lille	4243	251	331	183	5008
Cambrai	1276	26	80	36	1418
Avesnes	1383	32	87	29	1531
Douai	830	29	49	24	932
Valenciennes	1552	43	106	61	1762
	10820	450	761	380	12411

Il y a eu, en 1883, 200 mariages de plus qu'en 1882. Ces mariages se divisent ainsi :

Population urbaine 8,714
Population rurale. 3,697

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier	1039	Mai	1186	Septembre	1101
Février	919	Juin	930	Octobre	1073
Mars	997	Juillet	994	Novembre	1140
Avril	1089	Août	939	Décembre	1004

Se sont mariés : 11,270 garçons, 11,581 filles, 1,141 veufs et 830 veuves.

19,430 mariés, dont 10,475 hommes et 8,955 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 5,398, dont 1958 hommes et 3,440 femmes.

99 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 15.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,006.

Il y a eu 4 mariages entre oncles et nièces, 38 entre beaux-frères et belles-sœurs et 80 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,939, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés de 2,338.

DÉCÈS

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 1 an ...	4977	»	»	4977	3836	»	»	3836	8813
De 1 à 5 ans....	2153	»	»	2153	2273	»	»	2273	4426
De 5 à 10 ans....	418	»	»	418	511	»	»	511	929
De 10 à 15 ans....	252	»	»	252	275	»	»	275	527
De 15 à 20 ans....	385	»	»	385	488	»	»	488	873
De 20 à 25 ans....	468	66	5	539	443	203	7	653	1192
De 25 à 30 ans....	302	168	13	483	219	393	20	632	1115
De 30 à 35 ans....	179	282	27	488	121	369	25	515	1003
De 35 à 40 ans....	137	361	36	534	68	384	34	486	1020
De 40 à 45 ans....	114	382	64	560	64	306	61	431	991
De 45 à 50 ans....	119	418	83	620	116	374	92	582	1202
De 50 à 55 ans....	126	522	107	755	73	429	118	620	1375
De 55 à 60 ans....	134	576	162	872	129	383	178	690	1562
De 60 à 65 ans....	129	618	239	986	200	454	291	945	1931
De 65 à 70 ans....	143	622	313	1078	116	351	408	875	1953
De 70 à 75 ans....	128	516	339	983	118	286	575	979	1962
De 75 à 80 ans....	103	383	444	930	121	196	638	955	1885
De 80 à 85 ans....	83	193	398	674	101	145	554	800	1474
De 85 à 90 ans....	34	79	246	359	57	32	333	422	781
De 90 à 95 ans....	6	10	38	54	19	12	124	155	209
De 95 à 100 ans...	4	»	14	18	2	1	15	18	36
De 100 et au-dessus.	»	»	»	»	»	»	2	2	2
Totaux..	10394	5196	2528	18118	9189	4318	3475	17143	35261

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 37 1/2 p. °/₀ du chiffre total des extinctions : les femmes mariées décédées de 20 à 40 ans ont été en nombre dépassant de 472 celui des hommes mariés décédés au même âge, soit un peu plus du tiers. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

Décès par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Dunkerque.................	1907	1637	3544
Hazebrouck	1284	1248	2532
Lille....................	7949	7416	15365
Cambrai....................	1892	1779	3671
Avesnes....................	1688	1915	3603
Douai......................	1292	1225	2517
Valenciennes................	2406	1923	4029
	18118	17143	35261

Les décès ont éprouvé en **1883**, une augmention de **479**, par rapport aux chiffres de **1882**. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, **43 1/2** p. %.

Décès de la première année.

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours inclusivement.............	484	377	861
De 8 à 15 jours inclusivem	378	219	597
De 15 à 30 id. ..	517	399	916
D'un mois à 6 mois id...	2266	1749	4015
De 6 mois à 12 mois id...	1303	1121	2424
	4948	3865	8813

Il y a eu, relativement à l'année 1882, diminution de 55 sur les garçons et de 98 sur les filles, soit une diminution finale de 153 décès pendant l'année 1883.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7,281 enfants légitimes et 1,532 enfants naturels.

Division entre les villes et les campagnes.

ARRONDISSEMENTS	DÉCÈS Population urbaine.	DÉCÈS Population rurale.
Dunkerque	2503	1041
Hazebrouck	1682	850
Lille	13780	1585
Cambrai	2190	1481
Avesnes	1162	2441
Douai	1541	976
Valenciennes	2992	1037
	25850	9411

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 73 et la population rurale 27.

Division par mois.

Janvier	3158	Mai	3133	Septembre	2697
Février	2984	Juin	2772	Octobre	2694
Mars	3543	Juillet	2717	Novembre	2704
Avril	3263	Août	2749	Décembre	2847

La moyenne mensuelle des décès a été de 2938. Les 5 premiers mois, ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en octobre que la mortalité a été la plus faible, et c'est en mars qu'elle a eté la plus forte.

Comparaison des naissances et des décès

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Dunkerque	4766	3544	1222
Hazebrouck................	3563	2532	1031
Lille........................	22623	15365	7258
Cambrai....................	5161	3671	1490
Avesnes....................	5052	3603	1449
Douai......................	3757	2517	1240
Valenciennes...............	6277	4029	2248
	51199	35261	15938

Les naissances ont surpassé les décès de 15,938. L'excédent en 1882 ayant été de 16,483, la population a ainsi éprouvé une cause de moins-value de 545 individus.

JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers Généraux.

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 3 juillet 1884, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
	Avesnes-Nord	12,780	5	
	— Sud	16,690	6	
	Bavai	16,976	6	
	Berlaimont	10,596	4	
	Landrecies	16,174	6	
AVESNES	Le Quesnoy-Est	13,741	5	74
	— Ouest	14,616	5	
	Maubeuge	50,232	19	
	Solre-le Château	13,355	5	
	Trélon	34,710	13	
	Cambrai-Est	22,447	8	
	— Ouest	26,605	10	
	Carnières	29,596	11	
CAMBRAI	Clary	33,267	13	73
	Le Cateau	30,908	12	
	Marcoing	25,156	9	
	Solesmes	26,909	10	
	Arleux	13,871	5	
	Douai-Nord	24,748	9	
DOUAI	— Ouest	26,374	10	48
	— Sud	22,596	8	
	Marchiennes	23,181	9	
	Orchies	17,421	7	
	A reporter	522,949		195

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.	
	Report......	522,949		195
DUNKERQUE....	Bergues....................	15,259	6	48
	Bourbourg	13,953	5	
	Dunkerque-Est.............	28,511	11	
	— Ouest...........	30,756	12	
	Gravelines	11,611	4	
	Hondschoote...............	13,490	5	
	Wormhoudt	14,964	5	
HAZEBROUCK ...	Bailleul-Nord-Est...........	17,781	7	42
	— Sud-Ouest	14,006	5	
	Cassel	14,085	5	
	Hazebrouck-Nord...........	16,082	6	
	— Sud...........	14,416	5	
	Merville....................	20,615	8	
	Steenvoorde	14,772	6	
LILLE.........	Armentières	42,575	16	238
	Cysoing....................	18,546	7	
	Haubourdin	31,667	12	
	La Bassée	16,537	6	
	Lannoy....................	31,199	12	
	Lille-Centre	25,190	9	
	— Nord-Est.............	48,491	18	
	— Ouest..............	25,821	10	
	— Sud-Est............	23,530	9	
	— Sud-Ouest............	96,057	34	
	Pont-à-Marcq	17,972	7	
	Quesnoy-sur-Deûle	21,335	8	
	Roubaix-Est...............	70,790	26	
	— Ouest............	48,048	18	
	Seclin	25,686	9	
	Tourcoing-Nord............	50,712	19	
	— Sud	47,951	18	
VALENCIENNES..	Bouchain..................	51,511	19	77
	Condé	26,066	10	
	Saint-Amand (rive droite) ...	20,395	8	
	— (rive gauche) ..	14,873	6	
	Valenciennes-Est	25,179	9	
	— Nord	35,267	13	
	— Sud...........	30,611	12	
	Totaux......	1,603,259		600

STATISTIQUE ELECTORALE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

2e circonscription de l'arrondissement d'Avesnes.

Cantons de Bavai, Berlaimont, Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy-Ouest et Maubeuge).

Élection du 6 avril 1884, en remplacement de M. DE MARCÈRE, élu sénateur inamovible.

Inscrits : 23,041. — Votants : 16,597.

MM.	LECOMTE (élu)	8,936	16,597
	WALRAND	6,904	
	Divers et voix perdues	757	

6e circonscription de l'arrondissement de Lille.

(*Cantons de Tourcoing-Nord et Tourcoing-Sud*).

Élection du 20 juillet 1884, en remplacement de M. DEBUCHY, décédé.

Inscrits : 14,809. — Votants : 10,598.

MM.	JONGLEZ (élu)	6,200	10,598
	LEHOUCQ	3,725	
	DUCROCQ	611	
	Divers et voix perdues	62	

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton de Marcoing.

Élection du 9 mars 1884, en remplacement de M. Crépin, décédé.

Inscrits : 7,092. — Votants : 4,629.

M. Desmoutiers (élu)	4,000	4,629
Divers et voix perdues	629	

Canton de Lille-Nord-Est.

Élection du 3 août 1884, en remplacement de M. Géry-Legrand, démissionnaire.

Inscrits : 7,494. — Votants : 4,090.

MM. Basquin (élu)	2,509	4,090
Bernard	1,314	
Divers et voix perdues	267	

Canton de Pont-à-Marcq.

Élection du 13 décembre 1884, en remplacement de M. Ernest Desmoutiers, décédé.

Inscrits : 5,231. — Votants : 4,430.

MM. Delécluse (élu)	2,559	4,430
Coget	1,858	
Voix perdues	13	

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton d'Avesnes-Sud.

Élection du 7 septembre 1884, en remplacement de M. Hannoye, démissionnaire.

Inscrits : 4,652. — Votants : 1,785.

M. Obled (élu)	1,670	1,785
Divers et voix perdues	115	

Canton de Lille-Sud-Est.

Élection du 7 septembre 1884, en remplacement de M. Paulin-Parent, démissionnaire.

Inscrits : 12,538. — Votants : 3,899.

M. Carron (élu)	3,454	3,899
Divers et voix perdues	445	

STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
1° Lignes d'intérêt général.			
Réseau de la Compagnie du Nord.			
		km.	km.
Paris à la frontière par Lille, et raccordement	Loi du 15 juillet 1845	47.304	47.304
Douai à la frontière par Valenciennes, et raccordement	Idem.	47.810	47.810
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelinnes	Décr. du 19 févr. 1852	60.617	60.617
Busigny à Somain	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	11.409	11.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais)	Décr. du 26 juin 1857	11.211	11.211
Lens à Le Forest	Idem.	2.015	2.015
Lille à la front. vers Tournai	Décr. du 6 juill. 1862	12.534	12.534
Hirson à Anor	Idem.	1.447	1.447
Anor à la frontière	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour	Loi du 15 juin 1872	50.336	50.336
Douai à Orchies et à la front	Loi du 3 août 1875	28.500	28.500
Dunkerque à la frontière vers Furnes	Décr. du 23 mai 1863 / Loi du 20 nov. 1883	15.384	15.384
Armentières à la frontière vers Ostende	Décr. du 26 mai 1866 / Loi du 20 nov. 1883	2.944	2.944
Lens à Armentières	Lois des 17 juill. 1879 et 20 nov. 1883.	21.802	21.802
Valenciennes au Cateau	Idem	38.084	38.084
Busigny à Hirson	Idem.	2.998	»
Cambrai à Douai	Lois des 6 juil. 1875 et 20 vov. 1883.	29.412	29.412

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop-pement.	Longueurs en exploitation.
		km.	km.
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon............	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883:	16.830	14.500
Dou à Hénin-Liétard	Décr. du 14 jan. 1874 et loi du 20 nov. 1883	6 341	6.341
Valenciennes à Douzies-Maubeuze............	Décr. du 14 nov. 1871 et loi du 20 nov. 1883	31.350	31.350
Saint-Just à Cambrai.........	Decr. du 22 mai 1873 et loi du 20 nov. 1883	20.976	20.976
Marcoing à Masnières........	Décr. du 10 sep. 1876 et loi du 20 nov. 1883	2.354	2.354
Lille à Comines..............	Décret du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883	14.850	14.850
Tourcoing à Menin...........	Idem.	12.349	12.349
Gravelines à Watten.........	Idém.	18.559	18.559
Armentières à Berguette	Idem.	15.754	15.754
Berguette à Saint-Omer......	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais..........	Idem.	17.007	17.007
Somain à Roubaix et Tourcoing	Idem.	43.593	43.593
Maubeuge et Fourmies et embranchement de Cousolre...	Idem.	41.610	»
Lille à Valenciennes et raccordement..................	Décr. du 11 juill. 1864 et loi du 20 nov. 1883	43.912	43.912
Lille à Béthune	Décr. du 29 août 1863 8 mars 1865 et loi du 20 nov. 1883.	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron....	Décr. du 26 oct. 1871 et loi du 20 nov. 1883	19.430	19.430
St-Amand à la frontière vers Tournai	Idem.	8.639	8.639
Chemin de ceinture de la Ville de Lille	Décr du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.147	6.147
		952.014	905.076

Réseau de la Compagnie d'Anzin.

Anzin à Somain.............	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la frontière vers Péruwelz.................	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne...............	Déc. du 3 janv. 1875	».990	».473
		37.391	36.874

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
Ligne de la Compagnie de la Flandre-Occidentale.			
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
2° Lignes d'intérêt local.			
Compagnie d'Achiet à Bapaume.			
Bapaume à Marcoing	Déc. du 20 janv. 1875	5.477	5.477
3° *Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.*			
Embranchement des mines de l'Escarpelle..............	Déc. du 24 fév. 1866.	».896	».896
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy.........	» 4 août 1869.	2.000	2.000
Chemin de fer des mines d'Aniches..................	» 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chemin de fer de Denain à Lourches	» 18 juin 1863.	5.000	5.000
		11.966	11.966
Embranchements industriels divers	»	32.094	32.094

RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs et exploitation.
1° Lignes d'intérêt général.		
	km.	km.
Compagnie du Nord	952.044	905.076
Compagnie d'Anzin................	37.391	36.874
Compagnie de la Flandre-Occidentale.	13.779	13.779
	1.003.184	955.729
2° Ligne d'intérêt local.		
	km.	km.
Compagnie d'Achiet à Bapaume......	5.477	5.477
3° Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.		
	km.	km.
Lignes diverses....................	11.966	11.966
Embranchements industriels divers..	32.094	32.094
	44.060	44.060
	km.	km.
TOTAUX GÉNÉRAUX......	1.052.721	1.005.266

Par une convention en date du 5 juin 1883, intervenue entre M. le Ministre des Travaux publics, agissant au nom de l'État, et la Compagnie du chemin de fer du Nord, et approuvée par la loi du 20 novembre 1883, les chemins de fer d'intérêt local de Don à Hénin-Liétard, de Valenciennes à Douzies, de St-Just à Cambrai et de Marcoing à Masnières ont été incorporés dans le Réseau général de cette Compagnie.

La loi du 20 novembre 1883 a concédé, en outre, à cette même Compagnie, pour être incorporées dans son ancien Réseau, les lignes indiquées ci-après, intéressant le département du Nord :

Lens à Armentières.
Valenciennes au Cateau.
Busigny à Hirson.
Dunkerque à la frontière vers Furnes.
Armentières à la frontière belge.

D'un autre côté, ladite loi a substitué la Compagnie du Nord aux Compagnies précédemment concessionnaires en ce qui concerne les lignes de Lille, Valenciennes et extensions, Lille-Béthune et Picardie et Flandres.

Les lignes comprises dans les diverses concessions obtenues par ces Compagnies ont été par suite incorporées dans l'ancien réseau du Nord.

Le chemin de fer de Ceinture de Lille a également été incorporé audit réseau par la même loi, ainsi que les lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est et exploitées par la Compagnie du Nord en vertu d'un traité en date du 17 décembre 1875, y compris la ligne de Maubeuge à Fourmies et l'embranchement de Cousolre.

La loi précitée a enfin concédé à la Compagnie du Nord les lignes suivantes :

1° A titre définitif :

Le Cateau à Laon.
Thiant à Lourches.
Denain à St-Amand.
Don à Templeuve.
Haubourdin à St-André.

2° A titre éventuel et sous la réserve de la déclaration d'utilité publique à intervenir :

Armentières à Tourcoing et à Roubaix.
Roubaix-(Wattrelos) à la frontière belge.

TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître les lignes des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation ou en construction dans le département du Nord, à la fin de l'année 1884.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	LONGUEURS en exploitation.	LONGUEURS en construction.	LONGUEURS dont la construction n'a pas été commencée.	LONGUEURS Totales.
1° Tramways déclarés d'utilité publique.					
		m	m	m	m
Tramways de Lille	Décrets du 4 octobre 1873—12 mars 1875 et du 12 oct. 1877	38212 10	1.692 85	20382 20	60287 15
Id. de Roubaix	Décrets du 3 décembre 1875 et du 26 avril 1880	11.844	»	7.409	18.953
Id. de Tourcoing.....	Décret du 26 avril 1880......	3.511	»	4.512	8.023
Id. de Dunkerque....	Décret du 14 septembre 1875..	2.629	»	850	3.479
Id. de Valenciennes..	Décret du 30 juin 1877.......	9.802	»	133	9.935
Id. de Cambrai à Catillon	Id. du 17 août 1880.......	25.317	9.386	»	34.703
Id. de Fourmies à Wignehies.........	Id. du 2 août 1882........	4.180	6.477	»	10.657
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique ...		95495 10	17555 85	32986 20	146037 15
2° Tramways en exploitation ou en construction mais non encore déclarés d'utilité publique.					
		m	m	m	m
Tramways de Raismes à la place de St-Amand ...	»	7.762	»	»	7.762
id. de Bruai à Condé-Gare..........	»	6.360	»	»	6.360
id. de Condé-Gare à Condé-Porte-de Tournai.......	»	1.553	»	»	1.553
id. de Valenciennes à Blanc-Misseron.	»	12.200	»	»	12.200
id. de Condé-Porte-de-Tournai à Vieux-Condé........	»	2.000	»	»	2.000
id. de Blanc-Misseron à Condé.......	»	»	9.400	»	9.400
Totaux pour les tramways exploités ou en construction mais non encore déclarés d'utilité publique............		29.875	9.400	»	39.275

ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 588 kilomètres 640 mètres. Nous en onnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le département.
			k. m.	k. m.	k. m.
2	1re	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons	27.147	9.763	36.910
16	2e	De Paris à Dunkerque	54.386	»	54.386
17	2e	De Paris à Lille et à Ostende	96.550	»	96.550
25	3e	Du Hâvre à Lille	15.595	»	15.595
29	3e	De Rouen à Valenciennes et à Mons	56.107	»	56.107
39	3e	De Montreuil-sur-Mer à Mézières	30.051	10.292	40.343
40	3e	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres	30.506	3.762	34.268
41	3e	De St-Pol à Lille et Tournai	40.154	»	40.154
42	3e	De Lille à Boulogne	51.605	2.414	54.019
43	3e	De Bouchain à Calais	27.911	»	27.911
44	3e	De Châlons-sur-Marne à Cambrai	4.298	2.391	6.689
45	3e	De Marle à Valenc. et à Tournai	46.821	13.879	60.700
48	3e	De Valenciennes à Condé et à Gand	18.230	»	18.230
49	3e	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville	25.754	17.078	42.832
50	3e	De Douai à Arras	3.946	»	3.946
		Totaux	529.061	59.579	588.640

La construction de zônes empierrées, qui embrasse aujourd'hui une longueur de 215 kilomètres 745 mètres de chaussées et un développement linéaire de 319 kilomètres 530 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérables, pour compromettre le roulage.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres 284 mètres; elles sont ci-après indiquées :

Nos des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur dans le département.
		k	k.	k.
1	De Lille à Valenciennes	25.980	»	25.980
2	De Lille à Ypres	15.322	»	15.322
3	De Douai à Tournai	16.038	»	16.038
4	De Cambrai à Tournai	18.624	»	18.624
5	D'Avesnes à Philippeville	0.634	15.426	16.060
6	De Landrecies à Chimay	6.208	35.299	41.507
7	De Condé à Mons	9.025	»	9.025
8	De Condé à St-Amand	12.210	»	12.210
9	De Lille à St-Omer	46.507	»	46.507
10	De Valenciennes à Bohain	42.135	»	42.135
11	De Cambrai à Guise	18.663	»	18.663
12	D'Avesnes au Quesnoy	8.800	18.851	27.651
13	De Maubeuge à Maroilles	»	20.176	20.176
14	De Lille à Courtrai	22.302	»	22.302
15	De Dunkerque à Furnes	0.685	12.955	13.640
16	De Lens à Estaires	1.590	3.700	5.290
17	D'Hazebrouck à Aire	»	7.086	7.086
18	De Béthune à Armentières	2.230	2.650	4.880
19	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	»	43.567
20	De Cassel à la frontière belge	11.323	»	11.323
21	De Bergues à St-Momelin	4.057	17.887	21.944
22	De Lille à Tourcoing	9.112	»	9.112
23	De Cambrai à Malplaquet	35.522	19.290	54.812
24	D'Hélesmes à Denain	7.118	»	7.118
25	Ceinture de Maubeuge	0.279	1.526	1.805
26	Ceinture de Cambrai	0.460	2.047	2.507
	Totaux	358.392	156.892	515.284

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur les questions relatives à la révision du classement des voies de

communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-huit, ainsi que l'indique le détail ci-après :

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	LONGUEUR en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
1	De Dunkerque à St-Omer par Loon	1263	18315	19578
2	De Dunkerque à Bourbourg......	283	11797	12080
3	D'Hondschoote à Watten.......	17211	20861	38072
4	De Bergues à Furnes...........	390	11622	12012
5	De Bergues au pont de St-Folquin	511	13142	13653
6	De Lille à Lannoy.............	8040	»	8040
7	De Lomme à Fournes	9558	»	9558
8	De Douai à Seclin.............	29496	»	29496
9	De Mouveaux à Roubaix, à la frontière et la route nationale N° 17	9176	2337	11513
10	De Douai à Bapaume	6546	»	6546
11	De Cassel à Gravelines..........	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle.	510	5824	6334
13	De Valenciennes à Somain.....	19373	»	19373
14	D'Armentières à Ypres..........	7113	»	7113
15	D'Esnes à Busigny.............	16085	»	16085
16	De Solesmes à Caudry	9734	»	9734
17	D'Hondschoote à Wormhoudt....	2055	21921	23976
18	De Bailleul à Ypres............	1000	3106	4106
19	De Sainghin à Pont-à-Marcq......	9252	»	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson	1263	35141	36404
21	De St-Amand à Hélesmes........	9455	»	9455
22	D'Englos à Haubourdin.........	1890	»	1890
23	De Bailleul à Estaires et Merville	2106	19434	21540
24	De Gussignies à Avesnes........	61	22011	22072
25	D'Arleux à Orchies.............	20018	»	20018
26	De Merville à Béthune..........	70	700	1770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	»	13381	13381
28	De Maubeuge à Binche..........	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye........	»	1682	1682
30	De Carvin à Orchies............	9101	»	9101
31	De Gognies-Chaussée à Aulnois...	1476	»	1476
32	D'Etrœungt à Prisches..........	»	13515	13515
33	D'Hazebrouck à Merris..........	2624	8032	10656
34	D'Auberchicourt à Abscon.......	5414	»	5414

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR en pavé.	en empierrement.	Longueur totale.
		mètres	mètres	mètres
35	De Douai à St-Amand............	27492	»	27492
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186	»	20186
37	De Lannoy à Néchin	580	»	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	1572	15566	17138
39	De Seclin à La Bassée...........	11962	»	11962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	571	9777	10348
41	D'Haubourdin à Carvin	10395	»	10395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	948	15766	16714
43	De Landrecies à Solesmes........	15566	»	15566
44	De Ghyvelde à Hondschoote......	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies	16812	»	16812
46	De Bourbourg à Lederzeele	»	17447	17447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt . .	11840	»	11840
48	De Lomme à Loos, p.la Planche-à-Q	3831	»	3831
49	De Denain à Mastaing	9030	»	9030
50	De Fresnes à Jenlain	15566	3144	18710
51	De Seclin à Pont-à-Marcq	5475	»	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise	1316	4979	6295
53	De Courchelettes	1118	»	1118
54	D'Etrœungt au Nouvion	»	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele............	2566	9790	12356
56	De Béthune à Estaires	710	395	1105
57	De Caestre à Vieux-Berquin......	1018	6798	7816
58	D'Armentières à La Bassée	9693	6365	16058
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois.	12834	3722	16556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy.	15138	»	15138
61	De Cassel à Lederzeele..........	4506	6589	11095
62	D'Estaires à Don	11929	570	12499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture...	3376	9458	12834
64	D'Arras à St-Quentin............	»	8209	8209
65	D'Etrœungt à Anor	376	11940	12316
66	De Fourmies à la Gare..........	»	430	430
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde....	4395	»	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle...	3000	4289	7289
69	D'Armentières à Halluin	713	12327	13040
70	De Vendegies à la pyram.de Denain	10213	»	10213
71	De Maubeuge à Erquelines.......	1000	9207	10207
72	De Prisches au Nouvion	»	10444	10444
73	De Trélon à La Capelle	»	5821	5821
74	De Solre à Sivry	»	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette........	7375	»	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C.(tr.de Mœuvres)	»	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes	165	3677	3842
79	Ceinture de Bergues	»	1236	1236
	Totaux..	451925	458902	910827

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précè-

dent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zônes latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté, en 1880, d'une longueur de 1400 kilom. dont l'exécution des travaux a été échelonnée en plusieurs années. (1).

Le nombre de ces chemins à l'état d'entretien était au 31 décembre 1883 de 212. Il est pour l'année 1885 de 217.

En voici l'énumération :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
1	de Straenstraet, de la route départ. N° 15, à Téteghem	690	3700	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem	»	9744	9744
3	de Bergues au Sprewkot	1800	8735	10535
3*bis*.	du Sprewkot à Cassel	»	6288	6288
4	d'Aubers à la Fin de la Guerre et à Salomé	8824	7852	16676
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai	6580	»	6580
6	de Renescure à Noordpeene	»	4415	4415
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	»	9951	9951
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole	»	4472	4472
9	de Bellignies à Bettrechies	»	1500	1500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac	6775	»	6775
11	de Douai à Roost-Warendin	3996	»	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies	7090	»	7090
13	de Sequedin à Haubourdin	135	3650	3785
14	de Vendegies à Escarmain	7700		7700
15	de Bruille à Maulde	9663	»	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin	»	8687	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Caëstre	69	7082	7151

(1) Dans un but de simplification d'écritures, on a attribué à certaines lignes un numéro *bis* qui est appelé à disparaître après l'achèvement des travaux.

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
18	de Lewarde à Fressin	4060	2970	7030
19	de Bourghelles à Baisieux	7900	»	7900
20	de Vred à Somain	4540	»	4540
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet	7500	»	7500
23	de Steenwoorde à Winnezeele	393	5520	5913
23 *bis*	de Steenvoorde à Herzeele	»	4134	4134
24	de Sailly à Baisieux	6406	»	6406
25	de Catillon à Ribeauville	»	5062	5062
26	de Ramillies à Escaudœuvres	460	750	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy	»	15561	15561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux	61	8017	8078
29	de Clary à Troisvilles	8360	»	8360
29 *bis*	de Selvigny à Clary	3022	»	3022
30	de Bergues à Bambecque	300	8965	9265
31	de Tourmignies à Avelin	4190	»	4190
31 *bis*	de Thumeries à Pont-à-Marcq	2372	»	2372
32	de Roost-Warendin à Auby	5281	»	5281
32 *bis*	de Roost-Warendin à Raches	2099	»	2099
33	de Pecquencourt à Aniche	6325	»	6325
34	de Neuville à Noyelles	6145	»	6145
35	d'Ors à Basuel	»	3230	3230
35 *bis*	de Landrecies à Ors	2687	»	2687
36	de Ledringhem à Wormhoudt	»	5079	5079
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys	5330	3375	8705
38	de Villereau à Orsinval	660	19676	20336
39	de Roucourt à la route nationale N° 45	»	2568	2568
40	d'Esquerchin à Douai	4505	425	4930
40 *bis*	d'Esquerchin au Polygone et à Flers	4534	»	1534
41	de Fournes à Fromelles	3100	»	3100
42	de Fourmies au pont de Sains	»	6280	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon	»	1000	1000
43 *bis*	d'Accès à la gare de Bourbourg	430	»	430
44	de Boeseghem à Aire	»	10014	10014
45	de Cassel à Oudezeele	»	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame	400	3730	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles	2740	»	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem	115	13510	13625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon	»	9616	9616
50	de Noyelles à Ancoisne	3100	»	3100
51	d'Hazebrouck à Hondeghem	750	8162	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelieu à Epehi	280	4840	5120
52 *bis*	de Dunkerque à Loon	»	12600	12600
53	de Lederzeele à Watten	185	6818	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle	1120	3285	4405
55	de Rexpoëde à Hondschoote	110	5770	5880
55 *bis*	de Wormhoudt à Rexpoëde	»	9370	8370
56	d'Esnes à Marcoing	1107	10643	11750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)	625	10389	11014
58	de Lille à Lambersart	3538	»	3538
59	d'Etreux à Saultain	2275	»	2275

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
59 *bis*	de Quiévrechain à Saultain	4352	»	4352
60	de Valenciennes à Orsinval	6700	»	6700
60 *bis*	de Watten à Bollezeele	»	8686	8686
61	d'Haveluy à Wallers	2392	»	2392
61 *bis*	de Denain à St-Amand	2726	»	2726
62	de Bois-Grenier à Wavrin	5545	2172	7717
64	de Bondues à Bousbecques	8415	»	8415
65	de Douai à Oisy	5242	2633	7875
66	de Marcq à Marquette	2025	»	2025
66 *bis*	de Villers-au Tertre à Bouchain	2396	»	2396
67	de St-Souplet au Cateau	3508	7176	10684
68	de Wavrechain à Douai	4023	»	4023
69	de Wulverdinghe à Bollezeele	»	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny	1260	»	1260
71	de Paillencourt à Hordain	7025	»	7025
71 *bis*	De Dunkerque à Tétéghem	»	3600	3600
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	1400	3895	5295
72 *bis*	du Mont-Noir à Méteren et Neuf-Berquin	»	10865	10865
73	d'Arnéke au Ménégat à Nordpeene	200	3318	3518
73 *bis*	de Craywick à Loon	»	5430	5430
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand	5266	»	5266
74 *bis*	de Ligny à Avesnes-le-Sec	6062	»	6062
75	de Zermezeele à Cassel et à Ledringhem	731	4887	5618
75 *bis*	de Petite-Synthe au Grand-Mille-Brugghe	»	9966	9966
76	de Niergnies à Cambrai et à Beaurevoir	17572	70	17642
77	d'Estaires à Steenwerck	228	7692	7920
78	du bac de Wavrin	11520	»	11520
79	de Steenbecque à Ebblinghem	»	11222	11222
80	de Beugnies à Sains	»	11370	11370
81	d'Hornaing à Marchiennes	8450	»	8450
82	de Demicourt à la route nation. N° 29 et à Mœuvres	»	2906	2906
83	d'Ohain à la frontière	»	2395	2395
84	de Bavai à la frontière	»	7061	7061
85	d'Haspres à Solesmes et à St-Python	10780	»	10780
86	du Quesnoy au Cateau	4632	12643	17275
87	de Gommegnies à Roisin	4000	7606	11606
88	de Dunkerque au Rosendaël	»	2225	2225
89	de Bailleul au Mont-Noir et à la frontière	»	2784	2784
90	de Genech à Baisieux	9530	»	9530
91	de Leers à Tourcoing	7850	»	7850
91 *bis*	de Tourcoing à Bousbecques	3382	»	3382
92	du Cateau à Landrecies	»	10380	10380
93	de Seclin à Haubourdin	5150	»	5150
94	de Seclin à la Maisoncelle	11450	»	11450
95	de La Longueville au bois des Dames	»	8520	8520
97	de Montigny à Lallaing	4370	»	4370

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
98	de Maing à Famars et Valenciennes...	611	2040	2651
99	d'Hasnon à Raismes................	5950	»	5950
99 *bis*	de Marchiennes à Hasnon..........	3720	»	3720
100	de Ruesnes à Famars..............	19036	»	19036
101	de St-Aubert à la route dép. N° 7.....	2011	»	2011
102	de Condé à Bruille-St-Amand	6367	»	6367
103	de Busigny à Vaux..................	1806	»	1806
104	de Felleries à Avesnes..............	»	7840	7840
105	de Wallers à Hasnon................	4800	»	4800
105 *bis*	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe.....	»	3522	3522
106	de Solrinnes à Dimechaux	»	3000	3000
106 *bis*	de Quaëdypre à Poperinghe par Herzeele........................	600	8074	8647
107	de Caëstre à Steenvoorde et à Hondschoote	300	18826	19126
108	de la Madeleine à la route dép. N° 14..	2000	»	2000
109	de Ceinture de Douai	7780	»	7780
109 *bis*	d'Accès à la gare de Dorignies.......	665	»	665
110	de Wattignies à Faches.............	3000	»	3000
110 *bis*	de Drincham et d'Eringhem à Bergues	»	14144	14144
111	d'Englefontaine à la Balance........	752	4557	5309
111 *bis*	de Montay à Serain................	12311	»	12311
112	de Roubaix à Mouscron.............	6325	»	6325
113	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	2900	5570	8470
114	de Renescure à Campagne	»	1984	1984
115	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien	»	6120	6120
115 *bis*	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise....	3068	»	3068
116	de Quérenaing à Trith-St Léger	8172	»	8172
117	de Beaurain à Solesmes.............	2020	»	2020
118	d'Iwuy à Cattenières.	12544	»	12544
119	d'Hélesmes à Escaudain	5453	»	5453
119 *bis*	d'Esquelbecq à Bergues.	»	2858	2858
120	de Pont-à-Marcq à Mérignies.........	1350	»	1350
121	de Templeuve à Cysoing............	2070	»	2070
122	de Merville à Estaires	956	5328	6284
122 *bis*	d'Estaires au Pont-de-Nieppe........	»	670	670
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée......	4000	500	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Ovillers......	»	2419	2419
124 *bis*	d'Armsbouts - Capelle aux Sept-Planètes	»	4864	4864
125	de Thérouanne à Cassel..	»	3165	3165
126	de Marchiennes à Landas	5010	»	5010
127	de Gravelines à Zeggers-Cappel par Coppenaxfort	»	10735	10735
128	de Steenvoorde à Wormhoudt	»	11501	11501
129	de Péronne à la gare de Fretin......	7298	»	7298
130	de Zuytcoote aux Sept-Planètes.....	»	5220	5220
131	de Mardyck au Grand-Mille-Brugghe.	»	9100	9100
133	de Bambecque aux Moëres	»	12196	12196

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
134	d'Hazebrouck à Bailleul	»	7023	7023
135	de Steenwerck au Bac Saint-Maur	»	4988	4988
136	de La Gorgue à Laventie	»	4043	4043
151	d Halluin à Tourcoing	5973	»	5973
152	de Wambrechies à Halluin	5739	»	5739
153	du Droukart ou de Lille à Courtrai	6449	»	6449
157	d'Annœullin à Camphin-en-Carembault	1835	»	1835
158	d'Houplin à Carvin	6975	»	6975
161	de Mons-en-Pévèle à Auchy	10538	»	10538
163	de Douai à Hornaing, par Somain et Fenain	2240	»	2240
164	de Marchiennes à Faumont	11636	»	11636
165	de Bouvignies à Flines	4744	»	4744
168	de Douai à Férin	4037	»	4037
169	de Masny à Fressies	7206	»	7206
170	de Bugnicourt à Tortequenne et à Oisy	5329	»	5329
174	de Rosult à Bruille-St-Amand	6251	»	6251
176	de Quérenaing à Saint-Saulve	1825	»	1825
177	d'Abscon à Emerchicourt	4695	»	4695
179	de Condé à Blaton	4123	»	4123
185	de Fresnes à Crespin	5884	»	5884
187	de Château-l'Abbaye à la route départèmentale N° 8	3933	»	3933
188	de Valenciennes à Iwuy	17999	»	17999
194	de Saint-Hilaire à Boussières	3000	1150	4150
195	d'Elincourt à Audencourt	926	2940	3866
197	d'Estourmel à Serain	1640	810	2450
198	de Cambrai à Flesquières	6094	1194	7288
199	de Mazinghien à Forest	195	10512	10707
200	de Carnières à Montrécourt	2149	»	2149
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt	»	6021	6021
202	de Bantouzelle à Epehy	49	6745	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt	293	11110	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière	2	9775	9777
205	de Malincourt à Maretz	4988	1524	6512
209	de Solesmes à Escarmain	5165	»	5165
210	de Briastre à Solesmes	205	2520	2725
212	de Capelles à Beaudegnies	1847	»	1847
213	de la Groise à Floyon, par Prisches	»	9341	9341
214	de Berlaimont à Malplaquet	»	13256	13256
215	de Maroilles à Prisches	»	6153	6153
216	de la route natione N° 49 à Fayt	»	6330	6330
222	d'Etrœungt à Felleries	»	10320	10320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal	»	4161	4161
224	de Cartignies à Saint-Aubin	»	6946	6946
225	de Maubeuge à Hautmont	»	3751	3751
227	de Sémeries à Bry	»	104	104
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme Bellevue	»	5550	5550
234	d'Accès à la gare de Ghyvelde	»	1200	1200

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
	LIGNES STRATÉGIQUES.			
141-1	du Maisnil à Pérenchies............	2505	7325	9830
63 bis 2	de Wez-Macquart à Santes..........	9547	1340	10887
143(3-4)	de Wambrechies au Molinel et à Hem.	15588	1030	16618
144-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul.	9601	»	9601
142-7	d'Emmerin à Loos et à Faches.......	8197	»	8197
21 bis 8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul....	8677	»	8677
145-9	du Moulin de Lesquin à Ronchin.....	10975	»	10975
146-10	de Lille à Sainghin-en Mélantois.....	7820	»	7820
147-11	de Wattignies à Houplin...........	6390	»	6390
191-16	d'Estreux à Saint-Saulve...........	3951	»	3951
	TOTAUX...........	685599	731811	1417410

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais du département et des communes et avec le concours de l'Etat.

Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande communication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque	8	163089	31	209403	39	372492
Hazebrouck	12	119531	23	164507	35	284038
Lille	17	157015	44	303082	61	460097
Cambrai	11	118578	41	258204	52	376782
Avesnes	15	164662	30	234614	45	396276
Douai	8	113923	23	117752	31	231675
Valenciennes	7	77029	25	129848	32	206877
Totaux	78	910827	217	1417410	295	2328237

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la longueur de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque	547762	148691	696453
Hazebrouck	618598	251614	870212
Lille	863477	195707	1059184
Cambrai	651968	271664	923632
Avesnes	813030	328134	1141164
Douai	412850	143885	556735
Valenciennes	450656	237063	687719
Total	4358341	1576758	5935099

Dépenses et ressources du service vicinal de l'exercice 1883.

	CHEMINS		
	de grande communication.	d'intérêt commun.	Ensemble.
DEPENSES.			
Entretien	755,693 23	963,331 22	1,721,024 45
Grosses réparations	76,153 28	242,159 46	318,312 74
Travaux neufs	35,784 18	399,456 77	435,240 95
Acquisitions de terrains, etc	1,531,68	6,226,20	7,757 88
Dommages et dépenses diverses	5,028 83	19,251 17	24,280 »
Frais généraux. — Personnel	31,971 »	213.481 02	245,452 02
Remboursement d'emprunts, intérêts	» »	63,261 75	63,261 75
Total des dépenses	908,162 20	1,907,167 59	2,815,929 79
RESSOURCES.			
Revenus communaux et produits divers ordinaires	52,376 41	235,543 90	287,920 31
Prestations { en nature	29,476 80	146,404 11	175,880 91
Prestations { en argent	3,990 45	31,123 32	35,113 77
Centimes spéciaux	172,144 98	119,404 21	291,549 19
Impositions extraordinaires	» »	7,431 20	7,431 20
Produits extraordinaires	2,701 94	» »	2,701 94
Subventions industrielles	55,592 »	21,344 23	76,936 23
Souscriptions particulières	37,936 34	11,749 79	49,686 13
Fonds départementaux { ordinaires	527,771 89	662,732 »	1,190,503 89
Fonds départementaux { extraordinaires	» »	49,061 55	49,061 55
Fonds de l'État	8,311 »	76,373 »	84,684 »
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux	25,000 »	422,000 »	447,000 »
Excédent à la clôture de l'exerc. 1882	17,368 »	98,495 62	115,863 62
Ensemble	932,669 81	1,881 662 93	2,814,332 74
A déduire :			
Pour non-valeurs d'excédts de crédits	2,515 96	1,630 90	4,146 86
Total des ressources	930,153 85	1,880,032 03	2,810,185 88

CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Dépenses et ressources de l'exercice 1883.

	RÉSEAU		
DÉPENSES.	subventionné.	non subventionné.	Totaux.
Entretien	2,453,916 46	161,535 01	2,615,451 47
Grosses réparations	62,050 21	2,145 46	64,195 67
Constructions	1,848,645 53	38,346 54	1,886,992 07
Acquisitions de terrains	40,314 06	» »	40,314 06
Dommages et dépenses diverses	10,065 79	832 81	10,898 60
Frais généraux	5,944 77	» »	5,944 77
Remboursements et intérêts d'emprunts	1,053,059 63	1,557 90	1054,617 53
Total des dépenses	5,473,996 45	204,417 72	5,678,414 17
RESSOURCES.			
Ressources d'origine communale	3,303,919 40	213,006 63	3,516,926 03
Subventions industrielles et offres particulières	38,684 97	3,971 80	42,656 77
Subventions du département et de l'Etat	1,436,880 60	8,640 60	1,445,521 20
Excédent à la clôture de l'exerc. 1882	2,831,811 76	712,112 76	3,543,924 52
Ensemble	7,311,296 73	937,731 79	8,249,028 52
A déduire :			
Dégrèvements et non-valeurs	32,735 57	960 91	33,696 46
Total des resssources	7,278,561 16	936,770 88	8,215,332 04

RÉSUMÉ.

	DÉPENSES.		RESSOURCES.	
Chemins de grande communication.....	908,162	20	930,153	85
Chemins d'intérêt commun.............	1,907,167	59	1,880,032	03
Chemins vicinaux ordinaires...........	5,678,414	17	8,215,332	04
TOTAUX............	8,493,743	96	11,025,517	92

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1883 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	792,752	57,703	»	60,372	910,827
Chemins d'intérêt commun........	1,106,600	180,047	19,156	6,691	1,312,494
Chemins vicinaux ordinaires :					
Réseau subventionné	4,099,012	37,771	75,811	145,747	4,358,341
Réseau non subventionné...........	280,842	55,843	6,650	1,233,423	1,576,758
Totaux......	6.279,206	331,364	101,617	1,446,233	8,158,420

CHEMINS DE FER.

Travaux d'entretien et de grosses réparations. — La Compagnie du Nord a continué le remplacement du ballast de mauvaise qualité par du ballast en grès, cailloux ou laitier ; cette opération a été faite sur certaines sections des lignes de Paris à la frontière, de Valenciennes à Quiévrain et de St-Omer à Armentières.

On a continué également la substitution des rails en acier aux rails en fer sur certaines parties des lignes de St-Omer, à Armentières, de Somain à Tourcoing et de Tourcoing à Menin.

Mesures de sécurité. — La Compagnie du Nord, en vue de se conformer aux prescriptions des circulaires ministérielles des 13 septembre 1880, 2 novembre 1881 et 12 janvier 1882., a continué à exécuter des travaux d'installation de signaux sur diverses lignes.

Toutes les machines à voyageurs indistinctement sont actuellement munies du frein à vide.

Le frein Westinghouse est appliqué en outre à toutes les machines qui remorquent les trains internationaux.

Accroissement du matériel. — La Compagnie du Nord a augmenté son matériel d'exploitation dans de notables proportions, en 1883.

L'effectif des machines locomotives s'élevait à 1517 au 1er anvier 1884; celui des voitures des trains de voyageurs, à 4,178 et celui des wagons à marchandises, à 41,595.

Exploitation commerciale. — Les produits des stations exploitées dans le département par la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont élevés en 1883, à 45,580,522 fr. 46 c., ce qui correspond à une augmentation de 726,690 fr. 67 c. sur les produits de 1882, soit une différence en plus d'environ 1.6 pour cent.

Lignes nouvelles. — *Lens à Armentières.* — La seconde section de la ligne de Lens à Armentières comprise entre Bauvin-Provin et Armentières a été livrée à l'exploitation le 1er février 1884. La première section comprise entre Lens et Bauvin-Provin, est exploitée depuis le 1er décembre 1882.

Valenciennes au Cateau. — La partie de cette ligne comprise entre Solesmes et Le Cateau a été ouverte à l'exploitation le 1er décembre 1883, l'autre partie, comprise entre Valenciennes et Solesmes, l'a été à partir du 1er novembre 1884.

Orchies à la frontière vers Tournai. — La mise en exploitation de cette ligne a eu lieu le 1er décembre 1883.

Busigny à Hirson. — Les travaux de ballastage sont commencés. Sauf le cas de force majeure, la ligne pourra être livrée à l'exploitation dans le 1er semestre de 1885.

Le Cateau à Laon. — On achève les études de manière à pouvoir procéder sans retard à l'accomplissement des formalités de l'expropriation et à l'ouverture des chantiers. Certaines sections de cette ligne pourront être ouvertes à l'exploitation en 1887 et en 1888.

Maubeuge à Fourmies avec embranchement de Ferrière-la-Grande à Cousolre. — Les travaux sont commencés sur un grand nombre de points, et la plupart des ouvrages d'art sont dejà terminés. Il y a lieu d'espérer que cette ligne pourra être livrée à l'exploitation dans le courant de l'anné 1885.

Thiant à Lourches. — On a commencé les travaux de construction du nouveau chemin d'accès à la station de Prouvy-Thiant qui doivent être exécutés comme conséquence de la nouvelle ligne de Thiant à Lourches et du déplacement de sa bifurcation avec la ligne de Valenciennes au Cateau.

Produits, par station de provenance, des chemins de fer d'intérêt général, dans le département du Nord.

Exercices 1882 et 1883.

Chemin de fer du Nord (ancien et nouveau réseau).

Nos d'ordre. 1883	Nos d'ordre. 1882	GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUITS (Impôt déduit). 1883. fr.	c.	PRODUITS (Impôt déduit). 1882. fr.	c.
1	1	Dunkerque...........	249,891	6,470,781	65	6,564,014	11
2	2	Lille.................	1,775,912	3,689,013	03	3,663,046	73
3	3	Somain..............	133,125	3,646,529	03	3,471,506	69
4	4	Valenciennes..........	287,725	2,707,333	47	2,776,309	19
5	5	Lille (Saint-Sauveur)...	»	2,322,144	64	2,500,914	08
6	6	Roubaix	509,033	1,728,543	10	1,635,663	57
7	7	Douai...............	387,132	1,697,749	33	1,721,333	87
8	8	Lourches.............	28,737	1,580,938	30	1,503,660	62
9	9	Frontière de Baisieux ..	154,424	1,248,419	23	1,338,795	79
10	13	Hautmont............	90,017	1,244,049	63	1,032,680	31
11	10	Pont-de-la-Deûle	36,327	1,201,338	49	1,185,213	61
12	12	Cambrai..............	185,618	1,109,092	38	1,044,040	24
13	11	Gare des Usines.......	»	912,523	61	1,052,192	50
14	14	Armentières..........	275,461	910,092	31	882,885	61
15	15	Tourcoing............	358,790	880,168	89	864,886	12
16	16	Maubeuge.	186,239	667,268	86	705,054	07
17	17	Jeumont	34,952	587,030	29	561,015	65
18	18	Fives	»	576,149	80	505,874	20
19	19	La Madeleine.........	25,421	507,796	77	485,153	94
20	20	Avesnes.............	125,120	478,657	68	472,650	28
21	21	Fourmies............	107,094	444,860	23	455,667	73
22	23	Anor (Frontière)	22,455	410,675	93	186,370	97
23	22	Raismes.............	17,347	374,690	75	367,078	02
24	24	Le Cateau...........	44,968	374,016	12	352,023	90
25	25	Hazebrouck.	108,124	348,023	03	349,277	50
26	26	Blanc-Misseron.......	20,000	339,979	34	303,903	83
27	27	Aulnoye.............	89,774	297,140	80	284,602	22
28	28	Bergues.............	106,873	253,751	44	268,563	71
29	30	Caudry..............	42,844	236,146	51	215,447	37
30	31	Landrecies...........	41,137	281,945	97	213,041	51
31	30	Seclin	82,760	227,057	68	215,851	51
32	32	Anor	57,562	210,673	59	186,370	97
33	35	Croix-Wasquehal.....	39,573	196,231	46	176,842	20
34	33	Sains	52,999	193,913	80	194,870	18
35	36	Busigny.............	65,138	193,298	80	163,324	86
36	34	Bavai	40,676	172,552	95	178,802	39
37	37	Le Quesnoy	76,673	162,465	32	156,508	22
38	40	Bailleul	61,079	147,975	56	142,719	76
39	39	Solesmes............	35,453	135,878	37	147,671	11
40	41	Bouchain.............	28,258	127,351	69	114,673	16

Nos d'ordre. 1883	Nos d'ordre. 1882	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUITS (Impôt déduit). 1883.	PRODUITS (Impôt déduit). 1882.
				fr. c.	fr. c.
41	42	Feignies	19,267	111,613 70	102,956 56
42	43	Bertry	16,604	110,485 24	102,851 40
43	38	Baisieux	38,089	105,177 51	152,449 10
44	47	Iwuy	28,241	97,647 93	86,376 82
45	45	Watten	38,595	96,051 53	102,053 10
46	46	Cassel	31,337	95,133 34	98,914 52
47	49	Onnaing	30,461	93,537 16	80,764 01
48	44	Montigny	33,543	92,802 19	102,654 46
49	48	Strazeele	16,018	89,852 70	85,197 07
50	50	Esquelbecq	33,813	76,928 73	80,042 21
51	51	Cattenières	10,616	68,154 68	66,269 23
52	53	Artres	11,270	59,993 81	61,092 14
53	54	Steenwerck	19,597	58,562 03	53.680 01
54	52	Raches	16,385	57,551 56	62,971 79
55	58	Ascq	42.506	54,740 95	45,321 47
56	55	Flines	21,352	54,065 01	52,202 21
57	59	Salesches	8,934	50,803 88	44,570 29
58	56	Arnèke	17,696	47,812 94	49,029 71
59	57	Wallers	19,821	46,907 09	48,110 61
60	65	Gommegnies	18,161	42,693 29	25,697 74
61	62	Dompierre	22,481	42,355 58	34,435 28
62	60	Saint-Aubert	19,909	42,250 73	42,405 72
63	61	Pérenchies	31,570	36,863 21	39,655 74
64	63	Phalempin	21,807	30,743 17	31,149 19
65	64	Ebblinghem	13,274	25,775 49	30,583 55
66	67	Steenbecque	10,031	22,584 15	21,764 55
67	68	Rieux	14,826	20,422 69	18,478 12
68	66	Thiennes	6,576	19,413 18	23,455 96
69	69	Bettrechies (*garage*)	»	19,225 25	11,728 15
70	70	Wattignies	10,456	4,991 92	4,755 82
71	74	Vendegies-Neuville	7,349	4,638 06	1,434 99
72	71	Romeries	5,216	4,471 16	3,303 12
73	72	Coutiches	4,052	3,244 59	2.906 05
74	73	Naves	9,028	3,111 84	2,714 91
		Bachy (1)	450	1,726 91	»
		Totaux	6,633,742	41,036,780 72	40,580,614 16
		Ceinture de Lille.			
»	»	Lille, raccordements	»	65,836 10	56,698 30
		Chemin de fer de Lille à Béthune.			
1	1	Haubourdin	23,963	316,637 76	272,898 34
2	3	La Bassée	39,555	211,096 76	216,440 07
3	4	Loos	15,177	152,628 30	100,235 17
4	2	Don-Sainghin	27,788	144,273 45	258,161 44
5	5	Wavrin	28,625	53,335 62	49,624 46
6	6	Lille (porte d'Arras)	10,602	37,743 46	24,019 54
7	9	Lille (porte des Postes)	»	31,833 17	15,399 63
8	8	Marquillies	11,159	20,660 32	17,152 70
9	7	Santes	7,457	18,384 80	23,169 64
		Totaux	164,326	989,593 64	978,400 99

(1) La gare de Bachy a été ouverte à l'exploitation le 20 décembre 1883.

Nos d'ordre. 1883	Nos d'ordre. 1882	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUITS (Impôt déduit). 1883.	PRODUITS (Impôt déduit). 1882.
		Chemin de fer de Lille à Valenciennes.			
1	1	Fresnes	11,996	465,417 23	494,081 64
2	2	St-Amand	68,089	333,993 71	332,741 86
3	3	Bruai	»	228,033 10	222.841 40
4	5	Orchies	68,514	170,255 99	160,627 04
5	4	Raismes-Vicoigne	8,007	140,857 69	172,819 68
6	7	Maulde-Mortagne(front.)	13,861	99,042 22	25,789 92
7	6	Templeuve	30,262	55,356 86	55,541 86
8	8	Maulde-Mortagne	19,040	39,683 30	23,177 93
9	9	Rosult	13,567	21,239 19	19,335 39
10	10	Fretin	19,991	20,016 57	18,857 54
11	12	Nomain	7,048	17,514 81	15,459 46
12	14	Lecelles	4,997	14,150 33	10,025 11
13	11	Lesquin	9,126	13,450 57	17,238 83
14	13	Odometz	6,013	12,605 47	15,011 46
15	15	Landas	7,682	9,922 66	8,901 57
16	16	Beuvrages	3,504	3,449 26	3,776 53
17	17	Vicq	1,216	672 47	676 96
18	18	La Fontaine-Bouillon	768	663 69	538 81
		Totaux...	293,681	1,646.315 03	1,597.472 09
		Chemins de fer du Nord-Est.			
1	1	Gravelines	42,486	300,881 53	333,508 80
2	2	Merville	35,168	174.942 30	183,169 09
3	3	La Gorgue	45,358	173,376 39	155,598 58
4	5	Roubaix-Wattrelos	3,693	161,347 »	122,225 31
5	4	Bourbourg	49,145	141,513 88	139,084 93
6	6	Comines (France)	32,716	119,369 90	116,015 66
7	7	Halluin	32,248	110,791 51	98,363 80
8	8	Quesnoy-sur-Deûle	37,705	100,615 57	92,711 70
9	9	Marchiennes	22,685	77,027 52	62,010 59
10	10	Lannoy	24,408	56,247 31	53,701 83
11	13	Cysoing	25,034	32,746 95	30,299 53
12	14	Roncq	21,925	30,211 45	28,373 81
13	11	Tourcoing-les-Francs	15,632	29,688 56	31,948 70
14	15	Wambrechies	9,751	27,851 56	25,410 12
15	16	St Pierre-Brouck	6,442	18,578 38	21,492 02
16	17	Tressin	14,231	18,453 84	17,787 84
17	»	Bac-Saint-Maur	17,663	21,748 26	12,808 52
18	12	Fenain	9,172	14,595 84	30,725 60
19	18	Loon	7,783	14,406 90	13,260 74
20	19	Blaringhem	7,949	6,115 14	7,451 17
21	20	Beuvry-lès-Orchies	6,620	4,409 75	4,365 36
22	21	Genech	6,126	4,333 92	4,139 04
23	22	Petite-Synthe	3,353	2,667 95	2,448 23
24	23	Nomain-Ouvignies	2,602	1,880 92	1,002 34
		Totaux...	479,895	1,643,472 33	1,587,902 84

Nos d'ordre. 1883	Nos d'ordre. 1882	GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUIT (Impôt déduit). 1883.	PRODUIT (Impôt déduit). 1882.

LIGNES DE L'ÉTAT EXPLOITÉES EN RÉGIE.

Ligne de Dunkerque à la frontière vers Furnes (État)

1	2	Ghyvelde............	41.592	123.797 83	37.008.99
2	3	La Tente-Verte........	21.844	10.342 99	9.890.49
3	4	Rosendael	6.157	3.578 70	2.762.62
4	5	Zuydcoote	5.601	2.092 77	2.161.49
		Totaux...	75.194	139.792 29	51.823 59

Armentières à la frontière.

»	»	Houplines............	49.966	59.340.56	1.218.95

Solesmes au Cateau (1 mois d'exploitation).

»	»	Neuvilly..............	468	2.391.69	»

LIGNES EXPLOITÉES PAR LA COMPAGNIE DU NORD.

RECAPITULATION.

DÉSIGNATION des LIGNES.	VOYAGEURS en 1883.	PRODUITS 1883.	PRODUITS 1882.
Ancien et nouveau réseau	6.633.742	41.036.780 72	40 580.614 16
Ceinture de Lille	»	65.836 10	56.698 30
Lille à Béthune.........	164.326	986.593 64	978.100 99
Lille à Valenciennes.....	293.681	1.646.315 03	1.597.472 99
Nord-Est	479.895	1.643.472 33	1.587.902 81
Lignes de l'État.........	125.628	201.524 64	53.042 54
Totaux généraux...	7.697.272	45.580.522 46	44.853.831 79
Augmentation ...	»	726.690 67	»

COMPAGNIES DIVERSES.

Nos D'ORDRE. 1883	1882	GARES par ordre d'importance des produits.	PRODUITS (Impôt déduit). 1883	1882
		Chemin de fer de Somain à Anzin et à la Frontière belge.		
»	1	Denain................	757.689 04	765.416 58
2	2	Vieux-Condé..........	646.005 88	615.450 84
3	3	Anzin................	376.509 48	421.789 30
4	4	Saint-Vaast...........	329.589 17	367.903 68
5	5	Abscon...............	261.065 29	290.699 20
6	10	Escaudain............	196.472 59	84.950 80
7	7	Bruai	167.809 93	157.023 97
8	8	Hérin................	152.436 88	146.343 16
9	6	Péruwelz.............	152.143 37	171.091 65
10	9	Somain	114.995 26	115.636 17
11	11	Fresnes	63.320 82	83.751 23
12	12	Valenciennes..........	45.862 49	50.358 30
13	13	Condé................	15.949 14	19.736 03
14	14	Escaupont......... ..	4.400 42	4.636 94
		TOTAUX......	3.284.249 76	3.294.787 85
		Chemin de fer de Picardie et Flandres.		
2	1	Douai................	201.582 19	171.113 20
1	2	Somain	290.673 »	153.442 90
3	»	Cambrai..............	40.207 80	» »
4	5	Aniches	33.370 65	15 581 23
5	3	Arleux...............	28.160 65	27.799 23
6	4	Aubigny	21.359 85	17.111 77
7	6	Cantin...............	19.950 15	14.984 64
8	7	Monchecourt..........	12.856 80	7.707 27
9	8	Sancourt.............	8.840 70	7.160 49
		TOTAUX.....	656.998 70	416.900 73

Ligne d'Hazebrouck à la frontière belge.

Les produits de cette ligne ont été, en 1883, de 102,256 fr. 05 c. impôt non compris).

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les resultats indiqués ci-après, pendant les années 1883 et 1882. Les produits sont indiqués par station de provenance.

COMPAGNIES EXPLOITANTES.	STATIONS.	Nombre de Voyageurs en 1883.	RECETTES TOTALES 1883.	RECETTES TOTALES 1882.
			fr.	fr.
Picardie et Flandres.	Cambrai.........	10,312	68,510 25	80,006 50
	Rumilly (halte)...	4,119	1,798 85	1,739 35
	Marcoing.........	16,887	16,959 30	21,232 30
	Villers-Plouich h(1)	2,166	1,568 20	1,263 75
	Gouzeaucourt	19,174	31,189 25	26,431 30
	Masnières	4,146	43,130 65	36,375 65
	Totaux.....	86,804	163,156 50	167,048 85
Achiet à Bapaume.	Marcoing	4,703	18,252 85	19,304 45
	Flesquières	4,398	2,101 15	1,909 85
	Totaux.....	9,101	20,354 »	21,214 30
Nord.	Valenciennes	32,604	80,688 02	89,374 80
	Marly	18,133	89,270 86	81,756 03
	Saultain	9,309	34,125 93	24,309 91
	Curgies	17,062	37,905 25	35,823 96
	Wargnies-l-Gr. ..	11,920	32,650 60	38,000 53
	St-Waast-l-Vallée.	6,740	19,356 49	19,263 55
	Bavai	27,038	53,571 89	43,333 35
	La Longueville...	10,589	15,839 49	12,612 25
	Douzies	9,590	15,062 62	13,414 25
	Maubeuge	26,004	54,583 03	48,093 10
	Don-Sainghin.....	4,090	3,083 42	7,627 10
	Bauvin-Provin....	16,758	13,588 04	101,889 36
	Totaux....	189,837	449,725 64	485,498 19
	Totaux généraux.	285,742	633,236 14	673,758 34
	Diminution...	....	40,522 20	

(1) La halte de Villers-Plouich a été ouverte le 21 Février 1882.

PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zône du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare, un feu sur la tour du Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque; enfin, trois feux flottants, dont deux, le Dyck et le Snouw, jalonnent l'entrée Ouest de la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 25 bouées en place à la mer et de 33 bouées de rechange. Un bateau à vapeur, le ***Baliseur N° 2*** pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1er arrondissement comprenant l'étude des projets et l'exécution des travaux d'extension du port de Dunkerque

Le 2e arrondissement comprenant l'entretien, les grosses réparations et les travaux d'amélioration du port de Gravelines; l'amélioration de la navigation de l'Aa (Travaux du Schelfvliet et du Grand Drack);

Le 3e arrondissement comprenant l'entretien, les grosses réparation, l'administration et la police du port de Dunkerque; le ser-

vice des phares et balises, l'achèvement des travaux d'amélioration et une partie des travaux d'extension de ce port.

Dunkerque est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'Etat y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

Gravelines, ce port de 3e ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque autorisés par la loi du 14 décembre 1875 sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1884 ont été de 14,321,780 fr, 34 c. Le crédit de 1884 est de 289,542 fr. 57 c.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875 sont en cours d'exécution. Les avances que le département et la Chambre de commerce de Dunkerque avaient été admis à faire et qui s'élevaient à la fin de 1880 à 4,800,000 fr., leur ont été remboursées par l'État en janvier 1881. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1883 à 5,985,903 fr. 28 c. Et le crédit de 1884 est de 640,582 fr. 47 c.

Mais ces dépenses quoique considérables seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui donner l'importance qui lui est due par sa situation. Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique des travaux complémentaires d'amélioration et d'extension du port et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1883 a été de 13,210,530 fr. 36 c et un crédit de 6,530,188 fr. 70 c. a été ouvert en 1884 pour ces travaux. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées par une loi du 1er septembre 1884, à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer l'exécution de ce qui reste à faire.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés à Gravelines par décrets du 16 septembre 1867, du 18 janvier 1871 et par diverses décisions Ils sont aujourd'hui terminés.

L'amélioration de la navigation de l'Aa, autorisée par la loi du 14 juillet 1875, comprend, à Gravelines, la création de voies d'écoulement direct à la mer pour le Schelfvliet et le Grand-

Drack. Les travaux relatifs au Schelfvliet, estimés 236,000 fr., sont aujourd'hui terminés; ceux du Grand-Drack, évalués à 199,000 fr., le seront l'année prochaine.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1883 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,234, jaugeant ensemble 1,934,753 tonneaux et portant 1,723,279 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1882, diminution de 445 navires, augmentation de 48,422 tonneaux de jauge et diminution de 5,253 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 370.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 317, jaugeant ensemble 52,591 tonneaux et portant 30,008 tonnes de marchandises. Il y a diminution sur 1882, de 66 navires, de 9,236 tonneaux de jauge et de 4,744 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit:

	Français.	Etrangers.
A Dunkerque.	1,874	3,360
A Gravelines.	141	176
	2,015	3,536

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 122, de 11,243 tonneaux de jauge, montés par 1,799 marins, et à Gravelines de 17, de 1,116 tonneaux de jauge, avec 130 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 67,261 quintaux d'une valeur de 4,600,000 fr. et pour les seconds de 3,850 quintaux évalués 264,000 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 86 bâtiments de 446 hommes d'équipage et à Gravelines 94 navires montés par 846 marins. Leur produit a été: pour Dunkerque de 5593, quintaux métriques d'une valeur de 559,400 fr.; pour Gravelines de 24,599 quintaux métriques, valant ensemble 1,072,750 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1883 a été, à Dunkerque, de 4 jaugeant ensemble 773 tonneaux, à Gravelines, de 6 d'une capacité totale de 166 tonneaux

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 5 dans les parages de Dunkerque sans perte d'hommes. Dans les parages de Gravelines, le nombre des navires naufragés ou échoués, a été de 2, avec perte d'un homme.

NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 33, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Tonneaux.	STATIONS.	PASSAGERS. Maximum.	PASSAGERS. Transportés en 12 mois.
Eyriand des Vergnes...	775	934	Grand et petit cabotage.	4	10
Albert	237	269	Bordeaux.	60	14
Jean-Bart ...	136	419	Bordeaux	12	10
Nord........	400	630	Bordeaux.	10	6
Neva	279	207	Bordeaux, Hâvre, Rotterdam.	2	16
Dunkerquois.	518	195	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Rapide......	271	46	Idem.	Id.	
Marine......	171	92	Idem.	Id.	
Progrès.....	138	82	Idem.	Id.	
Mouche	45	21	Idem.	Id.	
Haleur N° 1..	92	16	Idem.	Id.	
Haleur N° 2..	92	16	Idem.	Id.	
Baliseur N° 2.	59	69	Idem.	Service du balisage.	
Gravelinois..	49	32	Dunkerque, Calais.	Remorquage.	
Frédér. Morel	750	948	Grand et petit cabotage.	6	20
San Martin...	600	947	Bilbao.	2	5
Ville de Lille.	420	735	Baltique. Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	»
Courrières ..	230	309	Hâvre.	7	35
Etincelle (chpe)	12	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chalpe)	3	4	Navigation de plaisance.	8	28
Marie.......	45	200	Dunkerque.	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	13	d°	Transpt. d'eau douce pr la marine	
Lucien	130	34	d°	Rem. de chalands. charg. de vases	
Pilote	46	7.9	Dunkerque.	Se du pilotage.	
Marie	400	533	Bordeaux, Hâvre.	8	4
Galindo	680	662	Bilbao.	4	2
Émilie	110	492	Petit et grand cabotage.	3	»
Présid. Leroy-Lallier	750	921	Bordeaux, Hâvre, Baltique.	12	»
Nautilus.....	2	2	Navigation de plaisance dans les canaux.	7	15
Stella.......	8	5	D° D° D°	15	35
Fives-Lille...	150	334	Dunkerque.	Dragages.	
St-Jean......	55	260	Grand et petit cabotage.	3	10
Fouine.......	12	10	Dunkerque.	Rem. de chalands charg. de vases.	

BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra, Dynamo, Electro, Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Woodstook, Abbotsford, Windsor, Osborne; départ le mardi ou le mercredi.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le samedi soir ou le dimanche matin, steamers Annie, John Bladworth Richard Moxon.

5° De Dunkerque à Belfast, Greenoch et Glascow, Bertha, Pennon; départ tous les 15 jours en hiver, un voyage par mois en été.

6° De Dunkerque à St-Pétersbourg, steamer Valdemar, Rurick, A.-N. Hauden, Vesno, Ferm, Tula. Ce service n'est pas régulier.

7° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool tous les 8 jours; steamers Tern, Auk.

8° De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, Burgemeester Van Hollenhoven.

9° De Dunkerque à la Plata, un départ tous les quinze jours. Steamers Canadian, Coréan, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayzéan, Phœnician.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière d'Aa*. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, est de 28 kilom. 396 mètres.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme*. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondscoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 4. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2e et 3e sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres.

N° 7. *Canal de Neuffossé.* — Ce canal qui forme la jonction de la Lys à l'Aa part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kilom. 950 mètres. — Aux Fontinettes, se trouvent cinq sas superposés rachetant une chute de 13.13. — On y construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute sera franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin est de 71 kilom. 902 mètres. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 10, *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.

N° 12. *Rivière de la Bourre.* — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven, et son confluent dans la Lys à Merville. Sa longueur est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lawe.*— Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle.*— Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle.* Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16,714 mètres.

N° 16. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 17. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1er janvier 1877. Il a une longueur de 20,038 m.

N° 18. *Rivière de Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère,

est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

N° 21. *Canal de la Sensée.*—Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé.*—La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée.*— Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

N° 24. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.* — Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres, dont 13,202 dans le département.

Situation du service de la navigation intérieure.

Les voies navigables du département sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires, dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement des transports par eau a été, en 1883 de 11,696,377 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons	776,186
Haut-Escaut (de Cambrai à Condé)	1,368,670
Bas-Escaut (de Condé à la frontière-belge)	285,669
Canal de St-Quentin	2,066,357
Sambre	482,610
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise	455,846
Canal de la Sensée	1,441,849
Scarpe moyenne	1,527,672
Scarpe-Inférieure	284,036
Haute-Deûle	1,341,529
Basse-Deûle	350,454
Canal de Roubaix	130,849
La Lys	154,939
Canaux d'Hazebrouck	15,459
Canal de la Haute-Colme	74,889
Canal de Bourbourg	762,042
Canal de Bergues	82,327
Canal de Furnes	63,188
Canal de la Basse-Colme	31,806
	11,696,377

La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa, de manière à porter leur mouillage à 2^{m}00 et à permettre la circulation des bateaux de 1^{m}80 d'enfoncement.

Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés.

Les travaux sont achevés et aujourd'hui les bâteaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879

Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38^{m}50 de longueur, 5^{m} de largeur et 1^{m}80 d'enfoncement pouvant porter 300 tonnes.

Elle est en grande partie réalisée et les bateaux peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Mons et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais. Dès que les travaux de l'Ascenseur hydraulique en construction aux Fontinettes sur le canal de Neuffossé seront achevés, ils pourront arriver jusqu'à Dunkerque, Gravelines et Calais.

Divers décrets ont autorisé, en vertu de la loi du 5 août 1879, l'amélioration, aujourd'hui en cours d'exécution, des canaux de Bourbourg, de la Colme, de la Deûle, de Roubaix, de Seclin, de la Sensée, des rivières de la Lys et de la Scarpe-Moyenne.

Un décret du 3 décembre 1883, a déclaré d'utilité publique, l'élargissement et l'approfondissement du canal de Bergues. La dépense est évaluée à 300,000 fr. et les travaux seront entrepris en 1885.

Un décret du 14 novembre 1881 a autorisé l'amélioration de la Scarpe-Inférieure. La dépense est évaluée à 1,425,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la Vallée de la Scarpe. L'exécution des travaux est momentanément ajournée.

Un décret du 14 décembre 1882 a déclaré d'utilité publique, la construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing. La dépense est évaluée à 900,000 francs dont le tiers sera payé par la ville de Tourcoing. Le projet définitif a été présenté et il est soumis au Conseil municipal.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Les travaux d'allon-

gement d'écluses sont achevés sur toute la ligne. Les bateaux peuvent circuler entre Mons et Paris avec une longueur de 38m50 et un chargement de 300 tonnes.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Un service spécial d'Ingénieurs a été chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. L'avant-projet a été présenté et a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les dires de l'enquête dans le Département du Nord sont unanimes pour demander que le canal du Nord ait une largeur de 17 mètres au plafond, 2m50 au moins de profondeur utile et des écluses jumelles. Le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des députés. Il est soumis au Sénat.

Un autre service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

Bureaux de jaugeage.

Dunkerque. — Douai. — Condé. — Cambrai. — Maubeuge.

Bureaux de déclaration.

Aa, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail. — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deûle*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deûlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogone à Dunkerque et de Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lawe*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

Bureaux télégraphiques.

Colme, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Scarpe*, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, Vaucelles et du Bosquet.

SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les desséchements, les curages, les irrigations, les usines à eau, le drainage, la surveillance de la pêche, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

Desséchements. — Les desséchements dans le département sont ceux ci-après :

		Superficie.
Watteringues de l'arrondissement de Dunkerque.	1re section	9298
	2e —	10189
	3e —	8509
	4e — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique)	10884
Les Moëres		2091
Près Duhem, territoire d'Armentières		76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes		10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut		3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne		120
Marais de Bruay et de l'Épaix		340
Prairies de Flines-lez-Mortagne		140
Vallée de la Naville		416
Vallée de la Vergne		113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche, à Achette		64
— — rive droite, à Maroilles		723
Vallée de la Moyenne-Sambre, à Berlaimont		434
— Basse-Sambre, à Maubeuge		»
Marais de Landrecies siégeant à Landrecies		87
Marais de la Haute-Deûle		1223
Marais de Bourlain et de Trith		189
Marais de Lauwin-Planque		250
Total		59627

Les principaux desséchements sont ceux des Watteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, et de la Haute-Deûle.

Les Watteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le desséchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays watteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Le territoire des Watteringues avait gravement souffert, depuis plusieurs années, de l'abondance et de la persistance des pluies ; mais les circonstances atmosphériques ont été favorables depuis deux ans, le desséchement et l'alimentation se sont effectués dans de bonnes conditions.

Les projets de travaux en cours d'exécution ou à l'étude dans les services des ports et de la navigation, sont conçus de manière à

faire profiter, dans la plus large mesure possible, le desséchement du pays des améliorations à réaliser.

La Commission administrative de la 1re section a présenté un avant-projet d'élargissement et de rectification du Schelvliet s'élevant à 300,000 fr. Elle a demandé le concours de l'Etat pour moitié dans la dépense.

Les travaux d'amélioration du Langhegracht dansla 2e section ont été terminés en 1884. L'amélioration des deux autres bassins de cette section fait l'objet d'un projet montant à 225,000 fr.

La 3e section est très intéressée à l'amélioration de la Haute-Colme qui diminuera la hauteur et la durée des crues. On poursuit activement la réalisation de ce travail. Un autre point très important pour cette section et pour le territoire watteringué, c'est l'augmentation de la section du canal de Bergues à Dunkerque. L'administration supérieur a pris en considération un avant-projet d'amélioration du Canal de Bergues qui comprend l'abaissement du plafond actuel de 0m60 et l'élargissement de ce plafond de 13m00 à 19m00. En vue de cette réalisation, la 3e section a étudié, pour l'amélioration de son territoire, un projet montant à 300,000 francs.

Dès qu'on sera fixé sur le tracé de l'agrandissement de la ville de Dunkerque, auquel se trouve subordonnée l'exécution des ouvrages destinés à faciliter l'évacuation des eaux du canal des Moëres, on demandera à la 4e section d'augmenter la puissance des pompes de Steendam, pour étendre leur action au sud de la Basse-Colme, et d'élargir le Waëtergand de Coudekerque et le canal des Moëres, pour accélérer le desséchement des terres basses. Le bassin du Schelvliet est appelé à profiter de l'agmentation de la section du siphon de Bergues et du canal de Bergues. En dehors de ces améliorations, il n'y a à prévoir pour ce bassin que des travaux de recreusement et d'indiguement des principaux waetergands.

Lors de l'enquête ouverte sur l'avant-projet d'amélioration de la Scarpe-Inférieure, les intéressés et le syndicat ont demandé que des travaux d'amélioration fussent exécutés par l'Etat. La Commission d'enquête a indiqué les bases d'une transaction, laquelle a été acceptée par le syndicat qui a renoncé à la réglementation des niveaux de la Scarpe par l'aval des écluses, moyennant l'allocation par l'Etat d'une subvention de 135,000 francs. Cette subvention, qui a été accordée par le décret du 14 novembre 1881, sera employée à l'exécution des travaux suivants : Dérivation de la Rache et du Bouchard, en aval de l'écluse de Lallaing ; dérivation de la traitoire au rivage du Noir ; dérivation du courant de Coutiches et desséchement mécanique de Roost-Warendin. Le desséchement

fonctionne depuis1882 et donne d'excellents résultats. L'instruction des autres projets se poursuit.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1883 ont embrassé une étendue de 709 kilomètres 902 mètres.

M. le Ministre des Travaux Publics a approuvé le 8 juillet 1881 les instructions et règlements du service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Les observations hydrométriques et météorologiques ont été commencées en 1881; les lignes téléphoniques devant relier pluseurs stations hydrométriques au réseau des lignes télégraphques ont été construites en 1882 et 1883.

Une commission a été instituée par les gouvernements français et belge pour examiner, suivant le programme adressé le 23 mars 1881 par M. le Ministre des Travaux Publics à M. le Ministre des Affaires Etrangères, différentes questions qui se rapportent à l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique. Les questions relatives à l'amélioration du régime des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, à l'établissement de lignes télégraphiques le long des rivières communes aux deux pays, et à la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing ont fait l'objet d'arrangements intervenus entre M. le Ministre des Affaires Etrangères et M. le Ministre de Belgique à Paris. La question de l'assainissement et de l'amélioration de l'Espierre est à l'étude.

La Commission internationale est composée ainsi qu'il suit :

Membres français : MM. Doniol, ingénieur en chef du département, à Lille; Derôme, ingénieur en chef du service de la navigation entre la Belgique et Paris, à Compiègne; Gruson, ingénieur en chef du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai; Peslin, ingénieur en chef des mines, à Douai; Meurein, chimiste à Lille, inspecteur de la salubrité et vice-président du Conseil Central d'hygiène du Nord.

Membres belges : MM. Morelle, directeur général des ponts et chaussées, à Bruxelles; Honorez, inspecteur provincial de la voirie vicinale dans le Hainaut, à Mons; de Raeve, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de Hainaut, à Mons; Piens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de la Flandre occidentale, à Bruges.

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1883.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concédée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines. d'extraction et diverses.	NOMBRE de machines. d'aérage.	Ouvriers employés (hommes).	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
	hectares.						quint. métr.
Anzin	11151	Cie d'Anzin	111	10	7634	310	1421487
Denain	1343	Id	10	1	91	5	»
Raismes........	4819	Id	5	»	827	34	146531
St-Saulve.......	2200	Id	8	1	783	45	176494
Fresnes	2073	Id	»	»	43	2	»
Vieux-Condé	3996	Id	10	»	2007	55	438566
Total pr la Cie d'Anzin	25582		144	12	11355	451	2182475
Aniche	11850	Cie d'Aniche	48	6	2593	120	675035
L'Escarpelle	4721	- de l'Escarplle	17	3	1436	69	428003
Douchy.........	3119	- de Douchy...	26	1	1035	35	243342
Vicoigne........	1320	- de Vicoigne..	9	»	556	27	132452
Escaupont......	110	- de Thivencelles et Fresnes-M.	6	»	113	5	32747
Thivencelles....	987	Id	6	1	127	1	40499
Azincourt... ...	2182	- d'Azincourt..	3	1	239	6	54544
Marly	3343	- de Marly....	»	»	»	»	»
Crespin	2842	- de Crespin...	2	»	32	1	»
Hasnon	1488	- d'Anzin	»	»	»	»	»
Bruille	403	- de Vicoigne..	»	»	»	»	»
Château-l'Abb...	916	Id	»	»	»	»	»
St-Aybert.......	455	- de Thivencelles et Fresnes-M.	»	»	»	»	»
Annœullin......	920	- d'Annœullin.	»	»	»	»	»
		Totaux................	261	24	17486	715	3789067

Le nombre des fosses en exploitation en 1883 a été de 42 dont 17 appartenant à la Compagnie d'Anzin, 9 à celle d'Aniche, 5 à celle de l'Escarpelle, 5 à celle de Douchy, 3 à celle de Vicoigne, 2 à celle de Fresnes-Midi, 1 à celle d'Azincourt, 3 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1883, de 3,789,067 tonnes. Cette quantité est supérieure de 11,437 tonnes à celle de 1882.

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1883, de 15,510 et celui des ouvriers du jour de 4,370. Il avait été en 1882 de 15,527 pour les ouvriers du fond et de 4,529 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu, en 1883, une diminution sur le chiffre des ouvriers du fond et du jour.

Le total des salaires payés en 1882 a été de 20,832,725 fr., ce qui correspond à 1,038 fr. 72 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1883, le total des salaires a été de 21,593,952 fr. ce qui correspond à 1086 fr.21 c.de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. Il y a donc eu une augmentation sensible.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1883 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie d'Anzin* a eu 17 fosses en activité, soit 2 de moins qu'en 1882 (l'Enclos et Bonne-Part). L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 135,000 tonnes chiffre supérieur d'environ 10 % à celui de l'année précédente. Cette Compagnie a poursuivi activement les travaux de la fosse d'Escaudain, qui pourra bientôt être mise en exploitation. Parmi les nouvelles installations, on peut citer celle d'une machine d'extraction au puits n° 2 de la fosse Général de Chabaud-Latour.

La *Compagnie d'Aniche* a eu 9 fosses en exploitation, soit le même nombre que l'année précédente. L'extraction annuelle par fosse a été en moyenne de 75,000 tonnes, chiffre un peu supérieur à celui de l'année 1882, qui avait été de 74,000 tonnes.

La *Compagnie de l'Escarpelle* a eu 5 fosses en activité. L'extraction annuelle par fosse a été de 85,600 tonnes, et très supérieure à celle de 1882.

La *Compagnie de Douchy* a eu 5 fosses servant à l'extraction, les 3 autres ont été consacrées au service de l'aérage. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 48,600 tonnes, de beaucoup supérieure à celle de l'année précédente qui n'a été que de 43,000 tonnes.

Trois des fosses de la *Compagnie de Vicoigne* ont été en activité ; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 44,000 tonnes et inférieure de 5,000 tonnes à celle de 1882.

La *Compagnie de Fresnes-Midi* a eu 2 fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont, et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 36,800 tonnes.

La *Compagnie d'Azincourt* n'a qu'une seule fosse en activité : la fosse St-Roch. Depuis le rachat de cette concession par la Compagnie des Transports de St-Dizier, la situation des travaux du fond a été sensiblement améliorée sous tous les rapports.

La *Compagnie de Crespin* a poursuivi avec activité le fonçage de sa fosse de Quiévrechain qui est restée dans la période des travaux préparatoires pendant toute l'année 1883.

Travaux de recherches. — Il n'a été exécuté, pendant le courant de l'année 1883, aucun travail de recherches par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires et que nous venons de passer en revue.

Concessions inexploitées. — Les concessions de St-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye, d'Hasnon, d'Odomez et de Marly, sont restées inexploitées pendant toute l'année 1883, de même que les années précédentes.

Demandes en concession. — Aucune demande en concession ou extension de concession n'est en instance devant l'administration.

Accidents. — Les accidents survenus en 1883, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 17 ouvriers, ce qui correspond à une victime par 1,169 ouvriers. La proportion avait été en 1882 d'une victime pour 1,432 ouvriers.

La consommation de la houille dans le département se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1883 : Houilles du Nord, 2,254,239 tonnes ; houilles du Pas-de-Calais, 1,715,118 tonnes ; houilles de Mons et du Centre, 833,179 tonnes ; houilles de Charleroi, 459,100 tonnes ; houilles d'Angleterre, 13,179 tonnes ; ensemble 5,274,815 tonnes.

Tourbières. — Neuf tourbières situées dans l'arrondissement de Dunkerque (vallée de la Colme), ont été exploitées en 1883; elles ont produit 340 quintaux de tourbe d'une valeur totale de 476 francs.

Mines de fer. — Les mines de fer concédées dans le département du Nord sont au nombre de 6, aucune n'a été exploitée en 1883.

Carrières. — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1883.

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Marbre........	»	»	60	176
Calcaire, pierre à chaux	29	130	167	535
Pierre à paver, à bâtir.......	7	16	217	570
Silex......................	»	»	39	75
Sables.....................	»	»	236	462
Marnes et terres glaises......	»	»	65	195
Totaux......	36	146	784	2.013

Les carrières souterraines sont situées principalement dans les environs de Lille, à Faches, Haubourdin, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Loos, Phalempin, Seclin, et dans les environs de Valenciennes, à Ribécourt, Vendegies-sur-Ecaillon, Petite-Forêt de Raismes, La Sentinelle, Saint-Saulve, Hordain et Avesnes-le-Sec.

Un seul accident a été constaté en 1883, il a occasionné la mort d'un ouvrier.

Métallurgie. — Le tableau suivant donne le résumé de la pro-

duction des usines à fer du département du Nord pendant les années 1883 et 1882.

DÉSIGNATION.	1883.		1882.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage et de moulage en 2[e] fusion.	254 264 tonnes	68 f. »	255.322 tonnes	75 »
Fers marchands.......	205.885	186 »	238.461	185 »
Rails.................	14.904	190 »	21.237	195 »
Fers spéciaux.........	64.469	181 »	51.070	180 »
Tôles.................	22.825	260 »	24.662	270 »
Acier Bessemer........	88.781	210 »	61.493	192 »

On reconnaît à l'examen de ce tableau que la production a diminué dans une proportion notable pour tous les produits à l'exception de l'acier Bessemer. L'augmentation de la production en acier est dûe à la création d'une nouvelle usine située faubourg de Cambrai, à Valenciennes.

L'usine à zinc d'Auby-lez-Douai a produit en 1883, 10,597 tonnes de zinc brut qui ont été vendues au prix moyen de 394 fr. — La production en 1882 avait été de 11,423 tonnes

APPAREILS A VAPEUR.

Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année **1883.**

DÉSIGNATION.	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES motrices	CHAUDIÈRES calorifères.	Récipients de vapeur.	MACHINES Nombre.	MACHINES Force en chevaux
Mines et Carrières	234	597	»	2	344	10244
Usines métallurgiques	411	996	»	19	795	17554
Agriculture	270	318	»	3	320	1468
Industries alimentaires	1002	1580	588	2741	1599	17179
Industries chimiques et tanneries	262	402	73	258	343	4563
Tissus et vêtements	781	1621	306	2244	1031	44712
Papeteries, teintureries et imprimeries	153	207	211	792	185	3307
Objets mobiliers et d'habitat.	199	204	»	3	202	1221
Bâtiments et travaux	193	247	8	16	235	3051
Établissements de l'État	6	12	1	2	11	325
TOTAUX	3511	6184	1187	6080	5065	103644

Ont chômé pendant l'année **1883**, **149** chaudières motrices, **35** calorifères, **116** récipients, et **119** machines d'une force totale de **1,403** chevaux vapeur.

SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale dressée les 18 octobre 1882, 14 février 1883 et 28 février 1884 en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 28 de la loi du 21 germinal même année et de l'art. 12 de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1091, dont :

ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	Officiers de santé.	SAGES-FEMMES.		PHARMACIENS.		Herboristes.
			1re classe	2e classe	1re classe	2e classe	
Avesnes	44	21	37	15	16	22	»
Cambrai	28	28	44	7	12	7	»
Douai	21	25	20	15	3	21	»
Dunkerque	26	14	7	9	7	12	»
Hazebrouck	15	14	9	2	2	8	»
Lille	126	93	27	63	48	66	»
Valenciennes	33	25	56	12	5	24	2
Totaux	293	220	200	123	93	160	2

VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1883, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Naissances.	Vaccinations.	Revaccinations.	VARIOLE Après vaccination.	VARIOLE Sans vaccination.	Morts	Défigurés.	Moyenne des vaccinations.
									%
Avesnes	199.870	4.906	3.982	113	28	3	»	»	81. 15
Cambrai	194.888	5.161	3.979	305	44	21	4	19	77 10
Douai	128.191	3.779	2.547	475	»	»	»	»	67.30
Dunkerque	128.544	4.764	3.077	624	109	6	29	11	64.50
Hazebrouck	111.757	3.548	2.450	401	1	1	1	»	69 »
Lille	636.077	18 605	15.934	746	5	3	6	2	85.64
Valenciennes	203.932	6.277	4.014	35	10	»	»	»	63 94
Totaux	1.603.259	47.040	35.983	2.399	194	34	40	32	76 »

Les vaccinations en 1883 sont en décroissance de 1664 sur celles de 1882, mais il est à remarquer que les naissances de 1883 sont inférieures de 2,277 à celles de l'année précédente. La moyenne des vaccinations est de 76 % en 1883 ; elle était de 76,33 en 1882. Les revaccinations se sont élevées à 2,399 ; elles avaient atteint le chiffre de 4,989 en 1882.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Une somme de 6,000 fr. a été attribuée pour la propagation de la vaccine.

Nous donnons ci-après le nom du vaccinateur qui s'est le plus distingué, en 1883, dans chaque arrondissement :

Arrondissement d'Avesnes, dame Bouqueniaux, sage-femme Fourmies, 276 vaccinations.

Arrondissement de Cambrai, dame Lebon-Renaud, sage-femme à Bertry, 287.

Arrondissement de Douai, dame Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 660.

Arrondissement de Dunkerque, docteur Haemers, à Bergues, 351.

Arrondissement d'Hazebrouck, docteur Smagghe, à Hazebrouck, 248

Arrondissement de Lille, dame Desplanques, sage-femme à Tourcoing, 893.

Arrondissement de Valenciennes, dame Midavaine, sage-femme à Flines, 231.

Une médaille d'or a été décernée à la dame Fasciaux-Honoré, sage-femme à Abancourt, à M. Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël, à M. Vincent-Victor, officier de santé à Mouveaux. Les dames Piérard-Legrand, sage-femme à Carnières, Veuve Dumont, sage-femme au Câteau, Sauvage-Lavabre, sage-femme à Lille, MM. Sergent Henri, officier de santé à Fontaine-Notre-Dame. Wallée Victor, officier de santé à Pecquencourt, Decool Alexandre, docteur à Hazebrouck, ont été l'objet d'un rappel de médaille d'or avec primes de 50 francs.

On a distribué 43 médailles de vermeil, 15 rappels de médailles de vermeil avec primes de 25 francs ; 8 médailles d'argent de 1re classe, avec rappel de médailles d'or ; 84 médailles d'argent de 1re classe et 83 médailles d'argent de 2e classe.

SAGES-FEMMES.

Par délibération en date du 22 août 1882, le Conseil général a décidé l'entretien de huit bourses d'externes élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, et a adopté le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études.

ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1883.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1er janvier	634	1128	571	2333
Admis pendant l'année......	204	235	124	563
	838	1363	695	2896
Sortis ou décédés pendant l'année	176	200	109	485
Restant le 31 décembre 1883.	662	1163	586	2411

Dont : Hommes 1248

Femmes 1163

Il y a en 1883 augmentation sur 1882 de 43 hommes et de 35 femmes.

Ces 2,411 aliénés qui ont séjourné en 1883 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple	726	926	1652
Folie compliquée d'épilepsie...........	157	83	240
Folie paralytique...	57	39	96
Démence sénile et démence organique ..	72	39	111
Idiotie et crétinisme	236	76	312
	1248	1163	2411

Plus des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un septième environ du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

Epidémies.

EXTRAIT du Rapport de M. le Docteur PILAT *sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année* 1883.

La situation sanitaire du département du Nord, pendant le cours de l'année 1883, a été plus satisfaisante que celle de l'année précédente.

Les diverses épidémies qui ont attiré plus particulièrement l'attention sont :

Fièvre typhoïde.—Dans l'arrondissement d'Avesnes, la commune de Trélon a été visitée par la fièvre typhoïde. La maladie y a présenté un caractère assez grave puisqu'elle a revêtu la forme adynamique chez beaucoup de sujets. — L'insalubrité de la commune de Trélon a été pour beaucoup dans le développement de l'épidémie. Sur 413 malades, il y a eu 32 décès.

Dans l'arrondissement de Cambrai, la fièvre typhoïde a fait son apparition dans deux communes : Cambrai-faubourg, où elle n'a fait qu'une victime sur 9 cas, et à Avesnes-lez-Aubert où il n'y a eu aucun décès sur 6 cas.

Dans l'arrondissement de Dunkerque aucune épidémie de fièvre typhoïde n'a été observée.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck une épidémie de fièvre typhoïde a sévi dans les communes de Méteren, Hazebrouck et Vieux-Berquin. — A Méteren, la fièvre y a été apportée par un jeune enfant de Saint-Pierre-lez-Calais dont la mère venait de mourir de cette maladie. Il y a eu dans 4 maisons 14 malades qui se sont heureusement tous guéris. — Depuis plusieurs années la fièvre typhoïde est à l'état endémique à Haze-

brouck. On a constaté, en 1883, 82 cas sur lesquels il n'y a que 7 décès. La maladie s'est montrée un peu partout. — L'épidémie de Vieux-Berquin s'est déclarée au mois de juin et s'est terminée fin décembre. — Sur 87 cas, il y a eu 8 décès. C'est au nord du village, le long de la route qui conduit à la station du chemin de fer, que se sont montrés les cas les plus nombreux.

Dans l'arrondissement de Lille, la fièvre typhoïde a fait, en 1883, comme les années précédentes, son apparition dans plusieurs communes et au chef-lieu. — Le nombre des victimes à Lille a été 59. C'est surtout dans les quartiers habités par la classe ouvrière que la maladie a été observée. — A Neuville-en-Ferrain, l'épidémie a commencé au mois de décembre 1882 et ne s'est terminée qu'au mois de mai 1883. La fièvre typhoïde est endémique dans cette commune et y est en permanence sous la forme sporadique. Cette maladie s'est développée sur place et ne paraît pas avoir été importée,bien qu'elle soit très fréquente dans les deux communes voisines Halluin et Roncq. A Quesnoy-sur-Deûle, l'épidémie paraît avoir été importée et s'être propagée par contagion. — La commune de Linselles qui, il y a 3 ans, a été ravagée par cette maladie, a présenté en 1883 un commencement d'épidémie. — Il y a eu onze cas et un seul décès a été constaté. — A Halluin, comme toujours, la fièvre typhoïde a fait de nombreuses victimes, surtout sur la population belge qui est très nombreuse; 20 décès ont été constatés sur 78 cas parmi lesquels beaucoup de fièvres adynamiques et ataxoadynamiques. — A Armentières, 44 décès ont eu lieu dans l'espace de quelques mois. Comme dans les épidémies précédentes, ce sont les cités ouvrières et les cours très insalubres qui ont été le siège principal des cas de fièvre typhoïde les plus graves et les plus meurtriers. — A Sainghin-en-Mélantois, neuf cas ont été signalés avec 1 décès; la maladie y a été bénigne. — A Roncq, sur 14 cas un seul décès a été observé. — Là la maladie est endémique et tous les ans on y constate des cas de fièvre typhoïde disséminés. — A Wahagnies, sur 6 cas, on a constaté 2 décès.

Dans l'arrondissement de Valenciennes une épidémie de fièvre typhoïde a été observée à Monchaux, sur une population de 557 habitants, il y a eu 29 attaques avec 4 décès.

Variole. — La variole a fait son apparition en 1883 dans quelques communes importantes qui, jusque-là, avaient été épargnées.

Dans l'arrondissement de Cambrai, deux épidémies de va-

riole ont sévi, une dans l'un des faubourgs de Cambrai, l'autre à Bertry. La maladie y a été généralement bénigne ; sur 23 cas, il y a eu 4 décès.

A Dunkerque, il y a eu 77 décès ; la maladie a surtout frappé les jeunes enfants qui, pour la plupart, n'avaient jamais été vaccinés.

Dans l'arrondissement de Lille, la variole a surtout régné à Halluin. L'épidémie commencée en 1882 s'est terminée dans le courant d'avril 1883 ; sur 109 cas elle a fait 35 victimes. — Dans la ville de Lille il y a eu 23 décès, c'est le chiffre moyen de la mortalité par variole en temps ordinaire. — A Sainghin-en-Mélantois il y a eu 5 décès et à Linselles 10. — A Wavrin, la maladie a présenté un caractère franchement épidémique, puisque la mortalité s'est élevée au chiffre de 85. Sur 40 enfants décédés, un grand nombre n'avaient pas été vaccinés.

Oreillons. — Une épidémie d'oreillons s'est manifestée en 1883 dans la commune de Lompret. Elle a surtout atteint les enfants fréquentant les écoles ; elle n'a pas fait de victimes.

Diphthérie. — La diphthérie et le croup se sont montrés en 1883 dans plusieurs localités du département, soit à l'état sporadique, soit à l'état franchement épidémique.

Dans la commune de Warhem, arrondissement de Dunkerque, l'épidémie a sévi avec une gravité exceptionnelle. 60 personnes ont été atteintes plus ou moins gravement et 23 sont mortes dont 22 enfants au-dessous de 12 ans et un adulte.

Un certain nombre de cas de croup ont été observés à Hazebrouck, il y a eu douze victimes sur 18 cas régulièrement constatés. A Anor, il y a eu 3 cas de croup suivis de décès.

A Lille, il y a eu 64 décès dans le courant de l'année 1883. La maladie s'est déclarée sous la forme épidémique dans une école de la rue Jean-Bart pour se répandre dans les différents quartiers de la ville.

Rougeole. — Cette maladie si commune et si bénigne d'ordinaire s'est présentée à l'état épidémique dans un certain nombre de communes du département. — A Steenbecque, la maladie s'est déclarée en décembre 1882, elle a été importée de Boeseghem où la rougeole régnait depuis le mois de novembre 1882. La rougeole et la coqueluche ont marché parallèlement. Le nombre des décès a été de 17. — A Hazebrouck, la rougeole et la coqueluche ont également régné simultanément. — Un nombre considérable de communes de l'arrondissement

de Lille a eu à souffrir de la rougeole, mais la maladie a présenté presque partout un caractère de bénignité. — A Lille, il y a eu 150 décès sur plusieurs milliers de malades. — A Halluin, sur 76 cas il y a eu 8 décès. — A Roncq, la maladie a été fort bénigne, sur 15 cas il n'y a pas eu de décès.— A Wasquehal, même résultat sur 24 cas. — A Erquinghem, il y a eu 4 décès sur 78 cas.

Scarlatine. — A Anor on a observé une petite épidémie qui a sévi au mois de juin 1883 sur les enfants sans qu'il ait été possible de savoir par qui elle avait été importée. Sur 60 cas, un seul décès a eu lieu. — A Sainghin-en-Malantois, la maladie a été fort meurtrière ; sur 26 cas, il y a eu 12 décès. — A Lille, la scarlatine n'a fait qu'une courte apparition et a causé très peu de décès.

L'entérite. — L'entérite chorériforme ou cholérine s'est montrée à Lille dans les mois de juillet et d'août 1883 ; elle a fait chez les enfants 604 victimes.

Fièvre puerpérale. — On a observé en 1883 à Lille, de nombreux cas de fièvre puerpérale. Cette maladie a revêtu, du mois de mars au mois de juillet, un caractère franchement épidémique et cela dans un des quartiers les mieux situés sous le rapport hygiénique. Le nombre de décès constatés pendant les 5 mois de la période épidémique a été de 50.

Épizooties.

EXTRAIT du rapport de M. POLLET, *médecin vétérinaire départemental, sur les Epizooties qui se sont produites en* 1883 *dans le département.*

Péripneumonie contagieuse. — L'affection qui intéresse surtout l'agriculture, à cause des ruines qu'elle accumule dans la ferme, c'est la péripneumonie contagieuse. Il a été abattu par ordre de l'autorité 339 animaux en 1883, tandis qu'en 1882 on en avait abattu 728. Cette décroissance doit être attribué à la nouvelle loi sur la police sanitaire des animaux.

Fièvre aphtheuse. — La fièvre aphtheuse est l'affection épizootique qui a le plus sévi dans le département du Nord. Elle a attaqué 19,636 animaux. La mortalité n'a guère dépassé

un demi pour cent. Les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai en ont tout particulièrement souffert.

Le charbon. — Le nombre des animaux frappés en 1883 est relativement considérable. Il n'a sévi que sur l'espèce bovine; 28 animaux en ont été atteints et sont morts. C'est Avesnes qui a le triste privilège du plus grand nombre, il en compte 23, Lille 1 et Valenciennes 4.

La morve. — L'autorité a fait abattre 32 chevaux reconnus atteints de morve. Le nombre des cas a été de 74. La perte a été de 34 chevaux représentant une valeur de 22,540 fr.

La rage. — Dans 22 communes du département il a été saisi sur la voie publique et sacrifié 255 chiens qui avaient été mordus par des chiens enragés ou qui avaient paru suspects de rage. On a abattu 25 chiens et un bœuf ayant présenté les caractères de la rage. — Sur 10 personnes mordues, trois sont mortes des suites de l'inoculation rabique.

La clavelée et la gale du mouton. — On n'a à enregistrer aucune apparition dans le Nord ni de la clavelée ni de la gale du mouton.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Classe de 1883.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.)	4,291
id. de Valenciennes (arrond.) . . .	1,818
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai)	2,372
id. d'Avesnes (arrondissement) . . .	2,021
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck)	2,168
Total. . . .	12,670

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,598 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 11,072 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :

Première partie de la liste du recrutement. — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif.		5,428
Deuxième partie. — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :		
Aînés d'orphelins, fils de veuve	672	2,140
Aînés de deux frères concourant au même tirage	11	
Frères de militaires.	1457	
Troisième partie. — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :		
Élèves de l'école polytechnique et de l'école forestière.	4	1,467
Voués à l'enseignement	127	
Élèves ecclésiastiques du culte catholique . .	57	
Elèves des autres cultes salariés par l'État .	»	
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art. 21 de la loi :		
Engagés volontaires de 5 ans.	844	
Engagés conditionnels d'un an	328	
Inscrits maritimes	107	
Quatrième partie. — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire		608
Cinquième partie. — Jeunes gens ajournés à un an . . .		1,429
Total de la liste du recrutement. . .		11,072

Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.

Ne sachant ni lire ni écrire.	1,390
Sachant lire seulement	232
Sachant lire et écrire	3,003
Ayant une instruction primaire complète	7,572
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences.	159
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	314
Total	12,670

Indication de la taille des jeunes gens du service actif.

Ayant moins de 1 m. 54.	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62	877
Ayant de 1 m. 63 à 1 m 66	1,537
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69	961
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72	1,039
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus	894
Dont on n'a pu connaître la taille.	120
Total.	5,428

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1598 : 4 pour maladies de la peau, 17 pour maladies du cuir chevelu, 11 pour perte complète de la vue, 58 pour perte d'un œil, 67 pour myopie, 17 pour strasbisme et autres maladies des yeux, 32 pour surdité complète, 10 pour autres maladies de l'appareil auditif, 18 pour perte des dents, 7 pour maladies des gencives et de la bouche, 11 pour bégayement, 179 pour scrofules, 10 pour maladies de cœur, 83 pour phtisie pulmonaire, 121 pour hernie, 14 pour maladies des organes génito-urinaires, 50 pour perte des membres, 35 pour mutilation ou amaigrissement des membres, 32 pour varices, 6 pour pieds plats, 98 pour maladies du système nerveux, 292 pour faiblesse de constitution et 364 pour infirmités diverses.

608 jeunes gens ont été classés dans le service auxiliaire : 9 pour maladies de la peau, 11 pour maladies du cuir chevelu, 37 pour myopie, 39 pour strasbisme et autres maladies des yeux, 17 pour surdité légère et autres maladies de l'ouïe, 19 pour perte des dents, 3 pour maladies des gencives et de la bouche, 15 pour bégaiement, 32 pour goître, 134 pour hernie, 33 pour maladies des organes génito-urinaires, 30 pour mutilation des membres, 38 pour varices, 16 pour pieds plats, 175 pour infirmités diverses.

Renseignements généraux sur les opérations du recrutement.

Les tableaux de recensement ont été, comme d'ordinaire, établis avec soin et régulièrement publiés.

Lors de la vérification des tableaux, le nombre des inscriptions retranchées a été de 19 et celui des inscriptions ajoutées, de 11.

Les fils et petits-fils d'étrangers ont été au nombre de 1,369. Parmi eux : 910 n'avaient pas été inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, 3 ont été rayés avant le tirage au sort, 2 ont été rayés après le tirage et 454 ont réclamé ou accepté la qualité de Français.

Sur ces 454 jeunes gens, 201 ont été compris dans la première partie du contingent, 90 exemptés pour infirmités, 54 ajournés à un nouvel examen, 48 déclarés propres à un service auxiliaire, 46 dispensés en vertu des articles 17 et 20 de la loi, 25 annotés comme réclamant le bénéfice des articles 19 ou 21 de la loi.

Un certain nombre de jeunes gens ont été inscrits pour n'avoir pas rempli les formalités prescrites par la loi du 16 décembre 1874.

Les omis des classes précédentes, au nombre de 39, ont concouru au tirage de la classe de 1883.

D'après les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et écrire,

était de **11,048** sur **12,670** inscrits, ou **87** %. — Ce rapport est supérieur à celui de **1882** de **3** %. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont convenablement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de **64**, **28** ont été présidées par le Préfet, **7** par le Secrétaire-Général et **29** par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en **64** jours. **53** membres du Conseil général et **57** membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de **10,974** et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de **12,670**.

Sur les **12,670** hommes convoqués, **10,974** se sont présentés; **1,500** se sont fait représenter ; **67** ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter, **129** ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de **1,708**, y compris **110** ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente près de **12**% du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de **1188** pour la classe de **1882**. Le nombre des ajournés qui avait été de **1,093** en **1883** est de **1429** cette année. Les engagés volontaires pour **5** ans des classes de **1881** à **1884**, au nombre de **844** ont été classés, savoir : **647** dans l'armée de terre et **197** dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de **863**, dont **608** appartenant à la classe de **1883** et **255** ajournés des classes de **1881** et **1882**.

Les **624** ajournés de **1881** et les **1,092** ajournés de **1882**, ensemble **1,716** ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil : **545** propres au service armé, **255** classés dans le service auxiliaire, **272** exemptés pour infirmités, **141** exemptés en vertu de l'article **17**, **490** ajournés à une troisième visite et **13** rayés décédés.

SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci-après l'état de leur matériel. — 1883.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque	16	42
Hazebrouck	19	42
Lille	99	194
Cambrai	56	72
Avesnes	64	86
Douai	44	64
Valenciennes	67	98
Totaux	362	595

Cette situation est la même que l'année précédente.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1,000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

Un crédit de 3,000 fr. est également alloué annuellement au budget départemental pour venir en aide aux communes dans leurs dépenses d'achat de pompes à incendie.

PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1° Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2° Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3° 54 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

4° Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la chaiserie, vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, la confection de vêtements, etc., etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1883 de ... 1,217 savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement	1,015	1,217
Quartier correctionnel	202	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

Colonie agricole de St-Bernard.

Les jeunes détenus étaient au nombre de 400 au 31 décembre 1883, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P.,	à moins de deux ans. .	»	1
	à plus de deux ans. . .	1	
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal.			385
Détenus par voie de correction paternelle			14
TOTAL			400

MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SURETÉ.

Population au 31 décembre 1883.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille.	340	66	406
Avesnes.	109	15	124
Cambrai	70	7	77
Douai	137	31	168
Dunkerque	77	15	92
Hazebrouck.	77	15	92
Valenciennes	74	19	93
Chambres de sûreté	2	2	4
Totaux	886	170	1,056

Ce nombre de 1,056 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total
Prévenus et accusés	158	31	189
Condamnés à un an et au-dessous	518	116	634
Détenus de diverses catégories .	175	21	196
Enfants	35	2	37
Totaux . .	886	170	1,056

Récapitulation.

Maison centrale.	1,217
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté . . .	1,056
Colonie agricole de St-Bernard.	400
Total de la population des prisons au 31 décembre 1883	2,673

ADMINISTRATION COMMUNALE.

IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

La situation des communes au point de vue des impositions extraordinaires, se résume pour l'année 1883, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions, de la manière suivante :

Sur les 665 communes dont se compose le département, 176 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui ont eu recours sont donc au nombre de 489 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes, 45 communes ; de 5 à 10, 90; de 10 à 15, 82; de 15 à 20, 51; de 20 et au-dessus, 221.

553 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires, par suite d'insuffisance de revenus de 1 à 184 centimes, 7; et 580 communes pour dépenses annuelles facultatives de 2 centimes; 5 à 91 centimes. Enfin, 562 communes ont voté 3 centimes extraordinaires pour les chemins vicinaux, en conformité de l'art. 3 § 3 de la loi du 24 juillet 1867.

La moyenne par arrondissement des impositions communales se résume ainsi qu'il suit : Avesnes, 90.67 ; Cambrai, 142.13; Douai, 60.39; Dunkerque, 80.98; Hazebrouck, 108.14; Lille, 108.58; Valenciennes, 65.89. La moyenne générale est de 97.55.

OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1883.

Arrondissement de Dunkerque.

Bergues	50,618 60
Bourbourg-Ville	20,746 54
Bourbourg Campagne	10,119 84
Coudekerque-Branche	7,356 08
Dunkerque	675,186 06
Gravelines	48,339 68
Hondschoote	13,554 »
Saint-Pol	15,638 09
Total	841,558 86

Arrondissement d'Hazebrouck.

Bailleul	97,114 10
Cassel	18,480 67
Estaires	49,094 89
Hazebrouck	109,273 26
La Gorgue	12,830 37
Merville	53,131 18
Morbecque	9,440 67
Nieppe	19,912 52
Steenvoorde	14,620 24
Vieux-Berquin	8,088 15
Total	391,986 05

Arrondissement de Lille.

Annœullin	14,969 89
Armentières	442.416 85
La Bassée	19,062 95
Bois-Grenier	3,270 72
Chapelle-d'Armentières	13,171 »
Comines	30,480 29
Erquinghem Lys	6,214 05
Halluin	59,057 98
Haubourdin	32,201 98
Houplines	23,835 39
La Madeleine	44,111 80
Lannoy	13,896 07
Lille	3,942,406 52
Lomme	16,840 18
Loos	24,075 20
Roncq	14,400 09
Quesnoy-sur-Deûle	12,864 07
Roubaix	1,488,188 16
Seclin	25,072 45
Tourcoing	741,454 55
Wambrechies	14,969 02
Total...	6,982,659 21

Arrondissement de Cambrai.

Cambrai	384,688 04
Le Câteau	116,337 42
Solesmes	39,700 04
Total...	540,725 50

Arrondissement d'Avesnes.

Avesnes	91,747 68
Bavai	10,417 11
Cousolre	5,870 82
Fourmies	96.430 61
Hautmont	52,558 23
Landrecies	36,312 03
Maubeuge	189,741 07
Louvroil	13,409 37
Le Quesnoy	41,287 09
Sars-Poteries	11,825 48
Solre-le-Château	14,565 43
Wignehies	17,320 33
Total...	581,545 25

Arrondissement de Douai.

Aniche	37,747 72
Douai	446,704 24
Flines	5,035 15
Orchies	13,806 10
Total...	503,293 21

Arrondissement de Valenciennes.

Amand (St-)	77,086 59
Anzin	104,255 10
Condé	46,748 88
Fresnes	34,576 17
Lourches	21,383 33
Denain	130,173 46
Valenciennes	457,247 32
Vieux-Condé	33,639 88
Total..	905,110 73

Récapitulation par arrondissement.

Dunkerque	841,558 86
Hazebrouck	891,986 05
Lille	6,982,659 21
Cambrai	540,725 50
Avesnes	581,545 25
Douai	503,293 21
Valenciennes	905,110 81
Total...	10,746,848 81

Le produit des octrois a été, en 1883, de 10,746,848 fr. 81 c. — Il y a eu augmentation de 381.284 fr. 16 c. sur le produit de 1882 qui avait été de 10,365,564 fr. 65 c.

Le produit de 1883, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 13 fr. par habitant.

Taxe municipale sur les chiens.

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	10 »
	chiens de garde	2 »
Dans les autres communes.	chiens d'agrément ou servant à la chasse	8 »
	chiens de garde	2 »

ASSISTANCE PUBLIQUE.

HOSPICES ET HOPITAUX.

Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1882.

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS. Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.	RESSOURCES de toute nature. 1883	DÉPENSES de toute nature. 1883	EXCÉDENT des recettes de 1882.
Arrondissement de Dunkerque.							
Bergues	28	72	50	150	54334 15	70707 07	25960 09
Bollezeele	6	39	»	45	18756 82	20245 40	5477 82
Bourbourg	18	50	40	108	37539 53	36029 67	38143 58
Bray-Dunes	9	9	»	18	17269 45	17841 60	4618 04
Dunkerque	127	218	83	428	166362 49	157548 65	6609 68
Esquelbecq	2	15	»	17	3730 »	4873 52	1214 49
Gravelines	4	38	»	42	9481 21	9660 62	1808 43
Hondschoote	6	38	4	48	7030 38	6661 41	923 43
Arrondissement d'Hazebouck.							
Bailleul { Hospice	»	100	25	125	29601 82	31528 57	»
Bailleul { Hôpital	46	»	»	46	15961 30	10924 51	1079 39
Cassel { Hospice	»	36	»	36	15908 42	15621 50	390 83
Cassel { Pauvre-École	»	»	36	36			
Estaires	»	100	»	100	62338 37	66004 15	2494 86
Haverskerque	»	12	»	12	4412 »	4412 »	232 74
Hazebrouck	14	80	55	149	91045 29	89882 49	8949 62
La Gorgue	»	28	»	28	4442 56	4492 84	320 24
Merville	»	40	»	40	14065 97	15083 60	4064 03
Morbecque	»	26	»	26	3699 38	3736 73	268 88
Nieppe	»	30	»	30	12104 48	10251 66	6990 30
Renescure	»	9	»	9	2000 »	2000 »	58 25
Steenbecque	»	20	»	20	1304 »	1296 »	40 22
Steenvoorde	»	44	»	44	12735 99	12017 63	3824 35
Steenwerck	10	51	5	66	18897 27	18890 47	3620 46
Vieux-Berquin	»	28	»	28	5876 09	5188 64	1113 94
Arrondissement de Lille.							
Armentières	88	74	95	257	604148 33	750210 78	12424 31
Bondues	2	50	12	64	19479 98	26650 29	7641 15
Bousbecque	»	24	»	24	5000 83	4997 63	»
Comines (hôpital)	28	64	»	92	25836 01	81449 21	16018 03
Cysoing	»	16	»	16	2647 90	2398 69	1426 42
Erquinghem-Lys	1	12	»	13	3609 24	4650 44	»

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature 1883.	DÉPENSES de toute nature 1883.	EXCÉDANT des recettes de 1882.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Halluin	»	36	»	36	8664 61	8700 »	»
Haubourdin	8	30	14	52	23170 93	24206 90	14606 53
Herlies	»	40	»	40	2170 85	2905 93	195 »
Houplines	»	21	»	21	5445 65	5233 08	1358 64
La Bassée	»	30	25	55	27022 95	27421 83	6298 60
La Chapelle-d'Arment	2	20	»	22	4210 »	4344 55	622 25
Lannoy	»	20	»	20	16570 80	17322 44	6084 69
Lille — Hospice-Général	»	1067	100	1167	2250634 96	2184868 85	»
Lille — Hôp. St-Sauveur	306	»	»	306			
Lille — Hospice Comtessé	»	94	56	150			
Lille — Hospice Gantois	»	179	»	179			
Lille — Hospice Stappaert	»	»	60	60			
Lille — Hôpit. Ste-Eugénie	388	»	»	388			
Lille — Maison de santé	40	»	»	40			
Lille — Fn Baës (vx ménes)	6	21	»	27			
Linselles	»	40	»	40	15975 69	11396 56	»
Lomme	»	24	»	24	8972 55	10315 49	1564 22
Loos	10	25	2	37	13468 33	15778 94	3250 16
Marcq-en-Barœul	»	31	»	31	11332 32	11307 94	3 23
Quesnoy-sur-Deûle	»	32	»	32	11944 28	16517 13	1992 73
Roncq	»	24	»	24	4350 13	4654 16	450 »
Roubaix — Hosp. civil	»	200	69	269	325084 50	346067 53	12154 87
Roubaix — Hôtel-Dieu	200	»	»	200			
Seclin (hôpital)	81	74	»	155	76703 59	72434 75	25935 10
Templeuve	2	24	»	26	7690 »	7609 »	565 »
Tourcoing — Hosp. Génér	»	145	»	145	174882 57	133733 32	46106 82
Tourcoing — Hôpital civil	77	»	»	77	33307 04	33307 04	»
Wambrechies	»	44	»	44	8524 »	8504 40	253 38
Wattrelos — Hospice	»	97	»	97	23368 87	17978 67	5025 98
Wattrelos — Hôpital	25	»	»	25	8600 »	8771 77	181 46
Arrondissement de Cambrai.							
Cambrai — Hosp. Général	»	200	75	275	183738 32	185523 46	272979 82
Cambrai — Hôp. St-Julien	107	»	»	107	111840 79	136221 80	25994 64
Cambrai — Hice Vanderburch	100	»		100	68438 37	78624 43	73712 85
Le Câteau (hôp. Paturle)	33	»	»	33	18424 16	17133 40	118 09
Arrondissement d'Avesnes.							
Avesnes	40	60		100	32104 07	40181 59	3962 37
Bavai	»	46	»	46	16726 89	11605 69	3006 »
Landrecies	»	60	»	60	25547 21	23183 49	9989 08
Le Quesnoy	102	45	22	169	45444 47	39556 51	24605 83
Maubeuge	40	48	69	157	62014 73	72150 80	60243 75
Solre-le-Château	»	2	»	2	775 04	290 99	4311 80
Arrondissement de Douai.							
Douai — Hosp.-Général	»	500	20	520	356387 65	349443 73	205444 31
Douai — Hôtel-Dieu	128	»	»	128			
Orchies	20	48	46	114	43000 »	42500 »	1200 »

ÉTABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RESSOURCES de toute nature. 1883	DÉPENSES de toute nature. 1883.	EXCÉDENT des recettes de 1882.
	Malades.	Vieillards.	Enfants.	TOTAL.			
Arrondissement de Valenciennes.							
Bouchain	2	30	»	32	24232 53	19093 49	13857 52
Condé, hce des vieillards	»	»	»	»	»	»	»
Condé, hosp. des veuves	»	20	»	20	6278 89	2959 56	3047 04
St-Amand, Hospice	10	70	18	98	30127 10	30129 30	8284 12
St-Amand, Orphelins	»	»	25	25	12437 55	11811 64	»
Valenciennes, Hosp.-Général	»	400	30	430			
Valenciennes, Hôtel-Dieu	122	»	»	122			
Valenciennes, Hôtellerie	»	9	»	9	405646 39	410282 35	275420 83
Valenciennes, Chartriers	»	50	»	50			
Valenciennes, Orphelins	»	»	»	»			
Totaux	2238	5169	1036	8443	5781018 75	5852567 65	1268476 90

Les établissements hospitaliers, au nombre de 84, sont situés dans 62 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 191 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

Arrondissement de Lille : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

Arrondissement d'Avesnes : Maubeuge et Le Quesnoy ;

Arrondissement de Cambrai : Cambrai ;

Arrondissement de Douai : Douai ;

Arrondissement de Dunkerque : Dunkerque et Bergues ;

Arrondissement d'Hazebrouck : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

Arrondissement de Valenciennes : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1° *les enfants trouvés*, 2° *les enfants abandonnés*, 3° *les orphelins pauvres*. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont placés à la campagne chez des nourriciers qui reçoivent pour ces enfants une rétribution décroissante de 16 fr. à 10 fr. par mois jusqu'à l'âge de 13 ans.

Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont supportées par l'État pour 1/5 et par le département pour 4/5. Les dépenses extérieures sont payées par le département pour 4/5 et par les communes pour 1/5.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1882 et 1883, s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE	
	1883.	1882.
Enfants trouvés....	6	8
Enfants abandonnés	473	466
Orphelins pauvres	118	109
	597	583
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans...........	634	660
Les enfants secourus temporairement..	829	688
Total............	2060	1931

Il en résulte une augmentation de 129 enfants.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.

Une diminution assez sensible a été constatée pendant l'année 1883, dans la mortalité des enfants assistés.

La moyenne des décès qui avait été, en 1882, de 5,28 p. % sur la population totale des enfants, ne s'est élevée en 1883 qu'à 4,73 p. %. Elle se répartit comme suit : pour les enfants d'un jour à 12 ans : 42 décès sur 992, soit 4,23 p. %; pour ceux de 12 à 21 ans : 3 décès sur 766, soit 0,39 p. %, et pour ceux secourus temporairement : 91 décès sur 1,115, soit 8,16 p. %.

Les dépenses du service se sont élevées en 1883 à 219,324 fr. 44 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures	44,102	65
Dépenses extérieures	175,221	79
Ensemble	219,324	44

BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 640 dans le département. Le nombre des communes étant de 665, il en résulte que 26 d'entr'elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colleret a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1883 à 244,735.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1883, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Dunkerque........	61	375.487 »	251.878 »	122.435 »
Hazebrouck........	53	351.629 53	317.203 12	56.472 88
Lille.............	129	1.912.852 51	1.742.340 73	183.741 59
Cambrai..........	109	828.083 19	474.193 27	343.247.26
Avesnes...........	143	462.626 89	444.656 35	219.195 15
Douai.............	64	238.125 06	233.747 43	93.390 11
Valenciennes.......	81	496.513 53	492.162 38	201.346 99
TOTAUX......	640	4.665.317 71	3.956.181 28	1.219.828 98

SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit de 4,000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

MONTS-DE-PIÉTÉ.

Résumé des opérations de l'année 1883.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque	33744	375480	32331	367241	2672	31287
Lille { Mont-de-piété	203536	1500939	187693	1379471	5153	69339
Lille { fond. Masurel	2693	54653	2582	48658	460	3465
Roubaix	45050	341040	44905	350977	1991	29284
Cambrai	10356	46690	9028	36437	347	6630
Douai	21827	116537	20582	114799	1024	9284
Valenciennes	43664	365060	39687	317918	2230	25662
Totaux....	360870	2797369	336808	2615501	13577	174951

La valeur moyenne par article des engagements a été de 8 fr.02 en 1882, et de 7 fr. 75 en 1883. Celle des dégagements a été de 7 fr. 86 en 1882 et de 7 fr. 83 en 1883. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 12 fr. 84 en 1882 et à 12 fr. 89 en 1883.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1883 se sont élevés : à Dunkerque, à 5,934 fr. 85 c., à Lille à 5,153 fr., à Roubaix à 9,141 fr. 88 c., à Douai à 672 fr. 72 c., à Cambrai à 30 fr. 78 c.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 3,677 fr. 99 c.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir : à Dunkerque, 12 p. %; à Lille, 8 1/2 p. %; à Roubaix, 11 1/2 p. %; à Cambrai, 12 p. %; à Douai, 10 p. %; à Valenciennes, 7 1/2 p. %.

L'intérêt a été réduit à 11 1/2 p. % à partir du 1er janvier 1882 pour le Mont-de-Piété de Roubaix.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1883, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6 ; Cambrai, 5 ; Avesnes, 4 ; Douai, 1 ; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 41 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 68.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1883 les résultats consignés dans le tableau suivant :

VILLES où sont situées les Caisses d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existan au 1er janvier 1883.	NOMBRE DE LIVRETS ouverts pendant l'année 1883. pour l'établissement de comptes nouveaux.	à la suite de transfert	NOMBRE de LIVRETS soldés pendant l'année 1883.	NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1883.	SOLDE DÛ aux déposants au 1er janvier 1883.	MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1883.	CRÉDITS des livrets ouverts par suite de transferts. en 1883.	INTÉRÊTS alloués aux déposants. pour l'année 1883.	MONTANT des ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses en 1883.	REMBOURSEMENTS effectués pendant l'année tant en achats de rentes qu'en espèces	SOLDE DÛ aux déposants au 31 décembre 1883.
Armentières...	3397	471	16	391	3493	1139818 09	352375 »	5659 44	39941 97	» »	343614 13	1194180 37
Avesnes.......	7102	649	14	589	7176	1832411 49	882913 35	10800 89	70638 07	50 »	764102 46	2032711 34
Bailleul.......	3623	234	7	241	3623	2023513 55	476245 07	2279 52	73429 86	» »	733182 95	1842285 05
Bassée (la)....	863	89	5	123	834	406246 27	104258 45	3540 85	14988 74	» »	110914 69	415119 62
Bergues.......	4455	174	2	269	4362	1820993 09	548487 40	401 81	54379 62	» »	1000973 66	1393287 96
Bourbourg	2167	145	6	228	2090	654479 12	233613 22	1866 68	24710 89	48 75	321577 63	590141 03
Cambrai......	14478	1324	46	1340	14505	4642458 19	1543697 »	15794 72	168397 30	» »	1718840 77	4651506 44
Cassel........	1404	186	3	320	1273	696483 50	196087 28	1085 36	25108 33	1394 »	294676 47	628482 »
Cateau (Le)....	2338	391	4	324	2409	520780 76	223236 15	846 04	20533 34	» »	163340 31	602055 98
Clary.........	2333	90	2	137	2288	402843 48	155361 »	1619 05	13300 45	» »	203185 66	369938 52
Comines.......	1339	150	»	353	1136	882527 78	202782 »	» »	28977 68	» »	386450 79	727836 67
Douai.........	23724	2202.	33	937	25022	8934598 92	2605688 43	17494 39	332055 14	20 »	2832579 42	9056977 46
Dunkerque	15173	876	31	389	15691	4793367 57	1575389 41	12500 71	170489 83	181 »	1911407 69	4640720 83
Estaires.......	704	54	»	82	676	233577 67	70794 »	227 37	7860 05	» »	103280 09	209176 »
Etrœungt......	1225	62	»	21	1266	350689 61	206462 »	» »	11653 85	» »	211806 92	356998 54
Gravelines.....	1453	119	4	118	1458	476444 55	230103 »	3309 77	17168 46	» »	169336 78	557689 »
Hazebrouck....	2757	200	11	370	2598	1152939 »	303868 »	3874 10	40171 04	» »	533778 89	967073 22
Iwuy.........	969	79	»	104	944	302214 56	84305 71	» »	18807 57	» »	105416 99	291940 85
Landrecies	1498	245	7	250	1500	499726 99	204721 »	3254 57	18066 43	» »	208656 28	514412 71
Lille..........	34635	2893	76	4620	32984	11 770 590 05	2942951 42	45640 61	419100 43	865 50	3839969 60	11 339 188 41
Maubeuge.....	11155	948	5	822	11286	3613877 96	1249163 99	1255 97	135679 08	» »	1154262 40	3845714 60
Merville.......	756	61	1	70	748	271296 46	64689 50	719 39	8972 40	» »	96021 96	246655 79
Roubaix.......	15672	1317	12	1745	15256	5920536 36	1327858 80	6046 69	209774 48	» »	1791134 30	5673082 03
Solesmes......	1531	216	»	313	1434	545348 52	211758 »	» »	19939 98	» »	197774 11	579272 39
Steenvoorde...	1195	187	3	132	1253	547591 28	163256 »	171 16	18833 55	» »	224538 67	475313 32
Tourcoing.....	8622	879	10	1429	8082	5417124 29	1181696 49	5122 40	182666 99	» »	1999691 80	4786915 37
Valenciennes...	24367	2604	46	2818	24199	7561491 52	2580183 29	22312 94	265466 47	» »	2765481 17	7663973 05
TOTAUX....	188935	16842	344	18535	187586	67.383.967 63	19.882.941 66	165524 43	2.400.111 97	2759 25	24.182.986 59	65652318 35

Le service des caisses d'épargne a diminué en 1883. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1882, était de 67,383,967 fr. 63, est descendu au 31 décembre 1883 à 65,652,318 fr. 35, soit une diminution de 1,731,649 fr. 28 c.

Les versements qui avaient été en 1882 de 24,465,783 fr. 74 ont produit en 1883 une somme de 19,882,941 fr. 66.

Le nombre des versements a été de 131,338 et celui des remboursements de 68,237. Il résulte sur 1882, une différence en moins de 32,563 pour les premiers, et une différence en plus de 12,482 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

152 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1883, 181 inscriptions, montant ensemble à 3,315 fr. 215 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,054 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom de 176 déposants. — Ensemble 396 titres montant à 12,369 fr.

208 titres, montant ensemble à 9,403 fr., 40 ont été retirés par 202 personnes. — 4 autres titres montant à 60 francs ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1883, 154 incriptions appartenant à 131 titulaires, et d'une valeur de 3.019 fr. 60.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1883, de 2,013,654 fr. 75 c. dont en fonds de réserve 183.163 fr. 87 et en fonds de dotation 1,830,490 fr. 88.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

Opérations de l'année 1883.

Le tableau ci-après indique la situation de ces sociétés au 31 décembre 1883.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE Membres hono-raires.	NOMBRE DE Membres participants. Hommes	Fem-mes.	Secours accordés aux malades.		Honoraires des médecins.		Frais pharma-ceutiques.	
Avesnes	5	220	910	158	4858	65	2971	»	3119	24
Cambrai	6	392	882	100	7508	55	3871	»	5280	85
Douai	17	625	2379	868	6748	79	4484	15	5175	60
Dunkerque	4	410	906	14	3713	59	4031	50	4692	47
Hazebrouck	23	1047	3393	35	19131	20	4825	83	7513	78
Lille	176	4124	25310	2254	199290	51	42136	77	49767	80
Valenciennes	24	1197	5406	215	45418	85	4407	50	5867	10
Situation au 31 décembre 1883	255	8025	39186	3644	286670	14	66667	75	81716	84
Situation au 31 décembre 1882	246	7693	37889	3475	273342	28	59694	46	72035	16
Augmentation pour l'année 1883	9	332	1297	169	13327	86	6973	29	9681	68
Diminution	»	»	»	»	»		»		»	

Les recettes se sont élevées à	650,022 fr. 01
et les dépenses de toute nature à	612,382 fr. 20
d'où un excédent de recettes de	37,639 fr. 81

L'avoir des Sociétés qui était de 2,760,982 fr. 56 c. au 31 décembre 1882, s'est élevé au 31 décembre 1883 à 2,945,729 fr. 43 se décomposant comme suit :

En capitaux placés	699,504 fr.	82
A la caisse des retraites	2,246,224	61
Total égal	2,945,729	43

Depuis longtemps, le Conseil général vote un crédit annuel de 3.000 francs pour encouragements aux Sociétés de secours mutuels.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur.

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

Enseignement secondaire.

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 5 novembre 1884.

	VILLES où les établissements sont situés.	Pensionnaires.	Demi-pensionnaires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES de GARÇONS.	Lille	193	153	410	756
	Douai	245	36	200	481
	Valenciennes	146	58	233	437
	TOTAUX	584	247	843	1.674
COLLÈGES de GARÇONS.	Dunkerque	59	18	152	229
	Bailleul	102	11	88	201
	Cassel	4	»	27	31
	Hazebrouck	4	»	97	101
	Armentières	85	46	184	315
	Cambrai	103	21	194	318
	Le Cateau	18	2	113	133
	Avesnes	64	19	77	160
	Maubeuge	29	10	78	117
	Le Quesnoy	64	2	52	118
	Landrecies	54	7	39	100
	Saint-Amand	11	4	45	60
	Condé	33	17	99	149
	Totaux	630	157	1.245	2.032
COLLÈGES de FILLES.	Lille	35	12	410	457
	Cambrai	133	9	126	268
	Armentières	13	3	40	56
	TOTAUX	181	24	576	781
Récapitulation	Lycées de garçons	584	247	843	1.674
	Collèges de garçons	630	157	1.245	2.032
	Collèges de filles	181	24	576	781
	ENSEMBLE	1.395	428	2.664	4.487

Instruction primaire.

Extrait du rapport sur la situation du service de l'instruction primaire dans le département du Nord, pendant l'année scolaire 1883-1883.

Toutes les communes du département, sauf 15, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique de filles, est de 36 ; 11 d'entre elles, parmi lesquelles 4 n'ont 500 habitants que depuis le recensement de 1881, possèdent seulement une école mixte; 23 ont une école libre de filles tenant lieu, en fait, d'école publique et deux, celles de Sailly (Cambrai) et Hallennes-lez-Haubourdin, pourvues d'une école spéciale de garçons, n'entretiennent pas d'école pour leurs petites filles qui sont admises aux écoles publiques des communes voisines, — 20 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants. Depuis le 1er octobre 1883, 3 communes de 500 habitants ont dédoublé leur école mixte.

Ecoles. — A la fin de l'année scolaire 1881-1882, il y avait dans le département 1718 écoles de toute nature ; les états de situation pour 1882-1883 en donnent 1758, soit en faveur de 1882-1883, 40 écoles dont 22 écoles publiques et 18 écoles libres. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 29 (de 1,086 à 1,115). Les congréganistes ont perdu 7 établissements (de 299 à 292). Le nombre des écoles libres congréganistes est de 269, soit une augmentation de 19 écoles sur l'année précédente ; celui des écoles libres laïques est tombé de 83 à 82. Une 3e catégorie d'écoles (écoles libres tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste stationnaire : elle comprend 23 écoles (22 congréganistes, 1 laïque).

Maîtres. — Le mouvement général du personnel se résume par une augmentation totale de 249 instituteurs et institutrices libres.

Classes. — Le nombre des classes est de 4,376 soit une classe pour 366 habitants. Il s'est accru en 1882-1883 de 209 : 90 dans les écoles publiques et 119 dans les écoles libres. Il est à remarquer que l'accroissement du nombre de classes publiques (2.81 %) est supérieur à celui des écoles qui est de 1.56 p. %. On voit là un acheminement vers la réduction si considérable de l'effectif scolaire qui excède encore si souvent les forces du maître.

Élèves des écoles. — Le total général est de 255,106. De 1881-1882 sur 1880-1881, l'augmentation du nombre des élèves avait été de 13,180, de 1882-1883 sur 1881-1882, elle est de 7,167, soit un accroissement de 2,80 p. %.

Enfants d'âge scolaire. — D'après le recensement de 1881, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 241,101. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1882-1883 est de 220,058, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 11,575. La différence entre les enfants recensés et ceux inscrits dans un établissement quelconque d'enseignement primaire est donc de 9,467. — Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce nombre : 1° Les enfants reçus dans les établissements publics d'enseignement secondaire ; 2° les élèves des établissements secondaires libres ; 3° les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

Élèves des écoles mixtes publiques. — 7,806 élèves sont encore reçus dans des écoles mixtes publiques, soit 3,54 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 7,806 élèves, 6,993 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 813 des écoles dirigées par des institutrices (sur ce nombre 589 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 7,806 élèves des écoles mixtes publiques en 4,087 garçons et 3,719 filles. Et si l'on veut rechercher quel est dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de maîtres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 3,231 filles est confiée à des instituteurs et que celle de 325 garçons est confiée à des institutrices.

Écoles maternelles. — Les écoles maternelles, tant publiques que libres, sont au nombre de 388, en augmentation de 26 sur l'année précédente. Cette augmentation se répartit comme suit : 2 aux écoles maternelles publiques (224 au lieu de 222) et de 24 aux écoles maternelles libres (164 au lieu de 140).

Personnel dirigeant. — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 682 (58 de plus que l'année précédente), dont 408 publiques et 274 libres.

Élèves des écoles maternelles). — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 2,716 plus élevé que celui de l'année précédente (75,015 au lieu de 72,299), soit une augmentation de 3,62 p. %.

Titres de capacité du personnel enseignant.— Il y avait en 1881-1882, 44 non brevetés sur 2,439 maîtres et maîtresses laïques,

soit 1,80 p. % et 1,003 non brevetés sur 1,951 maîtres et maîtresses congréganistes, soit 51,40 p. %. Il n'y a plus en 1882-1883 que 21 non brevetés sur 2,609 instituteurs et institutrices laïques (0,80 p. %) et 825 non brevetés, sur 2,039 instituteurs et institutrices congréganistes (40,64 p. %). C'est donc une diminution totale de 1 p. % sur les laïques et de 3,79 p. % sur les congréganistes non brevetés des deux sexes, qui peut être portée à l'actif de la loi du 16 juin 1881 sur les titres de capacité.

Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles. — En 1881-1882, il y avait : Sur 104 directrices laïques, 6 non brevetées, soit 5,76 %; Sur 258 directrices congréganistes, 140 non brevetées, soit 54,27 %; Sur 83 sous-directrices laïques, 10 non brevetées, soit 12,04 %; Sur 179 sous-directrices congréganistes, 103 non brevetées, soit 57,54%.

En 1882-1883 : Sur 119 directrices laïques, 5 non brevetées, soit 4,20 %; Sur 269 directrices congréganistes, 112 non brevetées, soit 41,63 %; Sur 105 sous-directrices laïques, 8 non brevetées, soit 7,61 %; Sur 184 sous-directrices congréganistes, 74 non brevetées, soit 40,21 %.

Il y a donc un peu progrès partout.

Bibliothèques scolaires. — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1882 de 656 est actuellement de 701, soit une augmentation de 45. Elles renferment 86,380 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 83,980, soit 2,400 livres de plus qu'en 1882. Le nombre des prêts augmente progressivement ; il atteint cette année le chiffre de 124,648, soit une différence de 10,346 prêts de plus en faveur de l'année 1882. Le montant des dons faits en faveur de cette institution pendant l'année 1883 est de 17,264 fr. 58 ; il était de 14,585 fr. 70 l'année précédente.

Bibliothèques pédagogiques. — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 34 bibliothèques pédagogiques qui renferment 10,288 volumes. Le nombre des prêts pendant l'année 1882 s'est élevé à 2,505.

Caisses d'épargne scolaire. — Leur nombre est de 868 ; 24,603 enfants ont chacun un livret de caisse d'épargne et possèdent ensemble 735,340 fr. 16.

Caisses des écoles. — Le nombre des caisses des écoles au 1er janvier 1884 est de 442. Les recettes pour l'année 1883 se sont élevées à 243,643 fr. 23 et les dépenses pendant ce même temps à 149,845 fr. 87.

Certificats d'études primaires. — 3,701 aspirants, au lieu de 3,316, se sont présentés en 1883 pour l'obtention du certificat

d'études primaires, soit une augmentation de 385 candidats en faveur de 1883; 2,903 au lieu de 2,208 ont été reçus, soit 695 de plus que l'année précédente. 2,740 aspirantes, au lieu de 2,458, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études; 2,154 au lieu de 1,640, ont été admises, soit une augmentation de 514.

Cours d'adultes. — Pendant l'hiver 1883-1884, il a été ouvert 474 cours d'adultes, dont 376 pour les hommes (369 publics, 7 libres) et 98 pour les femmes (tous publics). Les premiers ont réuni 11,610 hommes (10,919 dans les cours publics, 691 dans les cours libres); les seconds, 2,414 jeunes filles; en résumé 14,204 auditeurs.

Cours d'apprentis. — 216 cours d'apprentis (166 dirigés par des instituteurs ou des institutrices publics, 50 par des maîtres et maîtresses de l'enseignement libre), ont reçu 6,331 élèves dont 5,227 (4,059 garçons et 1,168 filles), dans les cours publics et 1,104 (494 garçons et 610 filles) dans les autres. Ces cours sont inexactement suivis et donnent assez peu de résultats.

Brevet élémentaire. — 1,037 aspirants et 1,087 aspirantes se sont présentés en 1883 aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 385 aspirants et 617 aspirantes l'ont obtenu, dont: Aspirants: laïques, 361 brevetés sur 938; congréganistes, 24 brevetés sur 99. Aspirantes: laïques, 601 brevetées sur 1,027; congréganistes, 16 brevetées sur 60.

Brevet supérieur. — Le brevet supérieur, qui remplace actuellement les brevets complet et facultatif, a été obtenu, en 1883 par 53 aspirants sur 197 et par 82 aspirantes sur 270.

Certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles. — Aspirantes laïques, 43 reçues sur 63; congréganistes, 3 reçues sur 8.

Situation matérielle, ressources et dépenses générales. — 146 projets de construction, de réparation, d'agrandissement de maisons d'école ont été présentés au Conseil départemental, la dépense totale, évaluée à 9,716,611 fr., est répartie ainsi qu'il suit: Sur les fonds des communes 5,040,071 fr., sur ceux du département, 90,624 fr., sur ceux de l'État, 4,584,916. L'État a, de plus, contribué pour une somme de 18,840 fr. à l'acquisition de 60 mobiliers personnels ayant coûté 39,549 fr. La somme totale payée pour le traitement des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1883, de 3,918,690 fr. 78, dépassant de 231,858 fr. 08 la somme payée en 1882. Les ressources destinées à faire face à cette dépense ont été: Part des communes, 1,218,227 fr. 25, Subvention du département, 399,991 fr. 09, Subvention de l'État, 2,300,472 fr. 44. Total 3,918,690 fr. 78.

STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'État réalisés en 1881 dans le département se sont élevés à la somme de 131,564,616 fr. 15, suivant le détail ci-après :

Contributions directes	15,277,705	77 (1)
Taxes assimilées aux contributions directes	1,130,541	52
Enregistrement, timbre et domaine	24,318,587	81
Produits des forêts	1,866,536	54
Douanes	34,597,334	69
Contributions indirectes	45,312,818	70
Postes	4,176,002	09
Télégraphes	927,499	09
Impôt de 3 p. °/. sur le revenu des valeurs mobilières	902,103	53
Produits universitaires	378,966	11
Produit des amendes et condamnations pécuniaires	310,808	84
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles	914,308	89
Produits divers	1,451,402	57
Total	131,564,616	15

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1881, un revenu total de 2,850,128,803f.31. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 131,564,616f.15, équivalent à un 22e environ des ressources totales de l'État.

Le département du Nord est celui, sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure (2), qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 828,993,886f77

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et des communes et dont le montant est de 14,367,698 fr. 24, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes perçues dans le département en 1881 s'est élevé ainsi à 29,645,404 fr. 01c.

(2) La Seine-Inférieure a fourni au Trésor en 1881, 184,488,855 fr. 17.

on voit que le produit des autres départements est de 2,021,134,916 fr. 54 et que l'apport du Nord est d'un quinzième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice 1881 se sont élevés en totalité à 29,645.404 fr.01, savoir :

Contribution foncière	11,922,879 99
Personnelle et mobilière	4,420,886 94
Portes et fenêtres	4,113,493 25
Patentes	9,162,191 03
Taxes du premier avertissement aux contribuables	25,952 80
Total	29,645,404 01

Ces chiffres présentent une diminution de 250,821 fr. 26 avec ceux de l'année 1880. Cette diminution est due à la loi des patentes.

Le nombre des patentés a été en 1881 de 84,880. Ce nombre représente le 22e des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,861,918.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

Contribution foncière.— Fonds de secours et de non valeurs, 2,1 centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 75,4.

Total, 127.

Contribution personnelle et mobilière. — Centimes généraux, 17 ; fonds de secours et de non-valeurs, 3,8 ; centimes départementaux, 49,5 ; centimes communaux, 59,3 ;

Total, 129,6.

Portes et fenêtres. — Centimes généraux, 15,8 ; fonds de secours et de non-valeurs. 3, 1 ; centimes départementaux, 24,7 , centimes communaux, 56,3 ;

Total, 99,9.

Patentes. — Centimes généraux, 14,6; centimes généraux extraordinaires, 20 ; fonds de secours et de non-valeurs, 5 ; centimes départementaux, 25,2 ; centimes communaux, 49,7 ;

Total, 114,5.

NOTA. — Les chiffres indiqués pour le nombre des centimes départementaux et communaux comprennent l'imposition pour fonds de non-valeurs.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1884.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.
	foncière propriétés bâties. (1)	foncière propriétés non bâties.	personnelle et mobilière.	des portes et fenêtres.	des patentes.	
Dunkerque ..	162,973	343,310	167,855 »	160,992	313,977 24	1,149,107 24
Hazebrouck .	81,059	364,256	102,197 »	111,674	105,103 68	764,289 68
Lille........	1,290,062	583,602	995,325 »	1,270,242	2,494,449 57	6,633,680 57
Cambrai ...	181,719	427,389	188,792 »	167,109	342,553 24	1,307,562 24
Avesnes ..	205,688	539,627	236,959 »	186,832	478,815 88	1,647,921 88
Douai... ...	181,688	329,329	160,288 »	144,125	250,346 27	1,065,776 27
Valenciennes	287,323	423,992	239,602 »	201,911	476,082 55	1,628 910 55
Totaux..	2,390,512	3,011,565	2,091,018 »	2,242,885	4,461,328 43	14,197,248 43

PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 64,920 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.

produits, savoir : 1re classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2e, de 5,001 à 8,000 fr. ; 3e, de 3,601 à 5,000 fr. ; 4e, de 2,401 à 3,600 fr. ; 5e, de 2,400 fr. et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1884 :

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Produit.
	1re *Classe*.		
1	Lille (4e division)..	L	22039
2	Lille (extra-muros)	L	19164
3	Halluin............	L	18354
4	Tourcoing	L	16937
5	Roubaix-Est........	L	16198
6	Haubourdin........	L	14910
7	Maubeuge	A	14850
8	Roubaix-Ouest	L	14760
9	Douai..............	D	14459
10	Fourmies..........	A	14324
11	Anzin.............	V	14194
12	Croix	L	14153
13	Lille (1re division)..	L	13758
14	Armentières	L	13651
15	Denain............	V	13365
16	Lille (2e division)..	L	13066
17	Dunkerque	Dk	13018
18	Valenciennes......	V	12433
19	Lille (3e division)..	L	12007
20	Saint-André........	L	11748
21	Aniches	D	11653
22	Avesnes-lez-Aubert	C	10938
23	Teteghem	Dk	10828
24	Douchy...........	V	10504
25	Raismes..........	V	10470
26	Masnières	C	10462
27	Cambrai..........	C	10357
28	Marcq-en-Barœul..	L	10334
29	Somain...........	D	10329
30	Clary	C	10172
31	Solesmes	C	10119
32	Mons-en-Pévèle ...	L	9894
33	Condé	V	9578
34	Wormhoudt	Dk	9378
35	Rouvignies	V	9375
36	Avesnes..........	A	9326
37	Gouzeaucourt.....	C	9180
38	Pont à-Marcq......	L	9168
39	Quesnoy-sur-Deûle	L	9148
40	Cuincy............	D	8997
41	Landrecies........	A	8945
42	Le Cateau	C	8859
43	Ligny.............	C	8859
44	Famars............	V	8849
45	Marly.............	V	8792
46	Annœullin	L	8788
47	Hazebrouck	H	8767
48	Haussy	V	8760
49	Lannoy	L	8646
50	Onnaing..........	V	8489
51	Templeuve........	L	8487
52	Sains	A	8473
53	Landas...........	D	8471
54	Cysoing..........	L	8458
55	Fournes..........	L	8454
56	Iwuy	C	8414
57	Sin le-Noble	D	8199
58	Inchy............	C	8144
59	Catillon	C	8050
	2e *Classe*.		
60	Méteren	H	7979
61	Bourbourg........	Dk	7834
62	Houplines	L	7818
63	Villers-Pol........	A	7704
64	Seclin	L	7552
65	Raches...........	D	7549
66	Ebblinghem.......	H	7549
67	Bouchain.........	V	7480
68	Orchies	D	7389
69	Bavai............	A	7334
70	Lecelles..........	V	7286
71	Steenwerck.......	H	7255
72	Englefontaine.....	A	7207
73	Le Quesnoy..... .	A	7123
74	Berlaimont	A	7009
75	Beauvois	C	6983
76	Becke.......... .	H	6933
77	Annappes	L	6900

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Produit.	Nos d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arrondissements.	Produit.
78	Arleux...........	D	6883	108	Looberghe........	Dk	5603
79	Comines.........	L	6844	109	Cartignies.........	A	5495
80	Saint-Amand	V	6824	110	La Longueville....	A	5444
81	Gravelines	Dk	6821	111	Mœuvres..........	C	5361
82	Fresnes..........	V	6702	112	Quaedypre	H	5340
83	Petite-Synthe	Dk	6637	113	Villers-sire-Nicole .	A	5125
84	Bugnicourt	D	6620				
85	Neuville-St-Remy..	C	6591				
86	Arnêke	H	6535		*3e Classe.*		
87	Solre-le-Château ..	A	6522				
88	Morbecque	H	6506				
89	Hondschoote	Dk	6498	114	Cauroir	C	4989
90	Baisieux..........	L	6455	115	Bergues..........	Dk	4977
91	Bollezeele	Dk	6442	116	Ennetières........	L	4684
92	La Bassée	L	6402	117	Estourmel	C	4641
93	Santes...........	L	6374	118	Pitgam...........	Dk	4568
94	Gommegnies......	A	6371	119	Etrœungt	A	4525
95	Rexpoëde	Dk	6363	120	Marchiennes......	D	4468
96	Trélon	A	6362	121	Cousolre	A	4321
97	Steenvoorde	H	6315	122	Beaufort	A	4230
98	Maroilles.	A	6250	123	Pont-sur-Sambre..	A	4084
99	Walincourt.......	C	6221	124	Pecquencourt	D	3878
100	Abancourt.........	C	6215				
101	Vendeg.-s-Écaillon	C	6071		*4e Classe.*		
102	Cassel............	H	5933				
103	Jeumont.	A	5848				
104	Wattignies	L	5823	125	Watten	Dk	3584
105	Merville..........	H	5691	126	St-Waast.	A	3481
106	Estaires	H	5663	127	Eppe-Sauvage	A	3031
107	Bailleul	H	5643	128	Dourlers	A	2899

AGRICULTURE.

RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 486,128 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1883 les produits indiqués ci-après :

ESPÈCES de grains et de farineux.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	PRODUIT par hectare en 1883. Hectolitres.	Quintaux	PRODUIT TOTAL de chaque espèce de grains et de farineux en 1883 Hectolitres	Quintaux	Poids moyen de l'hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1883.
Froment	140761	1.78	24.53	19.24	3452867	2708242	78
Méteil.............	803	1.64	22.76	16.78	18276	13635	75
Seigle............	11155	2.09	20.30	14.48	226447	161524	70
Orge..............	10254	1.99	38.26	23.18	392318	237588	60
Sarrasin...........	»	»	»	»	»	»	»
Avoine	56281	2.70	47.39	20.14	2667135	1133490	43
Millet.............	»	»	»	»	»	»	»
Autres menus grains	13012	1.97	21.95	17.77	285614	231223	72
Totaux....	232266	....	......	......	7042657	4485702	

La récolte en blé dans le département du Nord étant généralement insuffisante pour les besoins, on en fait venir d'Amérique ou d'Odessa. Le frêt coûte environ 8 francs à l'hectolitre pour son introduction en France.

Les orges nécessaires pour les brasseries viennent généralement de la Beauce ou d'Afrique.

Les avoines destinées à combler le déficit de la récolte proviennent de la Russie.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	TOTAL des besoins annuels.
Froment	3.815.756	7.963	250.555	9.068	4.083.342
Méteil....	32.065	39	1.317	»	33.421
Seigle	160.325	149.261	23.314	376.882	709.782
Orge	»	31.215	20.405	1.239.245	1.290.865
Sarrasin	»	»	»	»	»
Avoine............	»	2.547.897	151.959	5.380	2.705.237
Millet............	»	»	»	»	»
Autres menus grains	160.326	175.944	25.634	632	362.535
Totaux......	4.168.472	2.912.319	473.184	1.631.207	9.185.182

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1883 ont donné un nombre d'hectolitres de 7,042,657

Les besoins de la consommation étant de . . . 9,185,182

Il en résulte une insuffisance de. 2,142,525

Égale à 30 p. °/o des produits.

POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1883, un nombre de 23,632 hectares qui ont produit, chacun, en moyenne 117 hectolitres 19 l., ce qui fait pour la totalité. 2,769,434 h. 08.

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :

Pour la nourriture des habitants. .	1,747,479	2,744,125
Pour celle des animaux domestiques	633,869	
Pour les semences.	348,517	
Pour les distilleries, etc.	14,270	

Les produits de 1883 présentent conséquemment un excédent de 25,309

AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d'hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN PAR HECTARE. en 1883.	PRODUIT TOTAL. en 1883.
	h. c.	q. k.	q k.
Betteraves à sucre...........	47.411. »	450.88	21.375.661.68
Id. fourragères.....	4.233. »	469.39	1.986.927.87
Houblon	1.065.50	13. »	13.851.51
Colza (graines)..............	1.326. »	15.41	20.493.66
Chanvre — filasse	78. »	7.68	599.04
Chanvre — graines..........		4.72	368.16
Lin — filasse	5.999.50	32.21	193.243 89
Lin — graines..........	4.854. »	7.45	36.362.30
Tabac.....................	424.90	26.97	11.459.55
Prairies naturelles...........	49.314. »	47.42	2.338.469.88
Trèfle......................	23.660. »	54.85	1,297.751. »
Luzerne	12.271. »	58.99	723.866.29
Sainfoin....................	1.894.10	53.60	101.523.76
Cultures fourragères non dénommées ci-dessus	4.689.65	65.75	308.344.48
	157.220.65		

FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Bergues, le jeudi le plus rapproché des 31 mars, 10 juillet et 15 novembre, à la condition que si le jeudi le plus rapproché du 31 mars est le jeudi saint, la foire aux chevaux et poulains aura lieu le jeudi suivant, le lundi après le dimanche des Rameaux, le lendemain du 1er dimanche après Pâques, le lundi après la Trinité, le lundi après le jour de St Luc ou le même jour si la St Luc est un lundi et le lundi après les Trépassés ou le même jour si les Trépassés tombent un lundi, pour les chevaux, poulains, bestiaux, grains, beurre, fromage et autres denrées. — *Bourbourg-Ville*, le 1er et le 3e mardi de chaque mois, le 25 juin (la St Jean) 3 jours, le lundi après le troisième dimanche de septembre pour les chevaux, bestiaux, denrées alimentaires et marchandises diverses ; le mardi avant le dimanche gras et le mardi avant l'Ascension pour les animaux de boucherie. — *Dunkerque*, le mercredi pour les bœufs, vaches, genisses, veaux, moutons, brebis et porcs ; le samedi pour les grains et fourrages ; le 1er janvier, quinze jours, et le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours pour les gravures, librairie, lithographie, photographie, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, coutellerie, quincaillerie, cristaux, faïence, verrerie, optique, jouets d'enfants, nouveautés, lingerie, draps, indiennes, gants, pain d'épices, sucreries, etc. — *Gravelines*, le 15 avril, 9 jours, pour les jouets d'enfants, pain d'épices, fruits et objets divers. — *Herzeele*, le 15 août pour les vêtements, chaussures, lingerie et nouveautés ; le 16 août pour les chevaux, poulains et porcs. — *Hondschoote*, le 1er vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre pour les animaux des espèces bovine et porcine ; le premier vendredi après la Pentecôte pour les porcs. — *Wormhoudt*, le premier mercredi qui suit l'Ascension, le deuxième mercredi qui suit la Saint-Jean et le mercredi qui suit la Nativité pour les chevaux, vaches, veaux, porcs, blé, lin, pommes de terre, etc. ; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre de chaque année (ou le mercredi qui suit l'une de ces dates et qui ne correspond pas avec des foires ou francs-marchés voisins) pour les chaussures, étoffes, draps, lingerie, bonneterie, quincaillerie, faïence, articles de fantaisie, etc.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Bailleul, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre pour les vaches, veaux et porcs.— *Caestre*, le dernier mercredi d'avril et le premier mercredi de septembre pour les bestiaux, chevaux et poulains. — *Cassel*, les 1er, 3e, 5e, 7e, 9e et 11e jeudis de l'année ; le Jeudi-Saint ; le jeudi après la Trinité ;

le premier jeudi du mois d'août; le jeudi qui suit le troisième dimanche de septembre; le dernier jeudi du mois d'octobre et le dernier jeudi du mois de novembre, pour les chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs et légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, et le troisième jeudi d'octobre pour les bestiaux; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *Hazebrouck*, le troisième lundi d'avril, le deuxième lundi de juin et le lundi qui suit la fête de la Toussaint pour les blés, avoines, fèves, bêtes à cornes et autres animaux, beurre, œufs et volailles; le lundi de la mi-carême et le lundi qui suit le 15 août pour les blés, fèves, avoines, beurre, œufs et volaille; le lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, pour les bêtes à cornes et autres animaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre pour les grains; le deuxième mercredi de chaque mois pour les bestiaux et marchandises diverses; les 24 juillet et 24 décembre, pour les chevaux. — *Morbecque*, le 2 mai pour les vaches, genisses et veaux. — *Renescure*, le mercredi saint et le 19 juillet pour les bestiaux. — *Steenvoorde*, les premiers samedis des mois d'avril, mai, août, septembre, octobre et novembre pour les vaches, genisses, veaux, mulets, poulains et porcs. — *Steenwerck*, les 1er juillet et 20 novembre pour les chevaux, poulains, mulets, ânes, vaches, veaux, moutons, chèvres et porcs; le 20 avril pour les vaches.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Cysoing, le dimanche après l'Ascension, 3 jours; le 3e dimanche de septembre, 3 jours et les 1er et 3e mardi de chaque mois pour les blés, bœufs, vaches, porcs, volailles, fruits, légumes, beurre, œufs, étoffes, mercerie, etc. — *La Bassée*, les 20 janvier, 20 avril, 20 juillet et 20 octobre pour les chevaux, bestiaux, vaches, taureaux, porcs, beurre, œufs, légumes, volaille, grains et graines, tissus, étoffes, mercerie, laines, etc.; le 2e mardi de chaque mois comme aux 4 foires ci dessus à l'exception du marché aux chevaux. — *Lille*, le 26 août, quinze jours, *Esplanade et place de la République*, pour marchandises diverses et objets de toutes sortes; les mercredis et samedis, *place Philippe de Girard*, pour les chevaux et vaches laitières; tous les jours, *place Philippe de Girard*, pour les foins, paille. luzerne, trèfle et hivernage; tous les lundis, *à l'abattoir*, pour les porcs; tous les mercredis, *à l'abattoir*, pour les bœufs, vaches, taureaux, génisses, moutons et veaux; tous les mercredis, *aux magasins généraux*, pour les blés. — *Mons-en-Pévèle*, le dimanche le plus près du 24 juin, 2 jours, et le dimanche le plus près du 29 août pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages

et autres denrées alimentaires, quincaillerie; le 3e jeudi de chaque mois pour les chevaux, bœufs, vaches, veaux, porcs, etc.—*Roubaix*, le dimanche après Pâques, de 15 à 21 jours, pour marchandises diverses; le 1er mardi de septembre pour les cochons; le lundi et le mardi après le dimanche de Pâques et le lundi et le mardi après le 1er dimanche de septembre pour les chevaux; le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches, veaux et moutons. — *Seclin*, le 3e lundi de chaque mois pour les vaches et genisses. — *Tourcoing*, le dimanche après le 25 juillet, 10 jours, pour marchandises diverses. — *Wattrelos*, le 3e dimanche de juin et le 2e dimanche de septembre pour les cochons, jouets d'enfants, etc.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le premier lundi d'octobre (le samedi quand le lundi est un jour férié), pour les veaux, vaches, porcs, etc. — *Cambrai*, le 28 octobre, 14 jours pour les patisseries, articles de Paris, bijouterie, lingerie, imagerie, etc; le 24 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, chèvres, mulets, ânes et cochons. — *Catillon*, le 10 de chaque mois pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs et marchandises diverses (lorsque le 10 est un jour férié la foire a lieu le 11). — *Caudry*, le 26 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les porcs, lingeries, chaussures, mercerie et nouveautés.—*Clary*, le 6 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, pour les chaussures. étoffes, mercerie et animaux de l'espèce bovine. — *Esnes*, le 23 novembre, pour les chevaux, vaches, marchandises diverses, etc.— *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois (le 9 quand le 8 est un dimanche), pour les vaches, porcs, graines, vêtements, chaussures, étoffes, quincaillerie, légumes, mercerie et bimbeloterie. — *Honnecourt*, les 22 avril et 22 juillet de chaque année pour les fruits et étoffes.—*Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois (le premier vendredi lorsque le jeudi est un jour férié) pour les bestiaux et légumes. — *Le Câteau*, le 22 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, porcs, chaussures, étoffes diverses, etc., le 22 du mois de septembre 9 jours. — *Maretz*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les chevaux, vaches, cochons, étoffes, chaussures, mercerie, et vannerie.—*Ribécourt*, le 24 de chaque mois, pour les céréales, animaux, étoffes et comestibles.— *Saulzoir*, le 21 de chaque mois pour les porcs. — *Solesmes*, le premier mercredi de chaque mois, pour les animaux de l'espèce bovine et porcine, les étoffes, quincaillerie, ferblanterie, cordonnerie, fleurs, etc. — *Walincourt*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les légumes, beurre, fromage, tissus, chaussures, toute espèce de marchandises et très peu d'animaux.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le premier lundi de chaque mois pour bœufs, vaches, veaux et porcs. — *Avesnes*, le 8 de chaque mois pour les porcs.— *Bavai*, le 9 de chaque mois pour les bêtes à cornes; le premier lundi de carême la foire aux aulx pour merceries, chaussures, étoffes. —*Berlaimont*, le 17 de chaque mois pour les animaux de l'espèce bovine et porcine. — *Cartignies*, le 1er mercredi des mois de mars, avril, octobre et novembre pour légumes, boissellerie et bêtes à cornes. — *Etrœungt*, le 4 juillet, Saint-Martin d'été, un jour; le 24 août, Saint-Barthélemy, un jour et le 11 novembre, Saint-Martin d'hiver, trois jours, pour bestiaux, légumes, fruits, étoffes, mercerie, quincaillerie, chapellerie, boissellerie, vannerie, arbres, plantes, fleurs, beurre, fromages, produits alimentaires et articles divers. — *Gommegnies*, le 15 de chaque mois pour vaches et porcs. — *Hautmont*, le 1er mardi de chaque mois pour chevaux, vaches et porcs. — *Landrecies*, le 18 octobre, St-Luc, un jour pour bestiaux et légumes ; la mi-carême un jour, pour marchandises diverses — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, neuf jours, pour épicerie et mercerie, jouets d'enfants, ustensiles de ménages, légumes. — *Maroilles*, le premier lundi de chaque mois pour les bestiaux, chevaux, ânes et porcs. — *Maubeuge*, le 3e dimanche de septembre, neuf jours, pour toutes les espèces de marchandises; le 18 des mois de janvier, février, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre et le 19 du mois de mars pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs, grains, ustensiles de bois, jouets, lingerie, bonnetterie, draperie, vannerie, mercerie, chaussure, etc. — *Prisches*, le 2 mai pour les porcs, vaches, articles de vannerie, etc.; le 3e lundi de septembre, pour les vaches, veaux, articles de vannerie; le 26 novembre pour les veaux, vaches, porcs, plantes d'arbres fruitiers et d'épines. articles de vannerie, etc. — *Solre-le-Château*, le 1er mars, le 1er octobre et le 1er mardi de chaque mois pour les porcs, poterie, ferblanterie, étoffes et tissus de toutes sortes, chaussures, etc. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois pour les bœufs, vaches, génisses, teaureaux et porcs.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai, le 1er juin, 15 jours; le 1er octobre, trois semaines; le 22 de chaque mois pour les chevaux et moutons ; tous les mercredis pour les bestiaux; tous les jeudis pour les porcs ; tous les vendredis pour les veaux. — *Orchies*, le premier lundi et le 3 de chaque mois pour les bœufs, vaches et chevaux.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Bouchain, le 1er vendredi de chaque mois pour les animaux des races chevaline, bovine et porcine. — *Condé*, Le 19 de chaque

mois pour les vaches, porcs, chevaux, etc.; le 1er octobre, trois dimanches, pour les pain d'épices, binbelotterie, articles de Paris, etc. — *Curgies*, le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches et taureaux. —*Saint-Amand*, le dimanche de la Pentecôte, 10 jours, pour les jouets d'enfants, bimbeloterie, confiserie, parfumerie et autres objets; le 1er vendredi de chaque mois pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Valenciennes*, le 15 septembre, 15 jours, pour toutes les sortes de marchandises; le lundi de chaque semaine et le 20 de chaque mois pour les animaux.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Armbouts-Cappel, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs, graines et fruits. — *Bergues*, le lundi pour les bœufs, vaches, poulains, moutons, beurre, fromage, grains et denrées diverses; le jeudi pour les veaux; le vendredi pour les légumes, fruits et poissons. — *Bollezeele*, le dimanche pour les légumes, et le mercredi pour les légumes, fruits, beurre, œufs, lapins, volaille, viande, mercerie, épicerie et blé. — *Bourbourg-Ville*, le mardi pour les grains, denrées alimentaires et marchandises de toute sorte; le vendredi pour les veaux, bois à brûler, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Capelle-Brouckе*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — *Dunkerque*, Les mercredi et samedi de chaque semaine pour les fleurs, plantes, graines, fruits, beurre, œufs, volaille, lapins, gibier, légumes, objets de coutellerie, tonnellerie, vannerie, serrurerie, chaudronnerie, brosserie, mercerie et lingerie, faïence, etc.; marché au poisson frais en gros dit le Minck; marché au poisson en détail.— *Ghyvelde*, le jeudi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, volaille et poissons. — *Gravelines*, tous les jours pour les légumes; le vendredi pour les légumes, œufs, volaille, fruits, fromage, poissons de mer et d'eau douce, porcs, draps, toiles, tissus et nouveautés. — *Herzeele*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs.— *Hondschoote*, le vendredi pour les grains, graines, lins, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Looberghe*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — *Loon*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires — *Pitgam*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Rexpoëde*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, beurre, œufs, légumes et volaille. —*St-Pol*, le dimanche pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Warhem*, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre et œufs. — *Watten*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs et volaille. —

Wormhoudt, le dimanche pour les légumes, épicerie, volaille et étoffes; le mercredi pour les blé, avoine, pomme de terre, beurre et légumes. — *Zeggers-Cappel*, le vendredi pour les légumes, beurre et œufs.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Arnèke, le samedi pour les légumes. — *Bailleul*, le mardi pour les grains, beurre, œufs, volaille et gibier; les mardi et dimanche pour la viande; les mardis et vendredis pour les légumes; tous les jours pour les poissons — *Caestre*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les légumes. — *Cassel*, le jeudi de chaque semaine pour chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs, légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le jeudi pour les grains, graines, volaille, viande, beurre, œufs, légumes, articles de mode, d'habillement et chaussures. — *Hazebrouck*, le lundi pour les blés, fèves, avoines et toutes autres marchandises; le vendredi, pour les poissons et légumes. — *Houtkerque*, le mercredi pour les légumes, fruits, œufs et beurre. — *Merville*, le mercredi pour les grains; tous les jours pour les légumes.— *Morbecque*, le dimanche pour les légumes.— *Renescure*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et poissons. — *Rubrouck*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, étoffes, chaussures et chapellerie. — *Steenvoorde*, le samedi pour toiles, tissus, draperie, chaussures, faïence, ferblanterie, vannerie, mercerie, bonnetterie, blé, beurre, légumes, volaille, œufs, lapins, poissons, fromages, épicerie, fruits, graines oléagineuses et potagères, lin, fèves, avoine, seigle, maïs, etc. — *Steenwerck*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Vieux-Berquin*, le dimanche pour les légumes et articles de mercerie.— *Winnezeele*, le vendredi pour les légumes et fruits.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Annœullin, le mardi de chaque semaine pour les œufs, beurre, fruits, légumes, comestibles, etc. — *Armentières*, les dimanche, lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, viande, chaussures, étoffes, nouveautés, mercerie et quincaillerie. — *Comines*, Les lundi et jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, fleurs, étoffes, quincaillerie, faïences, graines. etc.— *Croix*, Les mercredi et samedi de chaque semaine pour les tissus et draperies en tous genres, quincaillerie, mercerie, bonneterie, denrées alimentaires, beurre, œufs, légumes, fleurs, boissellerie, cordonnerie, etc. — *Cysoing*, le mardi pour les légumes, beurre, volaille, fruits, étoffes, mercerie, etc.—*Fournes*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, rouennerie, mercerie,

etc. — *Halluin*, le dimanche pour les légumes, fruits, viande, beurre, tissus, etc.—*Haubourdin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs, gibier, volailles, poisson, fruits, étoffes, etc. — *Houplines*, les dimanche et lundi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, viande, volaille, poisson, etc. — *La Bassée*, les mardi et samedi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, fruits et légumes ; le jeudi pour le beurre, les œufs, fruits, légumes, grains, volailles, étoffes, tissus, laines, mercerie, chaussures, etc. — *La Madeleine-lez-Lille*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, viande, etc. — *Lannoy*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs et volailles. — *Lille*, *Marchés couverts* pour les fruits, légumes, beurre, poissons, volailles et viandes diverses, tous les jours : aux halles centrales (Place du Faisan), marché St-Nicolas (Grande Place), halle du Château (Place St-Martin), halle de la Nouvelle Aventure (Place de la Nouvelle Aventure) et marché Gentil-Muiron (Place Gentil-Muiron). — *Marche à ciel ouvert*, pour les produits non combustibles, ustensiles de ménage, quincaillerie, mercerie, bonneterie, parfumerie, etc. : les mardis, jeudis et dimanches, place de la Nouvelle Aventure ; les dimanches place St-Martin et place Wicar ; les mercredis et samedis, places Jacquart, du Faisan et de Condé ; les mardis, jeudis et samedis place de Bouvines ; pour les fleurs, plantes et semences : les mercredis et samedis à la grande Place ; pour les oiseaux, lapins et chiens : les dimanches, place St-André et place des Quatre-Chemins ; pour les pigeons, volailles, etc. : tous les mercredis, place Richebé ; pour les fruits, légumes, viandes, beurre et volaille tous les jours, place de Bouvines à Fives ; pour les légumes et fruits : tous les dimanches, mercredis, et samedis, place Saint-André. — *Linselles*, le venpredi pour les fruits, légumes, beurre, œufs et mercerie — *Loos*, le jeudi pour les légumes, œufs, beurre, poissons, volaille, etc. — *Mons-en-Pévèle*, le jeudi pour les fruits. légumes, beurre, œufs, fromages et autres denrées alimentaires, quincaillerie, etc. — *Pont-à-Marcq*, le vendredi pour les œufs, beurre et volaille. — *Quesnoy-sur Deûle*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les œufs, beurre, volailles, poisson, viande, épicerie, faïences, quincaillerie, chaussures, tissus, vêtements confectionnés, mercerie, lingerie et légumes.— *Roubaix*, les dimanche. mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages, volaille, viande, lingerie, étoffes, vêtements, chaussures, ustensiles de ménages, etc. — *Seclin*, le lundi pour le blé, les épiceries, mercerie, étoffes, poterie, quincaillerie. chaussures, œufs et beurre. — *Templeuve*, le samedi pour les veaux, porcs, volailles, beurre, œufs et légumes. — *Wattrelos*, le

dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires, faïence, étoffes, sabots, vieux fers, etc. — *Wervicq-Sud*, les mardis et vendredis pour marchandises diverses, légumes et autres produits. — *Willems*, le vendredi pour les légumes, fruits, viande et étoffes

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Avesnes-lez-Aubert, le vendredi de chaque semaine, le jeudi lorsque le vendredi est un jour férié, pour les fruits, légumes et comestibles. — *Beauvois*, tous les jeudis pour les légumes, comestibles, ustensiles de ménage et articles d'habillement. — *Bertry*, le samedi pour les légumes, beurre, fromages, œufs, lapins et volaille. — *Busigny*, le samedi pour beurre, fromage, œufs, les légumes, etc. — *Cambrai*, tous les jours de la semaine pour légumes, fruits, fleurs, viande, poisson, gibier, volaille, etc. — *Catillon*, le mercredi (le mardi lorsque le mercredi est jour férié) pour les légumes, beurre, œufs, etc. — *Caudry*, tous les vendredis pour les légumes, fruits, beurre, fromage, poisson, porcs et volaille. — *Le Câteau*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les volailles, œufs, beurre, fromage, etc. — *Maretz*, tous les vendredis pour les légumes, beurre, fromage et fruits. — *Ors*, le mardi de chaque semaine pour le beurre, les légumes et autres denrées alimentaires. — *Quiévy*, le mercredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, fruits, viande, chaussures, étoffes et lingerie. — *Ribécourt*, les jeudi et samedi de chaque semaine pour les étoffes et comestibles. — *Solesmes*, le samedi pour les légumes, œufs, beurre et fromages. — *Walincourt*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage et tissus.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Anor, le vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc. — *Avesnes*, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine pour viande de boucherie, volaille, gibier, poissons de mer et d'eau douce, fruits, légumes, beurre, fromages, œufs, etc., etc., fleurs, étoffes, chaussures, poteries, vannerie, etc.— *Bavai*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, légumes, volailles, œufs, viandes et fruits.—*Berlaimont*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, œufs, fruits, fromages, volailles et légumes. — *Cartignies*, le mercredi de chaque semaine pour beurre, œufs et fruits. — *Cousolre*, le mercredi de chaque semaine pour denrées alimentaires, légumes, viande, rouennerie, bonneterie, lingerie, etc. — *Etrœungt*, le jeudi de chaque semaine pour beurre et fromages du pays en quantités considérables; œufs, volailles, fruits et autres denrées alimentaires, légumes, cochons maigres, cotonnades, étoffes de laine, mercerie, chapellerie, quincaillerie, poterie, boissellerie,

vannerie, gobelotterie, faïences, arbres à fruits et d'agrément, fleurs, plantes rares, corderies et articles variés. — *Ferrière-la-Grande*, le jeudi de chaque semaine pour légumes, viandes, mercerie et chaussures. — *Fourmies*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour fruits, légumes, volailles, gibier, rouennerie et mercerie. — *Glageon*, le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Gommegnies*, le jeudi de chaque semaine pour beurre, fromage, œufs, volailles, fruits et légumes. — *Hautmont*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour fruits, légumes et comestibles. — *Jeumont*, le jeudi de chaque semaine pour fruits, beurre, œufs, fromages, gibier, volailles, légumes, graines, poteries, poissons, viandes, mercerie et autres marchandises. — *Landrecies*, le lundi de chaque semaine pour grains et farines; les jeudi et samedi pour beurre, fromages, œufs, volaille, fruits, étoffes, légumes, etc. — *Le Quesnoy*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, légumes, volaille, épicerie, mercerie, étoffes et ustensiles de ménage. — *Louvroil*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Maroilles*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes et fruits. — *Maubeuge*, tous les jours de la semaine, excepté les dimanche et fêtes, pour les légumes, fruits, fleurs, volaille, gibier, beurre, œufs, fromages, poissons de mer et d'eau douce, viandes et autres denrées alimentaires. — *Prisches*, le jeudi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes, etc. — *Sains*, le jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, comestibles et autres denrées alimentaires. — *Sars-Poteries*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour le beurre, les fromages, fruits, légumes, volailles, gibier, nouveautés, mercerie, rouennerie, chapellerie, chaussures, porcelaine, verrerie, faïence, etc. — *Solre-le-Château*, les mardi et mercredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, œufs, volaille et fruits. — *Trélon*, le lundi de chaque semaine pour les fromages, beurre, volaille, étoffes, et chaussures. — *Wignehies*, le mardi de chaque semaine pour les fromages, beurre, œufs, volaille, viandes, fruits, légumes, etc.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Aniches, le vendredi pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — *Douai*, les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine pour les grains, fourrages, volailles et gibier; tous les jours de la semaine pour les légumes, beurre, œufs, fruits et poissons. — *Fenain*, le mardi pour les fruits, légumes et comestibles. — *Flers*, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volailles et fruits. — *Marchiennes*, le mercredi pour les fruits; le samedi pour les grains, fruits, légumes,

beurre, volailles et autres denrées alimentaires, tissus, chapellerie, bonneterie, chaussures, etc. — *Orchies*, le lundi pour les blé, avoine, lin, cameline, colza, seigle, orge, etc.; les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volaille et fruits. — *Pecquencourt*, le mercredi pour les légumes, beurre, volaille, etc. — *Somain*, le jeudi pour les denrées alimentaires, céréales, bestiaux et autres marchandises.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Abscon, le mercredi pour les légumes, beurre, œufs et autres denrées alimentaires. — *Anzin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes et comestibles. — *Bouchain*, le mardi pour les légumes, fruits, volaille, beurre et œufs ; le vendredi pour les légumes, poisson, viande, denrées alimentaires, étoffes, chaussures, sucrerie, papeterie, bijouterie, quincaillerie, faïences, porcelaines, fleurs, etc. — *Condé*, tous les jours pour les légumes; les mercredi et samedi pour les légumes, fruits, viande, volaille, mercerie, chaussures, etc. ; le vendredi pour le poisson.— *Denain*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromage, fruits, volaille, lapins, viandes, bimbeloterie, draps et étoffes. — *Escaudain*, le vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, les mardi et vendredi (ou les mercredi et samedi lorsque les mardi et vendredi sont jours fériés) de chaque semaine pour les comestibles. — *Haspres*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, etc. — *Marquette*, le jeudi pour les légumes, beurre et œufs. — *Raismes*, le jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et denrées diverses. — *St-Amand*, le mardi pour les légumes, beurre, œufs et volaille ; le vendredi pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Valenciennes*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les grains, fruits, légumes et comestibles.

Troisième partie.

TABLEAU NOMINATIF
DES
PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD
Depuis 1801

ANNÉES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1801 et 1802	Elections.	De Warenghien.......	....	Emmery.
1803 à 1805	Elections.	De Warenghien.......	....	Farez.
1805 à 1809	Elections.	De Warenghien.......	....	Michel.
1810	Elections.	Gossuin............	....	Michel.
1811 à 1813	Elections.	Gossuin............	....	Dhaubersart.
1814 à 1816	Elections.	Gossuin............	....	Marquis de La Coste.
1817 et 1818	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
1819	Elections.	Gossuin............	....	Marquis de La Coste.
1820 et 1821	Elections.	Potteau d'Hancarderie.	....	Marquis de La Coste.
1822 à 1826	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Marquis de La Coste.
1827 et 1828	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Fiezau de La Martel.
1829.......	Elections.	Comte de Muyssaert....	....	Béthune-Houriez.
1830	....	....	....	....
1831	Elections.	Barrois-Virnot	....	Farez.
1832	Elections.	Farez..............	....	Lorrain, fils.
1833	Elections.	De Brigode..........	....	Lorrain, fils.
1834 et 1835	Elections.	Ferrier.............	....	Lorrain, fils.
1836 et 1837	Elections	Ferrier.............	....	Leroy de Béthune.
1838	Elections.	Ferrier	....	Marchant.
1839	Elections.	Comte de Montozon....	....	Marchant.
1840 à 1845	Elections.	Ferrier.............	....	Marchant.
1846 et 1847	Elections.	Delespaul	....	Marchant.
1848 et 1849	Elections.	Marchant...........	....	Lestiboudois.
1850 et 1851	Elections.	Danel..............	....	De Clebsattel.
1852 à 1859	Décret...	Marchant...........	Danel..........	De Clebsattel.
1860 à 1867	Décret...	Comte Mimerel........	Danel, comte Dubois	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869	Décret...	Comte Mimerel........	Danel et Seydoux...	De Clebsattel et Mailliet.
1870	Elections.	Danel..............	....	Mailliet.
1871	Elections.	Danel	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873	Elections.	Danel..............	Plichon et J. Brame.	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877	Elections.	Plichon............	J. Brame et Mailliet.	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879	Elections.	Plichon	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880	Elections.	Testelin............	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponchel
1881	Elections.	Testelin............	L. Legrand (de Valenciennes) et Trystram	Alain Chartier et Outters.
1882	Elections.	Testelin............	Trystram et Ch. Seydoux...........	Outters et Ernest Legrand
1883	Elections.	Testelin.......... ...	Ch. Seydoux et Massiet du Biest.....	Macarez et Ernest Legrand
1884	Élections.	Testelin............	Massiet du Biest et Alain Chartier...	Henry Sculfort et Macarez

NÉCROLOGIE.

Louis CRÉPIN,

Membre du Conseil général.

Le samedi 12 janvier 1884, ont été célébrées dans l'église de Noyelles-sur-l'Escaut, les funérailles de M. Louis Crépin, maire de la commune pendant de longues années, conseiller général depuis 35 ans, mort après deux jours de maladie, à l'âge de 75 ans.

Tout travail avait cessé à Noyelles. Riches et pauvres, tous avaient voulu accompagner jusqu'à sa dernière demeure celui qui avait géré depuis si longtemps les affaires de la commune et qui s'était montré constamment le protecteur, l'ami, le père de tous. Tous les agriculteurs et les industriels notables de la contrée étaient venus donner une denière marque de sympathie à celui qui n'avait jamais cessé de partager leurs travaux et de défendre leurs intérêts.

Quelques passages empruntés aux trois discours qui ont été prononcés sur la tombe de M. Louis Crépin feront connaître, mieux que nous ne le saurions dire, les qualités du regretté défunt.

M. Dherbécourt a parlé au nom des habitants de Noyelles. « C'est pour moi, a-t-il dit, un devoir de payer au nom des » habitants de Noyelles-sur-l'Escaut un juste tribut de re- » connaissance à la mémoire de M. Louis Crépin.

» Il fut pendant 20 ans le premier magistrat de cette loca- » lité, mais auparavant il était des nôtres; la commune s'était en » quelque sorte identifiée avec lui, nous lui devons en grande » partie les progrès réalisés en ces derniers temps et dans la » culture, et dans l'industrie, et dans l'instruction publique, » et dans les conditions faites aux travailleurs.

» Nous avons pu voir de près la bonté de son cœur, l'amé- » nité de son caractère et la bienveillance qu'il témoignait à » tous, sans distinction de rang, d'opinion, de parti.

» Si nous cherchons dans la commune des familles aux-
» quelles il n'ait pas rendu service, il nous sera difficile d'en
» trouver.

» Aussi l'on peut dire que ce deuil est un de ceux auxquels
» prennent part les populations tout entières. Adieu, cher
» M. Crépin, votre souvenir ne périra jamais dans nos cœurs.

» Puissiez-vous recevoir de Dieu dans une vie meilleure, la
» récompense du bien que vous avez accompli parmi nous. »

M. Dubois, Alcibiade, cultivateur, a rappelé les services rendus dans le canton par M. Crépin, en qualité de conseiller général. « Pendant 35 ans, a-t-il dit, M. Crépin s'est dévoué à
» la chose publique, dans l'acception la plus large du mot : il
» était prêt à tous les sacrifices lorsqu'il s'agissait de l'intérêt
» de notre canton. Aider, être utile, rendre service à ses
» concitoyens, était son bonheur, sa grande satisfaction.

» Dans cette assistance si nombreuse et si recueillie, com-
» bien de personnes ont ressenti les effets de cette obligeance
» exquise, de cette fraternité véritable, appuyée non pas seu-
» lement sur des mots, mais sur des actes. M. Louis Crépin
» était, nous le savons, le représentant autorisé et le défen-
» seur de nos populations agricoles. Riches ou pauvres, sans
» distinction, tous avaient même droit près de lui. »

M. Léon Maurice a rappelé que M. Louis Crépin naquit à Proville, à la ferme de la Marlière, en février 1808, que fils d'agriculteur, à la tête lui-même de deux exploitations modèles, il appartenait à une de ces grandes familles agricoles, enrichies par le travail et la pratique de toutes les vertus domestiques. M. Louis Crépin, a-t-il dit, aimait la campagne comme une mère et lui consacra sa vie entière. « Jeune encore, il avait acquis une grande autorité sur tous ceux qui le connaissaient ; la droiture et l'élévation de son caractère, la fermeté de ses principes, l'inépuisable bonté de son cœur lui faisaient un ami de quiconque l'approchait. »

DEMEUNYNCK,

Membre du Conseil général.

Dans la personne de M. Demeunynck, le département du Nord, le Conseil général et la ville de Bourbourg ont perdu l'un de ces hommes de bien, qui, sans attirer sur eux d'une

manière éclatante l'opinion publique, ont consacré toute une longue existence à s'occuper des intérêts du pays et des particuliers et se sont toujours montrés disposés à rendre service à tous, sans distinction d'opinions et de parti.

Étudiant en médecine, médecin militaire lors de l'expédition militaire des Français en Espagne sous la Restauration, médecin à Bourbourg, sa ville natale, maire et fondateur de la Société d'Agriculture de cette ville, Conseiller général du canton, vice-président du Comice agricole de Lille, membre de la Commission historique du Nord, dans toutes les situations, M. Demeunynck a fait preuve d'un sens pratique, d'un dévouement sérieux et actif qui l'ont fait entourer de l'estime et de la reconnaissance de ceux avec lesquels il était en relations.

Ses funérailles l'ont démontré. Elles ont eu lieu à Bourbourg le jeudi 21 février 1884.

M. le Préfet du Nord était représenté par M. de Praneuf, vice-président du Conseil de préfecture. Le Sous-Préfet de Dunkerque M. René Pichon, a pris place dans le cortège, où l'on voyait des conseillers généraux et d'arrondissement, des maires des cantons de Bourbourg, de Gravelines et d'Audruick, ainsi que d'autres notabilités. Le Comice agricole de Lille, dont le défunt avait été vice-président, avait envoyé au convoi une délégation.

La plupart des membres de la Société d'Agriculture de Bourbourg avaient tenu à escorter à sa dernière demeure l'ancien président de leur association, laquelle avait fait déposer sur sa tombe, une fort belle couronne, portant l'inscription suivante : « *La Société d'Agriculture à son fondateur !* »

La musique et les sapeurs-pompiers assistaient à l'enterrement.

M. J. Vandenbroucque, maire de Bourbourg, précédait immédiatement le cercueil, portant la croix. Les coins du poële étaient tenus par M. de Praneuf, représentant M. le Préfet, — M. G. Lemaire, conseiller général de Dunkerque, — M. Duriez, conseiller général, maire de Bourbourg-Campagne, — M. F. Vercoustre, conseiller d'arrondissement et membre du Conseil municipal de Bourbourg, — M. Hubert, président de la Société d'agriculture de Bourbourg, — et M. Courdain, chevalier de la Légion d'honneur.

Au cimetière, cinq discours ont été prononcés par MM. de Praneuf, Vandenbroucque, Duriez, Hubert et Vercoustre.

M. de Praneuf a parlé au nom de M. le Préfet. « Dès qu'on
» avait besoin de son concours, a-t-il dit, malgré son grand
» âge, malgré la souffrance quelquefois, il était toujours prêt ;
» on eût dit qu'à Lille il avait voulu s'installer tout près de la
» Préfecture pour être dérangé plus facilement, car il était
» dans sa nature de toujours se rendre utile, de toujours faire
» le bien ; en fait, il était pour nous comme un collègue.

» Nous prenons notre grande part de la douleur de sa digne
» compagne et de sa famille et si, aujourd'hui, une chose peut
» la consoler, c'est la grande affluence des amis fidèles, aux-
» quels M. Demeunynck était toujours prêt, sur un mot, à
» rendre service et qui ont voulu lui faire cortège jusqu'à sa
» dernière demeure. Ah ! Messieurs, à cet instant suprême de
» la séparation définitive de tous ceux qu'on aime — et
» M. Demeunynck n'avait que des affections — comment au-
» rait-il pu n'être pas aimé, lui qui ne savait qu'aimer ? — le
» sentiment religieux seul fournit une consolation : c'est lui
» qui nous permet de dire, avec une vague espérance, à l'ami
» mort : au revoir ! au revoir, dans un monde meilleur ! »

M. Jérémie Vandenbroucque, maire de Bourbourg, a parlé en détail des services que le regretté défunt avait rendus à sa ville natale et s'est tout particulièrement étendu sur quelques points. Il a dit en terminant son discours :

« L'éclat de tant de belles et bonnes choses pâlit peut-être
» devant deux grands résultats qui rendront la mémoire de
» M. Demeunynck impérissable en ces contrées.

» En 1862, lorsqu'il fut question d'un premier empierrement
» de chemins vicinaux, l'arrondissement de Dunkerque était
» menacé d'une perte de 369,000 francs sur les contingents
» qu'il devait apporter à cette vaste entreprise.

» On y avait fait beaucoup de déclassements, surtout dans
» les cantons de Bourbourg et de Gravelines. Le danger d'un
» préjudice considérable devenant pressant, M. Demeunynck
» réunit promptement les maires, ses collègues, leur exposa la
» situation et porta si complètement la lumière et la conviction
» dans leur esprit, que bientôt de nouveaux et nombreux
» classements étaient opérés.

» Le second éminent service dont nous lui sommes en
» grande partie redevables, consiste dans l'établissement de
» nos voies ferrées. Un de ses plus anciens amis, qui, dans
» cette circonstance, lui a donné la collaboration la plus utile
» à ses desseins, pourrait dire tout ce que M. Demeunynck a

» dépensé d'actives instances et de démarches multiples pour
» faire donner à ces lignes, la direction la plus profitable à
» nos intérêts.

» Pour nous, qui recueillons le fruit des efforts de toute nature déployés par M. Demeunynck, nous admirons tant de bienfaits, et nous obéissons au plus sincère mouvement de notre cœur, comme au plus impérieux désir de tous nos concitoyens, nous en sommes persuadé, en déposant sur cette tombe, le tribut des profonds regrets et de l'éternelle reconnaissance de notre cité en deuil. »

Les paroles par lesquelles se termine l'allocution de M. Duriez, membre du Conseil général, peuvent donner une idée de la considération dont M. Demeunynck jouissait auprès de ses collègues de cette assemblée.

« Il avait été le doyen d'âge du Conseil général et son souvenir est encore vivace parmi ses anciens collègues, qui tous l'aimaient et le tenaient en haute estime.

» Cette considération ne lui venait pas seulement de son grand âge, mais encore de son affabilité, qui attirait à lui, de son esprit éclairé et de son intelligence qui n'ont jamais eu de défaillance, même jusque dans ses derniers jours.

» Des hommes comme M. Demeunynck ne passent pas ; leurs forces s'usent à la peine, leur corps peut disparaître, mais le souvenir du bien qu'ils ont fait, rend leur mémoire impérissable.

» Puisse l'éclatant témoignage de sympathie de toute la population groupée autour de cette tombe, et qui vient dire un dernier adieu à celui qui fut son guide et son ami pendant un demi-siècle, puisse-t-il apporter un peu de consolation à la digne épouse qui l'a si bien secondé pendant sa sa vie et servir à adoucir l'amertume d'une séparation cruelle pour elle et sa famille.

» Adieu, cher et vénéré ami, le canton de Bourbourg et le Conseil général vous adressent avec moi un dernier adieu. »

M. Hubert a fait l'éloge de M. Demeunynck comme fondateur, et, durant de longues années, président de la Société d'Agriculture de Bourbourg.

M. Vercoustre, après avoir parlé de l'homme public, a fait connaître les qualités de l'homme privé, du médecin.

« Ses grandes préoccupations administratives ne lui faisaient pas négliger ses devoirs de famille. Personne n'avait mieux compris ses devoirs d'époux ; aucun père n'a entouré ses

» enfants de plus d'affectueuse sollicitude, ni veillé plus attentivement à leur procurer tout ce qui pouvait ajouter aux dons de l'esprit et du cœur.

» A ses derniers moments, son grand regret était de ne pouvoir être entouré d'eux tous ; maisdes devoirs de position les tenaient éloignés.

» Son fils, appelé en Tunisie, a pu le voir peu de temps avant sa mort, mais il ne lui a pas été donné de lui fermer les yeux, et ce doit être une grande douleur pour lui de ne pouvoir être ici en ce moment.

» Les exigences de la vie publique n'ont jamais fait oublier à M. Demeunynck ses devoirs professionnels. Médecin, il était toujours et en tout temps, à la disposition de ses nombreux malades. Rien ne l'arrêtait, ni les chemins, qui, au début de sa carrière, étaient impraticables, ni l'épidémie cholérique qu'il a traversée si honorablement et qui lui a mérité une haute distinction, la décoration de la Légion d'honneur.

» Nous devons tous nous incliner devant une vie si bien remplie, devant ce passé d'un homme de bien qui a pu dire en mourant :

J'ai été utile à mon pays.

» L'honorable M. Demeunynck qui s'était éloigné de nous, pour cesser plus facilement l'exercice de la médecine, m'a bien souvent répété qu'il voulait mourir dans la ville où il avait recueilli tant de témoignages d'attachement et d'affection, au milieu de ses nombreux amis, parmi tous ceux à qui il avait consacré son plus complet dévouement.

» Il est donc revenu parmi nous, mais il n'a pu jouir longtemps d'un repos qu'il avait tant mérité.

» Notre seule consolation est de pouvoir nous réunir ici sur sa tombe, et de lui dire, dans un éternel adieu, combien il est regretté, et combien il avait acquis de droits à notre estime et à notre reconnaissance.

» Adieu, cher et bon M. Demeunynck ; puissiez-vous trouver au-delà de la tombe, la récompense de tout le bien que vous avez fait pendant votre carrière.

» Adieu M. Demeunynck, adieu. »

B. CORENWINDER,

Président de la Société des Agriculteurs du Nord.

M. Corenwinder était, comme on l'a dit, (fils de ses œuvres). C'est un grand éloge qui lui a été donné et il en était digne. Il devait sa haute situation à une puissante intelligence secondée par une grande force de volonté et un travail opiniâtre.

Simple mousse à bord d'un navire marchand, Benjamin Corenwinder avait été émerveillé des magnificences de la végétation dans les régions tropicales et il avait conçu dès lors une véritable passion pour la botanique et les sciences qui s'y rattachent. Venu à Lille pour satisfaire ce goût, il devint l'aide et le préparateur du savant professeur et chimiste, M. Kuhlmann, et arriva, grâce à d'immenses travaux, à occuper, lui aussi, la chaire de professeur et une première place dans l'industrie et l'agriculture.

Au point de vue pratique comme au point de vue théorique, il a rendu d'éminents services au département du Nord. Ses travaux sur la chimie végétale ont fait opérer d'importants progrès à la science: la *Respiration des plantes* dont il s'occupa pendant vingt ans, est une découverte qui a marqué dans les annales de la science. Non moins considérables en elles-mêmes et par leur résultat, ses *Expériences sur la culture des betteraves* ont puissamment contribué au perfectionnement d'une culture et d'une industrie qui ont ouvert à la région une nouvelle source de richesses.

L'homme public et l'homme privé n'ont pas été, dans sa vie, inférieurs au savant.

Comme ancien adjoint au maire de Lille, comme maire de Sequedin, comme membre de la Société des Sciences, comme vice-président de la Société Industrielle et président de la Société des Agriculteurs du Nord de la France, il a été partout entouré de l'estime et de l'affection de ses administrés et de ses collègues et il a fait preuve d'un caractère simple, bon et serviable.

Le jour de ses obsèques, le lundi 23 juin 1884, une foule considérable se pressait dans le village de Sequedin. Les cordons du poële étaient tenus par MM. Jules Cambon, Préfet du Nord, par MM. Telliez, président honoraire de la Société des Agriculteurs du Nord ; Colas, président de la Société des

Sciences ; Mathias, président de la Société Industrielle ; Catel-Béghin, ancien maire de Lille ; Macarez, membre du conseil supérieur de l'agriculture ; le docteur Billon, maire de Loos ; J. Sis, adjoint au maire de Sequedin.

Le deuil était conduit par M. Corenwinder fils, et par les jeunes Bonzel, petits-fils du défunt.

Derrière le cercueil étaient portées trois couronnes envoyées par les trois grandes Sociétés dont Corenwinder était un des membres les plus éminents. La Société des Sciences comptait dans le cortège ses dignitaires et presque tous ses membres, et la Société des Agriculteurs du Nord était représentée par son bureau au grand complet. La Société Industrielle, représentée par MM. Edouard Agache et Bigo, avait également délégué un grand nombre de ses membres.

Le Conseil municipal de Sequedin était au complet, ainsi que la Société la Prévoyance, et la Société de secours mutuels de cette petite commune, dans laquelle Corenwinder laisse d'unanimes regrets.

Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Telliez, au nom de la Société des Agriculteurs ; Colas, de la Société des Sciences ; Mathias, de la Société Industrielle, par M. Jules Cambon, Préfet du Nord, et par un membre du Conseil municipal de Sequedin.

Les services rendus à l'agriculture du Nord de la France par M. Corenwinder ont été rappelés par M. Telliez, président honoraire de la Société des Agriculteurs du Nord de la France, qui s'est exprimé dans les termes suivants :

« Au nom de ceux dont je suis l'interprète, je ne peux me » dispenser de dire quelle a été sa part d'initiative dans la » création de la Société des Agriculteurs du Nord.

» Nous venions d'assister à la grande Exposition de 1878, à » à laquelle Corenwinder avait pris part comme président du » comité d'organisation des produits agricoles du Nord et où » l'éclat qu'il avait su donner à cette partie de l'Exposition lui » avait valu la croix d'officier de la Légion d'honneur.

» C'est alors qu'il eut, avec quelques-uns de ses collègues, » l'idée de fonder une Société dont la mission serait, après » avoir servi le progrès par la science et l'observation, de » grouper les intérêts agricoles de la région du Nord et de les » défendre devant les Pouvoirs publics.

» C'était le moment où s'élaboraient les traités de commerce » et où déjà s'accusait la crise qui a été, depuis, s'aggravant.

» L'Association se fonde en février et, dès le mois de mars,
» elle ouvre un congrès auquel assistent les délégués de
» toutes les Sociétés agricoles de la région, et son œuvre
» se caractérise d'un mot : C'est à elle, disait récemment
» M. le Ministre de l'agriculture, que l'on doit d'avoir réservé,
» dans les traités, les produits agricoles.

» A l'heure présente, quand le cri de détresse est unanime,
» c'est vers ce point que se portent les regards et de ce côté
» que viennent quelques paroles d'espoir, d'espoir, hélas ! que
» tu ne pourras plus soutenir et qu'il ne te sera pas donné,
» cher Corenwinder, de voir se réaliser.

» Inclinons-nous et taisons notre douleur devant cette
» famille éplorée. Sa femme, ses enfants et ses petits-enfants,
» dont la mère, qu'il a faite si vaillante, est pour la deuxième
» fois en deux années, si cruellement atteinte.

» Pour nous, Messieurs, inscrit en lettres d'or sur les tables
» de notre Société, le nom de Corenwinder restera notre
» orgueil, et gravé dans nos cœurs, son souvenir qui ne per-
» met pas les défaillances, sera notre meilleur soutien dans
» l'accomplissement de l'œuvre dont il était le serviteur le plus
» énergique et le plus autorisé.»

Après le discours prononcé par M. Colas, au nom de la Société des Sciences de Lille, M. Mathias a tracé avec beaucoup de netteté et de cœur, les traits principaux du regretté défunt.

La mort de M. Corenwinder, a-t-il dit, a frappé la Société Industrielle dans ses œuvres vives, car il était un des hommes qui ont contribué le plus puissamment à sa prospérité et à sa réputation. « Le souvenir de Corenwinder restera gravé dans
» la mémoire de tous ceux qui ont vécu avec lui, car il a été
« un savant remarquable, un citoyen utile, un collègue affec-
» tueux, un homme de bien. La famille trouvera sans doute
» quelque atténuation à sa douleur dans l'estime universelle
» qui l'a entouré pendant sa vie et qui le suivra au-delà du
» tombeau, comme dans le deuil qu'a provoqué dans toute la
» cité sa mort prématurée. Mais la suprême consolation ne
» viendra que de la religion, qui donne la résignation chré-
» tienne aux épreuves de la vie terrestre et la foi dans la vie
» éternelle. »

Enfin, M. le Préfet du Nord a prononcé cette courte allocu-

tion, dans laquelle il retrace la vie si bien remplie de M. Corenwinder :

« Messieurs,

» Après les paroles que vous venez d'entendre et qui vous » ont retracé toute la vie de M. Corenwinder, je ne veux dire » que quelques mots, car je ne puis laisser fermer cette tombe » sans adresser un dernier adieu à celui qu'elle renferme, sans » rendre un suprême et bien triste hommage aux services que » cet homme de bien a rendus, sans apporter un témoignage » de sympathie à sa famille. »

» M. Corenwinder s'est distingué partout où il a passé ; il a » été un des ouvriers de cette grande œuvre de notre siècle, la » transformation scientifique de l'industrie humaine, et il y a » tenu sa place au premier rang. Ses concitoyens l'ont récompensé en le portant à la présidence de toutes les grandes » Sociétés qui représentent dans le Nord la Science, l'Industrie, l'Agriculture, et aujourd'hui sa famille peut voir quel » concours de regrets sincères et de sympathies respectueuses » entoure son cercueil. »

» M. Corenwinder laissera un souvenir qui ne s'effacera » pas : enfant du Nord, il a bien servi son pays ; il a honoré le » département et la France. »

Monseigneur DUQUESNAY,

Archevêque de Cambrai.

Quelques jours avant sa mort, au moment où il venait de recevoir les derniers sacrements, Mgr Duquesnay a dit aux membres du chapitre métropolitain et aux fidèles qui l'entouraient : « Je vous ai été montré plutôt que donné. »

En effet, pour un diocèse aussi vaste que celui de Cambrai, trois ans d'épiscopat, c'est bien peu et cependant cela avait été suffisant pour faire apprécier les éminentes qualités qui distinguaient Mgr Duquesnay.

Né à Rouen le 23 septembre 1814, Alfred Duquesnay avait fait de brillantes études à Saint-Acheul, à Montdidier et au lycée d'Amiens et était ensuite entré au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Après avoir reçu la prêtrise, il entra dans la

Congrégation des Missionnaires de France et prêcha dans un grand nombre de localités. Agrégé ensuite au clergé de Paris, il remplit successivement les fonctions d'aumônier au Collège Henri IV et à l'Ecole normale supérieure et fut nommé doyen du chapitre Sainte-Géneviève, et professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne.

En 1854, la paroisse de St-Laurent, à Paris, lui fut confiée, et il se fit remarquer par son éloquence comme prédicateur et par son dévouement pour les ouvriers.

Sacré évêque de Limoges le 10 février 1872, il entreprit dans ce diocèse plusieurs grandes œuvres qui étaient presque achevées, lorsqu'en 1881 il fut nommé archevêque de Cambrai.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 23 septembre 1884, à dix heures et demie. Derrière la croix, venaient d'abord les vieillards de l'hospice général, les enfants de la fondation Vander Burck, ainsi que les élèves des Sœurs de la Sagesse et les élèves de l'Institution Notre-Dame de Grâce, du petit séminaire.

Venaient ensuite un groupe de Dames en grand deuil, des religieuses de plusieurs Congrégations, le Cercle catholique d'ouvriers, les diverses œuvres d'hommes, tant de Cambrai que du reste du diocèse, les députations des Conférences de Saint-Vincent de Paul et des Facultés catholiques de Lille.

Suivaient le clergé, le Grand-Séminaire, MM. les vicaires, curés, supérieurs des collèges ecclésiastiques, les religieux, vice-doyens et doyens, enfermant dans leur double ligne la maîtrise métropolitaine, le choral et la fanfare.

Des chanoines appartenant aux diocèses de Pamiers, Amiens, Beauvais, Tournai, Soissons, Laval, Reims, Paris, Arras, précédaient les chanoines du diocèse de Cambrai et le Chapitre métropolitain.

Immédiatement avant le corbillard marchaient les prélats et NN. SS. les évêques :

Mgr Druon ; Mgr Baunard ; Mgr Hautcœur ; le R. P. Sébastien, abbé mîtré de la Trappe de Sainte-Marie-du-Mont ; Mgr l'évêque d'Hermopolis, chapelain de S. A. S. le prince de Monaco ; Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens ; Mgr Rougerie, évêque de Pamiers ; Mgr Dennel, évêque de Beauvais ; Mgr Du Rousseau, évêque de Tournai ; Mgr Thibaudier, évêque de Soissons ; Mgr Delannoy, évêque d'Aire ; Mgr Fava, évêque de Grenoble ; Mgr Meignan, archevêque de Tours ; Mgr Ri-

chard, coadjuteur de Paris ; Mgr Langénieux, archevêque de Reims, officiant.

Les coins du poële étaient tenus par M. J. Cambon, préfet du Nord ; M. le général Pierron ; M. Despretz, sous-préfet de Cambrai ; M. Barbier, juge, faisant fonctions de Président du Tribunal civil ; M. Ch. Petit, président du Tribunal de commerce ; M. Galland-Ruskoné, maire.

Derrière le corbillard venaient comme deuillants : Mgr Monnier, évêque de Lydda ; M. le chanoine Destombes et M. le chanoine Mortier, anciens vicaires-généraux ; M. le chanoine Massart, secrétaire-général de l'Archevêché et M. l'abbé Tersin, secrétaire.

Suivaient les membres de la famille à la tête desquels se trouvait M. Duquesnay, frère de S. G. Mgr l'Archevêque.

Dans l'assistance, on remarquait des sénateurs et députés, tous les membres du Tribunal civil et du Tribunal de commerce de Cambrai, tout le corps des officiers de la garnison, la municipalité et des conseillers municipaux de Cambrai, etc., etc. — La marche était fermée par un détachement de soldats du 1er de ligne.

Mgr Duquesnay ayant interdit qu'on fasse son éloge, aucun discours n'a été prononcé à l'occasion de sa mort et nous nous conformons ici même à cette dernière volonté.

Voici les recommandations expresses qu'il a faites avant sa mort au sujet de ses obsèques et de son inhumation :

« Je demande très formellement qu'on ne prononce aucune
» oraison funèbre, soit le jour des obsèques, soit tout autre
» jour ; ni oraison funèbre, ni rien qui y ressemble.

» Le cérémonial permet à un évêque de choisir le lieu de sa
» sépulture. J'exprime le désir d'être inhumé dans le caveau
» où reposent mes éminents prédécesseurs. Si cela n'était pas
» autorisé, on me portera au cimetière commun. Je n'y veux
» pas de caveau en maçonnerie ; que l'on me couche dans une
» fosse et que l'on y mette une pierre avec cette inscription en
» français :

ALFRED DUQUESNAY,

DE 1872 A 1881 ÉVÊQUE DE LIMOGES,

DE 1881 A 1884 ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

PRIEZ POUR LUI.

» Et on établira solidement en tête de la pierre tombale
» une belle croix en fer avec l'image de Notre-Seigneur. »

Louis COLLETTE ,

Ancien Conseiller général du Nord.

M. Xavier-Louis-Désiré Collette, mérite d'occuper une place dans la série des personnages dont le département du Nord conservera le souvenir. Ancien notaire, grand manufacturier et grand propriétaire foncier, il avait été longtemps l'un des membres les plus actifs du Conseil général du Nord. Il est mort le 2 novembre 1884 à l'âge de 75 ans. M. Beaucarne-Leroux, au nom du Comice agricole de Lille, M. Marchand, maire d'Allennes, au nom du Conseil municipal de cette commune, M. Delebecque, agent-général du contrôle du chemin de fer du Nord, au nom des amis du défunt et M. Deletombe, juge de paix du canton de Seclin, au nom des habitants de ce canton, ont prononcé des discours sur le bord de la tombe. Nous reproduisons la dernière de ces allocutions :

« Devant cette tombe si inopinément ouverte pour recevoir » ce que l'impitoyable mort vient de laisser d'un père, d'un » ami, d'un bienfaiteur, je ne puis m'empêcher, dans le lien » sympathique qui m'unissait à lui, de venir joindre mon deuil » et mêler mes adieux à ceux de la foule qui l'accompagne au » seuil de sa dernière demeure, et dont la morne attitude et le » silence éloquent expriment si haut la sincérité de la douleur » et la vivacité des regrets.

» Des voix plus autorisées que la mienne diront mieux que » je ne pourrais le faire, l'étendue de la perte que nous inflige » l'inexorable loi du destin, mais leur tâche, que je reconnais » être au-dessus de ma portée, sera longue, s'ils ont à cœur » de rendre un entier témoignage des hautes et innombrables » qualités de celui qu'il leur a été donné de voir de plus près » se prodiguer, un demi-siècle durant, à l'œuvre du bien, à » laquelle il semblait avoir voué son existence. A eux le soin » d'énumérer les services qu'il a rendus au pays, de dire son » zèle, son activité que rien ne rebutait au triomphe de toute » bonne cause, son intelligence des affaires, la rectitude de » son jugement, la sagesse de ses conseils, la ténacité de ses » résolutions, l'étendue de ses lumières, la sûreté de ses vues » et son infatigable dévouement à la chose publique. Toutefois, » il leur sera peut-être bien difficile de n'omettre aucune de ses » nombreuses qualités personnelles et de ses vertus civiques, » à moins qu'ils n'en résument l'expression par trop complexe,

» dans la solennelle consécration qu'en a faite un jour le chef » de l'Etat, en plaçant sur sa poitrine, le glorieux signe » de l'honneur.

» Quant à moi, me circonscrivant dans la sphère de mes » attributions, et me renfermant dans les limites du devoir qui » m'incombe, d'adresser un adieu suprême à celui dont j'ai eu » l'honneur d'être huit ans le collègue, je me bornerai à témoi- » gner, mais hautement, mais solennellement, de l'excellence » de son cœur, de l'aménité de son caractère, et de la no- » blesse de ses sentiments. Je signalerai comme un hommage » dû et rendu à sa mémoire, son esprit de conciliation, son » entente de la loi, la sûreté de ses décisions, sa persévérance » à garder les intérêts des justiciables, la persuasion de sa » pathétique parole, la confiance illimitée qu'on avait en ses » appréciations, et qui lui assuraient le succès des accommode- » ments. Ah ! qu'il comprenait bien le rôle paternel du juge de » paix, et qu'il avait le don d'adoucir l'âpreté de la maxime » de l'école. « *Dura lex sed lex.* » C'est dur la loi ; mais c'est » la loi ! Que de fois des plaideurs acharnés sont veuus me » dire : « C'est une affaire arrangée, M. Collette nous a mis » d'accord. » Tel était le magistrat !

» Un dernier trait suffira pour caractériser l'homme privé, » et je le cite parce qu'il m'est personnel : Il y a quelques » semaines à peine, je le rencontrai à sa sortie d'une fête » de famille. Sa main dans la mienne, il tenait de l'autre » les nombreuses feuilles d'un dossier. Nos compliments échan- » gés, il me parle d'une préoccupation qui l'obsède ; il s'agit » de rendre à un père aveugle et nécessiteux, son fils sous les » drapeaux. A l'instant passe une tierce personne qui peut » l'aider dans l'accomplissement de sa tâche, il met tout son » cœur, toute son âme à gagner son interlocuteur à sa cause, » et quand, confiant dans le succès futur de sa bonne action, » il a salué ce dernier, il ramène la conversation sur les diffi- » cultés du temps, qu'il déplore, et termine par ces mots : « Je » saurai, s'il le faut, restreindre mes dépenses, mais je ne » veux pas toucher au budget de mes pauvres. » Voilà qui » peint l'homme.

» Tel je l'ai vu, tel il fut tout le cours de sa longue existence, » et de lui l'on peut dire ce qui a été écrit du divin juste : « *Transiit benefaciendo.* » Il a passé en faisant le bien.

» Ah ! affirmons-le de toute la force de nos convictions, au » terme de cette voie, à quelque heure qu'on arrive, on a » glorieusement atteint le suprême but de la vie, on a mérité

» ici-bas la reconnaissance des cœurs, et acquis les droits
» imprescriptibles du culte sacré des souvenirs, là-haut.

» Ne préjugeons rien sur les libéralités de Dieu, et laissons-
» lui le soin de ses palmes et de ses récompenses. »

E. DESMOUSTIERS,

Membre du Conseil général.

Parmi les pertes qui ont frappé cette année les familles les plus connues du département du Nord dans la grande exploitation agricole, nous devons mentionner à l'un des premiers rangs celle de M. Ernest Desmoutiers. Il était, avec d'autres membres de sa famille, l'un des plus grands propriétaires fonciers du département, et jamais, comme cultivateur et comme fabricant de sucre, il n'a manqué de s'efforcer de mettre à profit les améliorations utiles dues à l'expérience et au progrès scientifique. Fils et parent de députés, de sénateurs et de conseillers généraux et de maires de plusieurs communes, doyen d'âge depuis quelque temps déjà du Conseil général du Nord, il connaissait les traditions des assemblées publiques et savait les rappeler avec autant d'à-propos que de mesure. Homme de bien, dans la meilleure acception du mot, il était aussi charitable pour les particuliers de la commune de Mons-en-Pevèle, que pour les institutions publiques, comme le prouve ce qu'il a fait pour l'église et pour les écoles de cette commune.

Rarement des obsèques célébrées dans un village éloigné de toute ville, ont vu un concours de personnes aussi nombreux, aussi imposant.

De nombreuses voitures venues de Lille et des environs emplissaient les abords du château qui disparaissait sous les tentures de deuil. Dans la chapelle ardente, une vingtaine de couronnes, plusieurs de très grande dimension, couvraient le cercueil. La levée du corps a eu lieu à dix heures et demie. Le deuil était conduit par le jeune baron de Bouteville, petit-fils du défunt, et par M. Desmoutiers, député. Les coins du poële étaient tenus par M. des Rotours, député, M. Alain Chartier, vice-président du Conseil général, MM. Legrand (de Lecelles), conseiller général, Carlier, maire de Mons-en-Pévèle, Beaucarne-Leroux, président du comice agricole, Delescluse, ancien juge de paix du canton de Pont-à-Marcq,

Wastelier du Parc, maire de Fretin, Vallois, conseiller d'arrondissement, Dubois, maire d'Ostricourt, doyen des maires du canton.

Les pompiers de Bersée, en armes, entouraient le char funèbre, les musiques de Mons-en-Pévèle et de Faumont avec leurs bannières voilées de crêpes ouvraient le cortège et jouaient des marches funèbres alternant avec les chants lithurgiques.

Plus de 5,000 personnes suivaient le cercueil. Sur le parcours, des arches de deuil avaient été élevées, les maisons étaient ornées de tentures et d'oriflammes noires semées de larmes d'argent, tandis qu'une foule au moins égale à celle du cortège faisait la haie.

Le service religieux a commencé à onze heures et demie.

M. le Préfet du Nord, prenant le premier la parole, a prononcé d'une voix émue l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Je ne veux point laisser se fermer la tombe de M. Ernest » Desmoutiers sans lui adresser un dernier adieu. Premier » magistrat de ce département, je tiens à lui rendre un su- » prême hommage et à exprimer les profonds regrets que » nous inspire la perte du doyen du Conseil général. Il repré- » sentait l'esprit de cette grande assemblée, et il en était la » vivante tradition. Dévoué aux intérêts de ses commettants, » appliqué aux affaires, d'un esprit ouvert et libéral, soucieux » du bien public, il savait dans toutes les questions faire la » part des intérêts généraux.

» Chef de l'administration départementale, dont il a été » pendant de longues années le collaborateur, j'exprime ici, » j'en suis assuré, la pensée de tous ceux qui m'ont précédé » au poste que j'occupe, et qui tous ont tenu M. Ernest Des- » moutiers dans la plus haute estime.

» Puissent les paroles qne j'exprime, la douleur de la foule » qui se presse autour de cette tombe, être un adoucissement » dans ce moment d'épreuve, pour une famille cruellement » éprouvée, pour Madame Desmoutiers, pour ses enfants et » pour son frère, M. le député Desmoutiers, à qui nous adres- » sons le témoignage de notre profonde sympathie. »

M. Alain Chartier, vice-président du Conseil général, après avoir rappelé les brillantes études de M. Ernest Desmoutiers, ses débuts comme agriculteur à Faumont, où il fonda l'une des

premières sucreries agricoles du Nord et ensuite son installation à Mons-en-Pévèle où il établit, avec une seconde sucrerie, l'une des exploitations agricoles les plus importantes de la région, a parlé des qualités du défunt comme conseiller général et de la sympathique estime que lui portaient tous ses collègues.

M. Des Rotours, député, dans un discours qui a ému toute l'assemblée, a fait connaître M. Desmoutiers comme homme privé.

« Il avait, au plus haut point, le culte de la famille, témoin
» cette intimité si touchante qui l'unissait à son frère, intimité
» de tous les instants, qui a traversé plus de trois quarts de
» siècle sans que le moindre nuage ait pu, à aucun moment,
» l'obscurcir ou l'attiser.

» La Providence lui avait départi les qualités les plus rares.

» Intelligence ouverte, jugement droit, esprit vif et péné-
» trant, bon sens rare, il appréciait avec sûreté les hommes et
» les choses.

» Caractère toujours égal, cœur excellent, compatissant aux
» préoccupations et aux peines d'autrui, il se les appropriait en
» quelque sorte et se serait considéré comme en devenant
» responsable s'il n'avait fait tout ce qui était en son pouvoir
» pour y porter remède.

» Sa maison était toujours ouverte, riches et pauvres trou-
» vèrent auprès de lui un accueil également amical, également
» sympathique.

» Travailleur lui-même, il était l'ami de l'ouvrier. On le
» trouvait toujours prêt, quand il s'agissait d'une cause juste à
» soutenir ou d'une infortune à soulager.

» On peut dire qu'll n'est point de jour qu'il n'ait marqné
» par un service rendu ou par un bienfait.

» D'autres vous le montreront, tout jeune encore, allant
» étudier l'industrie et la fabrication du sucre à son début ; et
» l'important, des premiers, dans cette région, où elle devait,
» pendant de longues années, imprimer à la richesse publique
» et au travail, une impulsion si malheureusement paralysée
» aujourd'hui.

» D'autres, au nom de la commune, vous signaleront les
» effets de son inépuisable générosité et les services qu'il a
» rendus comme membre du corps municipal. Je veux seu-
» lement rappeler la part que, soit comme conseiller géné-

» ral, soit comme conseiller d'arrondissement, il a prise
» pendant plus de quarante ans aux travaux de nos assemblées
» départementales. »

M. Wastelier du Parc, maire de Fretin, au nom de tous les maires du canton de Pont-à-Marcq, M. Carlier, maire de Mons-en-Pévèle, au nom des habitants de cette commune, et M Beaucarne-Leroux, au nom du Comice agricole, ont ensuite fait l'éloge de M. E. Desmoutiers. Quelques passages de la dernière de ces allocutions feront connaître M. Desmoutiers comme agriculteur :

« Grand agriculteur et fabricant de sucre, homme actif,
» intelligent, laborieux, il s'est constamment appliqué à réa-
» liser les améliorations les plus utiles dans l'art de cultiver
» la terre.

» Il s'attachait à l'étude des inventions et aux méthodes
» nouvelles, et lorsque le succès venait confirmer ses prévi-
» sions, il les acceptait, et son bon exemple exerçait dans
» toute la contrée la plus salutaire influence.

» Grâce à ses procédés de culture, il en était arrivé à une
» transformation des plus heureuses sur son domaine du
» Blocus et obtenait de sa terre les meilleurs et les plus forts
» rendements.

» C'est vous dire que l'agriculture a été pour notre collègue
» l'occupation de tous ses instants, la passion de toute sa vie.

» Il se montrait généreux envers ses fermiers qu'il traitait
» en amis, en abandonnant aux plus humbles leur fermage
» dans les années malheureuses.

» Aussi, malgré son grand âge, on le voyait encore, jusque
» dans ses derniers moments, diriger son exploitation avec le
» plus grand zèle et la plus grande compétence. Laissez-moi,
» Messieurs, vous rappeler ici, les paroles qu'il prononçait
» dans une solennité agricole du comice : S'adressant à ses
» auditeurs, il disait : « Je suis agriculteur et je suis un des
» vôtres, j'ai passé ma vie au milieu des champs. J'ai compris
» toute l'importance de notre profession ; dès mon jeune âge,
» ma vocation était déterminée, j'ai voulu être cultivateur et
» continuer l'utile métier de mes pères ! Oui, je suis avec vous
» de cœur et d'intérêt et je le proclame bien haut, disposé à
» vous soutenir et à vous protéger, dans toute la mesure de
» ma volonté. » Ce langage si noble et si élevé, c'était l'homme
» dans sa plus complète expression.

» Membre fondateur du comice agricole de Lille, Desmou-
» tiers était un des plus dévoués à notre Société. Il prit une
» part active à nos travaux, ses connaissances agricoles
» étaient très appréciées, il était recherché pour faire partie
» de nombreuses commissions, où sa parole avait une grande
» autorité.

» D'un caractère affable et extrêmement conciliant, il
» jouissait de l'estime de tous ses collègues. Aussi fut-il appelé
» pendant onze années consécutives à la vice-présidence de
» notre association. Il obtint en 1865 la médaille d'or pour ser-
» vices éminents rendus à l'agriculture, et peu de temps après
» fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, récompense
» qu'il avait si justement méritée.

» Au Conseil général du Nord, où il a représenté le canton
» de Pont-à-Marcq pendant 37 années, comme au Comice, où
» il s'est toujours montré le défenseur énergique des intérêts
» agricoles, il profitait volontiers de toutes les circonstances
» qui se présentaient pour mettre en éveil et attirer l'attention
» des pouvoirs publics sur la situation de l'agriculture. »

Le marquis d'AUDIFFRET,

Trésorier-payeur général.

La mort de M. le marquis d'Audiffret a été l'un de ces coups subits, foudroyants qui jettent la consternation dans une famille. Rien ne faisait présager sa perte ; de longs jours lui semblaient encore promis ; c'était la veille même du jour où devait s'accomplir, pour l'une de ses filles, un de ces évènements qui se célèbrent dans la joie et les fêtes. Il faisait achever les derniers préparatifs, et subitement il est mortellement frappé par une légère souffrance chronique à laquelle depuis longtemps il était habitué. En de telles circonstances, le coup est plus terrible, plus vivement ressenti.

Le marquis d'Audiffret était entouré de l'estime et de l'affection de tous ceux qui le connaissaient sans distinction de parti. Représentant de la branche aînée d'une famille chevaleresque dont le nom a été porté par des croisés, et depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours, n'a point cessé d'être illustre, il soutint dignement l'honneur de ce nom par ses hautes qualités comme administrateur, par l'élévation et la noble simplicité de sa vie et de ses sentiments, par son exquise urbanité. Entré jeune encore dans l'administration, il parcourut tous les degrés de la hiérarchie et arriva jusqu'à la grande situation qu'il occu-

pait à Lille. Il était officier de la Légion d'honneur, officier du Medjidié, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

A ses obsèques, qui ont eu lieu le jeudi 4 décembre 1884, à onze heures et demie du matin, ont assisté, malgré le mauvais temps, une foule immense de personnes de toutes les classes, de toutes les conditions.

Le cabinet particulier de M. d'Audiffret, à la Trésorerie Générale, avait été transformé en chapelle ardente au milieu de laquelle reposait le cercueil, orné des armoiries et des ordres du défunt et à demi enseveli sous les fleurs et couronnes.

Un registre déposé dans le vestibule a été, en un instant, recouvert de signatures.

A onze heures et demie, le cortège s'est mis en route. Les cordons du poële étaient tenus par M. le Préfet du Nord, M. le général Comte, M. le général du Guiny, M. Paul, président du Tribunal civil, M. Géry Legrand, maire de Lille, M. de Praneuf, vice-président du Conseil de préfecture, chargé par intérim des fonctions de trésorier général, M. Boulard, directeur des contributions directes, et M. le doyen des receveurs particuliers.

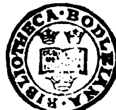
Le deuil était conduit par les fils du défunt, M. le comte Gaston d'Audiffret et M. le baron Jean d'Audiffret, suivis de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, ancien président du Sénat, membre de l'Académie Française, et des membres des familles du Maisniel, de Coral, Montané, Delchet, Ligneau, de Berthois, Heydemann, d'Escayrac de Lauture, de Boulancy, Jameson, de Gervain, de Chérisey et de Grasse, alliées à la famille d'Audiffret.

Une compagnie du 43e de ligne, commandée par un capitaine, faisait le service d'honneur. Des serviteurs de la maison portaient derrière le corps un panneau aux armes du défunt, et d'innombrables couronnes de fleurs.

L'église Saint-André était presqu'entièrement tendue de noir. La bière a été déposée sous un magnifique catafalque, orné des initiales G A et du blason des d'Audiffret chevronné d'or aux cinq étoiles d'argent, avec des tours où perche un faucon. Le défilé de l'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe. La maîtrise a chanté la messe de *Requiem* de Mazingue.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est remis en marche vers la gare. Le cercueil a été déposé dans un fourgon funèbre à l'express de Paris où a été inhumé le marquis d'Audiffret. Selon le désir de la famille, aucun discours n'a été prononcé.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.



Lille Imp. L. Danel.

